

Hervé Bonaventure Mètonmassé **GBENAHOU**

Cette thèse est soumise à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Liège en

**La participation et l'appropriation à l'épreuve des
pouvoirs dans les projets ruraux à Cobly (Atacora-Bénin).**

Une approche socio-historique.

vue de l'obtention du grade de Docteur en Sociologie et Anthropologie du
Développement.
08 Mars 2017

Académie Wallonie-Europe
Université de Liège
Faculté des Sciences Sociales
Belgique

Hervé Bonaventure Mètonmassé **GBENAHOU**

This thesis is submitted at the faculty of social sciences of the University of Liège in

**Participation and appropriation to the test of
powers in rural projects in Cobly (Atacora-Benin).**

A socio-historical approach.

order to obtain the degree of Doctor (PhD) in sociology and anthropology of
development.

08th March 2017

Wallonia-Europe Academy

University of Liège

Faculty of Social Sciences

Belgium

COMPOSITION DU JURY DE DEFENSE

Jean-Pierre **OLIVIER DE SARDAN**

Directeur émérite de recherche du Centre National de Recherches Scientifiques (CNRS), Professeur d'Anthropologie à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) (République de France)-Chercheur au LASDEL (République du Niger).

Membre du comité d'accompagnement.

Gautier **PIROTTE**

Professeur à l'Unité de Sociologie Anthropologie du Développement, Secrétaire académique de la Faculté des Sciences Sociales (FaSS), Université de Liège (Royaume de Belgique).

Membre du comité d'accompagnement.

Etienne **VERHAEGEN**

Professeur au Centre d'Etudes du Développement /Institut d'Analyse du Changement dans l'Histoire et les Sociétés Contemporaines (IACCHOS/DVLP), Université Catholique de Louvain (UCL) (Royaume de Belgique).

Membre extérieur

Guy **MASSART**

Anthropologue social, Docteur en Sciences de la Communication. Chercheur indépendant et Professeur d'anthropologie à l'Institut Universitaire MEI_A, Mindelo, Cap-Vert et à la Faculté des Sciences Sociales (FaSS) de l'Université de Liège (ULg) (Royaume de Belgique). Administrateur délégué de l'Association Songes.

Membre extérieur

Marc **PONCELET**

Professeur Ordinaire, Faculté des Sciences Sociales (FaSS), Service du changement social et du Développement, Responsable du centre Pôle Sud, Université de Liège (Royaume de Belgique).

Promoteur Belge

Dr Ir Roch Lambert **MONGBO**

Maître de Conférences des Universités du C.A.M.E.S, Faculté des Sciences Agronomiques (FSA), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Directeur du LADYD (République du Bénin).

Promoteur béninois

DEDICACE

« *Patience ! avec le temps, l'herbe devient du lait !* »

Proverbe chinois

A Abbé Ismaïlou Augustin, Raïnath, Madokpodo, Tododédji et Pélagie !

Pendant que seul, envers et contre tout, me prenait l'envie farouche de tout quitter sans crier haro,

Vos souffrances et l'insatisfaction de vos besoins légitimes et primordiaux,

Loin de me tenailler, de me dégouter et de me dérouter de tout,

Ont été les véritables catalyseurs de ma détermination à aller jusqu'au bout.

C'était à peine que les désirs, si souvent amorphes forgés en moi par mes désespoirs et déceptions, osaient rêver d'une métamorphose. Toutefois, vos souffrances ont allumé et constamment vivifié en moi la joie de semer le défi et d'attendre que leurs fruits me redonnent une nouvelle jeunesse.

Je suis plus que convaincu aujourd'hui, qu'au bout de l'océan de vos pleurs,

Pointera le bonheur sans heurts.

Alors, vous aurez les yeux qui s'allument,

Et qui ne garderont, des décors chaotiques de ces dernières années, que des souvenirs biens brumes.

Recevez ceci comme la justification de mes incapacités et la compensation de vos privations énormes et si souvent injustifiées.

A tous ceux qui, pour une raison ou une autre et partout dans le monde entier, sont brimés, méprisés et marginalisés ou ploient sous le joug de la misère. Croyez en des lendemains meilleurs et sachez que toute acquisition noble comporte sa part de risques, d'incompréhensions, d'échecs, de croix et de douleurs.

A vous tous, je dédie cette thèse.



In MEMORIUM

« Si tu n'es pas de bon pied pour le voyage, choisis le chemin qui conduit à l'intérieur de toi-même. Un tel voyage métamorphose le grain de poussière en magnificence dorée ! »

Djalâl-od-Dîn Rûmî

In memory, of my late friend Akouènondé Mèssè Capable Amour
GBENAHOU, of my late mother Henriette Pierre KLOKA-CODJIA, of
my late grandmother Geneviève AGOHOU MBO and of my late father

Dansou Dominique GBENAHOU.

Rest In Perfect Peace.



REMERCIEMENTS

« Si tu sais que tu ne sais pas, alors tu sauras. Mais, si tu ne sais pas que tu ne sais pas, alors tu ne sauras point. »

Amadou Hampâté Bâ

Il est des moments de la vie, où les mots manquent pour exprimer ce que le cœur ressent. J'en suis là, à me demander ce qu'il faut dire de Juste, de Beau, de Bien et de Grand, qui soit à la hauteur des personnes dont je veux parler ici.

Professeurs **Marc Poncelet et Roch Lambert Mongbo** ! Je ne sais pas où me conduira le vent du destin après cette défense, mais je prends celle-ci comme le couronnement et l'accomplissement de vos multiples soutiens, appuis et accompagnements. Que puis-je écrire ici qui vaille ce que vous avez fait et été pour moi. Acceptez que je dise simplement: « Măwũ ni dó nú mi ».

Professeurs **Jean Pierre OLIVIER DE SARDAN et Gautier PIROTTE** ! Vous avez accepté être partie prenante de mon comité de thèse, et partant, inconsciemment, de donner sens à un rêve qui date de longtemps. Vous m'avez chacun, directement ou indirectement, dans le silence ou à travers les mots, apporté les ressources nécessaires dont j'avais besoin pour franchir le pas qui m'a conduit à ce jour. Je ne vous remercierai jamais assez pour vos accompagnements et votre patience pendant ces six longues années. Vous faites parties de mes références dans le domaine socio-anthropologique. « La gourde qui contient le vin a certes pour mission de le transporter sans se préoccuper de quand et comment on le boit ». Toutefois, elle lui donne sens et essence aux yeux des invités aux noces et, par-là, le justifie. « Mi wà nũ daxó nú mí. Gìgò non nan sò mi su ».

Professeur **Etienne VERHAEGEN** et Professeur **Guy MASSART**. Vos déplacements sur le Sart Tilman témoignent de votre attachement à la chose scientifique. En vos qualités de membres extérieurs de ce Jury de soutenance, vos commentaires, observations et contributions permettent de mieux relever les apports de ce travail, d'aider à faire davantage ressortir sa pertinence et à améliorer ce qui doit l'être. Pour le temps accordé à sa lecture, sincèrement merci. Puisse Dieu vous combler.

Infiniment merci à l'**Académie de Recherches et d'Enseignement Supérieur (ARES ex CUD)** pour avoir financé mon master complémentaire et cette thèse. Je voudrais que tous les membres de cette structure, à divers niveaux et en leurs qualités et grades respectifs, trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude. Je voudrais, tout particulièrement, dire ma reconnaissance et ma gratitude à mesdames Fanny **Bernard** et Hélène **CRAHAY** qui, au sein du l'ARES et de l'Université de Liège, ont été les gestionnaires de mes bourses. A travers tout ce beau monde, j'exprime ma gratitude au Royaume de la Belgique.

Un merci tout particulier au Professeur Bruno **Frère**, à Mr Jacques **Le Jeune**, à Coffi Roméo **Nouindé**, à Constant **Kponhento**, à Pélagie **Mongbo-Gbénahou**, à Théophile **Abessou** et à Serge **Oké** qui ont accepté lire des portions de ce document.

En dehors de mes deux promoteurs et des membres du jury, le destin m'a inséré dans des équipes où j'ai bénéficié, constamment, des appuis de plusieurs personnes. Je voudrais dire toute ma gratitude au Professeur Anne **Floquet**, au Professeur Philippe **Lebailly**, au Professeur Elisabeth **Paul**, au Dr Emmanuel **Sambiéni**, à Margot **Vandenbossche**, à Emmanuelle **Paul**, à Bénédicte **Maccatory**, à Hervé Raoul **Couthon**, à Bénédicte **Shoonbroodt**, à Bénédicte **Meies**, au Dr Gérard **Amougou**, au Dr Géraldine **André**, au Dr Joséphine **Wouango**, au Dr Lucille **Grety**, à Véronique **Biquet**, au Dr Sophie **Andreeta**, à Papy **Bonkena**, à Céline **Deville**, à Germain **Honvo**, etc. pour leurs disponibilités et appuis divers. L'achèvement de ce parcours est également votre œuvre. Je voudrais témoigner une gratitude particulière au Dr Julie **Failon**, dont le franc parler, la sincérité et la franchise, trop vite souvent d'ailleurs caractérisés de brutes, brusques et déroutants, m'ont été d'une grande aide. Que Dieu de toutes Gloires, vous comble.

Je voudrais dire merci à Romule **Gbodja**, à Florian **Fadonougbo**, au Dr Peggy Yécy Judith **Tohinlo**, à Robin **Hublart**, au Dr Ir Epiphane **Sodjinou**, au Dr Ir Ismaïl **Moumouni**, au Dr Ir Naser **Baco**, au Dr Ir Dossa **Aguèmon**, au Dr Ir Florent **Okry**, au Dr Béranger Midjèou **Avohouémè**, au Dr Nestor **Alokpai**, au Dr Cyrille Chabi **Eteka** et à Raïmi **Fataï**, qui m'ont offert des instants variables, mais énormes d'apprentissage. Merci aussi aux autres membres des laboratoires Pôle Sud et LADYD. Kinds Regards.

Merci à tous les Professeurs qui, de l'UAC au Bénin à l'ULg en passant par l'UCL en Belgique, ont contribué à forger en moi le désir de la recherche scientifique. Je me rends compte qu'il y a encore du chemin à faire et je prends le ferme engagement de ne pas m'y dérober. Je pense particulière au feu Professeur Claude **Assaba**, aux Professeurs Christian **Agossou**, Bonaventure **d'Oliveira**, Aziz **Chabi Imorou**, Martin **Akogbéto**, Michel **Makoutodé**, Michel **Boko**, Benoît **N'Bessan**, Fabienne **Leloup**, Marthe **Nyssens**, Jacques **Defourny** et Godelieve **Masuy-Stroobant**, etc., qui dans divers fora, ont vu en moi une terre fertile où peut germer la graine scientifique, notamment socio anthropologique. Dieu vous bénisse.

Merci infiniment à tous les amis qui ont été de tous secours lors de cette longue et périlleuse aventure. Puisque la discrétion de vos actes me l'impose, permettez que je ne puisse vous nommer. Vous avez, depuis octobre 2008 et surtout tout au long de ce processus de thèse démarré en Août 2010, tels des

"vulcanisateurs de Dieu", « gonflé ma vie » de l'air qui lui faisait, et bien souvent d'ailleurs, défaut. Que Dieu lui-même soit le vôtre.

« Dieu écrit droit avec des lignes courbes, il nous mène où il veut par des chemins sinueux ». Un sincère merci à ma belle-mère Marie-Rose **Gnimavo** et à tous ses enfants, notamment Roch Lambert et Flore Emma. Un profond merci et une gratitude particulière à l'Ange Gardien de ma petite famille : Sêchémè Béatrice Mauricette Jérôme, qui a, depuis toujours, assuré mes arrières et surtout lorsque j'arpentais les chemins difficiles du destin au cours de ces six dernières années. God blessed you.

« *Quel est cet étranger, géant et clair, qui vient discuter avec vos femmes, parfois à des heures indues de la nuit ?* ». J'ai répondu à cette interrogation de Koffi relayée par Marie, que je n'étais rien d'autre qu'un quêteur de savoirs et de connaissances. A tous ces gens dont j'ai perturbé la quiétude et la tranquillité, à tous ces gens dont j'ai violé l'intimité avec leurs accords, à tous ces gens auxquels j'ai volé des heures précieuses, à tous ces gens qui se battent pour s'arracher à la misère et à l'oisiveté de façon constante et quotidienne, à toutes ces bonnes gens que j'ai soumis et resoumis à Cobly et ailleurs à une torture réflexive, à une réminiscence souvent douloureuse; je voudrais dédier, en seconde instance, ce travail.

Je voudrais dire ici un spécial merci aux agents des différents projets qui ont, en dépit de leurs agendas très chargés, accepté coproduire les données avec moi. Ils ont été d'une aide précieuse dans la reconstitution et la reconstruction des processus de formalisation, de mise en œuvre et de clôture des différents projets. Qu'ils m'excusent, je ne pourrai pas les nommer tous ici.

Je voudrais aussi rendre justice, compte tenu de l'altérité qui me frappait sur ces terrains de recherche à Cobly, à Alphonse G. **Boni**, Nomnom N. **Moutouama**, Alex **Tchanaté**, Biegban **Tountoro**, André **Sanhouékoua**, Ozée **Taouéma** et Kokou **Taouéma**, qui ont été des accompagnateurs permanents lors de la production des données. Les débats menés avec vous ont permis de construire, que dis-je de coconstruire ce document. Vous avez été, avec les enquêtés et tous les acteurs impliqués dans les divers cadres de concertation, des chevilles ouvrières dans la réalisation de cette thèse. *Natomou !*

Oh Dieu de Toutes Gloires ! Lorsque je me perdais, tu me repérais. Tu as su apaiser mon âme et ses tourments. Tu as assuré et rassuré, ces six dernières années, mon long voyage de pèlerin. Aux moments où j'étais las de tout et que je me laissais aller à rêver dans mes chambres de Tchirmina (Natitingou), de 25 Rue Boileau, du home des étudiants et de la Place Andréa Jadoule, 3 (Liège), en passant par celle de Yélognissè (Abomey-Calavi), ou que je me laissais aller à la promenade ou au sport sur les rues cahoteuses, tortueuses, boueuses et sableuses du Bénin, ou sur les bordures de la Meuse et de l'Outre Meuse et dans la forêt du Sart Tilman à Liège en Belgique, tu as été la Gloire qui a couvert mes parcours. Je sentais ma pensée repliée sur elle-même et je me sentais naturellement pousser à lever les yeux vers toi, vers ta magnificence et Ta Source d'Illumination. Pendant ces moments, les rayons de ton éclat éclairaient les ténèbres de mon être. Pendant ces périodes, dans Ta Grande Bonté et Ta Puissance incommensurables, tu m'as fait maîtriser et dominer, le temps d'un instant, les Bruits Polluants-Dispersants, pour laisser s'exprimer les Bruits Sains-Saints. Cela m'a

permis de ne pas limiter les défis qui s'imposaient à moi, mais de défier les limites qui étaient les miennes. Insondables sont tes Chemins. Oh cette thèse s'achève enfin ! Christ mon Berger à Toi la Gloire. God is Good all the time. He will make now a way for me.

Hervé Bonaventure Mêtonmassé **GBENAHOU**

Tchirmina, N'Gou, le 20 Mai 2014



Abstract

Generally, projects are analyzed when they still ongoing or just at the end. Similarly, the analysis of power issues is generally being focused, in projects cases, on the problems of coordination and conflicting relations and their foundations. This doctoral thesis goes a little at the antipodes of these studies. First, it questions closed projects. Afterwards, even if it integrates the conflicting vision of power because of the closed nature of the projects, it additionally uses an alternative approach of power based on "powers of action".

Concretely, it takes interest in the projects that the Dutch and Belgian agencies have carried out in the municipality of Coby in the North-West of Benin. To do so, it closely looks at the participation systems and the appropriation mechanisms designed and implemented in the constituted arenas. It also questions the intervention frameworks and the projects publicizing process. Plus, it seeks to know how the beneficiaries use, the supports that directly reach them or they "hijack", for their empowerment. In doing so, it has taken the option to refocus reflection on the causes of problems and the actors really concerned. The methodological approach used for this research is a mix of socio-history and biographical approach.

It clearly appears, from the results and analyzes made, that the forms of formalized partnerships, the use of participation and the otherness of introduced clustering models have led to "negative" organizational governance, approximate results and differential appropriation's. The various mediated powers and the feelings they have left at actors' level, have played a great role in these objectified situations. Socio-historical literature requires that the stakes associated with the interactions made possible by the projects, the participation modalities and the fundamentals of POs governance been co-constructed. Similarly, it asks that the learning systems and the capacities of the beneficiaries be constantly put into perspective through oriented decision-making processes. This literature also reveals that the scales generally used to evaluate the impact of projects have always rendered elusive, not only their real effects on the "Powers to act" of the beneficiaries, but also and above all, the effects of the powers they reinforce, on the trajectories of life of beneficiaries.

Keys words: Participation, Appropriation, Powers, Socio-history, Biography, Case study, Coby-Atacora-Benin



SIGLES ET ACRONYMES

2CR	Cadre Consensuel de Référence
2KP	Kérou-Kouandé-Pehunco
ABNSSP	Appui Bénino-Néerlandais aux Soins de Santé Primaire
AC	Action Collective
ACJ	Associations Communales de Jeunes
ACOODER	Associations Coopératives de Développement Rural
ACOOMOR	Associations Coopératives de Modernisation Agricole
ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
AGR	Activité Génératrice de Revenu
AGVSAN	Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
AME	Association des Mères d'Elèves
AMED	Approche par les Moyens d'Existence Durables
AN	Animateur des ONG locales
AP	Approche Processus ou Approche Participative
APAD	Association Euro-africaine d'Anthropologie et de Développement
APAE	Association pour le Progrès de l'Agriculture et de l'Éducation
APD	Aide Publique au Développement
APDD	Association pour la Promotion du Développement Durable
APE	Association des Parents d'Elèves
ARES-CCD	Académie de Recherches et d'Enseignement Supérieur-Commission de la Coopération au Développement
AT	Assistants Techniques des UGP
AV	Association Villageoise
BM	Banque Mondiale
BUPDOS	Bureau des Projets de Développement et des Œuvres Sociales
CA	Chef d'Arrondissement

CARDER	Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural
CAT	Cellule d'Appui Technique ou Conduite à Tenir
CBRST	Centre Béninois pour la Recherche Scientifique et Technologique
CDC	Comité de Développement Communal
CE	Communauté Européenne
CEBEDES	Centre Béninois pour le Développement Economique et Social
CECA	Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole
CeCPA	Centre Communal pour la Promotion Agricole
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEE	Communauté Économique Européenne
CEPAL	Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes
CeRPA	Centre Régional pour la Promotion Agricole
CES	Conseil Économique et Social
CGPE	Comité de Gestion des Points d'Eau
CIV	Comités d'Initiative Villageois
CLCAM	Caisse Locale de Crédits Agricoles et Mutuels
CMOS	Comité de Maîtrise d'Ouvrage Sous-Préfectoral
CNCR	Comité National de Concertation et de Coopération des Ruraux
CNDLP	Commission Nationale pour le Développement et la Lutte contre la Pauvreté
CNRS	Centre National pour la Recherche Scientifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COGEA	Comité de Gestion de l'Arrondissement
COGEC	Comité de Gestion des Centres de Santé
CS	Comité de Santé
CSA	Centre de Santé d'Arrondissement
CSC	Centre de Santé de Commune
CTB	Coopération Technique Belge
CUD	Coopération Universitaire pour le Développement

CV	Chef du Village
CVECA	Caisse Villageoise d'Épargne et de Crédit Agricole
CVPC	Coopérative Villageoise des Producteurs de Coton
CVPM ancien GVPM	Coopérative Villageoise des Producteurs de Maïs
CVPMaraîchage	Coopérative Villageoise des Producteurs Maraîchers
CVPR	Coopérative Villageoise des Producteurs de Riz
DE	Directeur Exécutif
DEA	Diplôme d'Etudes Approfondies
DEFID	Department For International Development
DGCD	Direction Générale de la Coopération au Développement
Dr	Docteur
DTF	Document Technique et Financier
ENPLT	Etudes Nationales de Perspective à Long Terme
FAFA	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles
FAO	Food and Agriculture Organization
FAP	Fonds d'Appuis aux Producteurs
FBS	Fonds Belge de Survie
FCFA	Franc de la Communauté Française de l'Afrique
FECECAM	Fédération des Caisses d'Épargne et de Crédits Agricoles Mutuels
FEFE	Village de faible concentration de projet et de faibles effets
FEFO	Village de faible concentration de projet et de forts effets
FER	Fonds d'Équipement Rural
FLASH	Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
FMI	Fonds Monétaire International
FNRS	Fonds National de Recherches Scientifiques
FNUAP	Fonds des Nations-Unies pour la population
FOFE	Village de forte concentration de projets et de faibles effets
GF	Groupe Fonctionnel ou Groupement Féminin

GIE	Groupement à Intérêts Economiques
GIZ	Gesellschaft für International Zusammenarbeit (Coopération allemande au développement)
GP	Groupements des Producteurs
GPC	Groupement des Producteurs de Coton
GRADeD	Groupe de Recherches et d'Appui pour le Développement Durable
GSAP	Groupe de Solidarité et d'appui à l'Autopromotion des Populations
GTA	Grenier Traditionnel Amélioré
GV	Groupement Villageois
GV Eleveurs	Groupement Villageois des Eleveurs
GVPC	Groupement Villageois des Producteurs de Coton
HAADI	Hydraulique et Assainissement en Appui au Développement Intégré
IA	Insécurité Alimentaire
IAC	Interactions d'Acteurs Contextualisée
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
ie	C'est-à-dire
IMF	Institution de Micro-Finance
INRAB	Institut National de Recherche Agricole du Bénin
INSAE	Institut National de Statistique et d'Analyse Economique
IPSI	Initiatives Populaires de Solidarité Internationale
ISHS	Institut de Sciences Humaines et Sociales
ITK	Itinéraire Technique
Kilo	Kilogramme
LADYD	Laboratoire d'analyses et d'Etudes des Dynamiques de Développement
LASDEL	Laboratoire de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local
LDPDR	Lettre de Déclaration de la Politique de Développement Rural
LISA	Lutte Intégrée pour la Sécurité Alimentaire
MAEP	Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche

MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MDE	Médecin Diplômé d'Etat
MED	Moyens d'Existence Durable
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MFPSS	Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité
MOC	Maîtrise d'Ouvrage Communale
MTPT	Ministère des Travaux Publics et des Transports
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NMS	Nouveaux Mouvements Sociaux
NPI	Nouveaux Pays Industrialisés
OAPIC	Organisation d'Appui à la Promotion des Initiatives Communautaires
OCDE	Organisation de Coopération pour le Développement Economique
ODAD	Ouvrage d'Art de Désenclavement
ODES	Organisation pour le Développement Économique et Sociale
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONGI	Organisation Non Gouvernementale Internationale
ONU	Organisation des Nations-Unies
OP	Organisations de Producteurs
OP	Organisations Paysannes
OPGF	Organisations Paysannes de Gestion de Filière
OSC	Organisations de la Société Civile
OSD	Objectif Stratégiques de Développement
PADEAR	Projet Eau et Assainissement en Milieu Rural
PADeCOM-Zou	Projet d'Appui au Développement Communal dans le Zou
PADEL	Programme d'Appui au Développement Local

PADER	Programme d'Appui au Développement Rural
PADES	Projet d'Appui au Développement de la Sous-préfecture
PADIC	Projet d'Appui au Développement Institutionnel des Communes
PAEPA	Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAM	Premier Adjoint au Maire
PAMRAD	Programme d'Appui du Monde Rural de l'Atacora et de la Donga
PAPME	Programme d'Appui pour la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PAZS	Projet d'Appui à la Zone Sanitaire de Bassila
PCV	Partenariat Contextualisé Valorisant
PDC	Plan de Développement Communal
PDR	Projet de Désenclavement Rural
PDRN	Projet de Développement du Riz NERICA
PDRT	Projet de Développement des Plantes à Racines et Tubercules
PDV	Plans de Développement Villageois
PED	Pays en Développement
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PIC	Programme Interuniversitaire Ciblé
PMA	Pays les Moins Avancés
PNDCC	Programme national de Développement Conduit par les Communautés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	Projets Puits Artisanaux
PRA	Participatory Rural Appraisal
PSAOP	Programme d'appui aux Services Agricoles et aux Organisations de Producteurs
PTF	Partenaire Technique et Financier
PUASA	Projet d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PVD	Pays en Voie de Développement

QCM	Question à Choix Multiples
R/CeCPA	Responsable du Centre Communal de Promotion Agricole
RC	Renforcement de Capacités
REMAD	Réseau des Maraichers de l'Atacora et de la Donga
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RITA	Réseau Internationale des Terres Arides
RN	Responsable National du PAMRAD
RNB	Revenu National Brut
SBEE	Société Béninoise de l'Energie Electrique
SCDA	Secteur Communal pour le Développement Agricole
SCRP	Stratégies de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SFE	Sage-Femme Diplômée d'Etat
SIP	Société Indigène de Prévoyance
SNV	Netherlands Development Organisation (Coopération hollandaise au développement)
TSIEC ancien SOP	Technicien Supérieur en Information et Education Coopérative
TSPA	Technicien Supérieur à la Production Animale
TSPV	Technicien Supérieur à la Production Végétale
UAC	Université d'Abomey-Calavi
UCCPC	Union Communale des Coopératives de Producteurs de Coton
UCCPM	Union Communale des Coopératives de Producteurs de Maïs
UCCPMaraîcher	Union Communale des Coopératives de Producteurs maraîchers
UCCPR	Union Communale des Coopératives de Producteurs de Riz
UCP	Union Communale des Producteurs
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGP	Unité de Gestion de Projet
ULg	Université de Liège
UNECA	United Nations Economic Commission for Africa
UNFPA	Fonds des Nations-Unies pour la population

UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
UOPGF	Union des Organisations Paysannes de Gestion de Filière
URPA	Union Régionale des Producteurs d'Anacarde
USAID	United States Agency for International Development
USPP	Union Sous-Préfecturale des Producteurs
VVV	Vaccinateur Villageois de Volaille
ZST	Zone Sanitaire de Tanguiéta

PROLOGUE

« *La terre qui, une saison, a donné de mauvaises graines, est la même qui, une autre saison, donne de très bonnes graines.* »

S-R2K

Convergence de trois réalités spécifiques, mais qui s’imbriquent, voilà ce qui caractérise cette thèse. D’abord, une promesse, de réussite ferme, faite à ma mère en Septembre 1986, dernier mois où je la voyais. Ensuite, un projet personnel et une supplication adressée au Christ Jésus par la Vierge Marie sa Glorieuse Mère, en Octobre 2008, à Banneux. Enfin, un rêve et une fierté de mon feu père. Comment faire pour les concilier ?

Je discutais, un jour avec *Dansou*, des revers que je subissais et de mes craintes par rapport à ces désirs et promesses dont j’étais l’incarnation, quand il me dit : « tu te plains de ton mal développement et c’est tout à fait normal. Toutefois, la situation dans laquelle tu es aujourd’hui, qu’en as-tu fais ? Face à un échec, évite de t’attarder sur les douleurs et les conséquences négatives. Reprend courage et reparcourt le chemin fait en identifiant les défaillances, les carences, etc. Si d’abord et avant tout, tu peux les identifier à l’intérieur de toi, œuvre utile tu aurais fait. Quand tu les auras identifiées, retrouvées et analysées de façon sincère et objective et qu’elles ne t’auraient pas permis de retrouver les chaînons manquants du *puzzle* du succès, alors et en ce moment seulement, tu les chercheras hors de toi. Et là, que patience, foi, courage et endurance, flair et intuition et joie guident tes pas. Fais donc de chaque situation fâcheuse de ta vie, un défi à relever pour des victoires plus grandes. Car, dans les "montagnes" de douleurs qu’elle t’inflige et qui t’affligent, si tu es attentif, tu trouveras un point positif. Fais en ta Source d’inspiration et positive-le au maximum. Ce n’est qu’ainsi que tu grandiras. Ne rien faire, c’est laisser faire. Laisser faire, c’est renoncer à sa personnalité, sa probité, sa dignité, son honorabilité et ses profondes convictions. Laisser faire, c’est alors subir. Subir, c’est mourir à la vie. Et mourir ainsi à la vie, c’est disparaître. N’abdique donc jamais, quoique tu vives ».

Je me disais que ces mots allaient m’être d’une grande aide ultérieurement, notamment dans ma vie professionnelle. Lorsque je donnais mon accord pour faire partir de cette aventure de recherche, j’étais loin de m’imaginer que j’allais dans un champ expérimental qui jaugerait mes capacités à faire miennes ces exhortations. Je m’en suis rendu compte, lorsque je me voyais être, finalement, le Sisyphes que je ne voulais pas être ; lorsque, face aux nombreuses incompréhensions, revers et incertitudes, je m’interrogeais sur l’issue à donner à cette aventure et sur la posture qu’il fallait adopter, quoiqu’il advienne. Cette recherche témoigne et émane de ces bouleversements. Elle m’a permis alors de mettre en scène et de questionner autant mon statut de chercheur que d’être. Elle m’a également permis d’être un champ d’expérimentation. Le lecteur y trouvera donc, directement ou en filigrane, les résultats de cette double expérimentation qui a renforcé mon parcours et mon être.



**La participation et l'appropriation à l'épreuve
des pouvoirs dans les projets ruraux à Cobly
(Atacora-Bénin).
Une approche socio-historique.**

TOME I



SOMMAIRE

SUBDIVISIONS	INTITULES	PAGES
INTRODUCTION GENERALE		1
PREMIERE PARTIE : Cadres contextuel, conceptuel, théorique et épistémologique		15
Chapitre I	Contextualisation de la recherche et cadre conceptuel.	17
Chapitre II	Projets participatifs : une approche par la théorie du pouvoir.	43
Chapitre III	Fondements des démarches de collecte.	61
DEUXIEME PARTIE : Approche méthodologique et pratiques participatives.		77
Chapitre IV	Enquêter sur des projets « clôturés » : une combinaison de la socio-histoire et de l'approche biographique.	79
Chapitre V	L'intervention directe de la SNV à Cobly et l'expérimentation de la participation de 1990 à 2003.	101
Chapitre VI	L'intervention indirecte des Projets belges à Cobly et l'expérimentation de la participation : une itération abstraite entre le « faire » et le « faire-faire ? ».	119
TROISIEME PARTIE : Projets, appropriations et pouvoir.		153
Chapitre VII	L'appropriation des artefacts de projets et des Organisations Paysannes.	155
Chapitre VIII	L'appropriation des savoirs et savoir-faire agricoles : des pouvoirs aux appropriations et vice versa.	179
Chapitre IX	Des trajectoires de vie aux projets et inversement.	217
CONCLUSION GENERALE		253
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		271
TABLE DES MATIERES		299
ANNEXES		307

INTRODUCTION GENERALE.

Ces dernières décennies ont été marquées par une remarquable augmentation des recherches académiques sur le thème de la participation. Bien qu'on note aujourd'hui une grande diversité des types de participation documentés et analysés, dans leur grande majorité, ces recherches ont eu pour objet la participation en développement et le partenariat, l'appropriation et la gouvernance. Trois raisons expliquent cet état de chose. La raison fondamentale est le foisonnement des projets participatifs montés et conduits depuis les années 1970s au nom des populations « pauvres ». Ensuite, il y a les écarts observés entre les prévisions et les réalisations de ces projets. Enfin, la forte résilience et/ou la reproduction des enclaves bureaucratiques qui se sont construites autour des projets et/ou de l'aide au développement. Cette thèse prend également pour objet d'observation et d'analyse des projets conduits pour régler des problèmes de développement. Ces projets étant des systèmes d'interaction complexes, elle ne les considère pas isolément, mais dans leur globalité et intègre les imbrications des différents concepts « agités ». J'appréhende cette réalité sous un angle interactionniste.

Dans cette introduction générale, j'aborde sept points. Dans une première section, je fais une brève historique de l'avènement des interventions participatives. Dans une seconde section, je restitue, de façon synoptique, les traits clés des études sur la participation, les projets et les Organisations Paysannes. Dans une troisième section, j'évoque la nécessité de cette nouvelle étude sur la participation en dépit de la pléthore de recherches conduites. De la quatrième à la sixième section, j'établis une relation entre les projets ciblés, mes questionnements et ma posture méthodologique. Dans la septième et dernière section, je décline la structure de cette dissertation.

1. Du top-down au bottom-up.

Après la première décennie du développement (1950-1960), au cours de laquelle les interventions en développement étaient basées sur l'approche orthodoxe, le constat a été fait que les pays en développement, en l'occurrence ceux de l'Afrique au Sud du Sahara, connaissaient toujours d'énormes problèmes de développement. Ces « faibles résultats avérés des stratégies de modernisation accélérée et de rattrapage économique qui suivent les indépendances mettent (alors) en cause l'ensemble des programmes de développement promus par les organismes internationaux et les coopérations bilatérales. Les critiques les plus fréquentes concernent la disproportion des équipements réalisés, l'incapacité d'assurer localement les entretiens et charges récurrentes, la multiplication sans principe des personnels d'assistance technique, la non-appropriation des projets par les acteurs sociaux et économiques locaux, etc. [Guichaoua, 1998 : 493] » (Pirotte, 2011 : 474). La gravité, quoique différentielle, des situations a contraint à des réflexions qui ont conduit à un changement d'approche. Les approches orthodoxes de développement, caractérisées par des interventions *top-down*, voire dirigistes, sont remplacées "miraculeusement" par des interventions *bottom-up* ayant la spécificité d'impliquer les bénéficiaires aux projets initiés. « L'objectif de la participation est donc de promouvoir un développement par le bas et de mettre fin au développement par le haut, empreint d'une logique exogène et descendante » (Leroy, 2008 : 53). Eu égard à cela, « la participation

devient l'axe central du discours et des stratégies de développement importées par les organisations internationales et adoptées à leur suite, par les opérateurs privés (O.N.G., associations, bureaux d'étude) » (Mathieu, 2002 : 4). Mieux, après le constat de la faillite des Etats concernés, l'entrée en vigueur des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) et leur mise en œuvre très peu concluante, la participation est devenue une conditionnalité de l'aide au développement. "Sans participation, pas de budget, pas de projet (Participation comme ticket d'entrée). Dès lors, tous les projets de développement prétendent promouvoir la participation des bénéficiaires. Le discours des organisations internationales parle même d'implication des bénéficiaires à l'ensemble des phases décisionnelles et opérationnelles, tout au long du processus du projet" (Mathieu, Op. Cit ; Leroy, 2008 : 57). « Cette participation mise en œuvre par une "technostructure" censée protéger par le haut les structures participatives des effets pervers initiés par le bas » (Chauveau, 1994 : 37) montre, à n'en point douter, que « malgré les différences dans les responsabilités, les domaines d'intervention opérationnels, la structure de gestion, toutes les organisations internationales arrivent à un certain niveau de consensus concernant les buts et les moyens du développement, et sur les virages qu'il faut opérer [Chauveau, 1994 : 27 ; Long, 2004] (Fisette et Raffinot, 2010 : 5). Dans le milieu des années 1990, de nouveaux concepts tels que la gouvernance, la décentralisation, le développement durable, l'appropriation, le renforcement des capacités, l'*empowerment*, notamment des femmes, etc. ont été plébiscités et sont devenus, avec la participation, les nouvelles "cloches" conceptuelles qui sonnent à l'horloge du développement. Ils font tous partie, comme l'écrivait Le Roy (1996), de ce "grand bazar" d'un vocabulaire creux, n'ayant par lui-même aucun sens particulier, mais devant être précisément lu « en creux » parce qu'il ne dit pas explicitement ce qu'il est. Toutefois, ces expressions nouvelles sont adoptées, sans que les composantes de la communauté internationale ne s'entendent sur leurs contenus opérationnels réels. Localement, ces Buzz Word¹ sont validés et coptés avec empressement, de sorte que chacun et tous, sans en cerner réellement les contours et les implications véritables, s'en fait, bien souvent maladroitement, expert.

Dans le but de leur donner un sens opérationnel, depuis les années 1970's, des centaines de millions d'organisations ont été suscitées. Au Bénin, cette explosion organisationnelle a été surtout notée dans le secteur agricole à cause de sa libéralisation consacrée par la signature, en 1991, de la Lettre de Déclaration des Politiques Agricoles. Dans les milieux ruraux, cette floraison organisationnelle visait deux objectifs. Il s'agit d'abord de compenser les insuffisances de l'Etat² et ensuite de faciliter une gestion déléguée des projets qui remplit les critères d'efficacité tout en limitant les coûts de fonctionnement (Leroy, 2008 : Op. Cit ; Lavigne Delville, 2015 : Op. Cit). Les projets néerlandais et belges que j'³ai retenus se sont inscrits dans cette tendance de valorisation des organisations locales.

¹ « *Buzzwords* » (bonne gouvernance, décentralisation, participation, appropriation, société civile, etc.) empruntés _ pour certains avec régularité et tellement de latitudes_ aux disciplines des sciences sociales (Pirotte, 2011 : 473).

² « En même temps que les changements dans les politiques macro-économiques sont imposés par l'ajustement structurel, il s'agit de les accompagner par des réformes institutionnelles qui favorisent les initiatives privées (Banque Mondiale, 1994). L'idée est de mettre en place une nouvelle gestion publique qui permette la participation des populations et le développement local ; ceci afin d'assurer l'émergence d'organisations destinées à prendre le relais de structures étatiques jugées inefficaces et de bureaucraties considérées comme inadaptées » (Leroy, 2008 : 62).

³ Il est parfois « dégoûtant » et « irritant », de voir l'anthropologue ou le sociologue offrir un pan de lui-même dans sa recherche. Cette tentative de plus en plus croissante, dans certains écrits, poussent Olivier de Sardan (2008 b: 165-206), à prévenir contre l'usage excessif de ce « je » qui parfois éclipsé les données empiriques. L'anthropologue qui l'utilise s'incruste dans un genre impressionniste reposant sur la dramatisation d'épisodes fugitifs vécus sur le terrain (Olivier de Sardan, 2008a : 170). J'entends et je comprends bien cette mise en garde. Mais j'utiliserai dans cette dissertation le « je » là où il sera question pour moi de prendre position sans faire recours aux données produites. Pour le reste j'utiliserai le « nous » conventionnel.

2. Bref détour sur les études sur la participation, les projets et les organisations paysannes.

L'inflation des thèmes participation, partenariat, gouvernance et appropriation notée depuis les années 1990s n'est pas sans « revêtir des aspects "paradoxaux ou ambivalents" » (Comité Editorial, 2011 : 5). Ces paradoxes et ambivalences ont largement fait l'objet d'analyses et d'études dans divers contextes, dont les contextes africains. « Un regard ne serait-ce que rapide porté sur cette littérature consacrée aux pays du sud depuis les années 1950s permettrait de mobiliser un ensemble d'interprétations déjà disponibles et validées et ainsi de faire l'économie de leur réinvention constante. Il est vrai, que les pratiques de réinventions cycliques et de productions contingentées à des micros champs géographiques et cognitifs, plutôt que sur la capitalisation des savoirs et la comparaison sont l'une des marques de fabrique des sciences sociales » (Fukuyama, 2004 : 129 cité par Darbon, 2009 : 6). C'est ce regard rapide que je jette ci-dessous.

« Si les travaux pionniers relevaient surtout de la théorie politique, les contributions ultérieures se diversifieront et émaneront de domaines aussi divers que les études urbaines, la science politique, la sociologie, le droit, l'anthropologie, l'histoire, la philosophie, la psychologie, la communication, etc. Une telle diversification est significative en même temps d'une ingénierie et d'un champ professionnel de la participation, d'un champ d'étude qui met résolument de côté l'idéalisme qui avait caractérisé certains travaux des années 1970s sans pour autant réduire la participation à un simple masque idéologique dissimulant la reproduction des inégalités » (Comité Editorial, 2011 : 6). « Ce qui frappe dans l'évolution des recherches sur la participation, quel qu'en soit l'objet et la discipline, c'est que l'on peut y observer, la succession de deux phases plus ou moins marquées : un moment normatif et un moment descriptif. Dans le premier temps, les phénomènes de participation font l'objet de discours antagonistes qui relèvent souvent plus de la projection que du constat. Entre idéalisation et stigmatisation, l'objet participatif reste à ce stade en lui-même méconnu. Dans un second temps, les études de cas et les comparaisons fines vont intervenir. Ce moment verra les dispositifs participatifs⁴ étudiés en situation et pour eux-mêmes. La focale est mise sur l'analyse des processus et sur l'observation concrète plutôt que sur les affirmations générales et les déclinaisons à l'infini de l'idéal participatif. Cette focalisation cherche à identifier les effets de ces dispositifs. L'observation des procédures et l'étude des dispositifs montrent, la plupart du temps, que bien peu de ce qui est attendu se produit, dans l'immense majorité des cas » (Blondiaux & Fourniau, 2011 : 15-23).

En dehors des domaines de recherche, les focales d'analyse ont également varié en fonction des disciplines. « Les sciences politiques ont analysé la politique publique, au travers de trois questionnements qui ne sont pas indépendants les uns des autres. La première approche met l'accent sur la genèse des politiques publiques et cherche à répondre à la question "comment naissent et se transforment les politiques publiques ? "La recherche consistera à « raconter l'histoire » d'un changement (...). La deuxième approche se focalise sur l'étude de la boîte noire de l'Etat (comment fonctionne le système d'action concret à travers

⁴ Entendus ici "comme tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modérer, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants" un assemblage d'instruments, de règles et d'acteurs selon Foucauld, (Agamben, G., Qu'est-ce qu'un dispositif?, Paris, Rivages, 2007: 31 in Blondiaux & Fourniau, 2011: 28).

lequel est élaborée et mise en œuvre une politique publique ?). La troisième approche pose le problème des effets des politiques publiques sur la société (comment évaluer ou mesurer l'impact d'une politique dans le champ social et économique ?). Il s'agit alors de déterminer en quoi la politique publique étudiée a modifié le tissu social qu'elle cherchait à affecter et dans quelle mesure ses effets sont conformes aux attentes des décideurs. Le premier questionnement relève prioritairement des sciences politiques, le second des sciences de l'administration et le troisième de la sociologie et de l'économie » (Muller, 1990 : 89-90). A travers cette dernière focale, les chercheurs ont tenté de comprendre l'Etat en action (Jobert, 1985 ; 2004), l'Etat au concret (Padioleau, 1982), la façon dont les politiques publiques sont conçues et mises en œuvre, dans des jeux d'acteurs complexes, entre idées, intérêts et institutions (Gaxie, 1997 ; Palier et Surel, 2005), entre pouvoir central et pouvoir local (Grémion, 1976). Elle s'interroge sur les processus de construction et de publicisation des problèmes collectifs (Céfaï, 1996 ; Hassenteufel, 2010 ; Céfaï et Terzi, 2012 ; Zittoun, 2013 a), sur les conditions du changement dans les politiques publiques (Palier et Surel, 2010) et sur les liens complexes entre politiques sectorielles et jeux politiques (Smyrl, 2002). Avec la question des « instruments de l'action publique » (Lascoumes et Le Galès, 2005 a), elle retrouve la vieille question de la mise en œuvre et des « *implementation gaps* » (Pressman et Wildavsky, 1984 (1973) ; May, 2003). « Le tournant néo-libéral (2000) oblige l'analyse des politiques publiques à dépasser une approche largement stato-centrée et à prendre acte de la diversité des acteurs, publics, privés et associatifs, parties prenantes de la production et de la mise en œuvre des politiques publiques et de la multiplication des échelles de gouvernance » (Lavigne Delville, 2015 : 24-25). Si les travaux de Herbert Simon⁵ ont largement contribué à ce changement de focale dans l'analyse des politiques publiques et au renouvellement de son objet en sociologisant l'analyse des relations de pouvoir et des jeux d'acteurs dans les institutions ; "le terme action publique" consacre ce tournant. Les politiques publiques sont alors considérées comme des actions collectives qui méritent d'être analysées autour de conceptions et de visions du monde, d'idées, d'intérêts et d'institutions [Palier et Surel, 2005], dans une perspective constructiviste" (Lavigne Delville, Op. Cit. : 25).

En ce qui concerne la socio anthropologie « dans le tournant des années 1990s, une abondante littérature, tant académique que développementiste, valorise et discute autant les projets, le développement que l'effervescence associative indiquée plus haut. Elle le fait sous l'angle des initiatives locales et de l'enchâssement social des dynamiques associatives, d'un côté, des processus politiques de transition et de consolidation démocratique de l'autre » (Lavigne Delville, Op. Cit. : 18). En effet, la socio anthropologie du développement s'est longtemps évertuée, dans des cadres micro, a documenté et analysé les interrelations et interactions qui émergent dans des interfaces développeurs–développés. « Elle est restée ainsi très centrée sur ces interactions locales » (Lavigne Delville, 2015 : 21). Pour pouvoir être porteuse de cette grande contribution, "la sociologie et l'anthropologie ont, selon Muller [2000], sociologisé l'analyse des politiques et actions publiques en se positionnant en aval des processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques et actions publiques" (Fisette et Raffinot, 2010 : 11). "Les apports se sont concentrés sur la figure des courtiers locaux, le questionnement des arènes politiques locales et les recompositions des pouvoirs locaux suscitées par les politiques de décentralisation, le questionnement des rapports entre populations et

⁵ H. Simon (1957), *Administrative behavior. A study of Decision-Making Process in Administrative organisations*, New York, Free Press

agents dans les services publics (santé, gouvernance des services publics/collectifs, bureaucratie, etc.). Ces recherches sur les services publics ont conduit à la fin des années 2000 à s'interroger sur les réformes successives liées aux modes développementistes. De même, les difficultés et contradictions des politiques sectorielles sont bien analysées, par « le bas », dans certains secteurs. Du côté anglo-saxon, l'accent a été davantage mis sur les institutions d'aide, notamment les questions de bureaucratie, de courtage et de traduction par les agents de développement eux-mêmes, des effets de l'aide (moins centré sur le local et sur les bénéficiaires), du fonctionnement au quotidien des institutions d'aide. Ce dernier axe a glissé vers une « socio-anthropologie des professionnels de l'aide » et du quotidien des travailleurs de l'aide. La question des politiques publiques, bien que non négligée, demeure un nouveau champ pour l'anthropologie. On va encore vers une « anthropologie des politiques publiques » parce que les travaux menés s'intéressent avant tout aux discours, aux enjeux de pouvoirs sous-jacents aux catégorisations des politiques, à l'expertise et à la consultance" (Lavigne Delville (Op. Cit. : 22-24). « Plus empiriques et plus proches donc des acteurs, les recherches conduites sous la bannière de la sociologie anthropologie ont joué le rôle du « rappel au réel⁶ » pour montrer au monde en développement, aux développeurs en particulier, le décalage entre les discours et les pratiques [Olivier de Sardan, 2001]. Ainsi, ils ont contribué à remettre en cause le rationalisme qui fonde la conceptualisation du processus d'élaboration et les approches de mise en œuvre des politiques suivant un modèle technocratique [Majone et Wildavsky, 1979] » (Fisette et Raffinot, 2010 : 11-12). « L'impression de gâchis, d'une concentration de forces trop grandes sur un objet qui n'en vaudrait pas la peine est souvent renvoyée aux chercheurs qui travaillent sur ce versant des dispositifs participatifs. Or, l'invalidation des effets supposés et attendus de la participation constitue en elle-même un résultat scientifique non négligeable. L'important étant moins de conclure à l'efficacité ou à l'inefficacité des dispositifs participatifs que d'analyser les raisons susceptibles d'expliquer de tels résultats. Ce qu'ont montré les recherches les plus intéressantes en ce domaine, c'est qu'il était indispensable de pratiquer à la fois la comparaison et la contextualisation pour analyser ce qui se joue dans les épisodes participatifs » (Blondiaux & Fourniau, 2011 : 15-23). Dans le même temps, « des travaux critiques⁷ interrogent ces dynamiques » (Lavigne Delville, 2015 : 18). Comme le restitue si bien Lavigne Delville (2015), de nos jours, de nombreux auteurs néo-dépendantistes font des études qui tentent de prouver que les dispositifs d'aide et tout l'arsenal qui va avec eux sont des instruments de domination des pays occidentaux sur le reste du monde, des tentatives pour « gouverner à distance » les marges du système capitaliste [Duffield, 2001], pour discipliner les sociétés, en rendant techniques les modes de gestion du politique [Li, 2011], dans une logique globale de « bureaucratisation du monde à l'ère néo-libérale » [Hibou, 2012]. Ces analyses, poursuit-il, éclaire incontestablement des dimensions essentielles des processus en cours. "Elles ont l'avantage de clairement réintégrer la question des enjeux de pouvoir internationaux et de raccorder les politiques d'aide aux

⁶ Cela fait référence ici au fait que n'eût été ces recherches nul n'aurait su ce qui se passe au sein des dispositifs d'intervention en développement en dehors des annonces des porteurs. Derrière ce qualificatif de « rappel au réel » réside donc l'idée que ces études ont permis de révéler le vécu concret, réel, objectif, etc. de ces projets. C'est cette révélation du « réel » qui a donné à analyser les logiques d'acteurs qui truffaient les projets et les éloignaient de leurs objectifs initiaux, c'est aussi cela qui a permis de découvrir et de thématiser les nombreux types d'appropriation qui existent au cœur d'un projet. Pour moi, cela est expressif de la réalité des projets. Ce qui est essentiel aussi dans ce qualificatif, c'est de ne pas y trouver une uniformisation de ce « réel », sa généralisation d'un projet à un autre. Il est en même temps porteur de réalités différentielles lorsqu'on va d'un projet à un autre. C'est pour cela que je maintiens cette qualification utilisée par Olivier de Sardan, mais aussi de nombreux autres auteurs tels que Mongbo, Blundo, Jacob, Chauveau, Boiral, Lavigne Delville, Atlani Duault, etc.

⁷ En langue anglaise dès la fin des années 1980s et avec quelques années de décalages, et de façon beaucoup moins marquée, en langue française.

processus plus large de la globalisation" [Bierschenk, 2009]. Cependant, elles demeurent souvent assez macroscopiques, plus théoriques qu'empiriques. (...) Leurs analyses tendent à surestimer le caractère cohérent et intentionnel des stratégies des acteurs internationaux, à sous-estimer les clivages en leur sein, à sous-estimer les flous et incertitudes des politiques et des dispositifs, les capacités locales de négociation ou de subversion, à négliger la diversité des politiques et des dispositifs. Elles s'appuient plus sur une analyse *a priori* que sur des enquêtes empiriques approfondies (Lavigne Delville, 2015 : 20-21).

Ces différentes disciplines ont le mérite de s'intéresser aux « médiations institutionnelles et humaines » [Baré, 1997] à l'analyse des logiques sociales et comportements d'acteurs qui donnent une forme concrète aux politiques publiques (Fisette et Raffinot, 2010 : 11), notamment sur son versant projet. Cette analyse et cette contextualisation des logiques des multiples acteurs qui interviennent dans les politiques publiques établissent un pont entre la socio-anthropologie du développement et la sociologie politique de l'action publique. « Cette perspective éclaire d'un nouveau jour la production et la mise en œuvre des politiques publiques en Afrique » (Lavigne Delville, 2015 : 25-26).

Cependant, la plupart de ces études qui ont eu généralement pour cadre d'analyse les interfaces actives de gestion de projet, bien qu'ayant permis une accumulation de connaissances d'une extrême richesse (Blondiaux & Fourniau, 2011 : 15), ne se sont réellement pas intéressées à ce que produisent les approches participatives et les approches dérivées ou connexes par-delà les enchevêtrements des logiques d'acteurs, par-delà les accaparements, par-delà les dérives, par-delà les démembrements, par-delà les insuffisances mêmes de l'approche participative et par-delà les normes pratiques et les multiples attermolements de la gouvernance locale, de la gouvernance des services et biens publics locaux et étatiques, etc. La plupart ne partent pas d'un cas concret, empiriquement attesté, pour analyser les réels effets des projets sur les bénéficiaires des décennies après leur fermeture. Partir du prisme de la socio-anthropologie pour mesurer les effets de la participation sur les bénéficiaires eux-mêmes « pose d'évidentes questions méthodologiques, qui, jusqu'à présent n'ont pas été résolues » (Mazeaud, 2009). En effet, « l'identification des effets de la mise en place de structures participatives sur le processus de décision ou les configurations d'acteurs, suppose un travail de contextualisation et une prise de distance par rapport aux situations concrètes de mise en œuvre (et/ou de délibération) qui rendent la tâche du chercheur sans doute impossible. Entre les approches micro et méso de la participation, des passerelles devront être établies qui n'ont pas toujours pu se mettre en place » (Blondiaux et Cardon, 2006 : 76). Comme l'écrivent Fontaine et Hassenteufel, « on retrouve là une difficulté classique de la sociologie de l'action publique, à savoir que l'analyse du changement requiert d'articuler ces deux niveaux d'analyses et de réintégrer dans un temps long les analyses attentives des dynamiques micro du changement, c'est-à-dire de ces changements à la marge qui ne sont pas toujours ceux qu'on attend et/ou ceux qui sont mis en avant (cités par Mazeaud, 2009 : 7-8). Il est indispensable donc de contextualiser des cas et de les documenter de façon sérieuse pour y arriver. Il ne revient pas au chercheur que je suis d'évaluer les effets des projets participatifs, mais aux bénéficiaires eux-mêmes d'en apprécier la portée. « Le problème que pose la contextualisation dans ce cas, est qu'il requiert d'analyser avec la même rigueur ce qui se passe dans le dispositif (donc dans l'interface développementiste

active), et ce qui se passe en dehors du dispositif (donc hors⁸ de cette interface) quand les interventions en développement « ont mis la clé sous le paillason », pour comprendre comment les deux s'articulent » (Mazeaud, 2009 : 7). "En ce sens, il semble que l'heure n'est plus seulement à l'approfondissement des recherches sur la matérialité active de la participation, mais aussi à celle de leur décentrement vers les processus de publicisation et les effets en s'appuyant notamment sur les acquis de la sociologie de l'action publique" (Mazeaud, 2009 : 9) et de la socio-anthropologie du développement. C'est dans ce schéma que j'inscris cette recherche.

3. Penser et vivre les interventions en développement et après ?

Selon une typologie proposée par Severino et Charnoz (2005) et reprise par Jacquemot (2007 : 166), « on distingue traditionnellement trois modalités d'aide : (1.) l'aide-projet ou le donateur finance une opération précise, en vérifie les étapes de mise en œuvre et liquide en général lui-même la dépense ; (2.) l'aide-programme qui consiste dans le financement d'une politique sectorielle et prend la forme d'un décaissement dans un « pot commun » de bailleurs de fonds, géré selon des modalités spécifiques mais paritaires ; (3.) l'aide budgétaire globale qui transfère toutes les ressources directement sur le budget du bénéficiaire » (Cf aussi Thomas Bierschenk, 2014 : 75). Je parle ici de la première modalité, notamment en m'orientant résolument vers les effets.

Après les nombreuses études sur les projets, est-il encore opportun de se lancer dans une thèse sur les questions liées aux projets ? Cette question semble plausible du moment où d'innombrables recherches scientifiques aussi variables, complémentaires que contradictoires ont été conduites sur le sujet, comme je viens de le montrer. Toutefois, si on s'entend que la vie est dynamique, ce dynamisme frappe aussi la sphère de gestion des projets. En effet, plusieurs paramètres justifient, comme l'a indiqué Lavigne Delville (2015), aujourd'hui encore les recherches et les études sur les projets. Premièrement, les changements dans les méthodes de formulation, la formulation de nouvelles focales d'actions, les nouvelles finalités diverses

⁸ « Interfaces typically occur at points where different, and often conflicting, lifeworlds or social fields intersect, or more concretely, in social situations or arenas in which interactions become oriented around problems of bridging, accommodating, segregating or contesting social, evaluative and cognitive standpoints. Interface analysis aims to elucidate the types and sources of social discontinuity and linkage present in such situations and to identify the organisational and cultural means of reproducing or transforming them. Elle a les caractéristiques suivantes: •Interface as an organised entity of interlocking relationships and intentionalities; Interface as a site for conflict, incompatibility and negotiation; Interface and the clash of cultural paradigms; The centrality of knowledge processes; Power as the outcome of struggles over meanings and strategic relationships; Interface as composed of multiple discourses; Interface and planned intervention » (Long, 1999). « Il a toujours existé une sorte de contrepoids à l'analyse structurelle, quoique moins bien articulé jusqu'à une période relativement récente, dans la littérature sur le développement. C'est ce que j'appelle le paradigme orienté vers les acteurs. Ce qui sous-tend (soit explicitement ou implicitement) cet intérêt pour les acteurs sociaux est la conviction que, même si certains changements structurels importants peuvent résulter de l'impact de forces externes (dues à la pénétration du marché ou de l'Etat), il est théoriquement peu satisfaisant de baser une analyse sur le concept de détermination externe. Toute forme de domination externe entre nécessairement dans les espaces de vie actuels des individus et des groupes sociaux qu'elle affecte, et est de ce fait transmise et transformée par ces mêmes acteurs et structures. De même, si des forces sociales "éloignées" et de grande envergure altèrent les trajectoires de vie et le comportement des individus, elles ne peuvent le faire qu'en façonnant, directement ou indirectement, les expériences quotidiennes et les perceptions des individus concernés. (...) On a donc besoin, pour comprendre le changement social, d'une approche plus dynamique qui mette l'accent sur l'interaction et la détermination mutuelle des facteurs et des relations "internes" et "externes", et qui reconnaisse le rôle central joué par l'action et la conscience humaines » (Long, 1994). Selon Olivier de Sardan, (1995 : 7), la « Configuration développementiste » est un univers largement cosmopolite d'experts, de techniciens, de chefs de projets, d'agents de terrain, qui vivent en quelque sorte du développement des autres et mobilisent ou gèrent à cet effet des ressources matérielles et symboliques considérables. Le développement dans sa forme opérationnelle transite par ces gens qui constituent l'interface incontournable entre un « projet » et ses destinataires (Op. Cit : 153). Il est également et clairement un lieu d'affrontement « politique », un enjeu où chacun joue avec des cartes et des règles différentes, une confrontation de plusieurs « structures d'action collective » ou « systèmes organisés » (Op. Cit : 173), une « arène » où des groupes stratégiques hétérogènes s'affrontent, mus par des intérêts (matériels ou symboliques) plus ou moins compatibles, les acteurs ayant des pouvoirs relationnels inégalement distribués (Op. Cit : 174). Eu égard à tout cela, **l'interface ou interface développementiste** dans cette dissertation correspond aux espaces réels ou forme arène où se structurent et/ou se déstructurent les interactions dans le cadre de projet. "Le « point-d'impact » des politiques de développement sur les populations concernées, autrement dit l'espace social où s'opère l'interaction entre opérations de développement (...) et groupes cibles, est, à cet égard, un niveau stratégique d'investigation, pour lequel l'enquête de terrain intensive de type socio anthropologique est particulièrement adaptée" (Olivier de Sardan J.-P., 1995). Le Hors Interface dont je parle c'est toutes les dynamiques qui sortent du cadre sus indiqué et surtout quand les projets ont fermé leurs portes.

assignées aux projets, les variations dans les techniques de mise en œuvre, les multiples instruments mobilisés, complémentairement à l'« instrument projet » et la forte sectorialisation de l'approche d'intervention par les projets. Deuxièmement, les dynamiques du complexe développeur, de l'aide au développement lui-même, des fonctions jouées par le projet et la forte concentration des études antérieures sur l'interface active délaissant ainsi les versants amont et aval. Troisièmement, la myopie, l'iconoclastie, l'autisme et l'amnésie des porteurs de ces projets et la mauvaise gestion des incertitudes auxquelles ils se trouvent confrontés. Quatrièmement, le degré et la puissance de circularité des solutions aux problèmes sociaux⁹ qui s'incrémentent dans la globalisation et interpellent les principes d'appropriation. Voilà autant d'éléments qui offrent de nouvelles opportunités et de nouvelles perspectives d'analyse et qui poussent à régulièrement investiguer l'univers des projets. Ils offrent des possibilités d'études autant disciplinaires qu'interdisciplinaires.

Saisir aujourd'hui l'instrument projet objet d'expertise, requiert de faire des analyses sur tous ses compartiments et donc d'ouvrir (re) la « boîte noire » de chacune des séquences proposées par Jones (1970). Si l'identification et le développement du programme sont largement étudiés en sociologie politique, la mise en œuvre largement étudiée en socio-anthropologie du développement, les impacts ont été marginalement documentés à travers des évaluations¹⁰ stéréotypées et fortement calquées sur les objectifs initiaux du ou des projet-s. Or, les impacts d'un projet ne découlent pas uniquement de la vérification de la causalité entre paramètres de départ et résultats obtenus en mettant en exergue les questions d'efficacité, d'efficience, de cohérence et de pertinence. « Les effets attendus et que l'on cherche à vérifier peuvent être extrêmement variés. Ils peuvent porter sur les acteurs au plan individuel, leurs capacités d'agir (problématique de l'*empowerment*), leurs opinions, leur niveau d'information ou d'acceptation de l'autre. Ils peuvent porter sur les rapports de force entre groupes, les situations de domination ou d'injustice ou les représentations sociales d'un phénomène » (Blondiaux et Fourniau, 2011 : 21). Ils sont souvent dans l'ordre des inattendus et vont au-delà des termes du projet. Le versant "après projet" étant très peu investigué, j'ajouterai, aux paramètres non étudiés par la socio-anthropologie, la nécessité d'ouvrir la « boîte noire de l'aval ». Ce qui s'y passe est tout aussi intéressant à analyser que ce qui se passe dans l'interface active. Les thématiques de cette thèse et du programme dont elle relève trouvent leur pertinence dans cette nécessité. En effet, cette recherche s'inscrit dans un programme de recherche interuniversitaire dénommé « Développement rural participatif au Bénin : leçons d'expérience ». Ce programme vise à analyser les dynamiques à moyen terme suscitées par des dispositifs d'intervention mis en œuvre par des agences de coopération et leurs partenaires locaux entre 1988 et 2008 dans le Nord-Ouest du Bénin. Il s'est donné au départ trois pistes (clés) principales de recherche. Ces pistes sont construites autour des questions de participation, de partenariat et d'appropriation. Ces dernières ont été, en conformité avec les dynamiques internationales sur les questions de développement, affichées de manière croissante par les agences de coopération et implémentées à travers des dispositifs d'intervention visant à renouveler le développement rural et à laisser des impacts durables (bien au-delà des

⁹Pour cause de contraintes académiques, les données que j'ai collectées dans ce sens et qui m'ont permis de soumettre deux articles au colloque de l'APAD édition 2015 tenue à Cotonou ne pourront pas être intégrées et analysées dans cette thèse.

¹⁰ Il s'agit, comme le souligne Leca, de « l'activité de rassemblement, d'analyse et d'interprétation de l'information concernant la mise en œuvre et l'impact de mesures visant à agir sur une situation sociale » (Cité par Muller, 1990 : 115).

durées formelles de projet) au niveau des capacités de production et d'accès à des revenus, mais aussi et surtout, au niveau de la structuration de capacités d'action collective et de développement socio-économique.

Pour conduire cette recherche, je me suis appuyé principalement sur le courant dit de socio-anthropologie du développement. Ce courant se distingue des nombreuses évaluations souvent encore conduites aujourd'hui par des sociologues et anthropologues qui ont pour vocation première de justifier la pertinence des financements et des axes d'interventions des projets.

4. Des projets reçus par Cobly...

Cette recherche prend pour zone d'attention la commune de Cobly au Nord-Ouest du Bénin. Cette commune a reçu depuis les années 1990s, quatorze dispositifs d'intervention dans le domaine de la santé, dont un néerlandais, vingt-cinq dispositifs dans le secteur de l'agriculture et la gestion durable des ressources naturelles, dont quatre néerlandais et quatre belges et cinq dispositifs dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, dont un néerlandais, un belge et un cogéré par les deux coopérations (HAADI). En dehors de cela, elle a également reçu six dispositifs dans le domaine de la décentralisation et du développement local, dont un belge et deux néerlandais, un dispositif dans le domaine de la justice, trois dispositifs dans le domaine de l'éducation, deux dispositifs dans le domaine de la micro finance et deux dispositifs dans le domaine de la promotion et de la sauvegarde des droits des femmes (voir annexe pour détails). Ces chiffres, issus d'un répertoire réalisé à partir de documents et validé à dire d'acteurs au cours d'une séance d'échanges¹¹ avec les acteurs locaux clés, sont souvent loin de la réalité. Ce qui est important à constater ici, c'est la quantité de dispositifs qui se sont déployés dans cette commune depuis ces années. C'est en effet cette importance et cette diversité des appuis reçus qui ont milité pour son choix parmi les trois communes (Boukombé, Cobly et Matéri) que compte cette zone ouest. De même, il est important de voir la quantité de dispositifs d'intervention qui se sont focalisés sur le secteur agricole, simultanément ou successivement. C'est également ce qui justifie le choix des dispositifs d'intervention dans le domaine agricole.

En fonction des capacités dont disposent les populations de cette commune, et/ou en vue de renforcer ces capacités, tous ces dispositifs d'intervention, en l'occurrence ceux néerlandais et belges que j'ai retenus¹², y ont injecté d'énormes ressources. La gestion de ces ressources s'est faite en grande partie par l'entremise des organisations de producteurs¹³ qu'ils ont suscitées. En optant pour l'implémentation de leurs dispositifs via ces organisations, ces coopérations y ont vu des creusets de libération du "capital humain" en vue d'agir sur différents plans au fond très hétérogènes. Il s'agit de l'accroissement des revenus des unités de production des ménages, du renforcement des capacités de négociation, du renforcement des pouvoirs des acteurs et de leur autonomie et de l'amélioration de la gestion des services sociaux et communautaires et des affaires publiques, non pas perçue comme action de citoyenneté (au niveau public), mais comme gestion des biens publics et artefacts issus des interventions en développement. De même, ces coopérations ont décidé,

¹¹ Tenu le 09 Septembre 2013 au Centre de Lecture et d'Actions Culturelles (CLAC) de Cobly Centre.

¹² Ce choix est intrinsèquement orienté par les coopérations ciblées par le PIC dans le cadre duquel cette thèse a été réalisée. Stratégiquement et en vue de comparaisons enrichissantes, il a été retenu d'investiguer dans l'Ouest les coopérations belge et néerlandaise parce qu'elles y ont concentré leurs interventions et dans l'Est les coopérations allemande et belge. Les collectes de données ont révélé d'autres acteurs dont la concentration n'est pas moins forte dans ces différentes zones. Ces derniers ont été, *peu ou prou*, pris en compte.

¹³ Concept couramment usité et partagé par les acteurs pour désigner les Organisations Paysannes.

ce faisant, d'œuvrer pour une meilleure structuration des bénéficiaires en vue d'atteindre aisément les résultats visés (niveau catégoriel ou communautaire). Cette ambition conférée aux organisations micro-locales, locales, communales et départementales de producteurs, est allée de pair avec leurs spécialisations accrues, leur restructuration et une segmentation et/ou une banalisation des organisations préexistantes.

5. ...à mes questionnements...

En optant pour cette recherche, j'ai décidé de me concentrer sur le développement rural en prenant pour focale ces Organisations Paysannes (OP). Partant des projets des coopérations néerlandaise et belge, j'ai analysé les logiques d'action. Pour y parvenir, j'ai regardé les approches participatives, les modes d'organisation des producteurs utilisés, les systèmes d'apprentissage institués, les mécanismes d'appropriation mis en place et enfin les conditions de vie de quelques producteurs, notamment responsables d'OPs en terme de Pouvoirs d'Agir. L'approche a consisté, par rapport à chaque thématique, à mettre les conceptions face aux pratiques et aux vécus et à analyser les effets induits et les dynamiques qui ont subsisté. Ce qui m'intéresse, c'est donc moins la nature de la participation, du partenariat, de l'appropriation que les effets produits par la confrontation des logiques, *a priori*, proposées en leur nom et des logiques et stratégies des acteurs locaux cibles ou intermédiaires de divers ordres. Toutefois, je ne peux pas questionner les effets induits en termes de pratique organisationnelle, d'*empowerment* et de développement des pouvoir d'agir, sans comprendre comment la participation, le partenariat et l'appropriation ont été pensés et expérimentés. Analyser, par l'entremise des OPs, les configurations concrètes prises par la participation, le partenariat et l'appropriation suppose aussi de décrire et de commenter les formes d'organisation des producteurs qui ont été promues. L'approche que j'ai utilisée m'a contraint à remonter toute la « filière » des projets, c'est-à-dire de la conception à la clôture. Cependant, dans le cadre de cette dissertation, je n'exploite que les données concernant la participation et l'appropriation. Les questions qui permettent d'atteindre les objectifs visés à travers cette recherche se formulent ainsi qu'il suit : comment les conceptions de la participation des agences néerlandaise et belge ont-elles été expérimentées à Cobly ? Quelles formes d'appropriation-s ont rendu possible ces expérimentations de la participation et les pouvoirs médiatisés et mobilisés au cours de la mise en œuvre de leurs projets? Quels pouvoirs ces appropriations confèrent-elles aux bénéficiaires ? Pour répondre à ces questions, il m'est revenu, de façon méthodologique et méthodique, de questionner ce que les coopérations néerlandaise et belge ont prévu faire à Cobly dans le secteur agricole avec les OPs, ce qu'elles y ont fait, comment elles l'ont fait, ce qui reste de ce qu'elles ont fait et avec quels effets sur les bénéficiaires.

6. ...et à ma posture méthodologique.

Cette recherche vise donc à jeter un regard rétrospectif sur deux décennies (20-25 ans) d'interventions contemporaines localisées des coopérations néerlandaise et belge. Ce regard rétrospectif sur un lieu et des personnes ayant connu un enchevêtrement et/ou une coexistence de dispositifs participatifs sur une durée de 20 à 25 ans, oblige à intégrer, de façon ferme, les facteurs temporels et contingents, l'hétérogénéité des acteurs, la transformation des institutions publiques et politiques, les changements de paradigme au niveau des institutions porteuses de l'aide au développement, les variations dans les modalités d'implémentation des projets par les agences de coopération, etc. « Lorsque l'on veut comprendre les

processus qui conduisent à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques (et cerner les effets induits), il est essentiel d'avoir en mémoire qu'une politique publique n'est pas un processus de décision abstrait dont on pourrait saisir le sens de l'"extérieur" en se limitant à identifier les déterminants structurels ou les contraintes qui pèsent sur elle. Il est donc indispensable d'ouvrir la "boîte noire". Le faire, signifie d'identifier les acteurs qui participent au *policy-making* pour analyser leurs stratégies et comprendre les ressorts de leurs comportements » (Muller, 1990 : 31). Cette reconstitution s'appuie sur une recherche de type documentaire (le passé) et sur une recherche de terrain (le présent et le passé). Elle est donc plus périlleuse qu'une recherche sur un projet en cours ou tout juste clôturé. Ce caractère périlleux se justifie par le recours à la mémoire individuelle et collective¹⁴ et la mobilisation d'une démarche de reconstruction-interprétation de la production du passé à partir d'une réalité qui n'est plus strictement encadrée par les logiques de projet et dont les acteurs, les enjeux, les OPs, etc. ont disparu et/ou se sont transformés. « c'est en portant une attention particulière aux trajectoires des acteurs, à leurs intentions tout autant qu'au contexte qui s'impose à eux qu'il est possible de faire ressurgir les controverses, les concurrences, les débats dont les issues sont cristallisées dans des objets politiques qui nous sont devenus trop familiers pour qu'on puisse les voir. (...) En restaurant l'historicité des objets qui nous entourent, l'ambition serait de voir "comment le passé pèse sur le présent" [Noiriel, 2006] » (Payre, 2009 : 72). Cela aide à éviter l'amnésie collective et à donner sens à des faits à matérialité passive qu'on ne peut saisir que par une démarche rétrospective.

L'approche que j'ai utilisée est alors à la fois compréhensive, ancrée, comparative et engagée. En dehors de la clarification des configurations des concepts de participation et d'appropriation, cette recherche part du principe qu'autant les capitaux, dont la mobilisation a été rendue possible par ces dispositifs d'intervention, structurent ou déstructurent la trajectoire des bénéficiaires, autant leurs trajectoires peuvent structurer ou déstructurer ces capitaux et les rendre utiles ou inutiles. Il m'est apparu, que les facteurs qui fondent ces structurations et déstructurations s'incrustent dans les décisions prises par les acteurs sur ces trajectoires et les types de pouvoirs qu'ils revendiquent. J'ai donc compris que dans une recherche portant sur un objet ayant une « profondeur rétrospective » (Bertaux, 1997 : 110 ; Buton et Mariot, 2009 : 72), il est illusoire de considérer les acteurs impliqués dans la gestion des différents projets comme de simples agents porteurs de structures ou d'institutions, mais comme « des producteurs actifs du social, des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur, par le biais de leurs systèmes de valeurs. (...) Le but ici n'est pas uniquement la compréhension de ces savoirs mais leur explication compréhensive » (Kaufmann, 2007 : 26 ; 2014 : 24). Je n'ai pas choisi de donner des contenus *a priori* aux concepts sus indiqués et d'aller vérifier leur effectivité ou non sur le terrain. J'ai décidé de les utiliser comme pistes d'entrée dans le matériau et balises de travail de terrain tout en mettant à l'épreuve les normes proposées par les coopérations néerlandaise et belge. Cette élaboration progressive est favorisée par l'approche inductive utilisée. Ma posture méthodologique relève certes de la « socio-anthropologie du développement et des espaces publics, avec son exigence d'analyses empiriques fondées sur la "rigueur du qualitatif" » (Lavigne Delville,

¹⁴ On sait que les institutions de développement ne cultivent pas particulièrement la mémoire de leurs interventions. Cette thèse y contribue.

2015 : 29), notamment sur l'épistémologie du terrain¹⁵, mais elle s'ancre également dans la socio-histoire¹⁶. Les projets visés sont intervenus dans des contextes circonscrits apparemment similaires. "L'approche comparative est utilisée selon un triple angle d'observation. Le premier sert à vérifier les similitudes ou convergences et les variations ou divergences au niveau des dispositifs participatifs implémentés et des approches d'intervention utilisées. Cette vérification se fait de façon intra coopération (entre LISA 1 et PAMRAD) et inter coopération (entre les projets belges et les projets néerlandais). Le second sert à vérifier les similitudes ou convergences et les variations ou divergences au niveau des logiques des acteurs et des effets induits. Ces deux premiers niveaux permettent de repérer les *divergences et convergences significatives* [Balandier, 1955]. Celles-ci ont contribué à tracer les pistes d'analyse des données empiriques. Le troisième sert à mettre en évidence les constantes, toutes dimensions confondues, dans les dispositifs et les approches d'intervention, les dispositifs institutionnels et organisationnels des différents projets, les spécificités du fonctionnement formel et informel des institutions [E. Friedberg, 1992]" (Mathieu, 2002 : 533) et les effets induits. Cette thèse cherche donc ainsi à « combiner ce que de Singly (2004 : 32) considère comme les deux fonctions des sciences sociales : la fonction de dévoilement (qui met à jour les rapports de domination, les argumentaires de légitimation, les effets pervers d'une politique, etc.) et la fonction d'accompagnement, qui donne aux acteurs des ressources supplémentaires pour comprendre, penser et améliorer leurs situations » (Lavigne Delville, 2015 : *Idem*) et leurs pratiques. Outre donc le fait qu'elle renvoie à des interventions formellement passées, qui par ailleurs étaient bien loin de constituer les seules sources de changement social dans le milieu, cette thèse cherche à saisir la profondeur rétrospective à partir de situations synchroniques sans fragmenter et segmenter au départ les interventions. Très tôt, je me suis rendu compte qu'il était difficile, vu le caractère enchevêtré (20 à 25 ans d'interventions sur les mêmes OP et parfois les mêmes producteurs) et achevé des diverses interventions, de localiser, dans leurs états, les Organisations Paysannes appuyées et leurs membres. Il m'est également apparu, qu'il est quasiment impossible d'aborder nommément tels ou tels projets, ses appuis et ses effets sans produire des entretiens stéréotypés. J'ai alors procédé à ma première déconstruction. J'ai abandonné la production qualitative standard pour la combinaison de la socio-histoire et de l'approche biographique. J'ai alors opté pour la méthode de « récit de vie » qui n'est pas fréquemment utilisée en socio-anthropologie du développement ayant pour objet les projets. « Le recours à l'approche biographique¹⁷ (aux récits de vie) s'avère ici

¹⁵ Elle est centrée sur les rapports entre les données produites sur le terrain et les interprétations savantes qui en découlent (Olivier de Sardan, 2008 b : 19).

¹⁶ Cette thèse étudie des projets « clôturés » depuis plusieurs années avant l'entame de la collecte, contrairement à la majorité des recherches menées sur les projets et qui s'intéressent à des situations d'implémentation ou à des projets à peine achevés. Cette « profondeur rétrospective » légitime et valide cette recherche et la met un peu à l'antipode des approches utilisées jusqu'ici.

C'est ce caractère clos qui impose de s'intéresser à la dimension diachronique des projets et à la dimension à la fois diachronique et synchronique de leurs « effets » et oblige à recourir à la démarche socio-historique. Cela suppose non seulement le questionnement d'objets n'ayant plus de matérialité active donc le questionnement de la profondeur et de l'inertie des dispositifs d'intervention en milieu rural, mais aussi le recours à des méthodes spécifiques de collecte. « Le terme "socio-histoire" a surtout été utilisé jusqu'ici pour désigner des travaux qui se placent au carrefour de l'histoire et de la sociologie. Mais, la particularité de la socio-histoire tient au fait qu'elle combine les principes fondateurs de ces deux disciplines (...) [Noirielle, 2006 : 3], cité par Payre & Pollet, 2013 : 3).

¹⁷ « La biographie est l'étude d'un ensemble de trajectoires individuelles entre un nombre quelconque d'état : un individu parcourt tout au long de sa vie une trajectoire complexe, qui dépend à un instant donné de sa trajectoire antérieure et des informations qu'il a pu acquérir dans son passé. (...) Cela conduit à analyser les processus [Anderson et al., 1993 : 45-120] » (Courgeau, D. & Lelièvre, E., 1996 : 645-649). « Il ne s'agit pas de donner du poids au caractère excessif des biographies (« tout ou rien »), mais de mettre en avant l'intérêt « d'une enquête biographique modeste, limitée au passé récent et au seul plan de travail ou de la profession [Peneff, 1995 : 134] » (Olivier de Sardan, 2008 b : 56) et aux expériences vécues et cycles de vie. « Autant on ne peut comprendre un récit de vie si on ne le réinsère pas dans le temps historique collectif, autant on ne peut comprendre les phénomènes de changement social si on ne se réfère pas aux transformations des modèles culturels, des mentalités et des conduites « privées » qui, par leur simple nombre et leur agrégation, ont participé à la formation de ces phénomènes (Bertaux, 1997 : 80).

particulièrement efficace, puisque cette forme de recueil de données empiriques colle à la formation des trajectoires, elle permet de saisir par quels mécanismes et processus des sujets en sont venus à se retrouver dans une situation donnée, et comment ils s'efforcent de gérer cette situation et d'en sortir » (Bertaux, 1997 : 21). De même, il permet de saisir la profondeur d'action publique n'ayant plus de matérialité active comme c'est le cas des projets néerlandais et belges ciblés. La thèse se construit donc autour de récits de vie partiels et/ou totaux, non seulement à cause de la dimension rétrospective de l'objet, mais surtout en raison d'un choix. Si les responsables d'intervention en développement répugnent à manier l'aune de l'individu (au mieux des ménages _ *empowerment!*) et privilégient des cibles et indicateurs collectifs et institutionnels, il m'est apparu que rien n'interdisait d'observer les trajectoires individuelles, en particulier celles des membres d'OPs, notamment des responsables. Cela tranche avec l'approche globale autant des chercheurs que des porteurs de projets et permet aussi de dire qu'au-delà des résultats habituellement mitigés de ces dispositifs évalués habituellement comme il vient d'être dit, une image plus nuancée et plus complexe peut en être donnée à travers des morceaux de récits de vie d'autant que les trajectoires traversent la temporalité et les cadres d'organisation de projets à la fois singuliers, multiples et multiformes. En termes d'approche, l'entrée par le récit de vie partiel et/ou total restitué sous forme d'étude de cas paraît donc potentiellement féconde pour saisir toutes les subtilités, notamment circonscrire et mieux comprendre les actions conduites par les coopérations néerlandaise et belge, identifier les logiques d'actions des acteurs et les changements induits en termes de pouvoirs d'action. Je n'ai donc pas choisi la position d'extériorité objectivante qui conduit au recueil d'informations, j'ai choisi une posture qui permet l'implication multiforme du chercheur dans son objet et qui conduit à la production, à la coconstruction des données. Cela explique parfois les déstabilisations émotionnelles (empathie) auxquelles j'ai été confronté face aux récits de certains acteurs. Pour saisir les objets à matérialité passive à partir de dynamiques actuelles, je propose donc une posture méthodologique "relativement souple, mais non moins rigoureuse, une posture relativiste et combinatoire, faite d'un constant va et vient des divers concepts et théories centraux vers le terrain et inversement" (Pollet, 1995 : 46). Dans les faits, le travail de production des données et le travail de documentation se sont déroulés dans un aller-retour constant. Cela m'a évité de « tomber dans l'illusion de croire que la progression et la régularité sur le terrain, suffisent à elles seules à aller de la théorie empirique ou substantive à la théorie formelle (Strauss, Corbin, 2003 : 376) » (Kaufmann, 2014 : 91).

Lorsque j'ai démarré la production des données et que les récurrences ont commencé à se faire constantes, j'ai amorcé la formulation des hypothèses. Après les avoir stabilisées, plus ou moins, je les ai soumises à nouveau au terrain pour jauger leur validité. Cette démarche tient au fait que « lorsqu'on discute avec un acteur, que ce soit à travers une approche basée sur le récit de vie ou non, il évoque des raisons pour justifier telle ou telle chose. Mais, derrière ces raisons apparentes se cachent de multiples autres raisons [Terrail, 1995] » (Kaufmann, Op. Cit. : 93) qu'il est important de cerner. Bien que je sois convaincu que la mise en évidence des « enchaînements et des régularités constituent le soubassement de l'interprétation compréhensive [Weber, 1992 : 303] » (Kaufmann, 2014 : 95), j'ai décidé de confronter aux faits les tendances qui se dégagent en prenant parfois le risque de recontacter les mêmes acteurs. Cela m'a permis de remonter aisément vers des théories établies.

"Ma posture méthodologique va de pair avec une écriture qui cherche à être accessible. J'ai fait le choix de mobiliser de nombreux extraits de discours *émics*¹⁸" (Lavigne Delville, 2015 : Op. Cit) et de restituer, autant que faire se peut, les propos des acteurs plutôt que de reconstruire de façon abstraite leurs discours en me mettant à leur place. « Au-delà donc de l'"effet du réel" (Olivier de Sardan, 1995 b) que produisent les citations, ce choix traduit la volonté de rendre compte de la capacité d'analyse et de la réflexivité des acteurs » (Lavigne Delville, Idem). J'ai opté donc pour une restitution émique en me focalisant sur les niveaux un (1) et deux (2)¹⁹. Et parce que j'ai fait le choix de questionner les processus, d'utiliser la socio-anthropologie historique et de faire une restitution *émique* des données, « je prends l'option de citer, parfois longuement, non pas (uniquement) les rapports d'expertises » comme Lavigne Delville (2015: *Idem*), mais aussi et surtout les discours des acteurs. « Il me semble normal de leur rendre justice, dans leurs propres termes » (Lavigne Delville, 2015, *Idem*). Utiliser des citations longues dans cette dissertation ne relève donc pas d'une incapacité de synthèse, mais procède d'un choix délibéré dicté par la double spécificité de l'étude.

7. Structure du document

En dehors de l'introduction générale et de la conclusion générale, cette thèse compte trois parties. Chacune d'elle est subdivisée en trois chapitres.

La première partie est intitulée « *cadres contextuel, conceptuel, théorique et épistémologique* ». Il regroupe les chapitres I, II et III qui abordent respectivement le cadre contextuel et conceptuel, le cadre théorique et les fondements épistémologiques des choix méthodologiques.

La deuxième partie est intitulée « *approche méthodologique et pratiques participatives* ». Elle regroupe les chapitres IV, V et VI. Le chapitre IV traite de la méthodologie utilisée pour produire et analyser les données. Le chapitre V expose les expérimentations de la participation sous la SNV. Le chapitre VI, quant à lui, traite des pratiques participatives sous LISA 1 et PAMRAD et propose une analyse transversale des pratiques participatives sous tous les projets.

La troisième partie est intitulée « *projets, appropriations et pouvoirs* ». Il regroupe les chapitres VII, VIII et IX qui traitent respectivement de l'appropriation des organisations paysannes et des artefacts de projets, de l'appropriation des savoirs et savoir-faire agricoles et des études de cas fondées sur les trajectoires de vie de producteurs responsables d'OP. Ce dernier chapitre vise, à partir de la présentation profonde de réalités uniques, à cerner les facteurs qui expliquent les pouvoirs différentiels détenus par les producteurs aux sortir des projets.

¹⁸ L'émic choisi est celui qui se fonde sur la stabilité sémantique et qui associe donc les discours et représentations indigènes (émic) et les deux formes d'émic à savoir : données non représentationnelles et discours savant (Olivier de Sardan, 2008 b : 124-125). Mais le discours savant ne se construit dans mon cas que sur l'association émic et données non représentationnelles.

¹⁹ Voir à ce propos Olivier de Sardan, 2008 b : 105-106, puis 116-120.

PREMIERE PARTIE :

Cadres contextuel, conceptuel, théorique et épistémologique.

Le premier contact avec Tokibi...

« Par un matin calme, la brise de l'aube s'émousse. Les dernières gouttes de rosées qui profitaient allègrement de l'hospitalité des feuilles, s'évaporent sous les premiers rayons insistants du soleil. Sur ce sentier en terre, qui mène de Nanagadé à Tokibi, un véhicule 4 x 4 Toyota Land Cruiser brave les crevasses et les flaques d'eau en zigzagant. Des hameaux isolés, une teckeraie servant de marché de bétail, des plaques de projets encadrées d'herbes, des habitations circulaires et rectangulaires, annoncent la présence d'un village. Plus loin, sous des nîmes, sises en face d'un bâtiment imposant peint en jaune, une foule de personnes attendait. De l'autre côté, vers la gauche, sous une autre nîmes et en face d'une habitation majestueuse pour le milieu, un autre groupe de personnes, plus ou moins âgées et confortablement assises autour d'une bouteille de «Sodabi», attendait également en discutant. Les premiers échanges en «*Gangam*» laissaient savoir que ce groupe était celui du Chef du Village et de ses conseillers. Nous nous dirigeons vers eux pour faire allégeance aux maîtres de terre. Nous présentions l'objet de notre arrivée.

Visiblement, Tokibi nous attendait. Quelles étaient les raisons de cette attente, impossible de le dire. Ce qui est sûr, c'est que nous avons été redirigés vers cette place, qui s'avère être la place publique du village, où de plus en plus de gens s'agglutinaient. La 4 x4 et les trois « blancs » de la délégation étaient l'objet de toutes les attentions. Les jeunes enfants s'évertuaient, qui à prendre la main d'un des « blancs », qui à adresser la parole à un autre. Résolument, ce n'était pas un jour ordinaire à Tokibi. Ces instants brefs mais profonds, cédaient la place à une réunion à allure officielle. Nous avons, ayant compris l'enjeu, dû tout de suite expliquer que notre visite s'inscrit dans un cadre de recherche académique qui porte sur les projets. Nous avons expliqué que la descente avait spécifiquement pour but de prendre contact avec le village et de faire quelques entretiens.

La solennité du ton du Chef du Village, les gestes d'acquiescement de ses conseillers, contrastaient avec nos propos et laissaient paraître des signaux que nous étions, bel et bien, embarqués dans un autre registre. Ce discours assuré, dit de voix d'autorité, mettait l'accent sur les problèmes du village, informait, au-delà des mots, du souhait, du désir d'avoir un projet. Reprenant la parole, nous avons insisté davantage sur les objectifs, qui n'étaient qu'académiques. Les échanges furent enthousiastes dans les deux groupes que nous avons constitués. « Chaque fois qu'un projet s'achève, nous fermons un œil et le regardons partir du second œil. Ce faisant, nous agissons la main de façon vigoureuse en signe d'au revoir involontaire ». Ces propos de la présidente du groupement rizicole «*Tiwélé*», qui plus est était la femme du Chef du Village, nous inscrit au cœur des logiques d'acteurs locaux et nous éclaire sur le discours du chef.

Étions-nous dans une mise en scène? Quels seraient les revers méthodologiques et épistémologiques de cette entrée dans Tokibi? ».

CHAPITRE I: Contextualisation de la recherche et cadre conceptuel.

Introduction

Pour atteindre les objectifs fixés à cette recherche, il nous²⁰ a fallu l'ancrer. Se faire le pari de cet ancrage empirique, notamment de partir des vécus, des pratiques, des représentations, des temps sociaux et autres réalités matérialisant la vie de la petite frange de population qu'on ambitionne comprendre, impose de bien connaître et de faire connaître où on met les pieds, afin que les « rapports d'adéquation entre l'argumentation et les données d'enquête et entre les données d'enquêtes et le "réel de référence" » (Olivier de Sardan, 2008 b : 11) soient bien circonscrits. Eu égard à cela, dans un premier temps, ce chapitre tente de décrire sommairement "là où nous sommes allés comprendre les personnes dont nous relayons et analysons les réalités, les représentations, les pratiques et les vécus. En dehors de la caractérisation de ce lieu et de ses dynamiques (sociales, culturelles, économiques, etc.), il est utilisé des concepts qui ont des dimensions épistémologiques et heuristiques, souvent faiblement partagées. Pour ce faire, le chercheur doit indiquer les contenus qu'il leur donne, et ceci, en concordance avec son objet et ses champs d'étude. Dans un second temps, ce chapitre tente alors de dévoiler les contenus donnés aux concepts participation²¹ et appropriation qui ont été à la fois exploratoires, empiriques et analytiques.

L'objectif de ce chapitre est donc de mettre les balises nécessaires, empiriquement et conceptuellement, afin que l'on sache d'où viennent les données produites et ce qui est mis dans chacun des concepts utilisés. Il est subdivisé en deux sections. La première section présente sommairement la commune de Cobly en se fondant sur les conditions physiques et administratives, les données du secteur agricole, les indices de pauvreté et d'insécurité alimentaire et quelques données clés sur les projets ciblés. La deuxième et dernière section présente le cadre conceptuel de la recherche.

1.1. Cobly 1990-2015 : multiplication des projets ruraux et persistance des indices d'insécurité alimentaire et de pauvreté²².

La commune de Cobly est située dans le département de l'Atacora²³ au Nord-Ouest du Bénin. Elle est limitée au Nord par la commune de Matéri, au Sud par la commune de Boukombé, à l'Est par la

²⁰ Le « Nous » est ici utilisé parce que le terrain sur lequel les données ont été « produites » n'est pas une émanation de moi et leur choix ne m'incombe pas forcément (PIC oblige) non plus. De même, la méthodologie choisie, même si elle relève d'un choix *in situ personae* conduit à la « production » de données qui n'est pas une œuvre personnelle. Je parle bien de « production », et ce que j'ai certainement et à dessein omis de dire, c'est qu'il s'agit d'une « coproduction ». Et par conséquent, le « nous » était plus adéquat ici que le « je ». Je ne fais donc pas un mélange fantaisiste de genre-s.

²¹ Le fait que les actions des projets aient été exécutées via des Organisations Paysannes implique forcément l'Action Collective et la gouvernance organisationnelle, mais je ne mets pas l'accent sur cela ici. Un collègue ayant travaillé sur mon terrain de recherche, Fadonougbo a débattu de long en large de l'Action Collective dans son mémoire de DEA et dans des Notes genre policy brief. Je débattrai de la gouvernance organisationnelle à partir des données collectées dans un autre cadre.

²² Les informations générales de présentations utilisées ici sont tirées du Plan de Développement Communal de Cobly 2010-2015, Mairie de Cobly, RSUD, Novembre 2010. Pour une présentation plus globale sur les plans culturel et social, voir Sambieni (2012) et les études de références des projets, notamment de la SNV. on pourrait voir également la monographie réalisée par le cabinet Afrique Conseil dans les années 2000.

²³ Situé dans la partie septentrionale à l'extrême Ouest du Bénin, le département de l'Atacora compte neuf communes que sont : Boukombé, Cobly, Kérou, Kouandé, Matéri, Natitingou (Chef-lieu du Département), Péhunco, Tanguiéta et Toucountouna. Le département regroupe 384 villages. Il est limité au Nord par la République du Burkina-Faso, au Sud par le département de la Donga, à l'Est par les départements de l'Alibori et du Borgou et enfin à l'Ouest par la République du Togo. Avec une superficie totale de 20 499 km², l'Atacora est le troisième département du Bénin, de par son étendue, après l'Alibori (26 242 km²) et le Borgou (25 856 km²). Outre le Burkina-Faso et le Togo, l'Atacora offre au Bénin l'ouverture sur d'autres pays de la sous-région ouest-africaine tel que le Mali. Ce facteur influence beaucoup les systèmes d'offre et de demande des produits alimentaires dans le département (Bénin & INSAE, 2004).

commune de Tanguiéta et à l'Ouest par la République du Togo. Ancienne commune du District de Tanguiéta, elle est née du découpage administratif de Mai 1978²⁴. A la faveur du renouveau démocratique amorcé en 1990, Cobly a eu le statut de Sous-Préfecture, puis de commune avec l'avènement de la décentralisation en 2003. La commune s'étend sur une superficie d'environ 825 km². Elle connaît un climat soudano-guinéen sec avec un régime pluviométrique de type unimodal compte tenu de sa position étendue sur la latitude. Ce type de climat est caractérisé par deux saisons bien distinctes à savoir : une saison sèche de durée variable s'étendant généralement de Novembre à Avril et une saison pluvieuse qui couvre les mois de Mai à Octobre. La saison sèche est marquée naturellement par le harmattan qui souffle de Novembre à Février d'une part, et par une période de forte chaleur, allant de Mars à Avril d'autre part. La température moyenne est d'environ 27°C avec un minima de 17°C et un maxima de 35°C. Cobly connaît de fortes amplitudes thermiques, surtout pendant le harmattan. Second épisode climatique de la commune, la saison pluvieuse connaît son pic entre Juillet et Septembre et les hauteurs de pluie varient entre 900 mm et 1300 mm. Le calendrier agricole local est élaboré en fonction de cette caractéristique pluviométrique. La précipitation normale se situe autour de 1000 mm/an. Les précipitations, bien que de cette hauteur moyenne par an, sont irrégulièrement réparties tout au long de la saison pluvieuse. Cette variation est préjudiciable à l'agriculture. Par ailleurs, ces dernières années, ce calendrier pluviométrique subit de véritables perturbations du fait du réchauffement climatique.

En matière démographique, les données de la commune ont suivi les mêmes allures que celles du département de l'Atacora et du Bénin. Quoique le taux de croissance de la commune soit resté l'un des plus faibles du département, la population est en nette progression. Selon les résultats provisoires du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH₄), la commune compte 68 955 Habitants dont 32 876 personnes de sexe masculin et 36 079 personnes de sexe féminin. Cobly est subdivisé en quatre entités infra communales dénommées arrondissements. Ces derniers sont composés de villages ou quartiers de ville. La commune compte au total vingt-six (26) villages répartis par arrondissement comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Répartition des villages de la commune de Cobly par arrondissement

Arrondissement	Nombre de villages et quartiers de ville	Villages ou quartiers de ville
COBLY	10	Bagapodi, Cobly, Kokontouga, Kpétienou, Nanagadé, Nouangou, Ouorou, Touga, Yimpissiri 1, Yimpissiri 2.
TAPOGA	4	Pentinga, Siénu, Tapoga, Zanniouri.
DATORI	4	Datori, Kadieni, Namatienou, Tokibi.
KOUNTORI	8	Kountori, Kpetissohoun, Namoutchaga, Oukpintihoun, Oroukouaré, Otanonhoun, Sinni, Tarpingou.

Source: Mairie de Cobly, 2010

1.1.1. Le secteur agricole

Il est abordé ici la question foncière, les potentialités en bas-fonds de la commune, la situation de l'élevage et la situation des Organisations Paysannes, notamment dans le secteur rizicole.

²⁴ Il s'agit de la révolution enclenchée en 1972, qui a marqué le passage du Bénin à un régime Marxiste-Léniniste.

☞ La question foncière et le potentiel en bas-fonds.

La propriété foncière s'acquiert à Coby conformément à la tradition. Cela se fait sur la base d'un corpus de règles non écrites. Si une bonne partie des terres acquises est consacrée prioritairement à l'exploitation agricole, d'autres usages coexistent, notamment l'élevage et la construction des habitations. L'accès à la terre se fait suivant plusieurs modes qui varient selon les localités. Les modes d'accès les plus connus sont : l'emprunt définitif ou don, l'emprunt temporaire, l'achat (Coby centre et alentours), le bail foncier et l'héritage. Ce dernier reste le mode le plus dominant. Ces modes d'accès se distinguent par les faisceaux de droits qui leur sont liés et les cibles auxquelles ils s'adressent. Ce sont des spécificités qui varient parfois d'un arrondissement à un autre. Les femmes bénéficient plus des emprunts conjugaux, des emprunts intra familiaux et des emprunts inter familiaux. Ce sont souvent les maris qui se chargent des négociations pour les deux derniers types. Les potentialités agricoles de la commune sont évidentes. Elles sont liées à des facteurs naturels (conditions climatiques, superficies exploitables, bas-fonds) et démographiques (le secteur occupe près de 95 % des ménages). Les terres sont en général pauvres, du fait de la culture excessive du coton et de l'usage incontrôlé des pesticides. Toutefois, la commune dispose d'un fort potentiel en sol hydromorphe. La superficie des bas-fonds a été évaluée à 3 291 ha avec un taux d'exploitation d'environ 45% pour les cultures telles que le riz, l'igname, le manioc et quelques produits maraîchers. La répartition par arrondissement est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Etat des bas-fonds aptes à la production agricole dans la commune de Coby

Localisation des bas-fonds		Superficies en ha			Taux d'exploitation (en %)	Observations
Arrondissements	Villages ou hameaux	Aménagées	Non aménagées	Totaux		
COBLY	Coby	0	50	50	40	Les superficies aménagées de Tokibi sont à réhabiliter.
	Tchocta et Ouorou	0	40	40	25	
	Tanda	0	50	50	50	
DATORI	Tokibi	50	40	90	55	
	Mantalè	0	50	50	30	
TAPOGA	Gnangou	0	30	30	20	
	Pègou	0	40	40	62	
	Tapoga	0	40	40	37	
KOUNTORI	Dissibli	0	20	20	70	
	Sinni	0	50	50	60	
	Kpètissohoun					
Total		50	510	560	45%	

Source: Mairie de Coby, 2010

Certains autres bas-fonds en dehors de celui de Tokibi, reçoivent des aménagements sommaires du fait des interventions en développement. Le secteur agricole fait face à de nombreuses contraintes dans la commune. Au nombre de celles-ci on peut citer : la baisse de la fertilité des sols et des bas-fonds, la pénibilité des travaux, l'insuffisance du personnel d'encadrement, l'impraticabilité des pistes et routes, la vétusté du matériel de travail, l'inadaptation des pratiques culturelles et l'utilisation généralisée des engrais chimiques plus accessibles du fait de la production du coton soutenue par l'Etat. La disponibilité ou non en terre et la qualité des terres existantes ont une relation étroite avec les spéculations produites et les résultats de la production (nous reviendrons sur les cas du riz et du maïs dans le chapitre VIII. « Les cultures

identifiées comme potentiellement porteuses dans la commune sont les céréales, le riz et les cultures maraîchères » (Mairie de Cobly, 2010).

☞ **L'élevage**

La commune dispose d'un cheptel animal très réduit. L'élevage des bovins et des caprins est très marginal, comparé à celui des autres communes du département. En ce qui concerne le cheptel des ovins, porcins et volailles, la situation est plus satisfaisante. En effet, l'élevage y est dominé par les volailles (47% des pratiques), suivies des caprins (20%) et des ovins (17%). Ce sont des cheptels soumis aux épizooties diverses et saisonnières. L'importance de l'élevage de la volaille est due en partie aux appuis apportés par certains projets et ONG tels que PAMRAD, BUPDOS et LISA 1. La pêche est très marginale dans la commune.

☞ **La vie organisationnelle dans le secteur agricole à Cobly de 1990 à 2012.**

Dans la commune de Cobly, les premières interventions en développement ont démarré leurs appuis dans les années 90s. C'était la coopération néerlandaise qui s'était aventurée, la première, dans cette zone. A l'instar de toutes les contrées du pays, la commune a connu les coopératives révolutionnaires. Celles-ci étaient en cessation d'activités quand la SNV démarrait ses appuis. Aucune Organisation Paysanne formalisée, c'est-à-dire de type moderne, n'existait dans la commune en ce moment. Il n'existait que les pratiques locales d'entraide économique, notamment dans le secteur agricole. Il s'agit de « l'invitation » et de « l'entraide ». Après la libéralisation du secteur agricole (1991), la commune n'a pas été épargnée par le *boom* associatif qui a suivi dans le secteur cotonnier (surtout). Tous ses villages avaient leurs Groupements de Producteurs de Coton (GPC) qui fédéraient leurs énergies dans des Groupements Villageois de Producteurs de Coton (GVPC) au niveau village. C'est dans ce contexte que la SNV a installé ses divers comités de suivi, de construction, etc., et plus tard, les Groupes Fonctionnels, les Groupements à Intérêts Economiques (GIE) et les Organisations Paysannes de Gestion de Filières (OPGF). Parmi les villages que nous avons retenus (nous y reviendrons en détails), les OPGFs étaient installées à Nanagadé et à Tokibi. Au fur et à mesure que les projets "traversaient" les villages de la commune, les regroupements se multipliaient au gré des domaines et des secteurs d'appuis. Ces regroupements se multipliaient à la faveur donc des interventions ou en prélude aux appuis. Dans le cadre de l'application de l'arrêté n°23 de l'OHADA portant «Acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives», toutes ces OPs, qui étaient naguère des associations de type loi 1er juillet 1901, statut qui, apparemment, bloque leur accès aux crédits et autres intrants, ont été transmutes en coopératives (2011-2012). Nous avons identifié dans le secteur rizicole trente-quatre (34) Coopératives Villageoises de Producteurs de Riz (CVPR) dont vingt-et-un (21) officiellement reconnues par les entités étatiques à charge du secteur agricole et dotées de textes réglementaires, et treize (13) non reconnues. Nous n'avons pas pu obtenir les effectifs par sexe de ces dernières. On note un total synoptique de six cent soixante et un (661) producteurs dans le secteur, dont quatre cent quatre-vingt-treize (493) producteurs de sexe féminin (voir liste en annexe).

1.1.2. Les indices de pauvreté et d'insécurité alimentaire

En 1995-1996, l'indice de pauvreté monétaire dans l'Atacora était de 27,9%. Il est passé à 23% entre 1999-2000 avant de reprendre une tendance à la hausse, passant à 43,3% en 2002²⁵. Il était difficile à l'époque d'avoir les données désagrégées par commune. Cette possibilité, offerte par l'INSAE à partir de 2006, permet d'établir des comparaisons pour mieux analyser les situations qui prévalent au niveau micro. A l'instar du département de l'Atacora, les indices de pauvreté de la commune n'ont pas été reluisants depuis les années 1990.

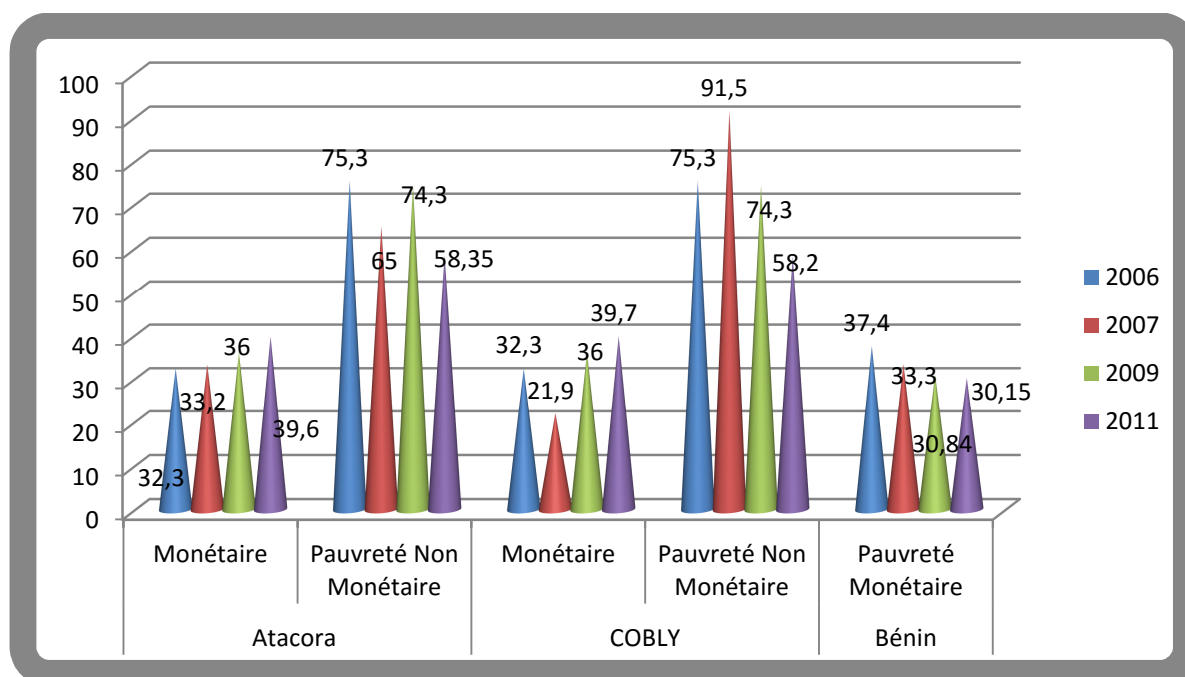


Figure 1: Comparaison entre les indices de pauvreté de Cobly, de l'Atacora et du Bénin

Source : auteur à partir de données documentaires.

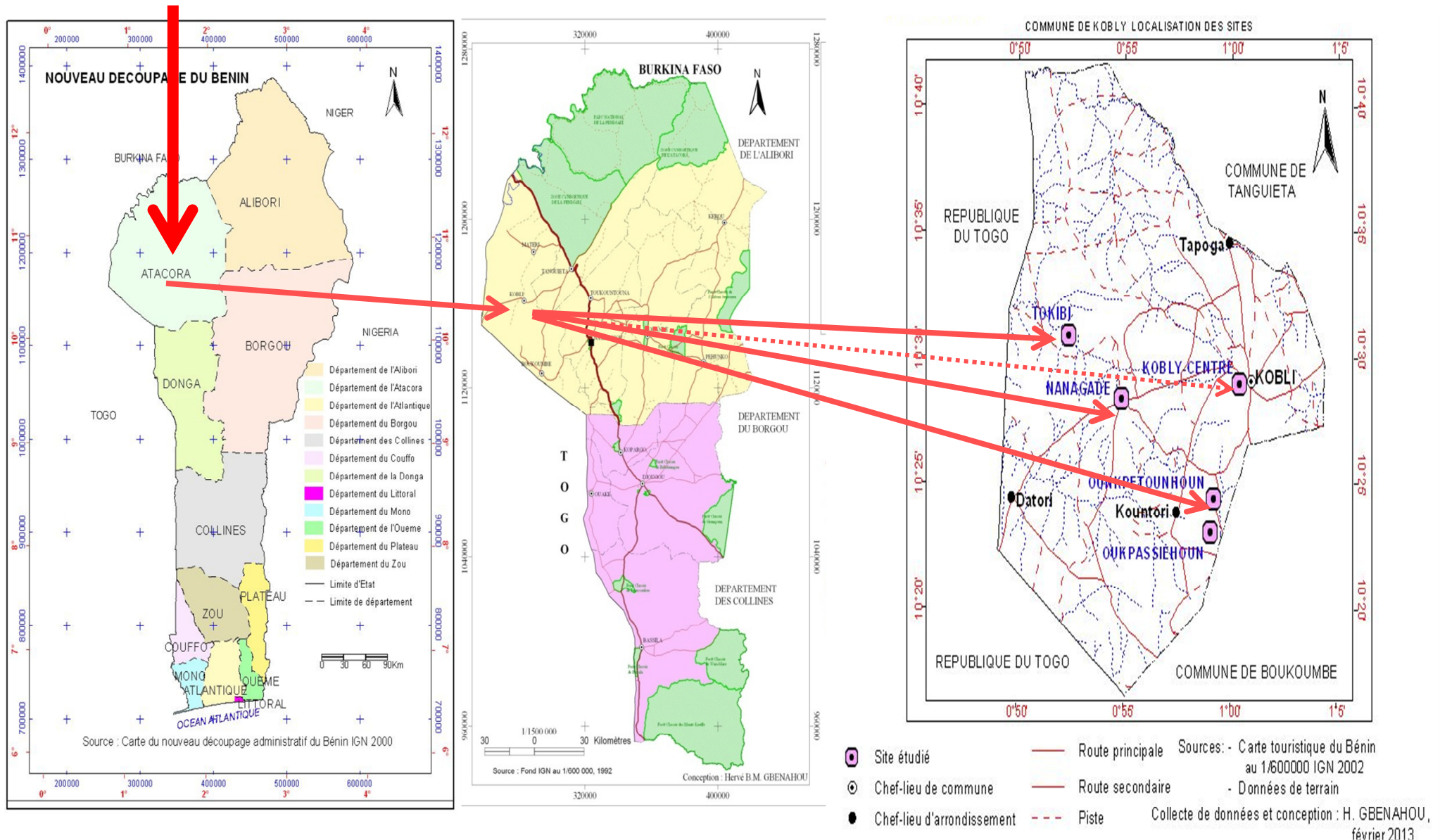
La commune de Cobly était considérée comme l'épicentre de la zone rouge du département en matière de pauvreté et d'insécurité alimentaire. Les indices de pauvreté de 2006 à 2011 sont indiqués dans la figure ci-dessus²⁶. En 2006, l'indice de pauvreté monétaire de la commune était égale à celle du département et inférieur à la moyenne nationale. En 2007, l'indice de pauvreté monétaire était en deçà des moyennes départementale et nationale. On peut établir un lien entre cette baisse de l'indice de pauvreté monétaire et les effets des projets qui étaient en cours pendant la période. L'augmentation de cet indice de 4,1 points en 2009 et de 17,8 points en 2011 (par rapport à 2007), questionne par contre sur les réels impacts des projets (qui pour la plupart finissaient) qui sont intervenus dans la commune. Les indices de pauvreté non monétaire²⁷ de la commune sont restés équivalents aux indices départementaux en 2006, 2009 et 2011.

²⁵ Source: Djima M, Moustapha et Z, Cosme Vodounou à partir de ELAN 6 et ECVR 1// http://www.afristat.org/content/doc_travail_experts/Synthese_Etudes-Pauvrete-Benin.pdf pour plus de précisions et pour voir ce qu'expriment les indices de pauvreté et leurs variations.

²⁶ La pauvreté monétaire est appréciée par l'indicateur classique des dépenses de consommation par tête. Elle est notamment mesurée par les dépenses annuelles moyennes par tête pour satisfaire les besoins alimentaires et non alimentaires (Alofa, Manlan et Vodounou, 2011: 85)

²⁷ Pour la pauvreté non monétaire, trois indices ont été construits : un indice composite de pauvreté non monétaire qui englobe à la fois les aspects liés aux conditions d'existence et au patrimoine des ménages, le score des conditions de vie pour la pauvreté des conditions de vie, et le score des actifs du ménage pour la pauvreté en termes d'actifs du ménage (Alofa, Manlan et Vodounou, 2011: 85).

Carte 1: Situation de l'Atacora dans le Bénin, de Coby dans l'Atacora et des sites de recherche dans la commune de Coby.



Par contre, en 2007, elle était largement au-dessus de la moyenne départementale et ce, en dépit de toutes les interventions en développement qui s'y sont concentrées depuis les années 1990s. Cela contraste fort avec les indices de la pauvreté monétaire, notamment entre 2006 et 2009 et semble même antinomique. Eu égard à ce qui précède, on pourrait être amené à dire que les interventions en développement ont rendu possible la circulation de « l'argent frais », sans véritablement toucher les conditions de vie des ménages. Selon le Rapport AGVSA²⁸ 2008 ce sont les départements du Mono, de l'Atacora, du Couffo et de la Donga qui ont les plus forts taux d'Insécurité Alimentaire (IA). En termes de population, ces quatre départements représentent près de 60% des ménages en IA au niveau national. L'Atacora compte 29% de ménages en IA et 22% de ménages vivant avec des Risques d'Insécurité Alimentaire (ARIA). Soit un total de 51% des ménages vulnérables aux facteurs sous-tendant l'insécurité alimentaire (République du Bénin, 2008). En 2013, la situation n'a guère varié. En effet, selon le rapport AGVSA de 2013, seulement 14% des ménages de la commune sont en Sécurité Alimentaire (SA), contre 50,3% en Insécurité Alimentaire Légère (IAL), 34,9% en Insécurité Alimentaire Modérée (IAM) et 0,8% en Insécurité Alimentaire Sévère (IAS). Le pourcentage de ménage en IAS peut faire penser à une amélioration de la situation des années 1990. Il en est d'ailleurs ainsi lorsqu'on analyse les taux des années suivantes. Cependant, la synthèse des trois types d'Insécurité Alimentaire (IA) montre que 35,7% des ménages de la commune sont en IA. Un autre indicateur parlant de cette réalité est le nombre de semaines durant lesquelles les populations vivent la soudure alimentaire et le nombre de repas qu'elles prennent pendant cette période. Nous n'allons pas nous épiloguer sur cette situation ici. Ces indicateurs questionnent sérieusement les impacts des interventions en développement que la commune a connues depuis les années 1990s et qui ont fortement agi pour réduire les tendances lourdes et négatives d'alors et améliorer la situation en termes de pauvreté et d'IA.

Dans la commune, nous avons produit les données dans trois villages. Il s'agit de Nanagadé, Oukpètounhoun²⁹ et Tokibi (NOT) (voir carte ci-dessus).

1.1.3. Les interventions en développement ciblées, les approches d'intervention et les modèles relationnels mobilisés³⁰.

« L'Atacora a pris donc un grand retard sur les autres régions du pays. (...) Dans les années 1990s, seule sa partie "Est" arrivait à s'auto alimenter et à produire quelques revenus grâce à la culture du coton. (...) Du fait de la situation alarmante de la zone Ouest, un grand nombre de projets d'aide extérieure a été exécuté au cours de la décennie 1988-1998 avec des financements multilatéraux et bilatéraux de la Banque Mondiale, de la FAO, du FED, de l'UNICEF, de la France, de l'Allemagne, du Koweït et des Pays-Bas (DGIS & SNV). Des ONG internationales sont également intervenues (...) » (Pays-Bas, DGIS, & IOB, 1998). Cette configuration d'acteurs s'est complexifiée après les années 2000s. Dans le cadre de cette thèse, nous avons ciblé deux coopérations d'aide au développement pour trois interventions en développement. La

²⁸ Les rapports AGVSA sont consultables sur le site de l'INSAE Bénin : http://www.insae-bj.org/autres_enquetes.html. Voir cartes en annexes.

²⁹ Nous parlons de Oukpètounhoun au lieu de Oroukparé entité infra communale reconnue, parce que nos investigations se sont concentrées à Oukpètounhoun. De même, avant la fin de la collecte, cette ancienne localité de Oroukparé a été érigée au rang de village administratif en prélude aux prochaines élections locales.

³⁰ Voir les schémas récapitulatifs en annexe.

coopération néerlandaise était dans une dynamique de développement intégré³¹, conséquemment à l'approche en vogue dans la période 1990-2000 (CDI). Elle a mis en œuvre, de 1990 à Avril 2003, les projets PADES-PDR-PAEPA et PADIC.

Encadré 1: Les domaines d'intervention de la SNV et résultats attendus.

Domaines d'intervention des projets de la SNV

- ☞ Planification locale.
- ☞ Appuis autour des activités productives.
- ☞ Informations et formations des producteurs.
- ☞ Appuis institutionnels aux organisations des groupes cibles.
- ☞ Appuis techniques et financiers.
- ☞ Construction d'infrastructures (pistes, ponts et écoles).
- ☞ Construction d'ouvrages hydrauliques.
- ☞ Animation.

Ces projets visent les résultats ci-après :

- ☞ Une confiance en soi-même des bénéficiaires accrue.
- ☞ Une connaissance technique augmentée.
- ☞ Des capacités d'analyse, de gestion et capacités organisationnelles développées.
- ☞ Plus de conscience du facteur genre (besoins pratiques et intérêts stratégiques).
- ☞ Plus de conscience du facteur environnement-écologie.
- ☞ *Leadership* local développé.
- ☞ Niveau et degré d'organisation des populations améliorées.

Source : SNV-Bénin, 1998 : 11

La coopération belge était à cheval sur l'approche sectorielle et l'approche programme. Elle a mis en œuvre le projet LISA 1 conduit par Louvain Coopération (une ONGI belge) et le projet PAMRAD conduit en régie propre par la CTB (pour les détails sur ces projets et leurs historiques, se référer aux annexes). Généralement, pour la mise en œuvre de leurs actions, les intervenants installent une nébuleuse d'organisations de forme pyramidale et fortement féminisées (Olivier de Sardan, 2009). Les projets exécutés à Cobly, s'inscrivant dans la même logique, ont eu recours à différents types de relations variant en fonction des objectifs, des visions et des échelles d'actions à l'intérieur de la commune. Nous avons identifié deux approches d'intervention qui sont intimement liées aux types d'instruments mobilisés³². Les projets de la coopération néerlandaise ont eu recours à l'approche d'intervention directe : le « *direct rule* ». Celle-ci a vu cette coopération intervenir dans les villages par l'entremise d'Assistants Techniques et d'animateurs directement reliés à son Unité de Gestion. Les projets conduits par la coopération belge (bilatérale et multilatérale), contrairement à la coopération néerlandaise, ont été mis en œuvre suivant une approche d'intervention indirecte : l'« *indirect rule* ». Elle a donné l'occasion à cette coopération de signer des « conventions de partenariat » et / ou des contrats de « prestation de services » avec des ONG nationales locales et autres acteurs. Servant d'intermédiaires entre les Unités de Gestion des Projets (UGP) et les

³¹ Développement rural intégré pour lequel aucune définition n'a jamais été donnée de façon précise, mais qui implique la notion de participation, la prise en compte de plusieurs secteurs, à savoir démographie, rapport population /ressources, diverses possibilités d'emploi, structure sociale, situation politique, relations villes/campagnes. Il implique aussi l'idée de collaboration entre divers services engagés dans le développement rural sur le terrain (Mondjanangni, A.C., 1984).

³² Les projets à Cadre Logique sont pour nous des « Instruments Fermés » et les projets sans contenus figés sont des « Instruments Ouverts ».

bénéficiaires finaux, ceux-ci avaient pour mission d'aller au contact des populations pour faciliter l'implémentation des projets. Les « Instruments Fermés » ont été utilisés par cette coopération.

Gbénahou, Poncelet et Mongbo (2015) ont caractérisé les différentes approches utilisées par ces coopérations au développement en mettant en exergue, pour chacune d'elle, les différents types d'organisations impliquées dans la mise en œuvre des différents projets du niveau macro au niveau micro. De même, ils ont caractérisé les relations partenariales qui ont été formalisées (Cf article pour plus de détails).

1.2. Le cadre conceptuel de l'étude.

Cette recherche porte sur des projets financés par les institutions bi- ou multilatérales. Généralement, on constate que le concept "projet" est associé au concept "développement" pour faire un seul concept à savoir : "projet de développement". Cette combinaison fréquente procède du désir d'insister sur le fait que "les objectifs visés, les ressources mobilisées et les actions prévues, etc." le sont dans le but d'intervenir en développement, c'est-à-dire dans des contextes en vue de résoudre des problèmes de développement. Il s'agit d'une manière d'associer directement l'objectif à l'action, au mode d'intervention, en un mot au processus. Il est clair, même dans ce cas, que ce n'est pas le "projet" qui est le lieu d'action du développement, mais plutôt le développement qui est le lieu d'action du projet. Eu égard à cela, nous dissociions les deux. C'est pourquoi nous ne parlerons, tout au long de cette dissertation et à partir de maintenant, que de "projet" tout court. Dans cette dissertation, nous utilisons indifféremment "projet" et dispositif d'"intervention en développement" (IeD)³³. Compris ainsi, le projet a été le théâtre de manifestation de l'inflation des thèmes participation et appropriation. Les aspects paradoxaux ou ambivalents de ces deux concepts contraignent à des clarifications lorsqu'on les utilise. Nous clarifions donc dans cette section respectivement le concept participation et le concept appropriation.

1.2.1. La Participation

Dans un ouvrage qui a connu un succès planétaire et dont le titre est devenu un des nouveaux slogans du développement (« *Small is beautiful* »), Schumacher³⁴ vantait les mérites d'un *modèle de développement économique à plus petite échelle, qui soit plus proche des populations et plus adapté aux différents contextes locaux*. Les débats qui ont suivi la publication de son livre ont fait alors "apparaître" de nouveaux concepts tels que « développement alternatif », « développement à visage humain », « développement à la base », « développement endogène » ou encore « développement participatif ». "Le point commun entre ces

³³ Par "interventions en développement", j'entends, un processus interactif, marquant un territoire et des acteurs, qui, à défaut d'être impliqués au départ, le sont à partir de la mise en œuvre. J'entends un processus, initié ou porté par des acteurs publics, des Acteurs Non Etatiques, des acteurs privés et/ou des acteurs locaux, qui n'ambitionne pas, en lui-même et à lui seul, engendrer un développement. Cela s'entend, du moment où, « il n'a pas pour champ d'action un contexte vide et vierge, où il s'isole pour agir [Crehan & Von Oppen, 1998 : 118-122] » (Olivier de Sardan, 1995 : 127). Il agit après d'autres acteurs dont les actions ont induit des effets. Il agit concomitamment avec d'autres acteurs dont les actions induisent des effets qui s'imbriquent aux effets de ses actions, et il précède, à travers ses actions, des acteurs dont les actions intégreront les siennes. C'est pourquoi j'ai opté dans cette dissertation pour l'usage de dispositif d'"Intervention en Développement" plutôt que de dispositif d'"intervention pour le (ou de) développement". Contrairement au cas du "projet", en associant "intervention" à "développement", je veux clairement indiquer, le terme intervention étant fortement ambivalent et polysémique, qu'il s'agit des processus collaboratifs contextualisés au cours desquels sont donnés des appuis, des aides pour accompagner des acteurs sociaux sur leurs parcours de développement. Je veux insister sur le fait qu'il s'agit des processus au cœur desquels l'apprentissage est quasi permanent.

³⁴ Schumacher E.F., *Small Is Beautiful: A Study of Economics As If People Mattered*, Harper & Row, 1973.

différentes appellations étant qu'elles cherchaient toutes à replacer les dimensions humaines et sociales du développement au cœur du débat" (Jones, 2006). Il ne s'agira pas, dans les lignes qui suivent, de faire l'archéologie (au sens de Foucault) de la participation, mais, après un bref rappel, de synthétiser les différentes explicitations que le terme a connues. "Si certaines prémices de la participation, après les essais coloniaux³⁵ (anglais et français), remontent aux années 1960s, c'est surtout à partir du milieu des années 1970s que la notion de participation ou tout principe similaire prôné dans le domaine du développement rural a réellement et rapidement intégré la pensée et le discours sur le développement" (Chauveau, 1994 ; Jones, 2006). "Cette période correspond en effet à un moment où le contexte international était en pleine mutation et pendant lequel s'est opérée une importante remise en question du modèle traditionnel de développement en faveur d'un changement de paradigme qui reconnaissait désormais la nécessité d'impliquer davantage les populations concernées dans le processus de développement" (Jones, 2006). Cette résurgence des approches participatives, sur fond de promotion d'une participation paysanne plus large, entraîne la mise en route de grands projets dans les années 1970. Cela peut sembler bien paradoxal, mais ce sont les organisations internationales, et en particulier les agences et institutions spécialisées de l'ONU, qui ont été les premières à véritablement promouvoir la participation populaire auprès de la communauté internationale du développement³⁶. Les raisons principales invoquées par ces différents acteurs étaient essentiellement d'ordre technique : *"la participation était considérée comme un moyen d'améliorer la qualité de leurs projets et de surmonter les obstacles rencontrés au cours de leur mise en œuvre"*. En dehors de ces prises de position des organismes de développement international, deux conférences internationales à savoir : la Conférence Mondiale sur l'Emploi organisée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT restée fidèle aux positions prises depuis 1969) en 1976³⁷ et la Conférence Mondiale sur la Réforme Agricole et le Développement Rural (CMRADR) organisée par la FAO en 1979. Elles ont été déterminantes dans le plébiscite de la participation. A l'issue de la première, il était inscrit dans le programme d'action que *« l'approche basée sur la satisfaction des besoins fondamentaux nécessite la participation active des populations dans la prise de décisions qui affectaient leur existence »*. Au cours de la seconde, il fut reconnu par consensus que *« participer aux institutions et aux systèmes qui gouvernent sa vie est à la fois un droit fondamental de l'homme et un moteur essentiel de redéploiement du pouvoir politique en faveur des groupes désavantagés et pour le développement socioéconomique »*. Depuis, et plus encore aujourd'hui, la participation paysanne au développement semble la chose la mieux partagée au sein du complexe développeur.

Il est souvent noté dans tous les travaux, implicitement ou explicitement, que le Tiers Monde, notamment l'Afrique, reste le champ d'expérimentation de la participation. Cette idée est aussi bien fautive que l'origine temporelle fictive qu'on attribue à l'entrée du concept dans le jargon du développement. La participation, depuis les années 1920s, était l'objet d'analyse dans les sociétés européennes. Labelle (1974)

³⁵ Au début des colonisations, la volonté de faire participer les populations aux projets visait à sortir de la contrainte et à susciter l'adhésion des populations (Chauveau, 1994 cité par Lavigne Delville & Sellamna, 2000 : 6).

³⁶ L'agence bilatérale suédoise SIDA, l'agence allemande GTZ (Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit), l'agence britannique DFID (Department For International Development), le Conseil Economique et Social de l'ONU (ECOSOC-1975), l'Assemblée Générale des Nations Unies

³⁷ McNamara, BM, 1972 insistait sur la nécessité de concilier l'impératif de croissance et de justice sociale. « Pro Poor Policy » et d'améliorer la nutrition, le logement, la santé, l'éducation et l'emploi. Si au départ ces idées ont eu peu d'écho, elles étaient à la base de la Conférence de l'OIT en 1976.

dresse une revue synoptique de ces études. Selon lui, l'analyse de la production sociologique depuis les années 1920s révèle trois grands champs de recherche sur la participation : la participation dans les associations volontaires, la participation dans les coopératives rurales et les communautés de travail et la participation dans les syndicats et dans les entreprises industrielles modernes. C'est dans le second champ d'analyse, que les difficultés et les insuffisances des recherches associationnistes ont pu réellement être dépassées. On note ici les études d'Henrik Infield (1950) qui fit une typologie des communautés coopératives. Murray Ross (1960), le plus en vue de ce courant faisait remarquer qu'il y a un pré requis à la participation dans la société moderne : l'habileté à identifier les priorités, les résultats d'une éducation large et libérale. Cette habileté est une somme de savoirs, d'aptitudes à utiliser les experts, à apprendre les fondements d'un problème, à agir et à faire sentir son influence. C'est cette orientation de recherche qui a évolué vers le « *Community development* » aux Etats Unis. Suite à Murray Ross, Albert Meister³⁸ pousse loin les analyses. Il faut dire qu'il est à cheval sur le premier et le second champ d'analyse. Selon lui, tout milieu social développe naturellement des participations. Il apporte la distinction utile entre la "*participation de fait*", la "*participation volontaire*", la "*participation spontanée*", la "*participation provoquée*" et la "*participation imposée*". Pour lui, la participation étant un phénomène à origine multiple et la résultante d'*informations*, d'*attitudes*, d'*aspirations* et de *comportements*, elle connaîtra ces différentes modalités. Dans le second champ d'analyse, il montre comment les ouvriers vivent un réseau de participation multiple qui évolue sur une grille typologique alliant ces différentes modalités au travail, à la famille, au voisinage, à l'association, aux amis et aux loisirs. La participation se concrétise alors à plusieurs niveaux de la réalité sociale à savoir : la structure matérielle et physique, le groupe communautaire et la société globale, les valeurs, les lois, les normes, les statuts et les rôles.

Si le point rapide de l'histoire de la participation qui vient d'être établi révèle que l'entrée de la participation dans la rhétorique du développement et les études sur la participation ne sont pas aussi nouvelles et récentes que certains discours actuels le laissent croire, il ne dénie pas l'actualité de l'unanimité qui se fait autour de ce concept. En effet, l'unanimité autour de la nécessité et des avantages de la participation des bénéficiaires date des années 1990s. « Les termes de "participation" et de "participation populaire" font maintenant partie du langage normal de nombreuses organisations de développement, y compris d'ONG, d'administrations publiques et de banque » (Adam et *al.*, 1992, cités par Pretty, 2000 : 36). Cette unanimité autour de la démarche³⁹ cache cependant bien des divergences dans les fondements du concept, les approches d'intervention utilisées et les contenus qui lui sont donnés. Le postulat de base qui sous-tend l'approche participative est « *qu'une plus grande implication des populations à la définition des problèmes locaux, à l'identification des solutions et à leur mise en œuvre contribue à donner plus d'efficacité et de durabilité aux programmes qui en résultent* » (Gueye, ND). La première définition donnée de la participation la résume à « *The organised efforts to increase control over resources and regulative institution in given social situations on the part of groups and movements hither to excluded from such*

³⁸ Albert Meister, « Participation, Animation et Développement », Anthropos, Paris, 1972.

Albert Meister, « La participation dans les associations », Editions Ouvrières, Paris, 1974

Albert Meister, « La participation pour le développement », Editions Ouvrières, Paris, 1977

³⁹ Vu que les projets descendants, top down portés par l'approche orthodoxe n'ont pas porté leurs fruits, il faut maintenant, et de façon « impérative » associer les populations aux actions qui visent leur développement.

*control*⁴⁰ » : c'est-à-dire « les efforts organisés de la part de groupes traditionnellement exclus pour augmenter leur contrôle sur les ressources et les institutions régulatrices dans un contexte social donné » (Jones, 2006). En 1971, Meister la définit comme étant « *une organisation volontaire de deux ou plusieurs individus dans une activité commune dont ils n'entendent pas uniquement tirer les bénéfices personnels et immédiats* » (Meister, 1971). *La participation doit être donc conçue comme un processus actif dans lequel l'initiative est prise par la population, guidée par sa propre pensée et utilisant des moyens et processus (institutions et mécanismes) sur lesquels elle peut opérer un contrôle effectif. En conséquence, les programmes de développement doivent évoluer en réponse aux besoins et exigences spécifiques tels qu'identifiés par les populations elles-mêmes, en collaboration avec le technicien ou le chercheur* (Tilakaratna, 1987 cité par Gueye, ND). Par la participation, les communautés devraient s'appropriier les formes, voire les significations du processus intégral dans lequel elles sont engagées (Bryant and White, 1980 cité par Gueye, ND). Meister (1977) va préciser la définition de 1971. Selon lui, le terme participation est construit à partir de la racine « part », sur laquelle est également construit le terme « partager ». Participer signifie donc prendre part, posséder une part de quelque chose, ce quelque chose pouvant être une propriété ou un pouvoir. En conséquence, susciter la participation ne signifie donc pas seulement former des individus, les instruire, les animer, mais aussi, et peut-être surtout, se préparer à partager une part du pouvoir, de la puissance... De toute évidence, la plupart des programmes de participation africains (...) tendent à voiler la signification profonde de ce mot (Meister, 1977 : 128). Selon Meister (1974 : 27) et, comme indiqué plus haut, « il y a trois types de participation :

- 1) la participation spontanée ou volontaire qui est une participation implicite, non spécialisée, qui n'est pas une fin en elle-même, mais dont les activités concourent à une fin donnée. Les participants à ce creuset⁴¹ se perçoivent comme personnes. Il y a peu d'auto contrôle, de contraintes et de restrictions des libertés. Des coutumes et des rites non formalisés guident les participants. Pas de *leader* défini.
- 2) la participation organisée ou suscitée qui concerne des groupes de taille plus importante, plus ou moins organisés et structurés. Il s'agit d'une participation consciente, spécialisée, ayant une fin définie à laquelle les activités concourent en tant que moyens. Elle est en elle-même un moyen d'effectuer les tâches du groupe. Ici, les participants se perçoivent en fonction des rôles assignés aux positions qu'ils occupent. Il y a des auto contrôles au niveau des participants avec certaines formes de restrictions des libertés des participants. Les rites et les coutumes sont formalisés dans des règles et des statuts. Les *leaders* sont apparents et mis en place par une délégation de pouvoir. A la différence de la participation volontaire qui s'exerce dans des groupes organisés à l'initiative des participants et pour des fins qu'ils choisissent eux-mêmes, la participation suscitée ou provoquée ou organisée, se déroule dans des groupes non créés par les intéressés eux-mêmes, mais par des animateurs extérieurs. Cette participation a pour objet de faire adopter par les membres des comportements que les animateurs extérieurs jugent désirables de faire acquérir à la population ».
- 3) Quant à la participation de fait, dont il a davantage précisé le sens dans sa publication de 1977, « elle est celle des groupes d'accès non volontaire, dans lesquels les membres naissent (par exemple, en tant que membre d'un clan, d'une religion ou d'une localité donnée) et n'adhèrent pas volontairement. Ces groupes puisent leur origine dans la tradition et ont pour but le renforcement des coutumes, des traditions, des manières de faire existantes » (Meister, 1977 : 74).

⁴⁰ Cf Pierson A. & Stiefel M., *Inquiry into Participation: A research approach*, UNRISD, Genève, 1979

⁴¹ C'est un terme utilisé par Meister (1977). Mais il peut être compris ici dans son second sens, c'est-à-dire comme « un endroit (ici un projet) où se mêlent, se fondent diverses choses » (Petit Larousse, édition 2000), diverses personnes ou diverses entités ayant des histoires différentes et venant d'horizons différents. Les projets participatifs créent ces creusets.

Certains auteurs insisteront davantage sur la participation au processus de prise de décision. Selon Uphoff, elle signifie prendre part à la prise de décision sur ce qui doit être fait, prendre part à la mise en œuvre des programmes et des décisions en contribuant par différentes ressources ou en gérant certaines activités ou organisations spécifiques, partager les bénéfices du programme et prendre part aux efforts pour évaluer de tels programmes (Uphoff, cité par Slocum, 1998). En dehors de l'identification des problèmes et des besoins, *il y a participation donc quand les populations assument de façon croissante la responsabilité de la planification, de la gestion, du contrôle et du suivi-évaluation des actions collectives qu'elles jugent nécessaires à leur propre développement. (...) Parler de la participation signifie donc parler du contrôle. Or, contrôler suppose la capacité à créer les effets désirables ou inversement prévenir des effets indésirables. Le processus participatif diffère ainsi de celui non participatif par la manière dont le contrôle est exercé et distribué* (Strauss (ed), 1974). Selon Daquino, qui fait le point de plusieurs tendances en citant d'autres auteurs, la participation doit être : un mécanisme qui permette l'implication directe et l'expression des capacités d'"amateurs" (citoyens) dans un processus de décision, un mécanisme qui accroisse le partage de l'autorité décisionnelle [Thompson 1970], un mécanisme qui accroisse les possibilités de discussion "face à face" [Barber 1984], et enfin un mécanisme qui permette un poids équivalent dans la discussion des citoyens, des techniciens et des politiques (Daquino, 2007). « Quand la participation est claire, elle crée chez les gens un sentiment de vitalité et d'auto direction. (...) Pour que le potentiel de pratiques participatives soit réalisé, trois conditions doivent être réunies. D'abord, il est nécessaire qu'il existe un **contexte culturel** qui reconnaisse sincèrement les opportunités de la participation et l'existence d'incitations personnelles à profiter de ces opportunités. Ensuite, la **structure de l'organisation** (physique et psychologique) doit faciliter la participation à travers la circulation de l'information, la planification, l'encouragement des transactions interpersonnelles, etc. Enfin, il est fondamental qu'il existe au sein des organisations chargées de promouvoir la participation, une **sincérité managériale de nature à valoriser les opportunités de la participation** [Hall, 1980] » (Gueye, ND).

Ces différentes tentatives de définition n'ont pas pu faire l'unanimité au sein des acteurs du monde du développement. Très tôt, deux tendances se sont constituées en fonction des recours et des usages que chacun fait de la participation. Il s'agit de deux tendances qui se sont affrontées, s'affrontent et s'affronteront, sans doute, lorsqu'on aborde les diverses caractéristiques de la participation en développement. Cela s'entend, surtout que les points de vue des différentes agences et organisations sur les intérêts de la participation n'ont jamais été concordants. La participation a signifié alors à la fois, "*s'associer, prendre part à quelque chose*" ce qui évoque une implication à la conduite d'une activité et "*avoir part à quelque chose*", "*former une partie de quelque chose*" qui engendre ou révèle la passivité de celui qui participe. Michener⁴², systématise deux autres grandes interprétations de la participation selon que l'on se place du côté des agences responsables de projets ou bien que l'on se place du côté des populations et des participants. Elle classe le premier positionnement dans le « *planner centered participation* » et le second dans le « *people centered participation* ».

⁴² Michener V.J., "The Participatory Approach : Contradiction and Cooption in Burkina Faso", dans *World Development*, Vol.26, N°12, 1998.

Dans une étude réalisée en 2014, Maryse Bresson propose une nouvelle catégorisation en distinguant trois modèles de participation. Sa typologie⁴³ est liée à l'action publique. Elle dégager cette synthèse de l'analyse des différentes approches utilisées jusque-là. Ces modèles, selon elle, constituent trois manières idéal-typiques de mettre en œuvre l'idéal démocratique et de tisser le lien social et politique. Elle évoque la participation action publique (tournant des années 1980-1990), de la participation action collective (beaucoup plus dans les années 1970s) et de la participation mobilisation (depuis 2000). Selon elle, étant à la fois un terme mobilisé par les acteurs de terrain, une catégorie d'action publique et une catégorie d'analyse des chercheurs en sciences sociales, le concept est ambigu et pluriel. Il a été, demeure et restera paradoxal, mais il pourrait être compris comme l'idée que les "*gens d'en bas*", *groupements de la vie économique, sociale et culturelle ou même, simples individus, peuvent revendiquer un pouvoir de décision, à l'échelle des collectifs dans lesquels ils s'insèrent* (Bresson, 2014: 2). Le concept de participation présente également une face double, à la fois militante et liée aux pouvoirs publics (Bresson, Op. Cit.: 5), notamment à la gestion des politiques et actions publiques telles que les projets. Cela dit, « on ne peut pas écarter d'un trait de plume les débats et expériences actuels sur la participation, comme un simple bégaiement de l'histoire. Les choses ont changé. La transformation des conditions géopolitiques que le monde a connue dans la dernière décennie a défini d'autres rapports de pouvoirs économiques, politiques et culturels. L'hégémonie de l'Etat dans le développement est complètement remise en cause, dans les idées comme dans les faits, avec la multiplication d'ONG et d'associations locales ayant un accès direct aux financements, pour privilégier l'autonomie de sociétés locales « préservées » ou pour contourner l'Etat en favorisant des « communautés fonctionnelles par rapport au marché » (Peemans, 1997 cité par Lavigne Delville & Sellamna, 2000 : 6). Via la participation, « autant il serait naïf d'imaginer que l'on voit se réaliser les utopies de l'auto développement, autant on ne peut considérer *a priori* que de tels changements n'ont pas d'impacts sur les pratiques de développement. D'une part, les termes employés pour présenter la participation ne sont plus les mêmes et les champs disciplinaires qui nourrissent la réflexion sur elles ont également évolué⁴⁴. Les discours actuels sur l'*empowerment*⁴⁵ et sur le renforcement des pouvoirs des acteurs locaux⁴⁶, tranche avec la vision utilitariste qui a caractérisé naguère la participation » (Lavigne Delville & Sellamna, 2000 : 6-7). « Associé au mot d'ordre de l'*empowerment*, la participation se répand pour signifier aussi la prise en charge de l'individu par lui-même, de sa destinée économique, professionnelle, familiale et sociale. Un tel glissement est permis par l'ambiguïté du terme : *empowerment* en anglais, que soulignent aussi Catherine Mevel et Jacques Donzelot à propos des États-Unis. (...) Le concept d'*empowerment* permet aussi, dans les politiques sociales plus traditionnelles, de réinterpréter l'exigence de participation à l'aune des individus, notamment, bénéficiaires des prestations d'assistance. Constatant la difficulté à traduire en français le terme d'*empowerment*, Bacqué et Biewener soulignent que l'importation du concept (en France) est de fait, liée aux valeurs du marché et à

⁴³ Voir détails en annexe.

⁴⁴ L'économie (marxiste ou néo-classique) et la sociologie du développement (avec leurs théories générales du développement : modernisation, dépendance, etc.) ont laissé la place à la psychologie cognitive, la communication et le management.

⁴⁵ Le concept *Empowerment* désigne une capacité à influencer et à diriger sa propre vie par la possibilité d'un plus grand accès et d'un contrôle sur les ressources nécessaires à sa propre production. Cela signifie la possibilité de disposer d'un pouvoir au plan politique, culturel et institutionnel. Sous l'angle de la mobilisation des ressources cela implique les processus très actuels de prise de contrôle des structures locales et régionales, de décentralisation, au travers de processus électoraux. Cela inclut la reconnaissance croissante du rôle des femmes et la mise en œuvre de stratégies fondées sur le développement d'activités génératrices de revenus pour elles (Azoulay, 2002) [j'y reviendrai].

⁴⁶ J'y reviens.

un recentrage néolibéral de la participation sur la notion d'insertion, fondée sur des projets dont elles dénoncent le côté illusoire, à travers l'appel à la responsabilité individuelle des bénéficiaires [Bacqué & Biewener, 2013]. Il faut donc aussi que la participation s'applique à l'individu dans sa trajectoire personnelle (Bresson, Op. Cit. : 7), notamment dans le but de l'*empowerment*. « D'autre part, le succès du terme et le consensus qu'il dégage, comme sus indiqué, posent question. Il ne s'agit pas ici d'une remise en cause des principes (être plus en phase avec les populations, leur donner plus de pouvoir sur les processus de développement), mais d'une démarche favorisant des interrogations sur la faisabilité et les modalités de mise en œuvre de la participation » (Lavigne Delville & Sellamna, 2000 : 6-7). « La participation ne peut donc pas être analysée en dehors des acteurs qui la portent et en dehors des contextes d'actions dans lesquelles elle s'exerce. Ceci rend l'analyse des « projets », « approches », « méthodes » ou « outils » participatifs très problématique et demande un effort de clarification des objectifs que cette « participation » cherche à atteindre » (Leroy, 2008 : 7) et des résultats qu'elle a atteints. « Un des défis majeurs du développement participatif en Afrique francophone porte donc aujourd'hui sur la nécessité d'une plus grande visibilité de l'impact de la participation. Il est en effet indispensable aujourd'hui, après plusieurs années d'application du processus participatif dans le développement, que les interventions participatives soient évaluées autrement qu'elles ne l'ont été et qu'une démarche méthodologique systématique de suivi et d'évaluation de l'impact de la participation soit développée » (Gueye, ND).

Les projets analysés dans le cadre de cette recherche s'inscrivent dans la troisième catégorie identifiée par Bresson (2014) et qui concorde avec la participation suscitée chez Meister (1974). « Cette recherche ne veut pas être strictement descriptive et/ou analytique. Elle se veut aussi prospective. Elle se prête donc à l'exercice de l'évaluation (autrement) en partie des effets des dispositifs participatifs. Elle vise à mettre en perspective, ce qui est advenu de tant d'années d'interventions participatives dans le quotidien des populations de Coby (Nord-Ouest du Bénin). Il s'agit d'analyser, à partir de micros contextes comme celui de Coby, les "agir des paysans" en matière de techniques et technologies de production agricole, d'action collective, (...) des années, voire des décennies après le démarrage de dispositifs d'interventions qui les ont mobilisés autour d'"innovations" culturelles, organisationnelles et/ou associatives. Pour conduire cette analyse des impacts de la participation, non seulement je ne prends pas la participation dans tous ces champs d'expression, mais je m'intéresse, complémentaiement aux discours des bénéficiaires directs, à ceux des intermédiaires, des porteurs et des acteurs qui, *peu ou prou*, ont contribué à l'implémentation de ces projets participatifs. Je circonscris mon champ d'analyse à la participation à la vie organisationnelle, notamment aux Organisations Paysannes. De façon générale, on pourrait définir cette participation aux organisations comme étant « *une activité sociale et organisationnelle, favorisée par un ensemble complexe de phénomènes, permettant aux acteurs sociaux de se joindre à des actions collectives et de les soutenir. La notion de participation recouvre ici à la fois les attitudes favorables à l'action d'un groupe ou d'une organisation, et les activités qui traduisent concrètement ces sentiments positifs* » (Comeau, 1995). Cette explicitation n'est pas en contradiction avec les contenus donnés par Bresson (2014) à la participation mobilisation et Meister (1974) à la participation suscitée. Cette participation se fonde sur des liens sociaux réels ou supposés et/ou les renforce. De nombreuses études ont montré que les OPs ne sont pas toujours les lieux de "développement

alternatif". Cette réalité attestée et la part d'idéologie, d'idéalisation de la démarche, voire de manipulation inconsciente ou délibérée qui nimbent les intentions participatives, obligent à les contextualiser en comparant les intentions aux pratiques et/ou aux vécus et en visant les effets sur l'*empowerment*. C'est à cela que je m'adonne ici.

Les différentes explicitations données ci-dessus du concept fixent les deux tendances dans lesquelles s'inscrivent l'une et l'autre définition donnée par les acteurs agitant la participation et permettent de s'interroger sur les différentes formes et les différents types de participation. En effet, plusieurs typologies ont été réalisées (Cf annexes) et varient de la non-participation à la participation qui donne pouvoir et autonomie. Les échelles diffèrent d'un auteur à un autre. L'analyse des différentes typologies montre cependant des points de convergence qui dégagent des constances dans les options faites sur le terrain par divers acteurs portant les approches participatives. Ces invariances constatées dans les différentes typologies réalisées, n'ont pas empêché, dans le temps et dans l'espace, les variations dans l'utilisation du concept. Les typologies sus indiquées sont plus orientées vers l'évaluation du degré d'implication des bénéficiaires dans les processus de prise de décision. J'utiliserai surtout celle de Pretty (2000) pour analyser les conceptions et pratiques de la participation⁴⁷. En ce qui concerne l'expérimentation, je ferai d'autres regroupements qui mettraient mieux en exergue les vécus réels de la participation dans le secteur agricole. Parlant de l'analyse des effets induits par la participation dans cette dissertation, je sors du cadre *stricto sensu* des OPs, pour analyser ce que ces dispositifs ont produit dans la vie des producteurs en termes d'involutions ou d'évolutions, notamment en ce qui concerne les Pouvoirs d'Agir.

1.2.2. L'appropriation

Nous faisons d'abord une synthèse rapide des explicitations données au concept. Ensuite, nous évoquons les figures données à ce concept dans le temps.

☞ **Rapide synthèse des significations**

« Le processus d'appropriation doit dépasser la "simple" réception (...). Au niveau individuel, l'appropriation est considérée comme le fait de faire sien quelque chose (...). "[...] La notion d'appropriation [...] consiste à faire entrer un produit ou un service dans sa sphère personnelle et à le rendre propre [...]. Le terme d'appropriation provient du latin appropriare qui signifie rendre propre à une destination, adapter, conformer. L'action de s'approprier désigne l'idée de s'attribuer, de se donner la propriété de quelque chose et ce, dans une perspective plus large que dans le cadre de la simple dimension juridique" [Chaney 2007 : 5]. (...) L'appropriation semble donc être à la fois pour le sujet cessation d'un pouvoir (sur soi mais aussi renforcement des pouvoirs détenus après coup) et acquisition d'un autre (sur l'objet). (...) "Selon Serfaty-Garzon (2003), l'appropriation véhicule deux idées dominantes :

⁴⁷ Hormis les concepts tels que : développement à la base, développement communautaire, développement autocentré, développement auto-promu, développement coopératif, développement décentralisé, etc., qui ont de fortes similarités en termes d'organisation et de participation des bénéficiaires, le concept en lui-même s'est vu adjoindre, au fil des décennies et des usages, plusieurs qualificatifs ou particules : *populaire, paysanne, rurale, locale, citoyenne, institutionnelle, démocratique*, etc.

1) *l'adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une destination précise. L'idée d'adaptation traduit un objectif d'harmonie entre une chose et l'usage auquel on la destine, un appariement harmonieux entre deux objets, deux actions ou entre un sujet et un objet.*

2) *une action visant à rendre propre quelque chose. La notion de propriété constitue ainsi une dimension importante de l'appropriation, avec cette particularité que cette notion tire son sens et sa légitimité, dans ce cas, non de l'existence d'un titre légal attestant la possession juridique d'un objet, mais de l'intervention judiciaire d'un sujet sur ce dernier. L'objectif de ce type de possession est précisément de rendre propre quelque chose, c'est-à-dire de l'adapter à soi et, ainsi, de transformer cette chose en un support de l'expression de soi" [Brunel & Roux 2006]. (...).*

Pour Cova & Cova (2001), "pour que l'appropriation d'un objet puisse avoir lieu, ledit objet doit être appropriable. Il doit pour cela laisser une certaine marge de manœuvre au sujet : "puisque l'appropriation correspond à la manifestation d'un espace de contrôle de l'individu sur l'environnement et les choses, cela implique en contrepartie qu'il y ait de l'appropriable". Ainsi, le processus d'appropriation serait basé sur "la confrontation de deux potentialités, la potentialité d'un monde présentant de l'appropriable à un individu, et la potentialité de ce même individu à s'approprier les objets et espaces dans une quête identitaire". Selon les auteurs, trois possibilités peuvent alors être distinguées : un environnement ouvert dans lequel il existe un potentiel d'appropriable dont l'individu va disposer : l'espace d'appropriation ; un environnement fermé où se joue une "tension dialectique entre le pouvoir dominant sur les objets et l'autonomie de l'individu : l'espace de réappropriation (prémunition contre le contrôle de l'organisation) ; une adaptation aux règles et aux normes imposées"⁴⁸ : l'espace d'adaptation. (...). Une autre condition éventuelle pour que l'appropriation d'un objet (matériel ou immatériel) par un individu soit possible est son authenticité qui « correspond à la capacité à remonter à l'origine sociale de l'objet » [Chaney 2007 : 13]. Ainsi, certaines caractéristiques de l'objet approprié conditionnent ou facilitent son appropriation. Quant au sujet, il semble nécessaire qu'il possède des instruments et repères préalables suffisants. (...) « Celui qui envisage approprier un produit n'arrive pas vierge au moment du contact avec le produit qu'il ambitionne approprier. Son passé ainsi que les normes et valeurs qu'il a intériorisées conditionnent l'appropriation⁴⁹. (...) Enfin, Boudier-Pailler & Gallen (2006 : 20) détaillent une étape importante du processus d'appropriation dans la mesure où c'est à ce moment que semblent se jouer les décisions d'attachement ou, au contraire, d'évitement. Il s'agit de la résolution des éventuelles dissonances cognitives. "Or, en vertu du principe général de refus de la discordance [Helfer & Orsoni 1998], l'individu peut remédier à la dissonance perçue de deux manières : soit en modifiant les caractéristiques de l'objet dans la représentation (en faisant du spectacle collectif un objet de proximité qu'il s'approprie en créant un lien affectif avec la structure de diffusion par exemple), soit en adoptant un comportement d'évitement (la non-consommation)". Notons qu'on peut voir dans le texte de Brunel & Roux (2006 : 85-86) un autre comportement permettant de réduire les dissonances cognitives avec l'idée de détournement de l'objet (on retrouve ici la question de la liberté du sujet) : "des détournements ou des "bricolages" ont été ainsi décrits par de Certeau (1990 : 1-13)

⁴⁸ Les contextes y compris.

⁴⁹ Cela justifie parfois l'hybridation.

comme autant de tactiques qu'il [le consommateur] utilise pour s'approprier, à sa manière, ce qu'on lui propose »⁵⁰.

En sociologie, en anthropologie et/ou en socio-anthropologie, les explicitations données recourent les significations sus indiquées. Toutefois, pour une meilleure lecture, il convient de les subdiviser. Trois catégories semblent se dégager de cet exercice.

☞ **Les "figures" de l'appropriation.**

"Même si l'appropriation a repris une place de choix dans les discours sur le développement dans les années 1990s, elle était agitée dans le milieu social et le milieu du développement depuis les années 1960s" (Raffinot, 2009). Trois tendances se dégagent en termes de conceptualisation, que l'on tienne compte des écrits des acteurs du monde du développement ou que l'on tienne compte de ceux des chercheurs en sciences sociales, notamment en sociologie et en anthropologie du développement.

☉ ***L'appropriation de ressources (financière, matérielle, etc.), biens et artefacts divers.***

Sous cette forme, il y a l'appropriation auto-attribution qui fait recours à une confrontation virtuelle ou réelle avec des personnes convoitant le même objet que soi, mais ayant des moyens différents des siens, inférieurs ou supérieurs (Bourdieu, 1979 ; Weber, 1995 cité par Agbessi, 2005). Il s'agit d'user de ses moyens pour priver l'autre de la jouissance de l'objet. Cela peut se passer entre des institutions ou des individus.

☉ ***L'appropriation des dispositifs technologiques et/ou socio-techniques divers (savoirs et savoir-faire).***

Cette forme prend le sens de l'adoption qui inclut les processus d'apprentissage et vise la réplique de ce qui est introduit par le porteur du projet. La réplique peut être conforme à ce qui est introduit ou être le produit de multiples façonnages et hybridations. Cette forme d'appropriation intègre les modes et formes d'organisation introduits. Olivier de Sardan (2009), lorsqu'il en parle, évoque deux types : "l'appropriation réelle" et "l'appropriation idéale" que nous rebaptisons "appropriation portée". La première est celle qui est passée par l'épreuve de la réalité. Elle est beaucoup plus complexe. Elle (...) s'opère selon des dérivés multiples par rapport aux objectifs assignés, et met en jeu des mécanismes sociaux largement opaques aux intervenants extérieurs. La seconde consisterait en une intériorisation avec des possibilités de réplique du modèle importé. Allant dans le même sens que Olivier de Sardan, Lavigne Delville (2000) justifie l'appropriation privative et différentielle par les intérêts divergents vis-à-vis de l'offre du projet. A ce propos il écrit : « contrairement à l'image mythique de "communautés" soudées, les sociétés locales sont différenciées, constituées d'acteurs hétérogènes, inscrits dans des systèmes d'inégalité et de dépendance, avec des statuts sociaux, des moyens économiques, des réseaux sociaux différenciés. N'ayant pas les mêmes positions sociales et économiques, il est bien logique que ces différents acteurs n'aient pas les mêmes

⁵⁰ Cette revue est tirée d'un texte intitulé « Revue de littérature sur l'appropriation » obtenu sur le site : http://www.projet-valeurs.org/IMG/pdf/a_anberree_revue_de_litterature_sur_lappropriation.pdf

intérêts, ni les mêmes réactions par rapport à l'offre de service d'un projet ». Sous cette forme, il y a deux types d'appropriation :

- 1) l'appropriation des actions de développement comme stratégies d'acteurs qui se traduit par le fait qu'en marge des institutions qu'ils sont censés représenter, des acteurs situés aux multiples interfaces générées par les projets, qu'ils soient des donateurs ou des bénéficiaires, opèrent des choix sélectifs parmi des offres ou bribes d'artefacts, qu'ils incorporent dans leurs projets de vie et stratégies de réalisation personnelle ou catégorielle (Mongbo, 1995). Il s'agit donc d'une monopolisation, suite à des multi jeux d'acteurs, de tout ou partie des ressources introduites par une action, chacun se servant en fonction de son univers de sens, de ses besoins réels ou non réels, de ces marges de manœuvre, de ses potentialités et/ou capacités d'actions, de ses compétences pragmatiques ou son *agency* et de la détermination des autres à en user également. Elle n'est ni univoque, ni singulière, mais mutuelle (chez le développeur comme chez le développé) et plurielle (dans chaque camp, à géométrie variable selon les catégories d'acteurs) (Mongbo, 2012). Elle prend différentes formes : sélection et détournement (Olivier de Sardan, 1995 : 133-134) ; démembrement, dépeçage (Mongbo, 1994, 1995). Toutes ces formes façonnent, réfractent et biaisent l'initiative ainsi que les transformations qu'elle porte en elle (Olivier de Sardan, 2009).
- 2) l'appropriation des actions de développement comme maintien et reproduction des bénéfices publics de l'intervention au-delà de celle-ci. Il s'agit ici du processus de transfert des leviers de contrôle des décisions aux bénéficiaires d'un projet *_ownership_* (Flower, 1997 cité par Agbessi, 2005). On a souvent trois cas : dans le premier, cela survient lorsqu'il y a concordance entre l'agenda de l'ONG ou du porteur du projet et les réalités sociales, besoins et priorités des populations bénéficiaires avec en toile de fond le renforcement de leurs capacités (Flower, op cit). « L'appropriation est ici une démarche multidimensionnelle d'intégration complexe par laquelle les populations cherchent effectivement à maîtriser, par des décisions qui leur sont propres, le processus d'un changement amélioratif durable dans lequel on les a engagées ou dans lequel elles se sont engagées en vue de contrôler le fonctionnement de leurs vies ou de leurs communautés (...) » (Ouédraogo, 1992). Dans le second, c'est l'ONG ou le porteur qui pré définit le projet et ses stratégies d'intervention et vient manager la population pour qu'elle "l'achète" et s'y reconnaisse. Dans ce cas, l'*ownership* est plus lent à réaliser (Flower, *Op. Cit*), mais est possible si les offres rencontrent les assentiments des bénéficiaires. Dans le troisième, on note le *diktat* de l'ONG ou du porteur sur les populations et des bailleurs sur l'ONG (Flower, *Op. Cit*). Les populations sont ici une caisse de résonance soit pour le porteur et ses structures techniques, soit pour l'ONG et l'ONG est une caisse de résonance pour le bailleur. Il est question ici de tuteurage.

Appropriation tuteurage Vs appropriation autonomisante : selon Ouédraogo (1992, *Idem*), puisque la population ne faisait pas ou ne faisait plus la démarche multidimensionnelle en vue de l'appropriation, pour être effective, cette démarche doit s'opérer, notamment à plusieurs niveaux à savoir : celui de l'intégration d'une nouvelle organisation qui recherche son identité et/ ou son autonomie par de nouvelles méthodes de travail (ex : capacité de réflexion et d'analyse, maîtrise des leviers de fonctionnement de l'organisation, capacité à gérer ses biens de façon démocratique, rentable et équitable) ; appropriation instrumentale : celui de l'intégration de nouvelles techniques et de technologies généralement étrangères au milieu (ex : maîtriser le fonctionnement d'un nouveau système d'irrigation avec de nouvelles techniques culturelles) ; appropriation conceptuelle : celui de l'intégration de nouvelles manières de concevoir la vie, des façons de penser, de voir, de dire et d'agir avec des rapports nouveaux entre les acteurs endogènes et exogènes. C'est une appropriation essentiellement collective qui est le fait du bon vouloir des bénéficiaires de l'intervention, mais qui dépend du modèle de communication et de dialogue instauré. La décision de s'approprier leur revient qu'ils aient été de gré ou de force embarqués dans la conduite des actions initiées. La non-appropriation facilite la sélection, les dérives, le démembrement (Ouédraogo, 1992 : 19-25).

Selon Agbessi (2005), l'appropriation revêt deux sens. Le premier évoque un détenteur d'un objet, d'un savoir, d'un pouvoir ou d'une réponse à une situation, qui s'engage dans un effort de rendre ce dont il dispose propre, adapté à quelque chose, à la destination visée. Le second évoque une source passive, une fois que l'objet du transfert est conçu. Il revient à la destination de se battre « becs et ongles » pour s'approprier cet objet. Dans le second sens du terme, l'appropriation serait le propre des acteurs locaux, encore appelés « groupes stratégiques » selon Olivier de Sardan (1995 : 179) qui

« s'attribuent ou usurpent les ressources d'un projet ». Donc en définitive, au niveau de l'appropriation individuelle, Agbéssi, a reprécisé le débat en nommant « appropriation de type projet » l'appropriation souhaitée par les porteurs de projet, évoquée de façon implicite et/ou diffuse par les autres auteurs et systématisée en 2009 par Olivier de Sardan sous le concept « appropriation idéale ». Selon Agbéssi, cette appropriation doit, *in fine*, autonomiser le bénéficiaire. En guise de synthèse, deux options sont possibles dans ce cas : soit cette forme d'appropriation est le fait des porteurs de l'intervention (Coopération ou ONG) qui identifient *a priori* des individus ou associations en lesquels (les) ils développent des possibilités quitte à ce qu'ils s'autonomisent au-delà de l'intervention; soit elle est le fait des individus eux-mêmes, qui, au vu des ressources introduites par l'intervention, développent des stratégies de captage pour s'approprier une partie des ressources en fonction de leurs visions, de leurs projets de vie et de leurs capacités de base. Ces acteurs peuvent être les porteurs eux-mêmes, les intermédiaires et/ou les bénéficiaires des projets. Cela correspond au *Ownership* de Fowler (1997 : 104-105). Agbessi (2005), n'a pas évoqué ces deux options. Toutefois, je pense à la lecture de sa typologie que ces deux cas peuvent bien se retrouver dans cette catégorie. Comme on peut le constater, que l'appropriation de type projet soit le fait des porteurs du projet ou des acteurs bénéficiaires eux-mêmes, elle est une appropriation privative et donc "préférentielle et/ou différentielle, plurielle et mutuelle" (Mongbo, 2012). Elle l'est, surtout si elle est le fait des acteurs eux-mêmes, car dans ce cas, ils devront mobiliser les ressources nécessaires pour arriver à « s'approprier » (contre les autres donc), les *in put* dont ils ont besoin pour poursuivre leurs chemins et améliorer leurs situations sur la trajectoire du développement.

☉ ***Appropriation « Maîtrise des politiques par les pays bénéficiaires ».***

« Sur la réforme de l'aide, la "Déclaration de Paris" de mars 2005 constitue le document le plus abouti. Elle est la résultante d'un travail de réflexion d'une décennie, mené au sein du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE, associant les bailleurs bilatéraux, les multilatéraux et une quarantaine de pays bénéficiaires et qui, étape après étape, avait déjà conduit en 2003 à la Déclaration de Rome sur l'harmonisation de l'aide. Selon les propres termes de l'OCDE, elle marque "un degré d'accord sans précédent et une volonté plus forte que jamais de réformer l'aide". La Déclaration repose sur les cinq principes de la "pyramide de l'efficacité" : (1.) l'Harmonisation des procédures entre les donateurs ; (2.) l'Alignement des objectifs des donateurs sur les politiques nationales ; (3.) l'Appropriation de l'aide par le bénéficiaire ; (4.) Une Gestion Axée sur les Résultats (GAR) plutôt que sur les moyens et (5.) une "Redevabilité" (*accountability*) mutuelle concernant l'usage des ressources affectées au développement. Elle traduit le souci qu'un bien meilleur usage des ressources peut être obtenu par l'amélioration des procédures qui met le bénéficiaire au centre de la décision. (...) Dans le modèle H2A, la situation est optimale quand le donateur est "aligné" sur des politiques réellement "appropriées" (dans le double sens du terme) par le bénéficiaire. Les conditions que doit réunir ce dernier pour satisfaire une telle situation sont nombreuses et complexes : des stratégies globales et sectorielles reposant sur de bons diagnostics et une base macro-économique robuste, une traduction des stratégies dans un cadre opérationnel avec des engagements politiques clairs, des priorités et une évaluation des coûts ; un système de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation reposant sur des institutions locales » (Jacquemot, 2007 : 164-180). L'insistance sur l'appropriation a été promue comme une inflexion majeure dans la stratégie des IBW alors que l'appropriation ne fait que son *come-back* (Meir & Raffinot, 2005 : 625-626). « Cette acception de l'appropriation reste conforme à la prétention du tuteurage propre aux thèses de modernisation de sociétés supposées archaïques. Mais en réalité, cette thèse n'a pas beaucoup plus de valeur opératoire qu'en ce qu'elle participe de la reproduction des dispositifs d'intervention » (Mongbo, 2012 : 6).

☞ Les innovations en questions.

Cela dit, il est difficile, dans le cadre des projets, de dresser ce *panorama* de l'appropriation sans évoquer les questions de l'innovation. Les projets auxquels nous nous intéressons ont introduit deux types d'innovation. Il s'agit de l'innovation organisationnelle et des innovations techniques et technologiques en matière de production du riz, notamment. Ces dernières ont été introduites surtout par le PAMRAD en collaboration avec l'INRAB, après que la SNV ait « ressuscité » la filière. L'introduction d'une innovation appelle forcément des questionnements autour de l'adoption. D'abord un bref détour par les innovations en matière agricole.

- 1) « L'innovation agro-pastorale, à laquelle nous nous sommes surtout référé ici, explicitement ou implicitement, dans un souci de simplification et de rigueur, ne peut être aussi aisément isolée méthodologiquement qu'il y paraît. Tout d'abord une *innovation technique*, en particulier lorsqu'elle est proposée sous les formes volontaristes propres au monde du développement, va souvent de pair avec une *innovation organisationnelle* dans laquelle on pourrait considérer qu'elle est « enchâssée ». On sait à quel point les transformations dans les techniques de production agricole sont indissociables des transformations dans les formes de travail, de gestion ou de commercialisation. Les projets « intégrés » qui visent à introduire simultanément des « paquets » techniques et des structures coopératives ou autres Organisations Paysannes en sont la manifestation dans le monde du développement (le cas de la SNV). Les innovations techniques comme organisationnelles ne sont pas elles-mêmes sans lien avec des innovations sociales, rituelles ou idéologiques qu'une analyse menée uniquement en termes de « systèmes de production » pourrait difficilement appréhender.
- 2) Le recueil et l'analyse des points de vue et des stratégies des producteurs et des destinataires des « messages d'innovation » semblent relever du cahier des charges de l'anthropologie, attachée à restituer en particulier les représentations et pratiques des « gens d'en bas ». Mais, l'anthropologie a produit à ce jour davantage de données relatives aux significations « émiqes », autochtones, populaires en matière de cosmologie, de divination ou de pouvoir qu'en matière d'innovation (technique). Il y a donc encore du pain sur la planche dans ce domaine » (Olivier de Sardan, 1995 : 95-96)

Depuis ce texte d'Olivier de Sardan, de nombreux travaux ont été réalisés dans le champ du développement sur les processus d'innovation.

« La question de l'adoption voire de l'appropriation des innovations technologiques, organisationnelles et institutionnelles diffusées par les projets de développement a été abordée par différents acteurs du développement comme effet renforçant l'impact des projets. (...) Plusieurs théories du changement considèrent que le développement agricole dépend de la diffusion et de l'appropriation des innovations proposées par les intervenants [Byerlee 1996, Master et al. 1998]. Mais, les multiples études sur celles-ci révèlent des taux d'adoption très faibles [Feder et al., 1982 ; Doss, 2006]. (...) »

Beaucoup d'études considèrent l'adoption individuelle comme un phénomène dichotomique ou progressif : si les bénéficiaires d'une innovation adoptent ou n'adoptent pas, l'adoption est dichotomique alors que l'adoption est vue comme un processus graduel, une variable continue à différentes échelles, si l'évolution est graduelle ou un processus lié au temps. Si les bénéficiaires n'adoptent pas, il est nécessaire d'identifier quelles contraintes les en empêchent. Les effets des déterminants qui affectent positivement ou négativement l'adoption sont alors mesurés à travers des modèles quantitatifs, économétriques et sophistiqués. Les facteurs de l'adoption agricole sont assez semblables d'un auteur à un autre. (...) Une telle conception de l'analyse de l'adoption permet d'approcher l'intensité de la relation entre certains de ces

déterminants et l'adoption, mais pas de comprendre les logiques qui sous-tendent l'adoption, l'adaptation partielle, le détournement ou le reformatage de l'innovation. (...) Un paradigme dominant jusqu'à ce jour considère l'adoption comme un processus de diffusion quasi-mécanique et souvent représenté par la métaphore de la tâche d'huile, ou en termes mathématiques, par la courbe logistique en "S". Parmi de nombreuses typologies et tenant compte de leur vitesse d'adoption, les "adoptants" peuvent être classés en cinq groupes : les **innovateurs** ; les **adoptants précoces** ; les **indécis** ; les **réfractaires** ; les **attentistes** [Griliches 1957; Rogers 2003 ; Leeuwis 2004]. Notons qu'un tel processus s'étend parfois sur plusieurs décennies. La théorie de diffusion des innovations est un des paradigmes qui ont le plus influencé la vulgarisation agricole. Pourtant, Rogers lui-même a reconnu que la diffusion d'innovation n'est pas un phénomène mécanique, mais **un processus à travers lequel l'innovation est communiquée dans le temps par certains canaux auprès des membres d'un réseau social** [Rogers 2003]. L'adoption d'une innovation est un processus qui a pour terreau la structure et le fonctionnement de la société. (...) Les synthèses bibliographiques sur l'adoption des innovations relèvent bien que cinq types de facteurs motivent les décisions des paysans à adopter une innovation [Feder et al. 1982 ; Lindner 1987 ; Vanclay et Lawrence 1994 ; Pattanayak et al. 2003] à savoir : les objectifs personnels des producteurs ; les compétences intellectuelles ; l'accompagnement institutionnel ; les ressources naturelles et physiques dont ils sont dotés et des facteurs sociaux tels que les groupes sociaux en présence, l'organisation sociale, les relations entre acteurs, les réseaux de communication, etc. Cependant, très peu de travaux prennent en compte les facteurs sociaux (15%) comme étant des variables affectant l'adoption des innovations. Et quand ils le font, c'est sur la base des modèles statiques précédemment évoqués. Carroll et al. [2002] utilisent le concept d'appropriation pour se référer au processus de reformatage et de personnalisation d'une innovation par les utilisateurs. L'adoption n'est donc pas un état, mais un processus pouvant emprunter de multiples trajectoires.

"En se basant sur les insuffisances des conceptualisations génériques, nous proposons une approche plus intégrative pour caractériser et évaluer l'appropriation des innovations. Pour comprendre et mieux analyser la dimension sociale des innovations, il faut investiguer le sens donné par les communautés, les groupes ou les réseaux en présence de l'innovation. La trajectoire doit être évaluée à travers les perspectives des acteurs concernés. Les processus sociaux ne peuvent pas être appréhendés dans une perspective hypothético-déductive, les covariances ou les degrés de liberté indispensables dans les analyses statistiques. Une approche interprétative qui fournit une variété de méthodes (analyse de perception, analyse de contenu de discours, analyse inductive,...) est préférable pour l'évaluation de la trajectoire des innovations. Premièrement, cette approche implique de conduire une réflexion critique sur les conditions historiques et sociales de l'introduction de l'innovation afin de montrer comment a émergé la situation en cours d'investigation. Deuxièmement, elle implique de cerner la compréhension que les bénéficiaires ont et de prendre en compte leurs attitudes en lien avec l'innovation. Troisièmement, la justification de possibles incongruités, ou déviations en relation avec les attitudes que les développeurs espèrent des bénéficiaires doit être considérée selon le postulat d'une certaine rationalité des acteurs » (Baco & Moumouni, 2015 :1-5).

En dehors de l'innovation agro pastorale, il y a dans les arènes de développement les innovations organisationnelles. « *L'innovation organisationnelle est une innovation non technologique de procédés comprenant les pratiques, outils, procédés, techniques et structures organisationnels et managériaux, nouveaux pour l'entreprise qui les adopte et destinés à améliorer l'efficacité et l'efficience des procédés organisationnels internes (Dubouloz, 2013 : 155).* Cette auteure faisant la synthèse d'un certain nombre de travaux sur l'innovation organisationnelle restitue que « *la grande majorité des recherches sur l'innovation organisationnelle se focalise sur les facteurs expliquant la décision d'adopter alors que l'adoption peut également être envisagée comme un processus continu comprenant plusieurs phases, généralement regroupées en trois principales : **décision, mise en usage et pérennisation** [Damanpour, 2012; Damanpour et Schneider, 2006; Wolfe, 1994]. Ainsi, alors que l'adoption d'une innovation est conceptualisée comme un processus à événements multiples [King, 1992; Klein et Sorra, 1996b; Pierce et Delbecq, 1977; Zaltman, Duncan et Holbek, 1973], elle est, la plupart du temps, opérationnalisée comme un phénomène en une seule étape. (...) L'adoption d'une innovation organisationnelle ne représente pas un processus automatique, mais plutôt un processus⁵¹ collectif, long et complexe, notamment lié à l'apprentissage [Alter, 2010; Charreire-Petit, 2003; Scozzi et Garavelli, 2005] et susceptible de se heurter à de nombreux obstacles [Damanpour, 2012; Van de Ven, 1986; Vermeulen, 2005] » (Dubouloz, 2013 : 19-20). D'après Serge Proulx, la démarche individuelle d'appropriation est, *in fine*, centrée sur l'acquisition individuelle de connaissances et de compétences. La démarche d'appropriation pourrait donc être rapprochée d'une démarche d'apprentissage, comme l'intégration d'une connaissance nouvelle dans un schéma de connaissances préexistant et organisé. (cité par Barrau, 2005 : 83). Dans le cadre de cette recherche, c'est la troisième étape : la pérennisation qui nous intéresse compte tenu du caractère clos des projets ciblés. Il s'agit de voir si les types d'organisation introduits ont été appropriés ou non, notamment en cernant les pourquoi et les comment. Eu égard à la définition relayée par Dubouloz (2013), nous entendons dans le cadre de cette dissertation par innovation technique et/ou technologique, l'introduction et la vulgarisation de nouveaux procédés et/ou *curricula* techniques, de nouvelles technologies et/ou de nouveaux outils de production, visant à aider les acteurs locaux à améliorer leurs pratiques (en réduisant entre autre la pénibilité), les Itinéraires Techniques et, par ricochet, leurs revenus. Nous sommes dans un cadre comme celui évoqué par Olivier de Sardan (1995, *Idem*) où l'innovation a été « enchâssée » dans des OPs. Cela suppose que les projets visés ont, en dehors des modèles organisationnels et des techniques et technologies introduits, injecté des ressources, réalisé des infrastructures et/ou mis à disposition des matériels ou outils de travail, etc. En tout état de cause, des ressources autres que les formes organisationnelles, les techniques et technologies agricoles et pastorales innovantes ont été introduites. En somme, nous souhaitons comprendre les processus et mécanismes à l'œuvre, tant en amont de la rencontre avec les objets d'appropriation au cœur des projets qu'au moment même de cette rencontre et également les comportements à l'aval des projets. Autrement dit, il s'agit de baser l'étude sur les mécanismes prévus, les processus mis en branle, les types d'appropriation réalisés et les processus de leurs mises au profit des trajectoires de vie. Notre visée étant compréhensive et explicative, notre objectif est alors d'identifier les types d'appropriation opérés au regard des « conceptions »,*

⁵¹ Voir aussi Kouloumdjian, 1986.

d'identifier et d'analyser les facteurs qui les favorisent ou les freinent. Les objets soumis à appropriation sont récapitulés ainsi qu'il suit :

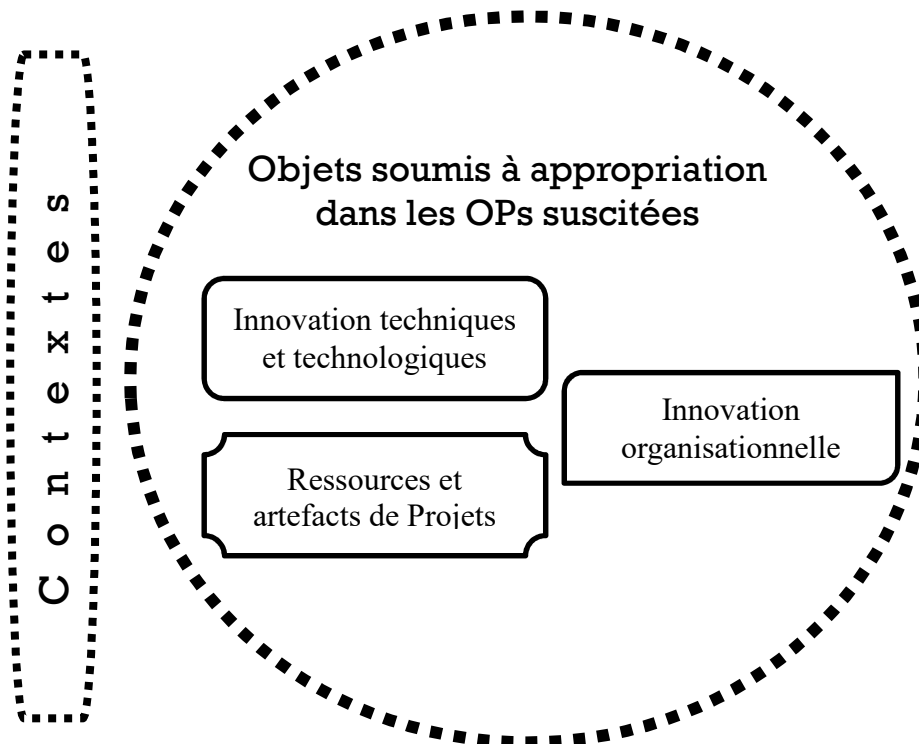


Figure 2: Objets soumis à appropriation dans les projets OPs

Source : Auteur

Dans cette recherche, l'appropriation prend donc quatre sens : l'appropriation des ressources et des artefacts réalisés, des modèles organisationnels, des techniques et technologies de production agricole introduites et des contextes (cf les conflits d'appropriation dans le chapitre suivant). Dans ce sens, partant des diverses catégorisations faites ci-dessus, nous retenons deux types d'appropriation collective et trois types d'appropriation individuelle. Par rapport aux appropriations collectives, il s'agit de la légitimante ou de complaisance et de l'autonomisante. Par rapport aux appropriations individuelles, il s'agit de l'appropriation tuteuriale, de l'appropriation privative et de l'appropriation des techniques et technologies introduites. Au nombre des appropriations privatives, on distingue : l'appropriation individuelle et l'appropriation de type projet (voir Agbéssi, 2005 : 74). La désignation Projet ne nous paraît pas convenable parlant de ce type d'appropriation. Vu qu'elle est souhaitée par les porteurs des interventions, on pourrait bien la dénommer "**appropriation portée ou suscitée**". Nous sommes d'avis avec Baco & Moumouni (*Idem*) par rapport aux éléments qu'ils évoquent pour mieux comprendre le processus d'appropriation d'une innovation. Il est clair, qu'entre l'introduction de l'innovation et son appropriation, il y a une « **boîte noire** » qu'il est nécessaire de comprendre. C'est cette « **boîte noire** » que nous dénommons, comme les projets visés, « **mécanismes d'apprentissage** ». Hormis les éléments évoqués par Baco & Moumouni (*Idem*), il s'agit donc, pour mieux comprendre les appropriations réalisées, de mettre en relief les modalités et les méthodes de transmission afin de mieux cerner les acquis. Parlant de l'appropriation des modèles organisationnels nous parlons de la perpétuation des modèles ou formes organisationnels (les) (tels que

promus) au-delà du projet et/ou de leur réplication par un *leader* ou un groupe de personnes. Les paramètres retenus sont contenus dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3: Paramètres analytiques de l'appropriation

Type d'appropriation	Paramètres d'analyse	Variables analytiques
Appropriation Vécue	<i>Individual learning</i>	Gestion des mécanismes d'apprentissage.
		Légitimité des techniques et technologies de production agricole des techniques de gestion ou de gouvernance organisationnelle introduites par rapport aux contextes et aux cibles.
		Niveau de maîtrise des techniques et technologies de production agricole et des techniques de gestion ou de gouvernance organisationnelle introduites.
		Capacité de répliquabilité (avec ou sans appui).
	<i>Institutional learning</i>	Mécanisme d'apprentissage et appropriations réalisées au niveau institutionnel.
		Appropriation ou non des processus de mise en œuvre.
		Appropriation ou non des <i>curricula</i> techniques ou procédés technologiques.
		Ancrage ou non des processus conduits par les projets dans l'institution pour usage ultérieur au-delà du projet.
	Appropriation organisationnelle (modèle d'OP introduit)	Situation actuelle des OPs.
		Appropriation ou non des modèles d'OP introduits.
		Comment les membres assument les fonctions que l'OP assumait en cas de disparition.
	Artefacts laissés par les coopérations néerlandaise et belge (modalité de gestion).	Types d'appropriation opérés par rapport aux magasins de stockage et autres infrastructures réalisées ou matériels acquis.

Source : Auteur

Conclusion

Ce chapitre a permis, dans un premier temps, de présenter les contextes géographiques dans lesquels les dispositifs d'intervention visés ont été mis en œuvre et les contextes dans lesquels les données ont été produites. Pour mieux comprendre le « contrôle mutuel et la création collective de sens » (Georges Balandier, 1981) certifiés par les projets visés, il était important de présenter les spécificités de la commune de Cobly afin de répondre au second rapport d'adéquation indiqué par Olivier de Sardan (2008 b : 11) et de donner la possibilité aux lecteurs de relier les données que nous manipulons dans cette recherche aux contextes d'où elles ont été tirées. Ensuite, cette partie nous a donné l'occasion de présenter sommairement les interventions en développement retenues, de situer les cadres d'intervention des différents projets et d'analyser les formes données aux interactions. Pour ce faire, nous avons essayé de caractériser les dispositifs organisationnels mis en place et les relations qui ont pris forme entre les UGP-CAT et les ONG. Nous avons identifié deux approches d'intervention à savoir : l'*indirect rule* et le *direct rule*. Nous avons montré que, bien qu'annoncées participatives, les approches partenariales étaient plus descendantes qu'horizontales. Cela prouve que les projets observés, de façon certes différentielle, avaient du « pouvoir sur » les OPs installées et les ONG intermédiaires pour ceux qui les ont mobilisées. Ce chapitre marque aussi une étape charnière dans le cadre de cette dissertation, puisqu'il fixe les attentions sur les contenus donnés aux concepts utilisés. L'accent a été mis sur les concepts "participation" et "appropriation".

CHAPITRE II : Projets participatifs : une approche par la théorie du pouvoir.

Introduction

Dans le précédent chapitre, j'ai mis l'accent sur les concepts exploratoires et empiriques. Indépendamment de ces concepts, une recherche, comme celle que j'⁵²ai conduite, doit avoir une logique interne, quelle que soit la pluralité des aspects abordés. Ce fil conducteur qui guide et canalise la démonstration, s'incarne dans la trame théorique de la recherche. Il s'agit donc, au-delà des concepts à la fois exploratoires et empiriques, de la perspective théorique utilisée pour penser l'objet d'étude.

J'aborde alors dans ce chapitre la perspective théorique privilégiée. Je fais une "exploration"⁵³ à partir de la théorie du pouvoir pour réfléchir la relation entre participation et appropriation en partant des configurations données aux pratiques au cours de la mise en œuvre des projets néerlandais et belges ciblés à Coby. Cependant, bien que cette perspective soit déterminée par les données produites, les analyses faites des matériaux empiriques doivent, de fil à aiguille, en retour lui donner chair. Hormis la perspective théorique, je dévoile aussi dans ce chapitre le cadre d'analyse et ce, sans insister sur les concepts analytiques.

Ce chapitre compte donc quatre sections. La première est consacrée à l'orientation théorique. La seconde expose les objectifs de l'étude. La troisième révèle les hypothèses empiriques. La quatrième et dernière met en exergue le cadre d'analyse.

2.1. Orientation théorique de l'étude.

En Août 2010, j'ai donné mon accord pour être membre d'une équipe de recherche. Cette équipe devait travailler sur la thématique : « le développement rural participatif dans l'Atacora : leçons d'expériences ». Au vu des objectifs qui m'étaient fixés, j'ai pris comme titre initial de la thèse : « participation et appropriation dans les interventions en développement : itinéraires et vécus au travers des interventions belges et néerlandaises dans l'Ouest de l'Atacora en République du Bénin ». Je devais, avec une démarche qualitative (entretiens approfondis et observations sur la base de guides, recensions, documentations, etc.), appréhender les facteurs qui peuvent favoriser ou non la mise en œuvre des interventions belges et néerlandaises et l'appropriation réelle de leurs acquis. De la phase exploratoire aux premiers récits de vie, trois tendances théoriques semblaient plus indiquées pour l'interprétation et l'analyse des données en production. Il s'agit : des approches et typologies participatives, notamment la typologie conçue par Pretty (2000) ; de l'approche d'analyse stratégique des acteurs pour analyser les offres participatives, les types d'usages opérés, les logiques et stratégies des acteurs, mais surtout les itinéraires d'appropriation et la théorie de la collaboration et autres théories connexes pour faire les analyses institutionnelles (relation ONG-Unité de Gestion de Projet [UGP], UGP-Coopération, ONG-Organisations

⁵² J'utilise ici le « je » car, le cadre théorique pour lequel j'opte est un choix strictement personnel, bien qu'il découle des données produites. Ici j'affirme donc des postures qui me sont intrinsèques eu égard aux lectures que « je » fais de ces données.

⁵³ Il s'agit d'une « exploration hybride qui consiste à procéder à des allers-retours entre les connaissances théoriques et les observations réalisées sur différents terrains et par différentes méthodes, ceci tout au long de la recherche. (Charreire-Petit et Durieux, 2007, cité par Dubouloz, 2013 :151).

Paysannes et comités de gestion divers installés...), collaboratives et/ou relationnelles. Au fur et à mesure que la production des données se poursuivait, je me rendais compte de ce que les questions de renforcement des pouvoirs des bénéficiaires étaient prépondérantes dans les dispositifs d'intervention visés. En effet, de 1990 à 2003, les activités en « régie propre » de la SNV étaient orientées fondamentalement vers un renforcement des capacités de contre-pouvoirs des populations à la base, notamment « (...) l'acquisition du pouvoir (social, économique et politique), de la confiance en soi, la prise en compte des intérêts des femmes et le développement durable. L'Approche Processus était la stratégie retenue pour réfléchir et travailler à partir de la situation des groupes cibles [SNV Bénin, Plan annuel 1993] » (Pays-Bas, DGIS & IOB, 1998 : 60).

LISA 1 avait prévu dans ses Objectifs Spécifiques (OS) un objectif consacré à « l'amélioration des capacités d'action, de négociation ou de revendication des populations vulnérables vis-à-vis des acteurs économiques ou politiques (OS2).

Le PAMRAD quant à lui visait comme objectif global « l'amélioration des conditions de vie des populations rurales ». L'objectif spécifique que le projet devait atteindre dans la durée de l'intervention est : « la sécurité alimentaire et les revenus des familles rurales de l'Atacora et de la Donga sont améliorés dans le cadre d'un développement plus durable ». Le projet ambitionnait de « contribuer, pour les exploitants familiaux et les organisations concernés par sa mise en œuvre, à l'augmentation et à la meilleure valorisation d'un ensemble diversifié de productions adaptées aux conditions locales, selon des pratiques qui préservent le capital productif naturel, et grâce à des actions d'amélioration des systèmes et des services agricoles définis, mises en œuvre et évaluées suivant des mécanismes de concertation, participation et responsabilisation des intéressés » (DTF PAMRAD). Pour que l'objectif global et l'objectif spécifique ainsi définis soient réalisés, le projet a prévu cinq résultats intermédiaires auxquels sont attachés des activités. Ces résultats et activités visaient un renforcement des pouvoirs d'actions des bénéficiaires.

En somme, les projets ciblés dans cette thèse ont tenté de renforcer, comme ils l'ambitionnaient, les pouvoirs des producteurs qu'ils ont ciblés. De même, il m'était apparu très évident, au regard des données produites, que les relations interorganisationnelles et intraorganisationnelles n'étaient pas des plus apaisées et forcément horizontales au cours de la mise en œuvre de ces différents projets. J'ai alors remis en cause les premières tendances théoriques que les premières mises en perspective des données produites m'amenaient à systématiser. Sans pour autant les rejeter entièrement, j'ai fait d'elles des outils d'analyse. J'ai alors cherché une théorie plus fédératrice des différentes tendances (Renforcement de Capacités, problèmes relationnels, faible horizontalité, etc.) qui se dégagent des données. C'est alors que j'ai recouru à la notion de Pouvoir au cœur des trois interventions en développement. Elle me permettait à la fois d'analyser les appuis portés, les processus participatifs, les itinéraires d'appropriation, les relations inter organisationnelles et intra organisationnelles et l'« au-delà des projets », via le quotidien des bénéficiaires. Or, « trois concepts clés permettent de penser une relation de pouvoir, entre deux ou *n* personnes, dans le cadre des conditionnements sociaux qui lui donnent sens et efficacité : celui de contrôle social, celui de champ social et celui de

domination » (Braud, 2014 : 94). J'aborderai prioritairement ici la notion de pouvoir elle-même, celle de contrôle social et celle de domination.

2.1.1. La question des pouvoirs au cœur des projets.

La coordination des acteurs impliqués dans la gouvernance d'un projet devait induire un décloisonnement de leurs activités, de leurs univers référentiels et la conciliation de leurs divergences d'intérêts sur la base de règles du jeu collégalement définies (dans l'esprit de Ostrom). Cela amènerait à privilégier les rapports de concession, de consensus et de complémentarité au détriment des rapports conflictuels et/ou de domination. Or, c'est au contraire que l'on a généralement assisté depuis la décennie 1980 qui a remis les projets sous les feux de la rampe. Plusieurs études ont eu, en sciences sociales, pour focale l'analyse des conflits et des rapports de pouvoir. D'ailleurs, « le pouvoir marque par son omniprésence dans les sciences sociales » (Courpasson & Golsorkhi, 2009 : 61).

Qu'a-t-on déjà dit sur les pouvoirs en sciences sociales ?

Je n'évoque pas ici toutes les tendances analytiques, mais les analyses interactionnistes dans lesquelles je m'inscris. Celles-ci ont globalement abordé, la gouvernance des organisations, des institutions et des actions publiques, notamment de type projet, dans une double vision. Il s'agit de la vision conflictuelle et de la vision consensualiste.

La Vision conflictuelle

L'analyse des publications scientifiques sur la gouvernance des organisations, des institutions et des actions publiques, notamment de type projet, montre une dominance des études prenant pour focale la vision conflictuelle. *Selon Courpasson & Golsorkhi, (2009), lorsque l'on parle de pouvoir, deux corpus tendent à s'opposer. Tout d'abord, le **sens commun**, qui perçoit le pouvoir comme une entité abstraite nécessitant des efforts constants en termes d'accessibilité (et souvent perçue comme inaccessible), basée sur l'autorité, la légitimité, la puissance financière, les réseaux et les positions. Cette vision est centrée sur les sources de pouvoir, mais peu de représentations expliquent les mécanismes concrets de son exercice. Ensuite, le **corpus scolastique**, qui a souvent tendance à voir le pouvoir de manière dichotomique (conflictuel et consensuel). Le **pouvoir conflictuel**, oppose ceux qui en sont dotés (les dominants) et ceux qui n'en possèdent pas et le subissent (les dominés). Dans cette conception, la dotation du pouvoir induit des luttes diverses, soit pour le conserver, soit pour en obtenir. (...) Il y a le pouvoir et simultanément, il y a la résistance, et ces deux forces constituent les deux faces indissociables du monde social (Barbalet, 1985). (...) Dans ce corpus, le pouvoir s'exerce aussi par des voies inobservables, celles de la manipulation des intérêts et des désirs, celle du brouillage des pistes. Pour ce faire, il y aura toujours le besoin de comprendre le pouvoir pour situer les acteurs individuels et collectifs qui ont la capacité d'affecter nos intérêts. Le problème central de l'analyse du pouvoir réside précisément dans cette évidence du sens commun qui occulte les mécanismes de l'exercice du pouvoir, ou dans le risque de simplification de la vision scolastique qui, à force d'idéaux types, construit une conception dichotomique du pouvoir. (...) Bien entendu, il existe une myriade de perspectives, entre ces deux corpus polaires (Courpasson & Golsorkhi, 2009 : 62-69).*

Plus proche de mon terrain, en proposant l'Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques (ECRIS) à l'orée des années 2000, T. Bierschenk et J.-P. Olivier de Sardan (1998) envisageaient justement l'opération de développement comme une arène dans laquelle des conflits sont observables et devaient être observés. Ils ambitionnaient partir des travaux ethnographiques pour accéder aux motivations profondes des acteurs, aux soubassements idéologiques et aux objectifs politiques qui sous-tendent leurs actions, en un mot aux fondements réels de leurs logiques ou stratégies d'actions. Ces études du creuset apadien et toutes les autres qui, parce qu'elles avaient les projets pour objet, ont pris cette focale, tirent leurs fondements des difficultés de coordination des acteurs que les projets réunissent dans une arène particulière. Les projets que j'analyse dans cette dissertation, n'échappent pas à ces difficultés de coordination. Ils en ont été les champs, parce qu'ils étaient aussi et surtout à l'intersection de logiques d'échelles, de représentations, d'idéologies différentes : internationales (projets financés par des bailleurs de fonds internationaux : DGIS, Fonds Belge de Survie, DGCD, FIDA, PNUD, etc.), nationales (relais par les services déconcentrés de l'État et les ONG intermédiaires, eux-mêmes porteurs de logiques propres) et enfin départementales, communales ou locales, voire organisationnelles. Il est donc clair, que « tout projet collectif de développement local implique des acteurs aux responsabilités, aux horizons temporels et aux champs d'exercice des pouvoirs interférents (Dupuy C., Leroux I., Vallet F., 2003 ; cité par Leroux, 2004 : 516).

Généralement, les conflits relevant du second corpus évoqué par Courpasson & Golsorkhi, (2009), « résultent d'asymétries liées tout particulièrement aux rapports inégaux de domination et de concession auxquels ces acteurs, situés à chacune des échelles sus-évoquées, ont abouti de manière plus ou moins délibérée ou coercitive » (Leroux, 2004 : 528-529). En effet, « la plupart des travaux (passés et) actuels sur les conflits (...) mettent en évidence que la coordination de ces acteurs est bien loin de s'apparenter à un phénomène de "solidarité spontanée" et qu'elle cristallise au contraire une pluralité de relations antagonistes aux effets parfois néfastes sur les processus locaux de développement » (Leroux, 2004 : 514).

Dans la gouvernance des projets, on note généralement une anonymisation ou une banalisation des conflits, et donc un défaut de négociations réelles intégrant les enjeux de pouvoirs et les asymétries de ressources. Cela se fait souvent dans le but d'instrumentaliser, à son actif, les relations de pouvoir. **Eu égard à cela, il est alors important de prendre en compte les facteurs de conflits susceptibles de scléroser la mise en œuvre des projets et la pérennisation de leurs acquis. « Dans cette perspective, le champ de recherche portant sur le conflit, sa diffusion, ses modalités de résolution ou bien encore ses effets cumulatifs » (Leroux, 2004 : 514), bien qu'il ait été suffisamment investi, reste d'actualité surtout lorsqu'on aborde les projets sous un angle socio-historique.**

Les types de conflits qui interviennent dans la gouvernance des projets sont de deux ordres à savoir :

- 1) les conflits de la participation qui sont liés à la mobilisation des contreparties, aux rapports aux innovations et/ou aux mythes socio techniques introduits, au choix des bénéficiaires et à la mise en place des comités de gestion des OPs. Tout ceci se fait sur fonds de notabilisation, d'élitisme et de récupérations diverses, mais surtout de reproduction des pouvoirs locaux et sociaux, des statuts et rangs sociaux, etc.

2) les conflits d'appropriation, notamment ceux liés à l'usage et à la gestion des ressources ou artefacts rendus disponibles par les projets. Selon Leroux (2004), il existe quatre principaux types de conflits d'appropriation :

- conflits d'appropriation des rentes informationnelles. Tout projet collectif de développement local requiert au départ une mutualisation préalable d'informations portant sur l'ensemble des partenaires (type d'activités, sources de financement de ces activités, programmes de recherche en cours, nature et objectifs des partenariats entre les entreprises et les laboratoires de recherche). La non révélation de ces informations par un partenaire est analysée comme source potentielle de pouvoir et donc de conflits (Leroux, 2004 : 516).
- conflits d'appropriation des connaissances. Il peut tout d'abord être lié à l'inégale captation des externalités de connaissances (Cohen W., Levinthal D., 1990). Ensuite, il peut prendre la forme d'un conflit d'objectifs, c'est-à-dire de gestion des « relations d'appropriation » vis-à-vis d'acteurs et/ou de communautés « extérieurs » au processus de création de connaissances.
- conflits d'appropriation des ressources immobilières, des équipements et de l'espace (en un mot des artefacts de projets). Il s'agit, d'une part des conflits d'usage ou de partage des équipements et biens immobiliers communs. D'autre part, ces conflits renvoient à des problématiques de gestion de l'espace, surtout de localisation des infrastructures communes (Belis-Bergouignan M.C., Carrincaux C., 2000).
- conflits d'appropriation des apports en ressources financières, des revenus et des surplus (Leroux, 2004 : 516-520). Ils sont sous-tendus par des instincts privatifs.

« Ces logiques d'appropriation indiquent la présence de formes différenciées de pouvoir. Le pouvoir ici en jeu n'est cependant pas singulier mais pluriel [Dockes P., 1999] et renvoie à une pluralité de confrontations entre des pouvoirs. (...) Le pouvoir évoqué revêt une double dimension qui est d'une part relationnelle et stratégique, et d'autre part instituée [Dockes P., 1999]. Tout d'abord, il est relationnel car il prend forme et s'exerce à travers les relations et les dépendances mutuelles qui lient les acteurs. En cela, il est l'expression d'asymétries. Sa composante stratégique renvoie à l'idée selon laquelle le pouvoir est instrumentalisé dans un but d'avantage privé, et fait plus largement écho à différentes modalités d'influence, de coalition, de rétribution ou bien encore de dissuasion [Rullière I.L., 1987 ; Schelling T., 1960 ; Binmore K., 1999]. Ensuite, le pouvoir est institué au sens où il n'est pas l'attribut des acteurs en soi, mais l'expression de leur inscription dans des relations juridiques, économiques, dans des « réseaux de pouvoirs » [Foucault M., 1994] multiples et évolutifs (Leroux, 2004 : 520-521). Cette inscription des acteurs dans les réseaux est souvent volontaire, souvent contrainte et souvent stratégique. Les conflits sus évoqués sont donc liés, selon Leroux (2004), à trois choses : *l'usage et le partage des ressources ; la définition de règles communes du jeu et les asymétries de pouvoir* (Leroux, 2004 : 514).

☉ *La Vision consensualiste*

La seconde vision évoquée est la vision consensualiste. Selon Courpasson & Golsorkhi, (2009), dans le corpus scholastique, le pouvoir a également été étudié dans une perspective consensuelle (de tradition parsonienne), qui le perçoit comme légitime à partir du moment où il a une « fonction » particulière pour maintenir des systèmes politiques et organisationnels, en faisant émerger des représentations communes, et en procurant alors des normes et des valeurs vitales dans le fonctionnement et la structuration de la vie sociale. Les sources, autant que les mécanismes de son exercice sont importants ici (Courpasson & Golsorkhi, 2009 : 62). Dans les travaux sur l'Afrique subsaharienne, cette vision se déploie comme une analyse des modalités suivant lesquelles « l'ensemble des populations d'un milieu ou réuni dans une arène de développement, d'un commun accord et au nom d'un intérêt partagé, jouent le jeu d'un "monde enchanté de la solidarité" » (Laurent & Peemans 1998 ; cité par Le Marcis, 2003 : 632). Cette dernière conception de la vision consensualiste a été longtemps « décriée » par certains chercheurs qui travaillent sur l'Afrique. Les travaux de Norman Long, de Olivier de Sardan, du creuset apadien et d'autres organismes de recherche, ont remis cette conception en cause et insisté sur la nécessité d'intégrer dans les analyses les nombreuses divergences et conflits qui traversent les sociétés africaines. Ils ont ainsi proposé un inversement du regard.

Les visions conflictuelle et consensuelle ci-dessus évoquées touchent différemment aux normes sociales, aux choix des sociétés, aux processus de changement social et aux trajectoires de vie des individus. Pour ce faire, il urgeait pour moi de faire une option claire. **Je m'inscris donc dans la vision scholastique en ce qui concerne l'approche conflictuelle, la vision consensuelle n'ayant pas été révélée pas mon terrain de recherche.**

☞ *Que retenir de la notion du pouvoir que j'utilise ?*

Il apparaît, au regard de cette revue rapide, que la plupart des travaux sur les projets qui ont fait une entrée par les conflits et/ou ont mobilisé la « théorie des pouvoirs », l'ont fait sous l'angle antagoniste (rapports de pouvoirs) et donc dans une perspective *scholastique*. Ils ont donc analysé, ce que j'appelle ici la médiatisation des pouvoirs et ses effets sur les projets et les acteurs impliqués. J'expose ci-dessous ma focale et la clarification du concept de pouvoir que j'utilise.

☉ *Mon positionnement*

Autant cette recherche s'inscrit dans la droite ligne des travaux sur l'analyse interactionniste du pouvoir, autant elle s'en écarte eu égard aux objectifs que les projets de la SNV, le projet LISA 1 et le projet PAMRAD se sont fixés. Ils ont tous émis l'ambition de renforcer les pouvoirs des acteurs locaux tant sur le plan économique, social, institutionnel, organisationnel que politique. Cette option que je prends conforte Courpasson & Golsorkhi, (2009), lorsqu'ils écrivent que « le pouvoir est coercitif, mais il peut aussi se révéler émancipateur et productif dans le même temps. Il s'agit selon ces auteurs, de renoncer à penser la contrainte et/ou la domination comme exclusivement négatives, de voir leur déploiement comme des dynamiques positives et génératives de pratiques créatives (de Certeau, 1980), de voir la résistance comme une force productive autant qu'une dynamique d'opposition et de contestation (Courpasson et Dany, 2009) et

de voir l'émergence d'acteurs nouveaux et d'actes de résistance comme non nécessairement antagoniste et contre-productive pour les structures en place (Courpasson & Golsorkhi, 2009 : 62-63). Ninacs (2003), en parlant du Développement des Pouvoirs d'Agir (DPA) lorsqu'il évoque la question d'*empowerment*, abondait dans le même sens. Il a insisté, au travers de ce concept, sur les pouvoirs nécessaires à l'individu pour s'affirmer en tant qu'être autonome dans la sphère sociale. Pour Courpasson & Golsorkhi (2009), « aujourd'hui, la conception du pouvoir comme fondée uniquement sur la contrainte, est mise à mal par une conception plus ouverte et productive. (...) Selon eux, exercer le pouvoir, c'est donc être créatif. Toutefois, ils préviennent que le défi posé par une analyse du pouvoir productif en organisation est aussi de conserver à l'esprit que malgré tout, les contraintes qui pèsent sur les acteurs étant en partie de nature sociale (origines, sexe, éducation, etc.), [professionnelle ou expérientielle] elles donnent à l'analyse de ce type de pouvoir un arrière fond toujours inégalitaire. Dit autrement, tout le monde n'a pas la chance de pouvoir être créatif puisque « marqué » par des dispositions différentes. (...) Parlant de pouvoirs productifs, il s'agit surtout d'étudier le pouvoir comme une force positive et coopérative, qui construit et produit des résultats concrets pour les acteurs, et qui peuvent être jugés et évalués par tous les acteurs. Ce concept de productivité du pouvoir ne repose pas sur une vision naïve des rapports sociaux dans les organisations (Courpasson & Golsorkhi, 2009 : 63-66). La conception que font Courpasson & Golsorkhi⁵⁴ (2009) du « pouvoir productif » est englobante. Elle intègre à la fois ce j'appelle médiatisation et mobilisation.

Dans cette recherche, mon propos va donc au-delà des analyses conflictuelles. Cependant, bien que j'épouse la conception de Courpasson & Golsorkhi (2009), j'associe les travaux de Ninacs (2003), reprise par ATOL (2003) et Charlier (2006) en ce qui concerne la mobilisation du pouvoir. Il s'agit donc dans cette recherche de voir, dans les projets, les entités qui favorisent le déploiement de forces coercitives autant que purement créatives. Au-delà donc des conceptions dichotomiques du pouvoir (« A contre B » ou « Nous contre eux »), cette thèse explore une voie alternative de l'étude du pouvoir. Bien que Ninacs (2003) et Courpasson & Golsorkhi (2009), aient évoqué ce concept, ce qui semble aller de soi dans le milieu de l'assistance sociale et des organisations dites de « la seconde modernité »⁵⁵, est moins certain et moins étudié dans les études sur les projets ruraux. Les conceptions traditionnelles de la dynamique du pouvoir dans l'analyse des projets sont ainsi inversées. Il est alors question pour moi, dans un premier temps, de voir comment les pouvoirs sont médiatisés et mobilisés dans la mise en œuvre des projets et avec quels effets sur les résultats et les acteurs. Dans un second temps, il s'agit pour moi de voir comment les projets confèrent

⁵⁴ D'abord, en pratique, Morriss rappelle que ce que nous cherchons en premier lieu à connaître et à comparer, en tant qu'acteurs, sont nos capacités et celles des autres, de façon à atteindre nos buts de façon pragmatique et stratégique. C'est en quelque sorte la focale ressource, celle qui consiste à présenter le pouvoir comme « gérable », comme une donnée compétitive. Ensuite, dans le champ moral, Morriss rappelle que nous avons besoin de savoir qui peut être tenu pour responsable de ce qui arrive (qui blâmer, qui remercier). C'est l'étude du lien entre pouvoir et responsabilité. Enfin, dans le domaine évaluatif, l'étude du pouvoir aide à comprendre en quoi les institutions en place procurent effectivement aux individus la possibilité d'atteindre leurs buts, en les libérant partiellement ou totalement du pouvoir et de la domination d'autres acteurs et de l'arbitraire, en fournissant les moyens de l'émancipation voire de la résistance. Le pouvoir est donc triplement productif : il produit des critères pour juger du bien, du possible et de l'impossible, et pour identifier « qui gouverne ? » selon la question éternelle posée par Dahl (1961), celle de l'attribution de puissance (Courpasson & Golsorkhi, 2009 : 64-65).

⁵⁵ Le besoin d'assigner correctement et légitimement des responsabilités est la clé du fonctionnement des organisations et des sociétés. Au cœur de la seconde modernité, ce besoin se heurte à des obstacles importants, ceux de l'effacement des territoires, de l'ubiquité du pouvoir et de ses évidences, du mélange constant des actes d'autorité et des actes de résistance, de la fragilité des statuts individuels et collectifs. Il y a dans cette instabilité foncière des chances, autant que des périls. Dans les organisations de la « seconde modernité », les acteurs en opposition sont incertains, leurs motifs d'agir sont flous et changeants, et leurs modes d'action largement imprévisibles également. (...) Car c'est un peu ainsi que se présente l'organisation contemporaine : un faisceau d'acteurs au pouvoir incertain, à la fois en confrontation et en coopération, car au fond nul ne sait avec certitude s'il a bien « quelqu'un à flinguer » (Courpasson & Golsorkhi, 2009 : 69).

des pouvoirs (de) pertinents et rapidement valorisables aux bénéficiaires. Je m'intéresse également aux usages que ces bénéficiaires font des pouvoirs qu'ils tirent de leur participation aux projets dans leurs trajectoires de vie. En définitive, le pouvoir est conçu ici dans une double perspective à savoir : la perspective médiatisée et la perspective mobilisée. J'opte pour la première perspective pour deux raisons. D'abord, l'ubiquité réticulaire du pouvoir est une évidence dans les cadres formalisés (ou non) où s'expriment les interactions rendues possibles par les projets. Ensuite, l'analyse du pouvoir s'impose dans les arènes formalisées par les projets à cause des interactions continues de tous les jours et de la disproportion et/ou l'asymétrie quasi naturelle des ressources possédées par les uns et les autres. La seconde perspective est celle qui mène à l'analyse de ce que Ninacs (2003) appelle les Pouvoirs d'Agir, que Courpasson & Golsorkhi (2009) incluent dans les « pouvoirs productifs ». C'est la perspective du pouvoir mobilisé. Telle que je la conçois, l'étude du pouvoir aide aussi à comprendre en quoi les institutions et organisations en place dans le cadre des projets « procurent effectivement aux individus la possibilité d'atteindre leurs buts, en les libérant partiellement ou totalement du pouvoir et de la domination d'autres acteurs et de l'arbitraire, en fournissant les moyens de l'émancipation, voire de la résistance (Courpasson & Golsorkhi, 2009 : 65). L'objectif de cette option théorique est donc de contribuer à repenser la notion de pouvoir en cherchant à montrer que ce qui est plus important à analyser, ce sont les pouvoirs d'agir détenus (ou obtenus via les actions) par les acteurs impliqués dans un projet et quels effets (structurants ou déstructurants ?) la coercition, les contraintes, les « pouvoirs sur » et/ou les dominations ont eu sur ces pouvoirs. Rendre compte de la participation et de l'appropriation au réel et /ou de l'acquisition des Pouvoirs d'Agir et de leurs usages, c'est rendre compte implicitement ou explicitement des relations de pouvoir et de domination qui structurent la collaboration inter et/ou intra organisationnelle. Rendre compte du contrôle social, de la régulation et des rapports de pouvoirs et de dominations différentiels qui donnent droit à des appropriations différentielles, c'est mettre en exergue, formellement ou non, la détention de ressources et de capacités différentielles par les acteurs en présence, individuels ou collectifs. J'utilise les différents types du « pouvoir » à travers les conflits de participation et d'appropriation (indicateurs) en accentuant mes analyses sur les ressources utilisées.

☉ *Que recèle la notion du pouvoir ?*

Ce point étant fait, je mets en exergue ce que recèle la notion du pouvoir que je convoque. La conception du mot pouvoir diffère suivant la perspective à partir de laquelle on l'aborde. « On distingue trois perspectives. **La première** est la **perspective institutionnaliste** dans laquelle le terme est utilisé en opposition à citoyens et connote plutôt l'idée abstraite d'Etat. **La deuxième perspective** est celle dite **substantialiste**. Dans cette perspective le pouvoir est une sorte d'essence, de substance ou, mieux, de capital au sens économique du terme. Ainsi l'expression « avoir du pouvoir », sous-entend l'existence d'un détenteur ou d'un possesseur qui peut « accroître » ou « dilapider » son pouvoir. Il en tire des « profits » ou des « bénéfices ». Dans la **troisième perspective** le mot pouvoir renvoie à une **relation entre deux ou plusieurs personnes**. C'est un *pouvoir sur* quelqu'un. Il n'existe réellement que lorsqu'il s'exerce ou, du moins, lorsque s'établit une relation effective, fût-ce au seul niveau des représentations mentales de l'assujetti. (...) C'est dans cette **approche dite interactionniste** que se situe la célèbre définition proposée par Max Weber : « Le pouvoir est toute chance de faire triompher, au sein d'une relation sociale, sa propre

volonté, même contre des résistances ; peu importe sur quoi repose cette chance ». (...) (Braud, 2014 : 77-78). « Les différentes perspectives développées à travers la littérature politologique à savoir : la perspective pluraliste, celle du régime urbain et celle de Kingdon s'inscrivent dans des schémas soit institutionnalistes (centrée sur l'Etat, le gouvernement et sa majorité, les organes d'Etat), soit substantialistes : « avoir du pouvoir » (centrée sur l'essence, la substance, le capital, etc.) ou soit interactionnistes (fondé sur le "*power to*" ou le "pouvoir de faire").

- 1) « D'après Dahl [1961], les politiques publiques résultent de la concurrence entre de multiples réseaux qui, suivant la nature des enjeux en cause, s'activent pour influencer les processus décisionnels. Il précise évoquant Belley [2008] que ce ne sont pas toujours les mêmes acteurs qui gagnent d'une décision à l'autre. Cette perspective repose sur l'idée que les acteurs sont caractérisés par une asymétrie dynamique de ressources [Hagmann and Péclard, 2010 : 547] doublée de celle de leur capacité d'activation [Imbeau et Couture, 2010 : 43, cité par Hassenteufel, 2011 : 119 ; Braud, 2004 : 62] qui crée la différence. Reprenant à son compte la perspective de Dahl, Yates [1997] argumente qu'aucun des réseaux ne parvient à l'emporter sur les autres et en déduit l'ingouvernabilité des sociétés. Deux critiques majeures sont adressées à l'encontre de cette perspective, critiques émises notamment par Hall et Sabatier dont les propos sont relayés par Surel [2010 : 92-93]. Pour Hall [1993], les conflits d'intérêts chers aux pluralistes sont surdéterminés par des logiques normatives susceptibles de conduire à des changements brutaux de politiques publiques. De tels conflits apparaissent dès lors comme des facteurs intermédiaires structurants des politiques publiques. De son côté, Sabatier oppose à l'idée de Dahl la notion de « coalition de cause ». Pour cet auteur, les politiques publiques résultent le plus souvent non pas d'un conflit d'intérêts, mais d'un conflit entre des groupes d'acteurs, qui se mobilisent non pas tant pour défendre leurs intérêts ou des stratégies conscientes, mais pour garantir la satisfaction de causes qui découlent d'un système de croyances partagées. Cette coalition d'acteurs partage une même « vision du monde » fondée sur des principes normatifs et généraux [Surel, 2010 : Op. Cit].
- 2) Quant à la théorie des régimes urbains développée par Stone [1989], elle s'intéresse aux arrangements informels par lesquels les intérêts des organismes publics et des privés fonctionnent ensemble en vue de produire et de mettre en œuvre des politiques publiques [Stone, 1989 : 6]. Elle postule la production sociale de la capacité de gouverner au sein des villes. Habituellement appliquée au contexte urbain, la théorie des régimes urbains fait l'objet de nombreuses critiques. Vision statique et fonctionnelle de l'espace [Lauria, 1997, cité par McGuik, 2003 : 201], non prise en compte des influences externes, notamment les processus sociaux, politiques et économiques s'opérant à d'autres échelles avec lesquelles l'échelle urbaine est en interaction [Jouve, 2003 : 59-70, cité par Belley, 2008 ; Feldman, 1997 et Jones, 1998, cités par McGuik, 2003] apparaissent comme les principales réserves dont fait l'objet cette théorie. En outre, Belley [2008] s'est interrogé sur l'existence d'un tel régime en milieu rural.
- 3) Kingdon [1995] propose une autre perspective d'analyse des politiques publiques par le pouvoir. Pour l'auteur, les politiques publiques résultent de la rencontre entre trois courants : **le courant des problèmes, le courant politique et celui des solutions**. Le premier postule qu'une politique publique trouve sa source dans la perception des problèmes par certains acteurs, ce qui conduit à leur émergence. A la différence du courant des problèmes, le courant des solutions met l'accent sur la prééminence des solutions dans l'émergence des politiques publiques. Quant au courant de la politique, il met l'accent sur le déterminisme de la tendance nationale, le climat politique, les changements dans l'opinion publique, les mouvements sociaux mais aussi de l'action des acteurs politiques. Pour Kingdon, c'est la rencontre de ces différents courants qui concourt à l'émergence des questions à l'agenda gouvernemental, rencontre consécutive à l'ouverture de fenêtre d'opportunités grâce à des entrepreneurs politiques pouvant relever de l'un ou l'autre des courants. Il ajoute que l'ouverture d'une fenêtre d'opportunités dans un domaine donné peut augmenter la probabilité d'ouverture de fenêtre dans d'autres domaines similaires, scénario que l'auteur désigne sous le concept de « *spillovers* ». L'idée de Kingdon a aussi fait l'objet de nombreuses critiques relayées par Ridde [2009 : 940-941]. Flou autour du concept de "courant de solution", [Exworthy and Powell, 2004], caractère trop circonstanciel [Howlett and Ramesh, 1995], trop centré sur la politique des Etats-Unis d'Amérique [Demers and Lemieux, 1998], faible capacité à prendre en compte le phénomène de

falsification politique [Ravinet, 2004 ; Sabatier, 2007] participent des critiques à l'encontre de la perspective de Kingdon relayées par Ridde [*Op. Cit.*]. Mucciaroni [1992, cité par Lemieux, 2009 : 41] met l'accent sur la faible capacité de l'approche de Kingdon à prendre en compte des *institutions et des règles qui contraignent ou facilitent le déroulement des politiques publiques*. Quant à Lemieux [2009 : 41], il soutient que cette approche ne renseigne pas les *relations de pouvoir ou d'influence entre les acteurs qu'il met en scène* ».

A la lumière de ces faiblesses et compte tenu du fait que l'approche de Kingdon a été essentiellement appliquée aux milieux urbains, elle nous paraît peu adaptée au contexte béninois. Nous convenons avec Hall que les conflits peuvent être surdéterminés par des logiques normatives, mais considérer de telles logiques comme l'unique déterminant de ces conflits paraît réducteur. Encore faudrait-il, que les conditions d'émergence de telles logiques soient déterminées et créées. Il en est de même des croyances à l'origine des « coalitions de cause » chères à Sabatier. Entre les trois angles d'approche : institutionnaliste, substantialiste et interactionniste, il n'y a pas d'assimilation possible. Le premier sert aux constitutionnalistes de lexique d'appoint pour leur analyse des organes de l'Etat, mais ce « pouvoir », au sens institutionnel, n'est pas considéré comme un concept théorique rigoureux. Le deuxième ne débouche sur rien d'autre que sur des métaphores. *En revanche, la perspective interactionniste permet d'approfondir considérablement la richesse du concept de pouvoir. C'est pourquoi il convient d'en développer les implications* » [Braud, 2014 : *Op. Cit.*], *notamment dans les arènes et champs sociaux rendus possibles par les projets*. En plus de ces trois perspectives, examinons celle développée par Walton [1968] et qui est basée sur les interdépendances. Walton permet d'analyser le pouvoir comme "capacité d'influence" à partir d'une théorie du pouvoir basée sur l'interdépendance au sens "d'introduction de nouveaux intérêts et de nouvelles relations institutionnelles dans un environnement local marqué par un monopole ou une concentration de pouvoir où règne préalablement le consensus sur la capacité des détenteurs dudit pouvoir" [Walton, 1968 : 12]. *D'après l'auteur, l'introduction d'institutions nationales ou urbaines dans la communauté locale (ici les projets et leurs porteurs) engendre des interdépendances avec les centres de pouvoirs extra et inter communautaires (contact avec les CV et autorités locales). Ces interdépendances engendrent à leur tour des changements dans les attentes concernant les normes et arrangements de pouvoirs préexistants, aussi bien que dans les intérêts et ressources des groupes communautaires, créant ainsi les circonstances propices à l'émergence des centres de pouvoirs concurrents. Il en résulte qu'à l'instar du cas urbain, l'émergence d'une institution au niveau local ou rural est potentiellement susceptible de créer de nouvelles relations d'interdépendance et donc la fragmentation au sein d'échelles supérieures. A cela il convient d'ajouter les possibilités d'interdépendances transversales entre acteurs d'une même échelle, aspects non pris en compte par Walton dans son analyse.* Certes, la théorie de Walton sur les interdépendances n'est pas centrée que sur les politiques publiques. Cependant, en offrant l'opportunité de comprendre les processus de fragmentation à l'œuvre au sein d'un contexte donné, elle permet d'en saisir la configuration, laquelle renseigne sur les réseaux chers à l'approche de Dahl ou constitue le substrat sur lequel vont se développer les stratégies d'articulation des intérêts, pilier fondamental sur lequel repose l'idée de Stone. *La perspective de Walton présente dès lors un intérêt réel pour l'étude des politiques publiques tout en permettant de comprendre certains processus de fragmentation et d'hierarchisation à l'œuvre au sein des contextes d'étude, l'un des principaux centres d'intérêt de cette recherche.* Il convient de faire remarquer qu'aussi bien la perspective de

Dahl que celle de Stone repose sur les ressources politiques de pouvoir. De la même manière, l'interdépendance repose en partie sur les asymétries de ressources. L'activation des ressources y apparaît comme une caractéristique importante. Elle permet de couvrir aussi bien les conceptions conflictuelles qu'inclusives (différente de la conception consensualiste) du pouvoir. *La théorie du pouvoir basée sur l'activation des ressources sert dès lors de fil conducteur à cette thèse. Selon Hagmann and Péclard (2010 : 547) et Polsby (1960) (cités par Aguemon, 2013), cette théorie repose sur l'idée fondamentale que les acteurs sont caractérisés par une asymétrie dynamique de ressources doublée de celle de leur capacité d'activation qui crée la différence. Bien entendu, nous partageons l'opinion de Dowding et al [1995 : 269] d'après laquelle "modéliser le pouvoir relationnel entre les acteurs sociaux comme un jeu de négociation signifie accepter que le produit qui en résulte dépend des ressources de négociation dont dispose chacun des acteurs et des stratégies qu'ils adoptent, compte tenu de la structure du jeu dans lequel ils sont engagés". L'approche pluraliste interactionniste, incluant les interdépendances telles que développées par Walton, paraît donc potentiellement pertinente pour aborder les interrelations et interactions autour de l'action publique dans le contexte béninois, notamment dans sa forme projet qui crée une interface d'échanges dans une arène ou un champ social donné.*

Dans le cadre de cette recherche, j'ai emprunté ma conception du pouvoir à Hayward et Lukes et à Courpasson & Golsorkhi. Les premiers l'entendent comme une « capacité à produire de la différence à travers des processus de domination ou d'interaction dans un contexte donné, celle-ci pouvant être l'œuvre d'un individu ou d'un acteur collectif donné (...) » [Hayward et Lukes 2008 : 8]. Cette conception permet à la fois d'intégrer la vision conflictuelle du pouvoir incarnée par la conception de Dahl [1957 : 202-203] : « "A" exerce un pouvoir sur "B" dans la mesure où il obtient de "B" une action "Y" que ce dernier n'aurait pas effectuée autrement » ; la vision intégratrice symbolisée par Stone [1989] pour qui le pouvoir se réfère à « la capacité d'articulation des intérêts » et la vision interdépendante incarnée par Walton [1968]. Mon choix se justifie par le fait qu'un même processus peut alterner entre séquences conflictuelles et séquences d'articulation des intérêts le tout sur fonds d'interdépendances réelles ou symboliques fondées sur les pouvoirs ou la domination. Je m'écarte de la conception de Villarreal [1994] qui pense que le pouvoir n'existe qu'à partir du moment où il est reconnu par ceux qui le subissent et que ce n'est qu'au prix de cette reconnaissance que celui qui le détient peut l'exercer réellement. Car, désigné sous le concept de "*wielding* et le *yielding*" of power par l'auteur, cette perspective trop centrée sur celui qui subit le pouvoir peut s'avérer peu opérationnelle dans certains contextes en raison de la subjectivité humaine et de l'absence d'humilité. A *contrario*, je conviens avec Lukes [2008 : 6] que l'inaction ou la non-décision constitue l'une des modalités de l'exercice du pouvoir et avec Braud [2004 : 32 ; 2014 : 86] que « le pouvoir ne se situe pas seulement dans les transactions ponctuelles ou microsociales ; il est plus largement la capacité à structurer durablement des processus d'échanges qui soient déséquilibrés en sa faveur ». Il s'agira donc d'aborder des dynamiques de pouvoir qui s'inscrivent dans la durée et non de se contenter d'épisodes ponctuels » (Aguemon, 2013 : 10-12). C'est la conception que je fais de la perspective du pouvoir médiatisé. Dans cette perspective, il convient également de distinguer le « pouvoir d'injonction » du « pouvoir d'influence » et le « pouvoir » du « contrôle social » et de la « domination ». « Il y a "**pouvoir d'injonction**" authentique lorsque l'assujetti ne

peut échapper volontairement à la relation du pouvoir. Il lui reste seulement le choix entre deux attitudes : ou bien s'incliner en adoptant le comportement prescrit, ou bien encourir le risque d'une sanction. (...) Dans tous les cas, il encourt, en cas de désobéissance, une détérioration de sa situation. (...) Le "pouvoir d'injonction" est donc assorti d'une sanction qui relève de l'univers de la punition. (...) La sanction du "pouvoir d'injonction" n'est plausible que s'il existe une menace crédible d'emploi de la coercition pour la mettre en œuvre. (...) Il y a trois types de pouvoir d'injonction : l'**injonction de fait** ; l'**injonction morale** et l'**injonction juridique**⁵⁶. Il y a "**pouvoir d'influence**" authentique lorsque l'assujetti se retrouve placé devant une alternative différente : ou bien il adopte tout ou partie du comportement suggéré et, dans ce cas, il accepte délibérément de se placer dans la relation de pouvoir afin de bénéficier d'un avantage, soit une récompense matérielle ou symbolique (par exemple la faveur du personnage influent), soit une gratification psychologique (moins d'anxiété, meilleure estime de soi) ; ou bien il n'adopte pas le comportement suggéré et, dans cette hypothèse, puisqu'il a résisté à l'influence on peut dire que la relation de pouvoir ne s'est pas nouée. (...) Le « pouvoir d'influence » est assorti, d'une contrepartie (sanction positive) qui relève de l'univers de la récompense, voire de la séduction. La sanction (positive) du "pouvoir d'influence" est l'octroi d'un avantage. Du point de vue du bénéficiaire, il n'est donc point besoin de le contraindre à toucher la récompense. La mise en œuvre de cette sanction positive n'exige nullement l'utilisation de la force. (...) Au niveau du "pouvoir d'influence" il y a la persuasion (démarche ouverte ou intentionnelle qui mobilise des arguments rationnels ou/et affectifs ; sur base de promesse [matériel ou symbolique] ; sur fond de manipulation⁵⁷ (souvent clandestine) et l'autorité légitime (cette capacité d'influence se fonde sur des qualités personnelles ou sociales du sujet et, le plus souvent, sur son statut dans la société). (...) Le langage courant l'exprime à sa manière, qui a forgé l'expression : avoir de l'autorité, pour dire la capacité d'influence d'une personnalité. Une influence de ce type s'exerce du seul fait que puisse être perçu le souhait de celui qui « détient » cette précieuse prérogative. La volonté du détenteur d'autorité n'est pas forcément explicite mais, parfois, elle est perçue comme simplement plausible, voire se révéler purement imaginaire. Max Weber en distingue trois situations différentes (voir Braud, 2014 : 92 ou Weber, 1995) ». « Par "**contrôle social**" Braud (2014) entend l'ensemble des régulations qui pèsent sur les acteurs sociaux. Ces derniers se voient confrontés à des distinctions telles que : comportements permis/comportements défendus, comportements normaux/comportements déviants, comportements légitimes/comportements illégitimes. La définition de ces catégories exerce une pression sur leurs choix puisque diverses formes de stigmatisation, juridiques ou sociales, peuvent sanctionner le rejet de la norme. (...) Du point de vue de la sociologie politique, le "contrôle social" sur les individus se manifeste selon deux modalités. Il existe d'abord des régulations externes, c'est-à-dire un ensemble de règles obligatoires, subjectivement perçues par les assujettis comme s'imposant du dehors à leur volonté. Elles peuvent être de nature juridique, socioculturelle ou purement économique. Toutes ces régulations gouvernent l'entrée en relation avec autrui définissant, en

⁵⁶ Voir Braud, 2014 : 90 pour détails.

⁵⁷ Contrairement à Lukes (2008 : 6) et Murphy (2011 : 97), la manipulation n'est pas ici considérée comme une dimension du pouvoir, celle-ci pouvant être utilisée tant dans l'exercice de la responsabilité, dans l'action et à travers l'imputation. L'idée est d'appréhender l'ensemble de ces dimensions à travers l'action publique. Pour Braud (2004 : 31) on doit faire attention aux biais d'interprétation liés au conflit d'intérêt, lequel peut adopter deux modalités possibles à savoir : (i) « "A" s'abstient de présenter à "B" ses exigences qui contredisent les intérêts de celui-ci soit par crainte de "B", soit parce qu'un tiers "T" le lui interdit » ou (ii) « "A" a si bien intériorisé le discours de "B", ou celui de "T", qu'il n'a pas conscience du fait que ses intérêts réels divergent de ceux de "B" ». Toute différence n'est donc pas synonyme de pouvoir (Aguemon, 2013 : 10-12).

fonction des situations affrontées, ce qui se fait et ce qui ne se fait pas, ce qui est raisonnable ou justifié et ce qui ne l'est pas, ce qui est voué à l'échec ou au succès. Ces régulations externes ont une origine plus ou moins aisément identifiable. Il existe aussi des régulations internes. Elles résultent d'un processus psychosocial actif, opéré par l'individu, qui consiste à intérioriser, c'est-à-dire à faire sienne, les contraintes extérieures auxquelles il se heurte. Face à une injonction qui l'empêche de suivre ses propres impulsions l'individu en effet a le choix, théoriquement, entre deux scénarios de réponses. Le premier consiste à s'incliner (cette attitude peut prendre la forme de l'esquive ou de ce que Hirschman appelle des comportements de sortie). Lorsque la fuite ou la rébellion sont décidément non envisageables, la meilleure manière de s'incliner, tout en réduisant le coût psychologique de l'atteinte portée à l'autonomie du sujet, c'est encore d'opérer un véritable travail d'appropriation de la règle extérieure » (Braud, 2014 : 88-96). « Mais l'effet structurant du contrôle social mérite d'être relativisé, compte tenu de l'existence de zones d'incertitude et de la "situation d'interdépendance réciproque entre les acteurs" engagés dans un "ensemble d'attitudes et de comportements attendus d'un agent à raison de son statut"; "système de dispositions, durables et transposables, intégrant toutes les expériences passées (...) et qui fonctionne comme une matrice de perceptions, d'appréciations et d'actions"; "Système d'action" d'après Crozier et Friedberg repris par Braud [2004 : 50]. Braud en parle en termes de "failles du contrôle social", lesquelles permettent aux acteurs d'élargir leurs marges de manœuvre et d'échapper à la contrainte. Pour exercer un pouvoir efficace dans le champ social, tout agent doit avoir une parfaite connaissance des règles du jeu qui y prévalent effectivement, précise-t-il (Braud, 2004, cité par Aguemon, 2013 : 11-12).

Alors que le *pouvoir* (*Macht*) décrit seulement la relation sociale qui permet de faire triompher la volonté de celui qui l'exerce, indépendamment au point de savoir quelles ressources sont utilisées pour triompher des résistances rencontrées, la *domination* est « la chance pour des ordres spécifiques ou pour tous les autres, de retrouver obéissance de la part d'un groupe déterminé d'individus (Weber, 1995, cité par Braud, 2014 : 110). Il existe trois types de *domination* auxquels sont associés trois types de légitimité. Il s'agit de la domination légale-rationnelle qui va avec la légitimité légale-rationnelle, de la domination traditionnelle qui va avec la légitimité traditionnelle et de la domination charismatique qui va avec la légitimité charismatique (voir une synthèse en annexe et pour plus de détails consulter Braud, 2014 : 110-111 ; Weber, 1995 ; Alpe et al., 2010 : 190). Selon Clegg, « la *domination* est le niveau fondamental qui commande la distribution (inégaie) des ressources de pouvoir. (...) Il invite à prendre non seulement en compte le pouvoir lié à l'appropriation des moyens de production économique, mais aussi celui que confère la maîtrise supérieure des outils de la communication ou de la coercition » (Clegg, 1975, cité par Braud, 2014 : 112).

Tableau 4: Synthèse Pouvoir, contrôle social et domination

Niveau d'analyse	Champ concerné	Conditionnement du pouvoir	Concepts correspondants
Superficiel	Interactions	Evaluation des ressources disponibles (jeu de l'information).	Pouvoir
Médian	Modes et rationalités	Régulations sociales externes (règles juridiques, langages, codes,	Contrôle social

Niveau d'analyse	Champ concerné	Conditionnement du pouvoir	Concepts correspondants
		...) Régulation sociales intériorisées (habitus, éthos de classe...)	
Fondamental	Mode de production-des biens matériels-des élaborations symboliques-de la coercition.	Distribution inégalitaire des ressources de pouvoir.	Domination

Source : Braud, 2014 : 113 (reprise de Braud, 1985 in Madeleine Grawitz, Jean Leca [Dir]).

« Le niveau fondamental est celui de la structure des trois grands champs sociaux. C'est en effet, la position dans les modes de production (et de gestion) des biens économiques, des biens symboliques et de la coercition qui détermine l'importance des ressources politiques disponibles. L'accès aux moyens d'influence ou aux instruments de pression est fonction de la place qu'occupent les individus, les groupes et les classes dans chacun de ces modes de production. C'est à ce niveau que se détermine l'inégale distribution des ressources de pouvoir évoqués *supra*. (...) Les modes et rationalités de niveau médian, constituent la forme majeure du contrôle social. Ils sont le cadre largement contraignant au sein duquel se gèrent les relations quotidiennes, faites de rapports de pouvoir et d'échanges d'informations. Mais, il existe des possibilités d'effets en retour » (Braud, 2014 : 113-114).

☞ **Les ressources de Pouvoir**

« On définira les ressources de pouvoir comme étant des moyens susceptibles, dans une situation déterminée, de peser sur les comportements des partenaires de l'interaction » (Braud, 2014 : 105) ou sur les choix de l'individu dans le but de contrôler et d'orienter sa vie à partir de ses potentialités (voir annexe pour les différents types de pouvoir et les différentes ressources). Le premier élément à prendre en compte pour comprendre les stratégies d'acteurs est la variété des ressources d'action publique sur lesquels ils peuvent s'appuyer pour agir (Knoepfel, Larrue et Varone, 2001 :70-96). Leur nature et leur importance déterminent la capacité d'intervention d'un acteur sur des processus d'action publique ainsi que la représentation qu'il a de sa capacité d'action et donc de son pouvoir. Selon Hassenteufel (2011 : 117-119), six catégories principales de ressources d'action publique peuvent être distinguées. Il s'agit des : ressources positionnelles, ressources matérielles, ressources de savoirs, ressources politiques, ressources sociales et ressources temporelles. Braud, quant à lui, évoquera entre autres comme ressources l'argent, la capacité distributive, l'expertise, le contrôle de l'information, la notoriété, la légitimité (Braud, 2014 : 106-107). Si ces deux auteurs sont restés à un niveau plus macro par rapport à la détermination de ces ressources, Ninacs (2003) ira plus en détails par rapport aux usages individuels (pour voir le contenu de chaque type de ressource consulter l'annexe). Ces différentes ressources sont partiellement interdépendantes. L'interdépendance est aussi à prendre en compte entre les ressources détenues par les différents acteurs afin de ne pas se cantonner à une vision substantialiste du pouvoir. (...) Les ressources ont une forte dimension relationnelle ce qui renvoie à une vision interactionniste du pouvoir. L'analyse des ressources sur lesquelles peut s'appuyer un acteur individuel nécessite d'effectuer un travail sociographique se fondant sur des données permettant de retracer sa trajectoire sociale et professionnelle (notices, biographies, CV, page personnelle sur la toile, articles de presse, récits entretiens biographique...). Les ressources accumulées par un acteur déterminent sa capacité

d'action publique et la représentation qu'il s'en fait, elles conditionnent donc fortement les stratégies qu'il envisage et qu'il estime possibles (Hassenteufel, 2011 : 117-119). « Il apparaît difficile d'isoler l'effet d'une source de pouvoir dans un contexte concret. Le pouvoir résulte généralement d'une interaction entre plusieurs sources. En outre, certaines sources font l'objet de controverses.

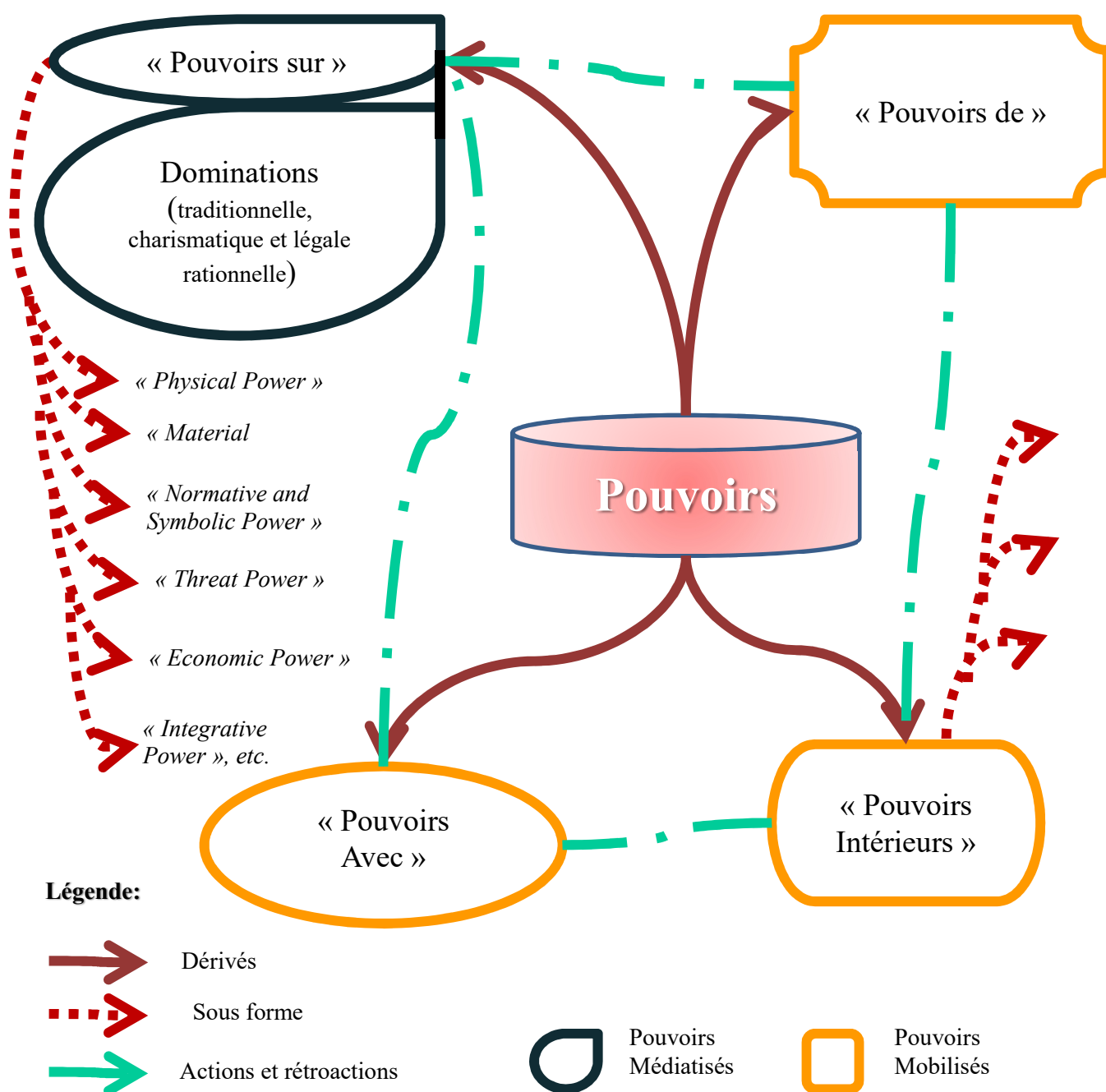


Figure 3 : Synthèse schématique du cadre théorique.

Source : Auteur à partir des données documentaires.

2.2. Objectifs de recherche

J'ai ciblé dans le cadre de cette thèse deux coopérations au développement pour trois « groupes d'interventions ». Il s'agit de la coopération néerlandaise et de la coopération belge (bi et multi latérale). Ma

recherche vise à situer les réalités « actuelles » des producteurs de la commune de Cobly sur le plan organisationnel et de la production agricole (techniques utilisées). Pour atteindre cet objectif, je vais :

- 1) restituer et analyser les expérimentations qui ont été faites de la participation.
- 2) questionner et décrypter les formes d'appropriation (effets induits par les projets) opérées.
- 3) tenter de comprendre ces formes d'appropriation à la lumière des pratiques participatives et des « pouvoirs sur »/domination qui ont été médiatisés dans les espaces participatifs créés.

2.3. Hypothèses de recherche issues du terrain

J'ai, au fur et à mesure que se déroulait la production des données sur le terrain, formulé et amélioré les hypothèses empiriques de recherche. Dans un second temps, je les ai « replongées dans le terrain » pour les vérifier et pouvoir faire aisément les déductions sur lesquelles se basent mes interprétations et mes analyses. La synthèse qui s'en dégage est récapitulée ci-dessous :

- 1) Les modèles organisationnels promus par les projets déterminent les types de participation qui prennent forme dans les OPs et ceux-ci déterminent les types d'appropriation qui s'opèrent.
- 2) Les projets visent à conférer aux bénéficiaires un contrôle sur les processus de prise de décisions et un réel transfert de pouvoirs via des mécanismes d'appropriation. Les pouvoirs médiatisés et la manière dont leurs médiatisations ont été vécues dans le cadre de ces projets déterminent, dans une large mesure, le contrôle obtenu sur les processus de décision et les pouvoirs acquis par les bénéficiaires.
- 3) Les organisations mises en place dans le cadre des dispositifs d'intervention disparaissent après l'arrêt des appuis ou des *aléas*⁵⁸ ou se reconfigurent à la faveur d'empilement et de brouillage de dispositifs d'intervention.
- 4) La viabilité (Si) et l'efficacité d'un projet se mesurent via les types d'appropriations opérées⁵⁹, les degrés d'appropriation quant à eux se mesurent dans les pouvoirs réellement existants au niveau des bénéficiaires.

Cette thèse est à cheval sur la sociologie rurale parce qu'encore « aujourd'hui qui pense rural pense d'abord agricole » (Robert, 1986 : 8), la socio-anthropologie du développement (élargie à son aile engagée) et la sociologie politique de l'action publique. Elle se distingue des études conduites jusque-là par l'association des approches socio-historique et biographique.

2.4. Le cadre d'analyse

Le cadre d'analyse ci-dessous résume tout le discours que j'ai synthétisé dans ce chapitre. Le complexe développeur a ses représentations⁶⁰ du développement et des Interventions en Développement (IeD).

⁵⁸ Mévente, mauvaise saison, problème foncier, politique publique inadéquate. Cette hypothèse a été confirmée sur d'autres terrains. Voir, entre autres, Olivier de Sardan (2009) pour le terrain nigérien et la thèse de doctorat de Fanomezantsoa Ramaromanana Andriamahefazafy pour le terrain malgache. Cependant, je la maintiens pour voir si les mêmes facteurs évoqués se confirment à Cobly ou si ce sont d'autres facteurs qui expliquent la situation.

⁵⁹ En analysant l'adéquation entre les ressources injectées et les résultats obtenus, ou en ayant recours aux outils classiques d'évaluation des projets.

⁶⁰ Par représentations, nous entendons ici les représentations sociales, qui sont constituées d'idées, de croyances, de jugements, de «visions du monde», d'opinions ou encore d'attitudes; ces idées, croyances ou opinions aboutissent à la constitution d'une véritable connaissance, généralement qualifiée de spontanée, de «connaissances de sens commun» ou de «pensée naturelle». (...) Elles contribuent à la «construction sociale de notre réalité» Cette connaissance à la caractéristique d'être partagée par les individus d'un même groupe social, ou encore d'être localement partagée au sein d'une culture (Alpe, Beitone, Dollo, Lambert, & Parayre, 2010).

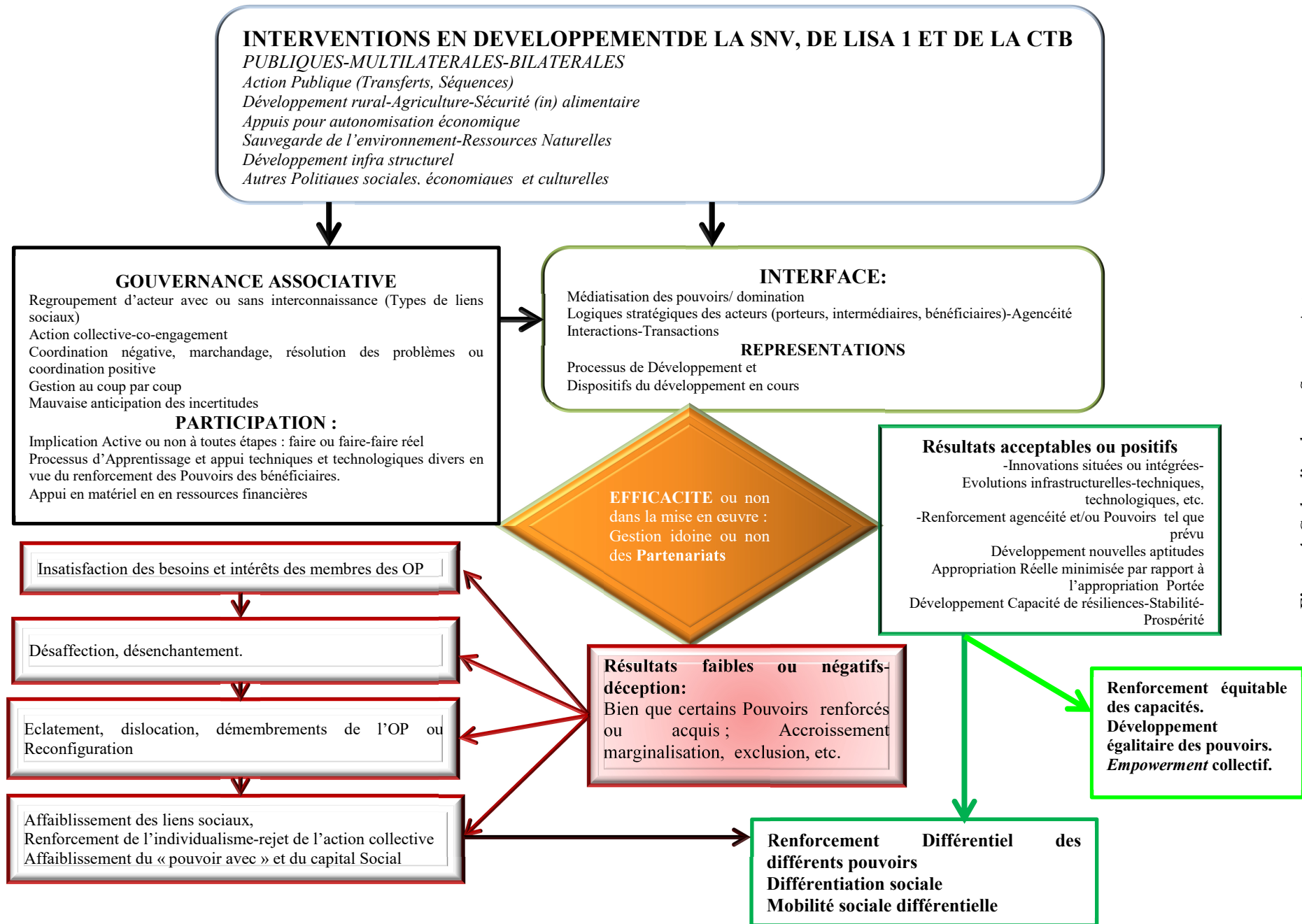


Figure 4: Cadre d'analyses _ Source : Auteur

Les populations ont leurs représentations du développement et des IeD. Les acteurs intermédiaires (ONG, courtiers, administrations publiques, etc.) ont leurs représentations du développement et des IeD. Les agents des ONG et autres agents intermédiaires, pris isolément, ont chacun leurs représentations du développement et des IeD. Les institutions, organisations impliquées ont leurs cultures. Les responsables à divers niveaux ont leurs styles de *management* et de *leadership*. Le tout s'imbrique dans l'interface, ce qui engendre enchevêtrement, affrontement des logiques et de rationalités. L'interface créée par l'IeD est un champ permanent d'affrontement-s sur fond de médiatisation des pouvoirs et domination. Ces affrontements vont bien au-delà du choc des connaissances auquel Long et Long (1992) ont fait recours. Chacun des acteurs reflètent à travers ses représentations et ses pouvoirs médiatisés dans l'interface des pans de son histoire personnelle de vie. Les processus décisionnels des différents acteurs institutionnels ou individuels, influencent également les logiques qui se développent dans l'interface. Ces logiques et rationalités différentielles agissent sur l'efficacité (positivement ou négativement) de la mise en œuvre des IeD et déterminent les résultats des projets.

Conclusion

Dans ce chapitre, j'ai mis en exergue les fondements théoriques que la lecture des données à imposer. « Cette recherche ne veut pas être seulement descriptive et analytique, elle veut aussi être prospective. A cette fin, la relation de pouvoir, entre les individus analysés et au cœur des projets analysés, est devenue une variable d'analyse extrêmement importante » (Fortin, 1968 : 308). J'ai d'abord fait une rapide revue des sens donnés à ce concept dans les sciences sociales. Ensuite, j'ai fixé ma position par au concept du pouvoir. Ce faisant, j'ai dévoilé la perspective dans laquelle je m'inscris dans cette dissertation. Après, j'ai clarifié le concept de pouvoir et fixé le contenu que je lui donne. Les indicateurs de pouvoir retenus sont liés aux conflits de participation et d'appropriation. L'approche pluraliste interactionniste du pouvoir, incluant les interdépendances fondées sur l'activation des ressources a été retenue comme fil conducteur. Les ressources concernées ont été mises en exergue. Ce qui est fondamental dans mon approche, c'est le fait que je ne focalise pas, comme la plupart des études antérieures, mes analyses uniquement sur les pouvoirs médiatisés. D'abord, dans l'analyse conflictuelle, je ne me cramponne pas aux seules manifestations antagonistes des pouvoirs. J'élargi le champ aux manifestations inclusives et aux possibilités créatives des « pouvoirs sur » et dominations. Ensuite, j'intègre les pouvoirs (de et avec) mobilisés en cours de mise en œuvre et les pouvoirs conférés aux bénéficiaires. Ce chapitre a permis également de dévoiler les objectifs de l'étude, les hypothèses empiriques et le cadre d'analyse. En gros, je suppose que le degré d'efficacité dans la mise en œuvre et/ou la manière dont les pouvoirs ont été vécus et/ou ressentis déterminent les types d'appropriations (réelles VS Portée et Pérennisante) faites en cours d'exécution. Et les types d'appropriations faites en cours d'exécution déterminent, par-delà les logiques et les projets, les pouvoirs développés ou renforcés chez les producteurs.

CHAPITRE III : Fondements des démarches de collecte.

Introduction

Dans cette recherche, nous avons opté pour une démarche de production et de restitution des données qui, volontairement ou involontairement, s'oppose à d'autres démarches. Nous avons donc le devoir d'en dresser les caractéristiques épistémologiques⁶¹ et méthodologiques. C'est ce à quoi nous nous adonnons dans ce chapitre qui est scindé en deux sections. Le but de la première section est de justifier le choix des dispositifs d'enquête et des postures méthodologiques en mettant l'accent sur les fondements épistémologiques. Nous exposons dans cette section l'importance de la socio-histoire qui découle du caractère "rétrospectif" des objets à l'étude et qui nous a imposé la collecte des données par *Récit de Fragment de Vie* et par *Récit de Cycle de Vie* (fondamentalement). Nous mettons ensuite en exergue les questions épistémologiques liées au choix du récit de vie comme méthode de production des données. Le but de la seconde section est d'exposer les fondements du choix de la commune et des projets.

3.1. De la pluralité des méthodes heuristiques⁶² en anthropologie contemporaine à une méthodologie de recherche.

Cette section est subdivisée en deux sous sections. D'abord, la présentation rapide des méthodes de production des données en socio-anthropologie. Ensuite, la mise en relief de l'importance de la socio-histoire et de l'approche biographique. En dernière instance, l'accent est mis sur les fondements épistémologiques du choix du récit de vie comme méthode de production des données.

3.1.1. Bref rappel des méthodes usuelles en socio-anthropologie.

Les projets qui se sont « imposés⁶³ » à nous comme objets de recherche n'ont plus de matérialité active parce qu'ils ont « fermé leurs portes » avant que nous n'amorçons nos recherches. Nous travaillons donc sur des objets qui ne peuvent exister dans le présent que par leurs effets, voire leurs arrières effets. Nous avons pour "mission" de rechercher et d'analyser les dynamiques induites par ces projets. Nous avons très tôt compris, que si nous nous attardions sur les réalités synchroniques et actives de ces dynamiques et effets, il y aura un pan important de leur matérialité qui nous échapperait. Eu égard à cela, « la lecture socio-anthropologique du présent, nous semble pouvoir se faire seulement en termes de continuité par rapport à un passé qui n'est pas homogène. Nous n'envisageons pas le présent (des dynamiques) comme une rupture radicale, mais comme le moment d'un processus créatif » (Bucolo, 2011 : 19). Dans le cadre de cette recherche, le présent (bien que n'étant très largement que du « passé déjà-là » [Payre & Pollet, 2013 : 7]) nous est apparu comme une donnée qu'on ne peut saisir qu'en questionnant le « passé déjà révolu » et en y inscrivant les logiques et représentations des acteurs. La question fondamentale qui nous a titillé longtemps

⁶¹ Conditions de production et de validation des connaissances scientifiques (Alpe et al., 2010 : 116).

⁶² « Qui sert à la découverte, notamment dans la recherche scientifique et épistémologique » (Petit Larousse, édition 2000 : 510).

⁶³ C'est le choix du programme dans lequel nous avons réalisé nos travaux de recherche de ne pas s'intéresser à des projets en cours d'exécution pour éviter de paraître comme évaluateur. Ce choix s'est imposé à nous, certes, mais il nous a permis de réfléchir à la manière dont nous pouvions saisir des objets à matérialité passive. Nous n'étions donc pas dans un état de passivité absolue.

est de savoir comment reconstituer, reconstruire et analyser concrètement le « passé révolu » pour mieux appréhender et cerner la réalité actuelle des dynamiques que nous observons.

En sociologie et en anthropologie, « les approches générales pour collecter et analyser les données qualitatives⁶⁴ sont les suivantes : l'hypothético-déductif, l'induction analytique (examen des données et la reformulation de la théorie en train de se développer) et la procédure analytique de comparaison continue de plusieurs catégories, propriétés et hypothèses relatives à des problèmes généraux. Puisqu'aucune cause n'est visée, la dernière méthode ne nécessite que la saturation des données, sans qu'il soit nécessaire de considérer toutes les données disponibles, ni de les restreindre à un seul type de cas explicitement défini. A la différence de l'induction analytique, elle s'intéresse à l'élaboration et à la suggestion plausible, mais non pas au test d'hypothèses pré formulées. Elle diffère d'elle également par l'ampleur de l'objectif, l'étendue des comparaisons ainsi que par les données et les idées comparées. Elle conduit à l'élaboration d'une théorie intégrée, cohérente, plausible, proche des données. Il s'agit donc d'une méthode inductive de développement de la théorie. Pour donner un sens théorique à une telle diversité au sein de ses données, le chercheur formule ses idées à un niveau de généralité plus élevé que le matériau qualitatif analysé » (Glaser & Strauss, 2010 : 204). Dans le cadre de cette thèse, nous adoptons la troisième démarche qui est aussi celle du l'APAD. « La rigueur empirique de l'anthropologue, et plus généralement du chercheur en sciences sociales, est indexée par un double rapport d'adéquation : (a) le rapport d'adéquation entre l'argumentaire et les données ; (b) le rapport d'adéquation entre les données d'enquête et le « réel de référence » (Olivier de Sardan, 2008 b : 11). Le « réel de référence » dont il est question ici n'est rien d'autre que les villages de recherche à Coby. Ces deux rapports d'adéquation sont importants pour déterminer la qualité des données et des théories substantives. Cependant, nous ajoutons deux autres niveaux de rapport d'adéquation. En effet, si on s'entend que l'argumentaire est constitué des paramètres de la recherche, notamment des questions exploratoires qui guident et orientent le chercheur dans sa quête de connaissance sur le terrain, en dehors des deux « rapports d'adéquation » sus évoqués, il y aurait : le « rapport d'adéquation entre les données d'enquête et la théorie substantive » et le « rapport d'adéquation entre la théorie substantive et les théories formelles existantes par rapport à l'objet d'étude ». Ces quatre niveaux s'intègrent parfaitement dans le schéma de la production des données élaboré par Olivier de Sardan (2008 b : 47). Toutefois, les deux derniers y semblent implicites. Nous les mettons donc clairement en exergue parce qu'ils constituent les grandes phases de cette recherche. Quoique très importants et faisant recours à « l'épistémologie du terrain » (Olivier de Sardan, 2008 b : 11), ces quatre niveaux d'adéquation nous semblent insuffisamment explicites sur les outils et techniques susceptibles de nous aider à saisir la partie cachée de l'"iceberg" que constituent les dynamiques qui se révélaient à nous.

3.1.2. La production des données à cheval sur la matérialité passive et la matérialité active : l'importance de la socio-histoire et de l'approche biographique.

Il nous fallait historiciser notre démarche d'appréhension des faits. Le faire, « c'est ouvrir le champ de la comparaison historique, prendre la mesure des processus de transformation sociale et interroger les

⁶⁴ Pour plus de détails voir Glaser & Strauss, 2010 ; Olivier de Sardan, 2008 b).

temporalités propres des faits (...). Comparer des époques, souligner des (r) évolutions, révéler les ruptures : autant de tâches qui rendent la dimension historique incontournable à cette recherche (...) » (Buton & Mariot, 2009 : 11). « Notre positionnement épistémologique nous conduit à considérer la **socio-histoire** comme une expression des sciences sociales conçues comme des sciences historiques, compréhensives, inductives et empiriquement fondées, faisant appel à des montées en généralité, et donc à des formes de problématisation contrôlées, utilisant en particulier la comparaison de cas et de types idéaux identifiés et constitués par le chercheur à partir de matériaux et sources empiriques » (Payre et Pollet, 2013 : 5). « En restaurant l'historicité des objets qui nous (...) intéressent ici, l'ambition est de voir "comment le passé pèse sur le présent" [Noiriel, 2006] (...) et comment le présent s'éclaircit à partir du passé (Payre, 2009 : 72). Cela permet, de combattre l'amnésie générale propre aux projets. Faire de la socio-histoire (du politique, de l'action publique, de la politique publique et de leurs instruments_ ici les projets_), comme nous avons voulu le faire, « c'est essayer de tenir des exigences méthodologiques relatives à l'échelle d'analyse et à la construction de l'objet, sur la base d'un véritable travail empirique sans pour autant « fétichiser le terrain ». Parmi ces exigences, celles de la contextualisation⁶⁵ ou de l'historicisation des objets⁶⁶ et des catégories savantes, renvoient à un exercice continu de réflexivité appliquée aux sources, qu'il s'agit de ne pas surinterpréter⁶⁷ tout en en tirant profit pleinement, et de manière transparente⁶⁸ » (Buton, 2009 : 35). C'est donc fondamentalement dans le « rapport au terrain que se joue ici une part importante et décisive de la connaissance et de l'intelligibilité. (...) L'émicité et la descriptivité (autrement dit le recours à l'observation) sont des propriétés fondamentales (voire irréductibles) de notre travail » (Olivier de Sardan, 2008 b : 20-21). Nous faisons un recours privilégié à des sources de première main, notamment archivistiques avec une sensibilité particulière à leur critique méthodique comme à leur mise en série ; interprétation en termes de processus pour tout à la fois expliciter le présent, reconstituer le passé dans son déroulement, et restituer les possibles non advenus et souvent oubliés ; volonté de restituer le plus finement possible les pratiques des acteurs, eux-mêmes socialement et historiquement situés (sinon déterminés), autant que leurs discours (saisis comme des pratiques discursives) et leurs représentations, en les observant à un niveau microsociologique, en les inscrivant dans leur environnement matériel, et en postulant l'encastrement du politique dans le social » (Buton & Mariot, 2009 : 10-11). « (...) Il ne s'agit pas de trouver simplement quelques exemples à l'appui d'hypothèses, mais bien de se laisser guider par les matériaux dans un « va-et-vient » constant entre questionnements et sources, entre problématiques et exemplifications, intégrant tâtonnements, retours en arrière, impasses qu'il s'agit d'objectiver et d'ériger en objets de connaissance. (...) Il est donc question d'une posture qui donne force à la curiosité intellectuelle permanente et à la minimisation des modèles préétablis même si bien sûr des constructions problématiques, elles-mêmes reliées à des modèles d'analyse guident (sans rigidité⁶⁹) les enquêtes. (...) L'ambition n'est pas ici de faire école, de forger un dispositif de concepts contraignants qui, à terme, pourraient brider le chercheur, l'empêcher de traiter par lui-même ses propres objets scientifiques, de les problématiser en fonction de ses intérêts et questionnements personnels.

⁶⁵ Saisir les pratiques individuelles en les rapportant à leurs conditions sociales et historiques de possibilité et de déroulement, à leur espace du possible et du pensable.

⁶⁶ Pour rompre avec les problèmes politiquement, socialement et médiatiquement constitués.

⁶⁷ Voir aussi à propos Olivier de Sardan, 2008 b : 261-265.

⁶⁸ Voir Buton et Mariot, 2005 pour une présentation plus détaillée.

⁶⁹ Convergence vers Olivier de Sardan, 2008 b : 77.

C'est même plutôt la pluralité des modèles analytiques qui semble dominer, la posture générale apparaissant avant tout comme empirique, pragmatique, processuelle, contextuelle et fondamentalement inductive.

Les projets que nous avons pris comme objets d'étude « sont des actions publiques à part entière et entièrement à part » (Pinson, 2004), mais ayant, une « profondeur rétrospective d'une quinzaine d'années », pour les plus anciens (ceux de la SNV). L'anthropologie du développement a généralement travaillé sur des objets à « matérialité active » en faisant recours : « à l'immixtion ou insertion, aux entretiens approfondis, aux observations, aux procédés de recension, aux sources écrites et aux données audio visuelles pour produire les données » (Olivier de Sardan, 2008 b : 46-76). Bien que ces différentes techniques soient complémentaires, « l'entretien reste un moyen privilégié pour produire des données discursives donnant accès aux représentations » (Olivier de Sardan, 2008 b : 54) des acteurs et permettant de comprendre leurs logiques. Nous avons voulu éviter les entretiens approfondis axés sur une thématique donnée. Cette option se justifie par deux raisons fondamentales. D'abord, par notre souhait d'éviter que les acteurs rencontrés ne stéréotypent leurs discours en fonction des expériences vécues (bonnes ou mauvaises) avec les divers projets visés. Ensuite, par le fait que nous sommes conscient que « c'est en portant une attention particulière aux trajectoires des acteurs, à leurs intentions tout autant qu'au contexte qui s'impose à eux qu'il est possible de faire ressurgir les controverses, les concurrences, les débats dont les issues sont cristallisées dans des objets politiques (ici les projets) qui nous sont (qui leur sont) devenus trop familiers pour (qu'ils puissent) qu'on puisse les voir » (Payre, 2009 : 72). Nous avons voulu alors "solliciter les enquêtés au niveau de leurs expériences personnelles en leur demandant de nous raconter le fragment de leur vie touchant aux expériences organisationnelles et à la gestion des projets" (Olivier de Sardan, 2008 b : 56 ; Bertaux, 1997 : 36). Nous avons donc opté pour une approche biographique⁷⁰ parce que « les enquêtes biographiques permettent de mettre en perspective différents événements (différentes facettes) démographiques et sociaux concernant la vie d'un individu depuis sa naissance jusqu'au moment de l'enquête. Ces événements concernent différentes dimensions de sa vie, à savoir son itinéraire résidentiel (mobilité, décohabitation, autonomie résidentielle), son parcours professionnel y compris la scolarisation et la formation, sa vie matrimoniale (c'est-à-dire la constitution ou la dissolution du ménage) et sa vie féconde (ses expériences diverses aussi dans le cadre d'organisation ou non). Ces informations peuvent aussi être complétées par d'autres renseignements susceptibles d'apporter un complément à l'analyse des itinéraires individuels (comme l'appartenance à des réseaux sociaux). (...) Cette démarche dépasse l'analyse transversale, traditionnellement pratiquée, qui ne rend pas compte des dynamiques temporelles à l'intérieur desquelles s'inscrivent les processus sociaux. Elle s'inscrit dans tout un courant qui tend à renouveler la collecte des données (...) sur les parcours spatiaux et sociaux. De nombreuses innovations méthodologiques ont été introduites par ces enquêtes et elles offrent de multiples potentialités analytiques, notamment pour circonscrire les transformations (...) qui se produisent sur le continent africain, transformations souvent masquées (ou très peu appréhendées par) dans les enquêtes transversales [Calves et Marcoux, 2004] »

⁷⁰ « L'analyse des biographies est née de la nécessité de donner une base théorique solide à l'étude des événements qui surviennent tout au long de la vie des individus. (...) La biographie est l'étude d'un ensemble de trajectoires individuelles entre un nombre quelconque d'état : un individu parcourt tout au long de sa vie une trajectoire complexe, qui dépend à un instant donné de sa trajectoire antérieure et des informations qu'il a pu acquérir dans son passé. (...) Cela conduit à analyser les processus [Anderson et al., 1993 : 45-120] » (Courgeau, D. & Lelièvre, E., 1996 : 645-649).

(Antoine, Bocquier, Marcoux, Piché, 2006 : 1). Qu'on ne se méprenne pas. Nous ne parlons pas « des biographies excessives ("tout ou rien") [Peneff, 1995 : 134] ». Nous faisons référence à deux types de biographie : « les enquêtes biographiques modestes, limitées au passé récent et au seul plan de travail ou de la profession [Peneff, 1995 : Op. Cit] » et les « enquêtes biographiques touchant aux cycles de vie ». Car, « pour le chercheur de terrain, les « séquences de vie » sont beaucoup plus faciles d'accès et de traitement » (Olivier de Sardan, 2008 b : 56).

3.1.3. La profondeur du terrain à travers le récit de vie : positionnement épistémologique.

Nous étions dans une commune que nous ne connaissions pas, dont nous ne comprenions aucune des langues. Nous devrions apprendre à tout décoder pour mieux réussir notre collecte. Au-delà des caractères à la fois ensorcelants, éducatifs, mais aussi déprimants de cet « ailleurs », nous avons comme objet d'étude des projets déjà clôturés, donc frappés de fait d'une « profondeur rétrospective » (Bertaux, 1997 : 110 ; 2006). Saisir la « profondeur rétrospective » sur un terrain qui nous était inconnu était alors l'équation à résoudre sans laisser les biais prendre le pas sur les données produites. Nous devrions tout faire pour établir l'adéquation autant avec ce « réel de référence » (Olivier de Sardan, 2008 b : 11) qu'avec les concepts exploratoires. Après une analyse des outils d'appréhension du réel que nous offrent la sociologie et l'anthropologie, nous avons retenu de recourir à l'approche biographique comme indiqué plus haut, notamment à la collecte des « récits de vie ». Le recours aux « récits de vie⁷¹ » nous semble ici particulièrement efficace, puisque cette forme de recueil de données empiriques colle à la formation des trajectoires. "Le choix de cette méthode n'est pas anodin et, dans notre cas, il relève d'une cohérence recherchée avec l'approche générale de cette thèse qui fait largement « usage » de l'histoire pour la compréhension du réel. Ainsi, le recours au récit de vie permet, par une démarche de type diachronique, d'appréhender les rapports sociaux dans leur évolution historique. (...) Dans le récit de leur vie au sein de l'OP, les acteurs sont amenés à reconstruire une trajectoire qui est la leur mais, également et souvent en parallèle (...), celle de l'OP (notamment en lien avec les appuis). Cet exercice est extrêmement fécond, car il rétablit un lien entre le vécu quotidien (au sein et hors des OPs) et l'évocation des raisons pour lesquelles l'acteur s'est inscrit dans cette démarche. Parallèlement, le recours à la dimension historique permet de retracer la dynamique sous-jacente aux évolutions des OPs : c'est-à-dire, les raisons communes, le projet social et sociétal⁷² à l'origine de l'engagement des membres fondateurs qui se sont réunis, de manière libre, volontaire ou contrainte pour constituer leur organisation (et les appuis reçus). (...) Le choix de cette méthode relève également d'une posture que nous partageons avec d'autres chercheurs qui "réfument dans leur démarche une position de surplomb où ils viendraient dévoiler aux acteurs le sens caché de leurs pratiques. Ils s'investissent davantage dans des formes de coconstruction des savoirs qui permettent de dégager des éléments de réflexion issus d'une confrontation avec les acteurs". Dans ce sens, la méthode des « récits de vie » permet de laisser aux acteurs une place centrale qui est indispensable pour pouvoir

⁷¹ « Les mots, particulièrement lorsqu'ils s'organisent en récit, possèdent un je ne sais quoi de concret, d'évocateur ou de significatif qui s'avère souvent bien plus convaincant pour le lecteur, qu'il soit chercheur, décideur ou praticien, que des pages de chiffres » (Miles et Huberman, 2003 : 11-12, cité par Dubouloz, 2013 : 161).

⁷² Se rapporte aux divers aspects de la vie sociale des individus.

s'exprimer sur leurs vécus et être à la fois analystes et interprètes de leurs récits" (Bucolo, 2011 : 21-22). Comme le montre Sanséau, cette approche « n'a pas pour objet de saisir de l'intérieur le système de valeurs ou les schèmes de représentation d'une personne ou d'un groupe social. Elle a pour but d'étudier un fragment de la réalité sociale-historique (un objet social) et de comprendre comment il se transforme à travers les rapports sociaux, les mécanismes, les processus et les logiques d'action qui le caractérisent » (Sanséau, 2005: 39 cité par Bucolo, Op. Cit : 21). *L'approche socio-historique, la collecte par le récit de vie et le questionnement du quotidien des bénéficiaires des années après la fermeture des projets qui les ont mobilisés, constituent les trois spécificités, voire les plus-values de cette recherche par rapport aux études conduites jusque-là. L'un des intérêts de cette association socio-historique est de mieux comprendre des dynamiques en cours à partir des histoires interactionnelles, processuelles et temporelles qui les ont formatées et les formatent.* Cela répond en partie à Gueye (ND) lorsqu'il recommande le développement d'une méthodologie systématique et spécifique pour suivre et évaluer les impacts de la participation. Toutefois, ce choix implique des questions épistémologiques intrinsèques qu'il convient d'élucider. Cela se justifie par le fait que « les questionnements épistémologiques sont indissociables de la pratique de la recherche scientifique (Piaget, 1967) et visent à clarifier notre conception de la connaissance, sa nature, sa valeur et la manière dont elle est justifiée » (Dubouloz, 2013 : 143).

Le « récit de vie » en tant que méthode d'appréhension du réel a fait l'objet de nombreuses études. Dans le temps, d'innombrables contradictions sont apparues sur sa réelle capacité à rendre compte d'un « fait social » compris à la durkheimienne. De nombreux concepts sont apparus avec des significations très proches, parfois confuses. Ainsi, il est souvent difficile, comme le montre Gretry (2012) se référant à des données documentaires, de distinguer *a priori* « récit de vie », « histoire de vie », « parcours de vie » et « récit biographique ». Et pourtant, de subtiles nuances les distinguent. « Le mot parcours de vie est situé du côté de l'expert, de la politique gestionnaire, alors que le récit remet le sujet au centre dans son rapport avec le pouvoir, (...) c'est le sujet qui parle de son histoire, c'est lui qui structure le récit et c'est lui qui garde la maîtrise de l'interprétation » (De Gaulejac, 2008 : 121). Selon Bertaux (1997), il y a une confusion entre histoire vécue et le récit que peut en faire l'auteur lorsqu'on évoque le terme « histoire de vie ». Selon De Gaulejac (2008), les liens entre l'histoire « réelle », c'est-à-dire ce qui est arrivé dans les faits, l'histoire qui nous a fabriqués, et l'histoire que l'on « raconte » sont complexes. Si le récit n'est pas l'histoire, il inclut des faits, des événements réels, mais aussi des fantasmes, de l'imaginaire et enfin du symbolique, des significations, des « leçons tirées de l'histoire ». Ce récit n'est pas le fait forcément de celui qui a vécu les faits, vivre non pas en tant que témoin, mais vivre en tant qu'acteur agissant et agi. Comme on peut le constater, les confusions foisonnent et l'usage non explicité de tel ou tel de ces concepts prêterait à équivoques. Eu égard aux explicitations données ci-dessus, nous retiendrons dans ce travail le concept « récit de vie⁷³ ». « Mais le récit de vie comme narration subjective à d'autres personnes de sa propre vie, ou fragment de sa vie, tel qu'il a pu être développé dans diverses pratiques récentes, est (...) teinté de l'aventure intersubjective de l'accès vécu au réel. Le statut du récit commande une réflexion sur la validité des contenus relatés, sur la qualité factuelle ou imaginaire des événements décrits » (Rheume, 2010: 63-64). De

⁷³ Pour l'historique du concept, confère Grétry, 2012.

nombreuses questions ont alors émergé sur cette validité et les usages scientifiques des données que cet outil permet de collecter. Autour de ces différents développements et de ces différents questionnements se sont construites trois postures de recherche synthétisées par Rheume (Rheume, 2010) : « la première est celle qui sous-tend l'approche sociologique et anthropologique plus classique sur le récit de vie comme méthode de recherche. (...) La seconde, radicalement symétrique, est liée à certaines approches thérapeutiques, dont la psychanalyse. (...) La troisième posture de recherche, dans laquelle nous nous inscrivons, tente de retrouver sa voie entre ces deux approches. Comme la seconde, elle se réclame d'une approche clinique en sciences humaines et sociales. Comme la première, elle prétend faire œuvre d'objectivation et de science. Recherche de proximité et d'implication des chercheurs, le récit de vie est abordé ici comme un domaine spécifique de production de connaissances. Il est alors pris comme mode de production intersubjectif d'un savoir où l'aspect subjectif et l'aspect objectif entrent dans un nouveau rapport dialectique complexe. Les aspects objectifs et subjectifs sont ainsi profondément remis en cause, s'interpénétrant, se confrontant dans une histoire vécue, vivante, toujours inachevée entre protagonistes d'une pratique sociale, histoire qui est aussi pratique de vie » (Rheume, 2010 : 64). Selon Bertaux, « il y a du récit de vie, lorsqu'un sujet raconte à une autre personne, chercheur ou pas, un épisode quelconque de son expérience vécue. Le verbe « raconter » (faire le récit de) est ici essentiel et signifie que la production discursive du sujet a pris la forme narrative. Parce qu'un récit raconte l'histoire d'une vie, il est structuré autour d'une succession temporelle d'évènements, de situations, de projets et des actions qui en résultent ; cette suite en est la colonne vertébrale. Celle-ci constitue la ligne d'une vie qui n'est pas assimilable à une droite ou à une courbe harmonieuse, comme semble l'indiquer le terme souvent utilisé de « trajectoire ». La plupart des existences sont ballotées au gré de forces collectives qui réorientent leurs parcours de façon imprévue et généralement incontrôlable. (...) Enfin, une multitude d'évènements microsociaux contingents (une rencontre imprévue, une occasion inespérée, un accident, une maladie chronique, le décès subit d'un proche) viennent souvent modifier le cours de l'existence. La plupart des lignes de vie sont donc des « lignes brisées » au sens géométrique du terme: elles sont certes continues, mais elles font des zig-zags (...). Entre les expériences vécues par un sujet et leur mise en récit s'interposent un grand nombre de médiations. Concentrer l'attention sur ces médiations⁷⁴ peut conduire (...) à la conclusion que tout discours autobiographique, et par extension tout récit de vie, ne serait rien d'autre qu'une reconstruction subjective n'ayant à la limite plus aucun rapport avec l'histoire réellement vécue. Elle n'aurait d'intérêt qu'en tant que forme discursive, comme « texte ». Cette conclusion extrême convient à des disciplines qui ne s'intéressent qu'aux discours (...). Mais l'accepter serait proprement suicidaire pour des disciplines qui s'intéressent aux phénomènes socio-historiques (comme la sociologie, l'anthropologie et l'histoire) et cherchent à y accéder à travers, entre autres, les témoignages personnels (...). Certes, les médiations interfèrent entre l'histoire vécue et le récit, mais elles ne modifient en rien la structure diachronique de l'histoire. De même, le croisement de plusieurs récits permet d'isoler un noyau commun qui correspond à la dimension sociale. Le récit de vie en tant que récit de « pratique (s) en situation » et non d'« objectivation de l'histoire d'une vie » évacue donc ce biais (pour plus de détails cf. Bertaux, 1997). Aussi, en fonction de la focale d'attaque, le sujet fait-il passer son récit par de multiples

74 Perception, mémoire, réflexivité du sujet, ses capacités narratives, les paramètres de la situation d'entretien, etc.

filtres » (Bertaux, 1997: 36-41). L'histoire racontée est donc une histoire sélective en fonction des objectifs du chercheur. Sélective certes, subjective peut-être, mais pas fausse. Le sujet qui raconte son histoire de façon spontanée se met en perspective et met en perspective son environnement ou son écologie (Céfaï et Terzi, 2012) en convoquant sa mémoire. Il parle de lui, mais il parle de lui inséré dans un tissu social dont il est le fruit et dont il est coconstructeur. Il ne se contente donc pas d'objectiver tous ses parcours, mais de dire, en fonction de ce qu'on désire savoir, ce qu'il a vécu, réellement vécu, en mélangeant parfois objectivité et subjectivité. Les références aux contextes où se mettent en œuvre les différentes scènes de sa vie, les références à telle ou telle autre figure, parfois nommée, sont autant de preuves de la véracité de ce qui est conté. « Le récit ne dépeint donc pas une figure singulière dans son unicité irréductible. La narration convoque une troisième instance, le « on » social, un sujet collectif, qui transparait en filigrane sous le moi et qui atteste l'appartenance de ce moi à une communauté. C'est cette surimpression et cette concordance avec les hommes, avec l'homme, qui donne à une expérience individuelle sa valeur d'exemple [Orofiamma, 2008 : 77 ; Abastado, 1983 : 18] » (Orofiamma, 2008 : 79). C'est donc la preuve que « toute expérience de vie comporte une dimension sociale [Alfred Shürtz] » (Bertaux, 1997 : 48).

Les pans de vie que les gens veulent bien conter aux chercheurs sont retranscrits et présentés par celui-ci. En matière de présentation des données collectées au travers d'histoires relatées par un sujet, en dehors des récits autobiographiques, trois conceptions s'opposent. « Il y a une conception "minimaliste" incarnée par Bertaux et consorts. Selon cette conception, (...) à travers le « récit de vie », il ne s'agit pas de chercher à comprendre un individu donné, mais un fragment de réalité sociale inscrit dans l'histoire : un objet social. (...) Cette conception minimaliste libère le chercheur de l'emprise finalement très inhibante de la conception « complète » (Bertaux, 1997). On note chez cet auteur, un malaise par rapport au récit autobiographique et au « récit de vie complet ». La seconde conception est celle des maximalistes incarnés par des auteurs comme Legrand. Selon lui, entre le récit de fragments de son histoire et le récit de son histoire tout court, un « immense saut s'opère ». Alors que le narrateur choisit, sélectionne, oriente et organise son récit, raconter son histoire engage « une mise en forme globalisante ou totalisante [Legrand, 2000] » (Gretry, 2012 : 60). La troisième conception est celle des auteurs dualistes qui considèrent que les deux sont acceptables et qu'on peut avoir recours à l'un comme à l'autre, dépendamment des contextes et des objectifs visés. Leurs positions nuancent les deux premières qui étaient plus ou moins tranchées. Pires⁷⁵, « ne se limitera pas aux seuls fragments de vie ou à la seule histoire complète. Il évoque les deux aspects. Il distingue au sein des recherches biographiques les « histoires complètes » des histoires de vie segmentées ou topiques « qui se développent autour d'un thème central et ne s'intéressent explicitement qu'à quelques dimensions précises de la vie des informateurs. Le même type n'est pas appliqué indifféremment et dans le même temps au même sujet » (Pires, 1989 : 10). Une fois ce point sommaire fait, il est indispensable de révéler concrètement la démarche suivie. De même que "la gestion publique plus que toute autre doit se méfier d'une pensée qui ne serait que celle des programmes, des objectifs, des cibles et de la stratégie et se fier plus à la rétroaction qu'à la programmation, notamment dans les contextes d'incertitude marquée (Duran, 1999 ; 2010 : 188), de même l'« évaluation » des acquis, dans un contexte marqué par la

⁷⁵ Cité par Gretry, 2012 : 60

« profondeur rétrospective » doit s'en écarter. Pour éviter d'asseoir notre démarche sur les *input* et *output* comme les « évaluations stéréotypées », nous avons décidé de documenter **les processus de mise en œuvre et les processus qui sous-tendent les dynamiques** (parcours collectif et/ou individuel) qui ont émergé après les projets belges et néerlandais. Nous avons choisi alors de documenter deux types de récits à savoir : les récits d'expériences organisationnelles et les récits de vie individualisés construits autour de cycles clés. Eu égard à cela, nous nous inscrivons dans la conception dualiste.

3.2. L'ancrage local de la recherche comme balise méthodologique

L'étude a été conduite dans l'Ouest du Département de l'Atacora, dans la commune de Cobly et spécifiquement dans les villages Nanagadé, Oukpètonhoun et Tokibi (NOT). Il s'agit ici d'exposer les critères qui ont sous-tendu leurs choix.

3.2.1. Contexte et ciblage des zones de recherche.

Cette thèse n'est pas le fruit d'une réflexion personnelle acceptée et portée par des promoteurs âprement « négociés ». Elle s'inscrit, comme précédemment indiqué, dans le cadre d'un programme de recherche dénommé "Programme Interuniversitaire Ciblé (PIC) : Développement rural participatif au Bénin : leçons d'expériences". Ce programme a ciblé comme zones de recherches les départements de l'Atacora et de la Donga au Nord-Ouest du Bénin. Le choix de ces départements se justifie par le fait qu'ils étaient cités, dans les années 1990s, comme des zones qui accumulaient de graves indicateurs d'incidence et de sévérité de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Pour ce faire, ils ont reçu beaucoup d'appuis. Ils sont donc d'office les premières portes d'entrée géographique de cette étude. La lutte contre la sévérité des indices de pauvreté et d'insécurité alimentaire et contre les autres facteurs qui limitent le développement a été menée (diversement) dans cette région par plusieurs acteurs. Les coopérations et/ou les ONG ciblées sont d'abord celles qui ont eu une présence constante dans la zone depuis les années 1980s, une certaine continuité /succession dans leurs interventions et sur lesquelles il y a encore de la matière à recherche (documents gris et acteurs). Eu égard à ces critères, les agences de coopération allemande et néerlandaise, qui ont démarré leurs premiers projets dans la zone respectivement en 1983 et 1990, ont été retenues. A ces agences ont été ajoutées la Coopération Technique Belge (CTB) et une ONG Internationale Belge (Louvain Coopération). Plus récentes dans cette zone, elles ont été retenues à cause des liens directs entre les thématiques qu'elles ont mobilisées à travers leurs projets et les problèmes que connaissaient les populations (Pauvreté, insécurité alimentaire) de cette zone, et aussi, parce qu'elles activaient les mêmes problématiques transversales⁷⁶ que les premières (allemande et néerlandaise) en mettant l'accent sur la participation des acteurs locaux (OCB ou OSC) et le renforcement de leurs capacités. Une raison plus subjective qui a sous-tendu ce choix est la source de financement du PIC qui permet la réalisation de cette thèse. En effet, ce PIC est financé par ARES ex CUD de la Belgique. Du moment où l'actuel département de l'Atacora (ancien Nord de l'Atacora) a concentré plus d'interventions que son ancien Sud, l'actuel département de la Donga, il a été retenu comme zone macro de recherches. Les premières discussions opérationnelles et méthodologiques au sein du PIC, ont conduit à une subdivision en deux zones de ce département (Atacora) : Zone Est et Zone Ouest. Les deux

⁷⁶ Appui à la décentralisation, AGR et microcrédit, développement de dynamiques de concertation, valorisation des ressources naturelles, etc.

doctorants sociologues ont choisi chacun une zone et la doctorante à charge des questions d'économie rurale a été responsabilisée pour couvrir les deux zones. Suite à ce premier niveau de choix, il nous est revenu de travailler dans la Zone Ouest (ZO). Dans cette zone regroupant principalement les communes de Boukombé, de Cobly, de Matéri et de Tanguiéta, la priorité a été donnée aux coopérations et ONGI dont la présence est plus prégnante. La coopération allemande était présente dans cette ZO, surtout dans la commune de Boukombé à travers des projets comme FDV, PGTRN. Toutefois, ses principaux projets à savoir PPEA, PAVICO et ProCGRN étaient concentrés dans la Zone Est comprenant les communes de Kouandé, Kérou et Pehunco. Nous l'avons donc sortie de notre champ de recherche. Les coopérations Néerlandaise et Belge (CTB [gestion en régie propre dans le cadre de la coopération bilatérale] et Louvain Coopération [coopération multilatérale]) ont été alors retenues. Les actions conduites par ces trois organismes ont été nos pôles principaux d'entrée. Ces actions touchent des domaines divers et variés. Les Pays-Bas, à travers la SNV, se concentrent sur l'accès aux services de base, à la production et à la création d'emploi, notamment autour des filières agricoles compétitives (riz, arachide, coton, pastoralisme). L'aide gouvernementale belge (chef de file des PTFs dans le secteur agricole) se concentre sur l'agriculture (anacarde, riz, volaille, maraîchage, etc.), l'appui au développement local et institutionnel et la santé. Louvain Coopération (ONGI) se concentre sur la lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et les facteurs d'inaccessibilité aux soins de santé.

3.2.2. Questionner des dispositifs d'intervention clôturés : la temporalité comme balise de construction des objets de recherche.

La traduction en axes d'intervention de ces pôles de concentration a permis à ces acteurs de couvrir des champs thématiques tels que : l'appui à la décentralisation, l'appui aux AGRs et l'accès aux services financiers et non financiers de proximité, l'appui au développement des dynamiques de concertation, l'appui à la valorisation des Ressources Naturelles, l'appui à l'approvisionnement en eau potable et assainissement, l'appui au monde rural et à l'amélioration des conditions socio communautaires de base, l'appui à l'accessibilité financière aux soins de santé de qualité et la gestion communautaire de la santé, etc. Dans le cadre de cette étude, le choix des projets a reposé particulièrement sur le facteur temps. En effet, les dispositifs d'intervention retenus comme objet de recherche sont des dispositifs « clôturés dans le temps ». Sur la base de ce principe, le choix des dispositifs s'est fait par coopération et ONGI. La triangulation des informations au niveau des deux agences de coopération et de l'ONGI, notamment en ce qui concerne les communes d'intervention, ont permis de choisir, *in fine*, la commune de recherche. Le modèle d'intervention des néerlandais, comme sus indiqué, a insisté sur l'importance de l'humain dans le processus du développement et puisé l'essence des actions à partir des aspirations et des intérêts manifestés par les bénéficiaires. Diverses préoccupations étaient prises en compte dans divers secteurs et domaines. Les premières investigations exploratoires ont permis de se rendre compte que la documentation et les personnes ressources et institutions susceptibles de fournir les informations existent beaucoup plus pour : PADES, PDR/PAEPA et PADIC. La limite qui s'est d'office imposée à nous pose la véritable question de la gestion de la mémoire du développement et/ou des interventions en développement. Prioritairement, cette thèse s'est donc intéressée à ces trois interventions pour le compte de la coopération néerlandaise. Cependant,

L'approche utilisée par cette coopération dans l'identification de ses projets obligeait à voir l'un et l'autre aspect des autres interventions sans trop s'y appesantir. Sur le plan géographique, cette coopération a couvert les communes de Boukombé, Cobly et Matéri, mais principalement cette thèse s'ancre dans la commune de Cobly par où elle a débuté ses interventions et que ses anciens agents se plaisent à appeler « Cobly notre laboratoire ». En ce qui concerne la coopération belge, comme l'approche retenue dans le cadre de cette étude est sous-tendue par un aspect historique justifié par le caractère « achevé » des interventions visées, la réflexion a porté uniquement sur le PAMRAD (pour la CTB), le PAPDC et la FAFA étant encore en cours d'exécution au démarrage de la collecte des données. En dehors des dispositifs d'intervention gérés en régie et/ou co-coordonnés par la CTB, certaines ONG internationales belges, notamment Louvain Coopération et PROTOS ont mis en œuvre des actions dans la zone. Dans cette catégorie, le dispositif le plus en vue, compte tenu de la thématique mobilisée, est celui de Louvain Coopération. Dénommé « Lutte Intégrée pour la Sécurité Alimentaire _LISA_ » il a été conçu pour connaître deux phases à savoir : LISA 1 exécutée de 2003 à 2008 et LISA 2 exécuté de 2009 à 2013. Pour les mêmes raisons (nécessité de ne s'appesantir que sur des dispositifs déjà bouclés), seule la première phase de LISA a fait objet de recherche. Cette étude a investigué, *in fine*, cinq dispositifs d'interventions à savoir : PADES, PDR/PAEPA et PADIC pour la coopération néerlandaise, PAMRAD pour la CTB et LISA 1 pour Louvain Coopération -ONGI Belge.

3.2.3. La concentration ou non des interventions comme critère de choix de la commune et des villages de recherche.

Le tableau ci-dessous synthétise les différentes interventions en développement conduites par coopération en fonction des communes bénéficiaires. L'analyse de son contenu permet de se rendre compte de ce que tous les projets ont eu pour champ d'action la commune de Cobly. Les communes de Matéri et de Boukombé ont connu chacune trois projets. Matéri a été bénéficiaire de tous les projets ciblés sauf HAADI et à *contrario* Boukombé a connu tous les projets ciblés sauf LISA. Le choix de la commune principale d'étude a reposé sur le degré de concentration des projets.

Tableau 5: Récapitulation des communes d'actions par intervention en développement

COOPERATION	INTERVENTION	COMMUNE
SNV	PADES	BOUKOUMBE ⁷⁷
		COBLY
	PDR-PAEPA	BOUKOUMBE
		COBLY
		MATERI
	PADIC-HAADI	BOUKOUMBE
COBLY		
CTB	PAMRAD	BOUKOUMBE
		COBLY
		MATERI
LOUVAIN COOPERATION AU DEVELOPPEMENT	LISA	COBLY
		MATERI

Source: Auteur à partir des données documentaires

⁷⁷ Certains auteurs pour matérialiser cette commune ou l'indiquer écrivent « Boukombé ». Les deux écritures seront indistinctement utilisées dans ce document.

La commune de Cobly, qui a été un champ d'action pour tous les intervenants retenus, a été choisie comme commune d'investigation principale. Nous avons entrepris de choisir trois villages. Deux villages appuyés à des degrés variés et un troisième village servant beaucoup plus de village contrefactuel. Le processus de choix des villages a connu deux étapes :

☞ **Choix préliminaires**

La première étape a consisté en un choix fondé sur les critères ci-après : le premier village retenu est celui qui a concentré les interventions des trois coopérations ciblées, le second village est celui qui a concentré les interventions d'au moins deux coopérations et le troisième village est celui qui a connu au moins les interventions (sporadiques ou non) d'une coopération ou n'ayant connu aucune intervention des coopérations ciblées. Cette première étape de choix a permis de retenir : le village *Nanagadé* qui a connu les interventions de la CTB (PAMRAD) et de Louvain Coopération (LISA 1), le village Tokibi qui a connu les interventions de la CTB (PAMRAD) et de Louvain Coopération (LISA 1) et le village Yimpisséri 1 qui a connu les interventions de la SNV (HAADI non retenu comme projet d'attention) et de la CTB (PAMRAD). Les actions de PAMRAD y ont été moins intenses que dans les deux premiers villages. Ces villages choisis sur base documentaire et en fonction du nombre d'interventions reçues ont fait l'objet de monographie sommaire et ont servi de cadre pour les entretiens exploratoires qui ont permis de recadrer les *items* de l'étude et de formuler les premiers questionnements. Complémentairement aux interventions identifiées dans les documents pour Nanagadé et Tokibi, les investigations sur le terrain ont montré qu'ils ont connu les interventions de la coopération néerlandaise (PADES/PADIC/ PDR-PAEPA).

☞ **Validation des choix de la commune et des villages par les acteurs locaux (deuxième Etape) et la triangulation**

Le PIC, travaillant sur les interventions à visée participative, n'a pas voulu s'écarter de cette approche. Dans sa mise en œuvre, il est prévu l'animation de trois cadres de concertation dont deux pluri-institutionnels et/ou multi-acteurs. Le premier cadre est celui qui réunit, autour des doctorants, les promoteurs et gestionnaires du programme et qui permet des échanges périodiques sur l'approche et les évolutions connues dans les recherches. Ce sont en fait des occasions pour faire les points de thèse. Le deuxième est celui qui réunit autour des acteurs internes du PIC des acteurs locaux provenant de diverses institutions (ONG, administrations communales, coopération au développement niveau régional, services déconcentrés de l'Etat) ayant été impliquées, *peu ou prou*, dans la mise en œuvre des divers projets ciblés. Au niveau de ce cadre sont conduits, depuis les prémices du programme (formulation), des échanges qui ont pour buts finaux, non seulement de conduire le processus en intégrant leurs avis, mais aussi de construire conjointement la matrice de veille⁷⁸. Le troisième cadre est celui qui s'est réuni à Cotonou plusieurs fois et qui a regroupé autour des acteurs internes du PIC, divers acteurs du niveau national (partenaires divers, acteurs des diverses coopérations).

Le vendredi 23 septembre 2011, une réunion du deuxième cadre de concertation a offert l'occasion de solliciter des acteurs locaux les classements des villages que comptent les communes retenues en fonction

⁷⁸ Résultat 6 du PIC: Une matrice pouvant servir comme instrument de veille intégré au dispositif de suivi-évaluation et de communication fonctionnelle de futures interventions en développement rural/local est élaboré.

de la concentration des interventions et des effets obtenus. Les villages ont été classés par ces acteurs en quatre catégories⁷⁹ à savoir : les villages à « Forte concentration des Interventions et Forts Effets (FIFE) » ; les villages à « Forte concentration des Interventions et Effets Faibles (FIEFa) » ; les villages à « Faible concentration des Interventions et Forts Effets (FaIFE) » et les villages à « Faible concentration des Interventions et Faibles Effets (FaIFaE) ». Les résultats de cette classification à dire d'acteurs ont été triangulés avec nos premiers choix. Les villages de recherche, suite à cet exercice, ont été choisis dans les trois premières catégories et en concordance avec les résultats de la première étape. Ainsi, Nanagadé et Tokibi qui sont apparus comme les villages de tête lors de la première étape, apparaissent au cours de la seconde étape respectivement dans la première et la deuxième catégorie. Les choix préliminaires portés sur les deux premiers villages ont été donc confortés par les classifications à dire d'acteurs. Yimpisséri 1 qui était troisième village lors de la première étape, est apparu dans la même catégorie que Tokibi au cours du classement à dire d'acteurs. Nous l'avons donc délaissé au profit de Tokibi dont le classement a fait l'objet d'un débat "houleux" entre les acteurs eux-mêmes (il nous paraissait, pour ce, plus intéressant à investiguer). Un autre critère dont nous avons tenu compte dans le choix définitif est la similarité des paquets d'actions reçus par ces villages. En effet, pour faciliter la comparaison et la triangulation des données, nous avons tablé sur ce dernier critère. Ainsi, sont retenus des villages qui ont reçu quasiment les mêmes types d'appuis, ce qui suppose qu'ils ont pratiquement les mêmes potentialités naturelles, les paquets d'appuis étant originellement définis en fonction de cela. Finalement ont été retenus Nanagadé, Tokibi et Oukpétounhoun dans la catégorie 3. Ce dernier village n'a reçu que des appuis sporadiques, mais est compté parmi les villages à fortes dynamiques. Dans ces villages nous avons travaillé dans les organisations indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6: Récapitulation de la situation de fonctionnalité des organisations ayant servi de creuset d'enquête (2011-2012)

VILLAGE	LOCALITE / HAMEAU	ASSOCIATION OU GROUPEMENT VISE	PRODUCTION OU ACTIVITE FAITE	STRUC-TURES D'APPUI	SITUATION ACTUELLE
NANAGADE	NANAGADE	OPGF Nanagadé	Arachide Maïs Achat, stockage et vente de produits agricoles	SNV	Non fonctionnelle
	NANAGADE	<i>TILIWANI</i> : Association des Femmes appuyées autour de la CECA	Tontine, Stockage et vente de produits agricoles, Production maïs, Production maraîchère, Production Riz	SNV LISA I PAMRAD PRDN PADER	Fonctionnelle
	KÈDÉKÈ	<i>TIRIGNIKINA</i> -Kèdèkè Subdivision de l'association TILIWANI	Production riz, Production maraîchère, Production maïs	PROMIC, LISA PAMRAD PADER PDRN	Fonctionnelle

⁷⁹ Cette classification ajoute un paramètre aux critères de choix de la première étape: les effets des interventions reçues.

VILLAGE	LOCALITE / HAMEAU	ASSOCIATION OU GROUPEMENT VISE	PRODUCTION OU ACTIVITE FAITE	STRUC-TURES D'APPUI	SITUATION ACTUELLE
TOKIBI	TOKIBI	<i>TIWELE</i> , OPGF installée par SNV	Production riz, Production maïs Achat, stockage et vente de produits agricoles	SNV-PADES LISA PAMRAD SNV/Pro-COTON	En cessation d'activité. En cours de restructuration à la faveur des appuis de ProCOTON de la SNV
OROUKPARÉ	OUPKÈTOUN-HOUN	<i>TIRIBENA</i>	Production Rizicole	PAMRAD PDRN	Production plus individualisée que collective. Vie associative au ralenti
		<i>TIRITOUNA</i>	Production maraîchère	BUPDOS LISA II	Fonctionnelle

Source: Auteur à partir de données de terrain

Plusieurs acteurs jouant des rôles différents interviennent dans la formalisation de ces organisations. On distingue des acteurs de la coopération bi ou multi latérale qui établissent des relations partenariales avec l'Etat et ses services déconcentrés, des relations de partenariat ou de prestation avec les OSC et autres intermédiaires et des relations de partenariat ou d'appuis directs avec les Organisations Paysannes.

3.2.4. Un terrain éclaté et des recherches séquencées ?

Le choix d'un terrain, plus ou moins exotique, parfois jamais découvert sous l'angle qu'on aborde, où s'établit une relation sur le long terme afin d'obtenir une information fine, profonde, jamais écrite, semble plus plausible en anthropologie.

Fait-on seulement de la réelle anthropologie lorsque l'on éclate son terrain quoiqu'à l'intérieur d'une même commune ? Cette étude n'est pas, comme indiqué plus haut, le fruit d'une élucubration personnelle. Une telle entreprise collective impose une complémentarité entre les chercheurs "embarqués" en même temps qu'elle isole chaque chercheur sur son terrain et dans sa thématique. Comment questionner des projets clôturés pour collecter des données qui permettent des analyses susceptibles de baliser l'applicabilité des résultats et/ou l'acceptation des leçons tirées sans éclater le terrain ? L'historicité des faits à investiguer, la diversité des acteurs des agences de coopération ciblées, la multiplicité des interventions exécutées par acteur, sont autant de facteurs qui nous ont imposé l'éclatement de ce terrain de recherche. L'approche des objets, le contexte du PIC et ses différents *items* se prêtaient tout particulièrement à une enquête déterritorialisée et séquencée. Nous étions confronté, lorsque les acteurs étaient disponibles, à des pratiques vécues dans le temps et qui font pour la plupart partie d'une phase de la vie des enquêtés « agitée » par des projets portés et dans lesquels, bon an mal an, ils ont été au passage coptés. Nous étions confrontés à des projets mis en œuvre par des acteurs, que l'indispensable dynamique de la vie a conduit à l'ailleurs qui rend encore visible aux yeux d'autres hommes, ou qui impose silence et effacement définitifs. La « migration spatiale et la migration céleste », avec lesquels nous avons dû compter, nous ont également imposé l'éclatement du terrain de recherche. De Coby aux autres communes de l'Atacora, de l'Atacora au Borgou, du Borgou à Cotonou et du Bénin en Belgique, nous étions dans de perpétuels mouvements à la quête d'acteurs ayant connu le réel de ces projets et qui pourraient, convoquant le souvenir de leurs mémoires,

nous donner des informations. Nous étions également à la quête de documents gris qui nous renseigneraient davantage et favoriseraient la triangulation. Pour mieux nous suivre, il est donc important de prendre le temps de rechercher les éléments justificatifs de notre démarche dans le dé croisement de l'anthropologie prônée par plusieurs auteurs, notamment ceux porteurs de l'approche « actor oriented » (l'école de Norman Long, notamment) et ceux porteurs de l'approche « d'enchevêtrement des logiques », l'école apadienne construite autour de Jean-Pierre Olivier de Sardan. La territorialisation de la recherche ou du moins sa délocalisation spatiale dans des univers voisins, mais non homogènes⁸⁰ ne sort donc pas de l'approche anthropologique, car « autant une longue durée dans un « groupe témoin » semble une bonne stratégie de recherche, autant il est également indispensable d'en sortir, et d'effectuer des « pas de côté ». En se décalant, par des enquêtes menées « ailleurs », on obtient de nouvelles perspectives, on procède à des « retouches », qui confirment souvent, mais aussi complètent, infirment ou relativisent le tableau déjà peint (Olivier de Sardan, 2008 b : 90). Il n'est cependant pas besoin d'un « groupe social témoin » avant de conduire des enquêtes comparatives « multi sites » ce que nous dénommons ici site de recherche séquencée, incluant non seulement le « multi sites », mais aussi les échelles variables d'analyse qu'offrent au départ ces sites (cf critères de choix des villages).

Conclusion

Ce chapitre a offert l'occasion de présenter les fondements des démarches qui ont sous-tendu la production des données et le choix des projets et des sites de recherche. Le choix fait compte tenu de la spécificité des projets ciblés oblige à une combinaison de l'approche socio-historique et de l'approche biographique. Ce chapitre a permis de situer, quoique sommairement, les fondements épistémologiques de cette option. En dehors des fondements de la méthodologie globale de production des données que nous venons d'exposer, nous avons eu recours à une méthodologie spécifique pour évaluer les Pouvoirs d'Agir des producteurs hors des projets. Elle s'intègre parfaitement dans l'approche biographique.

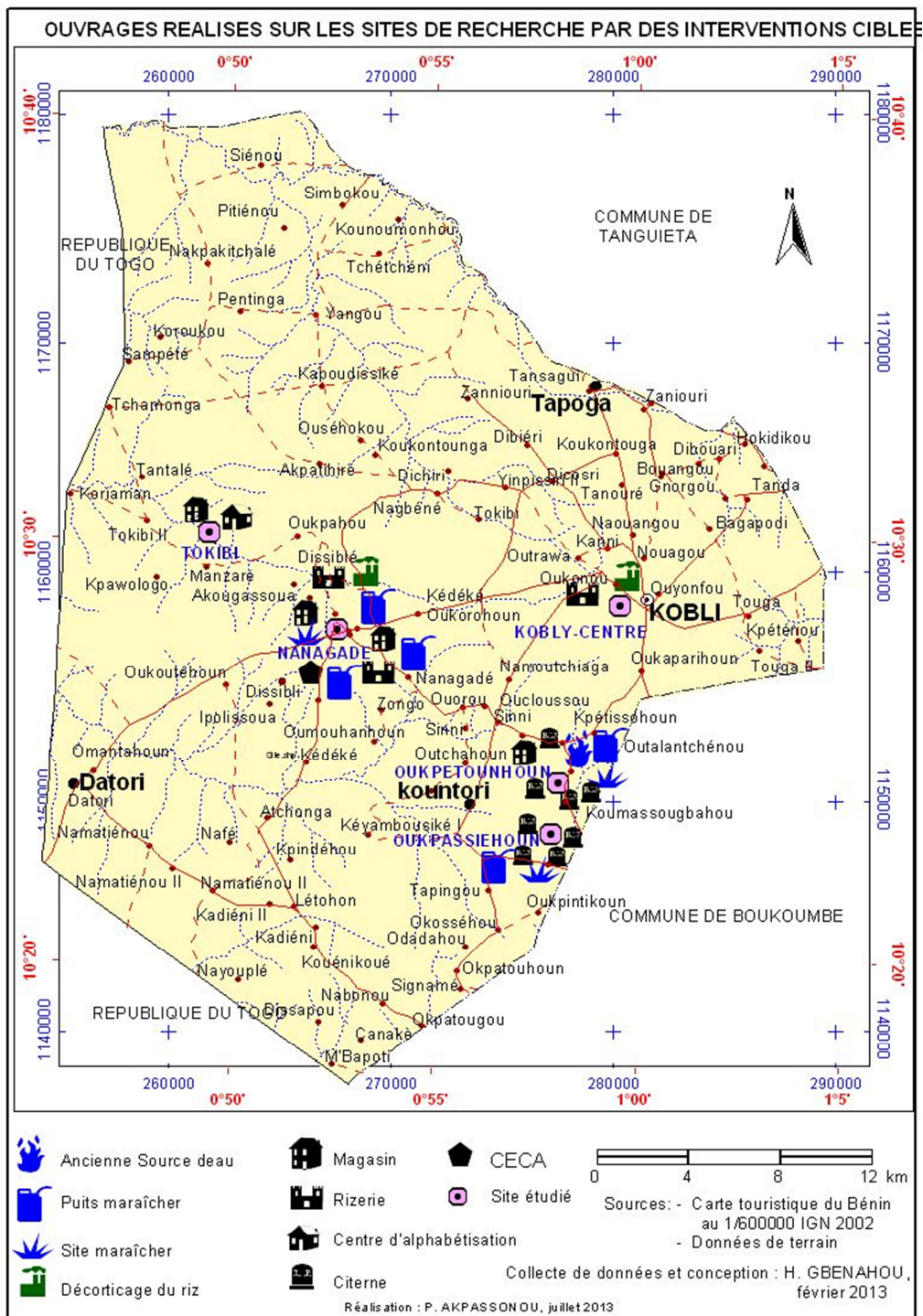
Dans une seconde partie, nous avons mis en exergue les fondements du choix des coopérations, des projets, de la commune et des villages d'enquête.

Le mixage de méthodes qualitatives utilisé « paraît approprié pour expliquer la nature processuelle de phénomènes organisationnels, tels que la formation d'une stratégie, l'apprentissage, l'innovation ou la prise de décision ([Langley, 1997, 1999; Langley, Smallman, Tsoukas et Van De Ven, 2013] cités par Dubouloz, 2013 : 160).

⁸⁰ Les deux premiers villages retenus sont certes de la même commune, mais pas du même univers. Leur appartenance à cette commune et leur proximité ne consacrent pas leur homogénéité.

DEUXIEME PARTIE :

Approche méthodologique et pratiques participatives.



Situation des villages et des artefacts de projets visés.

CHAPITRE IV : Enquêter sur des projets « clôturés » : une combinaison de la socio-histoire et de l'approche biographique⁸¹.

Introduction

Réclamer le droit de présenter, d'analyser et d'écrire à partir des « données empiriques » en socio-anthropologie suppose que l'on a eu recours à un terrain, à des acteurs et/ou à des réalités avec lesquels on a enclenché une interaction discussive, compréhensive et/ou réflexive. Le processus de recherche sur le terrain est une exigence incontournable en socio anthropologie. Cependant, « faire le terrain impose de développer une "stratégie scientifique", que cette stratégie soit explicite ou qu'elle reste largement implicite. L'implicite pouvant camoufler d'innombrables paresse méthodologiques, notre tentative consistera au contraire à expliciter au maximum ce qui peut l'être » (Olivier de Sardan, 2008 b : 76). Procéder ainsi permet de rendre compte des conditions réelles de production des données et d'offrir les éléments pour juger de la pertinence des analyses faites.

Ce chapitre est consacré au dévoilement de la démarche empirique de production des données. Il est subdivisé en trois sections. Dans une première section, nous exposons les modalités de production des données. Dans une seconde section, nous mettons en exergue l'importance du carnet de terrain. Dans une troisième section, nous insistons sur les procédés et modalités d'analyses des données. Nous ferons la réflexivité⁸² de notre posture méthodologique dans la conclusion générale.

4.1. Temps de la phase empirique

4.1.1. L'empirico-inductif

Au cours de la phase empirique, nous nous sommes donné quatre priorités. *Primo*, découvrir la grande diversité d'acteurs, de pratiques, de représentations, de thèmes et de contextes ayant été à l'œuvre dans ces projets. Pour ce, nous avons préféré la démarche inductive. *Secundo*, compte tenu du caractère dynamique et non-linéaire des projets, nous sommes parti de plusieurs constats dont celui que le développement des interventions est un processus complexe influencé par des paramètres tant internationaux, nationaux, régionaux que locaux dont il faudra tenir compte. *Tertio*, la thèse porte sur des interventions en développement « clôturées » qui se sont étendues sur près de deux décennies (1988-2008), ce qui l'inscrit d'office dans une dimension historique que nous avons tentée de cerner à travers la documentation. Mais, au vu de la documentation obtenue çà et là, nous étions dans l'incomplétude par rapport aux informations au fur et à mesure que nos recherches s'éloignaient dans le temps. C'est à cause de cela que nous avons recouru aux récits de fragments de vie ou aux récits de vie (l'approche biographique). *Quarto*, nous avons la possibilité, soit de décrire plus globalement en indiquant les incompréhensions et les actes manqués au cœur de ces

⁸¹ L'approche méthodologique exposée ici a permis de remonter toute la filière des projets. Mais, seulement une partie des données collectées est exploitée ici du fait des contraintes académiques.

⁸² Entendue ici comme l'examen et révision a posteriori eu égard tant aux caractéristiques de l'objet, des pratiques que nous avons faites de notre choix méthodologique et épistémologique et des usages faits des discours émiques que nous avons collectés.

projets, soit de sélectionner des aspects plus partiels susceptibles de théorisation. Nous avons opté pour « le récit d'une histoire réelle⁸³ » remontant toute la « filière des projets » avec les capacités descriptives et analytiques de l'anthropologie de terrain – et donc de produire de la littérature réaliste (Ricœur, 1984, Baré, 2007, Olivier de Sardan, 2008 b). La collecte s'est faite à trois niveaux.

☞ *Niveau macro*

Nous avons fait ici l'analyse de la conceptualisation et du schéma des interventions en développement ciblées. Elle a été le point de départ du processus de collecte, car elle a permis de saisir la dynamique à l'origine de ces projets et de mieux les connaître en analysant notamment les processus de publicisation. Cette connaissance est utile pour comparer le degré de similitude entre les problèmes vécus par les populations et les problèmes publicisés et mis sur agenda via les projets portés par ces coopérations. Cela nous semblait important pour expliquer les modifications intervenues après. Les relations collaboratives ont été documentées et analysées tant à travers leurs formes que leurs contenus. Nous avons alors collecté les données sur le contexte d'émergence des actions conduites et sur les acteurs y ayant contribué. Nous insistons ici sur la pré configuration des problèmes publics au cœur des actions publiques conduites, les étapes de leurs publicisations et de leurs mises sur agenda. Nous avons ensuite collecté les données sur la théorie au cœur des instruments porteurs de ces actions publiques, sur les modalités d'implémentation, les normes définies et les processus ayant permis leur formalisation⁸⁴. Les acteurs pris en entretien au cours de cette phase sont les membres de l'Unité de Gestion des Projets (UGP) du PAMRAD, l'ancien Co-responsable national du PAMRAD, les anciens et/ou nouveaux responsables de Louvain Coopération, les anciens responsables nationaux, Assistants Techniques et coordonnateurs de la SNV.

☞ *Méso*

Nous analysons ici surtout la configuration des actions publiques suscitées par la mise sur agenda des problèmes précédemment publicisés. Cette configuration se cristallise autour de la mise en œuvre et permet d'analyser l'adéquation ou non entre les problèmes qui ont donné naissance aux projets de la SNV, de la CTB et de Louvain Coopération et les contextes de Cobly. C'est également à ce niveau que l'analyse de l'« interface développementiste » et de tout ce qui s'y développe comme jeux et logiques d'acteurs s'est faite (en se référant aux mémoires des gens). Cette analyse se révèle davantage au niveau micro. Ainsi, nous avons analysé les interrelations et les interactions qui y ont pris corps à travers l'identification des différents acteurs intermédiaires impliqués, la description et l'analyse des rôles de chaque acteur dans la conduite des projets y compris la collectivisation de leurs mises en œuvre, l'analyse de la relation partenariale entre UGP et acteurs intermédiaires et entre staff gestionnaire des ONGs et les agents de terrain⁸⁵, l'analyse des modalités de mise en œuvre réelle des projets et de la relation avec les communautés et leurs regroupements. Les acteurs pris en entretien sont les anciens responsables des ONGs Glényon⁸⁶ et Akwèwa gbènyon, les anciens animateurs des ONGs Glényon et Akwèwa gbènyon, les anciens animateurs de la SNV, les agents du

⁸³ Le caractère réel ici ne postule pas forcément la véracité de l'histoire, mais sa réalité telle que les acteurs l'ont vécue et la content.

⁸⁴ Ces données ont été collectées dans une visée compréhensive et non forcément pour être intégrées dans ce document. Ces données serviront à des publications.

⁸⁵ Une partie a servi à la publication d'un article sur les modalités partenariales au cœur de ces projets.

⁸⁶ Ces noms ont été mis par nous pour des questions de moralité.

CeCPA, notamment le Spécialiste des Organisations Paysannes (SOP aujourd'hui appelé TS-IEC), les agents de la Marie impliqués dans la mise en œuvre des divers projets (encore en poste ou non) et autres acteurs non forcément impliqués dans les projets visés, les responsables de l'Union Communale des Producteurs de Riz (UCPR) (anciens comme nouveaux), les responsables de l'Union Communale des Producteurs Maraîchers et certains autres membres de faitières d'OPs (Cobly).

☞ **Micro**

Nous faisons ici l'analyse de l'implémentation. Elle permet de vérifier dans quelle mesure les objectifs fixés sont respectés et d'analyser les écarts, notamment en partant des données empiriques et des données secondaires. Au-delà de l'analyse des écarts qui s'incrustent dans les évaluations « *input-output oriented* » souvent stéréotypées, nous avons analysé ici, les effets sociaux induits par les projets ciblés, notamment sur les processus de Développement des Pouvoirs d'Agir et comment ils ont ou non eu des impacts sur les trajectoires existentielles⁸⁷ ou individuelles de vie. Pour y arriver, nous avons fait l'identification et l'analyse diachroniques des types d'actions collectives existants dans le secteur agricole dans le milieu, l'identification et l'analyse diachroniques et synchroniques des modes organisationnels de gouvernance auxquels ont été soumis les creusets d'actions collectives et les ouvrages agricoles réalisés par l'entremise des diverses actions publiques conduites et la caractérisation des formes et statuts des OPs suscitées. Nous avons aussi identifié et analysé les facteurs facilitant ou empêchant la gestion collective, l'appropriation et la pérennité des actions, les processus d'apprentissage rendus possibles, les dynamiques qui se développent dans le secteur agricole pour la prise en charge et la gestion des problèmes, les effets induits sur les Pouvoirs d'Agir et leurs impacts sur les moyens d'existence, voire le développement des gens. Cette phase a permis d'analyser aussi la re configuration des problèmes publics dont la publicisation et la mise sur agenda ont conduit aux dispositifs d'intervention implémentés par ces coopérations à Cobly. Les acteurs pris en entretien ici sont : les membres des OPs de producteurs maraîchers (Oukpètounhoun, Nanagadé), les membres des OPs de producteurs de riz, (Nanagadé, Oukpètounhoun et Tokibi), les membres, notamment responsables de l'Union Communale des Coopératives de Producteurs de Riz, les agents et membres fondateurs de la CECA de Nanagadé.

Les projets ciblés sont des projets participatifs. « Puisque ethnographier des situations de participation requiert avant tout de rester sur son terrain, d'acquérir une familiarité avec ce qu'y ont fait et/ou y font les participants, de prêter attention au caractère contextuel de leurs activités, d'en ressaisir les sites spatiaux et les séquences temporelles, d'en comprendre le comment, le pourquoi et le pour quoi » (Cefaï, Carel, Talpin, Eliasoph, & Lichterman, 2012), nous avons, opté pour la prise en compte d'une grande diversité d'acteurs, d'interventions en développement, de thèmes et de contextes. Nous avons également opté pour la prise en compte du caractère dynamique et non linéaire des projets et des actions implémentées, d'une perspective diachronique⁸⁸ et synchronique dans laquelle l'analyse part des dynamiques induites (et

⁸⁷ Existentielle est utilisée ici non pas dans son sens philosophique, ontologique, mais pour évoquer les itinéraires multiples et multiformes que suit un individu au cours de son existence. Nous utiliserons donc indifféremment trajectoires existentielles, trajectoires de vie.

⁸⁸ Cette perspective nous a permis de remonter les informations « à travers le temps ». Nous avons été obligé de remonter aux origines des interventions pour pouvoir mieux les circonscrire. Le caractère achevé des interventions, induisant du coup une temporalité historique nous a aussi imposé cette perspective. Nous avons opté pour la documentation de la gouvernance des associations et des artefacts d'interventions. Nous avons

perceptibles aujourd'hui) pour remonter vers les « prévus-théoriques » au cœur de ces projets, les pré configurations des problèmes les sous-tendant, les « possibles non advenus », les « impensés et non prévus » et les perceptions et pratiques d'acteurs. Cette option nous permet d'abord de ratisser large et de rétrécir le champ au fur et à mesure de l'évolution de la production des données. Pour finir, elle a permis de rechercher les facteurs qui ont contribué ou non, autant chez les développeurs que chez les populations, à ces dynamiques et qui sous-tendent ou pourraient sous-tendre ou non leur pérennité.

4.1.2. Documentation et Recension

La thèse porte sur des projets mis en œuvre de 1988 à 2008 donc achevées depuis bientôt six ans pour celles qui se sont achevées récemment. La première démarche que nous avons menée a été d'identifier certains acteurs, notamment des agences de coopération avec lesquels nous avons échangé. Avec eux, nous avons commencé à reconstituer la littérature grise sur ces différents projets. Cette reconstitution s'est faite de fil à aiguille. Cette phase, restée quasi transversale à la recherche, nous a opposé l'inéluctable incomplétude des informations documentaires lorsque l'on travaille sur des objets ayant une « profondeur rétrospective », qui plus ayant été gérés par des coopérations au développement. La problématique de la gestion par ces acteurs de la mémoire de leurs actions s'est avérée cruciale, récurrente et têtue. Les perpétuels recommencements et les amnésies généralisées qui en découlent n'ont pas été de nature à faciliter la production des données et les analyses. Cependant, cette phase a permis de faire les premières incursions dans l'univers de ces projets et d'identifier, en dehors des acteurs que les premiers enquêtés ont évoqués, d'autres acteurs (donc à travers les listes de présence annexées, les rapports nommés, etc.). Cela a permis aussi de retracer la diachronie de ces projets en termes de théorie, d'actions conduites et de résultats atteints.

La revue documentaire scientifique, a permis non seulement d'asseoir l'argumentaire, de mieux cerner les concepts exploratoires, mais aussi, d'établir le rapport d'adéquation entre les théories qui émergeaient du terrain et les théories attestées (déjà existantes) afin d'établir le pont. Nous étions partis avec trois concepts exploratoires à savoir : participation, appropriation des acquis et partenariat interorganisationnel et interindividuel. C'est au cours de l'analyse des documents collectés et au détour de nos échanges que les concepts de gouvernance organisationnelle et d'*empowerment* ou du développement de pouvoir d'agir se sont invités avec prégnance dans le débat. Nous avons alors dû les inclure et étendre la revue conceptuelle et théorique. Certains sont plus analytiques que d'autres. Nous avons également, tout au long du processus, recouru à des données statistiques et réalisé la cartographie des associations par village de collecte. De même, avons-nous géo référencé un certain nombre de sites avec un GPS Garmin, afin de permettre la réalisation de certaines cartes (carte des villages d'enquête et d'artefacts de projets). Les photos sont venues compléter la liste des données recensées et utilisées, non seulement pour faire des recoupements d'informations, mais aussi pour attester de la validité des informations collectées.

alors l'obligation de documenter les étapes successives de ces gouvernances. De même, documenter les logiques d'actions qui ont été à l'œuvre au cœur de l'interface développementiste nous exigeait de remonter la filière des interactions et interrelations interorganisationnelles et/ou interpersonnelles. Nous ne pouvions remonter si loin dans le temps, si préalablement nous n'avions pas essayé de connaître la situation actuelle de ces OP et artefacts et des acteurs ayant été moulés dans la mise en œuvre de ces interventions. L'analyse synchronique était d'autant nécessaire que nous avions voulu avoir une idée claire des caractéristiques actuelles, non seulement des OPs, mais aussi des savoirs agricoles afin de jauger de l'appropriation, de la pérennité et du développement des acteurs collectifs ou individuels.

4.1.3. « Les Récits de Fragments⁸⁹ de Vie (RFV) »

Nous avons au cours de la phase exploratoire, en vue d'une meilleure connaissance et immersion dans les villages, réalisé des monographies sommaires des villages surtout axées sur les histoires de peuplement, le profil historique en termes de collaboration avec les projets, les habitudes de productions agricoles et les calendriers agricoles, la structure relationnelle en partant des conflits latents ou ouverts. Au cours de cette phase, nous avons identifié un certain nombre d'acteurs, soit à travers les documents, soit à travers les entretiens. Nous les avons localisés et nous avons entrepris de les rencontrer et de nous entretenir avec eux. Ces premiers entretiens ont permis d'identifier d'autres acteurs. Nous avons donc utilisé la technique "boule de neige" pour remonter la « filière » des acteurs, notamment institutionnels. Avec ces acteurs, nous avons réalisé des « récits de fragments de vie » tel que le conçoit Bertaux, (1997 : 36 ; 2006) et Olivier de Sardan (2008 b : 56). Souvent, nous débutons par les éléments clés d'identification et nous débouchons sur la relation de l'expérience organisationnelle sans évoquer un projet et son vécu concret. Nous documentons deux aspects : l'expérience ancrée, c'est-à-dire celle qu'ils ont vécue en tant qu'être et toutes les implications émotionnelles et psychologiques liées à cela et celle qu'ils ont fait vivre à d'autres et donc dont ils ont été acteurs et qui prend ici le sens d'expérimentation. Il y a là une relation rétro active. Autant leurs expériences formatent l'expérimentation, autant elles s'enrichissent à travers l'expérimentation. La perception qu'ils ont de ces moments et de ces rétroactions était intéressante à documenter. Cette méthode nous l'avons appliquée aux acteurs de tous les niveaux (macro, méso et micro). Les acteurs rencontrés ont aidé également, au fil des entretiens, à identifier certaines OPs, creusets d'actions collectives appuyés par les projets. Toutefois, au lieu de les localiser et de nous entretenir directement avec leurs membres, nous avons pris une autre option. Nous avons fait des cartographies⁹⁰ participatives des associations des villages ciblés. Il s'agit d'un recensement exhaustif des associations existantes dans les milieux d'enquête. Elle est participative, parce qu'elle s'est basée sur la connaissance des habitants, informateurs clés des villages qui ont orienté vers les responsables des associations dont ils ont connaissance. Il s'agit en fait d'une géolocalisation des associations existantes dans ces villages et de leur caractérisation en termes de dénomination, de secteurs-domaines d'action, d'appuis reçus, de période de création, de possession ou non de textes règlementaires, etc. Les données recueillies sur ces associations, notamment leurs listes, ont été présentées et validées dans chaque village en assemblée villageoise regroupant toutes les tendances⁹¹. Ces listes validées ont été ensuite triangulées avec les données contenues dans certains documents clés (rapports de suivi, rapports d'étape, rapports d'évaluation, compte rendu de missions diverses, ...), les données recueillies auprès de certains acteurs précédemment enquêtés et les données recueillies lors de la monographie, surtout à travers l'établissement des diagrammes de VENN. Après ces triangulations, s'il s'avère qu'une association ayant été appuyée, ne figure pas sur la liste des associations du village, et c'est là

⁸⁹ Un pan quelconque de la vie d'un acteur ou ce que Bertaux (1997 : 36) appelle un « épisode quelconque de son expérience vécue ». (...) « Il ne s'agit pas ici de comprendre un individu donné, mais un fragment de réalité sociale-historique (Bertaux, Op. Cit : 48) au cœur de laquelle il se trouve, qu'il fait totalement ou en partie, ou qui le fait totalement ou en partie, mais qui l'inscrit fondamentalement dans des contextes donnés et dans l'histoire. « Le présent n'étant en fait très largement que du passé déjà-là » (Payre & Pollet, 2013 : 7).

⁹⁰ Pour réaliser la cartographie, nous avons utilisé un questionnaire semi structuré et nous avons encodé les informations dans ACCESS 2010.

⁹¹ Ces assemblées sont des creusets de restitution et d'échanges sur des aspects spécifiques Cf Olivier de Sardan, 2008 b: 85, pour l'importance des débats au cœur des processus de recherche et Cf Vidal, 2010 : 72, pour le rôle de la restitution dans un processus de recherche, notamment en lien à des interventions en développement.

en fait l'avantage de la cartographie (analyser la survivance ou non des associations), nous commençons l'identification des membres clés de cette association dans le-s village-s. La méthode "boule de neige" a été ici aussi utilisée. C'est ainsi que nous avons pu localiser la plupart des membres des organisations, notamment des OPs appuyées par les projets et qui ne sont plus actives (exemple des OPGF). Avec ces acteurs, nous avons produit le profil historique en termes de fonctionnement, d'organisation et de gouvernance de ces organisations identifiées. Les personnes qui nous ont raconté l'histoire de leurs vies organisationnelles sont membres, soit d'une OP de production rizicole, soit d'une OP de production maraîchère, soit d'une caisse d'épargne et de crédit ou membres de plusieurs de ces organisations⁹². Nous avons utilisé aussi le « Récit de Fragments de Vie » avec ces acteurs. Ces mêmes récits ont été réalisés avec les membres des faïtières d'OP, avec les agents des structures étatiques, notamment les CeCPA actuels SCDA, les ONGs, les agents communaux et d'autres personnes ressources ayant ou non été en contact avec ces projets et les creusets d'actions collectives qu'elles ont suscités.

Nous avons, en deux ans et demi de terrain, réalisé quatre-vingt-sept (87) Récits de Fragments de Vie ([RFV] _collectés notamment sur les expériences organisationnelles). Sur les 87 RFV, nous avons réalisé trente-cinq (35) avec les intermédiaires (animateurs et Assistants Techniques de tous les projets), les services déconcentrés de l'Etat et les faïtières, deux (02) avec les responsables des UGP, huit (08) à Nanagadé, dix (10) à Tokibi, trente-deux (32) à Oukpétounhoun.

4.1.4. « Les Récits de Cycles de Vie⁹³(RCV) »

Comme nous nous sommes fixés pour mission d'analyser les effets sociaux des projets, notamment les retombées sur le « Développement des Pouvoirs d'Agir, voire le développement tout court » des individus et /ou collectifs d'individus, nous avons décidé pour le faire, non pas de faire une mesure classique des moyens d'existence, mais de collecter des « Récits de Cycles de Vie (RCV) ». Ces RCV plus ou moins intégraux ont été produits avec certains acteurs, notamment les premiers responsables des organisations enquêtées. Il s'agit des récits de cycles saillants de vie à partir de l'enfance. L'intérêt est triple. Premièrement, il s'agit de faire l'analyse de l'adéquation ou la désarticulation entre la préconfiguration de l'univers social de l'individu avant son contact avec les projets et les dynamiques au cœur de sa trajectoire. Deuxièmement, il s'agit de faire l'analyse de la présence et du rôle joué par les projets dans la vie de l'individu. Troisièmement, il s'agit de faire l'analyse de la manière dont l'individu même, en dépit des appuis reçus du fait des projets, face à un certain nombre de situation(s), s'est comporté et quel (s) sens son (ses) comportement (s) a (ont) donné à sa vie.

Nous avons analysé les effets sociaux des projets sur la vie des gens, ce que nous appelons « trajectoires de développement ». Il s'agit ici d'analyser les cycles de vie des individus et de les mettre en rapport avec les projets ciblés et auxquels ils ont pris part. L'objectif est d'analyser, à partir des dires d'acteurs-perceptions émiques, les évolutions-involutions connues, en termes de Pouvoirs d'Agir et/ou de

⁹² Les actions de ces associations sont celles appuyées par les interventions ciblées.

⁹³ « Quelle que soit en effet la façon de raconter un parcours (...), elle ne peut faire l'impasse sur un certain nombre d'événements structurants qui ont marqué ce parcours : tel est le noyau central stable autour duquel se développe nécessairement la construction du récit qui s'édifie par « mise en intrigue » (...) de ces événements principaux » (Bertaux, 1997 : 73).

moyens d'existence, depuis la mise en relation avec les projets. La compréhension de ces involutions-évolutions ne peut être saisie de façon isolée. On ne peut comprendre l'individu en déconnectant ses parcours antérieurs des parcours qu'il a empruntés à partir de son contact avec les projets. Héritage, éducation, souffrance, rejet, hyper protection, migration, système de mariage, etc. peuvent largement déterminer les orientations des parcours de vie après le contact avec les projets. En somme, nous partons là du postulat qu'autant les histoires de vie peuvent influencer la participation à un projet, le degré de capitalisation de ses acquis et les mises en perspective qu'on en fait, autant la participation à un projet peut, à partir des processus dans lesquels elle implique, des appropriations qu'elle rend possible, etc., restructurer les histoires de vie. Nous avons opté donc pour l'analyse intégrale de ces RCV. Cette option se justifie par la violence faite à la cohérence des récits par l'analyse thématique. Nous avons alors pris le soin d'empêcher que leur découpage ne transforme le sens des morceaux isolés [Laffort, 2004]. S'il est facile de résoudre les violences faites à la cohérence d'un Récit de Fragments de Vie en faisant des résumés, il est difficile, d'appréhender les impacts des différents paramètres ayant meublé les parcours d'un individu en prenant une précaution comme celle que préconise Bertaux (1997 : 90). On ne peut en effet le faire sans briser la cohérence et sans perdre des pans de l'histoire qui feraient perdre des informations analytiques. Tout récit inclut trois ordres de réalités : la réalité historico-empirique, c'est-à-dire la succession des situations objectives du sujet et les événements de son parcours, mais aussi la manière dont il les a « vécus », perçus, évalués et « agis » sur le moment, la réalité psychique et sémantique, c'est-à-dire ce que le sujet sait et pense rétrospectivement de son parcours (elle résulte de la totalisation subjective que le sujet fait de ses expériences jusqu'au moment de l'enquête) et la réalité discursive du récit lui-même tel que produit dans la relation dialogique de l'entretien. Cette dernière correspondant à ce que le sujet veut bien dire de ce qu'il sait (ou croit savoir) et pense de son parcours ce jour-là. Ces trois ordres de réalités entretiennent entre eux des relations du même type que celles identifiées par Saussure entre, respectivement, référent, signifié et signifiant (Bertaux, 1997 : 71). L'option que nous avons prise, ne permet pas de faire des « coupes » dans les récits sans briser la relation entre ces trois ordres de réalités. C'est d'ailleurs pour cela, mais aussi pour éviter de tomber dans le piège de l'« histoire totale », donc du récit de vie maximaliste intégrale, que nous avons parlé de RCV. Il ne s'agit pas du récit linéaire, point par point, de la vie de l'enquêté, mais du récit de moments saillants de sa vie, qui, déconnectés l'un de l'autre, n'offriraient qu'une vue partielle, insaisissable et incohérente de cette vie. En définitive, des faits sans ancrage, sans articulations entre eux et avec les contextes de vie et donc sans significations réelles. La « mise en intrigue » (Ricoeur, 1983 cité par Bertaux, 1997 : 73) ne se fait pas ici autour d'un noyau central stable, mais autour de noyaux centraux stables ou non, qui connectés entre eux engendrent involution ou évolution. Cette mise en intrigue n'a de sens que lorsqu'elle met dans des relations dialectiques : subjectif et objectif, individu (acteur agissant et agi) et contexte (véhicule social de l'individu et donc moule de sa personnalité, contingences diverses, milieu relationnelle...), contenu (les faits tels que vécus) et contenant (les faits tels que contés), signifiant (le sens apparent, que « peut » mettre en exergue le sujet dans sa relation des faits,...) et signifié (le sens réel qu'il peut cacher ou révéler). C'est la combinaison de tous ces rapports dialectiques qui donnent sens au récit. En fonction de ce que livre le sujet par rapport à chaque rapport, le chercheur aura en moins ou en plus de travail à décoder les sens pour asseoir son

interprétation et son analyse. Car, il peut livrer chaque rapport avec des « zones blanches » (Bertaux, 1997 : 81) entendues comme oublis fortuits, délibérés et significatifs. Il est important de signaler qu'il s'agit ici d'une esquisse à approfondir après. *Nous avons, en deux ans et demi de terrain, réalisé au total cinq (05) Récits de Cycle de Vie (RCV) dont deux (02) à Nanagadé, un (01) à Tokibi, un (01) à Oukpètounhoun et un (01) à Coby. Les études de cas que nous présenterons dans le chapitre IX sont puisées de ces RCV.*

4.1.5. La méthode de collecte des récits de vie.

« Le choix méthodologique n'est évidemment pas suffisant en lui-même pour produire une « exploration » significative et productrice de sens. Il faut également qu'une interaction soit possible avec les acteurs rencontrés tout au long de l'enquête. Il est évident que, plus la « confiance » s'instaure entre le chercheur et l'acteur, plus le récit est ample et libéré des multiples filtres qui vont s'interposer dans l'échange verbal et symbolique » (Bucolo, 2011 : 22). « De façon plus globale, l'approche biographique exige une mise en confiance mutuelle (...). Il est donc essentiel de prendre le temps de discuter extensivement avec les acteurs de la nature et des modalités de leur engagement dans la démarche narrative (Guy Villers⁹⁴). Eu égard à ce principe cardinal nous avons, dès que nous avons localisé tous les acteurs, pris contact avec eux. Les premiers contacts ont permis de faire connaissance et de présenter l'idée globale de la recherche et les buts poursuivis. Nous avons notifié à ces acteurs le fait qu'ils étaient considérés comme des acteurs clés et des maillons centraux des projets sur lesquels nous travaillons, et donc incontournables. Nous avons fait deux ou trois rencontres de discussions libres non centrées sur le guide du récit de vie dans le but de mettre en confiance les acteurs concernés. C'est au cours de ces rencontres que les entretiens ont été négociés. Nous avons donné l'idée globale de la recherche sans spécifier tous les *items* qui seront abordés dans le cours de la discussion. D'ailleurs, nous n'avions pas d'*items* figés. Pour les récits de vie organisationnelle, nous demandons aux acteurs s'ils ont fait partie de certaines OPs. Si la réponse est positive, et elle était très souvent positive, nous leur demandions s'ils sont d'accord de partager avec nous leurs expériences. Souvent, avec la familiarité installée au cours des précédentes visites, la réponse était positive⁹⁵. Nous leur demandions donc, le jour ou les jours de l'entretien, de nous parler d'eux, des événements importants qui ont marqué leurs vies de membres d'organisations. Le choix de cette option visait à éviter d'évoquer clairement un projet et prendre ainsi le risque de voir les gens se "braquer" tout de suite, s'ils en ont fait une expérience négative, ou verser en "éloge" s'ils en ont fait une expérience positive. Ce sont eux-mêmes, avec nos relances et nos approfondissements, qui ramenaient les projets qui nous concernaient. Nous essayons alors de les encourager à nous en dire plus quand nous sentions des réticences à en parler, ou quand nous sentions que les discours étaient stéréotypés. Parfois, nous avons dû surseoir à des entretiens qui nous semblaient trop stéréotypés. Dans ces cas, les prochains contacts n'étaient plus annoncés, nous prenions la personne au dépourvu et essayions de négocier la suite de l'entretien. Souvent cela a permis

⁹⁴ http://www.legrainasbl.org/index.php?option=com_content&view=article&id=151:enfant-dans-la-trajectoire-familiale-le-recit-de-vie-outil-de-parole-de-reperes-de-projets-ii&catid=9&Itemid=103

⁹⁵ Il faut dire que dans certains cas, à défaut de vivre chez l'intéressé, nous vivions chez les Chefs des Villages et partageons donc le quotidien de ces gens. Le fait de nous voir vivre leurs vies, manger ce qu'ils mangent, rire de ce qui les faisait rire, partager leurs peines, (...) a dû jouer dans la collaboration. Aussi, la présence de notre assistant de recherche et de nos interprètes qui ont une audience sociale assez élevée quel que soit le village dans lequel nous allions, a-t-elle contribué à faciliter la collaboration.

de relancer correctement les débats. Mais, dans les cas où le discours reste toujours stéréotypé, nous faisons l'entretien jusqu'au bout pour ne pas donner l'impression de juger ce que l'intéressé nous dit. Mais, nous inscrivons dans notre carnet de terrain une annotation par rapport à cet entretien. Très souvent, la relecture et les re-écoutes des entretiens ont posé de nouvelles questions, ou ont laissé entrevoir des points d'ombre. Nous retournions alors vers les personnes concernées pour approfondir ces points. Cela s'est fait au cours du premier tour. Lorsque nous avons fini ce tour, nous avons dit aux gens que nous pourrions revenir à tout moment pour aborder de nouveaux aspects. Les seconds tours ont permis de remettre en jeu une parcelle de la vie des gens que nous présentons, comme non comprise, ou mal entendue. Souvent avec entrain, les gens nous re-racontent cette étape. Quand nous comparons le second enregistrement au premier, cela nous permet de vérifier la cohérence interne du discours. C'était le premier niveau de validation de la véracité des faits et de la cohérence dans le discours.

Dans le cours des récits, nous étions attentifs à tous les canaux de communication : non verbaux, verbaux (mots) et intonations de voix (Bertaux, 1997). Nous avons ainsi identifié des indices qui attestent de la justesse des propos lorsque les gens évoquent les événements tant positifs que négatifs. Il s'agit de mimiques, de traits de visage, d'émotions non contenues, etc., qui ne peuvent en aucun cas, dans un entretien spontané, être des signes d'hypocrisie, de tricherie ou de supercherie. Tous les acteurs, seront-ils aussi comédiens à ce point ? Pour les événements heureux, ce que nous avons constaté lors des Récits de Cycle de Vie c'est le rayonnement du visage, les sourires illuminant le visage, les rires parfois aux éclats, le clappement des mains, les grimaces, le balancement des pieds, l'ajustement de sa posture en signe de satisfaction ou pour instinctivement se remettre dans la situation contée à l'instant (...). Pour les événements malheureux, ce que nous avons constaté c'est le silence, les irritations, les soupirs, la nervosité subite, l'élévation de la voix, le caractère haché et saccadé de la voix, les difficultés de respiration, les pleurs, les tremblotes, la perte de voix, les tapotements du sol avec le pied, la perte du fil conducteur, la rupture momentanée du récit suivie d'un long silence (...). Ces indices ou empathies émotionnelles (Cf Olivier de Sardan, 2008 b) ne sont absolument pas exhaustifs. Mais, ce sont des indices que nous considérons comme d'autres indicateurs de validité de la justesse des propos. Nous avouons que parfois, dans le feu des discussions, lorsque les sujets relatent les moments de difficultés, avec toutes ces émotions, il nous est arrivé aussi de « ne pas contenir nos émotions ». Nous pleurons, non pas en tant qu'acteur sur scène et par hypocrisie, mais parce que nous vivions avec le sujet l'histoire et les émotions induites. Ce n'étaient pas des pleurs forcés donc par la mise en scène contrainte du chercheur (il faut que je le fasse pour avoir mes informations ! Non). C'est aussi vrai que, de nature, nous sommes émotifs, mais cela n'a absolument rien à voir. Même nos interprètes et notre assistant de recherche, à défaut parfois de pleurer comme nous, se muraient dans un silence d'où nous les sortons dès que nous nous reprenions. Ils sursautaient quand nous les interpelions. Il est ici important, de préciser que ces moments intenses de communion avec un passé inconnu de nous, dont nous ne sommes pas acteur, ne nous ont pas plongés dans l'adulation au point où nous avons oublié le travail scientifique que nous avons entrepris. Nous n'avons donc pas pris pour vrai et logique tout

ce qui nous était raconté⁹⁶. En dépit de ces émotions, comme nous l'avions dit, la relecture de nos notes, la re-écoute des enregistrements et le vagabondage consubstantiel à tout récit de vie (Bertaux, 1997) nous ont imposé parfois des approfondissements. Nous avons gardé constamment à l'esprit que le récit est une méthode envoûtante, déroutante et piégeante. Par certains moments il « marche toute seule ». Les gens adorent raconter des histoires, *a fortiori* lorsque ces histoires parlent d'eux-mêmes. La richesse du propos produit une fascination pour le récit, d'autant que le conteur a du talent, qui risque de nous faire oublier qu'il ne s'agit que de « racontars », de fables, de reconstructions, qui n'ont peut-être qu'un lointain rapport avec la « vérité multiple de la vie ». (...) Le piège est de tomber dans l'« illusion biographique » (Bourdieu, 1986) ou « idéologie biographique » (Bertaux, 1976) en prenant le récit pour la réalité, en attendant qu'il fasse sens en lui-même. Une histoire n'a pas d'autres sens que celui qu'on lui donne. C'est dire qu'il est l'objet de multiples interprétations possibles (De Gaulejac, 2010). De cela, nous étions très bien conscients. Nous étions également conscient que le récit doit assumer ses fonctions⁹⁷ expressives, ses fonctions analytiques et ses fonctions exploratoires. Celles-ci sont en amont de la démarche. Les récurrences qui se dégagent de la triangulation des temps forts de ces récits, ont permis de modéliser une approche.

4.1.6. Autres Entretiens et Observations

Quand on travaille avec les OPs, on est en présence de deux types d'acteurs : les acteurs individuels que représentent les membres et l'acteur collectif que représente l'OP parce que dotée de légitimité. Les RFV et les RCV ont été tenus avec les premiers types d'acteurs. Avec les seconds, nous avons fait les entretiens de groupe⁹⁸ sollicités parce que « la méthode de l'entretien collectif présente une série d'avantages tels que la mise en valeur de l'interaction des opinions ainsi qu'une meilleure expression du désaccord vis-à-vis de la norme sociale. L'entretien collectif peut également permettre à des populations dites « sensibles » d'être plus à l'aise dans la relation enquêteur-enquêté, du fait de l'avantage numérique que le collectif représente » (Lefèvre et Nourry, 2006 : 170). Nous avons recouru à deux schémas. Le premier schéma permettait un entretien approfondi et le second schéma un entretien-validation (nous y reviendrons dans la sous-section triptyque de validation). Nous avons affecté un code aux données produites via le premier schéma comme nous l'avions fait pour toutes les données produites via les RFV et RCV. Ces entretiens sont alors utilisés au même titre que les autres dans l'analyse des données. Comme nous dormions dans les villages, les conversations informelles étaient parfois très enrichissantes pour nous. Elles n'avaient forcément pas de lien direct avec la thématique, mais elles nous ont permis de mieux appréhender le milieu. Parfois, elles se transformaient en « entretien de groupe spontané » (Olivier de Sardan, 2008 b : 64). Nos tours dans les débits de vente de boisson, nos tours dans les cabarets de « Tchoukoutou », nos visites et nos participations aux « Patanti », nos visites et nos détours improvisés ou non dans les marchés, mais surtout dans les hangars de « Tchoukoutou », ont été des moments édifians. Ces différents endroits étaient des sites où nous avons soit collecté directement d'énormes informations, ou bien des sites où nous avons établi des amitiés qui nous ont été très utiles par la suite en terme d'imprégnation-immersion et en terme de

⁹⁶ Ce n'était même pas de notre ressort d'attester coûte que coûte la véracité des récits.

⁹⁷ Confère Bertaux, 1997 : 49-53 pour les détails.

⁹⁸ « Il existe l'entretien de groupe spontané et l'entretien de groupe programmé ou sollicité » (Olivier de Sardan, 2008 b : 64-65).

« déliement » de nœuds restés noués. C'étaient des espaces qui avaient un double avantage pour nous. Ils nous permettaient d'écouter et de voir. Non pas le voir au sens d'une vision superficielle, inintéressée et juste nourrissante ou divertissante pour nos yeux, mais le voir au-delà de ce que le commun voyait, le voir sources de réponses à de multiples questionnements restés en suspens, le voir de nouvelles interpellations qui se muent par la suite en nouveaux questionnements qui enrichissent le coup la recherche. Nos yeux ne recherchaient pas que le sens, mais aussi la signification ou le *noumène* du sens qui ne s'offrait pas de lui-même. Nous n'avions aucunement tenté d'hypertrophier le sens ou l'essence, nous nous laissions saisir et nous les saisissions à notre tour, en fonction de ce qu'ils voulaient bien sur le coup nous offrir. Des approfondissements ont été souvent nécessaires et des retours sur les mêmes lieux ont été parfois obligatoires pour établir le pont entre les savoirs situés (dans l'environnement à travers les sens) et les savoirs incarnés (en l'individu) et pour mieux pénétrer les savoirs mis en scène au travers des projets néerlandais et belges. Comme nous étions constants dans les villages, nous avons pu suivre trois campagnes agricoles. Cela nous a permis de voir les pratiques et de les rapporter aux descriptions qui nous ont été faites sur les normes de productions agricoles introduites dans les villages par les différents projets. *En dehors des RFV et des RCV, nous avons également réalisé une (01) cartographie participative des associations dans trois (03) villages pour quatre (04) localités sur la base de questionnaire semi structuré et onze (11) entretiens de groupe dont quatre (04) à Nanagadé, quatre (04) à Tokibi, deux (02) à Oukpètounhoun et un (01) à Cobly centre (UCCPR). En dehors des entretiens de groupe, nous avons organisé, le 09 Septembre 2013, un atelier communal de restitution et d'échanges. Une fois la collecte terminée et les transcriptions achevées, nous avons triangulé les données pour en dégager des récits plus ou moins cohérents. Nous avons eu recours à plusieurs niveaux de validation des données (triangulation, entretien de groupe, etc.).*

4.1.7. Le triptyque de la validation des données

Il nous était impossible d'avoir la complétude des informations, des données en ayant recours à un individu, hyper informateur. Nous avons opté pour le recours à plusieurs acteurs, de plusieurs niveaux et à ce que Olivier de Sardan (2008 b) a appelé la recension. Le triptyque de la validation que nous exposons ci-dessous nous a permis, non seulement d'avoir des données plus ou moins complètes, mais également de parer à la volatilité, à la sélectivité de la mémoire humaine et aux trous de mémoire consubstantiels à la vie réflexive, surtout lorsque l'objet de la réflexion a une « profondeur rétrospective ».

☞ La validation par saturation

Une chose est de produire des données, une autre est de se rassurer que les données produites permettent d'appréhender globalement l'objet d'étude. Cette certitude renvoie à une question posée par Olivier de Sardan (2008 b : 87) à savoir : quand est-ce qu'on peut mettre fin à une enquête de terrain ? Selon l'auteur, dans l'enquête de terrain, il n'y pas, comme dans les enquêtes par questionnaire, un moment où on décrète la fin de la collecte. Cette fin est donc variable, en fonction de l'objet à l'étude, de la cible, des concepts exploratoires inclus, de la zone d'enquêtes (...). On ne peut donc pas dire que pour l'enquête de terrain socio-anthropologique, il faut tel nombre de mois ou d'années. Cependant, il y a une certitude, celle qu'il viendra un moment où, indépendamment de toutes les spécificités sus évoquées, on s'apercevra, à bien

être attentif, « que la productivité des données d'observation et des entretiens décroît. A chaque nouvelle séquence, à chaque nouvel entretien, on obtient de moins en moins d'informations nouvelles. On a alors plus ou moins « fait le tour » des représentations pour un champ d'investigation donné, ou parcouru l'éventail des stratégies relatives à une arène particulière. (...) Le principe de saturation est évidemment plus qu'un signal de fin. C'est une garantie méthodologique de première importance, complémentaire de la triangulation (Olivier de Sardan, 2008 b : 87-88). Nous avons recouru, dans la production des données, à ce type de validation. Nous avons donc conduit, simultanément avec la production des données, une série d'étapes d'analyse qui nous ont permis de déterminer le moment où l'ajout de nouveaux Récits de Fragments de Vie ne change pas de manière significative la théorie empirique qui se construisait (par OP). Les entretiens qui s'y sont prêtés sont ceux que nous avons conduits avec les acteurs de niveau macro et méso. Au niveau micro, seules les données concernant l'historique des OPs s'y sont prêtées. Ce sont les extraits de ces entretiens qui ont été utilisés sous forme de verbatim dans le cas où les acteurs ont opiné sur un fait ou des situations données ou sous forme de pans de discours lorsqu'ils ont expliqué des processus. Ce choix nous a été imposé, non seulement par le caractère rétrospectif des objets d'étude, mais aussi par l'option pour l'analyse compréhensive.

☞ **La validation par triangulation**

« Meɗo kpo nyõ nùí on, xè wè non kú do ajà » (litt. : *quand un seul individu prétend avoir tout le savoir, c'est l'oiseau qui meure en cage*). Ce proverbe dit autrement en Songhay: « curo fa heen, curo fa mana heen, bor si jinde kaana bey » (litt. *si un oiseau seulement a chanté et pas l'autre, on ne sait pas lequel des deux à la plus belle voix*) et rapporté par Olivier de Sardan (2008 b), convie à ne pas prendre de *facto* pour « parole d'évangile » une information émanant d'un seul individu. Croiser les informations provenant de plusieurs personnes amène, non seulement à limiter les biais liés à « l'informateur privilégié », à recouper et à vérifier les informations, à rechercher des discours contrastés (triangulation complexe⁹⁹), mais aussi à établir l'exhaustivité de l'information (d'un informateur à un autre, les informations se complètent, du moment où les entretiens s'approfondissent d'une interview à une autre). Les entretiens conduits avec les membres des diverses OPs ont fait l'objet de cette validation. Triangler ces entretiens nous a permis d'avoir les rapports aux contextes, de mieux saisir les processus, les représentations et les logiques, de dégager les récurrences empiriques. « C'est par la comparaison entre parcours biographiques que l'on voit apparaître donc des récurrences des mêmes situations, des logiques d'action semblables ; que l'on repère, à travers ses effets, un même mécanisme social ou un même processus » (Bertaux, 1997 : 95). Ce sont les extraits issus de ces entretiens qui ont permis d'avoir les pans de discours qui expliquent les processus et des éléments discursifs pour les analyses et la rédaction des études de cas. Les mêmes raisons que celles sus invoquées expliquent ce choix. Dans une enquête de terrain, on produit plusieurs types de données : les entretiens (transcriptions ou prises de notes), les observations (prises de notes descriptives), les recensions (identification, *listing*, déchiffrement, tableaux, listes, chiffres, schémas, plans), les sources documentaires, les notes et réflexions personnelles (pistes, hypothèses, commentaires, journal de terrain...). Les données

⁹⁹ Elle vise à varier les informateurs en fonction de leur rapport aux problèmes. Par exemple, les membres simples et les membres responsables d'association, n'ont pas les mêmes focales d'analyse (Olivier de Sardan, 2008 b : 80).

produites par ces différentes sources ont été aussi triangulées. Comme nous l'avions dit, nous avons utilisé aussi plusieurs méthodes de collecte pour appréhender l'objet. Au total, nous avons donc recouru à la triangulation par les données, à la triangulation par les méthodes (référence faite surtout à la cartographie associative) et à la triangulation des théories¹⁰⁰. « Ces différents types de triangulation permettent de garantir que l'interprétation du monde enquêté n'est pas déformée » (Pretty, 2000 : 32).

☞ ***La validation par entretien de groupe.***

Par rapport à l'histoire organisationnelle, lorsque nous croisons les informations et que des points d'incompréhensions subsistent, au lieu de recourir à un acteur spécifique, nous avons choisi d'approfondir ces cas en entretien de groupe. Nous mettons donc ensemble les membres de l'OP concernée et nous posons les points à approfondir. Les échanges, les remises en cause nous ont permis d'avoir la « vraie version des faits » (pour les intéressés et non pour le chercheur que nous sommes). Il est important de signaler que ce sont les acteurs pris en entretien individuel qui sont priorisés ici. Il s'agit donc de confronter leurs différentes opinions pour aplanir les divergences, valider et retenir la version collectivement acceptée.

☞ ***Des récits de fragments de vie et de cycle de vie aux exploitations des données***

« En multipliant les récits de vie de personnes se trouvant ou s'étant trouvées dans une situation sociale similaire, ou participant ou ayant participé au même monde social, et en centrant leurs témoignages sur ces segments-là, on cherche à bénéficier des connaissances qu'elles ont acquises de par leurs expériences directes sur ce monde ou cette situation, sans pour autant s'empêtrer dans la nécessaire singularité, ni dans le caractère inévitablement subjectif du récit qui en sera fait. En mettant en rapport plusieurs témoignages sur l'expérience vécue d'une même situation sociale, on pourra dépasser leurs singularités pour atteindre, par construction progressive, une représentation sociologique des composantes sociales (collectives) de la situation (Bertaux, 1997 : 37). Comme on peut le remarquer, à la représentation sociologique dont parle Bertaux, on peut donner plusieurs formes expressives. Soit on écrit l'histoire dont parle Baré (2007), soit on sélectionne des aspects plus partiels qu'on expose, qu'on analyse et qu'on impute à des acteurs donnés. Nous sommes dans un cadre de recherche où nous travaillons avec des objets ayant une « profondeur rétrospective » importante. Nous n'avons donc pas été témoin des nombreuses interactions qui ont eu lieu dans l'interface développementiste des projets visés. Pourtant, nous devons en rendre compte de manière intelligible. La reconstruction diachronique s'opèrera-t-elle par pan ou de façon globale ? Nous avons pris l'option, fidèle à notre démarche inductive, de partir des narrations individuelles et/ou collectives pour reconstruire des processus, pour avoir un récit plausible, chronologique et symphonique¹⁰¹. Nous l'avions dit, nous avons voulu donner force et pouvoir aux discours émiques plutôt qu'à des reconstructions abstraites faites à partir des parcours et discours des acteurs individuels et collectifs. Abandonner la relation émique des faits c'est faire recours aux registres de langues et à des codes qui ne sont pas ceux des enquêtés. Certes, la socio anthropologie du développement l'a souvent consacré et a souvent priorisé des verbatim imputés.

¹⁰⁰ Voir note de bas de page n°78 dans Olivier de Sardan, 2008 b : 80.

¹⁰¹ Cette expérimentation n'a pas pour autant été complète ici. Nous maintenons cependant cette option dans cette partie de la méthodologie, parce que nous sommes certains qu'il est possible de donner plus de plausibilité et d'intelligibilité aux données organisationnelles, institutionnelles et/ou collectives en procédant ainsi.

Toutefois, la question à se poser est de savoir quel est le type de relation des discours *émics* le plus adéquat lorsqu'on utilise une approche socio-historique sur des objets ayant une « profondeur rétrospective » ? Nous avons fait le choix, de la relation parfois longue de discours *émiques* d'acteurs individuels et/ou collectifs et de portion de documents. Nous ne pouvons pas attester que les récits dont nous rendons compte soient les réalités des processus, mais ils sont des récits acceptés par tous les acteurs concernés et/ou dont la validité pratique (Ricoeur, 1985) a été attestée par les méthodes évoquées plus haut. Ces méthodes ont permis de procéder à des catégorisations et de dégager, pour ce qui concerne cette dissertation, « l'univers de sens et les logiques internes de constitution des discours produits » (Dubar et Demazière, 1997 ; cités par Charmillot, 2002) sur les espaces de participation et les itinéraires ou types d'appropriation. Les analyses ont été faites par espace de participation par projet et par type d'appropriation.

Les hypothèses qui ont été formulées suite aux premières récurrences ont été soumises à nouveau au terrain en vue de leurs validations. Cette nouvelle « plongée » a permis de faire des déductions pour confirmer ou infirmer les régularités et les théories substantives qui se construisaient, et de faire aisément la connexion avec les théories établies ou formelles. Nous avons donc, « fait une déduction mise à l'épreuve du terrain » (Cicourel cité par Kaufmann, 2007 : 91) après avoir confronté nos premières hypothèses à des théories établies. Cela nous a permis, dans la mesure du possible, d'éviter la sur-interprétation (Paille & Mucchielli, 2005 ; Olivier de Sardan, 2008 b) et de faire excessivement violence aux données (Olivier de Sardan, 2008 b). Cela fait, nous sommes passés à l'écriture.

4.2. Le carnet de terrain¹⁰² comme outil méthodologique.

Nous avons choisi, inspiré certainement par des forces transcendantes, de prendre des notes assez détaillées sur tous les entretiens bien que nous utilisions le dictaphone pour enregistrer tous nos entretiens (après avoir levé les limites épistémologiques). Ces notes nous permettaient de faire nos mémos avant de procéder à la transcription des enregistrements. Certains acteurs se sont opposés à l'enregistrement, nous avons dans ces cas recouru simplement aux prises de notes. Nos carnets de terrain (parce que nous en avons eu plusieurs) dans lesquels nous programmions nos entretiens et prenions le soin, au-delà de la prise de note, d'inscrire quotidiennement nos réactions « à chaud » et les événements marquants, etc., ont été les grands alliés de notre démarche empirique et les sources, dont la vue et la revue nous indiquaient des approfondissements et nous inspiraient les réflexions et les premières tendances interprétatives. Cela nous dispensait de l'écoute intégrale de tous les entretiens quand nous étions dans le feu de la production des données. Nous avons perçu l'importance et l'utilité capitales de ces carnets de terrain, quand on nous a « dépossédés » de notre ordinateur (volé à Bruxelles Nord le 06 Octobre 2013) et que nous n'avions plus eu, pour un temps, nos entretiens. Ils ont été nos recours permanents en attendant que les copies des sauvegardes ne nous parviennent. Même après réception, lorsqu'il nous manquait des maillons du "puzzle empirique", ces carnets de terrain nous ont aidés à les reconstituer en attendant la reprise de certains entretiens¹⁰³. Il nous

¹⁰² Il est recommandé au chercheur d'explicitier les concepts qu'il exploite afin qu'il sache et que les autres qui le lisent sachent aussi concrètement ce dont il parle. Cela suppose que les concepts n'ont pas de sens mais d'usage. C'est donc le contenu que nous donnons à ce concept que nous exposons.

¹⁰³ Ils nous ont aidé à vérifier la logique des récits et la pertinence des faits re-racontés en comparant les nouveaux discours à leurs contenus.

apparaît nécessaire, bien que nous soyons à l'aire des TIC, de diversifier les sources d'enregistrement des données dans socio-anthropologique et socio-historique.

4.3. Procédés d'analyse des données.

Dans cette section, il est mis en relief la manière dont les données produites à Cobly ont été exploitées, restituées, analysées et présentées.

4.3.1. Fondements de l'exploitation des données.

« Les procédures méthodologiques d'analyse, sont des "éternelles boîtes noires" des recherches qualitatives » (Schwartz, 1999 : 453 ; cité par Charmillot, 2002) qu'il faut détailler à travers un exposé (Charmillot, 2002 : 127). Charmillot (2002), a fait une restitution des différentes postures suivant lesquelles la « *parole des gens* » est utilisée dans l'analyse sociologique et anthropologique. Nous nous permettons ici de restituer succinctement la revue qu'elle en a faite et de nous positionner. Elle évoque trois postures dans sa revue. Il s'agit de la posture illustrative¹⁰⁴, de la posture restitutive et de la posture analytique. Nous ne restituons que les deux dernières qui nous concernent.

☞ *La posture restitutive*

Inversement à la logique illustrative, Dubar et Demazière (1997)¹⁰⁵, désignent la posture restitutive qui ne présente ni constructions conceptuelles, ni test de validité d'hypothèses. Elle se qualifie d'hyper-empiriste car « la parole des gens est considérée comme transparente, au point que rendre compte de cette parole devient le cœur même de la recherche sociologique » (Dubar et Demazière, Op. Cit. : 24). Le passage du langage ordinaire au langage conceptuel n'est pas nécessaire car le « sujet individuel » est capable de livrer lui-même les raisons de ses actions, de donner un sens à ses pratiques. L'analyse consistera donc à laisser un large espace aux discours des enquêtés. Cette posture ne représente cependant pas une démarche de recherche homogène, et Dubar et Demazière (1997), en distinguant deux modalités. La première correspond à la démarche de l'ethnométhodologie qui consiste, pour une part, à montrer de quelle manière les « paroles en acte » structurent l'interaction efficace (Dubar et Demazière, Op.Cit. : 25). La tâche du sociologue n'est donc pas d'interpréter ce que disent les membres de la collectivité, mais plutôt de rendre compte de l'interprétation que ces derniers font de leurs actions. (...) Restituer la parole des gens ne consiste pas à révéler ou à éclairer un sens caché, mais à saisir en quoi ce que disent les gens est « naturel », « possible », « adapté », dès lors qu'on connaît le contexte (Dubar et Demazière, Op. Cit. : 28). Dans la seconde modalité, on trouve la restitution intégrale de récits de vie, d'entretiens biographiques, que les chercheurs accompagnent de commentaires, de précisions sur le contexte d'échange et sur les règles qui ont présidé à la retranscription et à la publication. Les discours ont le statut de témoignages et le travail d'analyse est en quelque sorte laissé au lecteur. Le souci du chercheur est d'adopter une « écriture qui ne

¹⁰⁴ « Ici, la parole des gens est asservie aux besoins de démonstration du chercheur. Il s'agit de sélectionner des extraits d'entretien qui puissent alimenter le raisonnement construit a priori par le chercheur. Le chercheur formule une ou plusieurs questions de recherche auxquelles il fait correspondre des hypothèses qu'il vérifie à l'aide d'un dispositif de recueil de données mis en place à cet effet. L'entretien semi-directif en constitue une des techniques les plus courantes. Dans ce cadre, le contenu des entretiens sert à valider les hypothèses définies par le chercheur qui procède le plus souvent par une analyse de contenu » (Charmillot, 2002).

¹⁰⁵ Dubar, C., Dumazière, D. (1997). Analyser les entretiens biographiques: l'exemple de récits d'insertion. Paris : Nathan.

nomme pas » (Laé & Muard, 1995, cités par Dubar et Demazière, 1997 : 32) et de s'effacer devant la parole des gens. (...) Pour Dubar et Demazière, une telle démarche n'est pas sans danger, notamment celui de rejoindre la littérature en s'adressant à la « sensibilité plutôt qu'à la raison » (Dubar et Demazière, Op. Cit. : 33). Pour eux, la recherche sociologique ne peut faire l'impasse d'un travail méthodique et rationnel de production de sens.

☞ **La posture analytique**

L'élément de base de cette posture est de dire que ce que disent les individus en situation d'entretien ne se laisse jamais saisir de lui-même. Autrement dit, « la parole ne véhicule pas seulement des significations mais aussi des sens qui échappent à la seule analyse » (ibid.). Dans cette perspective, le langage n'est pas seulement un instrument qui véhicule des représentations mais un système de signes à travers lesquels le social se constitue et à travers lesquels également les sujets humains se socialisent en s'appropriant les éléments constitutifs du social. (...) Au contraire de la posture illustrative où l'entretien est subordonné à des concepts préétablis et à l'inverse également de la posture restitutive qui fait appel à la compétence du lecteur pour structurer l'entretien, la posture analytique cherche à produire de la connaissance en travaillant sur et à partir des données. S'inspirant de la théorie ancrée (grounded theory) de Glaser et Strauss, Dubar et Demazière (1997), tentent de formaliser leur démarche de recherche empirique et de rendre compte de leurs procédures de recherche en acte. Leur approche est donc inductive, autrement dit « attachée à fonder [...] la validité de la démarche de découverte théorique en cours de recherche » (Dubar et Demazière, Op. Cit. : 48). Le travail d'analyse, (dont ils rendent compte de façon détaillée à partir de deux entretiens retranscrits intégralement), consiste dès lors à produire, à partir des données et par étapes successives, des catégories sociologiques, savantes, qui donnent à voir l'univers de sens et les logiques internes de constitution des discours produits. (...) Il s'agit surtout de rechercher les disjonctions, oppositions, relations différentielles et contrastives à l'intérieur des discours, de produire pour chaque entretien un « schème spécifique » qui représente le point de vue du locuteur sur l'expérience vécue. Enfin, en comparant l'ensemble des schèmes spécifiques produits, on peut élaborer une ou des typologies. (...) Pour Schwartz (1999 : 456), l'interprétation de l'entretien retranscrit (l'entretien-texte) n'est pas autosuffisante. Le contexte (l'entretien-événement) offre autant d'éléments concernant les manières d'être, les attitudes, le cadre de vie des personnes interviewées, qui peuvent compléter et enrichir la compréhension. Enfin, l'entretien enregistré n'est pas à négliger non plus car l'écoute des voix est sans aucun doute également une modalité privilégiée pour accéder à l'univers de sens exprimé par l'interlocuteur. Dans cette même perspective, Schwartz se demande jusqu'à quel point la formalisation du travail interprétatif prônée par Dubar et Demazière (1997), est nécessaire. S'il est important d'accorder aux entretiens les mêmes règles de condensation et de codage pour les comparer entre eux, Schwartz pense néanmoins qu'une « lecture non formalisée n'est pas nécessairement ignorante, naïve, renvoyée à la simple intuition. Elle peut aussi s'appuyer sur les compétences à la compréhension et au déchiffrement que le "lecteur sociologue" a pu acquérir au cours de la fréquentation prolongée du type de groupe social ou d'univers culturel auquel il s'intéresse [...]. Certaines ressources décisives pour l'interprétation se forment ainsi à travers la familiarité gagnée avec un "terrain" et l'espèce de connaissance "de l'intérieur" qu'elle apporte d'un univers de vie et

de pensée » (Dubar et Demazière, *Op. Cit.* : 460) dans un mouvement de va-et-vient constant avec le terrain (Charmillot, 2002 : 127). Pour Geertz, l'ethnographe fait davantage : il décrit, donc écrit, et par ce fait même interprète. En résumé, « l'ethnographe fait de la description épaisse, l'ethnographe ne quitte jamais la sphère de l'interprétation car ce qu'il trouve sur son terrain est constitué par de l'interprétation, et ce qu'il apporte avec lui, ce sont des modèles ou des schémas pour l'interprétation » (Descombes, 1998 : 38 cité par Charmillot, 2002 : 134). Geertz (1998 : 90) écrit à ce propos : « si l'interprétation anthropologique a pour vocation de construire une lecture de ce qui se passe, alors la séparer de ce qui se passe_ de ce que disent des gens particuliers, en un temps et en un lieu donnés, de ce qu'ils font et de ce qu'ils subissent, et de tout ce qui préoccupe le monde_ c'est la séparer de ses applications et la rendre complètement vaine » [cité par Charmillot, 2002 : 134] » (Charmillot, 2002 : 120-125).

J'ai opté pour une restitution de la « *parole des gens* » par pan ou de façon plus ou moins exhaustive. « Parmi les éléments ayant motivé ce choix de comptes rendus relativement exhaustifs et constitués en majeure partie d'extraits d'entretiens, il y a un point de vue proche de celui défendu par les chercheurs inscrits dans la posture restitutive exposée par Dubar et Demazière (1997) : celui de se demander qui peut prétendre exprimer mieux ce que les interlocuteurs expriment » (Charmillot, 2002 : 142). Ma posture est hybride. Elle est située entre la **restitution** et l'**analyse** (...) car pour rendre l'agent plus compréhensible, il est nécessaire d'éclairer la signification de l'action et de la situation. Autrement dit, ne pas ignorer les descriptions des agents, mais ne pas les considérer non plus comme « incorrigibles » (Charmillot, 2002 : *Idem*). Bien qu'il y ait des convergences entre nos approches de restitution et d'analyses des données, ma démarche s'écarte un peu de celle de Charmillot (2002). En effet, elle ne fait usage d'aucun entretien transcrit dans son intégralité. Or, moi j'utilise à la fois la citation d'extraits plus ou moins larges accompagnés de résumés, de commentaires, d'interprétations et les transcriptions de cycles de vie plus ou moins intégrales accompagnés de résumés, de commentaires et d'interprétations. Toutefois, comme elle, je ne fais pas l'économie d'une réflexion sur les significations des données. Au-delà des commentaires et interprétations, j'analyse donc les données produites.

4.3.2. Fondements de l'analyse des données et de l'écriture.

Selon Groulx (1999), il y a trois raisonnements en anthropologie à savoir : le raisonnement Idiographique, le raisonnement Formaliste et le raisonnement Postmoderne. Nous n'évoquons ici que les deux types de raisonnement qui retiennent notre attention. Pour avoir des détails sur l'ensemble, Groulx (1999) et/ou Charmillot (2002) pourraient être consultés.

☞ Le Raisonnement Idiographique

Selon l'auteur, « pour assurer la plausibilité des données et la crédibilité de ses analyses, le chercheur doit remplir trois conditions. Fournir d'abord une description minutieuse du contexte de l'action et de la définition de la situation par les acteurs (Charmillot, 2002 : 73). En effet, « la crédibilité de la recherche repose sur la force de la description ou du compte rendu où le lecteur est amené à voir et à entendre ce que le chercheur a vu et entendu » (Groulx, 1999 : 320 ; cité par Charmillot, 2002 : 73). « Cette question nous

paraissait aller de soi, en termes sociologiques, mais des précisions sont apparues nécessaires. L'enquête qualitative suppose de prendre au sérieux ce que les gens disent, ce qui ne veut pas dire le prendre pour argent comptant. C'est une donnée de base de l'enquête en sciences sociales : ce qui est dit dans l'entretien renvoie à ce que pense l'interlocuteur, mais aussi aux conditions de l'enquête (selon que le cadre est plus ou moins formel, selon la façon dont le chercheur est perçu, etc.) et aux propres enjeux de l'interlocuteur par rapport au sujet. Il peut avoir tendance à noircir le tableau ou au contraire à l'enjoliver, à se présenter en « héros » ou en « victime ». Il y a nécessairement une part de subjectivité dans ce que nous disent nos interlocuteurs, en fonction de leurs vécus, leurs positions, leurs connaissances ou leurs maîtrises des sujets, etc. Il y a aussi des enjeux pour certains à faire passer telle ou telle idée. (...) Nous restituons ce que nos interlocuteurs nous ont dit, avec leurs propres mots. Nous restituons ainsi la façon dont ils perçoivent et pensent telle ou telle question. Cela ne signifie pas que ce qu'ils disent est toujours « juste » ou « vrai ». Cela peut être parfois factuellement faux, par méconnaissance, par stratégie ou par effet de style (pour insister sur une idée), et il ne nous appartient pas de trancher sur ce point. (...) Par contre, il ne s'agit pas de tout restituer en brut. Au moment de l'entretien et lors de son analyse, c'est le savoir-faire du chercheur qui lui permet de sentir sur quel registre se déroule l'entretien, de distinguer le discours formel du récit d'expérience et de s'interroger sur la signification de ce qui est dit. Au cours de l'analyse et de la rédaction, c'est la confrontation des points de vue, leur convergence ou au contraire leurs divergences, qui font choisir de mobiliser ou non tel ou tel extrait d'entretien pour citation » (Lavigne Delville et Abdelkader, 2010 : 14-15).

« Le chercheur doit-être suffisamment immergé dans le contexte pour comprendre les significations que les acteurs attachent à leurs actions, et suffisamment détaché pour développer une analyse permettant de rendre compte de ce qui est observé » (Groulx, 1999 : 320 ; cité par Charmillot, 2002 : 73). Cela suppose que l'immersion est indispensable mais le détachement obligatoire. C'est ce que Glaser et Strauss (1967) appellent « détachement informé » ou que Patton (1990) dénomme « neutralité empathique ». Enfin, la troisième condition à laquelle doit satisfaire le chercheur est de comparer ses données à d'autres et de questionner ses interprétations par un retour constant à son matériel. Le questionnement, dans le raisonnement idiographique, ne touche pas seulement les données. Il concerne l'ensemble de la démarche : « la réflexivité renvoie à un travail constant d'auto-analyse [...]. Elle oblige le chercheur à constamment réinterroger les conditions sociales et le sens de chacun des actes de recherche qu'il pose » (Groulx, 1999 : 322 ; cité par Charmillot, 2002 : 73). « En résumé on peut dire que le raisonnement idiographique accorde une place prépondérante à la subjectivité, celle des acteurs d'une part, et celle du chercheur d'autre part. Les règles méthodologiques recommandées (pour réduire cette subjectivité supposée) sont : la comparaison des données, la saturation, l'utilisation de cas négatifs, la variation et la comparaison des sources, la durée prolongée sur le terrain et l'imprégnation distancée » (Charmillot, 2002 : 73).

☞ ***Le Raisonnement Post-moderne***

« A travers le raisonnement post-moderne, « ce ne sont plus les questions de représentativité des données ou de la validité des analyses qui sont en jeu, mais la représentation de la réalité produite par le texte de recherche lui-même [...]. Ce qui est réinterrogé, c'est le statut du compte-rendu du chercheur et son rôle

dans la construction de la "réalité ethnographique" ou sociale » (Groulx, 1999 : 331 ; cité par Charmillot, 2002 : 76). Nous avons connu deux niveaux d'analyse à savoir :

☞ *L'analyse diachronique*¹⁰⁶

Cette perspective nous a permis de remonter les informations « à travers le temps ». Nous avons été obligés de remonter aux origines des projets pour pouvoir mieux les circonscrire. Le caractère achevé des projets, induisant du coup une temporalité historique nous a aussi imposé cette perspective. Nous avons donc tenté de reconstituer avec précision, au tant que faire se peut, les successions, les enchaînements de situations, d'évènements et d'actions qui ont structuré ces interventions en développement, afin d'ouvrir la voie à la compréhension des causalités séquentielles. Nous avons donc reconstitué les processus, ré écrit la temporalité et les traits caractéristiques des contextes. Nous avons recouru à cette perspective, non seulement pour ne pas perdre des pans d'éléments d'analyse, mais aussi parce que « l'intervention publique (...) est par nature diachronique, puisqu'en « intervenant » elle définit nécessairement une temporalité particulière (Baré, 2001 b : 103-105).

☞ *L'analyse synchronique*

Nous ne pouvions remonter si loin dans le temps, si préalablement nous n'avions pas essayé de connaître la situation actuelle de ces OPs et artefacts et des acteurs ayant été moulés dans la mise en œuvre de ces projets. L'analyse synchronique était d'autant nécessaire que nous avons voulu avoir une idée claire des caractéristiques actuelles, non seulement des OPs, mais aussi des savoirs agricoles afin de « juger » de l'appropriation, de la pérennité et du développement des Pouvoirs d'Agir des acteurs collectifs ou individuels. Nous avons donc combiné l'approche synchronique qui nous restitue un système social et nous montre les états, les niveaux (à travers par exemple les indicateurs socio-économiques), les cohérences et les déséquilibres, avec une approche diachronique qui nous donne l'histoire des populations locales, qui nous révèle un système social que nous n'avons pas connu dans sa manifestation et qui également nous révèle les changements positifs et négatifs intervenus dans les divers ordres culturel, social, économique, biophysique, (...) qui sont susceptibles d'agir sur la durabilité des projets (Debuyst, Defourny, & Gérard, 2001). Pour passer des phénomènes à leurs apparences réelles, nous avons essayé de décrire de façon plus ou moins exhaustive chacun d'eux. Cela a permis de donner une vue claire et globale de chacun d'eux de sorte à en dégager la singularité par rapport aux autres phénomènes. Ensuite, nous avons caractérisé chacun des phénomènes isolés, de sorte à nous rendre nous-mêmes à l'évidence, qu'ils sont réellement distincts l'un de l'autre. Cela a permis également de les rendre intelligibles. La caractérisation a consisté en la description de la nature essentielle de chacun des phénomènes, la mise en exergue des éléments qui sans leur vue ou leur connaissance préalable pourrait permettre de remonter à eux. Les phénomènes ne viennent pas du néant.

¹⁰⁶ « L'analyse diachronique fait appel aux notions de temps, de durée, d'antécédents, d'évolution. Elle cherche à reconstituer la genèse des situations étudiées, en découvrant les antécédents de ces situations qui permettent de les comprendre et de les expliquer. C'est un type d'approche, plus ou moins inspiré de l'histoire, qui fait appel à la succession temporelle des faits et à leur enchaînement dans le temps pour comprendre et expliquer les phénomènes sur lesquels porte la théorie. On remarquera cependant la méfiance des sociologues contemporains à l'égard de ce type d'approche. Souvent critiqués à l'égard des grandes constructions de ce genre proposées par les sociologues du XIXe siècle, ceux-ci soulignent que ces analyses sont souvent plus descriptives qu'explicatives et, insistant sur leurs lacunes, ils ont tendance à leur préférer des analyses de type synchronique qui, écartant la dimension temporelle des faits, s'attachent surtout à mettre en lumière les rapports qui relient entre eux des phénomènes se produisant simultanément » (Loubet des Bayle, 2000 : 348).

4.3.3. Schéma de présentation des chapitres.

Le texte est présenté de deux façons : la première méthode de présentation est utilisée dans les chapitres sur les pratiques participatives et les appropriations et la seconde dans le chapitre IX.

☞ *La Méthode « Restitution, Interprétations et Analyses(RIA) ».*

Dans le corps du texte des chapitres sur les pratiques participatives et les appropriations, nous mettons les discours *émics* et les longues citations d'auteurs en retrait de 1 cm et en italique. Les citations d'auteurs ne sont généralement pas en italique, mais lorsqu'elles le sont, elles indiquent un aspect sur lequel nous avons voulu mettre l'accent. Ces corpus sont parfois aussi soulignés. Les discours *émics* sont commentés et analysés au fur et à mesure de la progression des chapitres. Les sous sections discussions sont généralement mises en fin de section ou de chapitre, ou en fin d'un chapitre pour faire la transversalité avec un autre.

☞ *Les études de cas comme méthode de relation des récits de vie.*

Le dernier chapitre présente des études de cas parce que « l'étude de cas est une forme de combinaison particulièrement fructueuse qui fait converger sur le terrain les données d'entretien, d'observation, de recension et documentaires » (Olivier de Sardan, 2008 b : 73) avec parfois des prédominances pour certaines sources. Elle « permet une compréhension profonde des phénomènes, des processus les composant et des personnes y prenant part. (...) Plus précisément, l'étude de cas comme méthode de recherche est appropriée pour la description (la restitution des données), l'explication, la prédiction et le contrôle de processus inhérents à divers phénomènes, individuels ou collectifs [Thomas, 2011 ; Woodside et Wilson, 2003]. (...) La première des grandes forces de l'étude de cas comme méthode de recherche est de fournir une analyse en profondeur des phénomènes dans leur contexte. La deuxième, c'est qu'elle offre la possibilité de développer des paramètres historiques. La troisième est d'assurer une forte validité interne, les phénomènes relevés étant des représentations authentiques de la réalité étudiée. Ce sont ces forces qui en font une méthode convenant à toutes sortes de contextes et quelles que soient les caractéristiques du chercheur » (Gagnon, 2012 : 2-3). Pour Yin « l'étude de cas est une stratégie de recherche globale (compréhensive) comportant une logique de conception (*design*) de la recherche, des techniques de collecte de données et des approches spécifiques en regard de l'analyse des données » (Yin, 2003 : 14 cité par Latzko-Toth, 2009 : 5). Selon Latzko-Toth (2009 : 8) on peut regrouper les études de cas en deux types : une étude de cas « illustrative » ou « probatoire » au plan théorique, consistant à tester et à corroborer une hypothèse à partir d'un cas concret ; et une étude de cas « ouverte » dans le sens où il n'y a pas de cadre théorique *a priori* mais émergence de propositions théoriques au fur et à mesure de la description dense (*thick description*) des phénomènes sociaux observés, dans une démarche assez proche de la théorisation ancrée. Contrairement donc à Yin qui est tenant du premier type d'études de cas, Hammersley et Gomm (défenseurs du second type) donnent clairement une « saveur » ethnographique à l'étude de cas en indiquant qu'elle a tendance à attribuer beaucoup de poids au sens que les acteurs donnent eux-mêmes à leurs conduites plutôt qu'à l'analyse externe du chercheur. (...) Il s'agit de données non structurées que l'on va analyser qualitativement, souvent en recourant à une "analyse *narrative* » [Becker, 2000] visant à "saisir les

cas dans leur unicité" ("*capture cases in their uniqueness*"). (...) La démarche du chercheur consisterait alors à donner une voix aux acteurs plutôt que de les utiliser comme des informateurs ou des répondants (Hammersley et Gomm (2000 : 3 cité par Latzko-Toth, 2009 : 4). Cette méthode qualitative est donc « une approche cohérente avec le réalisme critique pour explorer les interactions entre structure, événements, actions et contexte et expliquer les mécanismes causaux » [Miles et Huberman, 2003; Mingers, 2004; Wynn et Williams, 2012] (Dubouloz Sandra, 2013 : 159). « L'étude de cas porte sur quelques cas, voire un seul, sur lesquels on recueille une grande quantité d'informations suivant toutes sortes de dimensions. Le cas peut être un individu (récit de vie), un événement, une institution, etc. » (Hammersley et Gomm, 2000 cité par Latzko-Toth, 2009 : 4). Bien que nous nous inscrivions ici dans le second type défendu par Hammersley et Gomm (2000) et Hammersley et al (2000), nous convenons avec Yin que « les études de cas peuvent combiner les preuves quantitatives et qualitatives » (Yin, 2003 : 14-15 cité par Latzoko-Toth, 2009 : 5).

Conclusion

La combinaison de la socio-histoire et de l'approche biographique exige d'être au plus près des sujets dans une situation d'interaction prolongée. Il s'agit donc d'une approche itérative caractérisée par la transversalité de la recherche documentaire et des observations et reposant sur un aller-retour¹⁰⁷ constant entre le terrain et les hypothèses empiriques qui émergeaient, entre les hypothèses et le terrain, entre les hypothèses empiriques formalisées et les théories substantives et entre ces dernières et les théories attestées. L'éclatement de la démarche sur plusieurs terrains (villages et villes) a permis de rencontrer des personnes d'origines professionnelles, culturelles et sociales, etc. différentes, demeurant tant en milieu rural, qu'en milieu péri urbain et urbain. Cela s'explique par le fait que les acteurs qui ont été impliqués dans les différents dispositifs d'intervention ont connu différentes formes de transitions (mutations géographiques, mutations professionnelles, mutations célestes, etc.). La démarche est fondamentalement basée sur la production et l'analyse de cinq items à savoir : les **Textes** sous-tendant les projets et prouvant leurs matérialités, mais aussi des **Textes** qui permettent de s'imprégner des conjectures théoriques existantes ; les **Contextes** de la mise en œuvre des projets et matérialisant actuellement les dynamiques en cours et donc affectant, *peu ou prou*, mais assurément les trajectoires de vie des acteurs ; les **Enjeux** et/ou défis poursuivis par les acteurs qui étaient en interaction lors de la mise en œuvre des projets ; les **Logiques** des acteurs qui incluent les méthodes utilisées et les **Pratiques** en cours. Il s'agit d'une méthodologie que nous dénommons TCELP¹⁰⁸ inspirée des travaux de l'APAD¹⁰⁹, de la socio-histoire et de Walt et Gilson (1994). Cette démarche nous permettra dans les chapitres à venir de : visualiser et de rendre Visible l'étendue concrète des projets et de la réalisation des actions. Cela aide à **démystifier** les logiques et pratiques des acteurs et à **inscrire** les projets dans leurs « réels (pour les acteurs et non à caractère universel) ».

¹⁰⁷ Cf Olivier de Sardan, 2008 b : 82-84.

¹⁰⁸ Textes, Contextes, Enjeux, Logiques et Pratiques.

¹⁰⁹ Les travaux de l'APAD insistent sur l'analyse des logiques et stratégies d'acteurs dans une situation d'intervention, de services publics qui met en jeu des acteurs souvent hétérogènes. L'entrée par l'analyse des conflits offre des indicateurs assez parlants pour mieux cerner les enjeux. Par contre, pour Walt et Gilson, les facteurs à prendre en compte dans l'étude des politiques publiques sont au nombre de quatre : le contenu des politiques, les stratégies d'implantation, le contexte dans lequel elles se déroulent et enfin, les acteurs affectés ou influents par rapport à cette nouvelle politique. Le dernier facteur renvoie aux fondements des travaux de l'APAD.

CHAPITRE V : L'intervention directe de la SNV à Cobly et l'expérimentation de la participation de 1990 à 2003.

Introduction

Nous avons exposé, dans le chapitre I¹¹⁰, les diverses interventions en développement intervenues à Cobly. Nous exposons, décryptons et analysons dans ce chapitre les « pratiques participatives » qui ressortent des données produites sur les projets de la SNV. Le but visé dans ce chapitre est d'interroger ces « pratiques participatives ». Comment les conceptions de la participation caractérisées au travers des Documents Techniques et Financiers (DTFs) ont-elles été matérialisées à Nanagadé, Oukpètounhoun et Tokibi (NOT) ? L'expérimentation de la participation a-t-elle été sous-tendue par des fondements et un cadre référentiel partagés ?

Ce chapitre compte trois sections. La première est consacrée à la participation des bénéficiaires directs. La seconde expose la participation institutionnelle. La troisième et dernière met en exergue la participation des agents de terrain.

5.1. La participation des bénéficiaires directs.

Dans cette section, nous restituons et analysons les modalités suivant lesquelles la participation a été expérimentée sous les projets de la SNV des années 1990s aux années 2000s.

« (...) Au début du PADES, ce sont les agents de la SNV qui allaient au contact des populations et qui les amenaient à identifier les problèmes et à réfléchir à des pistes de solutions. Cependant, on intervenait très peu dans les analyses faites et les options choisies. De même, on avait opté pour la valorisation des matériaux locaux, ce qui fait que financièrement la SNV était aussi très peu impliquée dans la réalisation des infrastructures. C'était l'ère de l'Approche Processus¹¹¹ pure et dure » (Yoyige, Cobly).

Les interventions de la SNV ont été conduites avec deux sous approches. La première est l'Approche Processus pure et dure utilisée de 1990 à Juin 1997. Au cours de cette phase, la SNV et ses agents étaient très peu présents techniquement et financièrement. Les populations, leurs savoirs et savoir-faire étaient « exagérément » valorisés. Cette approche est caractérisée par la réalisation d'un diagnostic global. Celui-ci démarre par le recueil des besoins et des souhaits de la population. L'identification des problèmes majeurs et de leurs causes, l'analyse des solutions possibles et des contraintes par problème majeur viennent ensuite. Suivent la restitution des résultats en Assemblée Villageoise et la validation des solutions pertinentes (par problème majeur) et des contraintes à la mise en œuvre. Les sensibilisations pour une prise de conscience des populations sur les problèmes prioritaires, la mise en œuvre concrète d'actions considérées comme idoines pour la résolution du/des problème-s et l'auto évaluation des résultats parachèvent le processus. Dans ce processus, il est à noter que la SNV s'implique très peu financièrement et techniquement dans la réalisation des options choisies par les populations. Après ces différentes étapes, des acteurs, qui ont pris connaissance et conscience d'un problème et de ses causes et analysé les voies plausibles de sortie, et qui manifestent la

¹¹⁰ Voir avec détails en annexe.

¹¹¹ Les projets étaient des coquilles vides que les populations avaient pour mission de meubler en fonction de leurs difficultés. Après les prises de contact, on faisait des études de milieu exhaustives et participatives qui débouchaient sur l'analyse et la priorisation des solutions par rapport à chaque problème important. Dans la mise en œuvre, la SNV s'impliquait très peu, notamment en termes de conseil et de ressources (Yoyige, Cobly).

volonté d'œuvrer à sa résolution, se mettent ensemble dans un cadre visant à améliorer leurs connaissances, leurs compréhensions des choses, leurs attitudes, leurs aptitudes et leurs comportements. Un cadre éducatif et instructif orienté vers l'intérêt des membres et donc pour le bien du groupe est donc formalisé. Ce cadre est basé sur un processus d'apprentissage mutuel sous la conduite d'Assistants Techniques et d'animateurs (trices) commis-es par la SNV. Tirant leçons des premières expériences, notamment celle des Groupes Fonctionnels, la SNV s'est orientée progressivement dans le financement d'infrastructures et d'actions et dans la planification au niveau des villages, des arrondissements, de la Sous-Préfecture et du département. L'option faite finalement pour la planification visait à permettre aux groupes cibles d'aborder les problèmes de développement dans leur globalité. Le genre et l'environnement (développement durable¹¹²) ont été considérés comme des axes transversaux mais stratégiques. Après l'évaluation de juin 1997, la SNV a abandonné l'Approche Processus pure et dure pour ce qu'elle a appelé l'Approche Participative. Cette phase qui a duré de juin 1997 à Mars 2003 a permis, à la SNV et à ses agents, d'analyser en profondeur les options prises par les populations en termes de durabilité et de faisabilité. De même, elle a financé presque entièrement les infrastructures identifiées par les acteurs suite aux études de milieu. Cette approche était sous-tendue par la même procédure que l'Approche Processus. Ses caractéristiques sont : la conduite des études de milieu approfondies, mais une valorisation moins intégrale des savoirs, savoir-faire et expertises locaux, l'exposition des solutions retenues par les communautés ou groupes d'acteurs aux avis techniques des animateurs et Assistants Techniques de la SNV, l'analyse de la pertinence de ces solutions par rapport aux contextes et l'analyse financière des actions retenues. De façon transversale, la SNV s'était « attaquée », de concert avec les autorités Sous-Préfectorales et les services étatiques, aux problèmes centraux de la Sous-Préfecture qui ne sont pas forcément liés à des populations spécifiques. Sous ces deux sous approches, la SNV a formalisé trois espaces d'expérimentation de la participation à savoir :

- 1) l'espace formalisé autour des infrastructures,
- 2) l'espace offert par les groupements paysans, les groupements de femmes et après les OPGFs, et
- 3) l'espace offert par les comités installés au niveau des communes (aujourd'hui arrondissements) et/ou de la Sous-Préfecture (aujourd'hui commune).

Eu égard à ces espaces, nous décryptons les pratiques participatives et les analysons en trois sous sections. D'abord la participation autour des infrastructures réalisées sous la SNV, ensuite la participation dans le secteur agricole, après la participation institutionnelle et enfin la participation des agents de terrain.

5.1.1. La participation autour des infrastructures.

La méthodologie qui était utilisée consistait à aller vers les populations. Elles étaient, comme sus indiqué, suite à des auto analyses que les agents de la SNV suivaient avec elles, conscientisées par rapport aux problèmes qu'elles vivaient. Ces problèmes et les solutions susceptibles d'aider à les résoudre étaient priorisés et hiérarchisés. Les techniques utilisées étaient entre autres, les classements par paire (tri croisé) ou les arbitrages en Assemblée Villageoise. La SNV n'imposait rien.

¹¹² Le Centre Béninois pour le Développement Durable (CBDD) dirigé par le Professeur Gautier BIAOU et financé par les Pays Bas en était le garant.

Cobly était, dans les années 1990s, une commune où se posaient d'énormes problèmes socio-communautaires et économiques. Consciente de la divergence des compréhensions et des perceptions liées à un problème, de la conception de ces solutions et des construits sociaux qui sous-tendaient tout cela, la SNV a mis les populations au cœur de tous les processus. Au début de ses interventions, la participation de la population était plus « libre ». Mais, à partir de Juin 1997, elle était plus « cadrée » par ses agents et plus ou moins « contrainte » par la nécessaire analyse des options prises. Eu égard à cela et aux problèmes qui émergeaient à l'époque tant au niveau des villages que des autorités locales par rapport à la réalisation des infrastructures socio-communautaires, les projets ont été progressivement scindés par secteur. La satisfaction des besoins en pistes, ouvrages d'arts, eau et assainissement était du ressort du PDR/PAEPA toujours sous le PADES.

Encadré 2: La forte valorisation des savoir-faire locaux au début des interventions et les contraintes initiales.

« Nouargou est une localité de Cobly à quelques kilomètres de Cobly-centre. Les populations ayant vu un projet sont venus négocier. C'était vers fin 1991. Nous avons bien reçu la requête. C'était notre toute première intervention et il fallait alors démarrer l'Approche Processus (AP) par cette localité et s'y convaincre même de sa portée et de sa pertinence. Avec nos deux expatriés, on y est allé pour tenir des réunions, parler de la SNV, de sa vision et de sa méthode de travail.

Lorsqu'on eut achevé ces communications, les populations dans l'analyse et la priorisation des besoins ont demandé un module de trois classes, car avoir une école était leur préoccupation majeure.

On a accédé à cette demande, mais on leur a demandé si elles pensaient que c'est pertinent de travailler avec cette méthode. Elles ont répondu que c'est pertinent mais que leurs moyens sont limités. Nous avons alors argué que « nous en avons conscience, mais que c'est avec ces moyens limités que nous allons construire le module ».

Il fallait organiser les populations pour la mobilisation des matériaux. Elles se sont organisées pour fabriquer des agglos en terre battue et choisir un maçon pour faire la construction. A un moment donné on a senti la nécessité de mettre du ciment pour consolider les briques et maintenir la superposition. Puisque c'était une décision importante que ne prenait pas en compte l'AP, il fallait se réunir et décider. Au niveau de la SNV on c'était alors concerté pour savoir entre la SNV et les populations celui qui allait acheter le ciment. Au cours des discussions, un de nos collègues a argumenté en disant : « c'est vrai il faut respecter l'AP, mais il faut quand même qu'on tienne aussi compte de certaines réalités. On ne peut pas construire une école intégralement en terre battue et dire que c'est un projet qui l'a fait. Il faut, je trouve, y mettre nécessairement du ciment et ce sans compter sur les populations pour l'acquisition ». Après concertation, nous avons décidé modestement d'acheter quelques paquets de ciment. C'étaient nos premières dépenses. Malgré cela, le premier orage a emporté le module. Les jeunes du village sont venus nous informer et on est allé voir. Effectivement un pan était par terre. Le lendemain on s'est encore réuni pour analyser la situation. Les populations conviées aux analyses ont sorti la cartouche mystique en soutenant que le bâtiment a été érigé sur le chemin qui mène au fétiche du village. On s'est rendu compte qu'on n'avait pas approfondi les analyses initiales et qu'on n'avait certainement pas fait prendre les décisions aux bonnes personnes. Après avoir évacué précautionneusement les explications mystiques et légitimé le choix du site, on a encore repris en renforçant la fondation avec du ciment. C'est encore tombé. A la troisième reprise, on a été obligé de faire venir l'entreprise, COGEBE-BTP pour nous aider à finaliser cette histoire. Et c'est là qu'on a créé les oreilles de l'éléphant au module de l'école de Nouargou. Pour nous, nous ne travaillions pas dans un projet, nous travaillions pour sortir les gens de la pauvreté d'une façon durable et on pensait y parvenir avec cette AP. Bien que les populations de Nouargou aient joué leurs partitions, l'AP nous a révélé ses premières faiblesses » (Yoyige, Cobly).

Le financement direct du PADES était orienté alors vers la réalisation des infrastructures scolaires, marchandes, etc. « Bien qu'au début l'indétermination des caractéristiques de la collaboration entre les

PADES et les nouveaux projets sectoriels a constitué une contrainte majeure pour mieux élaborer la stratégie à mettre en œuvre par les PADES pour faciliter l'accès des populations appuyées aux services proposés par ces projets sectoriels » (SNV, 1995 : 28), le maillage a pu s'établir progressivement.

Il était installé dans tous les villages bénéficiaires d'infrastructures soit des comités de marchés, des comités d'Unités Villageoises de santé (UVS), des comités d'écoles, des comités de points d'eau, etc. qui constituent des comités techniques de réalisation, de suivi, d'administration, de gestion et de contrôle de la réalisation des actions spécifiques retenues dans divers domaines et secteurs d'intervention des projets sectoriels. Ces comités ont été renforcés en Maîtrise d'Ouvrage (MO), en élaboration de cahiers de charges pour la passation d'appel d'offres, en technique de signature de contrat, de suivi et de contrôle de la réalisation d'infrastructures, de leur administration et de leur gestion. Les membres de ces comités sont désignés en Assemblée Villageoise, au vu et au su de tout le monde et au regard de leurs comportements et de leurs capacités fédératrices et mobilisatrices. A partir du PADES₂, ces comités ont été [plus ou moins rendus] pyramidaux (du niveau village au niveau communal). La participation de la communauté à la réalisation de ces infrastructures se résumait à : l'identification, l'analyse, la priorisation des problèmes et des solutions en matière d'infrastructures, au choix des sites d'implantation des ouvrages, à la cession des domaines d'implantation¹¹³, à la prise d'un acte de donation pour le terrain en y indiquant clairement les superficies, à la sécurisation du domaine via un arrêté de mise à disposition établi par la Sous-Préfecture, à l'identification de l'entrepreneur et à la cogestion du suivi de l'entrepreneur sur le terrain.

Encadré 3: Participation des membres des OPGFs de Nanagadé et de Tokibi à la construction des magasins de stockage.

« Au départ, il n'y avait pas de magasin. Nous avons fait une première campagne. Au cours de la seconde campagne, PADES nous a fait un prêt que nous avons utilisé pour acheter, stocker et revendre des produits vivriers. Quand nous avons acheté les produits, nous avons dû louer provisoirement une chambre pour les y stocker parce que nous n'avions pas encore le magasin de stockage. A l'époque, les travaux de construction du magasin étaient déjà en cours. Pour la construction du magasin, on ne nous avait pas demandé une contrepartie financière. Nous avons fait la fouille avant l'implantation du chantier et de la fondation. On nous avait aussi demandé de mobiliser du sable. Le sable que nous avons mobilisé, n'était apparemment pas de bonne qualité. Nous étions là quand des camions négociés par le projet ont apporté du sable.

Quand les travaux ont été achevés, nous avons transporté les produits de la chambre louée vers le magasin » (KK, Nanagadé).

« Le magasin de stockage du village a été réalisé pour assurer le stockage des vivres. Ce magasin a été construit il y a plus de dix ans aujourd'hui grâce à Dick qui nous a aidés à mettre en place notre groupement. (...) Pour la construction du magasin, nous les femmes avons puisé de l'eau et ramasser du sable. Pour le faire, nous avons sollicité l'aide de nos maris et d'autres femmes. Le Chef du Village a également demandé l'aide des volontaires. L'implantation du magasin a été faite en 1994. Je me souviens exactement car j'étais en plein travail pour l'accouchement de ma fille Esther. Dick nous a aidés à avoir ce magasin de stockage afin de nous permettre de mieux gérer nos récoltes (Tandjoko, Tokibi) ».

De même, les questions de socialisation de l'entrepreneur sur le terrain (est-ce qu'il doit rester là, est-ce que ses ouvriers sont corrects, est-ce qu'ils doivent être nourris surplace ou pas,...) relevaient du

¹¹³ Pour les puits par exemple, les agents de la SNV allaient avec l'hydrogéologue et les membres du comité local pour l'identification du site. Il était demandé aux membres du comité, et au nom du village, de choisir de façon consensuelle trois points. L'hydrogéologue fait sa recherche en ses trois points. S'il trouve de l'eau le processus s'arrête. Mais, s'il ne trouve pas, il demande à la population de choisir trois autres points. Le choix du lieu d'implantation relevait donc exclusivement du ressort des bénéficiaires.

ressort des bénéficiaires. Par rapport à cet aspect, c'était clair que *« si un village ne te voulait pas comme entrepreneur, tu ne peux pas y travailler. Ce qui préoccupait et qui faisait que toutes ces précautions étaient prises, c'était de savoir si l'entrepreneur est correct et s'il ne s'occupe pas des épouses des habitants du village, etc. C'était beaucoup plus des analyses en termes de capacités techniques et de comportements. (...) Cela s'imposait parce que les entrepreneurs venaient du côté Est du département (Donga actuel). Ils étaient choisis parmi ceux qui travaillaient déjà avec le Projet Puits Artisanaux (PPA) implanté dans la Donga. Il fallait donc forcément parler des questions de socialisation »* (**Boseraph, Cobly**).

En dehors de ce qui est évoqué, la participation impliquait également les apports des membres. Ils devaient mobiliser le sable et le gravier s'ils pouvaient concasser le gravier. S'ils ne peuvent pas concasser le gravier, ils avaient l'obligation de sortir le sable de la fouille ou de faire la fouille avant l'implantation du chantier ou de la fondation du bâtiment, de ramasser les moellons, de faire le suivi de la réalisation du béton (parce que les membres des divers comités avaient été formés pour contrôler l'entreprise par rapport aux dosages et au mélange de béton). Les bénéficiaires avaient aussi la responsabilité de loger les équipes de réalisation et de leur faciliter l'insertion et la vie durant leur séjour. La contribution financière variait entre 250 000 à 300 000 francs CFA par village et en fonction des infrastructures. Tout point fait, cette contribution tournait autour de 10% à 20% du coût de réalisation. Leurs apports en nature et/ou en travaux physiques étaient alors estimés pour compenser ces pourcentages. Pour le forage des puits, il fallait forcément une contribution financière de l'ordre de 60 000 francs CFA. De même, le village, via son comité, avait l'obligation de faire un suivi post réalisation de l'ouvrage. Ce dernier pan de la mission qui leur incombait n'avait pas été bien assumé parce que les moyens n'étaient pas réellement mis à leur disposition par la SNV.

« On a beaucoup plus travaillé avec les plus réactifs, les plus dynamiques, les plus disposés, ceux qui se prêtaient à la conduite du processus. C'était donc la volonté du village à accompagner le processus qui amenait à le choisir. Pour la SNV, ce qui était plus important, c'est ce qui se passait autour des ouvrages. Les activités d'apprentissage conduites autour des ouvrages avaient plus de poids que les ouvrages eux-mêmes. C'était la dynamique qui était en place parce qu'on était conscient qu'on allait partir. Jusqu'en 2000, vous n'allez pas trouver un seul ouvrage réalisé par la SNV sans l'implication réelle et effective des bénéficiaires quelles que soient leurs entités géographiques d'appartenance et sans qu'il y ait un processus d'apprentissage ferme en vue de leur autonomisation » (**Lodette, Cobly**).

La détermination des populations à s'impliquer véritablement au processus et leur disponibilité, à non seulement répondre aux exigences de l'Approche Processus et après de l'Approche participative, mais aussi et surtout à s'exposer aux Renforcements de Capacités mis en place dans le cadre de la réalisation des infrastructures étaient des éléments très prisés par la SNV. Par ailleurs, leurs capacités à comprendre et à jouer leurs partitions à toutes les étapes des différents processus étaient des éléments essentiels sur lesquels la SNV mettait l'accent dans les espaces participatifs créés autour des infrastructures. La liberté des populations à s'embarquer, agir et œuvrer pour atteindre les objectifs autant collectifs qu'individuels (gagner en autonomie et en pouvoir) était déterminante. Les espaces sus indiqués ont permis une participation de type « interactif » avant juin 1997 et de type « fonctionnel » après cette date selon la grille de

Pretty¹¹⁴ (2000 : 39). Indépendamment du recours à la grille de Pretty (2000), nous avons, eu égard aux spécificités des secteurs d'appuis, procédé à une catégorisation.

5.1.2. La participation dans le secteur agricole.

Sur le plan agricole, au départ c'était beaucoup plus le maïs et le coton que les populations produisaient par l'entremise des Groupes Fonctionnels (GF) et des Groupements à Intérêts Economiques (GIE) qui sont des regroupements légers d'individus (6 à 7 personnes). Le constat fait par les agents de la SNV était que la production du maïs, notamment, était meilleure lorsque les intrants étaient utilisés. La question fondamentale tout au début était donc de savoir comment s'organiser pour avoir les intrants du maïs et du coton au profit de ces producteurs. C'est dans ce sens que la SNV a commencé les discussions avec ces derniers. A l'époque, il n'y avait pas encore les Institutions de Micro Finance (IMF) à Coblly. C'est donc la SNV même, via le PADES₁, qui avait démarré les prêts en numéraires et en intrants aux producteurs. Ayant trouvé par la suite que cette stratégie n'était pas durable, elle a appuyé et accompagné la CLCAM, qui s'était alors installée sur le terrain, à faire des crédits aux groupements de producteurs¹¹⁵. Le prêt était cautionné de façon solidaire. Parmi les stratégies imaginées, il y avait aussi la mise en gage ou la vente des bœufs. Très peu de groupements (Groupes Fonctionnels (GF) et/ou Groupes à Intérêt Economique [GIE]) installés à l'époque avaient de bœufs, mais certains producteurs, pris individuellement, en avaient et les mettaient volontairement en gage pour le remboursement de la CLCAM en cas de difficultés.

« (...) Il y avait des fiches de caution, mais c'était l'ensemble des membres du groupement qui garantissait le crédit numéraire ou le crédit d'intrant. (...) La répartition des sacs d'engrais acquis n'était pas équitable. Elle tenait compte des emblavures. En fait avant la répartition des sacs d'engrais on faisait un travail en amont pour recenser les superficies à emblaver par chaque membre au cours de la campagne. Dès que les travaux démarrent, on allait suivre ou on partait délimiter ces parcelles pour voir si réellement chacun a pu faire la superficie qu'il a annoncée. C'est sur cette base qu'on donnait les intrants (Kouéma, Coblly).

La répartition des sacs d'engrais achetés au sein des GF et/ou GIE était fonction des emblavures réalisées par chaque producteur membre. En effet, avant la distribution de l'engrais, les agents de la SNV faisaient un travail en amont pour évaluer, à peu près, ce que chaque producteur membre a fait comme emblavure. Les travaux étaient manuels. En dehors des appuis directs à la production, les appuis donnés consistaient en l'organisation des visites de découvertes et d'échanges, la mise en relation des groupements avec les services et organismes à même de leur fournir les appuis techniques et financiers ponctuels (formations, application d'engrais, etc.) nécessaires. Au nombre de ces organismes, figuraient, outre la CLCAM, le Fonds de développement Villageois (FDV) du Fonds des Nations Unies pour l'Environnement (FENU) et de la coopération allemande (GTZ), le Projet UNSO, le service d'alphabétisation, l'Institut National de Recherche Agricole du Bénin (INRAB), le CARDER, etc. Cependant, en dépit de toutes ces ouvertures et de tous ces appuis, « les GF et GIE étaient beaucoup plus des groupes de mobilisation d'appuis à la réalisation d'activités ponctuelles plutôt que d'être perçus par leurs membres, par rapport à leurs propres objectifs, comme un outil pour défendre solidairement leurs intérêts pratiques et stratégiques en s'organisant

¹¹⁴ Chaque fois que nous utilisons la grille de Pretty, nous passons sous silence les correspondances des échelles de participation auxquelles nous faisons recours avec les typologies réalisées par les autres auteurs et mis en annexe.

¹¹⁵ Voir en annexe le point des crédits octroyés tout au début.

autour d'actions qui améliorent de manière perceptible et significative [pour eux] leurs situations de départ » (SNV, 1995 : 5). Nonobstant cette faiblesse, les appuis de la SNV ont contribué à l'augmentation des superficies des champs individuels et collectifs. Il devenait alors de plus en plus pénible, pour les producteurs, de les entretenir manuellement, ce qui a conduit à une tentative de mécanisation.

Encadré 4: la SNV et les groupements

L'Approche Processus introduite au sein de la SNV, au début des années quatre-vingt-dix, était bien accueillie à la SNV au Bénin. Avec cette nouvelle approche, le pays allait fonctionner comme un jardin d'essais partagé entre deux régions dans le Nord : à Kandi dans le département du Borgou qui produit du coton et à Coby et Boukombé dans le département de l'Atacora réputé très pauvre.

Partant du principe que le groupe cible lui-même doit prendre l'initiative, il n'y a pas eu au départ de formulation d'objectifs spécifiques pour les projets.

A Coby laboratoire de l'Approche Processus en 1993, il y avait un total de 20 groupements dont 11 d'hommes (2 ayant entre 0 et 5 membres ; 8 ayant entre 6 et 10 membres et 1 ayant entre 16 et 20 membres) ; 7 de femmes (2 ayant entre 0 et 5 membres ; 4 ayant entre 16 et 20 membres et 1 ayant plus de 20 membres) et 2 mixtes (ayant entre 11 et 15 membres et entre 16 et 20 membres).

Les 20 groupements comptaient un total de 238 membres dont 115 hommes et 123 femmes. Il y avait des appuis à 3 individus. Sur les 20 groupements, 8 étaient de création spontanée (5 d'hommes, 2 de femmes et 1 mixte) et 12 suscités par la SNV. Il y avait 11 groupements dans le secteur agricole (7 d'hommes et 4 de femmes) ; 6 dans le stockage (2 d'hommes et 4 de femmes) ; 2 dans les banques et vivres (mixtes) ; 1 dans le crédit (d'hommes). Certains groupements conduisaient plusieurs types d'activités et d'autres suivaient des programmes d'alphabétisation. Au nombre des appuis individuels, il y avait 1 appui dans le secteur maraîcher ; 1 dans la boulangerie et 1 dans la quincaillerie.

16 groupements étaient appuyés par le CARDER (10 d'hommes, 4 de femmes et 2 mixtes) ; 13 étaient affiliés à la CLCAM (9 d'hommes, 2 de femmes et 2 mixtes) ; 2 étaient appuyés par la sous-préfecture (1 d'hommes et 1 mixte) ; 4 étaient appuyés par le projet Puits Artisanaux (1 d'hommes et 3 de femmes) ; 8 étaient appuyés par le service d'alphabétisation (4 d'hommes et 4 de femmes) et 1 était appuyé par le projet UNSO (d'hommes).

La participation de la population aux différentes étapes d'exécution des projets était appréciable. Le développement d'un contre-pouvoir se faisait progressif au niveau des populations. Les appuis se sont poursuivis les années suivantes toujours suivant les besoins des populations. Malgré l'injonction faite dans le rapport de l'étude de référence, les agents de la SNV n'ont pas connecté ces groupements aux formes d'organisations existantes. Bien que les femmes aient connu plus de visibilité et que dans certains domaines leurs conditions de vie s'améliorent, à Coby comme à Boukombé, les résultats sont moins élogieux qu'à Kandi.

Le nombre de groupements appuyés est passé à 32 en 1994 et à 54 en 1995 et se catégorise ainsi qu'il suit:

- *Les petits groupes fonctionnels (6 à 7 personnes) organisés autour de divers besoins d'approvisionnement en intrants, crédits, formations, ..., en appui à la réalisation d'activités souvent ponctuelles.*
- *Les comités de développement à orientation politique plus marquée ont des compétences organisationnelles et opérationnelles qui portent sur la planification et la négociation avec les services et autres partenaires pour intégrer les priorités de la population dans le choix des actions de développement et la stratégie d'appui de chaque intervenant à la réalisation de ces appuis.*
- *Les filières de production comprenant les producteurs et productrices visent la promotion des intérêts économiques des membres (meilleure maîtrise de l'approvisionnement en intrant et du crédit ; l'amélioration des techniques de production pour augmenter la qualité et la quantité de la production ; une meilleure maîtrise des circuits de commercialisation des produits des filières).*
- *Centres d'Echanges et de Rencontre pour des discussions et actions entre femmes et GF.*

Source : Auteurs à partir de la triangulation de données documentaires et de terrain.

☞ Les débuts de la mécanisation

« (...) Au vu des problèmes sus évoqués, on a pris l'initiative des formations. C'était la période où les gens faisaient tout à la main. Il fallait donc les appuyer pour qu'ils s'organisent pour pouvoir améliorer leurs techniques. On les aidait à acheter des bœufs et le matériel d'attelage et on les formait aux techniques d'utilisation de la culture attelée. Le matériel de culture attelée était vendu par la Coopérative Béninoise

des Matériels Agricoles (COBEMAG) et c'est encore elle qui assurait la formation. Quand les premiers groupements sont revenus de la formation, ils ont reçu des prêts sous forme de matériel complet d'attelage. C'étaient les premiers prêts consentis par le projet même aux producteurs. Ensuite, il y a eu un autre prêt en espèce pour acquérir les bœufs de trait. (...) Certains groupements étaient un peu réticents à prendre ces prêts. Ceux-là n'ont pas été formés. Seuls étaient satisfaits ceux qui voulaient. Quand les groupements formés sont revenus avec des paires de bœufs de race améliorée et qu'ils se sont mis à travailler, leurs productivités et leurs rendements se sont sensiblement améliorés. Du coup, dans les villages, ceux qui n'étaient pas intéressés au départ et ceux qui n'étaient même pas du tout dans le processus ont senti aussi la nécessité de se mettre ensemble pour pouvoir en bénéficier. Cela a explosé le nombre de groupement que nous avons et entraîné un surplus de travail. Il y a eu alors une deuxième vague qui a impliqué certains des groupements qui n'avaient pas senti la nécessité au cours de la première vague. Ce n'était que les deux vagues. Tous ceux qui voulaient des prêts après pour le matériel de culture attelée étaient orientés vers la CLCAM. (...) A Yangou, il y a un exemple patent qui témoigne de la pertinence et de la réussite de ce processus de mécanisation. Il y avait dix personnes qui ont eu un prêt pour acquérir une paire de bœufs et un attelage. Elles ont fait en sorte de se doter chacune à la fin d'une paire de bœufs et d'un attelage. Donc d'une paire de bœufs et d'un attelage au départ (crédit du projet), elles ont fini par avoir dix paires de bœufs et dix attelages. C'était une prouesse. (...)

Dans un village, il pouvait avoir plusieurs regroupements de paysans qui interviennent dans les mêmes secteurs d'activités. On les avait dotés de textes fondamentaux à savoir les statuts et le règlement intérieur » (...) (Kouéma, Cobly).

En vue de réduire la pénibilité des activités conduites par les producteurs et aussi de les aider à accroître leurs rendements et, par ricochet, leurs revenus, la SVN a entrepris de leur octroyer des crédits d'attelage. Les formations données à Parakou visaient à renforcer les capacités et les pouvoirs nécessaires à l'utilisation du dispositif d'attelage mis à leur disposition. Les résultats engendrés ont suscité de nouvelles sollicitations qui ont entraîné, pour les agents, des surplus de travail. Ces surplus de travail n'étaient pas de nature à faciliter une couverture idoine des producteurs. De même, ils supposaient une faible exposition aux mécanismes d'accompagnement, un faible renforcement sur site en cas de difficultés et aussi un faible renforcement des Pouvoirs. Cela s'entend du moment où la seule formation reçue à la COBEMAG à Parakou ne suffisait pas pour une maîtrise parfaite des techniques d'utilisation des attelages. En dépit de ces faiblesses, l'importance de ce dispositif est reconnue dans les villages parcourus à Cobly. Dans ce processus, la participation des producteurs bénéficiaires se manifestait à travers la disponibilisation de la caution du crédit d'attelage, le déplacement sur Parakou, l'exposition aux formations et aux suivis post formation conduits par les animateurs et les Assistants Techniques et l'entretien du matériel. Les mêmes formes de participation catégorisées dans la sous-section précédente se retrouvent alors ici.

☞ **L'expérience des Champs collectifs**

Dans ce processus de mécanisation, il y a eu des expériences de champs collectifs qu'il est important de décrypter dans le cadre de la pratique participative dans le secteur agricole sous la SNV.

« (...) Au départ, ils faisaient des champs collectifs. Cependant, ces champs n'ont pas trop bien marché à cause de petits problèmes. (...) Quand les gens invitaient pour la réalisation des travaux, tout le monde n'était jamais disponible. Il y avait dans le groupe des gens qui faisaient les "petits malins", mais il y avait aussi des gens qui s'absentaient pour des raisons valables (cas de maladie par exemple). Au début, quand quelqu'un est malade, les autres travaillaient sans laisser sa part. Toutefois, si ce sont pour des raisons fallacieuses que les gens s'absentaient, ceux qui étaient réguliers abandonnaient leurs parts. Donc à la fin, les retards des uns rejaillissaient sur le respect des calendriers agricoles (par activité), la bonne marche des travaux et, par ricochet, le rendement attendu n'était pas atteint. (...) Malgré le suivi mis en place par la SNV, il y avait ces ratés qui avaient des répercussions sur tous les membres. (...) Les produits issus de cet espace commun on les stockait. Le groupement les revendait après et les revenus issus de la vente

étaient mis dans sa caisse. Il n'y avait pas une redistribution entre membre. (...) Finalement, vers la fin, même pour les groupements qui voulaient encore faire les champs collectifs, on avait au niveau du champ des subdivisions en carré. Dans le champ collectif, chaque producteur avait alors son petit carré. (...) Ce nouveau système permettait de voir si réellement tel a pu vraiment bien suivre toutes les étapes ou non. On essayait de faire en sorte que ce soit le même jour que les activités se mènent. Pourtant, il y avait toujours des gens qui ne se rendaient pas disponibles pour les mêmes raisons évoquées plus haut. (...) Quand on est passé au système de subdivision du champ collectif en carré individuel, on a demandé à chacun de donner un quota de ce qu'il produit sur son carré. Ça veut dire quoi, ça veut dire que si vous n'avez pas bien travaillé, si vous n'avez pas bien entretenu votre carré, lorsque vous donnez le quota vous n'avez plus rien, puisque le reste vous revenait de droit. (...) Les champs collectifs n'étaient pas aussi de très grands champs. Ce sont les producteurs eux-mêmes qui, compte tenu de leur nombre, essayaient de voir la superficie à travailler et comment il faut se planifier. En réalité, l'entretien des champs collectifs ne leur prenait pas un temps important au point de les empêcher de conduire des activités individuelles. (...) On n'a fini par ne plus s'investir dans ce système comme tenu des mêmes problèmes qui persistaient. On a opté alors pour des accompagnements individualisés » (Kouéma, Cobly).

Malgré le suivi effectué par les agents de la SNV, il y avait eu des ratés au niveau des champs collectifs. Compte tenu des comportements de certains producteurs qui faisaient travailler les autres dans l'intention de bénéficier après des usufruits, les stratégies d'entretien de ces champs ont été revues. D'abord, ce fut l'abandon de la part de travail de ceux qui s'absentaient de façon fallacieuse ou délibérée. Ensuite, vers la fin de PADES₁, les groupements qui faisaient encore les champs collectifs avaient opté pour la subdivision en « carré » au regard du nombre de personnes qu'ils comptaient. Chacun avait alors la responsabilité d'entretenir son « carré ». La participation des membres se manifestait au travers des cautions d'intrants et de crédit, l'exposition aux appuis conseils sur site, l'exécution des activités programmées collectivement ou sur les « carrés » jusqu'à maturation des spéculations mises en terre. C'est une participation contrepartie (caution) et une participation mise en œuvre (activités conduites).

Au-delà de la caractérisation de la participation, nous nous appesantissons ici, un peu plus, sur ce système de « champ collectif » et ses dynamiques. Les OPs installées par la SNV au début de ses actions étaient confrontées au problème de comportements opportunistes¹¹⁶. Et pourtant, on était dans des groupes de dix à trente personnes, qui vivaient dans le même village et dont les membres ont estimé qu'ils peuvent se mettre ensemble pour régler un certain nombre de problèmes auxquels ils faisaient face dans le secteur agricole. Face à cette difficulté, on a noté de la part des acteurs, des stratégies progressives. La première stratégie visait à créer un système d'émulation, parce que le fait d'avoir chacun son « carré » permettait des comparaisons implicites ou explicites, non seulement en terme d'efforts fournis, mais aussi en terme de respect des Itinéraires Techniques. Pour un meilleur suivi, les activités étaient programmées pour être conduites le même jour. Le système de répartition des gains a aussi évolué. D'abord, la communalisation complète et ensuite des contributions dans la cagnotte commune via la donation d'une quantité de la récolte

¹¹⁶ Les producteurs ont imaginé des mécanismes pour contenir la rationalité sans faille dont semblent relever les comportements opportunistes, c'est-à-dire le fait de s'absenter exprès pour laisser les autres exécuter la masse de travail à sa place, mais de prétendre ensuite au partage des usufruits. Ces mécanismes qui ont surpris les intéressés montrent les limites de leur rationalité. Puisque c'est cette question de rationalité que Olson (2011), a analysé par l'entremise des mouvements sociaux, eu égard aux données exposées ci-dessus, on pouvait prendre à Olson ([1965], 2011), sans verser dans un comparatisme outrant, l'idée de « passager clandestin » et sa gestion par rapport aux petits groupes. En effet, Olson (2011 : 7-8), affirme que « le problème de "passager clandestin" n'en est pas un dans les petits groupes, qu'il nomme les « groupes privilégiés », ce qui signifie que « chacun de ses membres, ou du moins l'un d'entre eux a intérêt à se procurer le bien collectif, quitte à en supporter seul la charge entière. Ceci se produit quand le coût de production du bien collectif est inférieur à la valeur que l'individu accorde à ce bien. En outre dans les petits groupes, il existe une série d'incitations « sociales », qui renforcent cette tendance : le prestige et d'autres dimensions du statut, la confiance, l'amitié, etc. Dans un groupe de ce genre, le bien collectif a des chances d'être obtenu et ce sans aucune organisation de groupe ni coordination quelconque » (Olson, 2011 : 65). Bien que nous ne traitons pas des mouvements sociaux, les données que nous venons de restituer pourraient démentir, dans une certaine mesure, Olson (2011 : 65).

issue de son « carré ». Les superficies des champs collectifs n'étaient pas importantes au point d'empêcher les membres du groupement d'exécuter des activités connexes. Cela veut dire qu'au-delà du champ collectif, ils avaient leurs activités respectives : champ ou autre chose. Ce sont les revenus générés par ces activités ou les surplus issus des récoltes des productions faites sur leurs « carrés » qui leur revenaient de droit. La superficie des champs et la planification des activités étaient définies de sorte à faciliter l'exécution de ces activités personnelles. Il y avait non seulement une émulation collective dans ce nouveau système, mais aussi une surveillance mutuelle, puisque le gain de la production était totalement ou partiellement communalisé. Malgré cela, les comportements opportunistes et rationalistes ne se sont pas estompés. Ceux qui, au départ, supportaient la charge du bien collectif, ont fini par se lasser du comportement de leurs pairs. Les défections ont tôt fait de saper cette nouvelle stratégie. Ici, les gains étaient partiellement collectivisés et le temps était laissé à chacun de gérer des activités qui pourraient lui procurer des ressources pour sa survie personnelle. Cette nouvelle stratégie est vite devenue un « nouveau dilemme » (Bates, 1988 ; Ostrom, 2010). Les raisons qui découlent des arguments évoqués sont « le flou autour de la gestion des gains collectivisés » et/ou « l'assurance que, même si on n'y participe pas, le contrat de base, notamment "la gestion collégiale" des gains, sera respecté ». L'expérience décrite ici confirme que, « même si les gains étaient symétriques et que toutes les personnes étaient avantagées (de manière égale) par l'introduction des institutions (des nouvelles règles), il existerait toujours une défaillance dans la mise en place, étant donné que les institutions fourniraient un bien collectif et que des individus rationnels chercheraient à obtenir leurs bénéfices sans contrepartie » (Bates, 1988 : 394-395 cité par Ostrom, 2010 : 59). Bates (*Op. Cit*), estime que ce nouveau dilemme, ici le nouvel échec de la subdivision du « champ collectif » en « carré » au prorata du nombre de personnes membres de l'OP, ne sera pas plus facile à résoudre que le premier. Etablir un climat de confiance et développer un sens de la communauté consisteraient les mécanismes idoines de résolution du problème que pose la mise en place de cette nouvelle institution et/ou règle (Bates, 1988 *Op. Cit*). Pour Ostrom, « les normes (réciprocité, appartenance, identité) et les valeurs au sein d'un groupe (comme la confiance et la réputation) constituent des attributs des membres du groupe et sont au centre de l'analyse. L'apprentissage des normes et des valeurs confère au groupe des possibilités d'anticipation du comportement des autres acteurs. Il est ainsi plus facile d'éviter des comportements opportunistes, mais aussi d'anticiper des sanctions possibles, donc des devoirs ou des obligations. Elle en déduit donc l'importance de l'apprentissage et le besoin de la communication pour assurer cet apprentissage. Climat de confiance, sens de la communauté et donc partage, suite à un apprentissage des normes et des valeurs, et l'instauration de la communication constituent selon ces auteurs les mécanismes les plus idéaux pouvant aider à résoudre le problème du « passager clandestin » dans les creusets d'action collective tels que ces OPs. Or, « les incitations à la défection sapent les effets des incitations à organiser une solution au dilemme collectif. En somme, cette dernière est sujette au problème d'incitation qu'elle est censée résoudre » (Bates, 1988 : 394-395 cité par Ostrom, 2010 : 59). La seconde stratégie imaginée par les acteurs locaux dans les OPs que nous avons étudiées a consisté à la définition de nouvelles règles. Cela s'est fait notamment à travers l'abandon des champs collectifs, le délaissement progressif des GIE et GF et la formalisation des OPGFs. Il est désormais question d'une individuation entière de la production sur des espaces proches ou séparés, et ce, sans

surveillance mutuelle. Dorénavant, chacun est responsable des coûts et des gains induits par sa production. Cela s'est concrétisé par l'entremise des OPGFs suscitées par la SNV. Il y avait au total neuf OPGFs pour douze filières ce qui fait souvent dire, aux acteurs rencontrés, qu'il y avait douze OPGFs. Cela dénote une assimilation du nombre de filière au nombre d'OPGFs. Il s'agit de la filière riz et la filière arachide de *Oorou*, de la filière riz et la filière arachide de Nanagadé, de la filière riz et la filière arachide de *kountori*, de la filière riz de *Tokibi*, de la filière riz de *Namatiénou*, de la filière riz de *Kadiéni*, de la filière maïs de *Yangou*, de la filière maïs de *Pergou* et de la filière maïs d'*Otanonhoun*. En dehors de la production de ces spéculations, toutes les OPGFs faisaient du stockage et de la vente de produits agricoles. « Leurs besoins d'appuis portaient sur l'organisation des producteurs autour de la filière en vue de leur assurer : une meilleure maîtrise de l'approvisionnement en intrants, crédits au sens large, l'amélioration des techniques de production pour augmenter la quantité et la qualité de la production (en limitant la dégradation des ressources naturelles) et une meilleure maîtrise des circuits de commercialisation des produits des filières. L'appui donné par la SNV passe par l'introduction du concept et des objectifs d'une organisation en filière de producteurs, l'assurance des explications et des discussions pour en expliciter [et en faire internaliser] le bien fondé, la réalisation de certaines études de faisabilité, l'assurance des appuis financiers sous forme de crédits » (SNV, 1995 : 3). La formalisation de ces structures s'est faite autour des magasins de stockage réalisés par la SNV en vue, non seulement de la sécurisation du stockage des produits des récoltes, mais aussi de l'achat, du stockage et de la revente de produits vivriers. Il fut également mis à la disposition de chaque OPGF des fonds de roulement allant jusqu'à deux millions (2000 000) de francs CFA. Si au départ, l'interconnaissance et les liens sociaux n'étaient pas forcément ce qui réunissait les producteurs au sein des OPGFs, les magasins de stockage et les fonds de roulement en vue de la conduite continue des activités étaient des stratégies imaginées pour davantage sceller ces liens entre les membres. A ces ferments, ont été ajoutés, la mise en union des OPGFs compte tenu des difficultés similaires qu'elles rencontraient. La dotation en textes réglementaires et en statuts et la mise en relation avec la CLCAM étaient considérées aussi comme d'autres stratégies susceptibles d'aider à la poursuite des activités au-delà des projets (nous y reviendrons). Tout était alors mis en œuvre pour que la capacité de collaboration au sein de ces groupements soit renforcée et que le « pouvoir d'agir avec autrui » en vue de l'atteinte d'objectifs communs soit également renforcé. Les OPGFs n'assuraient aux membres qu'un certain nombre de fonctions au nombre desquelles figurent la facilitation de l'accès au crédit, la facilitation de l'accès aux intrants, c'est-à-dire la mise ensemble des besoins, l'achat groupé et ensuite la distribution, le Renforcement des Capacités (RC), non pas sur les normes et les valeurs forcément, mais plus sur les Itinéraires Techniques de production. Il y a aussi au rang des fonctions assumées les appuis pour le stockage, les appuis à la commercialisation¹¹⁷, la gestion d'équipement, le stockage en commun, la représentation des producteurs, la gestion des bénéfices sur vente et la gestion des biens et patrimoines communs. En dehors de « la production collective, de la gestion du foncier et de la gestion de l'environnement » qui n'étaient pas très formelles dans ces OPGFs de Cobly,

¹¹⁷ Ce paquet d'appuis en matière d'accompagnement organisationnel et d'apprentissage a été mis en place en vue de les aider à améliorer autant les techniques de production, de commercialisation que de gestion du groupe.

les autres fonctions¹¹⁸ identifiées par Beaudoux, & Forget (1992, cité par Diagne, Pesche & *al.*, 1995 : 15) se retrouvent au cœur des activités qu'elles ont conduites. L'assurance de toutes ces fonctions par l'OPGF n'insère pas obligatoirement les producteurs dans un système de caution solidaire. Il s'agit bien d'une facilitation et d'une intermédiation qui mettaient chaque producteur face à ses responsabilités et à ses engagements. Il y avait cependant une garantie solidaire par rapport aux intrants et aux crédits. En effet, l'accès aux crédits et aux intrants était cautionné par les membres appartenant à une même OPGF. Les logiques qui étaient à l'œuvre dans ce cadre sont, *peu ou prou*, fondées sur le solidarisme de Bourgeois (1902 cité par Paugam 2008 : 32-49).

Le co-engagement qui implique tous les membres à l'exécution d'activités agricoles communes sur un même espace a disparu. Il reste ou se manifeste désormais par l'assurance des fonctions que l'individu seul ne peut assumer sans s'associer aux autres. Ainsi à Cobly, depuis les OPGFs, l'individuation de la production et l'assurance par le regroupement des fonctions (constituant les buts communs fondant la communalisation des forces) indiquées plus haut sont les règles admises. Le but poursuivi est de donner une orientation économique claire aux activités, en vue du renforcement des pouvoirs économiques des membres et, par ricochet, de réduire la pauvreté. Cette forme de participation implémentée est une inclusion des OPGFs et de leurs membres dans la « société de consommation » (Meister, 1977 : 111) et/ou sur le marché (opposition faite à l'Etat et à la Société Civile). L'itinéraire de l'individu dans une OPGF, à partir de ce moment, est plus ou moins clair. Il entre et peut en sortir pour diverses raisons (voir schéma en annexe). Egalement, la dissolution d'un pareil creuset, si ce ne sont pas les difficultés liées à la gouvernance des biens collectifs éventuellement réalisés (banque de céréales et autres), n'engendre généralement pas de conflits (nous y reviendrons). Pour maintenir sa participation au creuset d'action collective, indépendamment du « climat de confiance, du sens de la communauté et de partage (suite à un apprentissage) des normes et des valeurs et de l'instauration de la communication horizontale (c'est-à-dire lorsque l'intention égale à l'effet) », il faut donc que l'individu soit rassuré que le gain qu'il a ou aura en retour est ou sera égal ou supérieur au coût de son investissement. Le consensus au cœur d'une OPGF ne devait être durable que lorsque cette comparaison engendre un gain individuel qui est proportionnel ou supérieur aux investissements individuels. Il ne s'agit pas là d'une valeur subjective que l'individu accorde au bien qui est plus élevée que le coût de revient réel de ce bien comme le mentionne Olson (2011 : 65). Nous sommes dans un cadre où l'interdépendance est réelle et s'impose à la limite aux producteurs. Cette évaluation des gains et des investissements étaient une préoccupation majeure des agents de la SNV et des comités de gestion des OPGFs. Cela s'explique, au-delà du paiement comptant des productions, par les ristournes concédées après la revente. Ces creusets organisationnels étaient des cadres d'apprentissage entre autre de l'action collective. "Plusieurs rencontres, visites de découvertes et d'échanges externes et visites internes ont été organisées à l'appui des divers processus de renforcement des capacités d'organisation et de production de ces filières" (SNV, 1995 : 2). Il est important ici de retenir, comme limites évidentes à la « pratique participative » au cœur de ces structures, l'insuffisance de la confiance entre membre, la faiblesse de la connaissance mutuelle

¹¹⁸ Beaudoux, & Forget (1992) distingue onze fonctions à partir de l'analyse de certains cas en Guinée. Il s'agit de: la gestion du foncier; la gestion de l'environnement; la gestion d'équipements; la production collective; l'approvisionnement; le stockage en commun; le travail en commun; le financement; la commercialisation; le conseil aux producteurs; la représentation des producteurs. (Diagne, D., Pesche, D., et al., op cit: 15).

et/ou de l'interconnaissance, l'altérité qui a caractérisé leur processus de formalisation, notamment l'origine de l'idée de leur constitution et de celle de l'UOPGF. En effet, après l'individuation de la production, les groupements sont restés superficiellement solidaires, mais au fond très hétérogènes. A cela, il faut ajouter la faible appréhension des milieux d'intervention ou l'ignorance des réalités locales, la trop forte dépendance des bénéficiaires vis-à-vis des projets, la trop courte durée de certaines expériences intéressantes telle que celle des OPGFs, le niveau d'instruction et/ou d'alphabétisation des membres et la faible capacité de résilience des OPGFs. Ces facteurs semblent déterminants dans la réussite ou l'échec de l'action collective dans ces creusets organisationnels et dans l'appropriation des acquis (nous y reviendrons). Aussi, la relation entre les qualités des responsables de l'OP, leur style de *leadership*, les types et natures de liens entre les membres de l'organisation (et/ou le capital social agissant) et la survie du creuset en tant qu'entité est-elle très étroite. A travers les pratiques légitimées par la SNV, on voit clairement qu'on est en présence de liens sociaux secondaires (« *certaines membres ne se connaissaient pas, ont appris à se découvrir et à se connaître* », etc.). Nous avons mentionné plus haut que l'individuation est désormais admise comme règle dans les OPs à Cobly. Cela semble contradictoire qu'il y ait eu de l'individuation de la production dans un creuset annoncé de communalisation des forces. Pourtant, c'était la solution trouvée, suite à l'expérience très peu reluisante des champs collectifs, pour parer aux comportements opportunistes. Au demeurant, que ce soit par rapport aux GF, GIE, OPGFs et autres groupes appuyés par la SNV, « nombre d'entre eux n'ont pas connu le développement souhaité au-delà de simples groupes de discussion. Il y avait parfois peu de relation entre les objectifs et les activités menées par certains des groupes, ce qui ne favorisait pas leur développement organisationnel et l'augmentation de leurs capacités pour atteindre leurs objectifs à travers les activités menées et leur développement. Beaucoup d'entre eux sont restés dans une position attentiste considérant toujours la SNV et ses projets comme « donateur » en dépit de tous les efforts déployés pour une appropriation réelle (nous y reviendrons). « Certaines organisations se sont entêtées à exécuter certaines activités en dépit des études de faisabilité négatives. Les limites des animateurs en termes de formation, leur surcharge de travail et celle des Assistants Techniques entraînent une faiblesse du suivi, autant des producteurs par les animateurs, que des animateurs par les Assistants Techniques. Cela engendre un décalage de niveau opérationnel entre les animateurs qui poursuivent les appuis traditionnels aux GF et GIE de la première génération alors que les Assistants Techniques prennent en charge les nouvelles formes d'organisations telles que les OPGFs » (SNV, 1995 : 4). Ces points faibles de la stratégie utilisée par la SNV, qui ont été relevés déjà en 1995, ont permis de rectifier un tant soit peu le tir par la suite pour un meilleur encadrement et une meilleure adéquation entre animateurs et Assistants Techniques. Toutefois, cela n'a pas été suffisant pour résoudre complètement les impairs auxquels les OPGFs étaient confrontées.

☉ **La gestion des marchés d'écoulement et le déclin des OPGFs.**

Comme indiqué plus haut, les OPGFs, au-delà des activités de production agricole avaient reçu un crédit-subvention pour acheter, stocker et revendre des produits agricoles. Si au départ cette activité a bien démarré, elle s'est plombé l'aile au cours des campagnes. Il est important, évoquant l'espace participatif créé autour des OPGFs, de mettre en relief l'expérience qui les a fait « tomber ». Cela permet de relever, dans cette interaction participative, qu'elle a été la partition des uns et des autres.

« Nous devrions commencer à rembourser le prêt de PADES₁ au cours de la quatrième campagne, et nous avons trois ans pour le faire. Nous devrions donc rembourser entre la quatrième et la sixième campagne. Nous avons fait trois ans sans difficultés. La quatrième campagne, nous avons acheté les produits vivriers que nous avons stockés. Dans le comité de gestion de chaque OPGF, les gens chargés de la recherche du marché, en collaboration avec la SNV, se livraient, en temps opportun, à la recherche des circuits d'écoulement. Ils font le marketing auprès des potentiels preneurs qui, le moment venu, viennent chercher les produits. (...) Malheureusement, cette quatrième campagne (1999-2000), nous n'avons pas eu de marché d'écoulement favorable. Nous avons couru partout. PADIC même nous avait appuyés à chercher de bons preneurs. Cette campagne, non seulement les prix n'ont pas été bons, mais aussi nous n'avons pas trouvé de preneur. Cette situation a perduré jusqu'à ce que les produits de la campagne suivante sortent. Le capital avait été soit complètement perdu, soit réduit de près de moitié. Une fois que les OPGFs n'ont plus d'activités, automatiquement l'UOPGF s'en ressent » (**KK, Nanadagé**).

Il y a eu comme un contraste entre les bons rendements de la campagne agricole 1999-2000 et les pertes connues par les OPGFs du fait de la mauvaise négociation du circuit d'écoulement.

« (...) Au cours de la campagne (1999-2000), on avait pris l'argent de PADIC pour acheter des vivres. Cela atteignait 250 sacs. On avait acheté le sac à 12 000 francs CFA à raison de 3000 francs CFA par bassine de 25 kg. On a ensaché puis stocké. Cela a fait pratiquement deux ans au magasin sans qu'on ne vende. On s'était rapproché de l'Union OPGF, qui s'était rapprochée à son tour de PADIC. On a lancé en vain des appels. Or, les femmes togolaises étaient venues et nous les avons refoulées parce que la SNV nous avait promis un meilleur circuit de vente. Après deux ans, on a dû vendre la bassine de 25 kg à 2000 francs CFA et donc le sac de 100 kg à 8000 francs CFA contre 12000 francs CFA à l'achat. Avec cette faillite, on n'a pu rembourser qu'une partie des fonds alloués par PADIC. Comme le projet réclamait avec instance le crédit qu'il nous avait octroyé, nous nous sommes rapprochés des producteurs de Kountori, qui avait moins failli que nous, pour demander un prêt. Ils ont accepté nous faire un prêt de 200 000 francs CFA pour solder le compte de PADIC. Sur ces fonds mis à notre disposition, nous n'avons pu rembourser que 80 000 francs CFA jusqu'à aujourd'hui. (...) Après le remboursement de PADIC, on n'avait plus rien à faire parce qu'on n'avait plus d'argent pour acheter des vivres. A cause de la mévente et de la faillite, les paysans s'étaient découragés. (...) » (**Cloni, Tokibi**).

Les éléments déterminants dans la cessation d'activité au sein de cette OPGF sont la non maîtrise du marché d'écoulement, la faible anticipation de cette incertitude et/ou le désir de changer de preneurs sans réellement maîtriser le nouveau circuit. La forte rigidité des clauses de remboursement des fonds de subvention fixées par la SNV était également l'une des contraintes difficile à contourner. Cela sous-tend la faible intégration des situations de difficultés, des contraintes et des aléas (ici commerciaux) divers dans les hypothèses initiales de mise en route des actions. Cette situation a contraint l'OPGF à engager des emprunts en vue de rembourser le crédit de la SNV. C'est là, l'une des situations que couvre la gestion hasardeuse d'une incertitude. Ces stratégies l'ont davantage affaiblie et ont contribué à la cessation de ses activités. La mauvaise anticipation et la mauvaise gestion des aléas de production et de commercialisation sont donc les difficultés et les facteurs majeurs qui ont accru, dans ces OPGFs, les incertitudes et ébranlé ou fragilisé davantage autant leurs socles en tant qu'organisations que ceux de leurs membres. Indépendamment des éléments déjà évoqués, la transversalité des situations problèmes et/ou des réalités vécues au niveau des OPGFs et le rôle controversé joué par la coordination locale des projets de la SNV et les agents de terrain sont patents. Les situations problèmes et les stratégies développées étaient spécifiques, dépendamment des spéculations produites ou des types de produits achetés et stockés.

« Ils sont allés chercher les clients jusqu'à Cotonou. Les commerçants et les transformateurs contactés ont dit que c'est l'arachide graine qu'ils veulent et non l'arachide coc. Revenus à Coby, on s'était promené partout pour demander les décortiqueuses pour faire le décorticage avant qu'ils ne viennent prendre. Tout

cela prenant du temps, le prix de revient a terriblement chuté. Cette année-là, les gens étaient vraiment découragés » (Nitata, Cibly).

Si pour les filières riz les marchés étaient recherchés vainement dans le Borgou, pour les filières arachides, ils étaient recherchés dans le Sud du pays. L'exigence inespérée faite par les personnes contactées a été une contrainte non prévue et difficile à lever. Or, dans la commune, cette exigence de décorticage (faite entre temps par le gouvernement) faisait partie des raisons pour lesquelles les producteurs avaient délaissé la production arachidière avant que la SNV ne ressuscite la filière. Cela pose donc des questions, non seulement par rapport à la pertinence des analyses faites autour de cette filière avant sa remise en scène, mais aussi et surtout, par rapport à la pertinence des stratégies développées pour lever entièrement les contraintes jadis vécues par les producteurs. Apparemment obnubilée par cette trouvaille « filière », la SNV n'a pas pris suffisamment de gants pour asseoir les OPGFs sur des socles inamovibles. En dehors des OPGFs, il y avait aussi la Caisse d'Épargne et de Crédits Autogérée (CECA) formalisée par la SNV. Elle était convaincue, que l'amélioration du niveau économique de la femme lui ouvre des perspectives et lui donne des moyens pour agir elle-même pour transformer, peu à peu, ses positions sociale, économique et culturelle relatives. Cela sonnait parfaitement bien dans un Cibly où la situation de la femme n'était guère reluisante. La participation des femmes aux organisations appuyées et la facilitation de leurs implications aux structures politiques, était devenue fondamentale dans tout ce qui était entrepris. C'est dans cette optique que, dans certaines localités dont Nanagadé, des Caisses d'Épargne et de Crédits ont été promues. Ces caisses ont été mises en relation, par la SNV, avec LISA 1 et la CLCAM, et par LISA 1, avec le PADME. Elles ont connu de nombreuses situations de gouvernance qui ont engendré leur faillite en 2005 et la recapitalisation par LISA 2, entre 2009 et 2011, de certaines d'entre elles, dont celle de Nanagadé. Nous n'insistons pas sur ce processus ici. La formalisation des OPGFs a été faite entre 1994 et 1995 et leurs activités ont excédé l'année 2000. Il en était de même pour la CECA. Elles ont donc été actives sous les deux approches de la SNV. Eu égard à cela, elles ont été à la fois le théâtre d'une « participation interactive » et d'une « participation fonctionnelle » (Pretty, 2000 : 39).

5.2. La participation institutionnelle

Dans le souci de la pérennité des actions qu'elle a entreprises via ses projets, la SNV a instauré le volet institutionnel. Hormis le glissement de la stratégie prévu à une ONG (nous y reviendrons), elle a prévu la mise en place de cadres nationaux et de Comité de Coordination du Programme (CCP) au niveau local. Ainsi, y avait-il, en dehors du niveau village, des comités de construction au niveau des arrondissements (ex communes) et un comité au niveau communal (ex Sous-Préfecture). Ce dernier a changé de dénomination au gré des contextes. En effet, à l'époque sous préfectoral, il était d'abord dénommé Comité de Suivi Sous Préfectoral, puis après Comité de Coordination du Programme¹¹⁹ (CCP). En prélude à l'avènement des

¹¹⁹ « Le CCP est composé du Sous-Préfet (ou son représentant), de la coordinatrice des programmes pour le Borgou-Atacora de la SNV, du Conseiller Technique en développement intégré de la SNV et de l'équipe du Programme. Il existait au départ par projet avant d'être mutualisé pour tous les projets de la SNV à Cibly. Le CCP discute de l'état d'avancement du programme, discute et commente les programmes annuels, favorise la promotion de la collaboration entre programme pour assurer une complémentarité des actions sur le terrain. En 1993, le CCP a installé quatre comités *ad hoc* à savoir : routes, famine, écoles et marchés. Il est l'organe consultatif pour le Comité de Gestion et d'Exécution du Programme (CGEP) qui est l'organe de décision qui a pour mission de contrôler et d'approuver les documents des projets. Organe exécutif du programme, ce CGEP est composé des Assistants Techniques néerlandais et béninois. Il se réunit trimestriellement » (Res L., Vodouhê S., Moineau J. & Houinsa D., 1993 : 6-17).

communes (ère de décentralisation), il était dénommé Comité de Maîtrise d'Ouvrage Sous-Préfectorale¹²⁰ (CMOS). Ce dernier est subdivisé en Comité Communal de Maîtrise d'Ouvrage (CCMO) et en Comité Villageois de Maîtrise d'Ouvrage (CVMO). Le CCMO était composé de sept membres à savoir : Youkoua Robert ; Kassa François ; Takiana Nicolas ; Gnyati Alphonse ; Toumoudagou Philippe ; Moutouama Barthélémy et Moutouama Philippe. Leurs rôles consistaient essentiellement à procéder à l'identification et à la priorisation des besoins en infrastructures des populations, à valider les choix des villages d'implantation et des types d'ouvrages choisis par les populations en fonction des gravités des situations et des efforts déjà déployés par les acteurs locaux pour solutionner le-s problème-s, à contribuer à la sélection des entreprises et prestataires et à faire le suivi des chantiers et des comités villageois dans l'accomplissement de leurs tâches. En dehors de cela, ils étaient pressentis pour payer les décomptes aux entrepreneurs, réceptionner les infrastructures et assurer la coordination des actions de développement local. Progressivement, les CVMO ont perdu leur rôle prépondérant dans le processus de sélection et de suivi des entreprises au profit du CMOS. Cela s'est concrétisé sous le PADIC entre 2000 et 2003. Sous ce projet, la subsidiarité a changé de niveau. Elle a été orientée, du niveau village au niveau communal, pour rester conforme à l'esprit de la décentralisation. En effet, l'application des textes de loi sur la décentralisation a contraint la SNV, à ôté la Maîtrise d'Ouvrage aux villages pour la confier à l'administration communale. Au travers de ces comités, la SNV visait une participation responsabilisante en vue du renforcement des pouvoirs, non seulement à la Maîtrise d'Ouvrage, mais également à l'assurance de la veille citoyenne. Elle s'exprimait via les séances d'échanges, d'analyse des actions et des projets et les Renforcements de Capacités rendus possibles. Indépendamment de ces comités pyramidaux, la SNV a noué des partenariats avec les services étatiques, notamment les CARDER et l'INRAB, avec des structures privées dont la CLCAM et avec divers projets intervenant dans la zone (UNSO, FDV, PADEL, PADEC Matéri, etc.). Ces partenariats Publics-Privés, qui visaient à renforcer davantage les acteurs locaux, étaient aussi des occasions d'échanges sur les visions et les attentes, donc des cadres où la SNV et ses partenaires se mettaient eux-mêmes en scène.

5.3. La participation des agents de terrain

« En début de phase (seconde phase du projet), le personnel comprenait 11 personnes dont quatre (04) Assistants Techniques, cinq (05) animateurs (3 hommes et 2 femmes), un (01) secrétaire-comptable, un (1) chauffeur, un (01) concierge et trois (03) gardiens. Pour la phase 1994-1999, il a été prévu d'augmenter, au fur et à mesure, le nombre d'animateurs à dix (10) dont cinq (05) hommes et cinq (05) femmes. En 1994, le nombre d'animateurs a été porté à huit (08). Suite à l'étude de faisabilité pour la création d'un Centre de Promotion Rurale (CPR) en collaboration avec le CARDER, le recrutement d'un cinquième Assistant technique était prévu pour 1996 en vue de l'animation dudit centre » (SNV, 1995 : 58). Les « pratiques participatives » que nous voulons relever et analyser dans cette section ne concernent que les agents de terrain, notamment les Assistants Techniques et les animateurs. "Les équipes de projets de la SNV étaient bien équilibrées, puisque d'un côté, le nombre d'Assistants Techniques béninois et néerlandais et de l'autre côté le nombre de femmes et d'hommes était identique. Les animateurs tous formés, sur le tas, à leurs

¹²⁰ Le qualificatif sous préfectoral est resté, parce que le PADIC qui l'a installé avait pris de l'avance sur l'entrée en vigueur effective au Bénin de la loi sur la décentralisation.

nouvelles missions, en dépit de leurs diplômes académiques, ont eu des difficultés à servir de "soutier"¹²¹ en s'efforçant, d'une part, de répondre aux principes de l'Approche Processus "dictée" par les projets et, d'autre part, de satisfaire les attentes des groupes cibles"(Pays-Bas, DGIS, & IOB, 1998). L'horizontalité qui a caractérisé les approches de la SNV était frappée d'une myopie occasionnée par le *diktat* de l'Approche Processus imposée de La Haye et prise comme une doctrine localement. Il y eut assez d'errements au début.

« (...) Je n'ai pas encore vu d'autres projets formés autant leurs agents et surtout leurs animateurs que la SNV. Chaque année, vous avez droit à une formation. Au départ, c'étaient des formations organisées par la SNV elle-même. Elles étaient annuelles. On nous déplaçait vers Parakou, Pèrèrè, kandi, voire même vers des localités du département du Mono. En fait, les animateurs étaient évalués chaque année. Ces évaluations étaient conduites par les Assistants Techniques. Après l'évaluation, l'animateur devait formuler son besoin en Renforcement de Capacités. Chaque année, chaque animateur devait adresser son besoin à une institution spécifique. Ces formations visaient à aider l'agent à être beaucoup plus expert et efficace sur le terrain. Les pôles de formation n'étaient donc pas les mêmes forcément d'un agent à un autre. (...) En dehors des Renforcements de Capacités confiés à des experts béninois, les animateurs de la SNV ont été mis, à un moment donné, en contact avec une structure togolaise dénommée INADES. Cette structure les a formés, sur toute la ligne, sur diverses thématiques. C'étaient des formations sanctionnées par des attestations de participation. On avait aussi des cours par correspondance et on nous envoyait des livrets qu'on étudiait. Il y avait des devoirs à faire et à retourner à l'institution. La SNV avait quand même pensé sérieusement à la valorisation de ses agents. Vraiment, elle en avait fait son cheval de bataille » (Kouéma, Cobly).

Le système d'intervention de la SNV est celui que nous avons qualifié de « *direct rule* » (Gbénahou, Poncelet & Mongbo, 2015). Elle a, semble-t-il, compris que pour réussir sa mission et atteindre ses objectifs, il fallait investir dans le Renforcement des Capacités de ses "agents de développement de terrain". Formation en salle au Bénin et en dehors du territoire national suivie de pratiques, formation par correspondance, etc., ont été les grandes stratégies d'apprentissage mis en place pour doter ces agents des pouvoirs (de) nécessaires pour agir efficacement sur le terrain¹²². Les échanges à l'intérieur des Comités de Gestion et d'Exécution du Programme (CGEP) et les échanges entre collègues, surtout entre animateurs et Assistants Techniques en vue de la conduite des actions, étaient également d'autres *fora* de participation et de renforcement. Ces *fora* permettaient de caller la démarche à utiliser pour une participation effective des populations sur le terrain. Chaque agent avait aussi, selon ce qui nous a été confié, un tuteur pour l'orienter en *leadership*. Cela permettait, semble-t-il, de redorer le « pouvoir intérieur » de chacun, en vue de l'exécution idoine des actions et de l'atteinte efficace et efficiente des résultats sur le terrain. L'intervention dans les villages était, en dehors de l'exposition (volontaire ou contraint par les clauses des contrats de travail) aux Renforcements de Capacités et au processus de *coaching*, un autre niveau de participation, autant pour les animateurs que pour les Assistants Techniques sous les responsabilités desquels ils exerçaient. Cette participation a véritablement pris forme après l'évaluation de Juin 1997 qui a contraint la SNV à abandonné l'Approche Processus pour l'Approche dite Participative. En effet, à partir de Juin 1997, les agents de la SNV étaient présents dans les villages non plus seulement physiquement, mais également techniquement. Ils cadraient et analysaient, comme indiqué plus haut, avec les populations toutes les options prises après l'identification et l'analyse des problèmes. Ils étaient très impliqués dans le suivi de la réalisation des actions retenues. Cette participation a aidé à agir durablement dans les villages, mais aussi à leur donner plus de

¹²¹ Cf Hublart, 2012.

¹²² Nous reviendrons sur ces formations dans le chapitre sur l'appropriation.

maîtrise des démarches opérationnelles retenues. Cette maîtrise technique et les Renforcements de Capacités suivis ont fait des agents de développement de terrain, commis à la tâche par la SNV, des experts dans divers domaines. La plupart d'entre eux continuent encore aujourd'hui à valoriser les acquis obtenus. En dehors des espaces de participation évoqués, il y avait aussi un espace institutionnel vécu à travers les différents comités installés au niveau sous préfectoral et à travers les divers partenariats noués avec les structures qui intervenaient dans le département ou dans la Sous-Préfecture. A tous ces niveaux, les processus d'apprentissage étaient au cœur des actions de sorte que « les processus décisionnels débouchaient sur des changements très progressifs dans une logique de correction progressive des erreurs par apprentissage mutuel et par tâtonnements successifs et incrémentaux » (Lindblom, 1959, cité par Kübler et De Maillard, 2009 :44-50). En dépit de la déconnexion du mode de regroupement introduit dans le secteur agricole, notamment des OPGFs, d'avec les pratiques locales de gestion de la pénibilité en agriculture, les fonctions manifestes de la participation ont été plus ou moins définies et partagées avec les acteurs locaux du fait de la caractéristique « coquille vide » qu'arborait les projets. Les résultats atteints par la SNV montrent, à n'en point douter, que « les résultats de la mise en œuvre des projets dépendent très largement des conditions locales (Quels acteurs, quels objectifs, quelles cultures, etc.) » (Matland, 1995, cité par Kübler et De Maillard, 2009 : 86).

Conclusion

Dans cette partie de la thèse, nous avons mis en exergue la participation telle qu'elle a été expérimentée (pratiques) par la SNV. Il ressort que la dynamique des champs collectifs a conduit au confinement des OPs à l'assurance de fonctions clés. Eu égard à cela, et compte tenu de la spécificité du secteur agricole, il est plausible, indépendamment de la grille de Pretty, de catégoriser plusieurs types de participation (nous y reviendrons dans l'analyse transversale de la participation dans le chapitre suivant). L'Approche Processus, l'horizontalité instituée et la caractéristique « coquille vide » des projets permettaient de mettre les producteurs au cœur des processus, de la conception au suivi évaluation. Ces fondements de la pratique participative ont permis de réduire les facteurs handicapants et les manifestations du « pouvoir sur » et des dominations. De nombreuses organisations ont été installées au niveau communal et infra communal pour faciliter l'appropriation des processus. Cette méthode de quadrillage de la commune n'a pas produit tous les résultats escomptés (nous y reviendrons). Les cultures organisationnelles, institutionnelles et de *management* qui ont été adoptées ont facilité autant la collaboration que la mise en œuvre des projets. Par contre, le style de *leadership* adopté au sein des OPGFs, n'a pas concouru à leur maintien. Les aléas commerciaux de la campagne 1999-2000, leur déconnexion d'avec les pratiques locales, le type de liens sociaux qui liait les membres et les problèmes de gouvernance des ressources injectées, ont tôt fait de les ensevelir. Bien que les pouvoirs des agents de terrain aient été suffisamment renforcés par la SNV et régulièrement mobilisés dans la mise en œuvre des projets, ils n'ont pas toujours permis de faciliter l'implémentation des projets. Cela s'est noté surtout entre 1990 et 1997, période au cours de laquelle les savoirs et savoir-faire des bénéficiaires étaient fortement valorisés. L'inégale capacité de mobilisation des cautions et contreparties diverses et le faible respect des clauses des différents co-engagements s'inscrivent dans ce que Mathieu (2002 : 533) appelle la « mal-participation récurrente ».

CHAPITRE VI : L'intervention indirecte des Projets belges à Coby et l'expérimentation de la participation : une itération abstraite¹²³ entre le « faire » et le « faire-faire ? ».

Introduction

Deux projets belges sont retenus dans le cadre de cette recherche. Il s'agit du projet Lutte Intégrée pour la Sécurité Alimentaire (LISA 1) de Louvain Coopération et du Projet d'Appui au Monde Rural de l'Atacora et de la Donga (PAMRAD) de la Coopération Technique Belge (CTB). Ils sont intervenus, presque concomitamment de 2003 à 2009. A l'instar de tous les projets, ils ont formalisé des arènes dans lesquelles différents acteurs, aux logiques différentielles, voire antagonistes, se sont côtoyés. Contrairement à la SNV, LISA 1 et le PAMRAD ont opté pour le « faire-faire ». Ce faisant, ils ont abandonné la méthode de recrutement et de gestion directe des animateurs utilisée par la SNV pour une contractualisation avec des organisations locales, comme l'exigeait d'ailleurs les paradigmes dominants de l'aide au développement et de la gouvernance publique dans les années 1990s et 2000s. Deux ONGs ont été mobilisées par LISA 1. Les mêmes ONGs ont été utilisées par le PAMRAD¹²⁴.

Le présent chapitre vise à décrypter et à analyser les pratiques participatives de ces projets. Il est scindé en quatre sections. Il expose d'abord la participation des bénéficiaires directs et indirects sous le projet LISA 1. Ensuite, il décline la participation des bénéficiaires directs et indirects sous le projet PAMRAD. Après, il met en relief la participation des ONGs et des agents de terrain. Enfin, il révèle l'analyse transversale de la participation que les données produites permettent de faire. Cette analyse à la fois comparative et synthétique, qui ne peut que se faire à ce niveau, intègre aussi l'expérimentation de la participation sous la SNV.

6.1. La participation des bénéficiaires directs et indirects sous le projet LISA 1

Le projet LISA 1 est un projet conduit par Louvain Coopération (anciennement Louvain Développement_LD) au Nord-Ouest du Bénin. Il a été conduit dans les communes de Coby et de Matéri. La restitution qui est faite ici du processus d'implémentation de la participation est liée intrinsèquement au contexte et aux acteurs de la commune de Coby. Le projet y a conduit six types d'actions à savoir : les actions liées à la lutte pour la sécurité alimentaire à travers la production animale (Elevage de volaille) et la production végétale (Riz, Maïs), les appuis aux systèmes d'épargnes et de crédits de proximité, notamment à travers les appuis à la CECA et aux CVECA, les actions de renforcement institutionnel, les actions en vue de l'alphabétisation des adultes et la promotion des Mutuelles de Santé. *« L'historique du LISA 1 nous montre qu'en mars 2002 LD a conclu les accords stratégiques au niveau du Fonds Belge de Survie (FBS) et qu'à partir de septembre de la même année, une étude d'identification et de formulation a été réalisée. Le projet a*

¹²³ Ce concept est emprunté à Olivier de Sardan (2008 b : 82) et signifie dans ce contexte, pour paraphraser l'auteur, que "les contextes, les besoins de résultats et/ou les objectifs modifient les pratiques, qui modifient et orientent à leur tour la déclinaison, l'opérationnalisation des objectifs et les actions, qui modifient encore les pratiques".

¹²⁴ Recours aux mêmes ONG que LISA 1 compte tenu du retard pris par MGE Conseil dans la livraison du rapport de l'Etude sur la caractérisation du CAPITAL SOCIAL des 150 ONG que comptaient alors les départements (Atacora-Donga)

démarré en janvier 2003, par une série d'études comme l'étude de la situation référentielle, les diagnostics participatifs (DP) avec formulation du Plan Villageois de Développement dans 16 villages. En plus, la même année, une étude sur l'offre de micro finance et une étude sur la qualité des soins ont été commanditées. En novembre 2003, une mission de suivi diligentée par le FBS a été conduite et la revue institutionnelle a été réalisée. En 2004, de la révision du Cadre Logique (CL) et des travaux pour la révision du Document Technique Financier (DTF) résultait un DTF qui a été actualisé en avril 2005. Une évaluation à mi-parcours a été faite en novembre 2004. En mars 2006, l'atelier de partenariat avec la restitution thématique a donnée l'information nécessaire sur les points forts et faibles en ce qui concerne les partenaires et les relations institutionnelles. Ensuite, une évaluation participative au niveau des partenaires et bénéficiaires a été réalisée afin de mieux connaître leur point de vue. L'équipe du LISA 1 a connu un grand changement en 2006. La deuxième mission de suivi du FBS a été faite en octobre 2006 » (Ouando Lamien, Scheuermann, & van der Heide, 2007 : 8-9).

Louvain Coopération avait ambitionné travailler avec l'ensemble des habitants de chaque village. Les groupes cibles identifiés étaient composés de : les moins pauvres (17% des ménages), les moyennement pauvres (35%) des ménages et les plus pauvres (48%) des ménages des villages d'intervention. Au total, trois cent quatre-vingt-treize (393) ménages moins pauvres, huit cent-dix (810) ménages moyennement pauvres et mille cent dix (1110) ménages plus pauvres ont été prévus pour être bénéficiaires des actions du projet. A Cobly, le projet est intervenu dans huit villages à savoir : Nanagadé et Bagapodi dans l'arrondissement de Cobly ; Namoutchaga, Otanohoun et Kountori centre dans l'arrondissement de Kountori ; Kadiéni, Tokibi et Namatiénou dans l'arrondissement de Datori. Les premières activités du projet ont démarré au moment où la SNV mettait fin à ses interventions dans la commune de Cobly. Les agents de la SNV ont été contactés par les formulateurs de LISA 1 pour une « certaine » capitalisation de ce que la SNV avait fait. Ces contacts ont sonné comme une passation de charge, notamment de l'Approche Processus et des structures qui l'incarnaient sur le terrain. L'apparition du concept « Approche Processus » dans le DTF de LISA 1 et la précision que les propositions qui émanent des populations doivent être analysées par la CAT sont les signes de l'acceptation de cet héritage. De même la reconduction, par le projet LISA 1, dans les villages où il est intervenu, de tous les groupements installés par la SNV, est un autre signe caractéristique de la détermination des porteurs de ce projet à s'inscrire dans la démarche de la SNV. Au lieu de faire des choix clairs en termes d'approche et/ou de mode opératoire, dépendamment des objectifs qu'ils poursuivaient, les porteurs de LISA 1 se sont alors mis dans le « poids de l'inertie » (Rose et Davies, 1994) et dans le « *path dependency*¹²⁵ ». Cela n'était pas une mauvaise chose en soi. Le décryptage et l'analyse des pratiques participatives nous situeront sur sa réalité. « Les approches du projet LISA 1 consistaient en une démarche participative et en un processus d'autopromotion, à travers les Comités d'Initiative Villageois (CIV), les Plans de Développement Villageois (PDV), en tout ce qui concerne les activités mentionnées dans le cadre des objectifs spécifiques (sécurité alimentaire, mutuelles de santé et crédits), un appui au développement local et à la décentralisation (les Communes au travers de leurs maires et des conseils communaux sont des interlocuteurs importants pour

¹²⁵ (Paul Pierson, 1993, 1994, 2000, 2004) c'est-à-dire la dépendance par rapport au sentier balisé par la SNV.

le projet LISA) et le développement de partenariats stratégiques avec des ONG locales¹²⁶ » (Ouando Lamien, Scheuermann, & van der Heide, *Op. Cit* : 10). Ces approches ont été déclinées dans le DTF du projet. Ainsi, la participation devait se résumer à : une participation active, une concertation et une complémentarité dans l'action, une liberté de choix des moyens et activités à mettre en œuvre (induisant un contrôle *a posteriori* et non *a priori*), une contribution financière et en main d'œuvre dans le cadre de la conduite des activités, etc. Tout ce qui précède devait se faire via des mécanismes de Renforcement de Capacités (RC) et /ou d'apprentissages et s'inscrire dans un temps relativement long pour permettre une appropriation réelle (approche processus). L'ensemble de cet arsenal, succinctement repris, devait s'enchaîner dans des organismes localisés au niveau communal, au niveau « communautaire », c'est-à-dire villageois et au niveau infra village. Telle qu'annoncée, la participation sous LISA 1 devrait correspondre au type « initiative locale » selon la grille de Pretty (2000 : 39). L'analyse des postures prises dans les faits nous permettra d'en dire plus. Trois espaces de participation se dégagent de cette conception participative. Il s'agit de :

- 1) l'espace villageois concentré autour des CIV,
- 2) l'espace infra village concentré autour des OPs, et
- 3) l'espace communal concentré autour de l'administration communale, des services déconcentrés de l'Etat et des intermédiaires.

Nous focalisons nos analyses sur les actions liées à la Sécurité Alimentaire (SA) et donc au secteur agricole. De ce fait, elles intègrent, autant les dispositifs organisationnels au travers desquels la participation a été mise en œuvre, que les processus suivant lesquels elle l'a été. Nous exposons d'abord la quintessence des discours des acteurs sur la pratique participative utilisée par domaine d'action. Ensuite, nous analysons sommairement chaque pratique.

6.1.1. La procédure de formalisation et les prérogatives des CIV.

Les CIV étaient l'une des structures phares pensées par Louvain Coopération.

« (...) Il n'y a pas de droits d'adhésion et toute personne est libre de se faire élire au sein du CIV. Il appartiendra aux ONG locales de favoriser une représentativité équilibrée selon le genre, l'âge et le niveau de richesse. Ces structures peuvent être assimilées aux Comités d'Initiative que l'on retrouve communément dans les phases préparatoires à la mise en place des mutuelles d'épargne-crédit, des mutuelles de santé ou des coopératives agricoles. En un mot, nous parlons de la phase préparatoire à l'émergence des organisations d'économie solidaire, phase permettant de préciser les montants de cotisation, la nature et l'organisation des services souhaités, le mode de gestion. En bref, ces comités auront pour mandat d'accompagner la mise en place de structures organisationnelles offrant des services de base aux populations : approvisionnement en intrants, microcrédits, commercialisation, infrastructures de stockage, éducation non formelle et alphabétisation, petit élevage, santé communautaire. Les contextes et donc les priorités, peuvent varier selon les villages. Nous ne souhaitons en conséquence pas imposer a priori une

¹²⁶ LISA 1 exécute certains volets et/ou activités de son programme dans la commune (Cobly et Matéri) à travers des ONG locales. Les accords étaient formalisés au travers des protocoles et des conventions de partenariat. Ces différents documents ont été signés avec l'ONG Glé nyon (pour des questions d'éthique, les noms des ONG ont été ici modifiés) en 2003 pour les volets Sécurité Alimentaire et Mutuelle de Santé et avec l'ONG Akwè wa gbè nyon en 2006 pour les volets Mutuelle de Santé et Micro Finance.

planification ou des modes d'organisation « standardisés ». Nous nous plaçons résolument dans un processus d'auto-promotion, en accompagnement des Plans de Développement Villageois. Cette approche « processus » aura des conséquences importantes au niveau du déroulement du projet. Une liberté est laissée au CIV dans la priorisation et le calendrier de mise en œuvre des activités, selon les contextes et les dynamiques internes : certains villages privilégieront l'approvisionnement en intrants, tandis que d'autres privilégieront peut-être le stockage. Une liberté est également laissée aux CIV quant aux formes organisationnelles adaptées pour assurer les services estimés nécessaires, ainsi que leurs modes de fonctionnement. Selon les contextes et les particularités des services, les CIV sont en effet susceptibles de privilégier l'émergence de nouvelles organisations d'économie solidaire (caisses villageoises par exemple), la consolidation de groupements existants (et la collaboration avec les unions) et l'émergence d'initiatives privées. Nous ferons donc un accompagnement du processus et non un pilotage du processus. Certains villages se mobiliseront plus rapidement que d'autres, qui prendront une position davantage attentiste. C'est une évidence. Il est primordial que le projet laisse le temps aux CIV de proposer leurs solutions et qu'il évite de leur imposer des solutions « clés en main », qui seront difficilement appropriées. Accompagner un processus ne signifie pas une attente passive. Le rôle des ONGs sera d'accompagner ce processus d'auto-promotion. Elles doivent : veiller à l'équilibre et la représentativité des groupes au sein du comité, ainsi qu'au respect des règles démocratiques, conseiller la mise en place de commissions si cela s'avère nécessaire, conseiller les membres élus au sein du CIV quant aux scénarii possibles, en analysant avec eux les avantages et contraintes des différentes solutions, mobiliser les ressources externes pour approfondir l'un ou l'autre sujet, accompagner les élus dans leurs négociations avec les autres acteurs de développement et veiller à ce que les solutions proposées prennent en compte les groupes vulnérables. Accompagner ce processus ne signifie pas non plus que le projet accepte toute proposition émanant des CIV, sous prétexte qu'elle émane de la base. La Cellule d'Appuis Techniques (CAT) vérifie la faisabilité technique et financière des propositions¹²⁷, ainsi que leur cohérence d'ensemble. Dans toute la mesure du possible, elle tente de promouvoir le rôle des unions de groupements existantes, de manière à favoriser les économies d'échelle et accroître les capacités de négociation. Elle veille également à promouvoir les synergies et les complémentarités entre CIV. Les CIV n'ont pas pour vocation de devenir des structures durables, du moins dans la forme communautaire définie. Ses membres se retrouveront cependant probablement dans les organisations d'économie solidaire qui émergeront du processus et/ou au sein des comités villageois mis en place dans le cadre de la décentralisation » (Louvain Coopération, DTF LISA 1 Révisé, ND).

C'est là, pourrait-on dire, le « testament » de LISA 1 par rapport aux CIV. On note deux niveaux de concordance. Le premier niveau (à l'exception de la mise en place du CIV qui est une spécificité de LISA 1) permet de constater la similarité entre les systèmes d'appuis utilisés par la SNV au profit des OPs et les mécanismes retenus par LISA 1 (la perpétuation des modes de fonctionnement à l'intérieur des OPs retenues sous LISA 1). Le second niveau met en relief une convergence entre ce qui est annoncé dans les DTF de LISA 1 et ce qui s'est réellement fait sur le terrain. La concordance se note au niveau village et infra village,

¹²⁷ On voit déjà apparaître une démarche contraire à celle utilisée par la SNV sous l'Approche Processus, bien que LISA 1 s'approprie le concept « Approche Processus ». Cela suppose également que les leçons tirées par la SNV servent à LISA 1.

notamment en matière de structuration des acteurs. Plusieurs acteurs impliqués dans la gestion du projet (les agents du CeCPA, les vulnérables, les animateurs d'ONG, etc.) étaient en interaction avec les CIV.

La description du mode de constitution des CIV et des modalités de mise en œuvre des activités montre une structure, certes communautaire, mais servant de tremplin vers les organisations d'origine des membres. Les CIV étaient l'institution phare « inventée » par le projet LISA 1 pour faciliter la participation des organisations locales et de leurs membres et l'atteinte des objectifs indiqués plus haut. Le CIV regroupe, et superpose toutes les composantes associatives d'un village alors que seuls les producteurs des filières organisées et les éleveurs ont réellement leurs intérêts pris en compte. Au-delà des concordances sus indiquées, on note un décalage entre le paquet d'appuis de LISA 1 et les objectifs des composantes associatives regroupées au sein du CIV. De même, le paquet d'appuis est imposé par le projet et non finalement choisi par les populations via le CIV. Aussi, les consignes pour la conduite des activités au sein de ces CIV ont-elles presque toujours émané des animateurs des ONGs intermédiaires. Il ne pouvait pas en être autrement car, comme il est mentionné clairement dans les conclusions de l'évaluation participative des partenariats diligentée par le projet, « les CIV ne sont, en réalité, pas un intermédiaire direct du projet, mais des ONG partenaires » (Ouando Lamien, Scheuermann, & van der Heide, 2007 : 19). Les CIV installés étaient faiblement pro actifs et dépendaient en toute chose des ONGs. Pourtant, l'évaluation participative sus citée reconnaît que « le taux de succès des résultats du projet est proportionnel au niveau de capacités des CIV » (Ouando Lamien, Scheuermann, & van der Heide, *Idem*). Cela prouve, qu'« une fois le discours est laissé de côté, les approches participatives ne sont que des approches descendantes après tant d'autres. La différence essentielle entre les unes et les autres est qu'il ne s'agit plus de vulgariser la technologie appropriée, mais de propager la méthode participative elle-même » (Mathieu, 2002 : 538). Il est clair que le « faire-faire » chanté a vite cédé la place au « faire par le biais » ou au « faire avec ». Pouvait-il en être autrement dans un contexte où autant les porteurs du projet que les acteurs locaux (ONG et populations, etc.) étaient conscients que cette machine institutionnelle naissait pour disparaître quelques temps après (c'est inscrit dans le DTF) ? Pouvait-il aussi en être autrement dans un contexte associatif assez mouvant ? Ces questions liées à l'intérêt des CIV sont d'autant plus pertinentes que ceux de Cobly, et spécifiquement des villages d'étude, n'ont servi réellement à rien d'autres au-delà des référents dans lesquels le projet LISA 1 les a insérés. L'évaluation participative des partenariats sus citée et qui a été faite en décembre 2006 par le projet tire, hormis les deux extraits ci-dessus référencés, les conclusions ci-après par rapport aux CIV.

« LISA 1 a investi beaucoup dans l'analyse des faiblesses institutionnelles et les possibilités de renforcement des partenaires, ONG et CIV. (...) Il manque toutefois encore une analyse des causes. Il faut d'abord prendre en considération que les CIV sont très jeunes et créées par le projet LISA 1. Tous ces villages ont une structure sociale traditionnelle et le concept CIV exige d'abord une expérience en la matière, qui n'existait pas au niveau des villages. De plus, il y avait une exigence de compétences en réflexion analytique, normalement utilisée par les projets mais peu connue au niveau des communautés. De même, le taux d'analphabétisme, surtout parmi les femmes, est très élevé. La décentralisation ne s'est pas encore prononcée sur les organes décentralisés au niveau des villages. Un concept comme les CIV a besoin de beaucoup de temps pour être mûr et bien compris. En dernier lieu, les postures des partis ou mouvements

politiques jouent énormément sur la cohésion sociale des villages. Le renforcement des CIV dépend complètement de la volonté des membres et des compétences des ONGs partenaires. Le goulot d'étranglement de ce processus est double : capacités et compétences d'une part, et d'autre part, moyens financiers, institutionnels et opérationnels mis à la disposition des partenaires (notamment ONG) » (Ouando Lamien, Scheuermann, & van der Heide, Op. Cit : 19-23). Cette constatation de l'équipe d'experts chargée d'évaluer le projet LISA 1 dit tout sur le « malaise institutionnel » que constituaient les CIV. Dans un Bénin décentralisé où la loi 97-029 du 15 janvier 1999 ne reconnaît qu'un seul niveau d'autonomie et de subsidiarité : la commune, il était difficile de penser l'efficacité de cette structure quelles que soient les bonnes intentions qui sous-tendent sa création. Le CIV tel que pensé et concrétisé était donc en déphasage avec les lois qui régissent la décentralisation au Bénin et donc avec le contexte de mise en œuvre. Apparemment, cela n'a pas été une préoccupation majeure, parce que les actes légaux qui régissent le projet n'étaient pas béninois mais belges¹²⁸. Persister à maintenir les CIV malgré ces recommandations, c'est choisir résolument de nier le contexte et d'être autiste par rapport aux réalités qui risquaient de continuer à être des handicaps à la mise en œuvre idoine des actions du projet. Cela est vrai, même si le projet a annoncé que, dans leur forme communautaire les CIV n'ont pas pour vocation de devenir des structures durables. De même, les associations regroupées, superposées et juxtaposées dans cette structure avaient des intérêts et visions faiblement convergents et complémentaires, mais suffisamment divergents et diamétralement opposés, voire antagonistes. Il était « utopique » de les mettre dans un même creuset et d'espérer des résultats parlants et durables, ne fût-ce même que par rapport à la pleine participation de leurs membres et à l'atteinte de leurs objectifs organisationnels. Si à la conception cette machine institutionnelle semblait pertinente, son adéquation avec les contextes et son efficacité posent réellement problème. Dans ces regroupements, ce qui se révèle directement se lie par rapport à la gestion des intrants. En effet, comme les membres du CIV rencontrés le disent si bien, « seules les OPs de producteurs de Riz, de Coton et du Maïs pouvaient demander l'engrais » (ECG, Nanagadé). Ces propos sont confirmés par les restitutions faites par les acteurs des ONGs. Or, les demandes intégraient les besoins des non membres de ces OPs. Le membre de l'OP dépose une garantie avant d'avoir le prêt ou le crédit d'intrant. Cette garantie était sa caution et le fait qu'il soit membre de l'OP offrait d'autres moyens de contrôle et de pression. Comment cela se passait-il pour les non membres qui étaient servis au travers des OPs formalisées ?

Deux stratégies étaient, semble-t-il, utilisées. Il ressort des pratiques relayées et de leur analyse que les non membres exprimaient leurs besoins via des membres, qui de fait « gonflaient » leurs demandes en incluant les superficies annoncées par les non membres. C'était la première stratégie utilisée. Les membres sachant cela, augmentaient leurs superficies de façon fantaisiste et délibérée et faisaient des déclarations fantoches.

¹²⁸ Arrêté royal du 18 juillet 1997 et les décrets le modifiant notamment celui du 29 mars 2002; l'arrêté ministériel du 25 septembre 1998, Cf les points 1.3, 1.4 de la convention de partenariat avec les ONG.

Encadré 5: L'expérience concrète des CIV

« (...) LISA 1 en s'annonçant avait émis le vœu de travailler avec toutes les associations situées dans chacun des villages ciblés. Cependant, dans la réalité, le projet s'est rendu compte que c'était difficile de couvrir autant d'associations. Ses responsables ont alors entrepris de mettre toutes les associations dans un même creuset. Le "Comité d'Initiative Villageoise" (CIV) est l'organe imaginé pour jouer ce rôle. Il devait fédérer l'ensemble des associations : COGEC, GVP_Maraîchage, GVPR, GVE, APE, Association de commercialisation de produits vivriers, Apiculteurs, les maçons, les maraîchers, etc. (...) Toutes ces associations y étaient représentées par trois délégués librement choisis en leur sein. Quand les trois délégués de chaque association se sont réunis, il y avait au total (approximativement) soixante membres dans le CIV pour un total de vingt associations représentées. Les soixante représentants ont désigné en leur sein, et par voie électorale, neuf personnes pour former le comité de gestion du CIV. C'était une élection par poste. Toutes les associations du village n'étaient pas forcément représentées dans le comité. (...) Quand LISA 1 veut par exemple appuyer les éleveurs d'un village, le comité de gestion du CIV fait recours aux représentants des éleveurs en son sein. C'est alors eux qui servent d'intermédiaires entre LISA 1 et leur association "mère". Si par exemple, au cours d'une campagne agricole, une filière manque d'intrants, notamment d'engrais, ce sont les trois représentants de l'association représentant cette filière au sein du CIV qui gèrent cette question avec l'appui du comité de gestion du CIV. Ils doivent œuvrer à la satisfaction des besoins des membres de leur association d'origine. Le principe est le même dans tous les villages où LISA 1 est intervenu. (...) Le CIV était appelé certes à regrouper toutes les composantes de la dynamique associative au sein d'un village, mais pas uniquement. En dehors de toutes les associations qui y étaient représentées, le Chef du Village et ses représentants siégeaient également dans le CIV. De même, les femmes des villages, les jeunes, les religieux et les propriétaires terriens (les premiers occupants du village) y étaient aussi représentés. Le CIV était une dynamique très intéressante. Malheureusement, il n'y avait pas souvent de distinction entre la vision des responsables du CIV et la manière dont les comités fonctionnaient. Tel responsable, tel dynamisme donc. (...) Avec les CIV, l'identification des plus pauvres des villages était plus aisée et basée sur des critères objectifs localement choisis. Les prérogatives des membres du CIV ne pouvaient et ne devaient en aucun cas être outrepassées par le-s Chef-s de-s Village-s et ses-leurs conseillers. Le CIV était considéré comme l'Association de Développement du Village (ADV). Toutefois, dans la réalité, il n'en était rien. (...) C'est également au CIV qu'incombait la responsabilité de gérer les intrants de toutes les filières agricoles. Cependant en son sein, seules les OPs de producteurs de riz, de coton et du maïs déjà organisées en filières autonomes étaient accréditées pour demander les intrants agricoles au CeCPA, notamment l'engrais. Pour ce faire, toutes les autres demandes d'intrants étaient envoyées vers ces OPs via le CIV. Même les demandes des cultivateurs lambda non membres d'OP mais désireux de produire telle ou telle spéculent leur étaient envoyées. Les quantités d'engrais obtenues par filière étaient alors fonction de la somme des superficies annoncées par les membres et les non membres. C'étaient des crédits d'intrants remboursés après la récolte suite à une défalcation à la source » (Gnabiss, Coby).

Cela leur permettait de prendre les intrants et de les revendre aux non membres avec des surenchères. « L'Argent frais » ainsi obtenu était utilisé pour résoudre les problèmes urgents de la vie quotidienne. C'était la seconde stratégie. De même, l'intrant ne servait pas toujours à faire la production annoncée : « on demande un acompte de 2500 francs CFA par sac demandé. (...) On passe par le canal de cette OP de maïs pour prendre l'intrant, mais ce n'est pas forcément qu'on fait le maïs » (ECG, Nanagadé). Ces stratégies, qui ont fortement contribué à l'augmentation des taux d'impayés relevés par rapport aux crédits d'intrants, montrent encore d'autres faiblesses des CIV. Cette cooptation, par les membres des comités de gestion des CIV, des besoins des non membres et des associations membres non accréditées pour obtenir de l'engrais auprès des structures étatiques, était alors la porte ouverte à toutes les dérives qui vont, à certains endroits, contribuer à l'éclatement des OPs et à l'existence symbolique des CIV tel que constaté à Nanagadé et à Tokibi. De plus, le CIV était doté d'un comité de gestion dont les membres étaient élus par leurs pairs, c'est-à-dire les trois membres envoyés par chaque organisation membre. Ces responsables étaient pressentis comme les premiers interlocuteurs des ONGs locales et des projets dans les villages. Parlant de projets, il ne s'agit pas seulement de LISA 1, mais de tout intervenant entrant dans le village ou désireux d'y intervenir. En dehors des obligations ordinaires liées à leurs fonctions de président, de secrétaire, de trésorier,

d'organisateur, de chargé d'intrant, et autres dans le comité, ils devaient gérer les rassemblements pour les séances collectives avec les animateurs et Chargés de Programmes des ONGs, faciliter les sensibilisations et participer au suivi, à l'encadrement et à l'accompagnement des producteurs. Ils se devaient, en somme, d'assurer la réussite de la conduite des activités programmées. Cette responsabilité dans la « participation fonctionnelle » (Pretty, 2000 : 39) n'a pas été toujours bien assumée. Aussi, la désignation des gens aux différents postes était-elle une occasion de luttes et d'appropriations réelles des comités en vue de l'atteinte d'objectifs souvent connexes et/ou d'appropriation privative de ressources et autres artefacts. En effet, dans le cadre de la constitution des comités de gestion de ces CIV, que « certains aient obtenus des responsabilités après avoir "bouilli" leurs frères et voisins à l'ombre du regard du personnel de terrain des ONG locales pour conquérir les votes, grâce à leurs affinités (qu'importe leur nature) avec ces derniers, au regard de leur maîtrise du français ou d'une de "ces propriétés à la fois impalpables et si décisives qu'on appelle autorité, prestige, réputation, renommée, notoriété, honneur, talent, don, intelligence qui forment le capital symbolique" » (Accardo, 1983 : 73), était une réalité. Il ne reste pas moins vrai que bon nombre d'élus étaient considérés inaptes à assumer les responsabilités qui leur étaient attribuées par ceux-là mêmes qui les désignaient¹²⁹. Et quand bien même un « leader » s'est vu attribué la responsabilité d'une activité (pensons à la trésorerie soit au recouvrement des crédits par exemple), encore fallait-il qu'il soit reconnu comme tel pour cette activité et non pour une autre (cas de Nanagadé où le secrétaire semblant plus important que la présidente) et qu'il ait le charisme et les compétences de la conduire. De tels égarements ne concernaient pas seulement l'élection des responsables puisque d'autres furent élus membres de groupement ou de CIV alors qu'ils ne rentraient pas dans les critères d'admissibilité tels que, par exemple ne pas être un producteur de coton. Comme on peut le constater, les CIV « n'étaient pas *a priori*, loin s'en faut, le lieu d'expression libre et démocratique que la procédure qui les légitime souhaite qu'ils soient. C'est celui du contrôle social par excellence, de l'autocensure, de la mise en scène, de la conquête ou de l'affirmation du pouvoir et du *leadership* (souvent factice¹³⁰), et de bien d'autres enjeux sociaux encore » (Floquet et Mongbo, 2000 cité par Lavigne Delville & Mathieu, 2000 : 504). Et derrière toute reproduction des pouvoirs locaux et sociaux, des rangs et statuts sociaux et de « tout conflit de pouvoir qui se révélait, se joue bien plus que la capacité d'influencer le cours de l'histoire. Les individus mettent en jeu la reconnaissance de leurs "ressources incorporées du capital culturel" [Bourdieu, 1979]¹³¹, des conduites, jugements et priorités qui font partie de leurs habitus, de la parole de groupes et communautés dont ils se font l'interprète ou bien encore, des contraintes et réalités qu'ils vivent. En effet, de même que les responsables de certains CIV réclament une rémunération pour leur élection et la fonction qu'ils ont à assumer, de même, il faut le reconnaître, ils font feu de tout bois pour se faire élire » (Hublart, 2012). Cela suppose soit que les principes du jeu ne sont pas bien expliqués au départ ou que malgré cela, ces personnes développant *moult* stratégies, ont pris d'assaut les comités dans l'intention de faire fléchir les procédures après coup. Cela pose également le problème du bénévolat dans la participation communautaire et la capacité des responsables, tant des CAT, des ONGs

¹²⁹ Cf le Mémoire de Fadonougbo (2013) sur l'analyse de la relation entre concentration de projet et déclin du capital social dans les villages.

¹³⁰ Complément fait par nous.

¹³¹ C'est-à-dire les compétences et aptitudes acquises au fil de leurs formations et expériences professionnelles et personnelles, de leurs qualités propres au capital symbolique qui « ne peuvent exister que dans la mesure où les autres veulent bien reconnaître que vous les possédez » (Accardo, 1983 : 73).

(managers à différents niveaux tenant compte des spécificités de leurs institutions) que des groupements villageois (en dépit du bénévolat) à inscrire la participation dans une matérialité effective et à orienter les regards de toutes les parties prenantes vers l'atteinte des objectifs fixés. L'observation des tractations et alliances qui sont à l'œuvre dans le cadre des GV et des CIV, notamment lors de l'élection des membres des comités de gestion, ne permet pas d'identifier de processus comparables à ceux que « les avocats de l'auto-promotion » discernent : la valorisation de la voix des sans voix. Elles paraissent encore moins prendre la forme d'une démarche de libération par laquelle les paysans pauvres, « les oubliés, les laissés pour compte », prennent conscience de leur force collective et s'engagent dans des processus d'émancipation et de libération vis-à-vis d'une bureaucratie d'Etat considérée comme irrémédiablement hostile, incompétente et inefficace (Freire, 1970 ; Nerfin, 1977 cité par Mongbo, 1994). Les OPs à l'instar des CIV sont les lieux de production d'un processus de « développement¹³² » qui n'est pas forcément celui que la majorité de leurs membres aurait défini dans l'intimité de leurs ménages. « La scène des opérations dites de développement n'est donc pas forcément le lieu d'un développement alternatif, où les paysans travaillent ensemble à l'amélioration de leurs conditions de vie. Elle est plutôt un champ où l'on intègre la culture des interfaces développeurs/développés, où l'on s'initie à un certain langage, où l'on se « branche » sur des opportunités externes qui une fois acquises peuvent éventuellement alimenter des stratégies individuelles mises en œuvre pour la satisfaction des besoins quotidiennement ressentis, dont on ne discute que très rarement en public » (Mongbo, 1994 : 137-152). Cela est d'autant vrai que les différents responsables des CIV et des organisations locales qui ont, *peu ou prou*, maîtrisé ce langage des développeurs ont toujours pignon sur rue à Nanagadé, à Tokibi et même à Oukpétounhoun à l'avènement de tous les projets. Bien que les pratiques déployées pour y parvenir posent problèmes, c'était le souhait des initiateurs des CIV.

Il y avait dans le cadre de ce projet, trois conventions de partenariat : les conventions de partenariat entre les ONG et LISA 1, les conventions tripartites entre les ONG, LISA 1 et les CIV et les conventions tripartites entre les ONG, LISA 1 et les CVCA et CECA. Ces conventions étaient rédigées en français et donc très peu appropriées par les acteurs de base pour la plupart non scolarisés. Nonobstant ces conventions de partenariat très peu explicitées et maîtrisées et dont les contenus sont formatés par LISA 1, il ressort des pratiques analysées ci-dessus que les fondements et les fonctions de la participation ne sont pas définis de façon collégiale. Cela se voit aisément à travers la gestion des CIV. Or, la négociation de ces fondements et fonctions de la participation « est également pour les acteurs locaux un moyen à part entière de s'assurer « le pouvoir de faire la règle » [Friedberg E., 1997 ; Dockès P., 1999], c'est-à-dire de ne pas être exclus des processus locaux de décision et de peser le plus possible sur ces derniers. En effet, ces fonctions et fondements de la participation ne sont pas seulement (la règle négociée) une contrainte pour l'action, ils sont également le support de l'action » (Leroux, 2004 : 266). La manière dont ils sont négociés confère des pouvoirs différentiels aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet et détermine les itinéraires des appropriations. Il est écrit par exemple dans le DTF révisé du projet LISA 1 qu'il ne doit pas imposer des solutions "clés en main" aux CIV, parce qu'elles seront difficilement appropriées. Les membres des CIV, eu égard à cette exaltation du rapport, seraient comptables des résultats que produiraient les actions conduites.

¹³² Si elles ne se sont pas perdues dans les océans des logiques appropriatives et des problèmes internes de gestion. Cf Mongbo (1994).

De même, il y est écrit qu'ils sont libres d'adopter les formes organisationnelles et les modes de fonctionnement voulus. Or, dans la pratique, la forme est restée pyramidale et la configuration utilisée partout était celle pensée par LISA 1. Il en était de même pour les modes de fonctionnement. Les conventions de partenariat évoquées plus haut avaient les mêmes contenus d'un village à un autre. « Le niveau auquel se limite la participation proposée dans la pratique, le manque de latitudes laissées aux acteurs locaux, ne serait-ce que pour simplement déterminer eux-mêmes les formes d'organisation de participations locales qu'ils seraient en mesure de proposer au projet, renvoient l'intention participative (décryptée ici) dans la sphère du simulacre, de la langue de bois et de l'écran de fumée » (Mathieu, 2002 : 538).

6.1.2. La gestion de l'élevage

« (...) Sur le projet LISA 1, on avait des activités de sécurité alimentaire (...) dont le volet petit élevage. (...) On s'occupait du recensement et de la vaccination des volailles. Le projet était chargé de mettre à disposition les vaccins. On n'a pas été formé, mais il y avait les Vaccinateurs Villageois de Volaille (VVV) qui l'ont été. L'option VVV est prise parce que le Technicien Spécialiste en Production Animale (TS PA) du CeCPA ne pouvait pas être partout. Les VVV ont été identifiés et formés dans chaque village par le TS PA. Seuls les animateurs d'ONG participaient, en dehors des VVV, aux formations puisque ce sont eux qui définissaient les thématiques de formation, choisissaient le site et invitaient le vétérinaire de la commune pour dérouler les curricula prévus. (...) Puis que le VVV connaît le calendrier vaccinal annuel, puisqu'il sait que le vaccin est pour cent sujets, quand arrive un mois de vaccination, il fait le recensement des volailles à vacciner par village. Ensuite, il en fait le point au TS PA et c'est ce point qui lui permet d'aller chercher les vaccins au CeCPA. Une fois la vaccination achevée, il se devait de suivre les volailles. Le promoteur d'élevage n'ayant reçu aucune formation, il ne pouvait donc pas contrôler le VVV. Ainsi, quand il a des problèmes, il se rapproche de ce dernier pour lui faire part des signes que présente l'animal et s'enquérir des Conduites à Tenir (CAT). C'est là toutes leurs contributions. Et le choix par le village du VVV suppose aussi une certaine confiance en l'individu. Le VVV achète le vaccin à 3200 francs CFA pour cent sujets et il prend 50 francs CFA par sujet vacciné chez l'éleveur de volaille, ce qui lui fait 5000 francs CFA par boîte de vaccin. Le surplus qui se dégage est pour lui, il n'a pas d'autres rémunérations que ça » (Tékoua, Cobly).

A travers les VVV, qui ont joué un rôle capital dans la gestion de l'élevage des volailles, se manifestent trois types spécifiques de participation. Le premier se manifeste à travers la disponibilité des VVV à réellement accomplir la mission qui leur était assignée et des promoteurs à soumettre les volailles à la vaccination et à suivre les recommandations du VVV. Le second se manifeste au travers des contributions données au VVV par les promoteurs d'élevage de volaille. Le troisième se manifeste via le statut des promoteurs d'élevage. Ils ne sont pas membres d'une organisation. Le fait qu'il ait été possible au VVV de garder le surplus d'argent qui se dégage sur la boîte de vaccination de 100 sujets fait penser à des stratégies imaginées pour gérer les questions de bénévolat au cœur des projets participatifs qui sous-tendent généralement *moult* logiques d'accaparement des ressources. La question qu'il est important de poser à trait à la pérennité de la figure VVV dans le paysage agricole de la commune. Nous n'avions noté, par exemple, aucune action de ces VVV dans les villages de collecte quand nous faisons le terrain. Cela suppose, comme pour beaucoup d'autres initiatives, que leur durée de vie est en toute chose égale à celle du projet.

6.1.3. Les appuis aux vulnérables

En dehors de ces deux types d'appuis à savoir : les appuis aux OPs et au CIV et les appuis aux promoteurs d'élevage, il y avait également, et c'était un pan important des appuis du projet, les appuis aux personnes vulnérables. En effet, le projet a prévu appuyer fondamentalement les vulnérables (Cf la

répartition des cibles). La formation des vulnérables, la mise à leur disposition de poussin et de grenier, leur dotation en intrants, leur acceptation par les caisses locales et les agences de la CMEC pour des prêts (en vue d'éviter le bradage de leurs récoltes) et leur initiation aux activités de maraîchage sont d'autres manifestations de la participation que nous avons notée au cœur de ce projet.

Encadré 6: Les Différents Types d'appuis de LISA aux vulnérables

« Par rapport aux appuis aux individus isolés, il y avait aussi des appuis aux personnes identifiées comme vulnérables. On les a formées aux techniques de production du maïs et des spéculations maraîchères. A Tokibi, ils sont cinquante-quatre (54) vulnérables formés régulièrement et à Nanagadé ils étaient quarante-neuf (49). (...) En dehors de ceux-là, on avait aussi identifié deux personnes par village qui ne sont pas vulnérables, mais qui font partie des meilleurs producteurs. Ce sont donc des gens modèles qu'on a convié aux formations. C'est vers ces gens-là que les vulnérables devraient se tourner dans les villages pour se perfectionner en vue d'une meilleure maîtrise des techniques de production du maïs. (...) En dehors des formations, on a eu à construire à l'intention de chaque vulnérable un grenier traditionnel amélioré. L'objectif poursuivi était d'éviter le bradage des produits. (...) Ceux qui l'évitent sont ceux qui n'ont aucune difficulté financière. (...) Pour permettre à ceux qui ont des difficultés financières de faire face à leurs problèmes, nous les avons mis en contact avec les caisses locales d'Epargnes et de Crédits et plus tard avec la Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit (CMEC) et ses agences. Pour avoir des prêts dans ces agences, le producteur doit sortir le maïs de son grenier, l'amener au magasin et c'est au prorata du maïs sorti qu'on lui fait un prêt. C'est là d'ailleurs tout l'intérêt des magasins de stockage. (...) Lorsque le magasin vend, le magasin rembourse la caisse ou lorsque le producteur rembourse et que le magasinier en a la preuve, il l'autorise à retirer son ou ses sac (s). (...) En dehors des constructions de grenier, on a eu à donner à chaque vulnérable un coquelet pour faire l'élevage. Ce sont des volailles de race améliorée. Elles s'abritent sous le grenier amélioré réalisé. (...) L'octroi d'intrants on l'a fait en trois ans. La première année on a fait le don de deux sacs d'engrais de cinquante kilogrammes par vulnérable à un groupe de vulnérables. Pour les deux autres vagues, c'était un don d'un sac d'engrais minéral de 50 kilogrammes et un sac d'engrais organique de la même quantité par vulnérable. (...) Pour la production maraîchère, ils ont reçu 19 kilogrammes d'engrais minéral, 39 kilogrammes d'engrais organique (en don) et des semences (carotte, sésame, gombo). C'est une production sur trois planches par vulnérable. Cette production est faite pour la consommation, notamment pour régler les problèmes de déséquilibre nutritionnel » (Tékoua, Cobly).

Cette participation vise à renforcer les capacités et/ou les pouvoirs de ces personnes vulnérables. Pourtant, à bien observer, ils n'ont reçu que des appuis marginaux via les séances de Renforcement de Capacités, les dons de poussins, la construction de volaille, le don des semences et des intrants pour la production maraîchère. Il semble qu'il y ait eu un accaparement des appuis destinés aux personnes vulnérables, notamment aux femmes âgées. Cela se confirme par les modifications intervenues dans les modalités de choix des bénéficiaires de greniers traditionnels améliorés introduits par LISA 1. De nombreux projets comme LISA 1 « s'adressent explicitement à des "groupes défavorisés" avec pour objectif de renforcer leurs ressources ou leur pouvoir de négociation ou de décision. Mais évidemment le paradoxe est que ces projets sont eux aussi "détournés" et accaparés, soit par un groupe particulier au sein des "défavorisés", soit par des acteurs "favorisés" (Olivier de Sardan, 1995 : 138). Dans ces conditions, « les "défavorisés", s'ils sont de sexe féminin, perdent le peu d'indépendance dont ils disposent » (Jonckers, 1994 : 132) ou plonge davantage dans leur vulnérabilité. On le constate ici. La remise en cause des modalités de choix des vulnérables est considérée, notamment à Tokibi où se sont beaucoup plus de jeunes hommes qui en ont été bénéficiaires suite au tirage au sort, comme une récupération masculine sous fond de domination. Il est également important de mentionner que le changement de la méthode de désignation des vulnérables bénéficiaires de grenier s'est fait à la seule discrétion de LISA 1 et des ONG intermédiaires. Paradoxalement donc, beaucoup de projets, à l'instar de LISA 1, renforcent et reproduisent les vulnérabilités au lieu de les réduire comme annoncé.

6.1.4. La participation des ONG intermédiaires sous LISA 1.

Les ONG étaient liées à LISA 1 par des conventions de partenariat. Dans la commune de Cobly, il y avait deux ONG à savoir : l'ONG Glé nyon et l'ONG Akwè wa gbè nyon. Elles avaient chacune un (01) animateur, un personnel réduit de bureau et le Directeur Exécutif qui faisait à la fois office de coordonnateur, de Chargé de Programme et de Superviseur. Sous ce projet, comme on a pu le remarquer, les animateurs et les autres acteurs chargés de préparer les formations et de poursuivre le suivi de leurs acquis sur le terrain, étaient fort peu impliqués dans les dispositifs mis en place. Assistants, mais ni formateurs ni formés (réellement surtout quand ils ne sont pas directement concernés), il n'était pas évident, qu'ils puissent véritablement capitaliser pour pouvoir répliquer, suivre ou à défaut rectifier, au besoin, des producteurs qui seraient en erreur. Ces travailleurs de terrain, ces « soutiers » (Hublart, 2012) étaient donc en somme très peu formés, alors que ces formations sont indispensables pour eux pour comprendre les méandres des logiques déployées par les producteurs et autres acteurs impliqués. Ces formations sont également indispensables, parce qu'elles leur permettent de mieux opérationnaliser les *curricula* techniques (déjà bien compliqués pour eux-mêmes), de mieux les arrimer (quand il le faut) aux savoirs et savoir-faire paysans et/ou de pouvoir convaincre les paysans (en cas de nécessité) à abandonner leurs pratiques anciennes au profit des nouvelles techniques et technologies introduites. Agir ainsi de façon efficace demande énormément de maîtrise que les animateurs positionnés n'avaient pas forcément. Même si c'était le cas, ils n'étaient pas censés avoir fait les mêmes expériences que celles qui leurs sont demandées dans le cadre de LISA 1, et par conséquent, le projet devrait être plus regardant par rapport à leurs capacités réelles à accomplir leurs missions. Ce qui s'était joué, par exemple, au niveau des CIV demandait tact, doigté, maîtrise de soi et du groupe, flair, intuition, lecture rapide de certaines situations, capital social et charisme, en un mot, de la compétence¹³³. Les formations antérieures à l'intervention sont souvent décalées par rapport à l'offre et insuffisantes pour permettre aux agents de développement de terrain de comprendre les enjeux et d'en tenir systématiquement compte dans leurs activités. Les domaines dans lesquels ces renforcements étaient nécessaires sont nombreux, mais le projet n'a pas investi dans ce sens. Au-delà des formations nécessaires, mais qui ne sont pas assurées, l'intrinsèque personnalité de l'animateur de l'ONG chargé de gérer le CIV, son passé et sa capacité à actualiser son audience, son charisme, ses compétences au fil des expériences et des rencontres, suffisent souvent à faire respecter les principes préétablis, dans une large mesure, et ainsi, à limiter les comportements opportunistes et les tendances aux appropriations privatives.

6.2. La participation des bénéficiaires directs et indirects sous le PAMRAD

Le Projet d'Appuis au Monde Rural de l'Atacora et de la Donga (PAMRAD) fait partie d'une génération de projets qui se sont développés à la fin des années 1990s, dans un contexte marqué par la fin des grandes opérations de développement rural intégré, la libéralisation rapide des politiques agricoles (mais sans les mesures adéquates ou suffisantes d'accompagnement) et une dégradation croissante des services publics d'aide à l'agriculture. Eu égard à cela, il s'est fixé deux axes : le soutien à la recherche d'alternatives

¹³³ Elle est comprise ici comme « un ensemble intégré d'aptitudes, de comportements, d'attitudes et de connaissances dont une personne a besoin pour occuper avec efficacité la plupart des fonctions professionnelles et de gestion. Au nombre de ces compétences, il y a la gestion de soi, la gestion de la communication, la gestion de la diversité, la gestion morale, le management interculturel, la conduite d'équipes, la gestion du changement » (Hellriegel & Solum, 2006: 4-5).

durables au coton, dont la crise accroît la pauvreté et l'Insécurité Alimentaire et l'accompagnement des mutations en cours, en favorisant le développement d'autres spéculations porteuses et en s'appuyant sur une approche filière. Cette approche suppose la prise en compte de toute une série de facteurs liés aux différents segments de la filière, d'où des actions multi/dimensionnelles et à plusieurs niveaux. Le Cadre Logique (CL) du projet le reflète aisément.

Le PAMRAD se proposait d'agir en facilitateur du développement, en accompagnateur des dynamiques émergentes qui iront dans le sens des objectifs qu'il poursuivait. Pour ce faire, il a choisi de mener des diagnostics concertés, de financer des micro-projets de recherche-action, des activités d'animation et d'organisation et des activités de renforcement des institutions locales. Toutefois, ces activités projetées et inscrites dans les DTFs ne nous laissent pas entrevoir quel type et/ou quelle forme de participation le projet ambitionne mobiliser réellement. L'analyse des DTFs révèle une inconstance dans les terminologies utilisées pour « concevoir ou annoncer la participation » des bénéficiaires. Il s'agit d'une conception généralement « mouvante » (voir annexe). Les degrés de participation prévus sont variables en fonction des objectifs visés, mais surtout des résultats à atteindre (ils étaient fixés par période). Ils ont oscillé entre instrumentalisation et consultation. « L'approche d'une intervention doit être bien focalisée sur des thèmes précis permettant d'espérer des résultats. Or, la dispersion initiale des résultats du PAMRAD est réminiscente des projets de développement rural intégré, dont l'approche a échoué parce que trop ambitieuse et axée sur la substitution de capacités » (CTB-Bénin, 2008). Cet aveu des formulateurs du principal projet de la CTB (FAFA A-D) qui a fait suite au PAMRAD, en dit long sur cette inconstance terminologique ou du moins sur cette « conception mouvante » de la participation. Le projet a couvert les treize communes du département de l'Atacora (ancien découpage). Dans le cadre de sa mise en œuvre démarrée au cours de l'année 2003, il était prévu des dispositifs dans lesquels la participation devait prendre corps. Au niveau micro, des OPs, dans lesquelles la participation s'est véritablement ancrée, ont été appuyées. Les sections ci-dessous visent à restituer un tant soit peu les processus d'expérimentation de cette participation aux différentes échelles de l'arsenal institutionnel et organisationnel mis en place. L'objectif est de voir les adéquations entre cette « conception mouvante » et les pratiques réelles. Comme pour tous les autres projets l'analyse intègre le dispositif et les processus. Deux espaces de participation ont été formalisés : l'espace infra village autour des OPs et l'espace institutionnel incluant les intermédiaires.

6.2.1. Le processus global.

La démarche globale suivie au cours de la mise en œuvre du projet s'est déroulée en trois phases : phase pilote, phase de pré vulgarisation ou d'expérimentation et phase de vulgarisation.

La phase pilote avait permis la réalisation des études diagnostiques. Ce diagnostic participatif sur les potentialités agro écologiques et socio-organisationnelles des villages a eu lieu de juin 2003 à septembre 2004. Une restitution des résultats a été faite en Mai 2004. Cette analyse avait été faite à deux niveaux. Elle a été faite d'abord au niveau départemental et visait à identifier les potentialités des communes par rapport aux filières prédéterminées par le projet. Ensuite, elle a été faite au niveau communal et infra communal. A Coby, elle visait à identifier les villages qui avaient un potentiel en bas-fonds et à analyser les

caractéristiques de ces bas-fonds. Deux constats majeurs s'imposent. D'abord, la prédétermination du domaine d'action et ensuite, le caractère indispensable, mais exclusif de la ressource initiale à la production du riz : le bas fond (nous y reviendrons). Cette phase passée, il y eut la phase d'identification des premiers producteurs. Le critère principal retenu et utilisé était la prédisposition du producteur aux innovations et son stock initial de capitaux en production agricole.

« Avec le PAMRAD, nous avons bénéficié d'un certain nombre de formations, notamment sur les Itinéraires Techniques de production du riz et sur le suivi d'une parcelle de production du riz. Nous sommes partis d'une expérience pilote dans un nombre très réduit de localités. A la phase pilote, on a été très stricte dans le choix des producteurs. On avait au maximum trois à cinq producteurs par site qui étaient choisis suivant des critères strictes : il faut qu'ils soient ouverts aux innovations, il faut qu'ils soient disponibles-volontaires, il faut qu'ils soient travailleurs, il faut qu'ils aient de parcelles en bas fond. Ils étaient volontaires mais choisis au cours du diagnostic participatif par la communauté, notamment les Chefs de Village, les conseillers et tout le staff gestionnaire du village élargi aux personnes ressources et notables, et ce, sur la base des critères sus indiqués et de la connaissance par les gens de leurs comportements et aptitudes. Ils avaient indéniablement leurs techniques, surtout le labour à plat. Or, la technique apportée était toute autre et contraignante (planage, utilisation des cordeaux, des rayonners, des semoirs, du semis en ligne, un poignet de grains par pocket, démariage, de la trouaison-épandage d'engrais en pocket, labour, du battage du riz sur bâche, du vannage, etc.). (...) A la fin des récoltes de la phase pilote, on a organisé des Assemblées Générales Villageoises de restitution des résultats de la campagne en termes de techniques utilisées, de rendements obtenus et on faisait la pesée systématique et publique des récoltes obtenues par chaque producteur. (...) Après le test de dégustation le TOX 4008 a été retenu pour la phase de pré vulgarisation. Ce sont ces premiers producteurs qui ont été reconvertis en groupement à la phase de pré vulgarisation. Après, lorsque quelqu'un est intéressé, il adhère en donnant ses droits d'adhésion et sa part sociale, ce qui limitait le nombre. Pour bénéficier des intrants, le producteur devait déposer, dès son entrée dans le groupement, entre 10% et 25% du coût total des intrants, soit en espèce, soit en nature. C'était en guise de caution, parce que les semences et l'engrais leur étaient vendus systématiquement. Pour estimer la quantité d'engrais par producteur, on leur demandait d'annoncer les superficies qu'ils ambitionnent emblaver par campagne. Tant à la phase pilote qu'à cette phase de pré vulgarisation, il y avait des résistances par rapport à la charge de travail liée à la préparation du terrain, des résistances par rapport à l'utilisation des Itinéraires Techniques introduits, notamment du nombre de grains qu'il faut mettre dans le poquet, des résistances aussi par rapport à l'espacement entre poquet (40 cm entre pocket et 50 cm entre sillons), etc. » (Boniaty, Cobly).

Le mode de choix des producteurs ayant de potentiel en bas-fonds était certes basé sur le volontariat et les facteurs sus évoqués, mais soumis à l'arbitrage d'un groupe de personnes composé des Chefs des Villages, des conseillers des villages, des personnes ressources et des notables. N'était pas choisi qui voulait en effet, mais qui était « apprécié » par le staff gestionnaire et les personnes influentes du village, parce que justement c'est d'un projet qu'il s'agit, un projet qui dans l'imaginaire collectif équivaut à un « don du ciel », une occasion de se faire (re) des « statuts » et des rangs sociaux, d'obtenir, de tenir (ou détenir) du « pouvoir sur des individus ». Au-delà de la reproduction des statuts et rangs sociaux qui est évoquée, c'était en un mot, comme l'écrivait Le Marcis (2003), des lieux où les jalons de la reproduction de certains pouvoirs locaux s'implantaient et où des alliances pragmatiques se formaient entre les différents pouvoirs, comme entre certains groupes sociaux, en fonction d'intérêts particuliers (Le Marcis, 2003 : 639). Ce groupe « hétérogène » qui devait faire les arbitrages portait en lui d'innombrables conflits ouverts et latents parce que s'émouvant sur un lieu éminemment politique. Toutefois, au regard du rôle consensuel qui leur était dévolu, « beaucoup de divergences, de conflits de pouvoir et d'intérêts ne sont du reste pas abordés par le biais de ces choix publics de producteurs (fondés à tort sur le communautarisme et l'« entente transcendante » des villages africains), divergences qui peuvent (pourtant) jouer (et qui jouent) localement un

rôle important dans l'implication ou non (ici le choix ou non) des individus dans des actions collectives » (Floquet et Mongbo, 2000 : 276). Ces instants de choix offrent la possibilité d'analyser, quoiqu'à « titre posthume », des plateformes d'interactions où s'imbriquent, se confrontent et s'affrontent des acteurs, des logiques, des idées, des options politiques, (...) en un mot, des ambitions variables qui prennent des « habits » divers. En effet, en dépit de la neutralité et du consensus exigés dans le choix, c'étaient des instants où ouvertement ou subtilement, les différends émergeaient, les intérêts s'affrontaient et les conflits s'exacerbaient parfois. « Sans vouloir engager ici un débat normatif et sémantique sur le concept de participation, il convient de souligner que la participation semble se réduire (à cette phase) au seul fait que les paysans (« *privilegiés* ») soient associés » (Floquet et Mongbo, 2000 : 287) au choix des producteurs. Or, à travers le volontariat et l'exposition au bon vouloir des « chefs », se déroulent des tapis « rouges » à la « notabilisation », à la « récupération » et au « règlement de compte » et ce, très souvent à l'insu des animateurs de projet (très peu formés pour percevoir ces réalités importantes _ comme sus indiqué mais nous y reviendrons) comme c'était le cas à Nanagadé et à Tokibi. « Il ne s'agit pas ici d'une participation comprise au sens d'un partage, encore moins d'une appropriation par les villageois des procédures » (Floquet et Mongbo, *Idem*), mais bien d'une participation ordinaire et sporadique qui se manifeste à travers des mises en scène déroulées souvent de façon mécanique, stéréotypée et grossière (l'objectif visé étant le résultat final : que des producteurs soient choisis pour que le processus se poursuive). Ces exercices n'offraient aucune opportunité de négociation (re) (par exemple) du statut foncier des femmes qui étaient les premières visées par le projet. Comme le mentionne bien Meister (1977: 49), le groupe d'arbitrage n'est donc pas, *a priori*, et forcément des lieux de prise démocratique de parole, loin s'en faut. Plusieurs stratégies d'accaparement de la parole, de gestion et d'appriovissement de ce que Hirschman appelle *voice* sont à l'œuvre. Il ne s'agit donc pas toujours de lieux de libéralisation de la parole comme cela peut laisser le croire car plusieurs codes et des systèmes représentationnels sont très souvent utilisées. Il s'agit plutôt des lieux par excellence de contrôle social et de négociation, de renégociation et de renforcement des liens en vue d'usages ultérieurs.

Les analyses faites ici s'appliquent à toutes les Assemblées Villageoises conduites pour valider le choix initial dans chacun de ses compartiments. Un pan de cette mise en scène « grossière » que nous évoquions a laissé cependant libre le choix des populations. Il s'agit de la dégustation pour le choix final du type de riz à vulgariser entre le Tox et le Bérés. Les caractéristiques organoleptiques ont été mises à concours. Cependant, on peut se demander, vu leurs caractéristiques intrinsèquement individuelles et donc éminemment différentielles, comment le même choix a pu se produire dans tous les villages. Il y a certainement eu des arbitrages fondés sur la tendance du grand nombre. Le caractère imposé et contraignant de la spéculation et des techniques de production consacrait l'altérité de l'objet de la participation, son caractère « fonctionnel » (Pretty, 2000 : 39) et la vidait de toute flexibilité, de toute négociation des savoirs et savoir-faire mis en scène, eu égard aux "savoirs et savoir-faire incarnés et situés" initiaux. Les difficultés de départ qui était liées, entre autres, à l'hésitation, à l'incapacité des animateurs à faire passer le message convenablement et à convaincre les producteurs d'abandonner leurs pratiques, à leur faible maîtrise des innovations introduites et aux chocs des savoirs et savoir-faire qui se produisaient en eux-mêmes (nous y

reviendrons) engendraient d'énormes résistances. Les stratégies développées (apprentissage¹³⁴) pour finalement convaincre les producteurs du bien-fondé des outils et approches techniques introduits auraient facilité, par la suite, l'assimilation et l'appropriation. La mise en groupement des producteurs visait beaucoup plus à faciliter l'accomplissement de la mission des animateurs et autres agents de terrain. Elle s'est élargie et réellement ancrée à la phase d'expérimentation. En effet, « *de la phase pilote à la phase de vulgarisation, il y a eu de nouveaux producteurs et de nouveaux villages. La phase expérimentale a permis à chaque ONG de se positionner dans une commune et d'augmenter le nombre de village et d'animateurs. À la phase de vulgarisation, il y a eu une réduction du personnel avec la possibilité d'augmenter le nombre de village et là, il fallait que les producteurs passent par les institutions de micro finance pour avoir de crédit numéraire en vue d'acquérir les intrants. A cette phase, il y avait une présence prépondérante du CeCPA et de l'administration locale dans la gestion et la coordination des activités* » (**Boniati, Cobly**). Alors que la masse de travail a augmenté à la phase de vulgarisation, il semble antinomique que le nombre d'agents de terrain ait été réduit. Cette réduction se produisait vers les dernières années et donc était certainement liée aux contraintes budgétaires connues par le projet. C'est aussi ça les réalités de la prestation de service (à prendre ou à laisser), parce que « la relation qui se matérialise est éminemment hiérarchique et asymétrique » (Gbénahou, Poncelet et Mongbo, 2015).

Encadré 7: La résistance de K'nda

*« Je me rappelle qu'à Matéri, alors qu'on était allé pour une supervision au cours de la phase pilote, je suis tombé sur le jour de semis de la parcelle d'une femme. Quand je suis arrivé, j'ai constaté que dame K'nda avait convaincu l'animateur et ils étaient en train de mettre beaucoup de grains dans les pockets. J'ai été obligé de déterrer les premiers sillons où ils avaient déjà semé et on a replacé deux-trois grains dans les pockets conformément à l'Itinéraire Technique introduit par le PAMRAD. Puisqu'elle n'était pas d'accord, elle a déposé sa cagnotte de semis et est allée s'asseoir sous l'arbre. Elle disait : "lui il veut gêner mon champ, qu'il fasse ce qu'il veut". Ensemble avec l'animateur, on l'a convaincue et on a fait le semis jusqu'au bout. Après le premier sarclage et la fumure, c'est elle-même qui a demandé à l'animateur de me faire venir. Le semis se portait très bien. A la phase de récolte, heureusement, elle était la première en matière de rendement sur ce site. Jusqu'aujourd'hui, cela a fait qu'on a gardé de très bonnes relations avec elle, bien que nous ayons quitté Matéri à la phase de Pré vulgarisation. Il semble qu'elle ait été, par la suite, un ardent défenseur de tout l'arsenal technique introduit » (**Boniati, Cobly**).*

Les contraintes de mise en œuvre évoquées ci-dessus permettent de faire deux types de lectures.

Premièrement, le système d'apprentissage utilisé (nous y reviendrons dans les chapitres sur l'appropriation) a favorisé la maîtrise des techniques innovantes introduites et fait oublier (au regard des résultats de productions) les contraintes et difficultés de départ et les charges de travail. A la phase pilote, chaque producteur avait sur son site quatre parcelles : une parcelle de Tox 4008 cultivée suivant l'Itinéraire Technique introduit, une parcelle de Bérés 21 cultivée suivant le même itinéraire, une parcelle d'Unariz (variété locale produite avant l'arrivée du PAMRAD) cultivée suivant la méthode locale et une parcelle d'Unariz cultivée suivant l'Itinéraire Technique introduit par le PAMRAD. A Cobly la phase pilote a eu lieu à Tokibi. 40 parcelles expérimentales étaient gérées par 10 producteurs et récoltées entre octobre et

¹³⁴ Entre l'innovation et les adoptions que nous considérons ici comme les appropriations, il y a eu les mécanismes d'apprentissages (nous y reviendrons).

novembre 2004¹³⁵. Le but visé, c'était d'amener le producteur à tirer lui-même les conclusions idoines après la récolte. Toutefois, « de part et d'autres (agents de terrain et producteurs), il s'agit d'un savoir que les sujets ne réfléchissent pas. Ils en témoignent sans pouvoir se l'approprier. Ils sont finalement les locataires et non les propriétaires des savoir-faire et savoirs (de Certeau, 1980 : 139, cité par Jaffré, 1991 : 135) mis en scène dans le cadre du PAMRAD et prisonniers de leurs propres savoirs et savoir-faire parce que les médiations entre les savoirs étaient quasi impossibles après la phase pilote. Cependant, les mécanismes de renforcement utilisés ont permis l'appropriation. *« On a fait la démonstration des outils et des techniques sur tous les sites. La technique consistait à regrouper les trois ou cinq producteurs sur le site d'un d'entre eux. La méthode d'intervention sur le terrain consistait à démontrer toute la technique devant eux, à leur apprendre à faire, à les amener à appliquer automatiquement et à les suivre dans leurs applications et dans l'acquisition du savoir et du savoir-faire. (...) La méthode de travail est restée la même à la phase de pré vulgarisation. Si au cours de la mise en œuvre une difficulté survenait au niveau d'un nombre important de producteurs, on reprenait l'exercice pour une meilleure internalisation et pour les exposer aux mêmes discours (Touseph, Cobly).* Selon cet acteur rencontré, lorsque les travaux préliminaires sont conduits, tous les producteurs sont conviés sur le champ de celle ou celui qui se sent prêt-e pour l'exécution des activités. Par exemple, si la première personne veut faire l'épandage d'engrais, c'est dans son champ que les agents de terrain déroulent toute la démarche afin que les autres producteurs voient et apprennent. Ce champ sert de champ expérimental et de démonstration. La maîtrise des Itinéraires Techniques a été donc entre autres facilitée par la méthode « Champ Ecole des Producteurs ou Champ Ecole Paysan¹³⁶ (CEP) ». Le postulat de base de cette technique est qu'on « oublie ce qu'on entend ; on se souvient de ce que l'on voit et l'on retient ce qu'on pratique » (PNDRT & UGP, 2008 : 7) (voir aussi PNDRT & UGP, 2008 : 6-11 ; FIDAFRIQUE, 2008 : 5-6 ; Sissoko, Ouédraogo, Dembélé & Coulibaly, 2011, pour détails). Deuxièmement, la procédure¹³⁷ de mise à disposition des matériels agricoles n'a pas permis véritablement de doter les OPs des équipements qu'ils ont jugé adéquats et utiles pour l'exécution idoine de leurs activités. En effet, le comité de validation des micro-projets n'a pratiquement pas fonctionné à Cobly. Cette procédure était différente de celle qui devrait sous-tendre la gestion des fonds mis à la disposition du guichet FAP. Selon les personnes rencontrées, c'était trop d'enjeux et de laxismes (souvent volontaire) qui ont entouré, à la dernière minute, la gestion de ces différents fonds d'innombrables flous et rendus possibles (intentionnellement ou non) les appropriations privatives. Comme l'écrivait Meister (1977 :128), chacun avait apparemment sa part de la participation, d'une manière ou d'une autre.

¹³⁵ Inaris 88: semis en vrac sans engrais (25 kg de semences à l'ha) a donné un rendement de 1 à 1,5 t à l'ha à l'essai. Inaris 88: semis en ligne avec utilisation d'engrais (200 kg/ha de NPKSMgOZn + 100 kg/urée a donné un rendement de 3,6 t à l'ha à l'essai. Le rendement moyen à l'essai pour le TOX et le BERIS est de 5,6t de riz paddy à l'hectare.

¹³⁶ La même méthode est utilisée sous la SNV et sous LISA 1, mais avec moins de visibilité et de prégnance.

¹³⁷ Il avait été mis en place un Comité d'Analyse et d'Approbation des microprojets (CAAMP) composé de : un représentant du Maire de la commune, le RCPA et un membre suppléant du CeCPA, un représentant de la CLCAM, (la personne ressource contact désignée pour suivre le Fonds de garantie dans la commune), un représentant de la Société Civile (ONG ou autre) n'intervenant pas dans l'appui aux groupements ou associations soutenues par le PAMRAD pour éviter des conflits d'intérêt. Cette personne est désignée par le CeCPA en concertation avec le PAMRAD. Il y avait aussi un représentant d'organisation faîtière de l'une des filières ou activités génératrices de revenus soutenues par le PAMRAD et deux représentants de l'UGP.

6.2.2. La participation institutionnelle.

Comme dans le cadre des interventions de la SNV et de LISA 1, sous le PAMRAD, il y eût également un espace de participation qui regroupait les acteurs institutionnels ou leur permettait de jouer leurs partitions dans la conduite du processus de mise en œuvre du projet.

« (...) En dehors des communautés, il y a eu d'autres niveaux évidents ou subtiles de participation. D'abord, la participation de l'administration locale et ensuite, celle des services déconcentrés de l'Etat, notamment du CeCPA. L'administration était supposée être la bénéficiaire indirecte de tout ce qui se faisait au niveau des OPs. Pour ce faire, ses représentants participaient à certaines évaluations et prenaient part à certaines formations. Elle devait également assurer la réalisation d'un certain nombre d'infrastructures en tant que Maître d'Ouvrage et prendre part à la cellule communale de choix des Micro-projets. Dans le cadre de l'assurance de ces prérogatives, à la dernière minute, les ressources ont été déversées dans les communes comme une "pluie de graines", alors que tout au long du processus le projet a fonctionné avec des problèmes de ressources non disponibles ou insuffisantes. En ce moment-là, beaucoup de choses avaient été prévues, notamment l'aménagement sommaire des bas-fonds. Cependant, tel que tout c'était passé, on doute fort que les infrastructures aient été réellement réalisées avec ces ressources et qu'une bonne utilisation en ait été faite. (...) Les services déconcentrés de l'Etat, notamment les CeCPA participaient en tant que conseillers à la production. C'est vrai qu'à partir de la phase de pré vulgarisation, ils ont eu aussi des parcelles à gérer, mais au-delà de ces parcelles qu'ils géraient, ils devraient apporter des conseils aux animateurs des ONG sur le terrain et aux producteurs » (Boniaty, Cobly).

Nous débutons l'analyse de la participation institutionnelle évoquée en mettant d'abord la focale sur l'administration locale et ensuite sur les services déconcentrés de l'Etat, notamment le CeCPA. **La participation de l'administration locale** se manifestait à travers la présence et les contributions des autorités locales ou des responsables à divers niveaux de l'Etat local aux cadres de concertation installés, aux évaluations conduites, aux *fora* d'échanges et de Renforcement de Capacités et aux séances des différents comités installés au niveau macro et méso, notamment celles du Conseil interdépartemental de Concertation¹³⁸ (CIC) et celles du guichet Filières Agricoles Porteuses (FAP) co géré par l'administration locale, le CeCPA et l'UGP PAMRAD. Le but visé à travers ce guichet était que la commune finance des projets et, par ce canal, s'approprie l'activité pour l'accompagner dès le retrait du projet. Cela s'inscrivait également dans le cadre de la décentralisation et dans l'assurance et/ou l'effectivité du respect des nouvelles prérogatives dévolues aux communes par la Loi 97-029 au 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin. Il s'agissait, notamment, de faire porter à la commune sa casquette de Maître d'Ouvrage. Malheureusement, les financements destinés à la réalisation des micro-projets et des projets communaux ont été mobilisés à la dernière minute. Selon le rapport de l'évaluation finale du projet (Coopération Technique Belge, 2008 : 35), ce fonds a permis de donner un appui technique et financier à

¹³⁸ Pour permettre le suivi, faciliter les synergies et favoriser une concertation étroite entre les acteurs impliqués dans les trois interventions appuyées par la coopération belge dans les départements de l'Atacora et de la Donga, une Structure Mixte de Concertation Locale multi sectorielle (SMCL) a été mise en place au niveau départemental. La SMCL multi sectorielle chapeaute donc toutes les interventions de la coopération Belge (PAZS-BASSILA, PADEAR et PAMRAD). Les groupes de travail thématiques transversaux aux différentes interventions se retrouvent dans ce creuset. Cette SMCL constitue l'instance dirigeante dans le pilotage, la coordination et le suivi de la mise en œuvre du-des projet-s. Il a été installé également un Comité Interdépartemental de Concertation (CIC) afin de permettre un suivi technique rapproché ainsi qu'une collaboration étroite entre les différents acteurs opérationnels du PAMRAD. Dirigé par le Préfet des départements de l'Atacora et de la Donga et composé des représentants des communes, des responsables de l'intervention, des représentants des principales parties prenantes au projet et du Représentant Résident de la CTB ou son délégué, il est chargé de : coordonner le travail des différents intervenants du projet, veiller au respect de la logique d'intervention, de la planification et du budget, conseiller l'Unité de Gestion du Projet, gérer les éventuels conflits entre les différents intervenants du projet, enrichir et approuver les plans semestriels proposés sous la coordination de l'UGP, approuver le Manuel des Procédures qui a été élaboré par l'UGP dans les trois mois qui ont suivi le démarrage du projet, examiner la conformité des projets à cofinancer avec les procédures mises en place, proposer des changements d'orientation à la SMCL en cas de besoin. Les réunions de ce comité ont eu lieu trimestriellement et alternativement dans l'Atacora et dans la Donga.

l'Association des Communes de l'Atacora/Donga (ACAD) dans une perspective d'intercommunalité et un appui au financement de 23 projets communaux sur les 13 communes de la zone. Ce même rapport indique que « *pour ce qui concerne les projets communaux, l'action s'est mise en place très tardivement, dans un contexte d'urgence et de pression sur le décaissement peu propice à la pertinence de l'intervention. Les retards s'expliquent en grande partie par les délais excessifs de mise en place des fonds par le trésor public au niveau des communes, ce qui entraîne aussi des problèmes de trésorerie pour les entrepreneurs locaux. (...) La plupart des réalisations concernent des magasins de stockage, notamment de riz. Mais, ces infrastructures ne s'inscrivent pas de façon explicite au sein de programmes de développement des filières au niveau communal (qui n'existent pas encore). Le guichet FAP a peu d'articulation avec les autres actions du projet (problèmes de synergie). (...)* » Au total, écrivent les rédacteurs du rapport, « *on est plutôt dans une structure politique de saupoudrage (sur une logique de répartition des ressources par commune). A terme, il convient de renforcer les plans locaux de développement économiques (avec une approche filière), en relation avec les compétences transférées aux communes en la matière. Les capacités de planification, mais aussi de Maîtrise d'Ouvrage (MO) au niveau communal doivent continuer d'être renforcées sur la durée pour assurer la cohérence des interventions et la maintenance des réalisations* ». Cet extrait du rapport corrobore, à plus d'un titre, les pratiques décrites précédemment. Il est une constance que la manière dont les fonds ont été mis en place ne permettait pas aux communes de jouer pleinement leurs partitions au profit du développement, mais plutôt de se servir des fonds pour faire des "épouvantails de réalisations". Le retard dans la mise à disposition de ces ressources, laissait libre cours à toutes les pratiques peu « orthodoxes ». La mise en place du FAP devrait véritablement renforcer les fondements et les capacités de ces communes en matière de Maîtrise d'Ouvrage (MO) et en matière d'infrastructures agricoles. Cela n'a donc pas eu l'effet escompté parce qu'à Cobyly il n'y a aucune réalisation matérielle visible dans le secteur agricole. Au demeurant, hormis les quelques présences aux cadres de concertation, aux *fora* d'échanges et de Renforcement de Capacités, aux instances d'évaluation et l'appui donné à l'association des communes du département de l'Atacora et de la Donga, la participation des communes a été une « véritable farce ». **Les services déconcentrés de l'Etat, notamment le CeCPA** participaient en tant que conseillers agricoles. Cependant, en dehors de l'accompagnement technique des ONGs, de leurs agents et des producteurs à travers des visites de suivi (devoir régalien somme toute), ils ont également été prestataires au même titre que les ONGs. Ils avaient donc deux casquettes. Ils étaient à la fois partenaires du projet et traités comme tel, quoique ce partenariat ne se soit rendu visible qu'à la dernière minute, et ils étaient prestataires de services. Le responsable de la structure locale et donc du CeCPA Cobyly était alors juge et partie quand il faisait la supervision technique des champs sous son contrôle et gérés par son SOP aujourd'hui TS IEC, et juge quand il menait la même activité sur les champs des producteurs à charge des ONGs. Il est difficile dans ces conditions de situer l'objectivité de ses interventions. En somme, hormis la prestation de services, leur participation qui devrait prendre corps via le partenariat n'a pas été réelle et effective, car ils ont mis du temps pour véritablement être actifs dans le processus. Cette activation tardive de la participation des CeCPA et du CeRPA s'explique par le fait qu'ils considéraient, à tort ou à raison, qu'on ne peut, pour une capitalisation effective des actions du projet, confier leurs activités "régaliennes" à des ONGs "essayistes" qui

ne donnent aucune garantie de survie et de suivi hors du projet. Au-delà de cette réaction par rapport au caractère régalién ou non de l'accompagnement des producteurs sur le terrain, la collaboration avec eux a mis du temps pour être effective. En effet, pour « *répondre aux préoccupations de la Mid Term Review (MTR), le projet a tenté de construire une relation de partenariat privilégiée avec le CeRPA Atacora-Donga, ses directions techniques et ses démembrements au niveau communal (les CeCPA). Mais, faute d'un accord de fond sur un programme, une stratégie et des objectifs partagés, le montage du partenariat PAMRAD/CeRPA a pris beaucoup de temps et d'énergie et n'a pas pu se mettre en place avant la dernière campagne agricole du projet (2006/2007). Ce qui s'est fait au détriment de l'efficacité et de la pérennité de certaines interventions. De même, faute d'objectifs et de programmes concertés au niveau des filières, la relation PAMRAD/CeRPA s'est focalisée sur une logique de moyens et non de résultats, ce qui a provoqué des tensions. Ces tensions ont été accentuées par l'asymétrie des moyens mis à la disposition des deux partenaires. (...) S'il est difficile de parler de renforcement de compétences au niveau du CeRPA en un laps de temps aussi court, les problèmes budgétaires de la structure demeurent, ce qui rend peu évident la reprise en charge et le développement des activités soutenues par le projet. Au total, on conviendra qu'il était difficile de mettre en place un partenariat solide sur un an et demi. En ce sens, l'ancrage sur le CeRPA présupposait une 2ème phase, qui semblait acquise aux yeux des acteurs jusqu'au début 2007, mais qui n'a pas eu lieu. Sur le fond, le renforcement technique, mais aussi budgétaire des CeRPA, restait un défi majeur. Il implique la construction d'un partenariat de longue durée, avec une stratégie de mise en place concertée avec les autres partenaires impliqués, une meilleure articulation avec le niveau national, avec un net renforcement du pilotage des grandes filières et des politiques agricoles et un accroissement des moyens techniques et financiers donnés aux CeRPA » (Coopération Technique Belge, 2008 : 22). Leur casquette de co-responsables du projet à travers le Responsable National qui est un cadre de leur ministère de tutelle n'a donc pas contribué à la facilitation de la collaboration. Les couacs du partenariat ont ainsi déteint sur leur participation. Ils avaient aussi la mission de gérer les fonds FAP et de sélectionner les micro-projets soumis par les groupements de producteurs. Une convention les liait à l'UGP en la matière. Malheureusement, dans le cas de Cobby, le comité de sélection des micro-projets n'a pas fonctionné comme cela se devait.*

6.2.3. La participation des ONG intermédiaires sous le PAMRAD.

A l'instar de LISA 1, le PAMRAD a utilisé le « faire-faire ». La phase de pré vulgarisation a permis au ONG d'augmenter le nombre de village et le nombre d'animateurs. De deux animateurs, l'ONG Glé nyon était passé à six et chacun d'eux avait deux villages. L'ONG a donc géré au total douze villages. L'existence des preuves des actions conduites dans les localités a contraint de nouveaux villages a sollicité la participation. Cela a conduit l'ONG à en admettre deux autres. Elle avait alors deux animateurs qui avaient chacun trois villages et son Chargé de Programme qui gérait deux villages au lieu de un. L'ONG Akwè wa gbè nyon a, par contre, géré un seul Chargé de Programmes et huit (08) animateurs tout au long du processus.

« La participation des ONGs elles-mêmes s'est étalée tout au long du processus. Ce sont elles qui avaient recruté les animateurs et les avaient mis à disposition de la prestation de service. Il faut dire que le personnel mobilisé sur ce projet n'avait pas beaucoup d'expériences avant le démarrage des activités du projet. Mais, il a appris beaucoup de ce projet. Ils ont appris, mais de façon différentielle. Il fallait suivre toutes les formations, faire les applications et les démonstrations sur le terrain et rapporter les échos du

terrain au PAMRAD pour lui permettre d'apprécier l'adaptation de la technologie et des Itinéraires Techniques au terrain et aussi lui faciliter les prises de décision. Tout se faisait avec les ONGs, généralement en atelier trimestriel. Au cours de ces ateliers, chaque partenaire de la mise en œuvre opérationnelle venait avec les données de son terrain et, sur la base de ces données, discutait avec les autres acteurs présents. Dans les planifications, il y avait un effort qui était fait afin de traduire systématiquement en recommandations toutes les difficultés énoncées et qui n'ont pas trouvé de solutions dans la salle lors de la tenue de ces ateliers trimestriels, (recommandations soit à l'endroit de la co responsable du projet ou du Responsable National _RN_ du projet, soit à l'endroit de la CTB carrément qui est le partenaire institutionnel ou le partenaire politique de l'activité). Les difficultés opérationnelles avaient souvent de solutions sur place. Mais, tout ce qui est institutionnel, c'était plus complexe, plus compliqué à gérer et parfois, c'était géré à la seule discrétion de l'UGP du PAMRAD. Dans ce cadre, il n'y avait pas de participation en tant que telle des ONG. (...) (Boniat, Cobly).

La participation des ONGs dans tout le processus a consisté à la mise à disposition du personnel technique recruté par elles, des *curricula* techniques et de la procédure de leur implémentation ou expérimentation. Il s'agissait aussi de s'assurer et de veiller à ce que les animateurs et Chargés de Programme (agents de développement de terrain) aient les Renforcements de Capacités prévus afin de bien accomplir leurs missions, notamment de bien dérouler les systèmes d'apprentissage prévus au profit des producteurs des OPs. Responsables comme agents d'ONG avaient aussi la mission de suivre la mise en œuvre des acquis des formations reçues par les producteurs. Les animateurs produisaient leurs rapports qui servaient de base aux responsables pour la confection du rapport de l'ONG. Le rapport de l'ONG quant à lui devait relayer les échos du terrain au PAMRAD. Les ONGs ont été appelées à accomplir des tâches assorties d'indicateurs et de délais d'exécution du fait de la « prestation de services ». Elles ne pouvaient pas faire autre chose que ce qui leur était demandé et consigné dans les contrats de prestation de services qu'elles ont signés. Elles n'étaient ni de prêt, ni de loin impliquées aux instances réelles de « définition des normes, techniques ou *curricula* techniques introduits » (Gbénahou, Poncelet et Mongbo, 2015) et de prises de décision. Leur participation était opérationnelle, voire instrumentale. Elles ont un contrat, elles sont payées pour l'exécuter, elles l'exécutent et elles sont évaluées par rapport à cela. Leurs rapports étaient évalués trimestriellement et c'est lorsqu'ils étaient validés qu'elles étaient payées. La gestion, à la seule discrétion de l'UGP, des difficultés stratégiques, suppose que les ONGs étaient très peu impliquées aux processus de prise de décision. Cette faible implication n'a pas donné la motivation nécessaire pour continuer, en dépit de la rupture des contrats, la prestation de services et ainsi contribué davantage à pérenniser les actions.

En somme, l'analyse aux cribles des grilles existantes de toutes les formes de participation ainsi décryptées, impose de situer le niveau du cycle de gestion de projet où commence la participation des populations. Cela permet aisément d'identifier quel type de participation a pris corps sous ce projet. La première étape de la participation était la réalisation du diagnostic participatif. Ce diagnostic se faisait en trois jours¹³⁹. La participation, telle que vécue sous ce projet, a pris donc corps à la mise en œuvre. Les premiers enjeux émergent lors de la désignation des membres devant présider à la destinée des co-engagements au sein des OPs¹⁴⁰. Les formes prises n'ont pas permis aux populations et aux autres acteurs d'être réellement au cœur des processus de décisions. Leurs besoins et contraintes n'ont pas été réellement

¹³⁹ Voir Hublart, 2012 pour détails. Il a travaillé sur notre terrain pour son mémoire de master en population.

¹⁴⁰ La désignation des membres des groupements, notamment des responsables ne respectent pas toujours les critères prédéfinis et laissent, dans certains cas, la porte ouverte à des logiques d'acteurs, à des appropriations réelles, dont dépend parfois la destinée du co-engagement. On a vu ici, dès l'entame du processus, la place accordée aux Chefs des illage et autres sages. Cette implication, notamment dans le choix des premiers producteurs a joué sur la formalisation du co-engagement.

pris en compte à l'entame de l'initiative. Les populations étaient sensibilisées, convaincues à travers des preuves pour adopter les nouvelles pratiques. En ce qui concerne la gestion des nouvelles techniques et technologies de production introduites, on avait beaucoup plus affaire à une diffusion d'innovation ou une vulgarisation agricole impliquant les producteurs. Toutefois, en ce qui concerne la gestion des OPs, les populations avaient la latitude, quoique sous la surveillance des agents de développement de terrain, de prendre les décisions de gestion devant contribuer à la réussite du co-engagement et à la conduite idoine de l'action collective. L'option pour la mise en place de comités de gestion au sein de ces OPs, concentre la légitimité et les résultats induits dans la main d'un groupe d'individus, pour ne pas dire dans celle d'un individu : le président. Son charisme et son *leadership* ont été déterminants dans la survie du co-engagement en dépit de l'individuation de la production. La participation au sein du PAMRAD a oscillé constamment entre le type « incitation matérielle » et le type « fonctionnelle » (Pretty, 2000 : 39). Or, « le problème de la participation telle qu'elle est pratiquée dans les types 1 à 5 définis par Pretty à savoir : participation passive, participation fourniture d'information, participation consultation, participation incitation matérielle et participation fonctionnelle, est que les "résultats sont superficiels et fragmentés et n'ont aucun impact durable sur la vie des gens" (Rahnema, 1992). Si l'objectif est le développement durable, rien de moins que (et même) la participation fonctionnelle ne suffira. Tous les indices indiquent que la revitalisation économique et écologique à long termes apparaît quand les idées et les connaissances des gens sont valorisées, et quand ils ont le pouvoir de prendre des décisions indépendamment des intervenants extérieurs » (Pretty, 2000 : 37). On comprend donc que dans les conditions de vacillement incessant entre le faire et le « faire-faire » qu'a offert le PAMRAD, il était impossible d'espérer un miracle au bout tel que le reconnaît le rapport d'évaluation.

6.3. Analyse transversale de la participation au cœur des projets.

Cette analyse transversale des expérimentations de la participation intègre les pratiques participatives qui ont pris forme autant sous les projets néerlandais que sous les projets belges. Nous avons décidé de la mettre à ce niveau, parce que ce chapitre clôture le décryptage et l'analyse des pratiques participatives. Elle est subdivisée en trois sous-sections. D'abord, la catégorisation des différents types de participation que les pratiques révèlent. Ensuite, la synthèse analytique de la relation entre les pouvoirs des agents de terrain et la participation. Enfin, le questionnement transversal des dispositifs participatifs.

6.3.1. Les différents types de participation catégorisés.

A partir des pratiques décryptées, nous avons catégorisé, trois types de participation. Il s'agit de la « *participation mise en scène* », la « *participation profane ou ordinaire* » et la « *participation institutionnelle* ». Les catégories de participation ainsi formalisées sont intrinsèquement liées au secteur agricole et ne sont en rien antinomiques avec les typologies élaborées par les autres (Pretty, Meister, Arnstein, FAO, Fortin, etc.). Elles trouvent également leur fondement dans leur lien avec les mécanismes d'apprentissage mis en place par les projets.

☉ La « participation mise en scène ».

Elle se subdivise en deux sous formes à savoir : la sous forme « *participation à la production* » et la sous forme « *participation contrepartie* ».

La manifestation de la première sous forme.

Cette sous forme s'enchaîne dans les OPs. Sa manifestation passe d'abord par l'adhésion aux idéaux du projet, l'acceptation des nouvelles techniques de production agricole introduites, la mise en œuvre correcte des Itinéraires Techniques, le respect des différentes étapes et des conseils de production en vue de l'adoption¹⁴¹ et le suivi du comportement des spéculations. Il y a ensuite, l'appréciation des différentes variétés (riz, maïs, spéculations maraîchères, etc.) introduites et le choix de la variété qui était supposée être de meilleur rendement, de meilleure qualité, notamment pour la consommation et la transformation (pour le riz). La présence aux séances de formation, aux *fora* d'échanges et aux visites techniques et de découvertes en dehors de Cobly, quoique rentrant dans le cadre des Renforcements de Capacités prévus, se logeait également dans cette sous forme. Elle était volontaire ou contrainte et visait la maîtrise des processus, notamment l'autonomisation et le renforcement des pouvoirs des bénéficiaires. La gestion des intrants, notamment des engrais et des semences et la gestion du système de redistribution des intrants étaient aussi une expression de cette sous forme. Cela inclue aussi la disponibilité à se prêter à toutes les demandes d'explications visant à mieux comprendre comment se comportent les variétés et à fournir ses opinions sur l'efficacité de l'innovation, l'appropriation des techniques et la poursuite ou non de la production après la fermeture du projet. L'exposition aux différentes contraintes des missions de suivi et d'évaluation s'inscrit également ici. Ces dernières manifestations sont à cheval sur la première sous forme et la seconde sous forme. Sous la SNV, les diverses activités liées aux choix de l'entrepreneur, au suivi, au contrôle et à la socialisation des ouvriers commis à la tâche dans le cadre de la réalisation des infrastructures rentrent sous cette sous forme. Sous le PAMRAD, parfois les animateurs sont allés vers les populations pour leur proposer la participation au projet. On note dans ce cadre deux variantes de la participation qui sont plus subtiles et qui se retrouvait déjà dans l'approche de la SNV. Il y a d'abord ce que nous appelons « la participation sollicitée », c'est-à-dire plus ou moins « spontanée ». Elle s'exprime lorsqu'au vu des activités conduites par un projet, des groupes d'individus ou des villages sollicitent délibérément et parfois âprement les appuis. C'est souvent le fait d'OPs qui se formalisent en prélude aux appuis. Ce peut-être aussi des individus *lambda*. Il y a ensuite l'aspect quête de nouveaux producteurs conduite par les agents de développement de terrain. Elle confirme l'altérité des dispositifs participatifs. Les sous formes *sollicitée* et *suscitée* n'intègre pas la forme volontaire évoquée par Meister (1977 : 73). Il est aussi plausible d'inclure ici La « participation à la légitimation de l'OP » qui se manifeste sous tous les projets par la désignation des responsables au travers d'élections. Il s'agissait, en définitive, des activités productives enchâssées dans les OPs et de la manière dont elles étaient conduites (inclus les systèmes d'apprentissage).

¹⁴¹ Les outils et les techniques introduits étaient contraignants et d'une utilisation à la limite déprimante. Mais, c'était le prix à payer pour avoir la maîtrise et accroître le rendement.

La manifestation de la deuxième sous forme.

La sous forme « *participation contrepartie* » concernait, de façon transversale, le placement, la gestion du cautionnement des intrants et les dynamiques autour. Elle correspond à ce que Mathieu (2002), a appelé « Donnant-Donnant ». Les apports physiques des bénéficiaires sous la SNV et leurs contributions financières diverses rentrent ici. Par rapport aux OPGFs, la « participation contrepartie » se lie aussi à travers les parts sociales, les droits d'adhésion qui, malgré leurs variabilités d'une OP à l'autre, ont tourné d'abord autour de 1500 francs CFA pour la part sociale et 1000 francs CFA pour le droit d'adhésion et ensuite de 1500 francs pour le droit d'adhésion et de 2500 francs pour la part sociale. La contribution financière de 50 francs CFA que les éleveurs de volaille donnent par tête de volaille pour la vaccination sous LISA 1 rentre dans cette rubrique. Pour la réalisation des fosses à compost, les producteurs ont mobilisé des contreparties en nature et en travaux physiques (telle la réalisation du trou). Cela rentre également dans cette sous forme. Il en est de même de la contribution de 10% à 25% au coût d'achat et de mise en place des matériels agricoles (Kit d'étuvage¹⁴², décortiqueuse, et consort) sous le PAMRAD. Comme le relèvent les pratiques, des garanties et contreparties diverses étaient donc demandées aux populations en vue de préserver les ressources et de leur « inculquer les pratiques d'*accountability* ». Or, "le déploiement de ces forces défensives [exigence de contrepartie, contrôle sur l'allocation des ressources, etc.] mis en œuvre par les institutions d'aide pour se protéger de l'incertitude liée aux stratégies imprévisibles des acteurs locaux, rend improbable une issue véritablement satisfaisante de l'offre participative " (Mathieu, 2002). En effet, en dehors de la forme « contrepartie garantie » il y avait, en dessous de tout ce qui s'est fait, la considération de la contrepartie comme le gage d'une participation efficace et d'une réelle appropriation et internalisation des acquis. Le fait de contribuer d'une manière ou d'une autre aux coûts de réalisation des actions, conférerait la légitimité à l'action participative et le titre de propriété de l'action participative aux bénéficiaires, déchargeant ainsi les porteurs du projet de toute responsabilité par rapport aux résultats finaux¹⁴³. Mathieu (2002), qualifiait cela de « mal participation ».

☉ La « participation profane ou ordinaire »

En dehors de la participation enchâssée qui s'est manifestée à travers les deux sous formes sus indiquées, il y avait également ce que nous appelons la « *participation profane ou ordinaire* » qui fait référence à la présence et aux contributions des habitants *lambda*. Les différentes Assemblées Villageoises organisées lui offrent un champ de manifestation. Sous la SNV, elle a facilité la restitution des études de milieu, le choix et la priorisation des besoins en infrastructures, le dépouillement des offres, etc. Sous LISA 1, les Assemblées Villageoises constitutives des CIV, la réalisation des diagnostics participatifs à l'entame du projet et la contribution des populations à la réalisation des Plans de Développement Villageois (PDV), l'implication aux différentes enquêtes (sur la qualité des soins, situation alimentaire, etc.), l'implication aux séances de *débriefing* des différentes études et évaluations, etc. étaient des occasions pour la manifestation de cette forme. Sous le PAMRAD, cette forme se manifeste à travers la contribution à l'identification des problèmes et des besoins au niveau de la communauté, la réalisation des diagnostics environnementaux pour

¹⁴² Chaque OP devrait donner 50 000 f CFA en contrepartie du kit d'étuvage.

¹⁴³ La même analyse s'impose au contexte de PAMRAD.

analyser les potentialités des villages à se prêter ou non à la production du riz et l'implication au choix des premiers producteurs de la phase pilote, notamment du conseil de village, des personnes ressources et des sages. Il y a aussi, la validation communautaire des rendements qui vise à démontrer la supériorité des variétés de riz introduites par le PAMRAD par rapport à Unariz 8 qui était la variété traditionnellement utilisée. Il y avait également le choix, sur la base des caractéristiques organoleptiques, de la variété qui sera finalement retenue et vulgarisée entre le TOX 4008 et le Beris 21.

☉ **La participation institutionnelle.**

On relève également un autre niveau de participation à savoir : la « *participation institutionnelle* ». Elle se manifeste à travers les contributions des CeCPA. Ils avaient la mission d'accompagner le processus à travers des appuis techniques, des Renforcements de Capacités (RC), etc., et cela en vue de la durabilité des actions. De même, les ONGs reçoivent du projet les *curricula* des différentes interventions, des différents appuis à apporter. Soit elles se chargent elles-mêmes d'orienter leurs agents sur ces *curricula*, soit ceux-ci s'exposent à des formations données par les UGP. Ils y participent généralement en tant qu'acteurs passifs ou actifs. Quel que soit leur statut au cours de ces formations, ils reçoivent en arrière plans des précisions de la part des ONGs à travers les Chargés de Programmes (CP) ou les Directeurs Exécutifs (DE). En intervenant dans les OPs pour implémenter les nouveaux *curricula* techniques et technologiques, les ONG et les agents de développement de terrain légitiment leur participation aux projets. Cette participation renforce aussi leurs pouvoirs. En dehors du CeCPA et des ONG, l'administration communale, via les différents comités mis en place, participe également aux projets. Cette participation lui a permis de renforcer ses prérogatives de Maître d'Ouvrage et à ses agents d'améliorer leurs profils.

6.3.2. Les pouvoirs d'action des agents de terrain et la participation : synthèse analytique.

« Le développement dans sa forme opérationnelle transite inéluctablement par des agents de développement de terrain, qui constituent l'interface incontournable entre un "projet" et ses "destinataires" » (Olivier de Sardan, 1995 : 153). En effet, quelle que soit l'intervention considérée (SNV, LISA 1 ou PAMRAD), les agents de terrain avaient un rôle capital à jouer dans tous les processus. Ce sont eux qui ont porté toute les stratégies des interventions, notamment les mécanismes d'apprentissage, de suivi des apprentissages et de capitalisation de leurs fruits. Toute l'armature participative avait transité par eux. Leurs pouvoirs d'action déterminent, *peu ou prou*, la manière dont ils conduisent les missions qui leur sont confiées. Sous la SNV, ils étaient directement connectés à la coordination locale implantée à Cobly via les Assistants Techniques. Cette approche et la caractéristique « coquille vide » des projets leur permettaient d'arrimer le contenu des appuis aux *desiderata* des populations. Par contre, sous LISA 1 et PAMRAD, ils dépendaient des ONGs qui avaient des contrats avec les UGP-CAT. Même si ces ONGs ne définissaient pas les techniques, les technologies et les *curricula* de production à appliquer dans les dispositifs participatifs mis en place à la base, notamment au sein des OPs, elles se les appropriaient, les répercutaient, à travers des formations sur les animateurs et Chargés de Programmes qui, à leurs tours, les transmettaient aux producteurs *in situ*. Les canaux qui rendaient possibles les appropriations des *items* techniques, technologiques et opérationnels aux agents de terrain étaient donc les différentes formations auxquelles ils

étaient soumis. Sous la SNV, les agents de terrain avaient été suffisamment renforcés pour aisément atteindre leurs objectifs (voir détails des formations en annexe). Dans le cadre du LISA 1, un diagnostic a permis de faire le constat de l'insuffisance des capacités des ONGs à conduire la mission d'intermédiation sociale qui devait leur être dévolue. Les constats majeurs faits étaient l'absence de stratégies d'actions réelles et clairement définies, la mauvaise gouvernance interne, la faiblesse des compétences techniques susceptibles de permettre l'exécution idoine de la mission, la quasi inexistance de ressources propres et la faible audience institutionnelle. Ces constats ont fait l'objet d'analyse et de stratégies de remédiation qui ont été intégrées dans un plan de développement institutionnel et de renforcement organisationnel des ONGs partenaires. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan réalisé en novembre 2003, et au regard du partenariat qui les lie depuis la forte implication de la SNV à l'instruction du projet, la CAT de LISA 1 a sollicité les services de la SNV pour donner six formations aux ONGs locales. Les thématiques devraient être retenues et déroulées progressivement eu égard aux constats sus évoqués. Toutefois, sur les six formations prévues, seulement deux ont pu être réalisées, notamment sur la question du genre et sur la gestion administrative, financière et comptable. Les agents prenaient aussi part à toutes les formations données aux producteurs et aux vulnérables retenus. Toujours dans le but de permettre une meilleure compréhension des missions et des plates formes collaboratives, il a été organisée, en Mars 2006, une formation sur le partenariat à l'attention des Directeurs Exécutifs (DE) de toutes les ONGs retenues pour l'implémentation. Dans le cadre du PAMRAD, les agents des ONGs ont été formés aux techniques de réalisation des diagnostics participatifs et aux techniques de mise en route, d'inculcation, de suivi évaluation et de capitalisation des Itinéraires Techniques de production introduits. Bien qu'ils ne fussent pas directement concernés, ils ont également assisté à la formation sur les techniques améliorées d'étuvage du riz. Ils avaient la mission de répliquer ces formations au niveau des OPs à travers les animations et les démonstrations et/ou de suivre leur application. Ces formations ont été certes insuffisantes, notamment sous LISA 1 et PAMRAD, mais elles étaient bien réelles. Toutefois, au cours de ces formations, *« le plus souvent, les méthodes pédagogiques utilisées recourent à un ensemble de concepts (étude de poste, analyse de tâches, objectifs, etc.) qui, pertinents dans le cadre précis d'une situation de formation (notamment aux systèmes d'apprentissage à implémenter), offrent une fois cette formation terminée, bien peu de possibilités pour comprendre comment de nouvelles connaissances techniques sont appropriées. L'acte d'apprentissage est conçu comme une assimilation et une identification à un nouveau savoir. Ces méthodes ne permettent pas non plus d'envisager les problèmes spécifiques liés à la position sociale de ces agents de développement. En effet, en tant que vulgarisateurs ou animateurs, ils sont chargés de transmettre un message technique aux populations et donc de concilier les contraintes légitimes d'un discours scientifique avec celles, non moins légitimes, des logiques sociales des populations. Or, en fait, bien que ces tâches d'écoute et d'adaptation représentent l'essentiel de leurs activités, ils ne sont formés ni aux unes, ni aux autres¹⁴⁴. (...) L'agent de développement ne peut être défini uniquement par le poste qu'il occupe (agent agricole, vétérinaire, etc.), ni par sa fonction d'émetteur de messages techniques. Souvent issu du milieu rural, familier des pratiques populaires qu'il met souvent lui-même en œuvre (ce qui ne peut être uniquement déploré en disant que l'émetteur n'est pas congruent avec*

¹⁴⁴ Ces analyses complètent celles faites dans l'analyse de la participation sous LISA 1. Quelques reprécisions ont été ici nécessaires.

son message), l'agent de développement "n'est pas sans savoir" [Lacan, 1973] les connaissances et pratiques paysannes (...). Ils possèdent donc des connaissances sur le milieu qu'ils ne peuvent articuler avec les objectifs techniques qu'on leur assigne (Jaffré, 1991 : 133-136) et qu'ils ne doivent pas permettre aux producteurs d'articuler, via des médiations, parce qu'ils sont censés les combattre (savoirs et savoir-faire locaux en matière de production du riz et du maïs). Très peu formés réellement ou soumis à des formations dont les acquis ne sont jamais évalués avant l'implémentation sur le terrain, ils étaient aussi pressés par l'action. Ils sont bien « conscients de jouer des rôles techniques, voire politiques qu'ils ne réussissent pas toujours à définir clairement. Dès qu'ils se font enrôlés dans leurs nouveaux rôles, un écart se crée entre eux et les populations. Ils n'appartiennent plus aux mêmes mondes symbolique et référentiel que ces dernières. Cet écart se manifestent surtout dans les médiations officielles souvent voulues par les producteurs, mais combattues par ces agents de développement de terrain. Les ONGs savent en partie, par contre, quelles ressources peuvent être utilisées et par qui. Comme toute institution, elles devaient permettre à leurs agents de stabiliser des formes d'action collective, de rendre plus prévisible, et sans doute plus visible, le comportement des bénéficiaires finaux. Or, les analyses des pratiques montrent que parmi les "ONGs mobilisées, même les mieux intentionnées avaient rencontré les mêmes difficultés à prendre en compte les logiques et priorités des acteurs locaux dès lors qu'elles se révèlent contradictoires avec leur propre "projet" pour les populations ou leurs engagements vis-à-vis des bailleurs [Hussein, 1995 ; Lane, 1995] et même, plus simplement, avec leurs nouvelles représentations et leurs nouveaux cadres d'analyse des situations" (Hochet, 2004 ; Lavigne Delville, 2005). En somme, « ils sont appelés à jouer deux rôles : « porte-paroles » et « médiateurs entre savoirs technico-scientifiques et les savoirs populaires ». Ce double rôle n'est pas sans relever d'une « injonction contradictoire » [Bateson, 1980] : d'un côté l'agent de développement doit prôner les savoirs technico-scientifiques contre les savoirs populaires, de l'autre il doit les « marier » l'un à l'autre. Cette contradiction réelle est souvent masquée dans la mesure où les institutions de développement n'assignent officiellement à ces agents qu'un seul des deux rôles : celui de « porte-paroles » des savoirs technico-scientifiques. On ne leur apprend pas à être médiateurs entre différents savoirs, on leur demande de jouer diverses figures du pédagogue, et d'apporter la lumière à ceux qui sont dans l'ombre (Olivier de Sardan, 1995 : 155-156). Ce qui ne facilite guère la situation, ce sont les biais subis par ces représentations, cadres d'analyse des situations et référentiels. En ce qui concerne les *curricula* techniques et opérationnels par exemple, les représentations et les cadres d'actions et d'analyse sont pré définis par LISA 1 et par PAMRAD. Plusieurs niveaux d'interprétation et de réinterprétation subsistent sur l'itinéraire qui va des UGP aux producteurs. Au sein de l'UGP, les Assistants Techniques (AT) par filière et domaines de compétences participaient à la définition de ces *curricula* opérationnels. Toutefois, en dépit des Renforcements de Capacités qu'ils suivaient et des échanges hebdomadaires qui avaient lieu, ils interprétaient ces *curricula* à leur manière, transmettaient leurs visions des outils et des techniques aux responsables des ONGs et autres acteurs intermédiaires qui les insèrent dans leurs univers cognitifs¹⁴⁵ et dans leurs pratiques. Ces ONGs ont leurs référentiels et cadres d'analyses propres différents de ceux de leurs agents. Ce qui provient de LISA 1 et de PAMRAD, passait donc par les fibres des représentations des autres acteurs (Responsables ONG,

¹⁴⁵ Approche Cognitive: intégration-Analyse du poids des connaissances, idées, représentations, croyances sociales dans l'analyse des politiques publiques-Dormagen et Mouchard, 2010.

animateurs, Responsables d'OPs, membres d'OPs, etc.), subit des modifications, des « évaluations cognitives » (Hassenteufel, 2011), de nouvelles réinterprétations qui les biaisent, *peu ou prou*, et leur fait perdre en teneur jusqu'au dernier acteur de l'échelle organisationnelle et/ou structurelle. Les producteurs qui sont en bout de chaîne, en fonction de leurs "savoirs et savoir-faire incarnés et situés" les réinterprètent enfin, avant de les mettre en œuvre¹⁴⁶ (surtout quand le projet ferme ses portes). Ces biais induisent des compréhensions et zones de maîtrise différentielles de la CAT aux animateurs en passant par les Assistants Techniques, les responsables d'ONG et des animateurs aux membres des OPs en passant par les responsables d'OPs. Si les formations nécessaires ne sont pas données (ce qui n'était pas le cas), et ce périodiquement ou régulièrement, les pouvoirs initialement prévus pour être renforcés, le seront, mais au rabais. Cela justifie, indépendamment des éléments contextuels, sociaux et culturels, que les innovations soient toujours partiellement ou différenciellement appropriées ou adoptées (sélection et détournement par exemple chez Olivier de Sardan, 1995 : 133) dans les interfaces développementistes. Les postures et les compétences des agents de terrain étaient donc déterminantes pour l'enracinement de la participation en eux-mêmes (d'abord) et en chaque OPs (ensuite) qu'ils avaient à charge. Il y a donc tout un profil que les agents doivent avoir et doivent questionner constamment pour réussir leurs missions. Pourtant, comme le montre bien les pratiques, ils n'avaient pas toutes ces postures, et même ceux qui étaient censés les avoir ne les avaient pas toutes, ce qui biaisait déjà les fondements de l'approche participative. Comme on peut le remarquer, si ni les ONGs, ni leurs agents n'ont contribué à monter les dispositifs participatifs et les *curricula* opérationnels au travers desquels la participation devait s'ancrer dans les OPs, ce sont-elles qui avaient la lourde mission de donner du contenu aux résultats formulés d'avance et aux indicateurs de mesures fixés. En définitive, les « pouvoirs de » détenus par les agents de terrains, et/ou qu'on a essayé de leur donner en cour de mise en œuvre, n'étaient pas toujours, notamment dans les cas de LISA 1 et de PAMRAD, à la hauteur des attentes des porteurs de producteurs, mais aussi et surtout des producteurs. Le sort de la participation dépend donc, *in fine*, de la capacité des intervenants, des intermédiaires et des agents de terrain à mobiliser et à objectiver les pouvoirs d'actions de ces derniers. Cependant, en dépit de tous ces éléments peu reluisants, la participation des ONG leur a permis de renforcer leurs capacités dans divers domaines et aux agents, de tailler (re) leurs profils (nous y reviendrons).

6.3.3. De la conception à l'action, la participation toujours à rechercher !

« Nous avons constaté deux modes d'intervention sur le terrain. Le mode direct que nous dénommons le « *direct rule* » et le mode indirect que nous appelons « *indirect rule* » (Gbénahou, Poncelet et Mongbo, 2015). Le premier cas correspond au schéma d'intervention de la SNV. Nous avons montré que la SNV a décidé, dans un premier temps, de co construire tout le processus avec la population (Approche Processus) et dans un second temps (à partir de Juin 1997), d'accorder certes une large marge de manœuvre à la population, mais d'être un guide, une fibre d'analyse et de filtrage des solutions envisagées par les populations. Dans ce cas, elle a pensé et proposé à la population la dernière Organisation Paysanne et ses

¹⁴⁶ « Toute situation de développement est une situation de confrontations interculturelles, une « rencontre à l'interface [Long, 1989], voire un « champ de bataille entre savoirs » [Long et Long, 1992] (...) Les innovations se diffusent, elles s'enchâssent dans un système social local qui a ses pesanteurs, les acteurs d'en-bas expérimentent aussi, les actions de développement sont réinterprétées et détournées (Olivier de Sardan, 1995 : 90-92).

dynamiques (OPGF-UOPGF). Nous avons montré, que la participation était duale : « *une participation profane ou ordinaire* » et une « *participation mise en scène* » subdivisée en deux sous formes : la « *participation à la production* » et la « *participation contrepartie* ». Nous avons vu que les niveaux auxquels les populations et/ou producteurs se trouvaient, notamment par rapport à la prise autonome de décision et à la gestion autonome de leurs structures paysannes, était différentiel quand on va d'une forme de participation à une autre, surtout lorsque la SNV a changé d'orientation en passant de l'Approche Processus sous-tendue par une forte responsabilisation des populations et une forte horizontalité, à l'approche dite participative qui a induit une responsabilisation (plus) encadrée et contrôlée même si l'horizontalité est restée de mise. On a noté aussi, dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets et ce en prélude à la décentralisation, une forte implication dans les dispositifs de gestion de ses interventions, via des comités divers, de l'administration locale et des chefs d'arrondissement (ex maires). Dans tous les cas, la démarche globale était fondée sur une approche communicationnelle qui s'apparente de ce que Barnaud et *al.* (2015) ont dénommé l'approche dialogique. Selon ces auteurs, cette approche « d'accompagnement des populations » est basée sur un type de communication entre parties prenantes qui permet une meilleure compréhension, un apprentissage mutuel et une réduction des asymétries de pouvoir. Nous faisons ici volontairement abstraction des détails sur les niveaux de neutralité évoqués par ces auteurs à savoir : la neutralité de type laisser faire, la neutralité dialogique inconditionnelle, la neutralité dialogique conditionnelle, la non-neutralité post-normale et la non neutralité stratégique. Sous la SNV, l'application, à la lettre, des principes de base de l'Approche Processus, a surtout dissimulé les déséquilibres subtiles mais réels entre les agents de terrain et les populations (plus manifestes à partir de juin 1996). Indépendamment des formes de participation que nous avons évoquées ci-dessus, PAMRAD et LISA 1 ont connu une plus forte implication du CeCPA (ancien CARDER et actuel SCDA) et de l'administration communale. Sous le PAMRAD, l'élaboration des stratégies ou philosophies d'intervention et la conduite des parties *soft* des projets a beaucoup coûté en temps et a pris le pas sur la mise en œuvre réelle (*hard*). Par rapport aux besoins des populations et à la masse de producteurs en besoins, les critères de ciblage retenus et ces pertes de temps ont induit une marginalité des interventions dans l'univers des populations, de sorte que, pour une réalisation personnelle complète, des stratégies hors OP étaient nécessairement développées. Il en était de même sous LISA 1. Or, quand les appuis des interventions en développement sont résiduels par rapport aux préoccupations de développement des villages, des OPs et des individus, la participation est plus opportuniste et instrumentale qu'autre chose et les jeux d'acteurs sont légions autour des ressources introduites. « Ces jeux d'acteurs développés dans des environnements très construits qui contraignent les « stratégies »¹⁴⁷ des acteurs et leur offrent des opportunités d'intervention insoupçonnées [Boudon, 1987 ; Giddens, 1987] » (Darbon, 2009 : 7) sont généralement le fait de producteurs ou d'acteurs qui décodent tôt les discours des développeurs et affûtent leurs armes pour les démembrer¹⁴⁸ ou la reproduction de leurs

¹⁴⁷ « Mais on peut refuser de voir dans la stratégie le produit d'un programme inconscient sans en faire le produit d'un calcul conscient et rationnel. Elle est le produit du sens pratique comme sens du jeu, d'un jeu social particulier, historiquement défini, qui s'acquiert dès l'enfance en particulier aux activités sociales... » (Bourdieu, 1987 : 79 cité par Darbon, 2009 : 13).

¹⁴⁸ « Le dépeçage d'un projet, son dévoiement, son détournement, loin de signaler son rejet peut exprimer au contraire l'aspiration formidable dont elle fait l'objet de la part des « receveurs ». Inversement, comme le montrent Heilbrunn ou Pomel, l'absence de ces pratiques déviantes loin de démontrer l'acceptation du modèle peut souvent se lire comme une manière pour les acteurs locaux de signifier leur rejet d'une innovation « impensable » (Darbon, 2009 : 12).

statuts, rangs sociaux et pouvoirs. Le niveau d'organisation, d'information et d'émancipation des populations avant l'introduction de ces nouvelles techniques et technologies et la faible maîtrise des cultures-locales et des contraintes de l'environnement par les agents des projets, ne facilitaient guère les prises de décisions idoines. Cela avait aussi participé à la difficulté des producteurs à s'intégrer véritablement et aisément aux nouveaux schémas introduits par les différents projets. L'annonce de la participation, voire même son expérimentation instrumentale ne suffit pas pour réduire les vulnérabilités et les inégalités. Au contraire, parfois elles en sortent renforcées. Généralement, les fonctions et les fondements de la participation n'ont pas été définis avec les populations avant l'entame des actions. Cela a engendré une faible maîtrise des règles du jeu et établi une relation asymétrique favorable aux UGP, CAT et dans une moindre mesure aux ONGs intermédiaires. Or, cela détermine la suite de la collaboration et les conditions de mise en œuvre. Aussi, s'est-il établie une relation étroite entre les "cultures dominantes" dans les OPs et institutions dans lesquelles s'est logée la participation et la manière dont elle s'expérimente. Les mécanismes de gestion des agents de développement de terrain mis en place au sein des ONG étaient des handicaps à leur émancipation et à la pleine exécution de leurs missions. Toutefois, quand leurs compétences rencontrent les besoins locaux, le lit de la participation et du renforcement des pouvoirs (« de », « avec », « intérieur ») se dresse aisément (cas sous la SNV). Il est également évident, eu égard à toutes les données restituées et analysées, que les comportements et les « pouvoirs de » des intermédiaires individus ou ONG sont des déterminants de la réceptivité des nouvelles techniques et technologies introduites et du degré d'ouverture et de collaboration des producteurs. De même, la forte culture de résultats (évaluation bihebdomadaire et trimestrielle) et la « socialisation d'une forte hiérarchie et asymétrie » (Gbénahou, Mongbo & Poncelet, 2015) au cœur du PAMRAD et même de LISA 1 en dépit du partenariat affiché, laissait la porte ouverte aux falsifications des indicateurs (juste pour permettre le paiement des tranches financières qui était subordonné à ces résultats¹⁴⁹). Sous tous les projets, la forte exportation d'experts ne facilitait guère (aussi) la maîtrise des cultures-locales et la prise en compte des contraintes de l'environnement. De même, ces projets n'ont pas travaillé tous les aspects des maillons contenus sur la chaîne des valeurs de chacune des filières qu'ils ont choisies de promouvoir avant de s'engager. Il est également à noter que la place prépondérante accordée aux autorités locales a laissé libre cours à toutes sortes de récupération. En nous basant, sur les contenus des DTFs, notamment de PAMRAD, nous avons conclu que : la conception de la participation était mouvante parce que variant d'une partie à l'autre des DTFs et des DTFs à la mise en œuvre. Ce caractère mouvant légitime l'écart entre les annonces et les réalisations en matière de participation dans ces projets. De même, à la phase de mise en œuvre, on a constaté un glissement du « faire-faire » vers le « faire » qui a induit et légitimé la forte hiérarchisation, la profonde asymétrie et l'instrumentalisation prononcées constatées. En définitive, la gestion de tous ces processus était émaillée de jeux de pouvoir. Ces jeux de pouvoir prenaient sens à travers l'inégalité dans l'accès au foncier, le rôle concédé aux Chefs des Villages dans le choix des premiers producteurs, les machinations au cours des choix de responsable d'OP, les capacités différentielles par rapport aux cautions exigées, les incapacités de certains à réellement travailler en groupe ou à respecter les

¹⁴⁹ Comme nous l'avons dit, les données relatives à la gestion des partenariats ont été analysées dans deux articles en instruction auprès de deux revues scientifiques. Cependant, on peut déjà, pour le cas de PAMRAD, consulter : http://www.foradyn.org/wp-content/uploads/2015/07/Foradyn_Etude_de_cas_ONG_PAMRAD_GbenahouH.pdf

clauses du co-engagement, la hiérarchie et l'asymétrie, les capacités des agents de terrain, etc. La concordance des nombreuses logiques d'acteurs notées dérivait les projets de leurs objectifs. De même, lorsqu'on essaie de repérer les espaces au sein desquels se déploie la « vraie participation », c'est-à-dire la participation au réel dans ces projets, force est de constater qu'elle ne trouve finalement place, en presque exclusivité, que dans la phase dite de participation des populations bénéficiaires à la mise en œuvre du projet. Cette forme de participation est si dérisoire par rapport à ce que la participation au développement est censée recouvrer qu'elle pourrait ne pas présenter d'intérêt particulier. Il a été montré que cet épisode du projet ne se déroule jamais de la manière attendue. Il fait l'objet de récriminations perpétuelles de tous les acteurs du fait des distorsions.

Photo 1: les différents types de participation en image: la photo 1 = participation profane ordinaire; la photo 2= participation mise en scène; la photo 3= participation aux Renforcements de Capacités et la photo 4= participation contrepartie



Source : Louvain Coopération, 2014 : 4-19

Tous les projets visés cherchent à donner du pouvoir aux producteurs via des organisations rurales. Paradoxalement, ils minimisent ou sous estiment les effets des pouvoirs que légitiment les arènes qu'ils suscitent et les approches partenariales qu'ils choisissent. Sur tous les projets analysés, dans une moindre mesure pour la SNV, « de part et d'autre, les différents acteurs étaient confrontés à des savoirs qu'ils ne réfléchissent pas ou qu'ils ne pouvaient pas réfléchir officiellement parce que figés (à moins d'être de l'INRAB où les domaines du possible étaient légitimés¹⁵⁰). "Si l'aide transfère des modèles de pensée et d'action en même temps que des ressources, ses priorités successives orientent fortement les actions, autant des ONGs" (Lavigne Delville, 2015 : 66), que des Organisations Paysannes. Si les limites qu'imposent les modèles de pensées, d'actions et les financements introduits par l'aide via les projets sont évidents, l'incapacité pour tous les membres, en dépit de l'altérité du modèle organisationnel, d'avoir l'esprit « *groupement* » (c'est-à-dire de comprendre l'utilité du co-engagement et de ses fondements) a déterminé le

¹⁵⁰ Et là encore, cela demande énormément du temps, ce qui sortirait du cadre bien restreint du projet parce que touchant aux paradigmes.

niveau de réussite constaté ou le degré d'espoir que les actions se poursuivent et se cristallisent hors des projets. Cela met en exergue clairement qu'au cœur de ces OPs installées, les gens d'origines variées et sans interconnaissance véritable se retrouvaient, mais aussi qu'une fois dans le creuset, ils n'avaient pas forcément les mêmes visions, les mêmes objectifs, les mêmes attentes et n'étaient pas forcément dans les mêmes perspectives d'appropriation et de continuité des actions au-delà des projets. Ces analyses nous conduisent à confirmer les constats récurrents faits sur les dispositifs participatifs¹⁵¹.

Tableau 7: Synthèse des différents types de participation par type d'appuis et d'acteurs

Types d'appuis	Types de participation	Acteurs concernés
Renforcement Institutionnel	Participation Institutionnelle	ONG, CeCPA, Administration Locale et autres prestataires
Renforcement Opérationnel	Participation mise en scène	Organisations Paysannes ONG, CeCPA
Renforcement Technique	Participation mise en scène, notamment à la production	Organisations Paysannes, ONG, CeCPA
Renforcement Matériel et Financier	Participation Contrepartie	Organisations Paysannes

Source : Auteur

Les mécanismes d'apprentissage mobilisés sont fonction de ces différents types d'appuis, de participation et d'acteurs. A Cobly, le « *N'konna M'panna* », « *Tikona m'bota* », « *Tikenon M'poukinan* » (participation en *N' belmè* langue locale dominante du milieu d'étude)–« *Tita kiwé* » (participation en *Gangam* langue locale secondaire du milieu d'étude) a pris corps dans des creusets de « *N'Kona Pánimè* » (action collective en *N'belmè*) ou de « *Titakitiéni*»–« *Tiyani* » (action collective en *Gangam*). Ces multiples vocables locaux pour désigner participation et action collective évoquent non seulement la complexité de ce dont il est question, mais également la nécessité de clarifier le cadre commun de référence qui devrait guider la gestion des projets. Il est illusoire de chercher une prééminence entre l'action collective et la participation.

Conclusion

Dans l'aventure partagée entre intervenants et intervenés, le moment de la participation est celui de la rencontre du projet avec la réalité, le moment de la vérité (Mathieu, 2002). Ce moment éprouve fortement les intentions aux feux des pratiques diverses et inscrit la participation dans un registre autre que celui prôné. En effet, les données présentées et les analyses faites montrent l'existence de contrastes entre les intentions, les moyens mobilisés, les actions conduites et les résultats atteints. Elles montrent également, l'ambiguïté et l'opacité des fonctions et fondements de la participation, parce qu'en amont, ces derniers ne sont pas collégialement définis. L'ambiguïté et l'opacité découlent aussi de l'impossibilité pour les acteurs meso et micro de réfléchir ces fonctions et fondements de la participation et de faire pareil pour les savoirs et savoir-faire mis en scène. De même, il ressort que les délais entre l'implantation du projet et la période de mise en œuvre réelle et concrète des actions (aux yeux des acteurs) sont variables d'un projet à l'autre, mais importants dans l'ensemble (surtout sous PAMRAD). Au-delà de ce qui précède, plusieurs facteurs handicapent l'offre et l'expérimentation participatives. Il s'agit d'abord, des pouvoirs d'actions détenues par

¹⁵¹ Pour plus de détails, consulter entre autres, Mondjannagni, 1984; Mongbo, 1994, 1995; Bako-Arifari 1995; Olivier de Sardan, 1995, 2009; Bonnal & Chauveau, 1997; Lavigne Delville, 1995; 1999, 2001, 2005; 2011, Kenkou 1994; Bierschenk & Olivier de Sardan, 1998; Mathieu, 2002; Le Roy, 2008; Lavigne Delville, Sellamna & Mathieu, 2000, Hublart, 2012; etc.

les agents de terrain et/ou qu'on a essayé de leur donner au cours de la mise en œuvre. Il s'agit ensuite, de la manière dont ils les ont mis au profit des projets. Il s'agit après des stratégies défensives que ces agents et d'autres acteurs ont déployées face aux contraintes qui s'imposaient à eux. Les stratégies défensives documentées sont plus des stratégies de subsistance ou de survivance que des « stratégies de défense identitaire » (Olivier de Sardan, 1995 : 117-121 cité par Mathieu, 2002 : 535). En dehors de ce qui précède, les contraintes de mise en œuvre, les courses effrénées aux résultats et la torsion des règles en cours d'exécution, notamment en ce qui concerne le ciblage des bénéficiaires, ont soumis la participation à des incertitudes gérées de façon inadéquate ou minimisées à tort. Cela se note surtout par rapport à la gestion des *aléas* commerciaux, des ressources financières et de l'inégal accès aux ressources foncières. En définitive, bien qu'il ait été prévu le renforcement des pouvoirs des bénéficiaires dans le cadre de ces projets, les pratiques participatives décryptées et analysées sont doublement inefficaces. Cela s'explique en amont par le caractère mouvant des conceptions et en aval, non seulement par le fait que les pratiques s'écartent de ces conceptions, mais aussi parce qu'elles valorisent peu les pouvoirs d'action des différents acteurs et légitiment les « pouvoir sur » et les dominations. Ces rapports de pouvoir et de domination ont été légitimés au détriment des acteurs intermédiaires et des bénéficiaires en dépit du mythe d'un partenariat, d'une horizontalité, et d'un capital social communautaire unifié entretenu. Cela étant, « les résultats atteints se révèlent tout autant insatisfaisants que les échecs qui ont justifié la mise en œuvre des approches participatives » (Mathieu, 2002 : 532). Les Lieux de manifestation des rapports de pouvoir souvent ignorés ou minimisés par les intervenants sont les espaces de choix et de gestion des domaines et types d'actions, les espaces de définition des règles du jeu, les espaces de choix des producteurs membres des OPs, les espaces de choix des responsables des OPs, les espaces de gouvernance des actions et des ressources introduites, les espaces de choix des *curricula* de formation et de gouvernance des mécanismes de Renforcement de Capacités, les espaces de gouvernance des artefacts et des ressources informationnelles, etc. Les données relèvent que les incompatibilités de culture tant au niveau des individus que des organisations, les méthodes de *management* utilisées et le manque de *leadership* au sein des organisations n'ont pas toujours facilité l'implémentation des projets, la vivification des espaces participatifs visés et la réduction des effets des rapports de pouvoir et des errements dans lesquels insèrent les écarts entre les annonces et les vécus. Il nous est apparu, suite à cette lecture socio-historique, que la question fondamentale à se poser n'est pas de savoir ce que produit le participatif (question qui vient en aval), mais plutôt quelles sont les origines de l'offre participative ? Quelles sont ses fonctions et ses fondements et comment sont-elles définies ? Quelles sont les cultures organisationnelles-institutionnelles et les modes de *management* et de *leadership* dans lesquels la participation s'ancre ? (question en amont). Poser ces questions, appelle à abandonner la « volatile participation » pour un partage réel de pouvoirs fondé sur les forces et les faiblesses de chaque partie prenante et dans des arènes où s'érigeraient des aires de complémentarité et de consensus qui atténueraient les effets destructeurs des « pouvoirs sur » et des dominations. Ce partage de pouvoir s'impose, parce que la plupart des types de participation, tels qu'ils sont conçus et conduits, menacent plutôt qu'ils ne soutiennent les objectifs des projets et les objectifs de développement.

TROISIEME PARTIE

Projets, appropriations et pouvoirs.

Le poids du passé objectivé...

« Un paysan *Nyendé* avait deux épouses.

La première était une *Gangam* éprouvée et fortifiée par les épreuves et les expériences de la vie. Elle n'eût qu'un garçon.

La seconde, qu'il prit à cause des difficultés de conception de la première, était une princesse *baatombu* originaire du royaume de Kandi dans le Nord Est du Bénin. Elle a toujours vécu dans les grâces de ses parents. Elle enfanta quatre garçons. Pour ce, elle vécut également dans les grâces de son mari.

Des embrouilles survinrent entre les deux coépouses et s'amplifièrent au fil du temps. Exacerbé, et contrairement à son désir, le mari dut se référer aux sages de *Dissiblé* pour demander conseils. Il lui fut dit, qu'il ne devait se séparer d'aucune d'entre elles. Toutefois, si d'aventure le choix s'imposait à lui, il devra regarder les pieds de ses épouses pour choisir.

Quand vint le moment de décider, il demanda à la première, dont les pieds étaient lézardés par les durs labeurs de la vie, de rejoindre ses parents à *Akounguéssoua*, le temps que les tensions se calment.

Les heures passèrent, les jours défilèrent, les mois et les années s'écoulèrent sans qu'il ne revint la chercher.

Le temps aidant, les enfants ont grandi. Le seul garçon de la première femme était plus brave, plus prospère et avait plus de notoriété que les quatre enfants de la seconde épouse réunis ».

Monographie Nanagadé

19 Août 2011

CHAPITRE VII: L'appropriation des artefacts de projets et des Organisations Paysannes.

Introduction

Nous avons indiqué, dans le cadre conceptuel, les paramètres qui entrent en compte dans cette analyse de l'appropriation. En effet, nous avons dit que l'appropriation prend quatre sens. Il y a d'abord l'appropriation des dispositifs technologiques, techniques (savoirs et savoir-faire) et de gestion introduits. Ensuite, il y a l'appropriation des contextes. Après, on distingue l'appropriation des ressources financières et des artefacts réalisés par les projets. Enfin, on note l'appropriation des modèles organisationnels. Les différentes sections de ce chapitre sont organisées autour des deux derniers types. Cependant, bien que l'appropriation des ressources financières soit intégrée à l'avant dernier type, nous n'en ferons pas cas.

Ce chapitre compte trois sections. Dans la première section, nous mettons en exergue la situation actuelle des magasins de stockage réalisés par la SNV et réfectionnés par LISA 1 au profit des OPs ciblées. Dans la deuxième section, nous questionnons la situation actuelle des autres artefacts laissés par les projets. Dans la troisième et dernière section, nous questionnons l'appropriation du modèle organisationnel introduit à partir de la situation actuelle des OPGFs. Nous partons de la cartographie des associations que nous avons réalisée pour analyser la capacité de résilience de ces structures à l'épreuve des faits. Nous mettons cela en rapport avec l'appropriation des contextes.

7.1. La situation actuelle des magasins de stockage.

L'analyse de la manière dont les magasins de stockage sont gérés aujourd'hui permet de rendre compte de l'appropriation des ressources et des artefacts des projets. Deux cas ont été retenus. Il s'agit du cas des magasins de Tokibi et de Nanagadé.

7.1.1. La situation actuelle du magasin de stockage de Tokibi¹⁵².

Le magasin de stockage de Tokibi a été réalisé par la SNV au profit de l'OPGF et réfectionné par le projet LISA 1 le 1^{er} Juillet 2011. Cela s'est fait dans le but de régler les problèmes de bradage de récolte, mais surtout d'aider les producteurs à mieux conserver leurs récoltes pour les vendre en période favorable. L'objectif visé était alors non seulement de favoriser la gestion des récoltes, mais aussi l'achat, le stockage, la vente de produits agricoles et, par ricochet, l'accroissement des revenus des membres de l'OPGF. Cependant, les investissements de ces projets, au lieu de permettre l'atteinte des objectifs visés, divisent et créent des factions dont l'émergence est sous-tendue par la faible clarification des règles et/ou des modalités de gouvernance de ce local.

« Tout juste après notre déclin, les « koukoi¹⁵³ » sont venus nous renvoyer. Le magasin était à Tiwelé. On avait les textes. Nous ne savons plus rien de la gestion de ce magasin aujourd'hui. Nous avons mis la batteuse en panne dans notre magasin. Quand ils nous l'ont arrachée, ils ont foutu la batteuse dehors et les

¹⁵² En dehors du magasin de stockage, un moulin à décortiquer à groupe électrogène « TAMSA » a été installé par la SNV. Ce système a été amélioré par PAMRAD. En effet, le moteur électrique du moulin a été changé par un moteur à gasoil, au détriment de la décortiqueuse « AMUDA » choisie par la CTB via le Programme de Technologies Agricoles et Alimentaires (PTAA) en Décembre 2004. Il y a eu aussi la réalisation de quatre aires de séchage sous la SNV.

¹⁵³ Terme Gangam pour désigner les phalocrates.

enfants en ont fait leur chou gras. Aujourd'hui, elle est irrécupérable. Aucune négociation préalable n'a conduit à cette dépossession. Aujourd'hui, bien que nous payons pour stocker nos produits, nous manquons même parfois de place dans le magasin, parce qu'ils y entreposent leurs engrais de coton. Les ressources qu'ils en tirent, nous ne savons même pas ce qu'ils en font (EG, Tokibi).

Le manque de clarification du statut de propriété de ce local (artefacts de projet) semble justifier la dépossession et la gouvernance corporatistes des ressources issues de son exploitation. Les versions données par les différents acteurs (les femmes, le représentant des producteurs de coton et les animateurs de la SVN), par rapport au statut actuel de cet artefact de projet, se contredisent. La contradiction se cristallise au niveau des modalités d'expropriation. Le caractère mixte du groupement a été un élément favorisant cette expropriation, de même que la permission accordée, à un moment donné, par les responsables de l'OPGF (pendant qu'elle était encore active) aux producteurs de coton pour entreposer leurs intrants dans le magasin. Il est à remarquer que le magasin n'est pas pour tout le village, mais pour les membres du groupement (homme [22] et femmes [33]), une cinquantaine de personnes. Les producteurs de coton qui l'occupent aujourd'hui, n'étaient cependant pas en majorité membres de l'OPGF.

« (...) On s'est dit que ce n'est pas bon de prendre et d'entreposer cent tonnes, deux cent tonnes d'intrants coton dans le magasin et de laisser celui qui garde les clés se balader (avec) pendant que les autres en quête d'intrants seraient en train de courir dans tous les sens. On a décidé alors de retourner la clé à l'UVPC, puisqu'on peut ne pas connaître le jour où ils vont décider de déstocker les intrants coton. (...) Même si aujourd'hui on va voir les producteurs de coton pour leur demander de rétrocéder les clés et de payer les 50 F CFA par sac stocké, ils vont le faire » (M'tè, Tokibi).

L'indisponibilité de la personne qui garde la clé du magasin au sein de l'OPGF et l'impossibilité de prévoir le jour de la levée des intrants coton semblent être d'autres raisons qui ont, apparemment, poussé à remettre la clé à l'Union Villageoise des Producteurs de Coton (UVPC). Il est évoqué la possibilité pour les femmes membres de "Tiwélé" de récupérer ce bien alors qu'elles ont mis en relief l'impossibilité non seulement de le récupérer, mais également d'y entreposer prioritairement leurs récoltes. De même, alors qu'il est indiqué que, si elles réclament (et se plaignent) à l'UVPC le paiement des coûts de stockage, celle-ci s'exécutera, ce sont elles aujourd'hui qui payent (selon leur récit) avant de stocker leurs produits dans le magasin. C'est là un véritable paradoxe qui jette un flou sur la situation actuelle de ce magasin.

« (...) Par exemple, dans certains magasins construits au profit des OPGFs, on a mis des commerçants ; ou bien, puisqu'il y avait plusieurs compartiments, ce sont les intrants destinés à la production du coton qui y sont entreposés. Or au départ, dans les statuts, il était formellement interdit de mettre les intrants coton dans ces bâtiments qui étaient faits uniquement pour les filières arachide et riz et donc destinés à ne recevoir que les produits vivriers et à la rigueur les intrants arachide et/ou riz. Puisqu'il n'y a plus personne qui réponde au nom de ces groupements, les producteurs de coton ont hérité, presque gratuitement, de ces biens qu'ils ont transformés en magasin d'intrants coton » (Kouéma, Coblly).

La permission accordée aux producteurs de coton, lorsque l'OPGF était encore fonctionnelle, pour entreposer les intrants coton était contre les règles établies par la SNV pour la gestion de ces magasins. L'exception devenant la règle, les producteurs de coton ont "usurpé" progressivement le local. L'altérité de ces règles de gouvernance et la léthargie du groupement en sont pour beaucoup. Ce qui est aussi important à constater, bien que plusieurs autres récits soient allés dans le même sens que les membres de l'OPGF, ce sont les rapports de genre et leur manifestation très peu favorable aux femmes dans les espaces que rendent possibles les projets. Les hommes membres de l'OPGF n'ont pas revendiqué le bien au même titre que les

femmes. La production du riz ayant baissé d'intensité, la plupart d'entre eux se sont rués vers le coton fortement appuyé par le gouvernement. Le bien leur profite donc aussi, mais non pas aux femmes qui étaient majoritaires dans l'OPGF et minoritaires dans la production du coton. Les différends sont « ouverts » et opposent deux comités officiellement reconnus et formalisés à savoir : l'UVPC et l'OPGF réduite aux femmes membres.

7.1.2. La situation actuelle du magasin de stockage de Nanagadé¹⁵⁴.

A l'instar du magasin de Tokibi, ce magasin a été réalisé par la SNV et réfectionné par LISA 1 le 30 Juin 2011 au profit de l'OPGF de Nanagadé. Le contournement délibéré, par les membres de l'OPGF¹⁵⁵, des règles établies par la SNV a été également le substrat de toutes les difficultés qui sont survenues, par la suite, par rapport à la gestion du magasin. Les difficultés liées à la gestion des intrants du coton¹⁵⁶ ont conduit à l'accaparement du magasin.

« (...) R¹⁵⁷ n'était pas membre de l'OPGF. Nous étions certes en cessation d'activités, mais nous avons toujours la main mise sur le magasin¹⁵⁸. Quand les gens venaient stocker leurs produits, les ressources que nous en tirions étaient versées dans le compte de l'OPGF. C'était M'Pa¹⁵⁹, le secrétaire que nous avons pris finalement comme magasinier, qui s'en chargeait. Après ses divers détournements, nous n'avions plus eu les ressources nécessaires pour poursuivre l'achat, le stockage et la vente des produits. Il y a eu de l'engrais qui avait été convoyé dans le village, puis stocké dans le magasin. C'était pour nous un moyen de continuer à faire tourner notre infrastructure. Un jour, il y a eu un différend entre lui et R. M'Pa s'est énervé et a jeté la clé du magasin à R. qui l'a ramassée. Le différend est né à propos de la gestion de l'engrais du coton stocké. L'engrais était destiné à tous les quartiers. Chaque quartier devait avoir au plus cinq sacs. Pourtant, R. a pris près de 19 sacs pour son quartier et les a partagés avec ses frères. M'Pa les a convoqués chez le Chef d'Arrondissement. Insatisfait de la manière dont ce dernier avait réglé le différend, il voulait amener le problème à la brigade et le CA s'y est opposé. Ce dernier a alors demandé un règlement à l'amiable. (...) A cause des agissements de R, M'pa s'est définitivement énervé et a abandonné la clé du magasin. (...) R. agissait comme il voulait, parce qu'il se prévalait de son statut de neveu du CV. C'est lui que les gens contactent aujourd'hui pour stocker ce qu'ils veulent dans ce magasin et c'est lui seul qui sait comment il gère les revenus issus des stockages (...) Le magasin est pour le village nous dit-on souvent quand nous récriminons. (...) Lorsque le projet était en cours, on nous disait, face à chaque situation, ce qu'il fallait faire. (...) En fait, le niveau d'assimilation des techniques de gestion restait toujours faible et il aurait fallu plus de temps. Quand le projet était-là, les gens agissaient bien et vite, parce qu'ils ont peur des contrôles. La fermeture du projet équivalant à la disparition de toutes ses contraintes, désormais chacun agit comme il veut et, au finish, cela ne donne plus rien de bon » (EGF, Nanagadé).

L'extériorité des règles, la faible exposition des membres du comité de gestion de l'OPGF aux discours sur la gouvernance de l'infrastructure et, par ricochet, la faible maîtrise des modalités de gouvernance sont les facteurs fondamentaux qui ont facilité cette expropriation. Deux éléments importants méritent toutefois attention. D'abord, la mise en avant, dans la gestion du contentieux, de l'autochtonie et des

¹⁵⁴ En dehors du magasin de stockage, il y a aussi à Nanagadé centre : le bâtiment de l'ASF (quasiment délaissé), la décortiqueuse (en usage) et les puits maraichers (abandonnés) et à Kédéké : le magasin de stockage de semence réalisé par le PADER avec un don de l'Union Européenne via le FIDA, les aires de séchage et les puits maraichers (en usage intermittent).

¹⁵⁵ En presque cessation d'activité à cause des situations internes de détournement.

¹⁵⁶ Nous avons maintenu la séquence sur la gestion des intrants coton à cause de la liaison qui est faite avec l'expropriation du magasin à l'OPGF.

¹⁵⁷ Nous avons tenté plusieurs fois de discuter avec lui, mais il a esquivé toujours cette question de gestion du magasin. Le constat fait sur le terrain montre, tout de même, que c'est lui qui gère actuellement le magasin.

¹⁵⁸ Les biens publics ou collectifs peuvent être définis comme ceux qui sont utilisés et consommés par l'ensemble des membres d'une communauté, d'un pays ou d'une zone géographique donnée, lorsque l'utilisation et la consommation par l'un d'entre eux n'affecte pas la consommation ou l'utilisation par un autre. (...) Ces biens se caractérisent non seulement par le fait que nul ne peut s'abstenir d'en bénéficier, à moins d'abandonner la collectivité qui les fournit. Et en ce sens, parler de biens communs, c'est parler du même coup de mots collectifs (Hirschman, 2011 : 110). Les magasins dont il est question ici ne sont donc pas des biens communs en dépit de la mise à disposition par la communauté du terrain qui l'abrite. Ils sont des propriétés des OPGFs. Ils sont aussi un indicateur du flou qu'introduisent les projets dans les villages, lorsqu'ils explicitent très peu le statut et/ou la propriété des infrastructures qu'ils aident à construire ou des artefacts qu'ils laissent.

¹⁵⁹ M'Pa est allochtone.

rapports spécifiques avec une personne physique (le Chef du Village) dotée de "légitimité"¹⁶⁰ et de pouvoir" (ici le CV). Ensuite, l'inconstance et l'inconséquence du gérant du magasin qui, pour un oui ou un non, abandonne les clés. On note aussi l'existence et l'affrontement de deux groupes autour du magasin : le comité de l'OPGF qui se considère toujours propriétaire du magasin et le groupe du CV porté par son neveu. Le contrôle du magasin a échappé au premier groupe. Il s'agit là d'un accaparement fait, non par les bénéficiaires d'un projet, mais par une faction du village. Cette action conduite par la SNV de concert avec les membres de l'OPGF (mobilisation de contrepartie) et qui constitue un « enjeu important, bénéficie aujourd'hui à ceux qui avaient les meilleures cartes en main » (Olivier de Sardan, 1995 : 137). Ce processus d'accaparement a rendu possible la médiatisation des jeux de pouvoir (« sur ») et de domination. Les données présentées confirment Olivier de Sardan, lorsqu'il indique que « ni les politiques publiques (ici les projets), ni les formes de délivrance des biens et services publics ou collectifs, ne sont dépourvues, loin de là, de phénomènes de pouvoir (« pouvoir de » et « pouvoir sur »), à des niveaux micro, méso ou macro » (Olivier de Sardan, 2009 : 7). Il s'agit là, de la mise en exergue de phénomènes de pouvoir liés à la gouvernance empirique d'artefacts laissés par des projets et/ou à l'accaparement de biens collectifs réalisés au profit d'une OP. Différentes légitimités s'affrontent au travers des manifestations de ces rapports de pouvoir.

7.1.3. Analyse transversale de la situation actuelle des magasins de stockage réalisés par les projets.

Nous avons montré comment le magasin de stockage de Nanagadé a été approprié au détriment des producteurs de l'OPGF par une personne arguant de sa parenté avec le Chef du Village. Nos investigations nous ont certifié, qu'il n'est pas possible aujourd'hui, que les producteurs revendiquent ce bien. Le Chef du Village en question exerce un « contrôle social¹⁶¹ » (Braud, 2014 : 94) sur le village qu'il dirige depuis les années 1965-1970, et donc bien avant la période révolutionnaire que le Bénin a connue. Avec le temps, il a pu asseoir ses dominations traditionnelles¹⁶² et charismatiques¹⁶³. Au-delà de sa domination traditionnelle qu'il a ancrée dans les habitudes du fait de la pratique du pouvoir, notamment sous le Parti de la Révolution

¹⁶⁰ « Pour redonner à cette notion un minimum de cohérence, on valorisera le fait que cette capacité d'influence se fonde sur des qualités personnelles ou sociales du sujet et, le plus souvent, sur son statut dans la société. (...) Le langage courant l'exprime à sa manière, qui a forgé l'expression : "avoir de l'autorité, pour dire la capacité d'influence d'une personnalité" » (Braud, 2014 : 91-94). Pour les différents types de légitimité et d'autorité voir Braud, 2014 : 91-94 ; Weber, 1995 ; Alpes et al., 2010, entre autres.

¹⁶¹ « Du point de vue de la sociologie politique, le « contrôle social » sur les individus se manifeste selon deux modalités. Il existe d'abord des régulations externes, c'est-à-dire un ensemble de règles obligatoires, subjectivement perçues par les assujettis comme s'imposant du dehors à leur volonté. Elles peuvent être de nature juridique, socioculturelle ou purement économique. Toutes ces régulations qui gouvernent l'entrée en relation avec autrui, définissent, en fonction des situations affrontées, ce qui se fait et ce qui ne se fait pas, ce qui est raisonnable ou justifié et ce qui ne l'est pas, ce qui est voué à l'échec ou au succès. Ces régulations externes ont une origine plus ou moins aisément identifiable. Il existe aussi des régulations internes. Elles résultent d'un processus psychosocial actif, opéré par l'individu, qui consiste à intérioriser, c'est-à-dire à faire sienne, les contraintes extérieures auxquelles il se heurte. Face à une injonction qui l'empêche de suivre ses propres impulsions, l'individu en effet a le choix, théoriquement, entre deux scénarios de réponses. Le premier consiste à s'incliner (cette attitude peut prendre la forme de l'esquive ou de ce que Hirschman appelle des comportements de sortie). Lorsque la fuite ou la rébellion sont décidément non envisageables, la meilleure manière de s'incliner, tout en réduisant le coût psychologique de l'atteinte portée à l'autonomie du sujet, c'est encore d'opérer un véritable travail d'appropriation de la règle extérieure » (Braud, 2014 : 88-96).

¹⁶² C'est un système de gouvernement qui puise sa légitimité dans les « coutumes sanctionnées par leur validité immémoriale et par l'habitude enracinée en l'homme de les respecter. Le processus de naturalisation des institutions, grâce au temps écoulé et à la force des réflexes acquis d'obéissance, leur confère une autorité dont l'origine ou les fondements ne sont plus discutés ; ils sont tenus pour justifier du seul fait de leur existence. (...) Elle peut s'observer aujourd'hui chaque fois que s'observent des comportements d'obéissance opérés par habitude ou déférence instinctive à l'égard des usages établis (ce qu'on appelle parfois le légitimisme) (Braud, 2014 : 111).

¹⁶³ « A raison des qualités hors du commun attribuées au chef, celui-ci exerce une forte emprise émotionnelle sur ceux qui s'abandonnent à lui » (Braud, 2014 : 111). Le charisme est la « qualité extraordinaire d'un personnage qui est pour ainsi dire doué de forces ou de caractères surnaturels (les), surhumains (es), ou tout au moins, en dehors de la vie quotidienne, inaccessibles au commun des mortels, ou encore qui est considéré » [Weber, 1995 : 320]. (...) Aucune coutume, aucune règle juridique écrite ne peut résister en effet à la volonté du chef charismatique adulé, puisque les assujettis sont toujours disponibles pour cette « reconnaissance qui est, psychologiquement, un abandon tout à fait personnel, plein de foi, né de l'enthousiasme ou de la nécessité et de l'espoir » [Weber, 1995 : 321] » (Braud, 2014 : 111-112).

Populaire du Bénin (PRPB), qui était un pouvoir coercitif à la limite tyrannique, il est craint, semble-t-il, surtout pour ces pouvoirs "charismatiques". Il use alors de ses « pouvoirs sur », notamment ceux supposés charismatiques, pour approprier, via son neveu (sur lequel il transfère ses pouvoirs et ses dominations), l'OPGF. Ses dominations ne seraient pas restreintes à cette sphère. Elles s'étaleraient sur tout le village et même sur les responsables communaux dont il est censé dépendre (observations de terrain). En dépit du caractère « dynamique et évolutif dépendamment des capacités de réponses de chacun des partenaires ou acteurs impliqués dans la situation considérée » (Braud, 2014 : 86), les populations du village, y compris les membres de l'OPGF, ont intériorisé ces réalités et accepté la contrainte que constitue l'impossibilité de le défier ou d'aller contre ses décisions. Cela suppose, comme le montre Braud (2014 : 88-96), qu'elles se sont inclinées, et dans l'impossibilité de se rebeller, se sont appropriées les règles établies. Les personnes qui ont tenté la rébellion ont, semble-t-il, transité d'ici-bas (concordance des données de terrain). Pour ce faire, les personnes qui se sentent lésées, notamment les membres de l'OPGF, n'ont pas milité jusqu'au bout afin de récupérer leur bien. Bien qu'elles ne fussent pas sous un « pouvoir d'injonction », mais plutôt sous un « pouvoir d'influence » (Braud, 2014 : 89), elles ont opté pour la résignation et la passivité. Leurs comportements s'expliqueraient, surtout à cause du caractère apparemment symbolique, traditionnel et *charismatique* (Weber, 1971) de certains pouvoirs détenus par ce CV¹⁶⁴. Olivier de Sardan écrit dans son document de 1995 que « tout projet de développement peut être vu comme une mise à la disposition d'une population divisée en groupes, factions et réseaux d'un certain nombre de facilités, avantages et opportunités. Il s'agit d'un enjeu et certaines personnes et certains groupes sont mieux préparés que d'autres ou mieux armés que d'autres pour en tirer parti (Olivier de Sardan, 1995 : 137). Evoquant ces éléments, il met l'accent sur les ressources différentielles qui conduisent à la « victoire », lorsque plusieurs acteurs s'affrontent autour d'un enjeu comme celui-là. Il précise que dans ces cas, ce sont seulement « les mieux lotis, les plus influents, ceux qui ont les meilleures cartes au départ (ou parfois les insoupçonnés¹⁶⁵) (Olivier de Sardan, *Idem*) qui ferment les chances sociales et économiques aux autres (Weber, 1995). C'est justement dans cette catégorie que se retrouvent le Chef du Village et son neveu. Le contrôle¹⁶⁶ de la quasi-totalité des organisations du village est à la fois l'une des manifestations des deux types de domination évoqués et du contrôle social, et participe à l'ancrage de leurs effets. La figure ci-dessous décrit un réseau personnel¹⁶⁷. Celui-ci indique les liens entre le CV et les huit principales organisations du village, notamment entre lui et les principaux responsables de ces organisations. Ce réseau indique aussi les liens des responsables les uns avec les autres. Nous décrivons ci-dessous ces liens sociaux.

- Le CV est le beau-frère de NI. Elle est la présidente de l'Association des Femmes de Cobly. A Nanagadé, elle est la Présidente du groupement *Trideli* (Litt. on va sortir), l'ancien contrôleur et la présidente de la CECA, l'organisatrice du groupement villageois des producteurs de riz de Nanagadé.

¹⁶⁴ En dehors des ressources de « pouvoir sur » reconnues dans les contextes du Nord, « la sorcellerie et certaines conséquences du néopatrimonialisme paraissent comme des sources de « pouvoir sur », notamment dans les situations d'Afrique de l'ouest » (Aguemon, 2013 : 18). En dehors de cela, la possession de pouvoirs « maléfiques » ou « nuisibles » doit être prise en compte.

¹⁶⁵ Groupe minoritaire qui récupère à son avantage un projet non conçu spécifiquement pour lui.

¹⁶⁶ Les analyses faites au chapitre précédent par rapport aux rôles joués par les CV dans la gestion des projets et des organisations, parce qu'ils sont les portes d'entrée obligatoires dans les villages pour les porteurs de projets s'appliquent ici.

¹⁶⁷ Ce sont des réseaux égocentrés (Alpe et al., 2010 : 283). « C'est selon la définition de Moreno, l'ensemble formé d'un individu et des individus qui sont en relation directe avec lui, et des relations que ces individus entretiennent les uns avec les autres (Mercklé, 2011 : 32).

- T.R est l'enfant de NI, donc le neveu du CV. Il est membre du conseil d'administration de l'ASF, gérant du magasin de stockage et responsable du Centre de Promotion Rurale.
- TS est la nièce du CV, donc sa fille. Elle est trésorière de la Caisse d'Épargne et de Crédit Agricole (CECA), chargée de l'organisation au niveau de l'ASF et trésorière adjointe de la Coopérative Villageoise des producteurs de Coton.
- DG est La belle fille du CV. Elle est la Présidente du CA de la CECA (pendant la collecte).
- TRO est le fils du CV. Il est secrétaire adjoint de l'ADV, secrétaire du projet igname et cossette et animateur au sein de l'ONG APEC.
- Le CV est le petit papa de GS. Ce dernier est conseiller du Chef du Village, président de l'Association des Services Financiers (ASF) et gardien du centre de santé.
- KP n'a aucun lien avec le CV. Elle est l'ancienne présidente du Conseil d'Administration de la Caisse d'Épargne et de Crédit Autogérée. Elle a été démise de cette fonction à cause de ses dénonciations des détournements orchestrés par les intermédiaires. Elle avait été remplacée par NI. Elle est aussi la présidente du Comité d'Initiative Villageoise (CIV), du Groupement Villageois des Producteurs de Maïs, de l'Association de Développement du Village (ADV). Elle est secrétaire au sein du Groupement Villageois des Producteurs de Sésame, trésorière de la Coopérative Villageoise des Producteurs de Coton (GVPC) et contrôleur des alphabétiseurs de la commune de Cobly.
- MP n'a également aucun lien avec le CV. Il est le secrétaire de l'UVPC de Nanagadé.

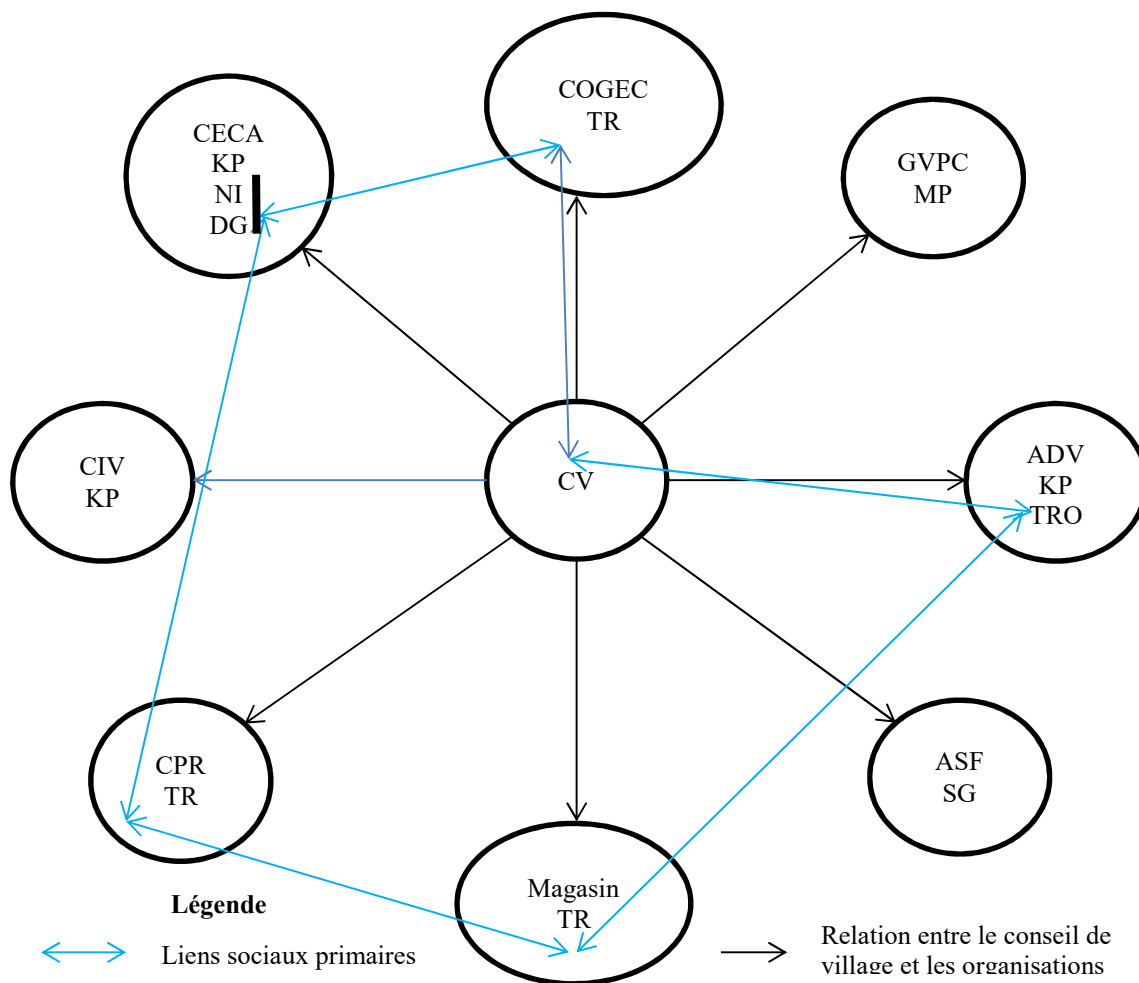


Figure 5: les rapports entre les responsables des organisations locales et le CV

Source : Auteur à partir de la monographie villageoise.

Sur les responsables des diverses organisations, deux seulement n'ont aucun lien avec le CV. L'un est allochtone et l'autre est son opposant politique. « Ce réseau définit la position structurale du CV qui conditionne son accès à un ensemble de ressources » (Alpe et al., 2010 : 283) et participe à l'extension de son contrôle social et de ses dominations. Il est comme un « filet qui est fait de multiples fils reliés entre eux. Toutefois, ni l'ensemble de ce réseau, ni la forme qu'y prend chacun des différents fils ne s'expliquent à partir d'un seul de ces fils, ni de tous les fils eux-mêmes. Ils s'expliquent uniquement par leur association, leur relation entre eux. Cette relation crée un champ de forces dont l'ordre se communique à chacun des fils, et se communique de façon plus ou moins différente selon la position [l'importance stratégique] et la fonction de chaque fil dans l'ensemble du filet. La forme de chaque fil se modifie lorsque se modifient la tension et la structure de l'ensemble du réseau. Et pourtant ce filet n'est rien d'autre que la réunion de différents fils et en même temps chaque fil forme à l'intérieur de ce tout une unité en soi ; il y occupe une place particulière et prend une forme spécifique » (Elias, 1991 : 70-71, cité par Paugam, [2008], 2014 : 57). Les responsables organisationnels qui constituent ici les fils de ce réseau sont « reliés les uns aux autres par des liens de dépendance réciproques (...) qui leur apportent la protection¹⁶⁸ et la reconnaissance¹⁶⁹ nécessaires à leur existence (...) qui revêtent une dimension affective qui renforce les interdépendances » (Paugam, [2008], 2014 : 57-63) entre eux et participe à renforcer la position du CV. Chacun des responsables qui sont en relation de parenté avec le CV, a une « diversité d'appartenance organisationnelle » (Simmel, 1999 : 687cité par Paugam, [2008], 2014 : 51). Dans ces organisations, ils nouent des liens sociaux secondaires qui participent à étendre leurs réseaux personnels et leurs capitaux sociaux, mais également le réseau d'influence du CV. « De l'interaction entre les trois réalités évoquées à savoir : contrôle social, domination traditionnelle et domination charismatique, résultent des situations socialement construites à l'intérieur desquelles s'exerce le pouvoir (sur) » (Braud, 2004 : 45, cité par Aguemon, 2013 : 12) du CV sur toutes les franges du village. On voit bien transparaître ici la prégnance des questions de pouvoir qui « ne se situent pas seulement dans les transactions ponctuelles ou microsociales, mais qui se manifestent plus largement comme la capacité à structurer durablement des processus d'échanges qui soient déséquilibrés en sa faveur » (Braud, 2014 : 86). Ce CV a construit dans le temps et enraciné dans les pratiques sa « capacité d'influence¹⁷⁰ qui semble irrévocable. On note donc un maillage du *treat power*¹⁷¹, de *integrative power*¹⁷² et du *hard Power*¹⁷³ qui donnent sens et force au *power to*, au *power over* et aux dominations que subissent les membres de l'OPGF et par extension les populations du village. Au travers de l'historique du peuplement du village, il nous est apparu une opposition entre deux factions (voir annexe). Le CV semble relever de la faction *Otakdouamon*. Il a donc une obligation morale de perpétuer le rang et le statut qu'il a hérités.

¹⁶⁸ « La protection renvoie à l'ensemble des supports que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie » (Paugam, [2008], 2014 : 63).

¹⁶⁹ « La reconnaissance renvoie à l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres » (Paugam, *Idem*).

¹⁷⁰ Entendue ici comme étant l'introduction de nouveaux intérêts et de nouvelles relations institutionnelles dans un environnement local marqué par un monopole ou une concentration de pouvoir où règne préalablement le consensus sur la capacité des détenteurs dudit pouvoir » (Walton, 1968 : 12, cité par Aguemon, 2013 : 23-24).

¹⁷¹ « Menace de détruire ou d'infliger un dommage » (Braud, 2014 : 105).

¹⁷² « Se fonde sur des relations émotionnellement marquées par le respect, la légitimité, mais aussi l'identité sociale et le sentiment d'appartenance au groupe » (Braud, 2014 : 105).

¹⁷³ « Se fonde sur la menace ou l'existence effectif de représailles » (Braud, 2014 : 105).

Dans le cas de Tokibi, on constate également que les premières bénéficiaires de ce magasin n'ont plus son contrôle aujourd'hui. Ce contrôle revient aux producteurs de coton. Or, comme le disait un ancien animateur de la SNV, les règles de gestion établies interdisaient formellement l'entreposage, dans ces magasins de vivriers, des intrants coton supposés toxiques. Certains membres de l'UVPC n'étaient pas sans connaître ces règles. Ils savaient aussi que les clés ont été remises sous l'instigation de certains d'entre eux. Cela confirme que "la parfaite connaissance des règles de jeu est nécessaire à leur contournement et à l'exercice d'un pouvoir efficace dans le champ social" (Braud, 2004, cité par Aguemon, 2013 : 12). Se basant sur les explicitations et les catégorisations de pouvoirs, on était dans le pouvoir collectif¹⁷⁴ (sur). Il s'agit d'une combinaison de pouvoirs. Il y avait l'*integrative power* et le pouvoir d'influence marqués par les rapports inégaux qui ont longtemps caractérisé la relation homme-femme dans cette société "*Gangam*". Or, l'un des principaux progrès accomplis pour une meilleure prise en considération des femmes dans le développement a pour origine (...) le redressement d'un certain nombre d'idées reçues et préconçues, notamment celles qui se traduisent par l'invisibilité des femmes dans l'activité économique (Locoh, Labourie- Racape, Tichit, 1996 : 35). Les projets analysés, de la SNV à PAMRAD en passant par LISA 1, ont investi dans ce sens afin qu'elles aient une plus grande visibilité, notamment dans les domaines social et économique. Cependant, l'analyse des pratiques observées autour de ce magasin de stockage laisse perplexe quant aux avancées réelles au niveau des mentalités et des rapports de domination. Les analyses faites contraignent, en dépit des avancées palpables, à se demander comment, d'une part, détacher (sans les y soustraire) la majorité des femmes de leur assignation à la sphère domestique et/ou du joug des pesanteurs sociologiques et, d'autre part, empêcher l'accaparement de la sphère publique par les hommes, notamment celle authentifiée par les projets (Muller, Senac-Slawinski et al., 2009 : 202) tel que c'était le cas à Tokibi. Les données produites et analysées confirment Jonckers (1994 : 132) lorsqu'elle écrivait que « les femmes ne trouvent pas toujours leurs comptes dans les associations mais qu'au contraire elles pourraient y perdre le peu d'indépendance dont elles disposent ». Comme à Nanagadé, les femmes de "*Tiwélé*" qui se sentaient lésées et dépossédées de la propriété du magasin (bien qu'étant sous le *power to et le power over*), n'étaient pas sous un « pouvoir d'injonction », mais aussi sous un « pouvoir d'influence » (Braud, 2014 : 89).

Nous venons de montrer les différents types de pouvoirs qui ont été médiatisés dans le cadre de l'accaparement de ces magasins de stockage. Il s'agit fondamentalement des « pouvoirs sur ». Or, le « pouvoir sur fait recours à la domination/subordination ». La relation intrinsèque établie par Alpe & al. (2010) entre les différents types de domination et les différentes sortes de légitimité « présente l'avantage de situer chaque acte de pouvoir (...) dans une perspective globale où se trouve éclairé le double problème des ressorts de l'obéissance et celui des modalités de l'injonction » (Braud, 2014 : 110). La médiatisation du « pouvoir sur » fait donc forcément recours aux types de domination à l'œuvre et aux types de légitimité correspondants. Les dominations et les légitimités qui donnent sens et essence à un « pouvoir sur » sont variables d'un contexte à l'autre. Pour mieux cerner le « pouvoir sur » il faut, forcément à notre sens, questionner et lier les types de domination aux types de légitimité qui les fondent dans le contexte africain en

¹⁷⁴ « Le pouvoir collectif ou pouvoir de groupe se réfère au pouvoir du genre, de classe, de race, le pouvoir disciplinaire, le pouvoir de la connaissance, etc. (Murphy, 2011 : 97). Morriss (1987 : 112, cité par Murphy, 2011 : 98) invite cependant à la prudence vis-à-vis de la notion de pouvoir de groupe compte tenu des problèmes liés à l'action collective.

général et celui des localités d'enquête à Coby en particulier. Cela est d'autant important que les légitimités qui sous-tendent les dominations conditionnent l'estime de soi (du détenteur et de celui qui subit), le degré de confiance qu'à l'individu (dans les deux sens aussi), les représentations qu'il a de lui-même et des autres et les représentations que les autres ont de lui. Tout cela détermine les types de rapports aux autres qui s'établissent, surtout lorsque les alliances et considérations politiques et magico religieuses s'invitent dans les relations. C'était le cas de R. à Nanagadé. Mais au-delà du contrôle social et des dominations, la reproduction des pouvoirs, rangs et statuts locaux et/ou sociaux et la « création d'alliances pragmatiques entre certains groupes sociaux en fonction d'intérêts particuliers » (Le Marcis, 2003 : 639) apparaît clairement. A Tokibi, c'était à la fois la reproduction des pouvoirs locaux à travers la première présidente et la perpétuation des rapports de genre défavorables aux femmes. A Nanagadé, au-delà de la reproduction du pouvoir du CV, de la reproduction des rangs et statuts sociaux acquis par sa famille, c'est le maintien de la suprématie d'une lignée qui est à l'œuvre (confère historique et peuplement de Nanagadé en annexe). Il est aussi important de relever la capacité des acteurs intermédiaires tels que les ONGs à favoriser ou à lutter contre cette reproduction dans une perspective d'accaparement et donc de satisfaction de besoins particuliers ou corporatistes. En se référant aux définitions données par Baron et *al.* (2013¹⁷⁵) et par Richez-Battesti et Oswald¹⁷⁶ (ND), on peut retenir qu'il n'y avait pas de gouvernance hybride¹⁷⁷ dans les cas analysés à Nanagadé et à Tokibi, parce que plusieurs catégories d'acteurs s'affrontaient et étaient loin de s'accorder pour éditer des règles collégiales de gestion. Et pourtant, cette gouvernance hybride aurait pu aider à apaiser les tensions entre les différentes factions et, ainsi, permettre de « procurer effectivement aux individus la possibilité d'atteindre leurs buts, en les libérant partiellement ou totalement du pouvoir et de la domination d'autres acteurs et de l'arbitraire, en leur fournissant les moyens de l'émancipation, voire de la résistance » (Courpasson & Golsorkhi, 2009 : 65). Ce qui a également posé problème tant à Nanagadé qu'à Tokibi, ce sont les espaces où les magasins ont été construits et les contributions diverses à leur réalisation. En effet, les domaines où ces magasins sont construits sont des donations des villages. Cependant, ils sont construits au profit des OPGFs avec la contribution de leurs membres et dans le cas de Tokibi des maris des membres et de quelques volontaires. Puisque ce sont les villages qui ont donné les domaines et que des individus *lambda* ont participé à la mobilisation des contreparties, la paternité ou du moins la propriété (le titre) des OPGFs est remise en cause (nous reviendrons sur cela plus loin). Cette remise en cause et l'évocation, voire la

¹⁷⁵Le concept de "gouvernance hybride" est fondé sur l'hypothèse selon laquelle les règles sont enchâssées dans un système social. Les rapports de force, la confiance, les traditions culturelles ou historiques, la nature des relations sociales jouent un rôle déterminant. Prendre en compte les rapports hiérarchiques qui existent dans la société permet d'analyser l'émergence et la pérennisation de certaines règles. (...) Il permet d'insister sur le pouvoir qu'ont des acteurs, situés à différentes échelles, à modeler les règles. Selon nous, la gouvernance suppose l'élaboration de compromis collectifs face à des conflits d'intérêt. Les fondements du pouvoir ne sont pas seulement juridiques, mais aussi sociaux et économiques. On s'éloigne d'une vision hiérarchique État/acteurs locaux, (et même à l'intérieur d'un groupe social, des visions hiérarchiques imposées par les dominations diverses) où le premier imposerait des règles quasi immuables, pour tendre vers une vision hybride de différentes structures de pouvoir qui s'avère indispensable dans le nouveau contexte institutionnel (...).» (Catherine Baron et *al.*, 2010 : 58-60).

¹⁷⁶« Parlant de gouvernance hybride, nous mettons particulièrement l'accent sur le rôle des interactions et des alliances stratégiques dans la compréhension des processus qui permettent la résolution de problèmes collectifs et la prise de décision en présence de parties prenantes hétérogènes. Nous nous intéressons plus aux processus réels de prise de décision qu'à leur dimension formelle ». (Nadine Richez-Battesti et Philippe Oswald, Revue Internationale d'Economie Rurale [N°315] : 58).

¹⁷⁷ En Entreprise, on assiste plutôt à un processus de convergence des deux modèles canoniques vers un modèle hybride. Et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, sous l'effet de la globalisation, les entreprises sont soumises à des environnements économique et politique qui se rapprochent de plus en plus, ce qui les amène à adopter des stratégies voisines. Ensuite, parce que chacun des deux modèles a montré ses limites. (...) Du coup, un modèle de gouvernance hybride semble en train d'émerger. Il se caractérise certes par un renforcement des pouvoirs de contrôle des actionnaires, et particulièrement des actionnaires minoritaires - un emprunt au modèle shareholder-, mais aussi par des pouvoirs supplémentaires accordés aux salariés et aux ONG - élément caractéristique du modèle stakeholder (Cf, http://www.alternatives-economiques.fr/entreprises---la-gouvernance-hybride_fr_art_147_15477.html).

certification de la paternité communautaire, invite à questionner la pertinence des précautions prises pour laisser ces bâtiments dans les giron des OPGFs, les théories de gestion des biens communs et/ ou artefacts de projet, notamment les logiques d'acteurs qui se développent et les types de gouvernance qui se formalisent (ce flou compliquant aussi la gouvernance) autour de ces biens. N'empêche que cette question de paternité permet de lire aisément les logiques d'acteurs autour des artefacts de projets en vue de leur appropriation et/ou de leur gouvernance. La trop forte dépendance des OPGFs des ressources extérieures a contribué, énormément, à leur disparition quand les vannes des projets se sont fermées. Les processus d'accaparement des magasins dans les deux villages révèlent aussi un besoin non couvert par l'Etat par rapport à une filière qui lui fournit la quasi-totalité de ses revenus d'exportation.

Photo 2: Artefacts laissés pas les projets à Nanagadé (à gauche du trait rouge) et à Kédékè (à droite)



Source : Photos terrain thèse Gbénahou, 2012

Photo 3: Artefacts laissés pas les projets à Tokibi



Source : Photos terrain thèse Gbénahou, 2012

7.2. La situation des autres artefacts de projets réalisés à Cobly

En dehors des banques de céréales dont la situation vient d'être décryptée, il y a d'autres artefacts de projets qui ont été recensés au cours de la production des données. Il s'agit des artefacts laissés par la SNV et ceux laissés par PDRN, FAFA A-D, etc. Avant son retrait en Mars 2003 de la commune de Cobly, la SNV a élaboré un plan de désengagement et de valorisation de toutes les infrastructures qu'elle a réalisées ou contribuées à réaliser.

« (...) Cobly étant le tout premier champ d'exécution des projets de la SNV dans la zone, elle a dû construire logement et bureaux avant que les projets ne démarrent réellement. Si bien qu'à Cobly, il y avait quatre logements sur le site actuel de la mairie et un cinquième logement en ville. Quand on partait, on a dit : on va vous léguer tout ça. Nous avons demandé que chaque sous-préfet dise comment il entend utiliser ou gérer ses infrastructures. Ils ont fait des propositions mirobolantes. Ils ont décrit, avec forces détails, quels usages ils feront de chaque compartiment des bâtiments qui leur ont été rétrocédés. On a envoyé cet engagement des sous-préfets de Boukombé, de Cobly et de Matéri à la Direction Nationale de la SNV, et on a fait des formalités de legs assorti de contrats signés par les deux parties. Et puis nous, nous avons « décampé ». Ils ont fait près de deux ans sans rejoindre ces bâtiments et donc sans les utiliser. Pendant ce temps, les infrastructures étaient en état poussé de dégradation » (Lodette, Coby).

Un des axes centraux du plan de désengagement, de valorisation et de l'appui institutionnel de la SNV à Cobly est la cession à la Mairie, à titre gracieux, des locaux ayant abrité le siège de ses projets (pendant quinze ans) et les logements de ses agents dans la commune. « (...) Les six bâtiments à usage de bureau, de résidence et d'auberge ont coûté une somme estimée à 130 millions de francs FCA. Ils sont répartis sur plusieurs domaines d'une superficie totale de 18,194 ha » (Djihoun, 2007 : 80).

Photo 4: Cinquième logement réalisé par la SNV à Cobly, bâtiment CLCAM Cobly et magasin de stockage de l'UCPC construits par la SNV.

Cinquième logement réalisé par la SNV à Coby



Bâtiment CLCAM Cobly et magasin de stockage de l'UCPC construits par la SNV



Source : Photos terrain thèse Gbénahou, 2012

Le logement qui est en haut de la photo ci-dessus sert aujourd'hui de chambre aux serveuses du bar installé dans l'auberge qui est à côté et ce, contrairement à ce qui est inscrit dans le plan de valorisation. En ce qui concerne les sièges des projets et les logements des responsables de projet, en dépit de la légalisation de cette cession, les autorités de Cobly ne les ont pas véritablement valorisés, de sorte que les infrastructures sont partout tombées en quasi décrépitude. Il a fallu 2005-2006 avant qu'elles ne consentent à déplacer les locaux de l'administration communale dans les bâtiments légués par la SNV. La mairie y ait toujours jusqu'au moment où nous finissions nos collectes. En dehors des locaux légués à la Mairie, la SNV a réalisé au profit de l'UCPC un magasin de stockage qui a coûté quinze millions de francs CFA. L'objectif poursuivi était de renforcer les capacités de l'UCPC, notamment en matière d'approvisionnement, d'entreposage et de gestion des intrants agricoles avant leur *dispatching* dans les UVPC. Ce magasin continue toujours de servir aux fins pour lesquelles il a été réalisé. Elle a également contribué à la construction de la CLCAM de Cobly à hauteur de 50% du coût total. Il s'agissait pour elle de contribuer à crédibiliser les épargnes des membres des groupements de producteurs et à favoriser leur accès aux crédits.

Les artefacts laissés par le PDRN, la CTB, la FAFA A-D et le PEDEC-SONAPRA sont recensés et synthétisés sur les photos ci-dessous (voir détails des références en annexe). Le PDRN a mis à la disposition de l'UCCPR de Cobly une (01) mini rizerie, un (01) magasin de stockage, un (01) magasin de semence, un (01) éventaire de vente, un (01) groupe électrogène, deux (02) aires de séchage, une (01) mini moissonneuse, quatre (04) motoculteurs de marque Changzhou et un fonds de roulement de 4000 000 F CFA co géré avec le CeCPA (actuel SCDA). Sur ces fonds de roulement, l'union dispose encore de 2000 000 F CFA dans son compte.

Avec l'aide de l'ONG Glé nyon, l'UCCPR a monté et soumis à la CTB un micro projet d'acquisition et d'implantation d'une décortiqueuse de riz et d'un moulin à maïs. Ce projet a été financé et a permis la concrétisation de l'ambition de l'union de faciliter aux producteurs et aux commerçants le décorticage de leurs stocks de riz. FAFA AD a donné également à l'UCCPR deux (02) épierreuses, une (01) batteuse vanneuse, un (01) tricycle et un fonds de roulement de 7000 000 F CFA. Les fonds de roulement mis à disposition par la FAFA AD sont gérés de façon autonome par l'union.

Cette gestion a permis de fructifier le fonds et de le faire passer de 7000 000 F CFA à 10 000 000 F CFA (au moment de la production des données). Le PEDAC-SONAPRA, a réalisé au profit de l'union un (01) grand magasin de stockage d'une capacité de 100 tonnes. Sur tous ces matériels, seuls le tricycle et la batteuse vanneuse étaient en usage. Par contre, si la mini rizerie et le groupe électrogène ont subi des essais et étaient en instance de bail lorsque nous achevions notre terrain, les autres sont délaissés soit à l'air libre et sous les intempéries, soit sous des hangars de fortune. En dehors des locaux qui abritent les bureaux de la mairie de Cobly, du magasin de stockage de l'UCPC et de la CLCAM, il est important de souligner dans cette section d'analyse de la situation actuelle des artefacts de projet, que les conditions d'entreposage et l'état du reste des bâtiments de la SNV et des matériels mis à disposition de l'UCCPR par PDRN, FAFA A-D et PEDEC posent deux problèmes. Premièrement la capacité réelle de l'UCCPR à les entretenir. Deuxièmement, la légitimité technique et technologique (Barnaud, 2013) et /ou l'adéquation de ces matériels

offerts avec les besoins réels de la commune, de l'union et des producteurs affiliés, les capacités des producteurs à les utiliser et avec les contextes dans lesquels ils sont censés être utilisés.

Photo 5: Les artefacts laissés à l'UCCPR de Cobly par le PDRN, la CTB et FAFA AD.



Source: Photos Terrain Thèse Gbénahou, 2012-2013

7.3. La situation actuelle des Organisations Paysannes.

Cette section vise à analyser la situation actuelle des OPGFs et autres OPs dans les villages de collecte. Elle est subdivisée en quatre sous sections qui traitent respectivement de la situation actuelle des OPGFs, des survivances au niveau des OPGFs, de la situation actuelle des Comités d'Initiative Villageoise (CIV) et du sort des Organisations Paysannes créées de façon anticipative, notamment à Oukpétounhoun.

7.3.1. La capacité de survie des Organisations Paysannes à l'épreuve des faits à Cobly

Nous avons réalisé une cartographie participative¹⁷⁸ des "associations" existantes dans chacun des trois villages d'enquête. Elle visait à caractériser synchroniquement ces villages en matière associative. Et comme « toute société concrète, dans son entièreté et dans ses compartiments, n'existe que dans la diachronie (...) et qu'il faut lire la situation synchronique dans cette diachronie » (Melucci, 1978 cité par Fillieule et Péchu, 1993), nous avons recherché la trace des OPGFs de Nanagadé et de Tokibi et la trace du groupement de femmes ayant à charge la gestion de la CECA de Nanagadé (groupement appuyé par tous les projets) dans les résultats que nous a livrés cette cartographie. Nous avons recherché ces traces au travers de

¹⁷⁸ La cartographie nous a permis de localiser les OPs qui ont été appuyées par les différents projets avant de démarrer les enquêtes approfondies.

la situation réelle actuelle des villages en matière associative. Dans le troisième village, nous avons analysé la situation associative et recherché la trace des OPs appuyées par PAMRAD. De même, nous avons cherché à comprendre l'origine et le mode opératoire des autres associations qui existent.

Le graphique ci-dessous révèle que les OPGFs et les CIV ont disparu partout. On y constate la subsistance de comité de gestion de magasin dans les trois villages : Nanagadé, Oukpétounhoun et Tokibi (NOT). Ces comités de gestion de magasin, sauf à Oukpétounhoun où le magasin a été construit par le PNDCC¹⁷⁹, fonctionnent autour des magasins réalisés pour le compte des OPGFs par la SNV et réfectionnés par LISA 1 et dont nous venons d'analyser la situation.

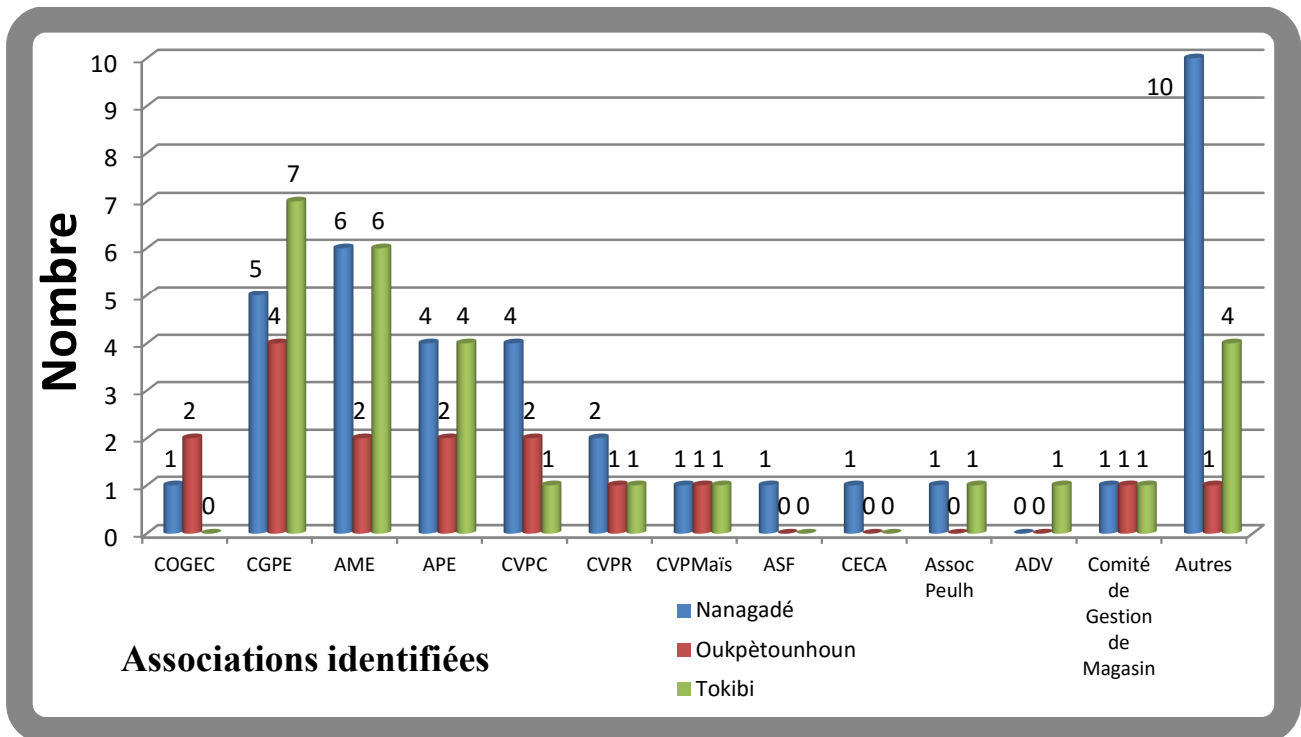


Figure 6: Cartographie participative des associations existantes par village de collecte

Source: Auteur à partir de la cartographie participative des associations réalisée début 2012

Certes, on ne retrouve la trace d'aucune OPGF dans le graphique mais, nos investigations ont révélé à Tokibi que l'OP qui travaille actuellement autour du bas-fond n'est rien d'autre que l'ancienne OPGF qui a été objet d'empilement d'interventions dans le temps [PADES, PADIC et ProCoton (SNV), LISA 1, PAMRAD (CTB)]. Compte tenu de cet empilement, elle a dû changer de dénomination officielle¹⁸⁰. De même, nous avons poussé notre curiosité à chercher la trace de ces OPGFs dans les autres villages où elles étaient installées par la SNV. Nous n'avons trouvé aucune subsistance d'elles et les magasins réalisés à leur profit

¹⁷⁹ Le Programme National de Développement Conduit par les Communautés est né du Fonds Social suite à un accord signé entre la Banque Mondiale et le Gouvernement du Bénin. L'objectif de développement du projet est de promouvoir l'utilisation de l'approche « développement conduit par les communautés (DCC) » par les ministères sectoriels, les gouvernements locaux et les communautés locales afin d'améliorer l'accès de ces dernières, notamment celles les plus pauvres aux services sociaux et financiers de base par la réalisation d'infrastructures sociocommunautaires (sanitaire, éducative et marchande...) avec une possibilité d'investissement de 15 millions FCFA en moyenne par village pendant cinq ans. Ce projet est basé sur une norme pratique par rapport aux lois sur la décentralisation au Bénin. En effet, il accorde l'autonomie financière et l'autonomie de gestion des processus de réalisation des infrastructures aux communautés contrairement à ce que prévoit la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation et fonctionnement des communes en République du Bénin.

¹⁸⁰ Officielle parce que le nom local choisit à l'entame des activités «Tiwélé» est resté.

font également, à l'instar de ceux de Nanagadé et de Tokibi, l'objet d'appropriations diverses. Les raisons qui justifient, selon les acteurs rencontrés, la disparition des OPGFs sont multiples.

La non ou la mauvaise maîtrise des circuits de commercialisation et/ou le faible investissement dans le maillon commercial semble en être l'un des facteurs clés. En effet, *« par conviction, tu peux nourrir un paysan de tes préconisations techniques. Toi un intervenant, tu viens et tu lui dis que tu veux l'aider à vraiment produire. Tu l'incites à se mettre en coopérative. Tu ne l'aides pas à sarcler, il connaît déjà sa houe. Il connaît les techniques de défrichage, de labour et de sarclage. Si au moins après tu ne l'aides pas à vendre, à trouver le marché d'écoulement, tu l'as aidé en quoi finalement? Tu l'as seulement sensibilisé pour dire, mettez-vous ensemble, produisez! Même si tu lui apportes de nouvelles techniques pour améliorer son rendement et sa productivité, en te suivant il se dit intérieurement voilà des gens qui vont nous aider à écouler nos produits à un prix raisonnable et à la fin il se rend compte que tu ne connais pas le marché plus que lui. Finalement, il se dit que tu ne vauX pas mieux que lui » (Boseraph, Cobly).* *« On y croyait vraiment jusqu'au moment où nous-mêmes on s'est butté à l'absence d'un marché structuré d'écoulement des produits, parce qu'on n'a pas beaucoup travaillé sur la manche commercialisation » (Lodette, Cobly).* Cette faible maîtrise du circuit commercial et « l'imposition » du stockage en vue de la vente dans le Borgou dénotent deux réalités. D'abord, une faible maîtrise du contexte commercial de Cobly et surtout des villages d'intervention et l'ignorance des habitudes commerciales des producteurs (voir carte de flux des périodes en annexe). Ensuite, la manifestation d'un pouvoir de la SNV sur les OPGFs qui ont été toujours perçues, par les producteurs, comme « la chose de la SNV ». Cette perception induit, au niveau de ces producteurs, l'internalisation de la nécessité de respecter, coûte que coûte, les injonctions émanant de la SNV.

Les réalités sus évoquées relèvent aussi l'instrumentalisation des OPs par les projets en vue d'atteindre rapidement leurs résultats. En plus de cela, il faut ajouter l'annonce tardive et brusque des périodes de retrait et des mécanismes de pérennisation prévus (cela engendre l'irresponsabilité et accélère les prévarications). Dans le même ordre d'idées, il a été relevé les rôles controversés joués par l'administration publique à charge du secteur agricole. Normalement garant du bien-être de la population productrice et chargé de son accompagnement multidimensionnel, l'Etat, via ses services déconcentrés, a parfois semblé être le "gourou" de celle-ci. Depuis longtemps, les incohérences liées aux politiques publiques des Etats ont été démontrées, notamment dans le secteur agricole. L'hypertrophie des institutions du secteur agricole et les conflits parsemant leurs relations collaboratives avec d'autres organisations ont été mis en exergue par de nombreux analystes. Plusieurs études ont également démontré les normes pratiques qui entourent la gestion des intrants destinés aux producteurs et les affrontements entre les logiques des différents acteurs impliqués dans la gestion de la "chose agricole". Ce qui est mis en plus en relief dans les données produites à propos du sort des OPGFs suscitées, au-delà du rôle trouble et controversé, c'est l'incohérence (intra et inter) des services publics en relation avec elles¹⁸¹ (entre le RCPA et son technicien), les normes pratiques qui

¹⁸¹ « Suite à la récolte de la campagne 2010-2011, c'est un encadreur du CeCPA qui est venu faire la pesée. Après la pesée, il ne nous avait donné aucun ticket qui prouvait que nous avons vendu réellement notre riz. Des mois après la pesée, nous n'avions plus aucun signe de lui. Nous nous sommes rapprochées du R/CeCPA qui nous a déclaré qu'il n'avait envoyé personne. Le riz est resté en stock longtemps. Après, le même encadreur est venu nous annoncer que la SONAPRA allait acheter le riz. Effectivement, quelque temps après, la SONAPRA est venue prendre mais sans nous payer. Nous avons pris, pour faire la production, de l'engrais à crédit au niveau de PADER. Jusqu'à aujourd'hui nous n'avons pas été payées et nous n'avons pas payé non plus PADER. Chez nous, la récolte avoisinait une quarantaine de sacs de 100kg. Il en est de même à Kèdèkè. Pour les deux

parcours des produits de récolte et qui déteignent les pouvoirs d'actions des producteurs et, par ricochet, leurs trajectoires de vie. Ces comportements et réalités "teintés souvent d'hypocrisie" sont des facteurs qui inhibent les ardeurs des organisations locales, freinent la résolution des problèmes communs des membres et l'atteinte de leurs buts collégiaux. Il faut également souligner la minimisation des membres des OPGFs par les services déconcentrés de l'Etat et certains de leurs partenaires et le choix délibéré de ne pas communiquer avec elles, lorsque les situations problèmes se sont présentées. Ce mode de gouvernance révèle un Etat (via ses services déconcentrés) qui « fragilise », contrairement à ses attributions, la production locale, réduit parfois les producteurs au rang d'« individus fantoches taillables et corvéables à merci » et contribue à la disparition des OPs. Il nous est revenu que le Spécialiste des Organisations Paysannes (SOP actuel TS/IEC) a exigé de la CECA le paiement d'une contrepartie (150 000 francs CFA) pour la construction d'un module de classe au CEG Cobly¹⁸². Ces cotisations exigées, parfois des OPs, pour la réalisation d'infrastructures qui ne sont pas directement destinées à leurs usages, s'inscrivent dans ce mode de gouvernance. Cela se note également aujourd'hui à travers la législation *top-down* (arrêté de l'OHADA) transformant les groupements en coopératives sans sensibilisation préalable suffisante et la fixation, sans avis des populations et sans prise en compte de leurs réalités économiques, des droits d'adhésion aux OPs à 15 000 francs CFA contre 3 500 francs CFA (au plus) préalablement. Ces situations montrent des services déconcentrés de l'Etat qui « fragilisent » et sapent davantage la résilience des OPs et les ferments déjà intangibles qui unissent leurs membres. La verticalité des relations entre les ONG et les OPs est également un frein à la dénonciation véhémement et à l'édiction d'un cadre normatif consensuel. Cette verticalité suppose en effet une hiérarchisation des relations, hiérarchisation qui n'induit pas une communication horizontale, un climat de confiance stable et un partage régulier et complet des normes. Cette hiérarchisation brise aussi les liens sociaux et contribue à asseoir les bases des dislocations ultérieures des OPs. En effet, certaines ONGs intermédiaires, ont également joué des rôles controversés qui, semble-t-il, ont fortement contribué aux situations décrites, notamment en ce qui concerne « *Tiwélé* » de Tokibi¹⁸³ et la CECA de Nanagadé¹⁸⁴. La « résistance des ONGs à la normalisation des outils, à la transparence comptable, à la clarté des démarches, peut ainsi refléter tant une volonté opportuniste de détournement de moyens à des fins d'enrichissement personnel que la volonté stratégique de poursuivre des objectifs politiques non affichés, et de pouvoir mobiliser une partie des ressources à cet effet. Elle répond aussi à une volonté d'autonomie, à un refus de la technicisation de l'action ONG. (...) Opportunisme, faible transparence, problèmes de gouvernance interne et de redevabilité tant interne qu'externe, politisation, (...) [clientélisme, privatisation des rapports

sites c'était un total de 107 sacs de 100 kg avant que certains ne retirent leurs récoltes (avant le ramassage par la SONAPRA). En janvier dernier, nous sommes allées revoir le R/CeCPA qui a appelé un bureau de la SONAPRA où les gens ont certifié avoir reçu notre riz. Il semblerait que les papiers soient fin prêts pour que sous peu nous soyons remboursées. Mais depuis, il n'y a plus rien. En dépit de cela, nous avons poursuivi nos activités » (EGN, Nanagadé). Toutes nos tentatives pour rencontrer le R/CPA et son agent indexé ont été vaines. Le TS/IEC avec qui nous avons discuté nous a affirmé qu'il est très mal placé pour évoquer la question.

¹⁸² Cette obligation a été faite aux femmes initiatrices de la CECA alors qu'elles scolarisaient à peine leurs enfants, notamment les filles.

¹⁸³ A propos du fonds de micro crédit positionné à la CLCAM par le PAMRAD pour faciliter l'accès aux intrants à travers l'octroi de crédit. Il y avait deux types de crédits. Il y a d'abord, des crédits individuels destinés aux producteurs économiquement solides ayant un compte personnel à CLCAM. Ils variaient entre 150 000 et 200 000 f CFA. Il y avait ensuite, des crédits collectifs cautionnés par les groupements et destinés aux producteurs membres. Ils oscillaient entre 30 000 et 50 000 f CFA. Ces crédits ont été tardivement mis en place mais ils étaient réels.

¹⁸⁴ A propos de la gestion opaque et approximative du crédit de 1 500 000 francs CFA octroyé par le ministère du commerce et de l'industrie via le CIPEN Cobly et du crédit de 2 000 000 francs CFA octroyé par LISA 1 via le PADME contre une garantie de 1000 000 de francs CFA déposée par la CECA (crédits fictifs, acquisition directe de matériels et non remise directe du crédit aux apiculteurs, recouvrement sans passer les écritures dans les registres, contournement des règles établies, etc.).

professionnels], etc., sont les critiques largement convergentes » (Lavigne Delville, 2015 : 100-115) formulées par les acteurs rencontrés sur le terrain lorsqu'ils évoquent certaines de ces ONG et leurs agissements. En dehors de cela, il est possible que « (...) *tout ceci s'explique par le fait qu'on a nié (...) les organisations classiques traditionnelles des populations pour leur apporter une structure nouvelle à laquelle elles n'étaient pas habituées et à la constitution de laquelle elles ne contribuent pas, non pas faute de moyens et de capacités réels, mais surtout faute d'y être conviées. La conséquence, c'est qu'elles considèrent les organisations suscitées comme la propriété des porteurs de projets et demandent en fin de projets qu'ils les emportent. (...) Et en plus, la plupart des projets qui sont intervenus ici ont développé beaucoup plus le marketing financier. (...) Cela se fait surtout à travers l'organisation d'activités qui font "couler de l'argent" et au cours desquelles les membres des diverses organisations s'en mettent plein la poche, au point même où les gens sont arrivés à faire le distinguo entre les projets et à dire à tous vents : "tel projet donne bien de l'argent, tel autre n'en donne pas". (...) Et tant que cette situation ne demeure pas, les producteurs ne sont pas favorables à la continuité des activités hors du projet* » (**Bertyo, Kèdèkè**). Deux constats majeurs peuvent être faits. Premièrement, les modèles organisationnels introduits sont, comme l'écrivait Olivier de Sardan, « fondamentalement des produits d'importation, impulsés et portés à bout de bras (...) par les institutions de développement du Nord (...), et pilotés à distance par elles. Une autre caractéristique de cette architecture institutionnelle est son caractère à la fois foisonnant et éphémère. (...) Quand un projet de développement ferme ses portes, et tout projet met fin à ses activités après quelques années, les associations qu'il a mises en place disparaissent elles aussi » (Olivier de Sardan, 2009 : 15-16). Cette altérité ou exogénéité contraint au développement de stratégies de mobilisation et de visibilité au nombre desquelles figures le « *marketing économique* » évoqué. Ainsi, quand cette vanne financière, qui fait que les producteurs prennent à tort ou à raison les « projets pour des gains faciles » se ferme, il est noté un désintérêt total pour les activités de l'OP. Lorsque ce désintérêt lié à la fermeture de « la vanne des ressources s'ajoute aux problèmes internes de gouvernance »¹⁸⁵ (Olivier de Sardan, *Idem*), les défections se multiplient et l'OP finit par disparaître ou se recomposer. C'est le cas pratiquement de toutes les OPGFs observées. Toutefois, au-delà des stratégies d'acteurs qui fondent le démembrement, les dérives et les accaparements divers des ressources et autres vestiges, les raisons pour lesquelles les "associations" disparaissent et les facteurs qui pourraient militer pour une appropriation et une pérennisation de ce modèle organisationnel (appropriation portée) n'ont pas été systématisés. Si l'appropriation réelle reste indispensable à observer et à analyser pour voir les décalages entre les prévisions des porteurs de projets et les « réalités » des projets, le processus d'appropriation portée « intrinsèque¹⁸⁶ » ou hybridée du modèle organisationnel, paraît également

¹⁸⁵ Plusieurs études se sont intéressées aux OPs dans le temps et dans l'espace. La plupart des constats généralement faits et relayés par les auteurs qui ont travaillé sur les Organisations Paysannes se confirment ici. Ces auteurs ont généralement mis l'accent sur le fait que les OPs ne sont pas les lieux du développement alternatif (Mongbo, 1994) que les porteurs de projets et leurs intermédiaires voudraient qu'elles soient, encore moins des tremplins vers un développement communautaire, qui du moins, reste une illusion. Malgré ces constats, aujourd'hui encore on note une trop forte idéalisation des OPs et de leurs rôles toujours fondée sur leurs capacités à favoriser l'autonomisation et/ou le développement de leurs membres et des localités d'appartenance. Ensuite, les acquis des appropriations qui prennent corps dans les OPs, quelle qu'en soit la nature, sont inscrits dans des trajectoires individuelles de vie (Mongbo, op. cit) d'où la différenciation sociale (Jonckers, 1994) qui s'observe au détriment du développement communautaire ambitionné, chanté et glorifié (encore aujourd'hui). Il y a également le côté artificiel et éphémère des OPs suscitées ; les rôles controversés joués par les acteurs intermédiaires, les services publics et certains courtiers ; l'opportunisme de certains membres d'OP qui confirment les divergences de visions, d'objectifs poursuivis et des attentes autant entre membres, qu'entre membres et partenaires d'appuis ; le caractère éducatif des OPs, notamment l'auto éducation de certains acteurs ou groupes d'acteurs au discours de développement propre aux intervenants (Mongbo, 1994). Ces constats ne sont pas exhaustifs.

¹⁸⁶ Produite exactement telle que prévue par les porteurs de projets.

intéressante à observer et à analyser, vu le caractère prégnant du modèle importé dans le paysage organisationnel local. Deuxièmement, il est relevé « une tendance dangereuse qui consiste à chercher à promouvoir dans les villages des modèles organisationnels, qui sur un plan totalement abstrait, semblent être les meilleures options » (Raffinot, 2010 : 73) pour leur bien-être, alors que ce n'est généralement pas le cas. L'altérité ou l'exogénéité de ces modèles organisationnels découlerait aussi du nihilisme des capacités réelles des populations à contribuer à la mise en place d'organisations qui soient en adéquation avec leurs milieux, leurs besoins et leurs aspirations. Cette banalisation des savoirs locaux en matière organisationnel ou l'« ignorance » des populations, au moment de définir les bases, formes et statuts des modèles organisationnels, confirme qu'il n'y a alors jamais eu, de la part des intervenants, « une réelle volonté de prendre en compte les spécificités des milieux d'intervention. (...) Le positionnement des bailleurs de fonds et des donateurs par rapport aux réalités locales des Pays en Développement étant toujours marqué par une approche techniciste inspirée davantage de l'ingénierie sociale que de l'apprentissage social et de l'ouverture aux savoirs locaux » (Fisette & Raffinot, 2010 : 8-9). Ces archétypes développementistes¹⁸⁷ non adaptés aux contextes d'implémentation relèvent du mythe. Les disparitions constatées ici au travers des observations faites, des résultats de la cartographie et des pratiques documentées, s'expliqueraient également par l'inadéquation entre les cultures organisationnelles locales et les cultures organisationnelles proposées par les projets et par l'inadéquation des modèles organisationnels qui découlent de ces cultures importées d'avec les pratiques organisationnelles locales. En effet, les agents des projets ne se sont donnés ni le temps, ni les yeux de villageois avertis (à la place de leurs « yeux d'étrangers qui ne voient que ce qu'ils savent » [Sellamna & Lavigne Delville, 2000 : 14]) pour déconstruire les contextes d'implémentation de leurs actions afin de comprendre tant les cultures, les modèles organisationnels, les antécédents relationnels que les antécédents de gouvernance organisationnelle (à l'occasion d'autres projets), etc. Ils se sont hâtés pour créer les organisations et ont choisi parfois même les responsables sans tenir compte de leurs propres critères¹⁸⁸ et des profils des acteurs présents. En s'inscrivant volontairement ou par contrainte dans ces précipitations, ils sont passés à côté de la nécessaire adéquation d'avec les contextes, ce que certains auteurs appellent « appropriation du contexte » ou « appropriation adaptation ». Dans ces conditions, soit les OPs ne résistent pas aux stratégies de démantèlement, soit elles ne durent que le temps du ou des projets et c'est ce qui a été observé.

« (...) Il y avait également un autre grand problème. Presque tous les membres des organisations suscitées n'étaient pas scolarisés. Celui qui l'était, était mis au poste de secrétaire. A l'époque, il était souvent le seul dans le village, voire pour plusieurs villages. Tout ce qu'il faisait, que ce soit bon ou mauvais, on était obligé de le maintenir à défaut du mieux ». (KK, Nanagadé).

Les personnes scolarisées étaient rares à l'époque et fortement sollicitées (par plusieurs OPs et dans différents villages). Ils étaient alors, de gré ou de force, embarqués dans une multi participation organisationnelle qui, en définitive, a contribué aux dysfonctionnements observés au sein des OPGFs et

¹⁸⁷ L'incompatibilité entre les OPGFs et les pratiques locales à savoir le *Ouhaabou* et le *Katokè* constitue une « boîte noire » que nous ouvrirons bientôt au travers d'un article. Les analyses, dans ce cadre, se feront sous le prisme des théories du don et de l'entraide.

¹⁸⁸ Se référer à ce propos également au mémoire de Hublart, 2012.

autres OPs et à leur dislocation. En dehors de toutes ces raisons, il y a d'autres qui, semble-t-il, ont aggravé la situation.

« On a organisé la fête d'au revoir pour dire que tout est fini, (...), alors que ce n'était pas ça l'esprit de la SNV, surtout aussi qu'on avait travaillé avec LISA 1 et consorts pour faire la connexion avec nos interventions, et que nous-mêmes on allait être à Natitingou pour coordonner un tant soit peu les choses » (Yoyige, Cobly).

L'organisation d'une fête par les agents de la SNV en Mars 2003 pour marquer (peut-être) la joie d'avoir servi aussi longtemps dans un milieu et dire au revoir aux populations s'est avérée « dévastatrice ». En effet, dans l'imaginaire collectif des bénéficiaires, cela a résonné comme une fin définitive, comme une disparition totale de « l'œil qui surveillait et faisait peur » et donc, comme une autorisation à tout faire sans contraintes et craintes. Cette fête s'inscrit dans un mépris non seulement des connexions faites avec d'autres intervenants, mais aussi et surtout de l'approche conseil qui démarrait. Dans un contexte comme celui-là, où le seul ferment entre les membres des OPGFs semble être l'intérêt créé par le projet, on ne peut se douter de leur disparition. Cela s'entend simplement par le fait que lorsque le ferment s'effondre, les défections se multiplient et la structure s'étirole et disparaît. *« La décentralisation est venue aussi bousculée la méthode de travail qui consistait à responsabiliser les gens dans les villages. Le pouvoir à la base que prônait la SNV s'est envolé dès que les collectivités locales sont devenues effectives, parce qu'il était antinomique avec la subsidiarité inscrite dans les textes de lois sur la décentralisation. Cette remise en cause est intervenue sans que la SNV et ses agents aient eu le temps d'y préparer les populations au niveau des villages. Cela, couplé à l'absence d'un intervenant soutien, a fragilisé les acquis » (Yoyige, Cobly).* Les questions de gouvernance organisationnelle, notamment d'accaparement, de prévarication des ressources par une faction contre une autre ou par des individus isolés créent des « isolements relationnels » (Paugam [2008], 2014 : 89), brisent la confiance et les liens sociaux et participent à la dislocation des groupements. C'était également l'un des facteurs qui, sous ces projets, n'a pas facilité l'appropriation du modèle organisationnel.

« (...) Quand le magasin était construit, on avait installé un bureau de trois membres. On avait choisi, un président, un trésorier, un secrétaire et un gérant-magasinier. Ce dernier n'était pas membre du comité de gestion de l'OPGF, ni même de l'OPGF elle-même. C'est nous qui l'avions choisi. Au début, on n'avait pas les moyens pour le payer. Nous nous sommes entendus avec lui pour le payer après la vente des produits en stock. Mais, pour le maintenir, chaque membre a donné un bol « pooun » de vivres qu'on lui a versés pour tenir le cap sur le plan alimentaire. (...) Après la vente, nous avons estimé les bénéfices et sur cette base, nous avons convenu avec lui qu'il prendrait, sur une période de sept mois, 35 000 f CFA, soit 5000 f par mois. Lorsque nous évoluions et que nos activités prospéraient, nous avons porté ce montant à 50 000 f CFA pour la même période, soit approximativement 7200 f CFA par mois. (...) En dépit des faillites connues par les OPGFs, dans le compte de l'OPGF de Nanagadé, il y avait un peu d'argent. Toutefois, le magasinier a fini par puiser dedans à des fins personnelles. Suite à cet acte, nous l'avions convoqué à la gendarmerie. Il avait promis restitué l'intégralité des fonds, mais il n'a pas pu tout payer. Nous l'avions changé et avons mis notre secrétaire comme magasinier. (...) Dans nos règles, lorsque nous lui remettons l'argent sorti de la caisse, il avait pour mission d'acquérir les produits vivriers en vue de les stocker. Il nous faisait des listes de village (où), parfois même de producteurs (auprès desquels) il aurait acquis les produits. Ce faisant, il justifiait les dépenses faites. Malheureusement, au moment du contrôle, nous nous rendions compte qu'il y avait sur ces listes de nombreuses adresses et noms fictifs » (KK, Nanagadé).

La gouvernance approximative des ressources injectées dans ces OPs par les intervenants n'était pas uniquement le fait des intermédiaires. Certains membres des OPs, notamment les magasiniers et/ou gérants

les ont également « démembrées ». Cela est souvent orchestré par les rares membres qui comprennent français (souvent mis secrétaires) et sont les seuls à maîtriser, *peu ou prou*, le contenu des textes, les codes dans lesquels ils ont été écrits ou du moins, comme l'écrit Mongbo (1994), le langage des développeurs. Cette maîtrise des règles, en dépit de leur altérité, couvre deux réalités. Elle est d'abord une porte ouverte aux dérives, car on ne contourne mieux que ce qu'on connaît vraiment (mais qu'on ne partage pas forcément) et que la majorité ne maîtrise que très peu (cas de l'OPGF de Nanagadé). Ensuite, elle peut contribuer à la durabilité du co-engagement, si elle est le fait de plusieurs acteurs ou de véritables *leaders* (ce qui n'est pas le cas). On comprend alors que « l'organisation ne sert pas toujours et directement à "faire avancer les intérêts économiques des membres au moyen d'activités communes", mais plutôt à les mettre en position d'accéder à des opportunités qui éventuellement peuvent contribuer à la résolution de leurs problèmes personnels » (Mongbo, 1994 : 152). Tout ce qui précède prouve à satiété que les rapports au sein des OPs n'étaient pas des plus apaisés. Il est clair qu'il y avait la préférence de certains acteurs pour d'autres objectifs, d'autres projets auxquels ils consacraient du temps et de l'attention et des différences entre acteurs quant au degré d'urgence et aux priorités. Il y avait également des divergences au sujet de l'identité des *leaders* ou responsables et de leurs capacités réelles à diriger les groupements. Il y avait aussi une multiplicité de participants de part et d'autre et des logiques d'acteurs (perspectives) qui se combinent pour transformer les projets en course d'obstacles. De même, les objectifs, visions, attentes, intérêts, etc. des responsables étaient différents de ceux des membres et ceux des OPs étaient à mille lieues de ceux des porteurs des projets et les objectifs initiaux de ces derniers étaient incompatibles avec les finalités organisationnelles internes. " Lorsque les modes de vie et les habitudes divergent autant, il est difficile de maintenir les relations et les liens dans la durée" (Paugam, [2008], 2014 : 90). En effet, face à des situations comme celles décrites plus haut, les membres ont le choix entre trois mécanismes¹⁸⁹ : la sortie¹⁹⁰ (*exit*), la prise de parole¹⁹¹ (*voice*) et le loyalisme¹⁹² (*loyalty*) (Hirschman [1970], 2011). Dans les contextes décrits ici, c'est la défection qui a primé.

¹⁸⁹ Ces notions que nous évoquons sont dénuées de tous leurs fondements économiques. Les combinaisons évoquées par l'auteur sont complexes et varient en fonction des situations de baisse de qualité, des postures des clients et des réactions des responsables de la firme productrice. Son recours à la prise de parole et au loyalisme et leur mise en relation avec la défection contredit la thèse économique qui soutient que lorsqu'un client n'est pas satisfait de la qualité d'un produit il l'abandonne et passe à un autre produit sans autre forme de procès. Nous précisons que nous ne rentrons pas dans ces considérations.

¹⁹⁰ On est membre de l'organisation ou on ne l'est pas. Un membre insatisfait de la manière dont les choses se passent peut choisir simplement de quitter l'organisation. Ce départ signifie qu'il n'est pas loyaliste (Hirschman, 2011 : 93).

¹⁹¹ La prise de parole a pour fonction d'avertir de ses défaillances une organisation, mais elle doit donner aux responsables, anciens ou nouveaux le temps de réagir aux pressions qu'elle exerce sur eux. (...) Lorsque la défection est rendue impossible, la prise de parole est la seule voie ouverte aux membres mécontents. C'est généralement le cas des cellules sociales fondamentales (famille, Eglise, Etat) (ce qui n'est pas le cas ici). L'intensité de la prise de parole varie selon le degré de mécontentement. (...) La propension à récriminer et l'efficacité des plaintes varient aussi en fonction des types d'organisation et des types de membres. Faire défection c'est perdre la possibilité de prendre la parole, mais prendre la parole ne fait pas perdre la possibilité de faire défection. D'où la défection doit être adoptée en dernier recours, lorsque l'échec de la prise de parole est devenu certain. (...) Alors que la défection repose sur un choix simple entre deux options, la prise de parole est un *art* qui s'engage sans cesse sur de nouvelles voies (souvent incertaines mais réelles). (...) Mais elle a peu de chance de se développer efficacement lorsque la possibilité de la défection est présente (Hirschman, 2011 : 41-87).

¹⁹² Le loyalisme c'est le fait pour un sujet d'ajourner sa défection malgré le malaise et le mécontentement qu'il ressent. Il permet de mieux cerner les conditions favorisant la coexistence entre la défection et la prise de parole. Il est évident que le loyalisme freine la tendance à la défection et favorise la prise de parole. (...) Le loyalisme implique chez celui qui le professe la conviction qu'il a un rôle à jouer et l'espoir que, tout bien pesé, le bien prévaudra sur le mal. (...) Le loyalisme donne à une organisation la chance de rétablir sa situation compromise. (...) Le loyalisme contribue alors à restaurer un certain équilibre en rendant la défection plus onéreuse. Il encourage ainsi les individus à prendre une voie qui exige d'eux un effort de créativité auquel ils se seraient normalement refusés. (...) Le loyalisme ne fait cependant que freiner la défection dont son existence implique la possibilité. (...) La menace de défection qu'elle soit prononcée ouvertement ou qu'elle soit sous-jacente à la situation qui oppose les parties en présence, vient renforcer sensiblement les effets de la prise de parole en tant qu'instrument de redressement. (...) La menace de défection est caractéristique du loyaliste, de l'homme qui se sent une responsabilité et qui cherche à épuiser tous les autres moyens avant de se résigner à la pénible décision de se retirer ou de passer à une autre organisation (Hirschman, 2011 : 87-113).

Selon certains auteurs, l'appropriation des modèles organisationnels « peut être envisagée comme un processus continu comprenant plusieurs phases, généralement regroupées en trois principales : décision, mise en usage et pérennisation [Damanpour, 2012; Damanpour et Schneider, 2006; Wolfe, 1994]. (...) Elle ne représente pas un processus automatique, mais plutôt un processus collectif, long et complexe, notamment lié à l'apprentissage [Alter, 2010; Charreire-Petit, 2003; Scozzi et Garavelli, 2005] et susceptible de se heurter à de nombreux obstacles [Damanpour, 2012; Van de Ven, 1986; Vermeulen, 2005] » (Dubouloz, 2013 : 19-20). Etant donné que nos données ont été produites des années après la fermeture des projets, nous devrions observer soit la mise en usage ou la pérennisation. Or, les premières organisations suscitées par la SNV et les OPGFs qu'elle a suscitées et que LISA 1 et PAMRAD ont récupérées, ont disparu dans leurs formes originelles et avec leur philosophie. Elles ont été remplacées par d'autres types d'OPs toujours frappés d'altérité. Elles n'ont fait l'objet ni d'appropriation réelle, ni d'appropriation portée (idéelle selon Olivier de Sardan, 2009). Elles ont disparu pour des raisons à la fois liées à des contingences/incertitudes et à des pratiques d'acteurs, notamment aux pratiques internes de gouvernance peu adéquates qui ne cadraient pas avec les normes édictées.

7.3.2. Les survivances au niveau des Organisations Paysannes de Gestion des Filières.

En dépit de l'analyse qui vient d'être faite sur la situation des OPGFs, nous avons noté une survivance. Elles ont donc certes quasiment disparu, mais celle de Tokibi, "*Tiwélé*" rattrapée par de nombreuses autres interventions, subsiste "vaille que vaille". En effet, "*Tiwélé*", a connu des empilements d'interventions en développement qui l'ont maintenue et, pourtant, elle a connu une cessation d'activités pendant plus de trois campagnes agricoles. Cette cessation est due à des problèmes internes de gouvernance, notamment la gouvernance des fonds de crédits rendus disponibles par le projet PAMRAD les dernières années de son existence. "*Tiwélé*" est donc une expression typique de survivance fondée sur l'anomie. Cette anomie se justifie par le fait que les problèmes internes de gouvernance ont fait que les normes officielles de gouvernance établies n'ont pas été respectées et ont fini par être délaissées. Ce non-respect et cet abandon tacite des normes édictées s'expliqueraient par :

- 1) les multiples modes de gouvernance connus du fait de l'empilement des interventions en développement dont elle a été l'objet (chaque intervention qui l'a restructurée et appuyée ayant édicté ses propres normes) ;
- 2) la manière bien variable et très peu rigoureuse (dépendamment des objectifs poursuivis) dont ces normes sont appliquées par les intermédiaires ;
- 3) une hybridation des normes dans la tête des membres et, au demeurant, une absence de réelle référence (la référence évoquée [par eux] étant la norme de l'intervention qui porte l'appui en cours).

L'absence de référentiels en matière de normes, du fait de l'empilement des projets, est donc ici un facteur important qui justifie l'anomie. Il ne s'agit plus seulement d'un démembrement, d'un accaparement, de sélection, de dérives, ou encore de stratégies d'acteurs¹⁹³ (Crozier et Friedberg, 1977 ; Mongbo, 1994, 1995 ; Olivier de Sardan, 1995), qui n'ont en fait d'existence que par rapport à une norme officielle. Il s'agit plutôt d'une situation d'anomie qui, lorsqu'elle survient, ne peut prêter ni à une appropriation réelle, ni à une

¹⁹³ Même s'ils sont à la base de la léthargie et de l'anomie.

appropriation portée (ni de l'OP ni des ressources à cause de la léthargie et de l'absence de nouveaux appuis). Cette situation anémique ne peut à la rigueur qu'induire (et a induit) des mobilités sociales individuelles et/ou une « différenciation sociale » (Jonckers, 1994) sous-tendue (s) ou non par les ressources appropriées avant que l'anomie ne s'érige en règle de gouvernance, faute de nouveaux appuis. Ces mobilités ou ces différenciations sociales s'opèrent sur fond de défection. Une autre forme de survivance est celle du Groupement Féminin (GF) de Nanagadé qui travaille autour de la CECA. Initiée par les femmes de Nanagadé bien avant le démarrage des activités de la SNV, il a pris une forme officielle sous les appuis de celle-ci. Il a été à la fois objet de nombreux détournements, de multiples problèmes de dysfonctionnements et de gouvernance, mais aussi de multiples appuis (SNV, LISA, PAMRAD, PDRN, PADER, FAFA). Par la suite, il a élargi son champ d'action et s'est investi, indépendamment de la gestion des crédits et des épargnes, dans la production agricole. Intervenu sous LISA 1, cet élargissement a favorisé la constitution d'un GF qui est devenu par la suite une OP. Cette OP a été aussi en proie à des dysfonctionnements qui ont occasionné sa scission. Les analyses faites pour « *Tiwélé* » sont également valables pour ce GF. Cependant, contrairement à « *Tiwélé* », les problèmes internes de gouvernance, à défaut d'occasionner la disparition ou de faire tomber à la fois la CECA et l'OP dans la léthargie, ont occasionné le départ de certains membres fondateurs influents, qui sont devenus entrepreneurs agricoles et/ou militent dans d'autres OPs. La caisse elle-même est maintenue grâce aux appuis « salvateurs » de LISA 2 et son Conseil d'Administration a été reconfiguré entre 2010 et 2012.

7.3.3. La situation actuelle des Comités d'Initiative Villageoise.

De même que les OPGFs étaient l'organisation phare mise en place par la SNV, les Comités d'Initiative Villageoise (CIV) étaient l'institution phare promue par LISA 1. Ils avaient pour mission d'être de véritables Associations de Développement, autres que celles promues par le Programme National du Développement Conduit par les Communautés (PNDCC). Toutefois, cette importante responsabilité qui leur était confiée n'a pas suffi à les maintenir. En effet, ils ont disparu partout dès que le projet a fermé ses portes. Les mêmes raisons évoquées pour les OPGFs justifient cette disparition, bien qu'au départ LISA 1 même l'ait postulée. Au-delà de cela, la lourdeur de la structure en termes de *membership* et son inadéquation avec les prescriptions de la loi 97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des communes du Bénin en matière de subsidiarité ont contribué à l'ensevelir.

7.3.4. Le sort des Organisations Paysannes créées de façon anticipative.

La disparition totale des OPGFs, dans leur forme et dans leur esprit, et la reconfiguration complète des survivances démentent en partie Olivier de Sardan lorsqu'il écrit qu'« au fil des années, des projets et des tournées d'animateurs, le modèle importé a été « approprié » par les populations destinataires, et il est partout devenu incontournable dans les paysages institutionnels locaux. (...) On assiste donc de plus en plus à la création « spontanée » de ce type de structures associatives. Le processus affecte donc désormais des apparences « endogènes », et exprime incontestablement certaines dynamiques locales. Mais, il ne rompt pas pour autant avec l'extraversion, dans la mesure où ces créations ont en général pour objectif principal d'attirer des financements venant des institutions de développement (Olivier de Sardan, 2009 : 16). Selon le

même auteur, cette « appropriation » de la gouvernance associative n'a pas vraiment suivi, loin de là, les directions prévues par les institutions de développement (Olivier de Sardan, *Idem*). Si les OPGFs n'ont pas été « mises en usage et pérennisées », les types d'OPs identifiés à Oukpètounhoun, notamment les OPs maraîchères s'inscrivent dans le registre évoqué par Olivier de Sardan (*Idem*). Nous ne nous sommes pas trop appesanti sur ces OPs, mais il est important ici de les évoquer brièvement et d'établir la transversalité des constats faits par l'auteur avec les nôtres. Initiatives de création spontanée, donc endogènes : "*Tiritouna M'Bota*" (production maraîchère : Oukpètounhoun Centre) est une forme d'appropriation portée avec des fonds différents des OPGFs. Sa création s'inscrit parfaitement dans les registres décrits par Olivier de Sardan (*Idem*). Cette organisation connaît aussi dans sa gouvernance interne des stratégies de dérives et de démembrement. Elle est donc certes "portée", mais traversée par une cohabitation entre normes officielles et normes pratiques, ce qui rejette en partie la thèse qui lie les dysfonctionnements au sein des regroupements paysans à l'extraversion des formes organisationnelles. Aujourd'hui, la dynamique de création spontanée d'OPs notée dans les villages, comme l'écrit Olivier de Sardan, est fortement extravertie. Celles observées dans les villages de collecte sont beaucoup plus des anticipations des conditionnalités des « projets », des « coquilles organisationnelles », plus ou moins vides, destinées à séduire d'éventuels bailleurs de fonds et à attirer (ainsi) la « rente du développement ». Ces créations spontanées, nous les avons surtout notées dans ce troisième village qui n'a pas reçu beaucoup de projets. Opportunistes, mais non moins réelles, ces OPs résistent au temps et aux *aléas* (en dépit des problèmes internes de gouvernance) du fait de la subsistance des référentiels communs, de l'interconnaissance et des liens sociaux, plus ou moins forts, recréés périodiquement. Ces différents facteurs et le caractère consensuel et/ou partagé des raisons qui sous-tendent le co-engagement font que chacun tient grand compte du « regard des autres et se contraint ou s'oblige à agir en conformité avec les règles et les normes sociales. Mais en retour, ces groupes assurent à chacun une protection et la satisfaction du besoin vital de reconnaissance, source de l'identité et de l'existence en tant qu'homme (l'individu recherche en permanence une approbation dans le lien qu'il tisse avec les autres) (Paugam, 2008 : 62). Cette appartenance confère donc confiance en soi, estime de soi et élargit le capital social. Dans la réalité, les degrés atteints sont différentiels d'un membre à un autre, dépendamment des trajectoires individuelles, des conditions créées par l'OP, du type de lien social et de solidarité qui s'érigent, des opportunités captées et valorisées, du *leadership* des responsables d'OP et des membres, des conditions de mises en pratique des règles établies et de gestion des conflits, de la capacité à questionner constamment les ferments et à en déterminer de nouveaux, etc. La réalité évoquée plus haut contraste avec l'argument de l'effritement ou d'érosion du capital social et de l'action collective. Cela confirme les relations qui ont été établies par Fadonougbo (2013) entre la dose de projets reçus par un village et le renforcement ou l'effritement du capital social. Les données produites et analysées dans cette section et les observations faites sur le terrain des pratiques en cours, nous autorisent à conclure à l'absence d'une appropriation organisationnelle.

Conclusion

Les projets de la SNV, le projet LISA 1 et le projet PAMRAD ont mobilisé les « pouvoirs avec » des populations pour concrétiser des OPs au travers desquelles ils ont conduit leurs actions. Au nombre de ces

OPs, les OPGFs sont apparues comme les plus structurées des modes d'organisation des producteurs dans la commune de Coby. Ces OPGFs qui ont été récupérées par LISA 1 et PAMRAD devaient contribuer à renforcer les « pouvoirs de » de leurs membres et, par ricochet, leurs pouvoirs économiques. Dans ce chapitre, nous avons évoqué deux types d'appropriation à savoir : l'appropriation des artefacts réalisés par les projets et l'appropriation des modèles organisationnels. Nous avons en général constaté que les différents pouvoirs médiatisés dans les espaces participatifs ont conféré un caractère variable et différentiel aux appropriations. De la CECA aux OPGFs, l'appropriation réelle était présente et a été pour beaucoup dans la léthargie et la dislocation connues par les creusets organisationnels analysés. Elle touchait à la fois les artefacts et les ressources financières (à aborder dans les publications ultérieures) et était fondée sur des jeux de pouvoirs différentiels, mais réels. Les stratégies développées par les acteurs, qui mobilisent ou médiatisent ces pouvoirs, s'encastrent dans certains types de domination (notamment le traditionnel et le charismatique) et de légitimité. Le caractère dynamique des besoins, des préférences, des intérêts et des pouvoirs des acteurs semble justifier ces appropriations réelles. Aussi, les données analysées révèlent-elles la nécessité de questionner les types de légitimité dont se réclament les acteurs qui médiatisent les pouvoirs et/ou les dominations. Sur le plan organisationnel, les OPGFs ont partout disparu sauf celle de Tokibi qui a été maintenue, parce qu'elle a été le théâtre d'empilements de projets. Toutefois, en dépit de ces empilements, elle était en cessation d'activités et en attente de nouveaux appuis (celui les membres rencontrés) lorsque nous avons produit les données, ce qui suppose qu'elle n'a pas été appropriée. Il en est de même pour l'OP riz de Oukpétounhoun. A l'instar de la quasi-totalité des OPGFs, les CIV ont disparu. Les femmes qui ont initié la CECA ont diversifié leurs activités dans le temps. En dehors des activités de crédits et d'épargnes, elles se sont investies dans la production agricole. La CECA a connu une période de faillite et de divergences internes entre 2005 et 2010. Elle a été « ressuscitée » grâce aux appuis de LISA 2. On ne peut donc pas, malgré sa survivance, attestée qu'elle ait été réellement appropriée par les membres. Par contre, l'OP de production a connu une scission et les deux ailes à savoir : celle de Nanagadé et celle de Kédékè étaient en léthargie au début de nos enquêtes. Cependant, avec l'aide du PADER, elles ont repris timidement leurs productions avant que la mauvaise gestion de leurs récoltes ne participe à les y replonger. A Oukpétounhoun, les mêmes femmes sont membres de l'OP de production du riz et de l'OP de production maraîchère. Si cette dernière fleurit de même que ses membres et leurs activités, celle de production du riz suscitée par PAMRAD n'exerçait plus. Là encore, il est difficile d'attester d'une appropriation selon la définition rapportée par Dubouloz (2013). Cela amène à conclure que les « pouvoir avec » n'ont pas été pour autant renforcés, même si les capitaux sociaux l'ont été. L'analyse nous amène à déduire également, qu'au-delà des causes de la disparition des organisations évoquées et analysées, il y a des facteurs contingents et structurels qui s'y ajoutent et qu'il faudra intégrer dans les facteurs d'analyse. Un autre facteur reste l'extraversion des modèles d'organisations installées. Cette extraversion conduit à conclure à une absence de l'appropriation des contextes en matière organisationnelle. On note donc dans les faits, une faible capacité de résilience de ces OPs qui confirme que la gouvernance organisationnelle sous la SNV et ensuite sous LISA 1 et PAMRAD était plus stratégique qu'un réel outil d'autonomisation.

CHAPITRE VIII: L'appropriation des savoirs et savoir-faire agricoles : des pouvoirs aux appropriations et vice versa.

Introduction

L'objectif que vise ce chapitre est de savoir ce qui est resté comme résultats de tous les projets ciblés dans la vie des bénéficiaires. Nous évoquons alors ici les types d'appropriation réellement opérés par rapport aux dispositifs technologiques, techniques et de gestion introduits. Cette appropriation a deux variables à savoir : l'« *Individual learning* » et l'« *Institutional learning* », c'est-à-dire ce que les individus et les institutions ont appris des différents processus. Pour rendre compte de ces types d'appropriation, nous restituons et analysons les pratiques relayées par les producteurs et autres acteurs rencontrés.

Nous abordons dans une première section l'« *Individual learning* ». Le faire, suppose de questionner les systèmes de Renforcement de Capacités utilisés et les effets induits. Dans une deuxième section, nous nous penchons sur l'« *Institutional learning* » en essayant de voir les appropriations opérées par la commune, le CeCPA et les ONGs. Nous insistons ici sur les échecs des glissements tentés par la SNV. Dans une troisième et dernière section, nous établissons une interrelation entre les pouvoirs et les appropriations et vice versa. Cette tentative analytique reste transversale et intègre donc tous les types d'appropriation.

8.1. L'appropriation des techniques de production agricole¹⁹⁴.

Les différents projets visés ont promu, de façon significative, la production du riz et du maïs. Les produits maraîchers ont été accessoirement promus, notamment les dernières années par LISA 1 et par PAMRAD. Dans cette section, nous analysons pour Cobly, à partir des données statistiques du CeRPA Atacora-Donga, les niveaux d'évolution des rendements et de la production des deux premières spéculations.

La figure ci-dessous nous présente les évolutions des rendements de la campagne agricole 1995-1996 à la campagne agricole 2012-2013.

¹⁹⁴ « Avant le démarrage du projet, pour semer un ¼ d'hectare, les producteurs utilisaient jusqu'à une bassine de 25 kg de semences. Alors qu'avec cette nouvelle technique que PAMRAD a introduite, avec six à dix kg, ils peuvent déjà semer la même parcelle. Il s'agissait de faire le planage du champ, de semer deux à trois grains de riz par poquet (trou). Le semis était en ligne et fait à l'aide du rayonneur. Il y avait aussi la technique des casiers. Si à la pousse, ils se rendent compte qu'il y en a plus, ils doivent procéder au démariage et au repiquage sur d'autres espaces où il n'y a pas de pousse de riz. Cette méthode permet au riz de bien taller et de porter beaucoup de grappes. Ils utilisaient les roulettes pour avoir des écartements ou espacements réguliers entre les poquets. Nous apportions aussi la fumure minérale, c'est-à-dire, on met le NPK après le quinzième jour du semis, après le quarantième ou le quarante-cinquième jour au plus tard, on met l'urée. Quand on procède ainsi, l'entretien est très facile. Pour sarcler, c'est comme dans un champ de maïs. Après ces phases, vous suivez simplement le riz jusqu'à la maturité. Pour finir, vous faites la récolte, le battage et le conditionnement. C'est là tout l'arsenal mis en place par PAMRAD avec l'appui de l'INRAB » (Touseph, Cobly).

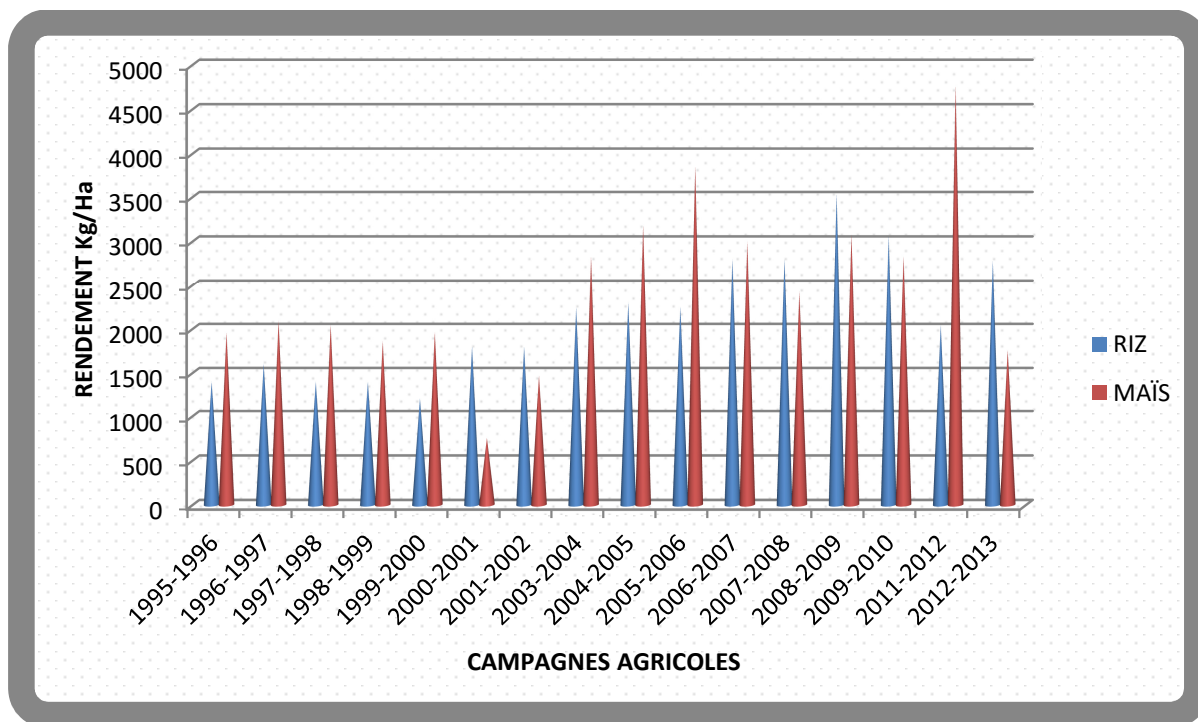


Figure 7: Rendement du riz et du maïs de 1995 à 2013 à Coby.

Source: Auteur à partir des données statistiques du CeRPA Atacora-Donga et de la Base de Données Régionales (BASEDOR) de l'Atacora Donga (2002).

Sur ce graphique, en dehors de la baisse connue entre 2009 et 2011¹⁹⁵, les rendements sont restés en nette augmentation depuis 2003-2004, année de démarrage des principaux projets ayant appuyé ces spéculations dans la commune. La SNV fut la pionnière en matière d'intervention à Coby. Elle a ressuscité la production du riz et de l'arachide.

Encadré 8: Renforcement de Capacités de la SNV au profit des OPs

La SNV dans son approche a priorisé le Renforcement des Capacités d'action des producteurs. Au profit des groupements, elle a rendu possible des Renforcements de Capacités à :

- ☞ La maîtrise des outils de gestion des activités.
- ☞ La maîtrise de la culture attelée au profit des groupements de femmes (organisation, recyclage, suivi de l'application).
- ☞ La maîtrise des techniques de transformation des produits locaux et recyclage au besoin.
- ☞ L'alphabetisation des membres des OPGFs, des groupements et des comités.
- ☞ La maîtrise des techniques de gestion financière des OPs et Appui organisationnel aux comités de gestion et de contrôle avec transfert progressif de la gestion aux divers comités.

Source : SNV-Bénin, 1998 : 27-28

« La vision de la SNV "c'est qu'elle travaille pour disparaître". Or, si quelqu'un travaille pour disparaître, cela veut dire que la personne doit intervenir de sorte que les capacités de celui ou celle qu'il renforce, soient supérieures à ce qu'elles étaient avant son intervention. Il fallait donc forcément travailler

¹⁹⁵ Campagnes agricoles correspondant à la fin des principaux projets et à la période de l'entre 2 (entre projets finissants et nouveaux projets en vue, que ce soit de la CTB ou de LISA).

pour qu'après les interventions, les bénéficiaires soient capables de conduire le processus avec leurs propres forces, en termes de moyens et en termes de capacités d'action » (Yoyige, Cobly). Pour ce faire, elle a appuyé plusieurs types d'OPs dont les plus formalisées sont les OPGFs. Malgré ses appuis, la production rizicole n'a pas eu beaucoup de visibilité sous ses interventions, mais plutôt sous le PAMRAD.

Démarré en 2003-2004, le PAMRAD s'est enlisé au début dans les actions *soft et a* connu, aux dires des acteurs et des auteurs des rapports de suivi et d'évaluation divers, trois années d'"errance", de sorte que les principales activités en matière de Renforcement des Capacités (RC) ont été concentrées entre 2006 et 2008. Ces RC ont été centrés sur les Itinéraires Techniques de production du riz suivant les nouvelles techniques promues. Cette période, comme on le voit sur le graphique, correspond à la période du plus fort rendement. La connexion avec le PDRN, qui a organisé une visite d'échanges et de découvertes sur le périmètre rizicole de Malanville, a permis de renforcer et de maintenir le cap au cours de la campagne agricole 2009-2010. La baisse de 2011-2012 s'explique, selon les acteurs, par la fin brusque du PDRN et le temps mis par FAFA (suite logique de PAMRAD au niveau de la CTB) pour démarrer ses activités. Pendant cette période, les différentes OPs ont connu des moments de léthargie et de faibles activités. A contrario, elles ont enregistré de nouveaux adhérents qui ne maîtrisaient que très peu les techniques de production. Cette situation met non seulement en relief la forte dépendance des producteurs vis-à-vis des appuis des projets, mais aussi et surtout la faible maîtrise des nouvelles techniques de production introduites sous PAMRAD. Les appuis du PDRN (quoique courts), de PADER et de FAFA A-D (malgré le retard dans le démarrage) viendront renforcer davantage les acquis.

En ce qui concerne le maïs, les périodes d'intenses activités de LISA 1 ont été les campagnes agricoles 2004-2005 et 2005-2006. En dépit de la baisse de l'intensité des activités du projet entre 2008 et 2010, le rendement est resté plus ou moins stationnaire. Le Pic observé en 2011 s'explique par la reprise des activités de LISA 2 et la formalisation réelle de tous les groupements de producteurs, notamment la finalisation de la formalisation, en partenariat avec BUPDOS, de la faïtière communale des producteurs de maïs. LISA 1 a eu recours aux mêmes systèmes de RC que les projets sus évoqués.

Ces tendances montrent que les systèmes de Renforcement de Capacités techniques utilisés et la facilitation de l'accès aux intrants et aux crédits ont, en dépit de « l'itération abstraite » (Olivier de Sardan, 2008 b : 82) entre le « faire » et le « faire-faire » en matière de participation, porté leurs fruits en permettant aux producteurs d'accroître, *peu ou prou*, leurs rendements. Les populations, bénéficiaires directes ou indirectes, se sont, avec et sans projet (ou avec une intensité un tout petit peu moindre), appropriées les innovations techniques introduites¹⁹⁶. Le constat le plus visible en termes d'appropriation des Itinéraires Techniques est lié à la production du riz sérieusement promue par le PAMRAD.

Eu égard à ces données, on est en présence des Appropriations Portées Individuelles¹⁹⁷.

¹⁹⁶ Nous avons dit dans le chapitre sur le cadre conceptuel que ce qui nous intéresse, c'est ce qui se passe entre l'introduction de l'innovation et les adoptions-appropriations constatées.

¹⁹⁷ L'*Appropriation Portée Individuelle* est le fait des porteurs de l'intervention en développement mettant en place des mécanismes devant permettre l'adoption de leurs offres socio-techniques, ou d'acteurs locaux répliquant exactement l'innovation introduite par l'intervention, mais avec des appuis de certains acteurs de l'appareil développementiste (UGP, ONG, et autres). Ici, ces acteurs identifient dans les OPs des individus qu'ils considèrent comme modèles et orientent fortement les appuis vers eux.

« A la 2^{ème} campagne agricole de PAMRAD, j'ai emblavé 2ha de riz surtout à cause de l'encouragement des encadreurs du CeCPA et des ONGs. A la 3^{ème} campagne, j'ai fait 3ha de riz dont la récolte a été rachetée par la SONAPRA. J'ai gagné au total 1 800 000 en 2009. Après le départ de PAMRAD, un autre projet PDRN est venu nous appuyer. C'était en 2008. J'ai continué avec ce projet et tous les autres qui sont venus après. (...) En 2010, du retour de la visite d'échange au Mali, j'ai produit 10ha de semence de maïs et 14 ha de semence de riz. (...) Si j'en suis là aujourd'hui, c'est parce que les agents d'encadrement, autant des ONGs que du CeCPA, ont cru en moi et m'ont encouragé » (RCV, In'Ser, Cobly).

Les Appropriateurs Porteurs Individuels sont des « fidèles adoptants » ou des adoptants « hybrideurs ». Ils se donnent les capacités pour adopter, soit parce que cela répond à leur projet de vie ou de réalisation personnelle, soit parce que les acteurs porteurs des projets ou acteurs intermédiaires (ONG et autres) ont découvert des capacités en eux et ont entrepris de les renforcer, suffisamment, en vue d'une meilleure utilisation (ultérieure). Souvent, la posture de l'intéressé joue beaucoup. Il s'agit entre autres de son exposition, sa curiosité, son désir manifeste, sa trajectoire antérieure, etc. L'"Appropriation Portée Individuelle" dont il est ici question s'est faite par l'entremise des OPs appuyées par les projets. Ces appuis ont transité par l'Union Communale des Coopératives des Producteurs de Riz (UCCPR)¹⁹⁸. A l'instar de In'Ser, la plupart des producteurs rencontrés ont connu des augmentations (certes différentielles, mais réelles), tant de leurs superficies que de leurs rendements. Nos tours dans les champs de riz à Cobly et aux domiciles de certains producteurs confirment les tendances contenues dans le graphique ci-dessous. En effet, il vient corroborer les analyses faites ci-dessus. Son observation montre que la production du riz était insignifiante à Cobly avant la décennie 2000. Son accroissement a commencé à partir de 2003-2004 et est allé en hausse de façon constante jusqu'en 2013. Cela montre, qu'en dépit de ses appuis, la SNV n'a pas réussi à introduire des variétés et des techniques améliorées de production du riz. Elle a eu le mérite de remettre la production du riz et de l'arachide, jadis abandonnée, dans les habitudes des populations. Toutefois, vu qu'elle n'a pas introduit de techniques et de semences spécifiques, les producteurs ont continué avec la méthode de production (culture sans planage, semence en vrac, etc.) et la semence (Unariz 8) traditionnelles. Cette absence de techniques améliorées de production a fait qu'ils se sont plus concentrés, au sein des OPGFs, sur le stockage et la commercialisation des produits agricoles. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux le font systématiquement aujourd'hui. En effet, même s'ils n'achètent pas, lorsqu'ils produisent, ils stockent et attendent les périodes de cherté pour vendre. Cela dénote aussi d'une appropriation des techniques introduites par la SNV en cette matière.

Sur le graphique suivant, on note trois périodes de forts pics : 2007-2008, année d'intensification et de généralisation de la culture sous PAMRAD ; 2009-2010, année des appuis ponctuels du PDRN et 2011-2013, année du démarrage des interventions du PADER, des appuis de FAFA A-D, de la consolidation et des renforcements de l'UCCPR.

¹⁹⁸ Voir la liste des OPs des producteurs de riz en annexe.

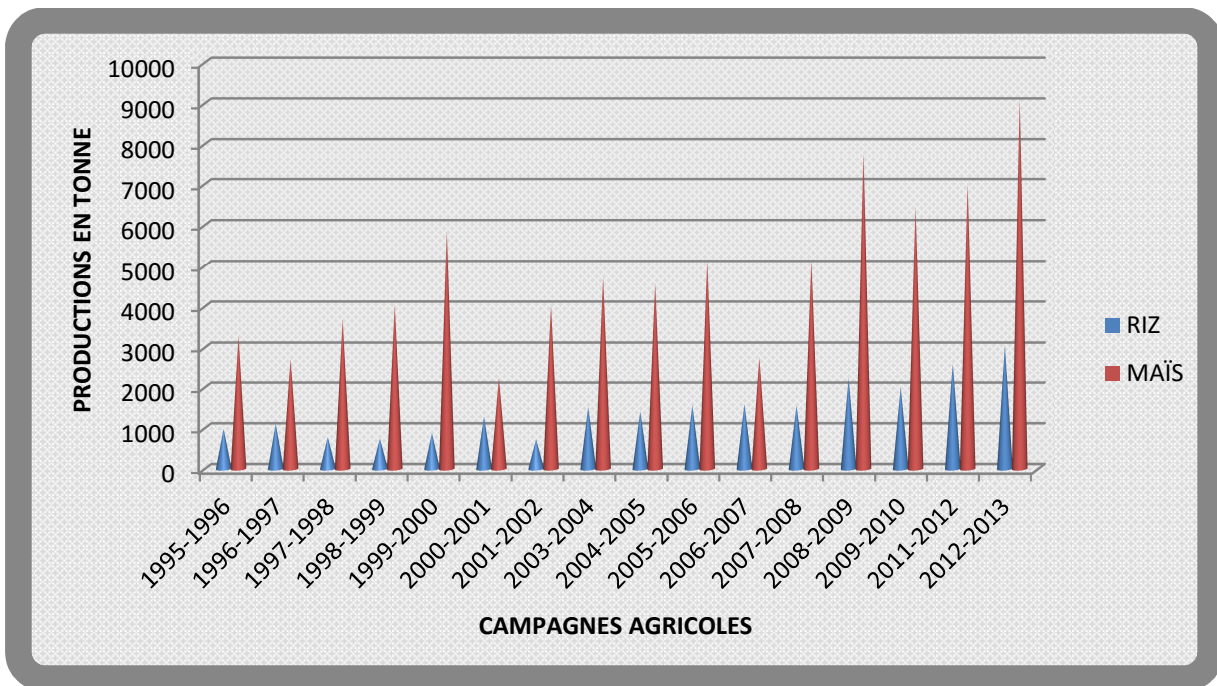


Figure 8: Production du riz et du maïs de 1995 à 2013.

Source: Auteur à partir des données statistiques du CeRPA Atacora Donga et de la Base de Données Régionales (BASEDOR) de l'Atacora Donga (2002).

Ces périodes de forts pics prouvent, aisément, le degré atteint par les producteurs dans l'appropriation des nouvelles techniques de production introduites.

« Le PAMRAD à travers l'ONG a donné toutes les formations sur les Itinéraires Techniques. Les animateurs faisaient des démonstrations devant nous et nous montraient ensuite comment faire. Ils nous regroupaient sur un même champ pour une première démonstration et après ils passaient de champ à champ. S'il y a des difficultés communes à plusieurs producteurs, ils nous regroupaient encore sur le même champ et nous instruisaient. Il y avait aussi des visites d'échanges et des formations auxquels les responsables de nos OPs participaient. (...) » (Takpeko, Oukpètounhoun).

Le PAMRAD a mis un accent particulier sur les Renforcements de Capacités (RC) des producteurs, voire des acteurs à tous les niveaux, du fait de la nouveauté des techniques de production introduites. Comme nous l'avons dit, ces RC étaient centrés sur les Itinéraires Techniques de production. Il en a été ainsi de la phase pilote à la phase de vulgarisation. Application ou démonstration par les agents de terrain sur les CEP ou les champs individuels en présence des producteurs (apprentissage par action), réplique par les producteurs sur leurs champs, cadrage et suivi techniques de l'application par les animateurs et les agents du CeCPA, appuis individuels ou en groupe, visites d'échanges et de découvertes, formations en salle et apprentissage par action. Ce sont là, les mécanismes de RC les plus usités par tous les projets. Leurs effets se notent dans les pratiques actuelles des producteurs et dans leurs perceptions. Les RC conduits par les canaux sus évoqués ont donc permis aux producteurs de renforcer leurs « pouvoirs de faire » et ainsi d'accroître leurs rendements et leurs productions et, par ricochet, leurs « pouvoirs économiques ».

« A Coby on produisait le riz, mais c'était une production individualisée. Chacun cultivait comme il voulait le riz local qui n'a rien à voir avec le riz que nous recevons maintenant. Il y avait plusieurs variétés qu'on cultivait sans technique (semis en vrac), parce que nous n'avions aucune formation. De même, en ce temps-là, on n'utilisait pas l'engrais. (...) »

C'est le projet PAMRAD qui est venu nous apprendre à nous mettre en groupement pour produire du riz. C'est lui qui nous a appris à utiliser les techniques actuelles (cultures en ligne, utilisation de l'engrais, de semences améliorées, etc.). PAMRAD, dans son approche, a suscité la création de plusieurs groupements. (...) Quand le projet s'est retiré, les actions des ONGs ont baissé d'intensité. (...) Les groupements de production de riz pris isolément et perdus dans les profonds villages de Cobly n'ont pas autant de pouvoir pour capter les ressources extérieures et bénéficier des appuis. Nous avons alors poursuivi les réflexions et nous avons décidé de mettre en place un petit comité qui n'était pas l'union, mais qui répondait au nom de tous les groupements. Le CeCPA nous appuyait et nous encourageait, parce qu'il avait vu la pertinence de notre ambition et de la démarche que nous entreprenions. Il nous incitait aussi à aller d'un simple schéma représentationnel vers l'union, afin que, fédératrice de tous les efforts et de toutes les idées, cette union soit un creuset de gestion et de résolution des difficultés éventuelles. Nous sommes donc parvenus à mettre en place l'UCCPR qui, pour nous, est l'œil des petits groupements, tant au niveau de la commune, que vis-à-vis des acteurs extérieurs qui désireraient appuyer la production du riz. C'est cette union qui continue aujourd'hui.

L'UCCPR n'a rien eu de PAMRAD, mais les groupements pris isolément oui. C'est PDRN qui nous a apporté de véritables appuis. Les formations de PAMRAD ont été faites pratiquement les dernières années. Les gens n'avaient pas compris et bien saisi les thématiques. PDRN a repris les formations (surtout sur les écartements entre les semis et les méthodes de semis et d'entretien) et cela a permis aux producteurs de mieux maîtriser. Il a également œuvré, vu les potentialités de la commune en bas-fond, pour la multiplication du nombre de groupements qui était insuffisant sous PAMRAD. PDRN a introduit le riz NERICA qui est une variété différente de celle promue par le PAMRAD. Les véritables formations à l'UCCPR, les véritables visites d'échanges ont été organisés sous le PDRN » (In'Ser, Cobly).

Contrairement à la SNV, le PAMRAD a introduit, comme indiqué plus haut, une semence améliorée et a vulgarisé un paquet technique amélioré de production à travers les RC. Cependant, ces appuis et formations ont été donnés les dernières années de son intervention, ce qui n'a pas favorisé une meilleure internalisation et une bonne appropriation au niveau des producteurs. Les interventions du PDRN ont été, semble-t-il, très importantes dans le renforcement des bases posées par PAMRAD, notamment dans la formalisation de l'Union Communale des Coopératives des Producteurs de Riz (UCCPR). Cette formalisation et la multiplication du nombre d'OPs, avec l'aide autant de PDRN que du CeCPA, ont permis de rendre plus visible la production du riz, d'augmenter le nombre de producteurs et d'étendre la superficie cultivable. La maîtrise parfaite des nouvelles techniques de production introduites est intervenue sous le PDRN qui, selon les acteurs rencontrés, a investi dans les sillons tracés par PAMRAD. Certes, les appuis ont continué sous PADER et FAFA A-D, mais beaucoup plus en termes d'organisation des différents maillons des chaînes¹⁹⁹ de production et de renforcement en matériels. Le PDRN, le PADER et la FAFA AD se sont inscrits dans le « poids de l'inertie » (Rose et Davies, 1994) et dans le « *path dependency* » (Pierson, 1993, 1994, 2000, 2004). Dans le premier cas, au lieu de choisir leur mode de « gouvernance » des filières, leurs techniques de production et leurs semences, ils se sont inscrits dans une logique plus orientée vers l'« héritage » des sentiers balisés par le PAMRAD en adoptant les techniques et semences (hormis le PDRN)

¹⁹⁹ Introduit par M. Porter (Cf. M. Porter, *L'avantage concurrentiel*, 1986 : 52.), la chaîne de valeur décrit l'ensemble des activités nécessaires pour mener un produit ou un service de sa conception, à travers différentes phases de production (impliquant une succession de transformations physiques et d'utilisation de divers services), à sa distribution aux consommateurs finaux, puis à sa destruction après utilisation. La production, en tant que telle, est seulement l'une des étapes permettant de créer de la valeur ajoutée. Il y a un ensemble d'activités dans la chaîne, toutes liées les unes aux autres. L'intérêt de cette approche est de décomposer l'activité de l'organisation en séquences d'opérations élémentaires et d'identifier les sources d'avantages concurrentiels potentiels. (Tallec & Bockel, 2005). Ainsi, une chaîne de valeur (CdV) regroupe un ensemble d'opérations et/ou d'acteurs qui s'organisent pour desservir un segment ciblé du marché, avec un produit précis, dans l'optique de créer plus de valeur et de générer davantage de revenus. (...) Pour y parvenir, tous les acteurs d'une chaîne de valeur collaborent. Ils établissent des relations stratégiques visant à rendre la chaîne la plus compétitive possible, tout en permettant à chaque acteur d'y faire des bénéfices. On peut trouver plusieurs chaînes de valeur au sein d'une même filière (Van Hoof & al, 2011). Dans une chaîne de valeur ou dans une filière agricole, chaque maillon est facilité par des acteurs externes: d'une part, les fournisseurs d'intrants, les formateurs, la disponibilité des marchés qui sont des « *chain supporters* » et, d'autre part, les chercheurs, l'Etat, les microfinances (crédits et assurances), etc. qui créent un environnement propice au développement des CdV qui sont des « *chain enablers* » (Bizoza, 2012).

qu'il a introduites. Ce faisant, ils se sont mis dans une dépendance par rapport à ses sentiers. Ils n'avaient pas aussi le choix d'autant plus que le domaine du possible était verrouillé par les perceptions des acteurs par rapport aux procédures, techniques et semences introduites sous le PAMRAD et les résultats obtenus. L'option faite par les autres projets qui ont suivi le PAMRAD (même si le PDRN a introduit le riz NERICA) s'inscrit plus dans la valorisation d'une pratique qui a fait ses preuves. La collaboration entre le PAMRAD et l'INRAB dans la formalisation et la diffusion de la technique introduite a été aussi pour beaucoup dans le constat fait. Il est important de noter que tous les producteurs qui font le riz aujourd'hui, pour ce que nous avons pu observer sur le terrain, n'ont pas été exposés aux actions de PAMRAD, de PDRN et de PADER. Il y a eu, apparemment, des phénomènes de diffusions « informelles » entre pairs. Cette diffusion a permis aux nouveaux producteurs (ayant intégré les OPs après les principaux projets) de s'approprier les techniques améliorées de production et d'avoir des « pouvoirs de faire » une production autonome²⁰⁰. Au-delà du riz, la culture en ligne introduite sous le PAMRAD, s'est quasiment généralisée à tous les vivriers. Une communauté de pratiques s'est donc formalisée pendant, mais surtout après ce projet.

Sur le graphique précédent, nous avons inclus la production du maïs dont la promotion a commencé de façon diffuse à partir des années 1990s par Sassa Kawa global 2000 et la SNV, notamment sous l'impulsion du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Les appuis de LISA 1 ont démarré au cours de la campagne agricole 2003-2004. On note une presque équivalence entre les productions de 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006. Une baisse est constatée en 2006-2007, campagne agricole au cours de laquelle les problèmes de gouvernance se sont exacerbés dans la quasi-totalité des OPs. A cela, il faudra certainement ajouter d'autres *aléas*. La tendance à la hausse constatée entre 2008 et 2013 correspond à la remise en scène du projet à travers la phase II et au démarrage du Programme d'Amélioration du Revenu et de la Sécurité Alimentaire des familles dans les communes de Cobly, Matéri et Boukombé (PARSA. CMB) financé par la Direction Générale de la coopération au Développement (DGD) de la Belgique et exécuté par BUPDOS. L'analyse de la production du maïs montre aussi une appropriation du type porté au niveau des producteurs, parce que s'inscrivant dans les *desideratas* des porteurs. Ici également, de nombreux RC suivant les mêmes canaux et la promotion des trous à fumure à domicile avec en pointe des dons de matériels, etc., ont favorisé l'appropriation constatée.

LISA 1 et PAMRAD ont eu recours à des ONGs. Toutefois, parce qu'elles sont sans projets sociaux, sociétaux, politiques et sans autonomie financière, les interventions de ces dernières sont en toute chose égale à la durée de leurs contrats avec les projets (« ONG commerçantes » In'Ser, Cobly). Cette réalité confirme Lavigne Delville lorsqu'il écrit que « l'aide à une influence certaine (sur les ONGs), tant dans les opportunités qu'elle permet à travers ses financements que, en corollaire, dans ce qu'elle rend plus complexe faute de financements » (Lavigne Delville, 2015 : 66). Cette confirmation se donne à analyser à Cobly surtout au cours des périodes entre deux projets.

« De temps en temps, certains producteurs se rapprochent de moi pour demander des conseils. Je suppose qu'ils font pareil avec certains autres collègues » (Touseph, Cobly).

²⁰⁰ L'UCCPR s'investit aujourd'hui dans leur renforcement.

Quoique les interventions des ONGs s'égalent en toute chose à la durée de vie des projets, certains producteurs, dans la nécessité de mieux comprendre et/ou de mieux maîtriser certains aspects des Itinéraires Techniques de production, n'hésitaient pas, entre la fin de PAMRAD, PDRN et PADER et le début de FAFA A-D, à se rapprocher de certains agents de terrain ayant travaillé dans ces ONGs intermédiaires.

Hormis les RC donnés dans le secteur agricole, il y a eu également des RC donnés pour la gestion de la CECA de Nanagadé, notamment par LISA 1. Les responsables du Conseil d'Administration et les agents de la caisse ont été formés, surtout après la banqueroute de 2005-2007, sur diverses thématiques pour mieux gérer les activités de la caisse. Aujourd'hui « *l'espoir renaît, parce quand on calcule les intérêts sur crédit on est satisfait. Cette satisfaction naît alors qu'on n'a même pas encore placé le volume de crédits qu'il faut pour couvrir les charges. (...) Si le projet quitte aujourd'hui, on aura une souffrance de trois mois, mais on est sûr d'évoluer* » (Kom'to, Nanagadé). Cela suppose une reprise en main des actions et une maîtrise des outils et techniques qui sous-tendaient les divers RC donnés.

Les différents types d'appropriation évoqués ont suivi une démarche qui « est une démarche d'apprentissage, favorisant l'intégration d'une connaissance nouvelle dans un schéma de connaissances préexistant et organisé » (Barrau, 2005 : 83). Elle est aussi parfois un processus de reformatage et de personnalisation d'une innovation par les utilisateurs qui peut emprunter de multiples trajectoires (Carroll et al. 2002, cité par Baco & Moumouni, 2015 :1-5). Quoiqu'il en soit, au regard des outils de renforcement utilisés et des résultats présentés, on comprend que les projets analysés ont fait « une mise en œuvre « intégrale des trois F » : *Fabriquer* (produire) des connaissances, des attitudes, des pratiques et des technologies ; *Former* (adopter un dispositif d'inculcation) des agents [ici les animateurs et dans une moindre mesure les Chargés de Programme (CP) et les Directeurs Exécutifs (DE)] aptes à véhiculer lesdites connaissances et pratiques ; et *Faciliter* (faire circuler et disséminer) le stock de connaissances constituées » (Coblentz 2002 cité par Niane, 2011 : 549). La dernière phase repose globalement sur les animateurs. En effet, dans le cadre des projets ciblés, il n'y a pas eu de greffe de technique ou d'hybridation²⁰¹ au départ. Le développement de tout cet arsenal technique introduit par le PAMRAD (et les compléments ajoutés par le PDRN, voire même les autres projets) « *sous sa forme opérationnelle (que ce soit par l'activité ordinaire des services techniques ou par le biais en général privilégié de « projet ») a transité inéluctablement par ces agents de développement de terrain. (...). C'est en grande partie à leur niveau et par leur intermédiaire que le monde des « développés » et celui des « développeurs » sont entrés en interaction* » (Olivier de Sardan, 1995 : 153-154). Ceci est vrai, soit dans une intervention sans intermédiaires (*direct rule*), soit dans une intervention avec intermédiaires (*Indirect rule*). Sous le PAMRAD ils ont passé le message via des processus d'apprentissage²⁰² qui allient discours théoriques et démonstrations

²⁰¹ L'hybridation s'est faite avec les autres spéculations auxquelles les producteurs ont appliqué les techniques introduites dans le cadre du riz.

²⁰² Il existe trois principales approches théoriques sur l'apprentissage.

L'Approche Behavioriste dans la lignée des travaux du biologiste I. Pavlov (1849-1936) et du psychologue B. Skinner (1904-1990) envisage l'apprentissage comme un processus lié à des facteurs externes à l'entité apprenante. (...) Elle définit l'apprentissage comme une modification du comportement d'un acteur provoqué par les stimuli de l'environnement. Elle considère ainsi qu'une entité confrontée à un phénomène externe affectant sa stratégie d'action aura fait preuve d'un apprentissage si elle répond à ce stimulus par une action nouvelle ou par la modification de ses actions antérieures.

L'Approche Cognitiviste selon laquelle ce n'est pas plus l'environnement qui provoque l'apprentissage, mais la modification par l'entité de ses connaissances liées à son interprétation des données provenant de l'extérieur. L'apprentissage dépend ainsi des facteurs internes à l'individu ou à l'organisation, ces entités (à la différence de machines) possédant des capacités d'interprétation et d'analyse des données qu'elles reçoivent de

pratiques fondés sur les savoirs et savoir-faire mis en scène. Ici, l'apprentissage ne saurait être réduit à un phénomène purement individuel et de nature intellectuelle [comment les individus assimilent-ils de nouveaux savoirs et quels usages en font-ils ?] (Delpeuch et Vassileva, 2010 : 27). Les apprentissages ont en effet eu une dimension politique affirmée et comporté des processus d'import-export de savoirs²⁰³. (...) L'apprentissage n'est pas qu'un processus endogène, il a des emprunts externes, donc est aussi un processus exogène (Delpeuch et Vassileva, 2010 : 27). Ces processus d'import-export posent souvent des problèmes de légitimité technique et technologique (Barnaud, 2013 : 35) dans les contextes de mise en œuvre. A Cobly, ces questions de légitimité ont été réglées par les tests opérés par le projet PAMRAD. Pour comprendre les RC qui ont lieu ici, il faut donc analyser les processus d'action collective qui se déploient au sein de configurations hétérogènes d'institutions, d'organisations et de professions, dont certaines sont soumises à des influences étrangères (comme les OPs et ONGs intermédiaires). C'est ce que nous avons essayé de faire. Pour nous, « la notion d'apprentissage désigne le processus par lequel un acteur acquiert de nouvelles connaissances et compétences qui l'amènent à changer (durablement) ses manières de penser et d'agir [Leann M. Brown, Michael Kenney, 2006 : 3-4] » (Delpeuch et Vassileva, 2010 : 28). Dans les processus de RC au cœur des projets ciblés, cet apprentissage se faisait suivant "quatre phases : l'exposition, l'assimilation, l'identification à un nouveau savoir ou savoir-faire et l'appropriation (fait d'adoption, de reformatage, de dépeçage et/ou de personnalisation ou tout simplement d'hybridation)" (Jaffré, 1991 ; Carroll *et al.*, 2002). Les agents de terrain recrutés par les ONG ou directement par les coopérations techniques elles-mêmes (cas de la SNV) ont été chargés fondamentalement de la gestion des trois premières phases. Ils sont comme les porteurs sociaux dont parle Olivier de Sardan (1995 : 86), même si les savoirs et savoir-faire agricoles qu'ils ont la responsabilité de transmettre n'émanent pas d'eux, et que par là, ils deviennent « des locataires et non les propriétaires de ces savoirs » (Certeau, 1980 : 130 cité par Jaffré, 1991 : 135). Bien qu'ils acquièrent ce nouveau statut, "ils ne sont pas sans savoir les anciennes connaissances et pratiques des producteurs que les nouvelles techniques ou technologies introduites viennent "bousculer". Ils les connaissent, *peu ou prou*, parce qu'ils sont du milieu et/ou parce qu'ils les appliquent eux-mêmes²⁰⁴" (Jaffré, Op. Cit. : 136). Leurs outils intellectuels, leurs schèmes socio-culturels, leurs états psychologiques et motivationnels jouent sur la transmission du modèle technique aux producteurs, parce qu'ils impliquent des phénomènes de traduction approximative, raisonnement par analogies trompeuses,

l'extérieur au travers de leurs modèles mentaux ou autrement dit de leurs cadres cognitifs. L'apprentissage ne se concrétise ainsi pas en premier lieu par une action immédiate directement liée à un événement externe comme le disent les behavioristes, mais plutôt par un accroissement de la gamme des comportements potentiels de l'acteur, grâce à une compréhension plus complète du monde qui l'entoure. L'apprenant doit mobiliser cette capacité de réponse immédiatement mais aussi à l'avenir pour s'adapter et réagir de façon moins simpliste aux situations futures. Le résultat d'un processus d'apprentissage ne peut alors être observé systématiquement à court terme. Il y a en dessous de l'apprentissage donc une plus grande pertinence des réactions ou une meilleure compréhension des phénomènes.

Pour l'Approche par Auto-organisation ou le connexionnisme, l'apprentissage est tout changement du comportement observable ou non d'un système résultant d'une interaction avec un environnement et modifiant sa situation par rapport à lui [B. Paulré, 1997 : 148]. Ce sont par conséquent à la fois des facteurs internes et externes à l'entité qui déclenchent son apprentissage. Pour cette approche, l'acteur ou l'organisation ne se contente pas de subir les situations imposées par un environnement exogène comme le disent les behavioristes et les cognitivistes, mais il modifie simultanément son milieu externe et son environnement par ses interprétations et actions. Il participe ainsi à la construction de son monde [J. Lauriol, 1996 : 22]. Et l'apprenant et son contexte font partie d'un même système au sein duquel ils s'influencent mutuellement. (Baron, G. (2000: 160-167). Les types d'apprentissage que nous évoquons ici : le Learning by doing et le Learning by discours s'inscrivent dans la troisième théorie fondamentalement interactionniste.

²⁰³ La notion de transfert est ici entendue comme l'import-export de solutions d'action publique développées dans un contexte vers un autre contexte (Dolowitz, 2010 : 5). Elle ne désigne pas seulement la circulation internationale d'éléments de politique publique, mais aussi des déplacements entre secteurs d'activités, territoires et organisations à l'intérieur d'un même espace national (Delpeuch et Vassileva, 2010 : 29).

²⁰⁴ La maîtrise des anciens savoirs et savoir-faire des producteurs engendre chez les animateurs un conflit cognitif qui n'est pas sans influence sur les nouveaux savoirs et pratiques transmises.

ambiguïtés, contresens, malentendus, équivoques et double jeu. Cependant, ils n'empêchent pas les processus d'appropriation de se mettre en branle et l'appropriation de s'opérer à des degrés variables et naturellement différentiels (eu égard aux capitaux de départ et au degré d'exposition en cours de mise en œuvre). Le « degré » d'appropriation aurait été certainement plus élevé si les distorsions évoquées plus haut avaient été identifiées et minimisées très tôt. Les espaces d'échanges offerts par les projets n'abordaient pas les questions liées à la gestion de ces distorsions. Les projets analysés ont aidé les producteurs par l'entremise des animateurs à entrer en contact avec les techniques et à approprier et/ou internaliser les différentes formes de savoirs et savoir-faire liés à la production du riz. Leurs préoccupations principales ont été de redonner à ces producteurs davantage de « pouvoir sur » leurs exploitations agricoles et davantage de « pouvoir de » mieux les entretenir.

« Vu les difficultés d'introduction, l'appropriation a été facile, puisque ces difficultés ont permis d'utiliser tous les outils, toutes les techniques, toutes les armes nécessaires pour expliquer, convaincre, démontrer, expérimenter. Cela fait, à la fin, l'appropriation a été vraiment significative. (...) C'est très rare de rencontrer dans la commune de Cobly aujourd'hui un champ de riz qui n'est pas semé en ligne. Au point même où les producteurs ont laissé le rayonneur de côté sous prétexte que ça prend du temps, c'est trop lourd et difficile. Ils utilisent carrément le cordeau et leurs mains qui sont déjà habituées à l'espacement technique qui était prévu dans les Itinéraires Techniques. C'est là un élément d'appropriation assez expressif » (Boniaty, Cobly).

L'autre facteur qui a été déterminant dans l'appropriation des techniques introduites par PAMRAD et appuyées par les autres projets, était lié aux complications connues à la phase pilote (PAMRAD) et aux stratégies développées par les membres de l'UGP et les ONGs intermédiaires pour faire accepter, non seulement les techniques de production, mais aussi les variétés de riz. Cela s'est fait à coup de sensibilisation, de « forcing », de contraintes, de démonstration (en champ des techniques) et en publique (des rendements par parcelle).

En définitive, hormis les transmissions horizontales entre pairs évoquées plus haut, le véritable mécanisme de transmission de ces nouveaux savoirs et savoir-faire est constitué de deux types d'apprentissage : l'apprentissage qui s'opère à travers la transmission théorisée (*Learning by discours*) et celui qui est réalisé par le biais de la mise en application « en conditions réelles » (sur les champs ou via les visites d'échanges et de découvertes) (*Learning by doing*) (Delpeuch Vassileva, 2010 : 29). Nous considérons qu'il y a eu apprentissage ou appropriation parce les acteurs locaux ont internalisé et assimilé « des savoirs et savoir-faire tenus pour « modernes » par les agents des transferts » (Delpeuch et Vassileva, 2010 : 28-29). On voit bien à travers ces différents types d'appropriation l'action d'un sujet qui ramène quelque chose à lui-même et qui l'intègre dans son vécu individuel. Sa démarche est centrée sur l'acquisition de savoirs et savoir-faire qui suppose, préalablement, la connaissance de l'objet. Cette intégration intervient au cours de la phase de dissémination (facilitation), par les agents formés, de la connaissance introduite. En effet, au cours de cette phase, par l'entremise du *Learning by discours* et du *Learning by doing*, les producteurs s'exposent, s'identifient à la connaissance, assimilent et s'approprient.

Encadré 9: Procédure de formation en étuvage du riz

« Quand je prends par exemple les formations sur l'étuvage du riz on a utilisé juste des formatrices communautaires. Elles ont été identifiées par leurs pairs en tenant compte de cette prédisposition à mener l'activité sur le terrain et aussi de leur disponibilité, parce qu'il fallait non seulement compter avec la disponibilité des gens qu'on devait utiliser, mais aussi avec leurs expériences en la matière. Priorité a été donnée aux bouilleuses traditionnelles du riz membres des OPS. Les autres membres les ont jugées plus aptes à accepter, d'abord de prendre part à la formation, ensuite de mener l'activité une fois de retour et enfin de transmettre le savoir à leurs pairs ». (...) Elles ont été formées par un spécialiste en transformation agro-alimentaire, notamment en étuvage du riz, qui avait aussi contribué à la conception du kit d'étuvage.

La formation a donc consisté à démontrer l'utilisation du kit. Et en formant les gens sur l'utilisation du Kit on les a formés en même temps sur les différentes techniques qu'il fallait utiliser pour étuver le riz. (...) Il est revenu aux formatrices communautaires formées de transmettre les acquis à leurs pairs via des séances de restitution ». (Boniaty, Cobly).

Le choix des bouilleuses traditionnelles de riz comme représentantes des OPs dans le cadre des formations en techniques et technologies améliorées d'étuvage de riz le certifie à plus d'un titre. Lorsque les RC et les appuis donnés par les projets rencontrent les pré requis ou les compétences acquises, au cours de leurs trajectoires personnelles antérieures, par les individus dans le domaine ciblé, il se développe des expertises multiples et variées susceptibles d'être exploitées localement. C'est ici le cas des bouilleuses, mais surtout de M. qui avait, avant la formation, une maîtrise parfaite des techniques traditionnelles d'étuvage²⁰⁵. Ces expertises sollicitées en dehors du village rehaussent non seulement l'image de la personne (« pouvoir intérieur »), mais aussi et surtout celle de l'OP et du village d'appartenance. Cette expérience certifiée, comme le soulignent Olivier Clouzot et Annie Bloch [12] que « *Personne ne peut faire un apprentissage à la place d'un autre, mais nous apprenons souvent avec l'autre, grâce à lui, à cause de lui* ». La collaboration joue un rôle important dans ces types de formation car, tout comme le pense R. L. Côté [13] : « (...) *le fait d'essayer de décrire à une autre personne notre compréhension d'une expérience ou d'une réalité permet souvent de réaliser les limites de notre représentation* » (Boutin²⁰⁶ et al., ND : 7, mais en même temps de développer des stratégies pour nous améliorer afin de mieux aider l'autre à améliorer ses savoirs et savoir-faire. C'est en aidant les autres après la formation de Kountori à maîtriser les techniques et technologies améliorées d'étuvage, que M. de Oukpètounhoun (selon elle) a pu renforcer sa maîtrise pour se faire incontournable. Le CV de Oukpètounhoun évoque fièrement cette figure de son village, son apport à la vie locale et sa contribution à la visibilité du village.

Bien que « les moyens, les compétences, le dynamisme et donc l'autorité étaient essentiellement situées dans les structures transversales actives » (Naudet, 1999: 202-205) que constituaient les ONGs et les nouvelles OPs, les échanges entre producteurs sur les techniques introduites étaient bien réels et n'ont pas manqué de porter des fruits. D'autres facteurs ont également facilité ces échanges. Il s'agit notamment de la mise en réseaux²⁰⁷ des OPs (le cas de l'UOPGF et aujourd'hui de l'UCCPR-Cobly). « Le processus

²⁰⁵ Cela corrobore l'analyse que nous avons faite dans le chapitre sur la participation.

²⁰⁶ <http://www.j3ea.org> ou <http://dx.doi.org/10.1051/j3ea:2008028>

²⁰⁷ Sept éléments servent à définir les réseaux sociaux: sa raison d'être, le comportement des agents individuels et collectifs constituant le réseau, le type de communication entre eux, l'interaction du réseau avec son environnement, la création par le réseau de ses propres institutions et de son identité, et le type de rapports de force existant et reproduisant le réseau (Moulaert et Cabaret, 2006 in De Muro et al., 2007). L'efficacité de ces réseaux dépend tout à la fois de la cohérence sociale des ambitions individuelles et collectives telles qu'elles se matérialisent dans la communication,

d'adoption (appropriation) a nécessité donc bien l'intégration des logiques de fonctionnement des producteurs. Et ceci, d'autant plus que la formation et l'information restent bien souvent limitées aux chefs d'exploitation (ou responsables d'OPs), interlocuteurs privilégiés des instances de développement » (Alary, 2006 : 84-85). Nos objets de recherche étant clôturés et notre méthodologie étant qualitative, nous n'avons pas cherché à quantifier le nombre de personnes qui a pu approprier les techniques et technologies par le biais des échanges formels et/ou informels entre producteurs.

Encadré 10: Cas de succès de *learning by doing* basé sur la répliation des acquis.

M'tè un jeune déscolarisé a fait office de gérant de magasin pour l'OPGF de Tokibi. A ce titre, il a eu à accompagner les membres et/ou à les représenter à diverses formations en matière de stockage et de commercialisation. Cela lui a permis de capitaliser les acquis et de s'en servir. En effet, après quelques années, il a quitté son poste pour se mettre à son propre compte. Il a d'abord commencé à acheter des produits vivriers, à les stocker et à les revendre en période de cherté. Cette activité lui a permis de se faire du capital pour l'installation de son champ de coton. Le cumul des deux activités lui a permis de renforcer suffisamment ses capacités en matière de production cotonnière. Lorsqu'il a véritablement pris ses marques dans cette production, il a délaissé la première activité. A chaque campagne, il augmentait son exploitation. Ayant démarré ainsi petitement, aujourd'hui il est incontournable dans le secteur. Il est l'un des plus gros producteurs de la commune. Il a acquis, sur fonds propre, un tracteur pour labourer ses champs. Il a été, par deux fois, président de l'UCPC de Cobly. Il a été élu conseiller communal. C'est parce qu'il a su exploiter les techniques qu'on lui a enseignées au cours des formations sur le stockage et la commercialisation des produits vivriers, qu'il a pu s'élever au rang des grands producteurs, des hommes nantis et influents de la commune. D'autres facteurs se sont certainement ajoutés, mais cette fondation basique a été déterminante. Il est le seul pratiquement, sur tous les gérants des OPGFs, qui ait pu ainsi capitaliser.

Aux OPs suscitées par les coopérations au développement ou créées en prélude à la capture d'éventuelles rentes de développement, se posent souvent, comme c'est le cas des OPs de Cobly ciblées par cette étude, des difficultés à poursuivre les actions au-delà des projets sans empilement d'appuis. Même quand la production se poursuit, elle se fait hors des OPs, parce que les offres du projet étaient les seuls éléments scellant les liens entre les membres du groupe. Comme l'a dit In'Ser dans un de ses récits évoqués plus haut, les RC de PAMRAD sont intervenus les dernières années à cause des « errances » de départ. De même, sa fin n'était pas annoncée très tôt ce qui laisse aux producteurs l'impression d'une œuvre inachevée. Toutefois, l'application des Itinéraires Techniques s'est poursuivie parce que, très peu de temps après, d'autres projets sont intervenus dans le domaine. La posture attentiste des membres d'OPs et leur grande dépendance vis-à-vis des appuis extérieurs contribuent autant à la gouvernance hasardeuse des OPs, à la dislocation de ces dernières, qu'à la faible valorisation des produits des actions conduites au-delà des projets. Cela confirme Mongbo lorsqu'il écrit que « *l'image que la plupart des producteurs ont des OPs, n'est pas celle d'une organisation au sein de laquelle les membres développent et défendent collectivement des stratégies pour le développement de spéculations diverses, et encore moins des stratégies plus larges de réalisations personnelles dont ils auraient la maîtrise. C'est plutôt un champ où les négociations portent souvent sur des éléments considérés comme des avantages à tirer de la structure dominante, ici l'Etat et ses partenaires, en dépit du caractère marginal de ces avantages par rapport aux préoccupations quotidiennes de survie des paysans. (...) Ainsi, les bénéficiaires vont dans les OPs, non pas pour œuvrer pour un*

développement communautaire alternatif, où les paysans travaillent ensemble à l'amélioration de leurs conditions de vie ; mais pour intégrer la culture des interfaces développeurs/développés, s'initier à un certain langage, se « brancher » sur des opportunités externes qui, une fois acquises, peuvent éventuellement alimenter des stratégies individuelles mises en œuvre pour la satisfaction des besoins quotidiennement ressentis dont les tenants et aboutissants sont rarement ou vaguement discutés en public » (Mongbo, 1994 : 151-152). Il est alors évident, comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents, que les projets conçoivent et expérimentent de façon instrumentale la participation, mais il est tout aussi évident que les bénéficiaires instrumentalisent leur participation aux projets ainsi que les intervenants. Cela leur permet d'avoir le langage requis pour se faire incontournable à l'avènement de tous les projets. En effet, si les membres *lambda* des OPs n'ont pas pu se « reloger » après leur dislocation, la plupart des responsables et membres qui ont su maîtriser le discours des projets continuent toujours d'être sollicités. Cet état de fait légitime leur multi appartenance organisationnelle. De même, si la plupart des membres *lambda* des OPs sont confrontés à de multiples difficultés, la plupart des responsables ont, par contre, des postures quiètes à cause de leurs fortes sollicitations par les nouveaux intervenants ou des opportunités auxquelles ils parviennent à se brancher. Les photos ci-dessous récapitulent les différents types de mécanismes d'apprentissage mobilisés par les différents projets.

Photo 6: Quelques mécanismes d'apprentissage utilisés par les différents projets.



Renforcement de Capacité en salle (Source: Louvain Coopération, 2008: 11-19)



Renforcement de Capacité sur site (Source: Photo terrain thèse, Gbénahou, 2012)

Dans le cadre des projets ciblés, il y a comme indiqué quatre types de Renforcement de Capacités. Ils se résument ainsi qu'il suit en fonction des modalités de participation des bénéficiaires aux projets.

Tableau 8: Différents types de Renforcement de Capacités et les mécanismes de participation des bénéficiaires

N° d'ordre	Types de Renforcement de Capacités	Caractéristiques	Mécanismes de participation des bénéficiaires
1)	Les Champs Ecole Paysans (CEP).	<i>Learning by doing or Learning by doing</i>	Non représentationnel
2)	Apprentissage par action et/ou appui conseil sur site (le tout combiné avec des méthodes de suivi-accompagnement de proximité).	<i>Learning by doing</i>	Non représentationnel
3)	Formations en salle.	<i>Learning by discourse Quelques fois Learning by doing (cas de la formation à l'usage du kit d'étuvage du riz)</i>	Représentationnel
4)	Visites d'échanges et de découvertes.	<i>Learning by discourse or Learning by doing</i>	Représentationnel

Source : Auteur à partir des données de terrain.

Sur ces quatre types de Renforcement de Capacités, seuls ceux de type représentationnel sont problématiques et méritent attention. C'est pour cela que nous axons nos analyses sur eux. Le niveau d'instruction et d'alphabétisation est indiqué comme une condition *sine qua non* de la capitalisation des acquis des Renforcements des Capacités rendus possibles par les projets. Les Renforcements des Capacités théoriques au cours desquels les contenus sont dispensés en français par l'expert, et ensuite, transcrits ou traduits en langues locales aux producteurs ou restitués à ceux qui sont restés au village, sont faiblement capitalisés par la grande majorité des producteurs. Cela s'explique par le fait que beaucoup de pertes et de déformations des messages interviennent sur la trajectoire des traductions et des restitutions. C'était le cas de la formation aux techniques améliorées d'étuvage du riz à laquelle ont participé certaines bouilleuses désignées par leurs pairs. Suite à la formation, 50 kits d'étuvage ont été remis à toutes les OPs présentes contre une contrepartie de 10% du coût de réalisation par OP. Ce sont ces kits qui ont permis aux participantes de restituer la formation dans leurs OPs respectives et ce, sous la supervision des animateurs et Chargés de Programme (CP) des ONG qui y ont aussi pris part. A Oukpètonhoun par exemple, M. continue, comme indiqué plus haut, d'être sollicitée, pour des renforcements, par les membres qui ont suivi la restitution et qui continuent la pratique. Certaines ont carrément délaissé la pratique faute d'appropriation réelle. C'était aussi le cas de la formation aux techniques de compostage et de fertilité de sol financée par la SNV et dispensée par les agents du CeCPA, de la formation à la gestion financière des Activités Génératrices de revenus, de la formation à la gestion de la CECA, de la formation aux techniques de tenue de la caisse, de la formation aux techniques de placement et de gestion du portefeuille crédit et aux techniques de suivi et de recouvrement (2010), de la formation aux techniques de production maraîchère donnée aux vulnérables et aux membres des OPs productrices (LISA 1), de l'initiation des producteurs aux techniques d'utilisation et d'entretien des matériels de culture attelée donnée au COBEMAG à Parakou (SNV), des visites d'échanges et de découvertes à Malanville, Glazoué, Abomey, Dakar, Pays Bas, Chine (SNV) etc. ; à Dapaon au Togo (LISA 1), au Mali et à Malanville (PDRN et Etat). Pour ce dernier cas, ils étaient trois à y aller. Deux hommes et une femme. Toutefois, seul In'Ser a pu véritablement mis à profit les acquis. Même les

restitutions organisées n'ont pas permis aux autres et aux producteurs *lambda* restés au village de prendre un réel envol. Dans des conditions d'analphabétisme quasi "généralisé" des producteurs, les quelques rares qui étaient alphabétisés, avaient un certain niveau de scolarisation et/ou un prérequis dans le domaine du renforcement prévu, ont pu faire la différence en s'appropriant les contenus et en les mettant en pratique. Au-delà des questions d'analphabétisme et/ou de faiblesse du niveau de scolarisation des producteurs, l'inadéquation, des outils et approches pédagogiques utilisés au cours de la plupart des Renforcements de Capacités en salle, d'avec les profils des participants, semble être un facteur limitant fortement l'exposition réelle aux messages et, *in fine*, leur internalisation et leur appropriation. Il y a également l'inadéquation des thématiques par rapport aux besoins réels des producteurs, parce qu'elles sont souvent définies *ex nihilo*. En effet, de même que « les ONGs n'étaient pas les lieux d'édiction des normes et *curricula* techniques qu'elles devaient implémenter sur le terrain » (Gbénahou, 2015 C : 3 ; Gbénahou, Poncelet & Mongbo, 2015), de même, exception faites des processus de Renforcement de Capacités sous la SNV, les producteurs n'étaient pas à l'origine du choix des thématiques qui devaient les mobiliser au cours des séances de Renforcement de Capacités". C'était le cas de la plupart des formations en salle évoquées ci-dessus qui étaient généralement conduites de manière magistrale. Il nous a été rapporté que même au cours de certaines visites d'échanges et de découvertes, il n'y a pas eu de pratiques véritables (visite des représentants de la CECA à Dapaon par exemple). Un autre facteur soulevé est l'exposition instrumentale aux techniques de production introduites. En effet, les partenaires d'appui recherchent d'abord et avant tout leur propre visibilité et la justification des financements plutôt que la maîtrise parfaite des techniques et technologies de production par les membres des OPs. Cela ne facilite pas "l'*individual learning*", n'engendre pas un degré de maîtrise des techniques de production susceptible d'autonomiser au-delà des projets. Cette instrumentalisation ne permet pas non plus aux producteurs de s'insérer dans des itinéraires durables hors des projets. Par contre, les visites d'échanges assorties d'objectifs clairs définis en concordance avec les besoins réels des producteurs et les appuis sur site via des démonstrations sont des pratiques bien appréciées par les acteurs rencontrés, et ce, malgré le caractère représentationnel des premières. Elles semblent avoir plus d'effets que les formations en salle organisées dans les conditions indiquées plus haut. Cela prouve, que dans le cadre des projets, la définition des *curricula* des Renforcements de Capacités doit prioriser l'association de tous les canaux sensoriels (auditifs, visuels [démonstrations sur site, visites d'échanges assortis d'objectifs d'apprentissage clairs], voir même olfactifs). Cette association pallie l'absence de définition consensuelle des thématiques, notamment eu égard aux besoins prioritaires des producteurs. Elle les met aussi résolument dans les bonnes postures d'apprentissage et d'appropriation (c'est ce qui s'est fait sous le PAMRAD, notamment avec les CEP). Cependant, cela n'était pas la pratique courante.

« *Les conditions de formation étaient trop liées à l'argent que la personne conviée à cette formation doit gagner, au point où, avant la fin de la formation, les participants se demandent combien de jours ils ont fait et avec combien ils pourraient rentrer chez eux* » (Boniaty, Cobly).

Au cours de la formation aux techniques de compostage et de fertilisation des sols financée par la SNV et donnée par le CeCPA, chaque producteur a reçu par jour, pour déplacement et pour restauration, 3000 francs CFA. Ce *marketing* économique utilisé par tous les projets comme stratégie de visibilité et de

mobilisation des bénéficiaires a pour conséquence une faible concentration des producteurs conviés aux Renforcements de Capacités et, par ricochet, une appropriation limitée des *items* de formation. Dans ces conditions, les retombées de ces Renforcements de Capacités sur les activités et subséquemment sur le bien-être et les vies des producteurs semblent accessoires. Il est important en effet de remarquer que les « pouvoirs de » qui découlent de l'exposition directe d'un individu « A » n'équivalent en rien à ceux qui découlent de l'exposition directe distraite d'un individu « B » et de l'exposition indirecte d'un individu « C ». Par contre, si la restitution donne lieu à des occasions de démonstration réelle de techniques ou de maniement de technologies (culture attelée par exemple), la tendance peut s'inverser. Tout dépend, dans ce cas et dans le cas de tous les Renforcements de Capacités, des possibilités d'assimilation et des trajectoires antérieures des uns et des autres qui restent différentielles.

A travers le choix des responsables, les membres des OPs légitiment l'exposition directe de ces derniers aux Renforcements de Capacités et à leur dépend. Or, « la transmission même du savoir apparaît quasiment toujours comme l'occasion d'enjeux différentiels et mobilise donc le plus souvent, de la part des acteurs sociaux, individuels ou collectifs, des comportements de captation, d'appropriation, de préservation, ou à l'inverse, de revendication et de conquête, etc. (...). Il n'est, par conséquent, réductible ni à un système exclusif de déterminations structurelles, ni au simple jeu concurrentiel d'acteurs individuels [Bertlelot] (Charmillot, 2002 : 13). Il est un système qui produit et légitime le « pouvoir de » chez certains et pas chez d'autres et donc crée des asymétries de pouvoir (de). Ces asymétries jouent fortement sur les trajectoires futures de vie. « Il est donc clair que les ressources de savoir injectées par les projets ont une forte dimension relationnelle, ce qui renvoie à une vision interactionniste du pouvoir (de) qui en découle. Soulignons aussi que ces ressources ont une valeur plus relative qu'absolue. Il est alors nécessaire de comparer les ressources entre les acteurs afin de comprendre leur capacité d'action. En effet, le fait d'avoir plus de ressources (de savoir) que les autres acteurs est un élément aussi important que la nature et la quantité des ressources (de savoir) détenues. De plus, la détention des ressources (de savoir) en elles-mêmes n'est pas synonyme de pouvoir : « si le pouvoir repose sur le contrôle des ressources, il n'y a pas de pouvoir sans la capacité d'utiliser les ressources qui en sont la source et sans incitation à le faire » [Imbeau, Couture, 2010 : 43]. Or, le pouvoir repose, non seulement sur la capacité de faire, mais aussi de faire-faire et d'empêcher de faire. Enfin, l'analyse des ressources (de savoir) doit intégrer non seulement la capacité de les utiliser et les incitations à le faire, mais aussi la durée, puisque les ressources détenues et leur valeur relative varient (parfois fortement) dans le temps (Hassenteufel, 2011 : 119). Toutefois, quel que soit le degré de variabilité (temporel ou entre acteurs) des ressources de savoirs détenues et de leurs valeurs, leur usage constant et leur actualisation ou mise en perspective les confirment, les renouvellent et/ou les renforcent, comme le montrent les cas mis en exergue dans les encadrés et les études de cas (chapitre suivant). Cela fait aujourd'hui la différence entre plusieurs producteurs enquêtés qui ont été exposés aux Renforcements de Capacités développés par les projets analysés. Dans la conduite des actions au sein des OPs, « les conflits, la construction des règles, puis les compromis, la reconstruction des identités, des cultures, les comportements d'ajustement ou de non-ajustement, résultent de la manière dont les acteurs interprètent leurs places et leurs rôles dans les organisations, à la lumière de leurs parcours antérieurs et de la situation d'action dans laquelle

ils sont placés²⁰⁸. Le sens construit par les acteurs autour de leurs actions, ne dépend donc pas seulement de la situation actuelle, mais aussi des représentations et images que les individus se sont forgées avant d'être en situation. Il permet d'expliquer le type de raisonnement emprunté avant de nouer une relation stratégique. (...)» (Bernoux & Herreros, 1993 cités par Bernoux, 2012 : 117). Tout cela détermine aussi la place que prennent les *items* des Renforcements de Capacités dans les pratiques des acteurs au cours de la mise en œuvre des projets et dans leurs trajectoires hors de celui-ci. L'importance du suivi des bénéficiaires au-delà des projets, ne fût-ce que pendant un temps, est également relevée comme gage de maîtrise plus adéquate des techniques introduites et, *in fine*, de leur appropriation. L'annonce tardive des moments de retrait, la mise en route tardive des mécanismes d'appropriation prévus et l'impact de la non implication des ONGs aux instances de décision et de gestion des contingences en cours de mise en œuvre (sous PAMRAD et LISA 1), sont considérés comme d'autres facteurs qui limitent la gestion des difficultés hors des projets et la poursuite des appuis en vue d'une résilience et d'une appropriation plus fortes des OPs et de leurs membres. La surcharge de travail qui incombait souvent aux « soutiers²⁰⁹ », tant sous la SNV que sous LISA 1 et PAMRAD, était une autre limite évidente à la conduite aisée et professionnelle des actions de Renforcement de Capacités prévues et à la couverture idoine de tous les champs et de tous les producteurs par site. Cela les obligeaient souvent, soit à réduire la masse de travail, soit à réunir les producteurs sur un même champ (non pas dans le cadre des CEP) pour procéder aux démonstrations, soit à falsifier les indicateurs dans leurs rapports. Il leur fallait concilier la surcharge de travail avec la contrainte de renseigner les indicateurs dans les délais impartis. Les rapports devaient être déposés trimestriellement au PAMRAD et à LISA 1 et les animateurs devaient les déposer mensuellement à leurs responsables. Comme nous l'avons dit dans le chapitre sur l'expérimentation de la participation et dans celui-ci, en début de propos, les animateurs sont au cœur des Renforcements de Capacités de types présentiels. « Ils doivent être tout (vulgarisateur, propagandiste, encadreur, etc.) sauf médiateurs²¹⁰ et pourtant ce rôle oublié ou occulté semble fort approprié à leur fonction réelle, si l'on se rappelle que c'est eux qui doivent opérer la « greffe » d'un message technique (issu du discours scientifique cosmopolite) dans un système de signification propre à une population rurale particulière » (Olivier de Sardan, 1995 : 155-156) et donc travailler pour l'appropriation. Ce rôle de médiation entre « savoirs » dont leurs employeurs ne prennent pas souvent conscience, parce qu'obnubilés par le rôle de porte-paroles, est également une limite évidente qui freine les appropriations. En effet, surchargés et « pressés par l'action, ces animateurs ont conscience de jouer un rôle (...) qu'ils ne réussissent pas toujours à définir clairement » (Fortin, 1968 : 307) et à accomplir aisément et convenablement. Cela fait, ils développent *moult* stratégies qui font subsister un biais énorme entre les résultats attendus et les indicateurs renseignés²¹¹. Certains parmi eux finissent, avant ou après la fermeture des projets, par chercher leurs marques ailleurs. C'est le cas des animateurs qui ont servi sous LISA 1 et sous PAMRAD et qui ne provenaient pas de la SNV.

²⁰⁸ Fait référence au leadership évoqué.

²⁰⁹ Thème emprunté à Hublart, 2012

²¹⁰ « Qu'on ne se méprenne pas, les agents de développement, comme ceux qui les emploient, ne sont pas nécessairement conscients de ce rôle de médiateur, dans la mesure où c'est justement leur rôle de porte-parole qui est toujours mis en avant, et ce d'autant plus que ce rôle est toujours défini et légitimé par une compétence (dans le champ du savoir technico-scientifique) » (Olivier de Sardan, 1995 : 156).

²¹¹ Même si ces indicateurs permettent de prouver, généralement, que les objectifs et résultats ont été atteints, ils ne sont toujours pas expressifs des situations réelles.

8.2. L'appropriation institutionnelle.

On note trois niveaux d'appropriation institutionnelle : le niveau communal, le niveau des acteurs intermédiaires et le niveau des structures étatiques d'appui. En dehors de ces niveaux, nous abordons, dans cette section, les différents échecs des glissements des mécanismes d'appropriation et de pérennisation tentés par la SNV.

8.2.1. Le niveau communal

« La deuxième réelle phase des PADES finissait en 1999. La troisième phase devant démarrée en 2000. On a rédigé cette phase dans l'optique de la décentralisation. On savait alors que dès que la phase est acquise, on aura devant nous les Maires comme Maîtres d'Ouvrages. Ce n'est plus nous qui allons alors conduire les projets, construire les modules de classes et autres, mais ce sont les autorités communales qui allaient travailler. C'est à travers eux qu'on ferait désormais tout. Notre rôle serait dorénavant de les accompagner et non plus de tout faire à leur place. Cette phase a été rédigée et a été largement acquise et financée, mais le Bénin n'a pas suivi en mettant réellement en marche le processus de décentralisation. On a été confronté alors au problème de mise en œuvre de ce programme. Le contexte ne s'y prêtait pas encore, puisqu'on avait toujours les sous-préfets qui étaient nommés et non élus et là vraiment on a été bloqué, et cela, pendant près de deux à trois mois. Comme le financement était acquis et que la décentralisation n'était pas réelle, on s'est dit finalement qu'il fallait donner aux sous-préfets la posture des maires et voir dans chaque sous-préfecture le montage à faire pour exécuter le programme. Dans chaque sous-préfecture, on a été alors obligé, avec les sous-préfets d'alors, de créer de petits mécanismes, notamment des cellules qu'on a dénommées différemment selon les sous-préfectures. (...) A Coby, on avait installé le CMOS avec ses démembrements. (...) Toutes les réalisations qu'on avait à faire via ce financement, on les a mises sous la coupe du Sous-Préfet qui, ensemble avec le comité installé, a eu à exécuter les actions comme si on était réellement à l'ère de la décentralisation. (...) A partir du 30 Mars 2003, on a fermé les projets à Boukombé, Coby et Matéri. A partir de ce moment, on a démarré véritablement l'appui conseil aux nouveaux élus. (...) Les Plans de Développement Communal (PDC) étaient naturellement les premiers outils des premiers Maires. Comme on devait poursuivre les appuis, on « s'est jeté » dans l'élaboration des premiers PDCs. On a appuyé les cinq PDCs de l'Atacora Ouest (Boukombé, Coby, Matéri, Tanguieta et Toucountouna). Quand on a fini avec l'élaboration des PDCs, on devait appuyer leur mise en œuvre. Mais là, il faut dire qu'on avait plus de financement pour les constructions d'infrastructures et autres. Donc, l'approche était d'appuyer les Maires à rechercher les financements. Tout le financement qu'on avait était destiné aux Renforcements des Capacités des cadres des mairies, afin qu'ils puissent mieux jouer leurs rôles ». (Lodette, Coby).

A partir de Mars 2003, les divers comités installés, du niveau village jusqu'au niveau sous-préfectoral et ensuite communal, étaient appuyés techniquement dans une perspective de maîtrise parfaite de la conduite des processus du développement local. A la veille du processus de décentralisation et de façon anticipative, la SNV a installé un Comité Sous Préfectoral de Maîtrise d'Ouvrage (CMOS) qui avait des démembrements au niveau des arrondissements (ex commune) et au niveau des villages. C'est sur ce comité qu'elle a accentué ses interventions en vue de la gestion communale, notamment de la Maîtrise d'Ouvrage Communale (MOC), de la planification communale et du développement local (élaboration du plan de développement de la commune, élaboration du Plan Annuel d'Investissement [PAI], montage des dossiers de financement, élaboration du budget communal et mobilisation des ressources, etc.). Les activités à exécuter se résumaient, entre autres, à l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO), à l'analyse des offres (réception, dépouillement et analyse), à la contractualisation (choix des prestataires, élaboration et signatures de contrat), au suivi des chantiers (contrôle de qualité et réception d'ouvrages), à la gestion de contrat, etc. Au-delà de Mars 2003, elle s'est investie dans l'accompagnement de l'élaboration des PDCs et des plans sectoriels, afin de donner aux communes les aptitudes nécessaires, soit pour conduire elles-mêmes les

processus de réalisation, soit pour faire l'assurance qualité utile derrière les prestataires de services avec lesquels elles contractualiseraient. Tout l'arsenal installé à partir du PADIC visait donc à donner suffisamment de pouvoirs aux nouvelles autorités locales. Il s'agissait autant du « pouvoir sur » les prestataires et du « pouvoir avec » pour mieux travailler avec eux et les populations afin de bien conduire les actions de développement. Il s'agissait également du « pouvoir de » faire et/ou d'accomplir les missions que leur confère le nouveau contexte et de porter au mieux les compétences que leur délègue l'Etat à travers la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin.

« (...) Jusqu'en 2000, vous n'allez pas trouver un seul ouvrage réalisé, par la SNV, à Coby, sans l'implication réelle et effective des bénéficiaires (de l'identification jusqu'à la réalisation) quelles que soient leurs entités géographiques et institutionnelles d'appartenance. Ils savent, sauf si tous les gens impliqués sont morts, comment chaque infrastructure a été faite et combien cela a coûté » (Yoyige, Coby).

Les acteurs communaux étaient au cœur de toutes les actions conduites sous la SNV. Cette implication forte à toutes les étapes de gestion des processus, selon les acteurs rencontrés, visait à faire prendre conscience de tout ce qui se faisait et à « passer la main » afin que, si la SNV se retire, la commune puisse poursuivre d'elle-même les actions et conduire aisément les processus de réalisation des infrastructures.

« (...) En matière de Renforcement de Capacités la SNV a donné des formations sur la décentralisation, la Maîtrise d'Ouvrage et/ou la passation des marchés, la supervision et le suivi des chantiers, la gestion des ouvrages (incluant autant les élus que les cadres), notamment la réalisation et l'entretien des ouvrages d'hygiène et d'assainissement » (Kouadré, Coby).

Après le retrait de la SNV de la commune, son approche conseil s'est fortement orientée vers les RC des acteurs communaux en vue d'une réelle appropriation des techniques de MOC et d'une excellente maîtrise des processus de passation des marchés publics, notamment la gestion des contrats. La place, le rôle et l'importance des RC, voire des « recyclages formatifs » se notaient à plusieurs niveaux. Si pour Braud (2014), « le pouvoir de faire quelque chose ne s'insère pas nécessairement dans une relation lorsqu'il est simple attitude physique ou intellectuelle à réaliser un projet » (Braud, Op. Cit. : 78), son acquisition, comme on le constate dans le cadre des interventions de la SNV sous PADIC, s'inscrit fondamentalement dans une perspective interactionniste et se fait souvent dans des « cadres institutionnels formalisés » (Lavigne Delville & Mathieu, 2000).

« Aujourd'hui, les Mairies parlent aisément de filière et ça faisait partie de l'essentiel des discours du PAMRAD et de tout ce qui a été mis en œuvre sur le terrain. (...) Cette appropriation par l'administration locale des terminologies fortement utilisées par PAMRAD a transparu d'abord à travers les PDCs où les activités liées à la production du riz ont été clairement inscrites. De même, pour tout ce qui devait se faire au niveau des communes, le PAMRAD passait toujours par la mairie, soit à titre d'information, soit à titre de sollicitation pour l'accompagner. La connexion s'est concrétisée aussi par l'effectivité du guichet FAP qui devait permettre aux Maires de réaliser des infrastructures agricoles et marchandes, surtout liées au riz. Ils avaient reçu, pour cela, plus ou moins 18 000 000 f CFA par commune » (Boniaty, Coby).

Hormis les RC techniques, il y a eu aussi la forte implication des acteurs communaux dans la mise en œuvre de toutes les actions et des appuis pour l'acquisition de matériels agricoles ou la réalisation d'infrastructures agricoles et marchandes, notamment sous le PAMRAD. Les conditions logistiques et les problèmes de moyens qui se posent aux communes ne permettent certainement pas une mise en perspective

idoine de ces savoirs et savoir-faire. De même, les ressources injectées par les projets n'ont pas toujours été utilisées aux fins auxquelles elles étaient destinées, surtout que, sous PAMRAD, elles ont été rendues disponibles à la dernière minute. Ce qui est important à mettre en exergue eu égard à cela, c'est moins « la détention de ces connaissances acquises que la capacité des acteurs à les utiliser au profit du bien-être de la population. Il est aussi important d'intégrer la relativité, dans le temps, des techniques et connaissances acquises. Comme il est indiqué plus haut en citant Hassenteufel (2011 : 119), elles peuvent devenir caduques à force de ne pas être valorisées, revisitées et réactualisées. Que « *certaines partenaires continuent de nous accompagner dans les processus de passation de marché n'est pas superflu (Kouadré, Cibly)*. Les nouveaux appuis légitiment l'importance, pour une meilleure maîtrise et usage, des recyclages sur les mêmes thématiques. C'est le cas de LISA, du PAPDC des belges et du PDDC des allemands et, à coup sûr, d'autres intervenants aujourd'hui. Cependant, le *N'yiémé*²¹² (*N'Belmè*) ou le *Miyiémé*²¹³ (*Gangam*) a permis l'émergence de nouveaux experts dans la commune, émergence qui n'aurait jamais été possible et si vite, sans l'ouverture au monde favorisée par les projets. « La Participation horizontale (des communautés villageoises, des acteurs intermédiaires et des acteurs communaux) et la participation verticale (la mobilisation de tous les acteurs concernés, incluant les autorités locales, la société civile, le secteur privé, les services déconcentrés, les projets) dans la formulation des projets et programmes, la fourniture de services aux communautés et la conduite conjointe de toutes les actions initiées » (Djihoun, 2007), notamment dans le cadre des projets de la SNV, ont contribué au développement de ces expertises individuelles.

8.2.2. L'ONG APDD ou l'échec du glissement des mécanismes d'appropriation sous la SNV.

La SNV, sachant qu'elle devait se retirer à un moment donné, a entrepris de réduire progressivement son personnel. Ceux dont les contrats avaient été interrompus ont été incités, par la structure, à constituer des ONGs pour être ses intermédiaires dans les communes d'appui et ainsi, continuer à se garantir les ressources financières nécessaires pour faire face à leurs besoins personnels et familiaux. Trois ONGs avaient été ainsi créées à savoir : l'Organisation d'Appui à la Promotion des Initiatives Communautaires (OAPIC) pour la commune de Matéri, le Groupe de Recherche et d'Action pour le Développement Durable (GRADeD)-*Taweta* pour la commune de Boukombé et l'Association pour la Promotion du Développement Durable (APDD) pour la commune de Cibly. L'idée de la création de ces ONGs qui émanait de la SNV était en concordance avec ce qui est indiqué dans les principes de l'Approche Processus (voir annexe). L'ONG de Cibly a "volé en éclat" et donc a fait échec à cette tentative de la SNV de glisser ses mécanismes d'appropriation. Plusieurs facteurs ressortent de l'examen des données produites.

« (...) *Ce sont les animateurs que la SNV avait recrutés surplace dans la commune qui devaient soutenir les actions et assurer leur pérennité. Pourtant, en proie à des divergences internes, des conflits de leadership soutenus par des aînés et des hommes politiques, ils ont versé dans la politique à outrance et non pas dans le développement comme la SNV l'a souhaité. Les villages dans lesquels on intervenait, ils n'ont même plus eu le courage d'aller dans certains d'entre eux, à cause de leurs couleurs politiques, de leurs prises de position ou de leur impartialité* » (Yoyige, Cibly).

Les oppositions d'intérêts semblent être le principal socle de l'échec de ce glissement.

²¹² Appropriation en N'Belmè.

²¹³ Appropriation en Gangam.

« (...) L'ONG APDD que nous avons créée a fonctionné un temps, mais des problèmes ont fait qu'elle a "volé en éclat". Au départ, tout ce qui était marché public de la SNV était confié à cette ONG. Mais, il fut un moment où on avait enfreint aux règles établies. En effet, il y avait eu un recensement général de la population et les animateurs de l'ONG s'étaient fait enrôler pour être des agents recenseurs. La SNV n'était pas d'accord, parce qu'on lui avait promis et juré d'être libre de tout engagement. C'est à partir de ce moment que les choses ont commencé à flouter. On s'est expliqué et les différends ont pu être nivelés, un tant soit peu. Mais, à l'issue du règlement, on n'avait plus la priorité sur toutes les activités de la SNV. Celle-ci avait mis en place un système concurrentiel en ouvrant le monopole que nous avions aux ONGs locales qui étaient, à l'époque, actives sur le terrain. A cause de cela, nous n'avions eu qu'une petite partie des contrats. Nous avons quitté la SNV avec un salaire et des avantages que nous avons presque perdu lorsque nous avons "sauté" le verrou du monopole. Voilà le premier problème. Ensuite, il y a eu un problème de leadership. (...) A un moment donné, quand le marché de la SNV s'est arrêté, il fallait chercher d'autres marchés, sinon l'ONG ne pouvait pas "fonctionner". C'est en ce moment que les mésententes ont surgi et ont conduit à la formation de deux factions opposées. Un groupe a œuvré pour la destitution du président en exercice et cela a créé des problèmes. Dans les tentatives de résolution, nous avons été à la mairie, nous avons été jusqu'au tribunal et, finalement, le groupe s'est disloqué²¹⁴ » (Kouéma, Cobly).

« ONG du Nord et bailleurs encouragent l'effervescence associative pour plusieurs raisons : le développement d'un tissu associatif est considéré comme un élément essentiel d'un ancrage de la démocratie ; les ONGs nationales sont censées être plus proches des populations et offrir des services pertinents (et moins coûteux) » (Lavigne Delville, 2015 : 47). Elles sont, également et complémentirement à tout ce qui vient d'être énoncé, censées poursuivre les actions de leurs partenaires au-delà des projets, surtout si, comme c'est le cas ici de la SNV, leur création est suscitée par une structure internationale au sein de laquelle leurs membres fondateurs ont directement travaillé. La culture de l'horizontalité au cœur des interventions de cette dernière s'est également manifestée dans le cadre de la formalisation de cette ONG. Les échanges engagés, en vue de définir les stratégies susceptibles de faire approprier aux populations les acquis de ses projets et de garantir leur pérennisation, ont contribué à donner du sens à l'un des principes inscrit dans l'Approche Processus. En effet, il y était prévu « la création d'une ONG autour des anciens agents ». Toutefois, le non-respect du pacte de stabilité et de disponibilité signé avec l'ancien employeur, devenu le principal bailleur, et le désir (des agents) d'avoir plus de ressources (immédiates) pour faire face aux problèmes quotidiens ont engendré une perte de confiance. Celle-ci a conduit à la brisure des liens confraternels et à l'ouverture, à d'autres ONGs existantes sur le terrain, du monopole détenu sur la conduite des interventions de la SNV. Cela a eu pour conséquence la réduction du portefeuille de contrats et d'actions et donc une réduction de ressources, tant au niveau de l'ONG, que de ses membres. A cela s'ajoutent les problèmes de leadership, de conflits ouverts et parfois violents, du moins verbalement. Or, « les affrontements ouverts sont sources de tensions entre antagonistes, ils déchirent des solidarités, contraignent des individus qui ne le souhaitent pas nécessairement, à rallier un camp contre un autre. En outre, ils sont désorganisateur dans la mesure où ils entraînent des blocages dans les activités ordinaires, quand ils ne favorisent pas l'émergence de la violence. (...) Il n'a pas été possible (dans le cas de l'ONG APDD) d'assister à une auto régulation, afin que les confrontations d'intérêts ou de croyances (politiques) demeurent confinées dans un cadre compatible avec la survie et la prospérité du groupe entier. (...) Les animateurs n'ont pas pu se comprendre et dégager ensemble des solutions harmonieuses, inspirées du bien commun » (Braud, *Op. Cit.* : 66-67) pour maintenir l'image coconstruite. Cette incapacité du président et des

²¹⁴ Cet acteur par prudence n'a pas voulu rentrer dans les détails qu'évoquera un autre acteur rencontré.

autres responsables de l'ONG à rétablir l'harmonie et à faire respecter les engagements de disponibilité, a engendré des difficultés avec la SNV. Celles-ci ont été à la base des divergences internes qui ont conduit à la formation des factions (la rareté des ressources ou leur réduction a créé les antagonismes sur fond de culpabilité réciproque). En dépit du nivellement des différends avec la SNV, l'existence des factions opposées n'a pas permis le retour de la cohésion interne susceptible de redorer l'image de la structure et des agents et de favoriser la « reconquête » de plus de contrats auprès de la SNV. L'expérience de gestion autonome d'une structure a permis de renforcer leurs « pouvoirs de faire » et/ou leurs compétences et dans une moindre mesure leur « pouvoir avec ». A *contrario*, la rupture du contrat d'avec la SNV et les difficultés qui ont émergé au sein de l'ONG ont engendré une diminution des pouvoirs économiques et une fragilisation des liens sociaux et du « pouvoir avec ». Les données exposées révèlent qu'en dépit de l'interconnaissance entre les membres, dans une organisation comme celle-là, « les dirigeants peuvent se révéler incapables d'imposer leur volonté, soit parce qu'ils souffrent d'un déficit flagrant de légitimité, soit parce qu'ils ne disposent pas des ressources nécessaires pour faire prévaloir les règles collectives. Leur manque d'autorité ouvre la voie à l'émergence d'une multitude de conflits publiquement étalés qui se nourrissent les uns des autres et sont susceptibles de devenir incontrôlables » (Braud, *Op. Cit.* : 65). Selon Lavigne Delville (*Idem*), « la multiplication des ONGs sans guère de projets politiques (et de société) propres n'est pas nouvelle : elle suit immédiatement la transition démocratique ». La période (2000) au cours de laquelle tout ceci se déroule se prête bien à ce qu'évoque cet auteur. Si les démêlés de l'ONG APDD avec la SNV et les « conflits concrétisés » (Braud, *Op. Cit.* : 66) entre ses factions internes ont eu des préjudices pour ses anciens agents devenus membres fondateurs de l'ONG, ils ont toutefois permis à certaines autres ONG locales, sans projets politiques, sociétaux et sans ressources financières propres, d'acquérir les premières expériences qui leur seront utiles à l'avènement de LISA 1 et de PAMRAD.

« (...) C'est la gourmandise, c'est la méchanceté humaine. Moi, j'étais à 85 000 f CFA et j'avais pour ma moto 25 000 f CFA de frais de carburant. Je vais saluer ma belle-mère et mon beau-frère qui étaient malades (avec la moto), je passe et on me dit de rentrer chez moi, alors qu'au-delà de la relation qui nous lie au travail, nous sommes tous des parents. Sans rien me dire à l'avance, on me renvoie. Et ce sont le président et le secrétaire qui m'ont renvoyé ainsi. Quelqu'un qui a quatre enfants qu'on remercie de la sorte. Je suis rentré chez moi sans rien dire. J'ai fait quatre ans à la maison avant de devenir enseignant en 2004. Quand je suis rentré dans l'ordre des enseignants, je les ai convoqués à la main d'œuvre. Le procès a été en ma faveur et ils m'ont payé 350 000 f CFA de dommages et intérêts et restent encore me devoir de l'argent. Je peux encore les convoquer, mais j'ai tout laissé à Dieu » (Kousan, Cobly).

Le renvoi arbitraire d'un agent est apparemment la cause du fractionnement du groupe²¹⁵. Ce qui est évoqué relève aussi la méconnaissance du contenu du code du travail ou de la législation du travail en vigueur à l'époque au Bénin. Toutefois, comme l'ont soulevé la plupart des acteurs rencontrés, quand on est dans une situation qu'on ne maîtrise que peu, quand on est dans une situation d'ignorance ou d'incomplétude criarde d'informations, il faut s'abstenir d'agir, il ne faut pas faire du "zèle", car parfois « *le zèle réduit à néant* » (Kouéma, Cobly). Le désir de destitution de l'équipe dirigeante de l'ONG par l'une des factions semblait être justifié par l'incapacité de celle-ci à décrocher d'autres contrats en dehors de la SNV qui avait fermé la vanne, et donc par l'impossibilité pour les agents de voir leurs situations financières s'améliorer.

²¹⁵ Nous avons rencontrés tous les acteurs du conflit qui n'ont pas évoqué directement la "véritable raison" selon cet acteur.

Or, même si ce qui précède est fondée, la vraie raison semblait être le licenciement abusif d'un agent dont la résolution a glissé sur la « pente politique ». Cette récupération politique d'instrument de développement et la politisation à outrance de relation professionnelle ont engendré l'incapacité de porter dignement la mission assignée du fait des prises de positions et de la tenue de discours démagogiques et partisans. La visibilité des responsables de cette ONG dans l'espace public était alors liée « à deux ordres de facteurs. D'une part la volonté et la capacité (...) d'en empêcher l'expression (ce qui au contraire à enflammer les choses), d'autre part, l'influence de cultures politiques qui tendent à exacerber ou, au contraire à stigmatiser le conflit » (Braud, 2014 : 64-65) via certains acteurs et donc à renforcer les écarts entre les factions. Les relations de parenté n'ont malheureusement pas été prééminentes et déterminantes au point d'empêcher le recours aux instances légales pour la résolution de la crise.

« (...) Ces animateurs étaient une vitrine de la SNV. Si cette vitrine disparaît, les bénéficiaires n'ont plus de références. De même, si un animateur ne peut plus aller dans un village par exemple qui est celui de son opposant, il ne peut que tirer à « boulet rouge » sur ce village, et donc chercher à détruire. En le faisant, il détruit des années de construction, des années de labeur, des années d'ouvrages bâtis de sa propre main. Il faudra donc reconstruire, rebâtir cet ouvrage réalisé de longue date avec beaucoup d'ardeurs et démolir de ses mains pour des intérêts égoïstes et vains. Ceux qui ont maintenu l'image construite par la SNV au travers de ses interventions et l'ont entretenue dans les autres communes comme Boukombé, l'utilisent encore aujourd'hui à bon escient et surtout à des fins politiques » (Yoyige, Coby).

L'ONG APDD était la vitrine de l'institution (parce que tout s'est construit autour de ces animateurs). Elle était chargée de porter et de valoriser l'image laissée après tant d'années d'interventions. Les problèmes de gouvernance hasardeuse ont tôt fait de l'"enterrer" avant qu'elle n'ait eu, véritablement, le temps de faire ses premières "armes". Quand dans une société la référence en laquelle on a longtemps cru s'effondre, la cohésion s'étiolle et s'estompe, le lien social²¹⁶ s'effrite, le groupe s'éclate et chacun cherche l'absolu en lui ou ailleurs. Briser la référence²¹⁷, qu'on a contribué soi-même à construire, insère inéluctablement dans un cycle pernicieux aux issus parfois incertains. Les effets sociaux, politiques et économiques que l'on peut tirer d'une participation à la mise en œuvre d'un projet qui a porté de véritable « fruits » sont énormes, surtout dans le contexte de Coby, si la référence forgée reste et est valorisée. Cependant, lorsque l'image est détruite et que cette disparition laisse les populations sans référentiels et sans recours en cas de difficultés, les bénéfices ne perdurent pas. En effet, dans sa stratégie à Coby, la SNV avait porté sur cette ONG l'espoir qu'elle serait un répondant fiable au cas où les producteurs et autres acteurs appuyés auraient besoin d'appuis de quelle nature que ce soit. Ce glissement n'a pas marché et donc plusieurs producteurs, comme cet autre rencontré à Nanagadé, n'ont pas eu les soutiens et/ou appuis nécessaires pouvant leur permettre de renforcer les acquis issus des Renforcements de Capacités en gestion organisationnelle qu'ils considéraient encore fragiles.

²¹⁶On était dans un système de lien social triple. Il y avait le lien de participation organique qui se déploie entre des acteurs de la vie professionnelle et le lien de participation élective qui se déploie entre conjoints, amis, proches choisis (Paugam, 2008 : 64). Ces deux liens sociaux viennent du fait qu'ils ont travaillé longtemps ensemble dans la même structure sans jamais avoir des problèmes relationnels. Mais, en dehors de ces liens, il y a, comme l'évoque le dernier récit de Kousan, le lien de filiation qui se déploie entre parents proches (Paugam, Idem). Les raisons qui sous-tendent cette rupture sont pratiquement les mêmes qu'évoque Paugam lorsqu'il parle de risques de rupture cumulative des liens sociaux (Cf Paugam, 2008 : 87-103).

²¹⁷ Les interventions de la SNV, premières dans la commune, ont marqué les esprits des populations de par les approches inclusives utilisées. C'est en cela qu'elles sont considérées comme une référence autant pour ces agents que pour les bénéficiaires.

Au demeurant, ancrés dans le présent et courant après des gains immédiats pour solutionner des problèmes immédiats et urgents (militantisme politique, enrôlement dans tous types d'enquêtes, etc.), les animateurs devenus responsables de l'ONG APDD ont "éteint cette lumière" voulue, autant par la SNV que par les populations appuyées, pour renforcer les acquis des interventions, notamment en matière de gestion des magasins de stockage. Aussi, ont-ils sapé les liens sociaux qui les unissaient. Cet échec du glissement des mécanismes de pérennisation à l'ONG APDD, la disparition complète des références après le départ des anciens agents de la SNV (Mars 2003), l'incapacité des nouveaux Assistants Techniques ou conseillers de la SNV à investir résolument, et autant que les anciens, dans les « sillons » tracés, etc. ont fait disparaître progressivement les quelques espoirs qui demeuraient quant à la réelle pérennisation des acquis appropriés par les populations. L'approche conseil, qui a fait suite au désengagement et l'obligation de recherche de partenariat (course effrénée aux partenaires) et de financement qu'elle a imposée, a asséné le coup de grâce en engendrant une dispersion des attentions et une faible concentration sur les anciennes zones d'action et les producteurs appuyés. N'eût été l'investissement de LISA 1, de PAMRAD, de PRDN, de FAFA AD, de PADER et autres projets dans l'héritage de la SNV, les acquis se seraient étioyés dans le temps et auraient fini par disparaître.

8.2.3. L'échec de la tentative de constitution d'une masse critique d'acteurs.

En dehors de la cession du mécanisme de la pérennisation des acquis à l'ONG APDD, la SNV s'est investi suffisamment, comme indiqué plus haut, dans le renforcement des acteurs au niveau communal, au travers des divers comités installés dont les plus importants sont le Comité de Coordination du Programme (CCP) et le Comité de Maîtrise Sous Préfectoral (CMOS). Ces comités ont été, comme indiqué plus haut, diversement renforcés.

« (...) En face de jeunes communes qui ont d'autres « regards » et ambitions que des « regards » et des ambitions de développement local, c'était quasiment mission impossible. Tu parles et on t'écoute d'une oreille distraite, parce que tu n'amènes rien de « concret ». (...) Un Sous-Préfet, alors qu'on faisait l'approche Maîtrise d'Ouvrage Communal (MOC) avec eux, en prélude à la décentralisation, nous avait dit : « si vous n'êtes pas fatigué d'écrire, nous, nous sommes fatigués de lire ». (...) De même, quand on identifie un projet et que déjà à 50% les idées des principaux acteurs sont orientées vers les retombées du projet au plan individuel (matériel et financier) c'est problématique. Quand tout au début du projet les leaders et les managers se demandent : « dans cette histoire-là, il y a combien de missions pour nous, combien il y a-t-il de consultations que nous pouvons attribuer moyennant », c'est aussi problématique. Quand ces questionnements priment sur les investissements, sur les Renforcements de Capacités en vue de l'autonomisation des bénéficiaires, sur les réflexions concrètes en vue de l'amélioration durable et pérenne des conditions de vie et d'être des bénéficiaires, il se pose de véritables problèmes. (...) Aussi, quand le gardien qu'on a placé pour garder les matériaux de construction liés à un projet, se fait à l'idée et croit, « dur comme fer », qu'il peut « prendre impunément » ces matériaux, parce que c'est pour un projet, ça pose des problèmes. Je ne parle pas de tous les autres intermédiaires, je dis bien le dernier acteur sur la chaîne des acteurs. Dans ces conditions, les projets ne feront pas le développement local. Et si malgré ces réalités, les projets se « recyclent » sans mesures palliatives adéquates, on n'est pas orienté développement, mais fonctionnariat. Et malheureusement, on est dans cette dynamique pour la plupart des projets. L'anormale est devenue, chez nous, la norme, et la norme est devenue l'exception. C'est un comportement qui vient d'où et qui va où, on ne sait pas. Et pour changer ce comportement, (...) il faut avoir des hommes et des femmes de conviction qui ont de l'énergie, de la volonté, de la motivation et qui sont capables de « drainer » les autres. Et malheureusement, là aussi, il n'y en a pas assez. (...) Faire du développement avec quelqu'un qui n'est pas prêt à l'accompagner, comme la plupart des anciens Sous-Préfets et des Maires actuels, c'est défoncer une porte ouverte et cela n'est pas donné à n'importe qui » (Yoyige, Cobly).

En quatre années d'exercice de la décentralisation, plus d'une soixantaine d'ateliers de Renforcement de Capacités, souvent sur les mêmes thématiques ou des thématiques similaires, ont été organisés à l'intention des acteurs communaux. Cependant, les résultats escomptés ne sont malheureusement pas entièrement atteints, et ceux qui le sont, ne sont pas satisfaisants. « Du coup, la responsabilisation des communes à travers l'exercice de la MOC est dans ces conditions foulée aux pieds » (Djihoun, 2007 : 63), autant par les acteurs communaux eux-mêmes, que par des intervenants extérieurs qui continuent de contourner le système de la Maîtrise d'Ouvrage pour intervenir dans les communes. En fait, tous ces appuis *soft* étaient considérés comme des « bavardages inutiles et des pertes de temps » (Yoyige, Cobly). Pour la plupart des acteurs concernés, ce n'était qu'un leurre. Les dispositions d'esprit des acteurs communaux, leurs visions et leurs objectifs fortement orientés « gains immédiats » (avantages à tirer des financements d'infrastructures) n'aidaient pas également à savoir ce qu'il faut davantage renforcer ou non. Il en était de même pour leur « répugnance de fait » pour les ateliers de Renforcement de Capacités qui deviennent des « balades de santé » auxquelles ils « participaient fantochement » afin d'avoir des « *perdiems* ». Leur incapacité à comprendre que la pertinence et la visibilité des actions conduites dans le cadre du développement local ne se mesurent et ne se justifient pas que par le nombre de « briques entreposées les unes sur les autres », renforce les facteurs précédemment évoqués. Le principal problème semblait être les divergences au niveau des visions, des perceptions et des objectifs par rapport aux appuis et à la conception même du développement local. Cette divergence, voire l'incompatibilité des logiques, des ambitions et des buts assignés au développement local affichés par les deux principaux acteurs (communaux et partenaires), engendre une dualisation et/ou une bipolarisation des positions dont l'impossible conciliation se tente généralement dans un dialogue de sourd. Tous les appuis portés par la SNV à partir des années 2000s, via le PADIC, étaient conçus dans la perspective de donner les aptitudes nécessaires aux autorités locales afin qu'elles portent et accomplissent véritablement leurs missions de développement local²¹⁸ dans le cadre de la décentralisation. Pourtant, la gouvernance locale se retrouve à Cobly à l'épreuve de la construction du sens du développement local, des fonctions et stratégies de délivrance des biens et services publics, des rôles des différents acteurs et des appuis extérieurs. Cela confirme certes que la « "complexité" de l'action conjointe entre une pluralité d'organisations ou d'acteurs aux priorités et temporalités différentes rend particulièrement improbable la mise en œuvre réussie d'une action publique de type projet » (Pressman et Wildavsky, cité par Kübbler et De Maillard, 2009). Toutefois, en dépit des échecs des conciliations dus aux

²¹⁸ Ce développement local est entendu ici comme « *a dynamic process of mobilizing resources and energies to improve local living conditions, resources and potential for creation, accumulation and wealth distribution in a territory controlled by gradually all its inhabitants. However, local development does not mean that there is no help from outside and as such, other authors have expanded the scope of local development. If the local community is left by itself, it is generally unable to effectively fight against the process of decay and take the path of development (Bernard Vachon (2001). A combination of the two levels of leadership, both local and central, is essential for development [J. Mercoiret, 2006]). (...) According to Paul Houee (2003), the logic of local development corresponds to a double logic. First, a bottom-up approach which should be dynamic and made of the expression of needs and application of initiatives of local groups rooted in the territory, history and shared values. The preferred needs are fairly comprehensive and should be realized using a strategy that involves mobilization of actors and their potential common projects. On the other hand is a top-down approach, from the state and its components, made of the policies. It gives priority to sectoral or thematic programs, equipment or structures, the administrative relationship between the relays and the recognized representatives of the population. (...) These two logics, ascending and descending, must constantly cross, to return information and dialogue: actors need to know the local administrative and financial arrangements in order appropriately rely on them and adapt. The government has to realize that they need bottom-up local initiatives. Local authorities are usually at the crossroads of these two approaches* » (Cité par Diallo, 2012: 36).

postures et représentations des différents acteurs, cette incompatibilité n'est pas insoluble et insurmontable²¹⁹.

Eu égard à la définition donnée du développement local dans une des "notes de bas de page" précédentes, la convergence entre le *bottom up* et le *top down* se fonde sur la perte de la culture réelle du développement, tant au niveau des communes, qu'au niveau des instances étatiques et de leurs partenaires. Cet état de fait ne facilite pas l'appropriation des acquis en termes de gouvernance infrastructurelle, de réplication des appuis *soft* en matière de Maîtrise d'Ouvrage, voire même de développement local. Ces élus locaux et les acteurs étatiques ont, « en matière de développement local, tendance à considérer que les hommes sont des objets à manipuler, suivant un certain modèle, grâce à quelques moyens : argent, ressources humaines et techniques, appâts de toutes natures. Ils voudraient faire en sorte que les populations adoptent une situation à la place d'une autre, sans pour autant y mettre la manière et le temps nécessaire » (Sawadogo, 2001 cité par Djihoun, *Idem*). Alors qu'eux développent une répugnance pour les appuis *soft* susceptibles de les autonomiser, au nom des enjeux du développement local autonome, ils « coupent la tête²²⁰ » de leurs mandants, leur attachent les pieds et leur demandent de courir vers leur développement. « Or, pour que les politiques de développement soient réellement « appropriées » (maîtrisées), une amélioration de la capacité des administrations locales est certes nécessaire, mais pas suffisante, tant qu'il n'y aura pas d'alignement total des préférences des donneurs et des receveurs » (Raffinot, 2010 : 56). Les receveurs dont il s'agit dans le cas d'espèce, ce sont les populations plus que les élus locaux. Cet alignement reste utopique, parce qu'en dépit du renforcement de l'administration locale dans plusieurs domaines (et plus que certaines autres communes de l'Atacora) par les projets, on note la légitimation de l'anormale, c'est-à-dire la légitimation des pratiques corruptives en matière de marché public et la délégitimation du normal, c'est-à-dire du respect scrupuleux de l'orthodoxie que recommande les procédures de MOC. Les *normes pratiques* (Olivier de Sardan, 2008 a) sont devenues les normes officielles et les normes officielles sont devenues des normes d'exception dans la gestion, par les nouveaux Maîtres d'Ouvrages, des projets et des actions de développement, voire même du processus global de développement local. « (...) *On scande partout son titre, c'est de la fétichisation sans prêtre et donc sans sacrifices. Les gens ont très peu conscience du développement local. Pour beaucoup de nos chers élus, quand on a dit décentralisation, la seule chose qu'ils ont tous capté, « c'est le pouvoir est à nous maintenant. C'est nous qui allons gérer les choses. Tous les projets qui vont venir seront à nous ». On commence à dire, je serai le président de mon coin, je serai si, je serai ça, etc., et ce disant, on ne vise que des intérêts individuels et égoïstes* » (**Yoyige, Coby**).

²¹⁹ Il faudra faire le choix entre la culture de l'information qui est souvent une culture de culpabilité et la culture de la communication bi dimensionnelle qui est une culture de responsabilité. Bien que le choix soit soumis au libre arbitre et aux objectifs des différents partenaires en scène, faire le choix de la culture de la communication bi dimensionnelle c'est « reconsidérer la façon dont la communication participe au succès (...) des projets. Il s'agira d'adopter une approche où la communication fait partie intégrante de la planification. Une communication étroitement liée aux scénarii opérationnels dessinés dans les projets et les programmes de développement » (<http://blogs.cta.int/2014/12/18/quel-role-pour-la-communication-dans-les-projets-de-developpement/?lang=fr>). La connaissance et l'information sont essentielles aux gens pour répondre avec succès aux opportunités et défis des changements sociaux, économiques et technologiques. Mais pour être utiles, la connaissance et l'information doivent être effectivement communiquées aux gens (FAO, 1999 [<http://c4dev.org/spip.php?article20>]) et ce, sans biais possibles. Cela est d'autant important que toutes les stratégies des projets se basent sur des approches d'apprentissage en vue du développement et/ou du renforcement des Pouvoirs d'Agir. « Une communication plus cohérente apparaît donc comme le gage d'une gestion plus efficace des projets ; car celle-ci ne dépendra pas uniquement des dispositions techniques » (Boulch, 2003 : 30).

²²⁰ Locution locale qui signifie outrepasser, ignorer, banaliser, ne pas considérer, minimiser, etc.

« Un des facteurs inhibant les processus d'apprentissage dans cette commune a été donc la place occupée par la rationalité instrumentale et la faible place occupée par le sens de l'intérêt public dans les cultures organisationnelles de l'administration communale. (...) Cette faible bureaucratisation (...) des appareils administratifs est le pendant du mode patrimonialiste d'exercice des charges publiques qui a longtemps prévalu dans la culture des élites politico-administratives (...) (béninoises, notamment entre 1972 et 2003). Aujourd'hui encore, le favoritisme, le népotisme, la corruption et le contournement du droit (et des règles de gestion), demeurent les normes de conduite bénéficiant d'un large assentiment au sein de nombreuses communautés locales [dont celles de Coby]. Or, le patrimonialisme a plusieurs conséquences sur la capacité de la commune à faire l'apprentissage de nouvelles modalités d'action publique (ou à implémenter les acquis des anciens apprentissages). Tout d'abord, les actes inspirés par le favoritisme ou la corruption (...) sont bien souvent antinomiques avec la poursuite d'un plan de développement local, ainsi qu'avec le respect des réglementations en matière d'urbanisme [et de passation des marchés publics_MOC]. Ensuite, l'arène politique municipale fait figure, dans beaucoup de cas [dont celui de Coby], de lieu d'affrontement entre des coterie irrécyclables, dont chacune rassemble des hommes politiques, des entrepreneurs et des personnes susceptibles d'occuper des postes dans l'administration communale. Lorsque le « clan » qui tient les rênes de la mairie perd les élections, une grande partie des employés municipaux (fortement formés) sont poussés à quitter leurs postes pour laisser la place aux proches du nouveau maire » (Delpuech & Vassileva, 2010 : 33). Cette réalité, qui a pris corps à Coby (changement du SG qui a suivi les appuis, banalisation du Chef du Service de Développement Local et de la Planification (SDLP) renforcé par les projets dans les processus de passation de marché, l'écartement et la crainte des membres du CMOS qui n'étaient pas du bord politique du maire en place, etc.), au cours de la dernière mandature communale, a engendré une perte des acquis et inscrit la commune dans un perpétuel recommencement.

Nous avons indiqué que dans l'approche utilisée par la SNV il y avait plusieurs comités sous préfectoraux dont le plus emblématique est le CMOS et ses démembrements installés en prélude à la décentralisation. Tous les appuis de la SNV à ces comités visaient, au-delà du renforcement des pouvoirs du Maître d'Ouvrage, la construction d'une citoyenneté locale critique à travers la « matérialisation du contrôle citoyen et de la veille citoyenne ». Ce faisant, "elle visait une sorte de collectif basé sur une certaine structure de communication ou une sphère de l'agir communicationnel dans laquelle « l'opinion publique » et ses caractéristiques peuvent se former, (...) une sphère dans laquelle les membres (...) constitueraient publiquement et sans contraintes leurs volontés et leurs opinions au sujet de la régulation des affaires publiques locales. (...) Dans ces espaces qu'elle avait formalisés, les citoyens devaient apporter leurs contributions les plus diverses concernant la gouvernance de la commune, notamment les processus de passation des marchés publics et de planification locale. Or, on était dans des contextes où l'engagement public était assez rare (parce que jamais expérimenté de façon libre et délibérée avant cette époque) et le retrait ou la réticence de beaucoup de citoyens de l'espace public bien connu, alors que sur les plans formel et technique, ils ont beaucoup de possibilités de s'informer et d'intervenir. Ce projet (PADIC) et ces comités (CMOS et démembrements) pensés par la SNV en vue de constituer « des citoyens éclairés des lumières » (...) n'est pas réalisé mais reste, encore aujourd'hui, comme une promesse et un souhait non

concrétisés" (Spurk, 2015 : 20-27). Dans le contexte du Bénin décentralisé, notamment celui de la commune de Coby, « s'il est une question qui regarde la démocratie, c'est bien celle de l'institutionnalisation de l'espace collectif et de la formalisation de l'expression du public. (...) La question de la participation citoyenne ou du moins de la participation « action publique » (Bresson, 2014) dessine la complexité de la notion d'espace public. (...) Cependant, on peut tout différemment, en pensant le rôle de l'opinion publique, dissocier l'action politique et l'exercice du gouvernement local en s'interrogeant sur son pouvoir direct et /ou indirect. La notion d'espace public devait alors désigner ce lieu intermédiaire entre société civile et Etat local (...): elle aurait été un espace de l'entre-deux. Lieu de visibilité de la pluralité des expressions, il devait être en même temps l'espace d'élaboration d'un collectif qui, s'il n'est pas toujours consensus, est néanmoins en commun. (...) Il s'agit de revenir sur le fait que l'espace public pris entre social et politique, n'est pas seulement un lieu d'échanges d'opinions et de construction de consensus ou de consentement discursif. Il est aussi un lieu où se construisent et se déploient des liens entre les différents acteurs qui le constituent et qui s'exercent dans un espace hiérarchisé et saturé de rapports de pouvoir et de domination. (...) La mise en commun dans l'espace public se fait toujours contre un « autre » en regard d'un « nous »" (Cardel, Frelat-Kahn & Spurk, 2015 : 11). Cependant, elle devrait aider à façonner le citoyen modèle et ancrer l'équité dans la redistribution des ressources locales et dans l'accès aux biens et services publics locaux. Il s'agissait de participer à la réduction des inégalités en vue d'un réel développement local. En somme, dans le contexte de Coby où la politique divise et crée des clivages et des factions qui s'opposent parfois violemment (comme sus indiqué) et où les Cadres de Concertation de la Société Civile promus par l'Etat (qui a investi dans l'héritage de la SNV quoique ces cadres ne se limitent pas uniquement à Coby), sont inopérants du fait des questions d'appartenance politiques des membres et de la faible volonté des autorités locales à laisser une quelconque structure procéder à un contrôle citoyen (observations de terrain), l'espace public citoyen voulu par la SNV, à travers les CMOS, est une véritable utopie.

8.2.4. Au niveau des CeCPA et des ONGs.

« Au niveau du CeCPA, même s'ils ont participé en tant que technicien, ils ont aussi capitalisé beaucoup de choses avec le PAMRAD en ce qui concerne les Itinéraires Techniques de production du riz. Ils ont notamment amélioré la gamme des variétés du riz au niveau de leurs différentes aires de travail, et ensuite ils ont aussi abordé de manière efficace les données liées à la transformation et surtout à la collecte des prix sur le marché. C'est vrai que ça se faisait par le passé, mais à un moment donné cela a commencé par disparaître. Aujourd'hui on le ressent encore » (Boniatì, Coby).

Les services déconcentrés de l'Etat, tels que les CeCPA et leurs agents, en dépit de leurs statuts, de leurs prérogatives régaliennes et de leurs expertises dans le secteur agricole ont beaucoup appris de ces partenariats, notamment en ce qui concerne la mercuriale des prix.

« (...) Sous le PAMRAD, j'ai fait un constat majeur : la vivification des partenariats Public-Privé. (...) Il y avait certains groupements de production du riz qui étaient confiés au CARDER et d'autres aux ONGs. Le CARDER apportait son expertise technique au niveau de ces groupements, mais sur contrat. (...) Il y avait un cadre de concertation entre les ONGs, les gens du projet et le CARDER, qui facilitait les échanges autour de ce qui était mis en œuvre comme activité » (Nou'em, Coby).

LISA 1 et PAMRAD n'ont pas été aux mêmes niveaux d'implication des acteurs locaux que la SNV. Toutefois, au niveau communal, ils ont dû continuer dans la même lancée à cause du caractère institutionnel

de l'acteur principal et du contexte de la décentralisation. Le partenariat Public-Privé était au cœur du PAMRAD et aujourd'hui, est au cœur de FAFA A-D. Cela permettait l'accumulation, par le Service Communal de Développement Agricole (SCDA), de la gestion de contrat et l'assurance des fonctions régaliennes de conseillers agricoles. Ce cumul n'est pas sans conséquences (nous y reviendrons). Mais, en dépit de tout ce que l'on peut dire de la double casquette qu'il leur confère, cela leur a permis de mieux s'aguerrir. Les cadres de concertation multi acteurs instaurés, notamment par le PAMRAD, permettaient, des échanges autour des expériences variablement conduites d'un village à l'autre, compte tenu des niveaux de compréhension et de maîtrise différentiels des techniques introduites. Cela permettait aussi le nivellement des divergences au niveau des approches utilisées concrètement sur le terrain, la recherche de solutions aux difficultés opérationnelles, etc. Ces cadres de concertation étaient nécessaires, parce que « l'analyse des mécanismes de négociations sociales dans le processus de diffusion de l'innovation montre souvent des déficits de communication à l'intérieur de la population rurale, comme entre « développeurs » et « développés » (Alary, 2006 : 93-99), entre développeurs et ONGs intermédiaires et entre partenaires opérationnels. Leur tenue régulière favorisait, *peu ou prou*, une exécution plus idoine des actions sur le terrain et une meilleure appropriation au niveau des producteurs.

« (...) Les infrastructures réalisées ont été faiblement appropriées par la Mairie, soit. Cependant, les ressources humaines qui ont été fortement renforcées demeurent toujours dans la commune pour la plupart et continuent de dupliquer les savoirs et les savoir-faire acquis à la faveur des projets à travers différents canaux » (Poba, Cobly).

Que les acteurs formés, par l'entremise de la mairie par ces projets, aient beaucoup appris, semble une évidence. La duplication des acquis permet de s'en rendre aisément compte. La commune de Cobly en est à son troisième Plan de Développement Communal. Quoiqu'elle recourt à un prestataire extérieur pour la conduite du processus, tout le paquet d'appuis reçus des projets en matière de RC permet à ses agents et autres acteurs, soit de faire convenablement l'assurance qualité du processus d'élaboration des PDCs, soit de contribuer idéalement aux débats, aux analyses diagnostiques et situationnelles, à la formulation de la vision, à la définition des axes et orientations de développement et à l'élaboration des programmes et projets. De même, lorsque des débats sur la MOC ou le développement local émergent dans des *fora* auxquels ils prennent part, leurs logiques argumentatives tranchent avec les sentiers battus dans lesquels « végètent » leurs collègues des autres communes des départements de l'Atacora et de la Donga. Indépendamment des communes et des CeCPA (actuel SCDA), les agents de terrain et les ONGs qui étaient au cœur des processus de mise en œuvre ont reçu des formations. Ils ont également appris de tous les processus qu'ils avaient reçu la mission de conduire. Les Renforcements de Capacités donnés à ces agents sous la SNV leur ont permis d'agir efficacement sur le terrain et de poursuivre leurs trajectoires au-delà de la SNV. En effet, la plupart d'entre eux ont été recrutés par les ONGs qui ont contractualisé avec LISA 1 et PAMRAD.

« (...) D'abord avant les projets de la SNV, les ONGs de Cobly n'avaient aucune expérience. La mise en relation avec la SNV, puis après avec LISA 1 et PAMRAD, constitue la source de leurs expertises aujourd'hui. (...) Et nous personnellement, la prestation de service avec PAMRAD nous a été très utile. Puisque nous sommes une ONG de l'agriculture faisant une prestation de service en matière agricole, nous avons forcément nos capacités et nos compétences renforcées à travers cette prestation de service. Deuxième chose, nous avons eu l'occasion, à travers cette prestation de service, d'aborder les questions

liées aux techniques de production du fonio. Ce n'était pas évident sans ce cadre-là. Cela nous a permis d'augmenter notre champ de compétences. Autant nous sommes capables aujourd'hui de mettre en place et de suivre jusqu'à maturité des parcelles de production du riz, et ce suivant les Itinéraires Techniques appropriés, autant nous pouvons le faire avec le fonio. Ensuite, quand on prend les agents qui ont participé à ces missions, en toute honnêteté, aujourd'hui quand vous les rencontrez et que vous discutez avec eux (au plan théorique et pratique), ils vous donnent vraiment l'impression d'être des ingénieurs agronomes » (Touseph, Cobly).

Autant la structure que les agents ont vu leurs capacités renforcées de façon certes différentielle, mais réelle et importante. Le renforcement des techniques apprises sous la SNV, la diversification des domaines d'intervention et la maîtrise de nouvelles techniques et des itinéraires de production de nouvelles spéculations n'auraient jamais été possibles sans le contact avec ces projets. Sans expériences initiales et sans autonomie financière (dépendance aux financements extérieurs), les expériences capitalisées et/ou accumulées permettent aujourd'hui à certaines de ces ONGs de réfléchir à des projets autonomes dans leurs domaines de compétence. Tel est le cas de l'ONG Glé nyon qui développe à Cobly, sur fond propre, une ferme agro pastorale. On retrouve également dans ce cas des acteurs institutionnels souvent individuels (comme certains agents des ONGs) qui, au-delà des projets, répliquent ou transmettent les techniques en vue de leur réplique.

Tous les acteurs, autant des ONGs que des structures publiques, dont les capacités ont été renforcées, poursuivent, directement ou indirectement, leurs missions dans le milieu (en dehors des Agents Permanents de l'Etat [APE] mutés), ou mettent les compétences acquises au profit d'autres communes en cas d'affectation en ce qui concerne les APE et/ou de leurs trajectoires de vie. En somme, les différents types d'appropriation qui devraient prendre forme dans le cadre de ces projets se résument ainsi qu'il suit dans le tableau ci-dessous :

Tableau 9: Synthèse des différents types d'appropriation par type d'appui donné, de participation formalisée et d'acteurs appuyés.

Types d'appuis donnés par les projets	Types de participation formalisés	Types d'appropriation prévue ou opérée	Acteurs concernés
Renforcement institutionnel.	Participation institutionnelle.	Appropriation institutionnelle.	ONG et agents, CeCPA et agents, Administration locale et agents et autres prestataires.
Renforcement opérationnel.	Participation mise en scène.	Appropriations individuelle, institutionnelle et organisationnelle.	ONG et agents, CeCPA et agents, Administration locale et agents et autres prestataires, Organisations Paysannes et membres.
Renforcement technique.	Participation mise en scène, notamment à la production.	Appropriations individuelle et institutionnelle.	ONG et agents, CeCPA et agents, autres prestataires et membres des Organisations Paysannes.
Renforcement matériel et financier.	Participation contrepartie.	Appropriation individuelle.	Membres des Organisations Paysannes et Administration locale.

Source : Auteur

Il a été noté des appropriations individuelles quoique variées et différentielles. Dans le processus de formalisation de ces appropriations des techniques et technologies, bien que beaucoup de griefs, synthétisés par Lavigne Delville (2015 : 115), soient portés contre les ONG intermédiaires et leurs agissements, par la plupart des acteurs, ces dernières ont tout de même joué leurs partitions. Il s'agit là des appropriations

portées individuelles. Il a été également noté des appropriations institutionnelles à la fois collectives et individuelles.

Encadré 11: Appropriation indirecte

PhT a été agent dans l'une des ONGs de Cobly qui avait contractualisé avec le PAMRAD. A l'instar de tous les autres agents, il a suivi tous les RC dont celui sur les techniques améliorées d'étuvage du riz. Au sortir de ce RC, il a non seulement accompli sa mission de suivi de la restitution dans les OPs, mais également formé son épouse qui n'était ni de près ni de loin exposée aux effets du projet. Aujourd'hui, elle fait partie des meilleures étuveuses de la commune de Cobly. La contamination et l'appropriation des techniques améliorées par cette femme ont été agis par un proche exposé directement. Avant de transmettre la technique, ce dernier a su la convaincre de s'exposer et d'assimiler.



Source : Photos terrain thèse Gbénahou, 2012

L'appropriation collective s'est notée au niveau des ONGs et SCDA (ex CeCPA) qui, en tant qu'entités, ont appris de tous les processus conduits. Il s'agit là des « Appropriations Collectives Portées », parce qu'elles sont allées, en dépit des *couacs* relationnels et/ou collaboratifs, dans le sens des renforcements souhaités, autant par la SNV, LISA 1 que PAMRAD. Elles ont été fortement appuyées par les porteurs même des projets (Cas de Schouveller AT Belge de PAMRAD avec le Réseau des Producteurs d'Anacarde de l'Atacora-Donga), ou se sont réalisées sans appuis subséquents des porteurs, soit suite aux Renforcements des Capacités, soit via la pratique des *curricula* techniques et technologiques, soit lorsque les acteurs s'investissent pour capitaliser les retombées des projets. A Cobly, il n'y a pas eu un appui comme celui donné au réseau des producteurs d'anacarde. L'appropriation individuelle au sein des institutions a été constatée tant au sein des ONGs que de l'administration communale. On n'a pas noté une telle appropriation

au niveau du SCDA. Cela ne veut pourtant pas dire qu'elle ne s'est pas opérée. Les acteurs qui y ont vécu les projets et qui ont certainement vu leurs profils renforcés ont quitté la commune avant le démarrage de la collecte et n'ont pas pu être localisés. En définitive, plusieurs facteurs²²¹ expliquent les appropriations constatées : les capacités d'assimilation des bénéficiaires, les positions occupées dans les comités de gestion des OPs qui exposent de façon différentielle aux RC, l'adéquation ou non entre les outils et les méthodes de formation des bénéficiaires et leurs profils et les Pouvoirs d'Agir propres à chaque producteur au moment de l'entrée dans le groupement. Il y a aussi une adéquation entre le niveau d'alphabétisation ou d'instruction des bénéficiaires, leur degré d'implication, ne fut-ce que dans l'identification et la formulation des différents *items* du projet et des RC, et les appropriations opérées. Cela établit une relation intrinsèque entre participation et appropriation, non comprise ici comme dépeçage ou contournement.

8.3. Pouvoirs et appropriations : les interrelations en questions.

Les projets ciblés créent des espaces diversement dénommés en sciences sociales. Quelle que soit la dénomination considérée, il s'agit de lieux fictifs, symboliques ou réels qu'ils rendent possibles et « où s'organisent des relations de pouvoir et de domination, non seulement entre individus mais, aussi et surtout, entre classes et fractions de classe. Il s'agit également d'espaces de distribution inégale de ressources (...) qui créent des enjeux et des logiques de fonctionnement qui leur sont propres, au moins partiellement. (...) Dans cette analyse en termes de champ ou d'arène, les conflits de pouvoirs constituent une dimension majeure des pratiques sociales. Ils se situent à deux niveaux.

- 1) Les uns sont à caractère plutôt économique et tournent autour de l'appropriation ou du contrôle de biens matériels : pouvoir d'achat, patrimoine, moyens de production, partage de profits, etc. (...)
- 2) D'autres enjeux se situent sur le terrain du symbolique. Il s'agit essentiellement pour les dominants d'imposer leurs définitions de ce qui est légitime (...). Ces enjeux symboliques concernent donc « tout ce qui, dans le monde social, est de l'ordre de la croyance, du crédit et du discrédit, de la perception et de l'appréciation, de la connaissance et de la reconnaissance, nom, renom, prestige, honneur, gloire, autorité, tout ce qui fait le pouvoir symbolique comme pouvoir reconnu » (Loc, cit : 281, cité par Braud, 2014 : 101).

Quatre catégories d'acteurs interviennent, directement ou indirectement, dans les arènes créées et dans la négociation lorsqu'interviennent ces conflits. A l'échelle internationale, les bailleurs définissent le mot d'ordre de « participation » et l'imposent en conditionnant le financement des programmes à sa mise en pratique. A l'échelle nationale, l'État, en tant que commanditaire, recherche un partenaire sachant satisfaire les exigences des bailleurs, c'est-à-dire pouvant susciter la participation des populations. Localement, les ONGs sont sollicitées pour donner un sens, sur un espace concret, au contenu donné *ex ante* à la participation. La population concernée par le projet constitue le dernier chaînon. Elle est censée saisir l'opportunité présentée par l'intervenant en faisant de la participation une réussite. Ces différents acteurs obéissent à des logiques plurielles et parfois opposées » (Le Marcis, 2003 : 635). Dans le contexte de Cobly, la SNV, LISA 1 et PAMRAD avaient du « pouvoir sur » les OPs du fait des ressources critiques dont ils disposaient. Si ce « pouvoir sur » a été atténué par l'Approche Processus utilisée par la SNV qui a installé

²²¹ L'établissement des catégories de facteurs favorisant ou défavorisant l'appropriation institutionnelle permet d'avoir une idée des éléments, quoi que non exhaustifs, qui influencent en plus ("+") ou en moins ("-") la maîtrise de ces processus (voir annexe).

une horizontalité entre les acteurs et a fait que ses projets n'avaient de contenus que ceux donnés par les populations elles-mêmes, il n'en était pas ainsi de LISA 1 et du PAMRAD qui ont « socialisé la hiérarchie et l'asymétrie » (Gbénahou, Poncelet et Mongbo, 2015). Cela révèle qu'« en tout état de cause, l'aide au développement est fondamentalement ambiguë » (Lavigne Delville et AbdelKader, 2010 : 4-5). En effet, comme indiqué dans les chapitres précédents, Gbénahou, Mongbo et Poncelet (2015) et Gbénahou (2015 c)²²² ont montré que les ONGs intermédiaires, n'avaient pas participé à l'édiction des règles qui ont sous-tendu les relations partenariales, à la conception des techniques et technologies de production et au choix des domaines d'actions et des axes d'intervention. Comme nous l'avons montré également dans les chapitres sur la participation, les agents de développement de terrain mis à la disposition par les ONGs et qui étaient les chevilles ouvrières des approches opérationnelles étaient des « porte-paroles » (Olivier de Sardan : 155-156) et non les propriétaires des messages qu'ils avaient la mission de vulgariser et de faire internaliser aux bénéficiaires. A l'instar des ONGs, ni les OPs, ni leurs membres n'avaient été associés, de près ou de loin, ni au choix des spéculations agricoles au cœur des projets, ni à la conception des Itinéraires Techniques de production et des technologies d'exploitation. Or, « les acteurs qui ont "le pouvoir de faire la règle" sont ceux qui profitent des "gains de synergie de l'action collective" par "l'obtention d'une capacité à instrumentaliser, ou à influencer les décisions d'autrui" » (Leroux, 2004 : 266). Les données produites et analysées confirment Lavigne Delville lorsqu'il écrit que « quand la "culture développementaliste et les logiques institutionnelles du champ de développement se conjuguent" pour produire un fonctionnement où les instances techniques et opérationnelles sont dépositaires de décisions prises à l'avance sur lesquels elles n'ont que peu d'emprise, les ONGs locales sont nécessairement ravalées au rang d'exécutantes et les bénéficiaires à « celui d'objets et non d'acteurs » (Lavigne Delville, 2005, cité par Hublart, 2012 : 116). En effet, « le bailleur, en imposant la participation communautaire avec un levier financier, impose une conception idéologique hégémonique du développement. La diffusion et l'application de ces principes de développement obéissent à une logique de pouvoir qui ne laisse que peu de place à l'intérêt concret des populations (Le Marcis, 2003 : 635). Aussi, en acceptant de participer à des projets dans les conditions qui ont été les leurs, les acteurs intermédiaires et les membres des OPs ont-ils consenti, de gré ou de force, de s'exposer (à des degrés variables) au « pouvoir sur » des porteurs de projets, même de ceux parmi eux qui ont martelé, comme la SNV et Louvain Coopération, qu'ils mettront le partenariat et/ou l'horizontalité (Approche Processus) au cœur de toutes leurs stratégies d'intervention. Nous avons aussi montré dans le précédent chapitre que les ONGs intermédiaires, les services déconcentrés de l'Etat et leurs agents médiatisent le « pouvoir sur » et toutes formes de dominations pour « assujettir » ou obliger à la « déférence » les membres des OPs, notamment les responsables aux fins d'accaparements divers²²³. Les types de relations qui ont existé dans les OPs, les marges de manœuvre dont chacun a su ou pu disposer et profiter, les types de pouvoir et de domination qui ont été médiatisés et les expériences que chacun en a fait, ont déterminé le défaut d'appropriation des modèles organisationnels introduits. De même, en participant aux Organisations Paysannes appuyées par la SNV, Louvain Coopération et la Coopération Technique Belge, les

²²² http://www.foradyn.org/wp-content/uploads/2015/07/Foradyn_Etude_de_cas_ONG_PAMRAD_GbenahouH.pdf

²²³ Ce sont ces types de relations que symbolisent les flèches creuses rouges allant du cercle 5 vers le cercle 4 et du cercle 4 vers le cercle 3 dans la figure récapitulative en annexe.

producteurs, même en l'absence de facteurs cohésifs au départ, ont commencé, semble-t-il, à développer variablement une certaine identité collective, une vision commune et donc un « pouvoir avec ». Cependant, les conditions dans lesquelles les actions ont été conduites dans les OPs, les types de relations qui y ont pris corps et les stratégies d'appropriation privative développées par les uns et les autres ont réduit non seulement ce « pouvoir avec²²⁴ », mais également le « pouvoir de ». En effet, la plupart des producteurs ont perdu en confiance et ont vu leurs liens sociaux brisés du fait des problèmes de gouvernance. Les nombreuses défections ont engendré, pour ceux qui n'ont pas connu des reconnections à d'autres OPs ou projets, une perte de « pouvoir avec » qui a réduit, à des degrés variables, le capital social auquel ils pourraient recourir une fois hors des OPs et des projets et occasionné variablement aussi un « déni de reconnaissance » (Paugam, *Idem*), voire une perte d'estime de soi (Pouvoir d'Agir). Pour ceux qui sont parvenus à se reconnecter à d'autres organisations, d'autres liens secondaires se créent, compensent un tant soit peu les pertes subies et peuvent, dépendamment des nouveaux contextes, des nouvelles réalités et des gains obtenus, redonner ou consolider le « pouvoir intérieur » (cas de KP, KK, TS, M'tè, etc.). Si la socialisation primaire²²⁵ peut donc renforcer ou briser le « pouvoir intérieur » et le « pouvoir de », la socialisation secondaire peut renforcer ou briser tous les types de pouvoirs à savoir : « *Pouvoir avec* », « *Pouvoir de* » et « *Pouvoir intérieur* ». « Finalement, l'*empowerment*, qui reprend les trois formes de pouvoir indiqués ci-dessus, situe toujours l'individu par rapport à l'extérieur et donc par rapport au « pouvoir sur ». cela s'explique parce que les choix que font les individus et les groupes sociaux, à travers le développement de leurs forces intérieures, se situent par rapport aux institutions qui les entourent. De même, l'action collective de changement social se situe par rapport au « pouvoir sur », celui des institutions soit politiques, sociales ou économiques » (Charlier, Op. Cit. : 15). Si ces rapports de pouvoir légitimés dans les espaces participatifs sont révélateurs des statuts des différents acteurs et de leurs degrés d'implication et, par ricochet, de leur degré d'appropriation, les pouvoirs d'actions des agents de terrain et les capacités des différents acteurs à gérer les contraintes et/ou contingences opérationnelles sont des baromètres des pratiques participatives qui figent ou préfigurent, *peu ou prou*, les itinéraires d'appropriation. Si "l'*empowerment* renforcé dans le cadre des projets fait référence au pouvoir qu'un individu peut avoir sur sa propre vie ainsi qu'à son pouvoir au sein des sphères extérieures²²⁶, (...) il fait également référence aux changements amélioratifs auxquels il peut contribuer au niveau collectif. En effet, il peut, à partir de sa participation aux OPs, donc de son « pouvoir avec », contribuer à ériger un « pouvoir collectif²²⁷ » qui peut aider à produire un changement de société" (Charlier, Op. Cit. : 12-14). Dans aucun des cas observés ici, le *leadership* individuel et les pouvoirs renforcés n'ont conduit à un renforcement du « pouvoir collectif ». Toutefois, de nombreux producteurs ont maîtrisé les techniques et technologies introduites (Cf étude de cas), quoique de façon différentielle. Cette

²²⁴ Confère le mémoire de Fadonougbo, 2013.

²²⁵ « Au terme d'un processus de socialisation plus ou moins contraignant, l'individu, faisant siennes des injonctions sociales incontournables, en arrive à les vivre comme émanant de sa volonté personnelle, de sa conscience intime. Il légitime son obéissance (forcée) soit moralement au nom du civisme ou de normes éthiques, soit rationnellement au nom des nécessaires disciplines de la vie en société. Le processus d'intériorisation permet de s'incliner sans déchoir puisque l'individu à l'impression de ne plus obéir qu'à lui-même » (Braud, 2014 : 96).

²²⁶ Cela concerne notamment son pouvoir sur les institutions, pour autant qu'il ait développé un certain « pouvoir intérieur » ainsi qu'un « pouvoir de » ; ce qui correspondrait à l'accès et au contrôle des différentes ressources ainsi qu'à la capacité de chacun et chacune à faire des choix en saisissant les opportunités.

²²⁷ Dans le schéma de ATOL restitué par Charlier (2006), il n'y avait pas les cadrans et les flèches rouges. C'est nous qui les avons ajoutés compte tenu de nos résultats de terrain. De même, nous n'avons pas utilisé la même méthodologie que Charlier (2006). Elle a fait recours aux ateliers de 5 personnes et à des entretiens individuels. Nous, nous avons utilisé les Récits de Fragments de Vie et les Récits de Cycles de Vie qui nous semblaient plus appropriés dans le cadre d'une étude socio historique.

appropriation leur confère du « pouvoir de », notamment des "compétences pratiques et aptitudes techniques et technologiques" (Pouvoir d'Agir) nécessaires à la production du riz et, dans une moindre mesure, à la production maraîchère. En définitive, dans l'arène ou le champ rendu possible par les projets naissent des interactions ou des interdépendances diverses. Ces interactions ou ces interdépendances reposent, en gros, sur les asymétries de ressources qui déterminent à leur tour le degré d'interdépendance ou de dépendance absolue existante. Ces asymétries de ressources sous-tendent les différents types de « pouvoir sur » ou de domination dont la médiatisation peut engendrer une évolution et donc un renforcement des pouvoirs individuels ou une involution et donc un recul de ces pouvoirs. C'est ce que Charlier (2006 : 21), appelle « *empowerment* dynamique ou régressif » et cela s'est observé dans les localités et les OPs étudiées. Le tableau ci-dessous récapitule les interrelations.

Tableau 10: Récapitulation des paramètres des pouvoirs d'Agir qualitatifs en fonction des "pouvoirs" et des ressources conférés.

N'ordre	Types de pouvoir correspondant	Appropriations correspondantes
1)	« <i>Pouvoir de</i> »	Appropriation des techniques de gouvernance interne des OPs. Appropriation des techniques et technologies de production agricole/compétences techniques et capacités technologiques. Accroissement des capitaux économiques (notamment) et social. Expérience faite de la vie organisationnelle.
2)	« <i>Pouvoir avec</i> »	Appropriation organisationnelle. Expérience faite des liens sociaux dans les OPs. Capacité à collaborer avec les autres.
3)	« <i>Pouvoir intérieur</i> »	Effets positifs des expériences faites des liens sociaux dans les OPs sur la confiance en soi, l'estime de soi, l'amour de soi, les capacités d'analyse et de décisions.

Source : Auteur à partir de Ninacs (1995) ; Charlier (2006) et des données de terrain.

Bien que la figure ci-contre ait été intentionnellement simplifiée pour plus de lisibilité, elle est symptomatique des relations complexes de dominations, de négociations inégalitaires, de manipulations, de sous-entendus, de dénis, de malentendus, de suspicions et de quiproquos (atténués parfois par des ententes factices) qu'hébergent les arènes des projets. Les jobs des uns et l'espoir de développement des autres y rentrent dans une relation « légitimée » dénuée de tout fondement réciprocaire, de toute horizontalité véritable, de toute convergence et de toute compatibilité réelles. Les produits qui en sortent, en termes de pouvoirs d'agir, dépendent de trois types de facteurs. D'abord, les caractéristiques individuelles (psychologiques, intellectuelles, situation socio-économiques, compétences, etc.), des ambitions, des intérêts et/ou des ressources individuelles au départ et à la sortie des projets. Ensuite, les caractéristiques du creuset collectif ou des arènes, les contraintes qu'il (qu'elles) impose (nt), les types de « pouvoir sur »/domination qu'il (qu'elles) légitime (nt), les fondements réels de ces derniers et leurs impacts sur les interactions existantes. Autrement dit, les ressources dont dispose chacun des acteurs et la structure du jeu dans laquelle ils sont engagés déterminent les capacités de négociation ou de riposte qu'ils ont à portée de mains et les stratégies qu'ils adoptent (Dowding et al., 1995 : 269). Enfin, la capacité des intervenants, de leurs bras opérationnels et des *leaders* ou responsables des ONGs et des OPs à contenir les « pouvoirs sur » et les dominations, de sorte à « procurer aux individus la possibilité d'atteindre leurs buts, en les libérant

partiellement ou totalement du pouvoir et de la domination d'autres acteurs et de l'arbitraire, et en leur fournissant les moyens de l'émancipation, voire de la résistance (Courpasson & Golsorkh, 2009 : 65) et de valorisation des pouvoirs acquis.

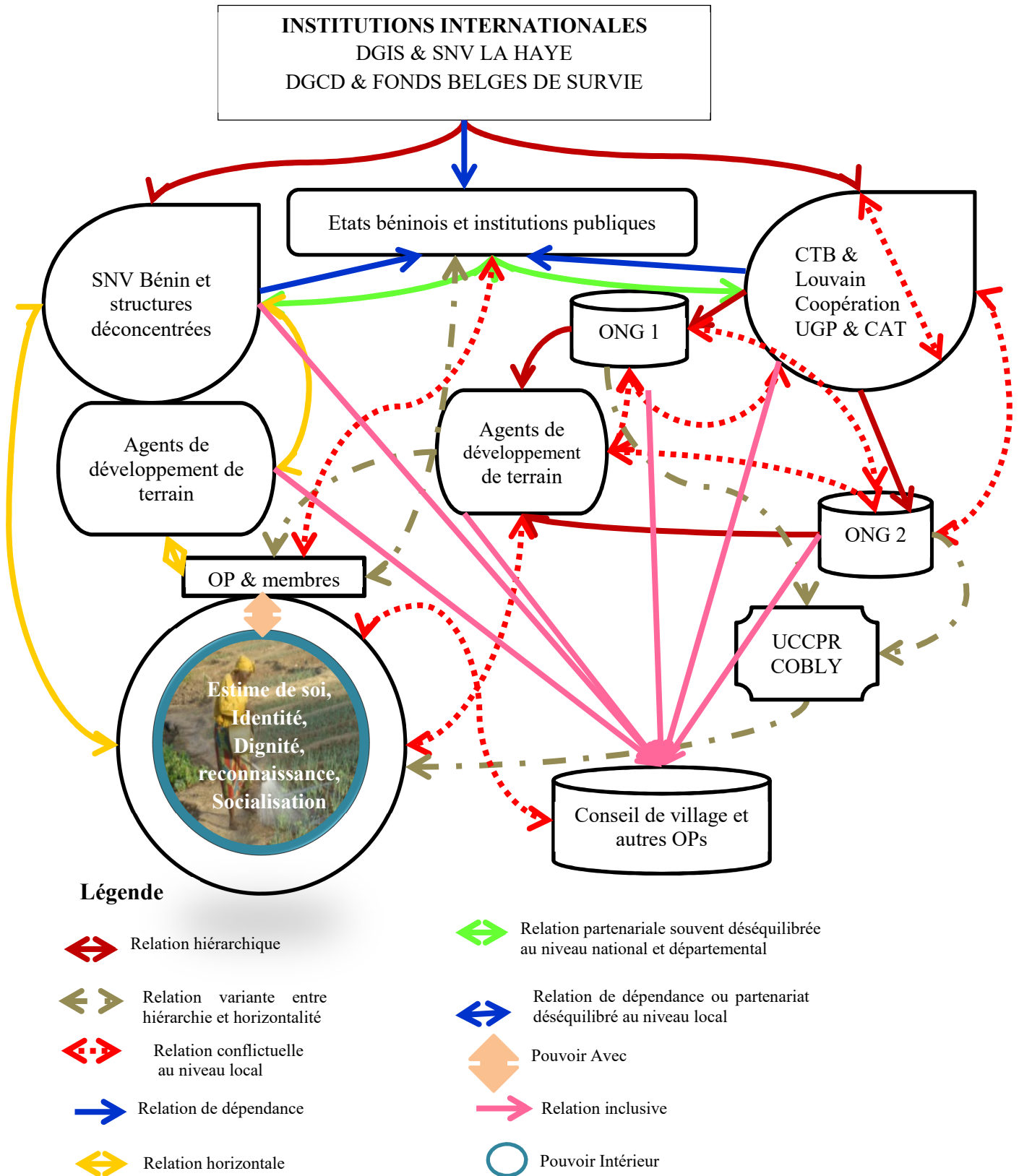


Figure 9: Organigramme du pouvoir dans le cadre de la mise en œuvre des projets ciblés.

Source : auteur à partir des données de terrain suite à une inspiration à partir des cercles de pouvoir (ATOL)

Rendre compte de l'appropriation au réel, c'est donc rendre compte, implicitement ou explicitement, du contrôle social, de la régulation et des relations de pouvoir et de domination qui structurent la collaboration inter et/ou intra organisationnelle. C'est également mettre en exergue, formellement ou non, les fondements des pouvoirs différentiels détenus par les acteurs collectifs ou individuels.

Conclusion

Comme le souligne Garel, « l'activité projet est profondément marquée par cette dialectique entre la connaissance et l'action » (Garel, 2003 : 13 Cité par Lavigne Delville, 2012 : 8). Dans les projets étudiés, les actions se fondent sur quatre types de connaissances : les savoirs et savoir-faire incarnés, les savoirs et savoir-faire situés, les savoirs et savoir-faire apportés et les savoirs et savoir-faire mis en scène (Céfaï, 2012). Ce dernier type reste et demeure un maillage, un mixte de connaissances et un lieu par excellence de confrontation de connaissances. C'est l'ensemble de ces connaissances qui sous-tendent les actions conduites par les projets ciblés dans le cadre de cette recherche. Cependant, dans ce chapitre, nous n'avons abordé que les savoirs et savoir-faire mis en scène dans les OPs. On note une généralisation de la technique de production, notamment en ce qui concerne le riz et le maïs et la maîtrise des techniques et de la technologie d'étuvage du riz. Cette généralisation, qui fait référence aux étendues géographiques, cache cependant des différences énormes dans les degrés d'appropriation, tant au niveau individuel, organisationnel que zonal. Il s'agit d'une appropriation portée, parce que s'inscrivant dans les perspectives des porteurs des projets.

Nous avons montré qu'il y a une intrinsèque relation entre les pouvoirs et dominations médiatisés dans les espaces participatifs et les appropriations opérées. Cette même relation s'établit entre les appropriations opérées et les pouvoirs détenus par les producteurs appuyés. Nonobstant la permanence et la récurrence des conflits d'appropriation, la lecture socio-historique réalisée conduit à opérer un net décalage entre, d'un côté, les impacts des conflits d'appropriation et les résultats des projets, et de l'autre, les données et interprétations fournies par les gens sur les pouvoirs qu'ils ont réellement acquis et les déductions des chercheurs uniquement fondées sur les revers des conflits.

Les études de cas présentées dans le chapitre suivant nous en donnent une ferme illustration.

CHAPITRE IX : Des trajectoires de vie aux projets et inversement.

« (...) Les grands maîtres n'ont pas enseigné, dans le sens de transmettre des connaissances, mais ont été des personnes qui ont su susciter des questionnements chez leurs disciples et les ont aidés à découvrir la connaissance et ainsi à construire les différentes formes de savoirs. Leur préoccupation principale a été de redonner à l'apprenant le pouvoir sur son processus d'apprentissage ». R. L. Côté, 1998 : 47

Introduction

En dépit des appropriations individuelles observées et des pouvoirs d'action renforcés, nous avons constaté, en regardant les indicateurs macro-économiques de la commune de Coby, que les indices de pauvreté monétaire, non monétaire, d'existence et les taux d'Insécurité Alimentaire (IA) maintiennent toujours la commune dans les zones endémiques du Bénin. Cette situation est criarde pour la pauvreté non monétaire dont l'« indice composite global utilisé englobe à la fois les aspects liés aux conditions d'existence et aux patrimoines des ménages » (Alofa, Manlan, Vodounou & al, 2011). Ces indicateurs semblent signifier que près de trois décennies de projets n'ont servi à rien à Coby. En dépit de tous les malheurs qui ont caractérisé, autant les OPs, que les systèmes de partenariat formalisés, peut-on réellement tirer cette conclusion ? Comment, tout en mettant les indicateurs macro-économiques alarmants de Coby dans leurs "réalités" et "objectivités", peut-on mieux rendre compte des effets de ces projets au niveau micro ? Comment réellement évaluer leurs retombées sur les pouvoirs d'action et les trajectoires de vie des bénéficiaires ? Pour tenter de répondre à ces questionnements, nous avons opté pour des études de cas basées sur les trajectoires de vie de trois producteurs responsables d'OPs. Nous n'avons pas fait l'« autopsie » de toutes les situations qui peuvent exister, parce qu'elles sont nombreuses, multiformes, plurielles et pluri-factuelles (nous mettons cela dans les perspectives de cette thèse). Le choix des responsables se justifie par le fait, qu'hormis les renforcements sur site, ils sont généralement les plus exposés (schéma représentationnel oblige) aux Renforcements de Capacités et aux visites d'échanges et de découvertes souvent organisés en dehors des villages. Nous avons trois villages de collecte pour quatre organisations enquêtées. A ces organisations, nous avons ajouté l'UCCPR, ce qui fait au total cinq organisations. Comme nous avons entrepris de ne produire les Récits de Cycle de Vie que pour des responsables d'organisations de producteurs, nous avons alors produit au total cinq Récits de Cycle de Vie. Nous avons fait le constat, dans le chapitre précédent, que quasiment toutes les OPs ont disparu sauf celle de Tokibi. Nous avons de façon empirique et raisonnée choisi de faire les Récits de Cycle de Vie de deux responsables qui ne sont plus en fonction, de deux responsables qui sont en fonction et d'un responsable de l'UCCPR. Nous exploitons ici les données des deux responsables d'OPs locales qui ne sont plus en fonction (par rapport aux OPs ciblées) parce que notre objectif est de voir ce qui se passe dans l'aval, c'est-à-dire hors des projets et des OPs. En dehors d'eux, nous synthétisons les données du responsable de l'UCCPR enquêté (à cause de la position stratégique qu'il occupe). Nous avons donc recours à des études de cas fondées sur des Récits de Cycles de Vie pour construire ce chapitre qui s'inscrit dans le prolongement du précédent. Sa construction s'est faite à partir de l'analyse intensive d'unités isolées en mettant l'accent sur les facteurs. Ce qui est important pour nous, ce n'est alors « ni l'ancienneté, ni la contemporanéité du cas, mais la façon dont il est analysé et

interprété » (Wieviorka, 1992 : 166 cité par Latzoko-Toth, 2009 : 6-7) et la place qui y est accordée aux discours *émics*.

Ce chapitre tente de révéler les processus d'*empowerment*. Or, « l'analyse du processus d'*empowerment* met en évidence la manière dont les opportunités de prise de pouvoir pourront être utilisées ou laissées pour compte, ainsi que la manière dont celles-ci permettront un changement dans l'environnement immédiat et aussi plus large. (...) Il s'agit ici de voir comment, à partir des pouvoirs d'agir acquis, le producteur a ou aura la possibilité de procéder à des changements personnels » (Charlier, Op. Cit. : 11) amélioratifs dans sa vie. Ce chapitre vise trois objectifs fondamentaux. Il s'agit d'abord, d'exposer les cycles de vie de ces producteurs. Ensuite, nous relèverons les principaux pouvoirs d'action que les projets leur ont permis de détenir. Enfin, nous ferons une analyse factorielle de ce qui favorise ou non les usages de ces pouvoirs d'action.

9.1. La trajectoire de RPK et les événements décisifs.

9.1.1. Mes construits d'enfant se sont révélés cauchemardesques.

Quarantenaire, cultivatrice et commerçante RPK est la seizième enfant et la treizième fille d'une famille de seize enfants. Cette famille compte trois garçons et treize filles. Son père a marié une femme de lui-même et a hérité une par lévirat de son père (grand père de RPK) après son décès. Il a connu cinq décès au rang de ses filles. Parmi les cinq filles décédées, seulement deux sont mortes sans enfants. RPK a aujourd'hui vingt-huit nièces vivantes et vingt-cinq neveux vivants. Elle a connu, une enfance un peu difficile, du fait de la rigueur de son père. Elle a été fréquemment bastonnée. Pour soulager la peine de leur mère, ses sœurs et elle devaient faire la corvée d'eau. Pour ce faire, elles devaient aller très loin du village. Un jour, elles étaient parties dans l'après-midi et leur retour avait coïncidé avec la tombée de la nuit. Ce jour, sa sœur aînée s'est faite mordre par un serpent et en est morte.

« Nous étions allées chercher «la vie, le bien-être, la fraîcheur: l'eau», mais nous avons trouvé la mort sur notre chemin de retour. Cette tragique disparition de ma sœur, m'a amené à prendre la résolution, dans ma vie, de ne jamais m'établir dans des zones qui imposerait à mes enfants une corvée d'eau. Cela fait, aujourd'hui je me suis arrangée pour être à quelques encablures de la pompe. Au-delà de cela, quand je vais aujourd'hui au champ et que je me rends compte que le soleil achève sa transition journalière, je me dépêche de rentrer et de faire rentrer mes ouvriers, pour éviter des morsures de serpent ».

Malgré la douleur restée vive dans le cœur de la petite RPK, la vie continuait son cours plus ou moins normale, toujours marquée par la rigueur de son père. La douceur, la gentillesse, l'attention et la bonté de sa petite mère, qui contrastaient d'avec la dureté éducative de son père, l'ont marquée à jamais et ont changé son regard sur les autres, sur le don et sur le soulagement de la souffrance d'autrui, notamment des enfants.

« (...) J'ai gardé longtemps dans mon cœur d'enfant ces affections de la petite femme à mon père qui est décédée après. Ces histoires m'ont marqué au point où j'ai juré que dès que je vais grandir, moi aussi je serai gentille, voire plus gentille que ma petite mère. J'ai juré être une débonnaire. Ca fait que jusqu'à présent, quand je rencontre une personne, même que je ne connais pas très bien et qui est dans une situation difficile ou de détresse, je fais tout mon possible pour lui venir en aide. La preuve, c'est

qu'actuellement, en dépit du fait que je n'ai qu'une seule fille qui soit déjà mariée, j'ai six enfants à ma charge que j'ai délibérément récupérés de leurs souffrances. Et à chaque fois que je me rappelle de cette petite mère, je m'arrange pour jouer avec ces enfants, comme si mon paradis ne serait garanti que par la petite flamme joyeuse que j'allume dans leurs cœurs d'innocents en quête de tendresse et d'amour. Parmi les six enfants que j'ais, il y a deux qui sont orphelins de père et de mère. Ils étaient dans une situation pénible un jour quand je les ai trouvés, et je me suis tout de suite rappeler de cette petite mère. J'ai alors pris la décision de les prendre et de les garder. Vraiment, ses affections m'ont tellement aidé à donner sens à une vocation peut-être enfouie en moi : m'occuper de l'enfance en situation difficile, au point où dans le village, que ce soit les grands ou les enfants, j'ai la faveur et la sympathie de tout le monde. Cette attention pour les enfants vient aussi du fait que, traumatisée tout le temps par les bastonnades souvent injustifiées de mon père, j'ai pris la résolution de ne pas donner une place prépondérante à la chicotte dans mes stratégies d'éducation des enfants ».

Dans la commune de Cobly à l'époque, la polygamie était encore très répandue. Le mariage était généralement endogamique et se faisait de trois façons. Il y avait le mariage par échange²²⁸, le mariage par amour (très rare) et le mariage suite à un gain de femme²²⁹. Sur les trois formes d'unions conjugales, la première était la plus répandue et s'imposait aux filles.

« Dans notre enfance, le pagne coûtait 100 f CFA. Mais, ce n'est pas tout le monde qui pouvait se donner le luxe d'en avoir. (...) Je me demandais en mon fort intérieur, tout désir déplacé omis, si un jour j'allais pouvoir m'acheter et porter un pagne digne du nom. J'étais dans ce rêve, quand un jour, une de mes grandes sœurs qui est mariée vers le Togo, en arrivant au village m'a apporté un pagne de 100 f CFA. Toute cette journée-là, oh! mon DIEU, j'ai dansé et jubilé partout, parce que j'étais très contente. Je me suis alors construite dans ma tête d'enfants que la possession du pagne était tributaire du mariage. Pour cela, je tenais à tout prix à me marier. (...) Avant, il n'y avait pas de marché à Nanagadé. C'était le marché de Gando au Togo qui était le seul marché de toute la région. Pendant la saison sèche, quand on fait la récolte de mil, on nous donnait un peu de mil qu'il fallait aller vendre au marché de Gando. La distance nous fatiguait et nous ruinait presque. (...) Un jour, alors que je revenais du marché avec ma grande sœur, nous étions fatiguées. Il y a un monsieur qui, ayant vu nos états, a pris sur son vélo, d'abord ma grande sœur pour la déposer à la maison, et est revenu ensuite me chercher. En arrivant à la maison, ma mère m'a dit : « tu as vu, le monsieur qui t'a remorquée, c'est lui qui veut t'échanger. C'est pourquoi il est parti te remorquer, pour t'éviter la souffrance ». Quand ma mère m'a tenu ce discours, « esprit d'enfant », je me suis encore construite dans ma petite tête que quand on vous échange, vous êtes destinée à une vie heureuse et splendide, parce qu'on va vous choyer. (...) C'est effectivement le monsieur qui m'avait remorqué qui m'a échangée. Toutefois, il m'a échangée à un vieux vers le Togo. Au fur et à mesure que je grandissais, je faisais de nouvelles expériences, je grandissais en maturité et cela m'a permis de voir que certaines femmes mariées n'ont pas forcément de pagne et que ce n'est pas forcément parce qu'on a échangé une femme qu'on s'en occupe. Quand mon frère²³⁰ m'a échangée, il a pris son échange et il est parti au Ghana. Il m'a abandonnée ici sans aucun soutien, sans même chercher à savoir ce qui m'arrive dans mon foyer. (...) Il y avait une cérémonie dénommée "Koudagou". C'est la cérémonie des Gangam qui consiste à manger la nouvelle nourriture. Pour l'occasion, toutes les femmes du village s'étaient achetées ou vu acheter un pagne. Puisque mon mari était déjà vieux et qu'il n'avait plus d'argent, je n'ai pas pu avoir un pagne. J'étais tellement effondrée que toutes mes illusions se sont encore écroulées devant moi et ont tourné au drame. Comme les déceptions s'accumulaient, ce jour-là où je n'ai pas eu le pagne pour la fête, j'ai été obligée de fuir la nuit pour rentrer chez mon père qui était encore vivant à l'époque. Cela a perturbé toute ma vie, parce que si « ces fausses joies » ne m'avaient pas fait avoir de « fausses constructions », j'aurais pu procéder autrement pour ne pas me faire échanger, ou même si je devais l'être, j'aurais pu ne pas accepter de me faire échanger à un vieux ». (...)

9.1.2. Des illusions d'enfance à un âge adulte d'ors et de pluies

Les situations qui ont déconstruit ses images d'enfance, elle ne les partageait avec personne. Elle en souffrait, mais réfléchissait à comment y remédier. La solution qui c'était offert à elle après cette « honte

²²⁸ Un homme d'une famille reçoit une fille d'une autre famille en échange du don de sa sœur à un garçon de cette famille automatiquement ou plus tard (Hartveld, Hesterman, N'Dah & Yoni, 1992 : 13).

²²⁹ « Dès son bas âge et sans son consentement, la fille est destinée à un homme (qui a souvent des liens de parenté maternelle avec la fille) qui travaille une période déterminée dans les champs de sa future belle-famille en guise de dot » (Hartveld, Hesterman, N'Dah & Yoni, 1992 : 14).

²³⁰ Echangée contre la femme du quinzisième qui a eu 17 enfants.

sociale » vécue le jour du "Koudagou", c'était de prendre la clé des champs. Toutes les filles de l'époque et de son âge n'avaient pas ce courage. La crainte des réactions des parents, qui consistaient, dans la plupart des cas, à renvoyer les filles chez leurs maris, les en dissuadait. RPK n'a pas été retournée chez son « vieux mari ». Elle a plutôt été échangée dans une autre famille.

« Cette même année on m'a échangée encore dans la deuxième famille. Mon échange remonte à trente-six ans aujourd'hui. Dans cette famille, j'ai fait quatre à cinq ans avant d'accoucher de ma fille. Je l'ai eue autour de vingt-et-un ou vingt-deux ans et elle a eu trente-et-un an en janvier passé²³¹. (...) Quand j'ai accouché de ma fille, j'ai été marquée à jamais et positivement. Accouchement, événement ordinaire diraient certains et donc sans joie spéciale. Lorsque moi j'ai accouché de ma fille, qui sera mon unique enfant, mes mamans, qui m'appréciaient, ont cotisé de l'argent pour acheter des ustensiles de cuisine, des vêtements, des condiments, etc. En gros, elles ont acquis tout le nécessaire pour une nourrisse et elles sont venues me les offrir en me saluant. Le jour où elles sont venues, j'étais aux anges à cause d'une phrase que prononçait le voisinage et qui sonnait fréquemment à mes oreilles : « elle a accouché et ses mamans sont venues la saluer ». Cet honneur dans ma belle-famille m'a amenée à penser qu'aucune femme ne peut avoir ce privilège, si elle n'accouche pas. Parmi les enfants que je garde, il y a une qui est allée se marier cette année. Lorsqu'il lui arrive de venir me voir pour me demander de lui acheter des ustensiles de cuisine et autres choses, je lui demande d'accoucher d'abord ».

Les craintes qui l'animaient et la peur de revivre des situations similaires à celles vécues chez le premier mari inoculaient de la tristesse en elle. Cependant, la valorisation induite par la visite de ses mamans suite à son accouchement, la cérémonie d'initiation et la magnanimité du nouveau mari ont tôt fait de la rassurer et de la remettre en confiance.

« Quand on m'a re-échangée, j'ai fait l'initiation pour l'admission à la classe des adultes. C'est une cérémonie traditionnelle qu'on fait souvent, selon le développement corporel de la fille, entre seize et dix-huit ans. Moi, je l'ai faite un peu plus tard. En effet, quand j'ai eu entre vingt et vingt-deux ans, j'ai connu «Toukonté», cette initiation de passage à l'âge adulte. Quand on fait cette initiation, on passe au total trente jours de réclusion, avec interdiction ferme d'être vue par un tiers. On ne sortait que la nuit, parce que c'est la nuit que les enseignements nous sont donnés par les accompagnateurs (comment danser, parler la langue des initiés, ...). Cela durait à peine une heure chaque soir. A l'intérieur du couvent, on mangeait et jamais sans viande et on dormait à nos heures perdues où nous n'avions pas d'enseignements à recevoir. Avant de sortir, nous prenons tous du poids, ce qui fait dire aux gens que la cérémonie nous a acceptées. Celles qui ne prenaient pas de poids étaient appelées les refusées de la cérémonie. Le jour où nous étions sorties, mais dit donc, quand je me rappelle de ce jour-là, j'ai toujours cette sensation d'immortalité en moi. On avait tous les accoutrements nécessaires au point où on était méconnaissable de loin. Il y avait tellement d'attention et de coquetterie autour, qu'on nous a arrosées de beaucoup d'argents sur le parcours. Vraiment, on était simplement comblées. Grâce à cette cérémonie, j'ai été obligée de rester chez mon second mari, car je me suis dit que si j'y ai eu droit c'est parce que je me suis mariée. Si je n'avais pas été mariée, je n'aurais certainement pas eu droit à cela, et même si c'était le cas, cela n'aurait pas eu la même pompe ou la même ampleur que celle à laquelle j'ai eu droit étant mariée. La première leçon que j'ai tirée de cette initiation, c'est l'importance de la culture de chez soi, mais malheureusement aujourd'hui les jeunes ne connaissent plus ça ».

Après son initiation et son accouchement, la CLCAM s'est implantée à Cobly et avait besoin d'épargnants, de sociétaires, de membres de bureau ou de responsables à divers niveaux. Il fallait surtout des femmes qui, pour compter parmi les responsables, devaient participer aux réunions. C'était chose inimaginable dans le milieu à l'époque. Toutefois, malgré la "pratique générale de marginalisation" qui prévalait, la détermination de son mari, qui a découvert des potentialités de *leadership* en elle, l'a conduite sur la route de l'émancipation.

²³¹ Ce Récit de Cycle de Vie a été produit le 26 Avril 2013 de 19 h 34 à 23 h 30 à Nanagadé. Donc elle fait recours au mois de Janvier 2013. Des séances d'approfondissement et de précision ont été, par la suite, nécessaires.

« (...) L'évènement que je vais compter maintenant est un évènement majeur pour moi. Après mon initiation et mon accouchement, la CLCAM s'est implantée (à un moment donné) à Cobly. Elle avait besoin de gens pour être des épargnants, des sociétaires et membres de bureau. Il avait exigé, qu'il y ait des femmes qui participent aux réunions. Informé, mon mari m'a intimé l'ordre d'assister à ces réunions. Je me suis opposée avec véhémence, arguant que j'avais l'agoraphobie. Cependant, il a insisté et menacé même de me répudier si je n'y allais pas. Pour m'encourager, il a mis à ma disposition son vélo. J'ai effectivement commencé à assister à ces réunions. A force d'y aller, j'y ai pris goût ».

Cette émancipation progressive, elle la fructifiera à Nanagadé à travers la lutte, avec d'autres pionnières, pour la libéralisation des femmes des jougs de l'échange et de la non scolarisation.

9.1.3. Mes contacts avec les structures extérieures ont titillé mes passions et déterminé mes engagements.

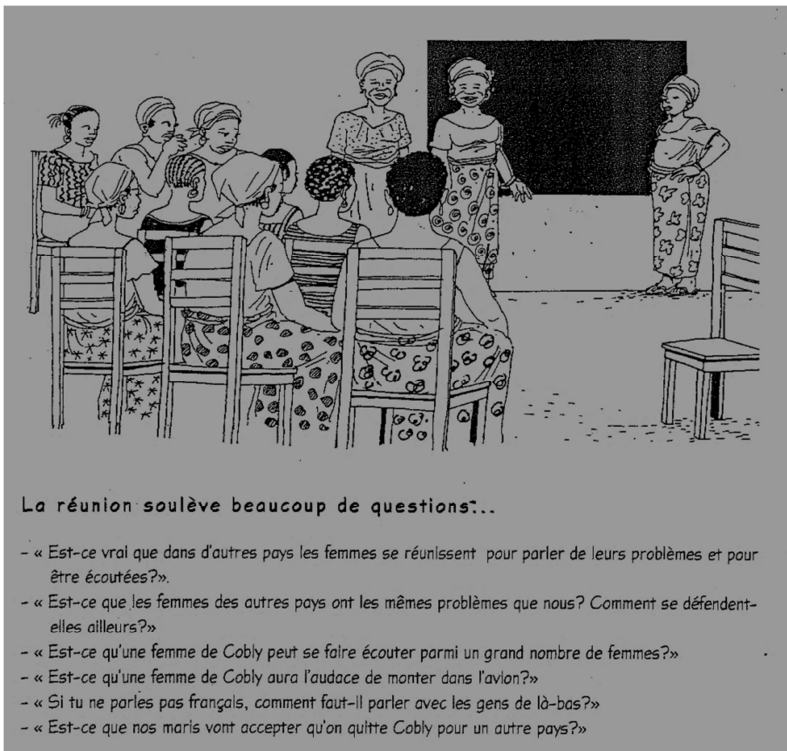
Elle fréquentait assidûment la CLCAM et ses réunions et s'intéressait également à toutes autres réunions, notamment les séances de pesée des nouveaux nés au Centre de Promotion Sociale de Cobly. Ces fréquentations régulières et attentives des séances et autres *fora* d'échanges et de sensibilisation furent très bénéfiques pour elle. La SNV était déjà à Cobly. Elle avait entrepris de rencontrer les femmes et d'échanger avec elles sur diverses thématiques, notamment leurs conditions socio-économiques. Elle insistait sur la nécessité pour les populations de prendre en charge leur propre développement et sur la place et le rôle incontournable que les femmes devraient prendre dans ce processus. Elle voulait permettre, à tout un chacun quel que soit son sexe, son âge et sa condition sociale, d'avoir son propre trajet d'apprentissage. Sur l'insistance de ses onze autres pairs nourries qui ont été informées de ces séances de la SNV, elles ont pris contact avec Issifou Amina. Elle les a alors mises en relation avec les responsables de la SNV. Au cours des différentes réunions qu'elles ont eu avec la SNV, elles se plaignaient de leurs mauvaises conditions de vie et d'existence. Les plaintes et les souhaits qu'elles émettaient, convergeaient vers ceux des femmes des autres arrondissements (ex communes) de la commune, de sorte que, finalement, l'idée de plusieurs visites d'échanges a germé et mûri. Il y avait la participation de deux représentantes de la commune au forum des ONGs à Dakar au Sénégal en Novembre 1994, la participation au sommet mondial sur la femme à Beijing en Chine en 1995 et la visite d'échanges et de découvertes aux Pays-Bas entre 1996-1997. Tous ces projets ont fait leur petits bouts de chemins jusqu'à concrétisation.

« Il fallait, pour la visite aux Pays-Bas, choisir deux femmes de Cobly. Elles devaient aller voir les conditions de vie et d'existence d'autres femmes non africaines et non béninoises, notamment néerlandaises. Tout de suite, et peut-être naïvement, j'ai dit que je voulais. Je ne savais nullement pas que c'était quelque chose d'assez important. L'importance de ce déplacement et de cette représentation de la Sous-Préfecture de Cobly à l'époque a fait naître des envies terribles et des enjeux se sont créés.

Les enjeux s'étaient tellement amplifiés que chaque arrondissement se positionnait pour les femmes qui venaient de son ressort territorial. (...) Quand les responsables de la SNV ont découvert cela, ils ont demandé de faire les préliminaires et de sceller le choix des représentantes par arrondissement avant de venir au niveau communal. On a donc demandé à chaque commune (aujourd'hui arrondissement) de désigner une femme ou deux. Tapoga a désigné une femme, Datori a désigné une femme, Kountori a fait pareil. La commune (arrondissement) de Cobly devait désigner deux femmes compte tenu de son importance numérique en termes de population féminine. Je faisais partie des deux. (...) Il y eut donc au total cinq femmes désignées alors que ce sont seulement deux qui devaient aller à cette mission. Toutes les femmes de la Sous-Préfecture impliquées dans ces réunions devaient se réunir et choisir les deux femmes qui iraient. Eu égard à cela, c'était seulement à Cobly Centre qu'on avait la chance d'avoir 100%. Les autres schémas ne devaient donner que 50% par arrondissement et pour deux arrondissements seulement sur les quatre. Vu l'enjeu, les agents de la SNV ont pris tout leur temps, avant l'entame des élections, pour

expliquer les critères de choix. Ils ont insisté sur le fait que celle qui doit être choisie, doit être capable de bien suivre tout ce qui se fera et se dira là-bas, de revenir leur faire une restitution exacte et fidèle et ce, dans une ambiance conviviale. Quand ils eurent donné les précisions sur les critères devant guider le choix des représentantes, j'entendais dire de petites phrases dans la foule et j'ai compris que les gens remettaient en cause leurs propres choix. C'étaient des commentaires qui fusaient de toutes parts : « telle personne qui ne salue pas les gens, si elle va en Europe, à son retour, l'homme n'aura plus la route pour marcher », « telle personne que tu vois, elle est très polie, même si tu es loin et qu'elle te voit, elle t'interpelle pour te saluer. Quand elle voit les grandes personnes, elle court pour les saluer. Quand elle vient dans les villages pour les sensibilisations, ou quand on vient la rencontrer dans des réunions, aux séances de la CLCAM, tu vois bien comment elle se comporte ? Elle est bien éduquée et ne se prend pas la tête... ». « Hey ! telle femme ne nous salue pas, donc ce n'est même pas sûr que si elle vient elle nous fera une restitution, et même si elle doit nous en faire, elle risque de nous insulter au cours de la restitution, etc. ».

Photo 7: Séance d'échanges entre les femmes de Coby avant le voyage sur Dakar



Source : SNV Bénin, ND : 8

C'est en ce moment précis que j'ai compris l'importance de la leçon que j'ai apprise de ma petite-mère, la femme à mon père, qui m'a fait cultiver en moi de la pitié pour les enfants, de la capacité à donner de la joie aux autres, à accorder de la valeur à chaque femme et à chaque individu, à avoir de l'humilité et de la courtoisie. Le fait de mettre prêtée à cet exercice et d'avoir internalisé les valeurs continuait de me suivre et de me porter chance. Le jour de l'élection, il y avait tellement de femmes présentes que le marché de Coby ne pouvait pas les contenir, si on les y mettait. Quand j'ai vu cette foule-là, j'ai dit « kaï » je ne veux plus. Généviève, la responsable de la SNV qui manageait le groupe m'a dit que je ne peux plus faire marche arrière. On nous a demandé de choisir des logos, ce que chacune a fait. Moi, j'avais opté pour un bout de bois. (...) Je tremblais et transpirais à grosses gouttes sur ma chaise. Les femmes ont commencé à voter. Le vote était secret. (...)

Quand elles eurent fini, et que le dépouillement a commencé, ma langue était collée à la paroi supérieure de ma cavité buccale. (...) Après le décompte, je croyais halluciner, parce que je voyais mon logo qui battait de très loin les autres. J'avais envie de sauter et de percer le toit de la chambre où on était et de m'envoler jusqu'à toucher le ciel, (...). Non ! je ne savais plus quoi faire. (...) Quand j'ai eu la confirmation du résultat qui me montrait simplement que je n'avais pas halluciné, c'était le comble de joie. (...) Ce jour-là, j'ai compris que ce sont ces comportements qui m'ont valu mon élection parmi les deux femmes qui devaient faire ce voyage aux Pays Bas. A partir de ce jour, j'ai appris encore plus, que dans la vie, il ne faut jamais négliger et marginaliser quelqu'un, parce que celui que tu négliges aujourd'hui par mépris ou par supériorité, sera peut-être cause de ta gloire ou de ta déchéance un jour. (...) J'ai appris fondamentalement après ce voyage à tout relativiser et cela m'a permis d'être plus réceptive au

changement, plus battante pour le changement, plus curieuse et plus désireuse de mon bien-être et de celui des autres ». Des représentantes des communes de Boukombé, Matéri, Kouandé, Dogbo, Akpro Missereté, etc. devaient aussi faire partie de la délégation. Le brassage avec les femmes venues de ces communes m'a été aussi profitable. (...) A partir de tout cela, j'ai compris que la participation aux réunions, à des fora d'échanges est quelque chose de très importante, parce que cela permet de se remettre en cause, de remettre en cause tout autour de soi et de s'ouvrir au monde, au point de banaliser la mort. Il s'agit de ne pas chercher la mort, mais aussi de ne plus la craindre. Ainsi, chaque fois que j'apprends qu'il y a une réunion et que quelqu'un de mon entourage y était invité mais s'oppose à y aller, je l'oblige à y assister. Je les contraignais même parfois parce que, d'une réunion, on sort toujours plus grand qu'on y est entré. Une réunion permet de confronter ses idées à celles des autres car personne n'est malin seul. Celui qui se dit malin et ne partage pas ses connaissances, empêche les autres d'en profiter pour se construire et au même moment refuse de profiter de ce que les autres ont également acquis comme connaissances. Il y a toujours quelqu'un de plus malin et plus intelligent que soi. Tu ne peux tomber sur de pareilles personnes qu'en participant aux réunions et en t'ouvrant au monde.

Ce voyage a bouleversé ma vie et m'a fait prendre conscience de l'importance de l'amour et du respect pour son milieu de vie et pour les gens. Aussi, ai-je compris la nécessité d'œuvrer pour changer ce milieu suivant ses aspirations, ses souhaits de bonheur et ceux des autres sans bien sûr disperser ses énergies ».

Quand elle posait sa candidature, elle était très enthousiaste à l'idée de faire ce voyage. Toutefois, très tôt, elle fut prise de panique à l'idée de devoir affronter les autres et surtout de devoir subir la sentence des autres femmes de la commune. Elle n'avait jamais été à l'école, elle n'était pas la plus riche, la plus intelligente, la plus maligne et la plus socialement influente des cinq femmes présélectionnées. Cependant, les commentaires qui ont précédé le vote et déterminé le choix des gens et le résultat du vote ont prouvé que tout cela n'était rien à côté de son quotient relationnel et émotionnel, c'est-à-dire de sa capacité à s'intégrer aux autres, à donner de la considération à tout le monde, quel que soit son statut, et/ou à mettre chacun à sa place dans le plus strict respect des prérogatives sociales et culturelles. Selon elle, les liens qu'elle a noués de par sa participation aux séances ont eu des retombées positives sur sa vie. Avant le voyage, autant les femmes retenues que les autres responsables d'associations de femmes ont échangé sur les questions importantes que soulève ce voyage.

« Avant de voyager, on nous a fait signer une assurance tout risque et on nous a donné 50000 f CFA de ce moment-là. Quand je suis revenu de Cotonou, j'ai pris l'argent et j'ai acheté une paire de bœufs que j'ai laissée avant de voyager. Quand on est allée aux Pays-Bas, j'ai compris qu'il y avait des gens qui n'ont jamais vu un homme noir. Un jour, on était assise, quand une dame blanche nous a aperçues. Elle s'était rapprochée et s'est « jetée sur nous ». Elle nous a raconté que sa grande mère serait une noire qui a été rescapée d'une guerre. Rapatriée aux Pays-Bas, elle s'y est mariée et a mis au monde sa mère qui l'a eue à son tour. Cette femme nous avait confié aussi qu'elle ne s'imaginait pas que sa grande mère faisait partie de l'espèce humaine. Pour elle, elle était descendante de la race animale. Le fait, d'avoir vu ainsi beaucoup de femmes noires, l'avait rassurée. Dans sa joie, elle a donné de l'argent à chacune de nous. Là-bas, nous avons organisé une soirée culturelle juste pour nous recréer et pour permettre aux gens de découvrir les cultures de chacune de nos communes. A l'occasion de la soirée, les gens nous ont donné de l'argent. Arrivées en France, nous avons fait l'échange et arrivées à Cotonou nous avons fait pareil. Quand nous avons fait le point, chacune était partie avec au moins 200 000 f CFA de l'époque. Avec cet argent, j'ai construit mes deux premières cases. Après la construction, j'avais encore des réserves qui m'ont permis de m'acheter encore une autre paire de bœufs. (...) Là-bas, je n'ai pas noté de scrupule. Les gens disaient facilement telle personne est pauvre, elle n'a pas de champ, elle n'a pas d'entreprise, elle n'a rien, n'allez pas chez elle. La maison où nous avons séjourné, c'était la maison des femmes chefs d'entreprises (agricoles, commerciales, industrielles, baby Sitter, etc.). Nous n'avons vu aucune femme oisive. Nous avons alors compris que le mari ne peut pas tout donner à la femme et que si dans ton foyer tu attends que ton mari te donne tout, tu finiras par dire qu'il est mauvais ou ne t'aime pas. En effet, il ne sera jamais en mesure de te satisfaire entièrement. Quand nous avons vu que les femmes néerlandaises avaient leurs unités de production et leurs maisons, le défi était que chacune de nous fasse ce qu'on fait chez elle pour développer une Activité Génératrice de Revenus (AGR) afin d'avoir des revenus constants et suffisants au lieu de croiser les bras entre les jambes, comme nous le faisons, pour attendre que la manne

descende des « cieux de nos maris ». Quand on est revenu, il y en a qui se sont lancées dans le commerce, d'autres ont fait des champs de groupement.

A Cobly, nous avons décidé de cotiser de l'argent dans une caisse pour conduire des AGRs collectives. Cette initiative a été soutenue par la SNV et a fini par donner ce que nous appelons aujourd'hui la CECA. Indépendamment, nous avons pris chacune l'engagement de mener des AGRs individuelles rentables. En ce moment, ce n'était que le coton qui donnait l'argent, raison pour laquelle moi j'ai opté pour cette production. Aussi, à l'époque n'y avait-il pas d'engrais spécifique. Ce n'est qu'en faisant le coton qu'on pouvait avoir de l'engrais en réserve pour épandre sur des champs de vivriers, notamment du maïs (surtout pour la consommation domestique). A partir de ce moment, je me suis engagée dans la production agricole. Cette campagne, j'ai fait mon premier champ de coton. Malheureusement, ce coton a pris feu et m'a brûlé le pied. Toutefois, le reste que j'ai pu sauvegarder, je l'ai vendu et j'ai eu encore 200 000 fCFA. Cet argent m'a permis de renforcer mon champ et mon attelage (culture attelée). Depuis ce temps, je n'ai plus jamais eu de problème d'argent. Je suis dans une stabilité plus ou moins durable. Si je le dis, c'est par rapport à toutes mes expériences passées. Je sais que ce que j'ai aujourd'hui comme « fortune », il y a des gens qui n'ont pas autant que moi et qui ne l'auront peut-être jamais avant leur transition d'ici-bas. Cependant, la loi de la relativité aidant, quand je le dirai à côté d'autres personnes, elles se moqueront de moi. Comme j'ai eu aussi des idées par rapport à comment fructifier le peu d'argent qu'on a, je me dis que cela me va. Chaque année, j'arrive à réaliser toutes mes prévisions en termes d'emblavure et à entretenir convenablement mes champs sans priver ma famille de l'essentiel vital.

La maîtrise des techniques de production je l'ai eue de façon artisanale de mon père et de mon second mari. En réalité, quand j'étais chez mon père, j'allais dans son champ. De même, quand je me suis mariée à Nanagadé (re-échangée), j'allais dans le champ de mon mari jusqu'à son décès. (...) Cependant, les meilleures techniques ou les vrais itinéraires techniques, que ce soit pour le coton, le maïs et les autres productions, c'est via les projets et les appuis que je les ai maîtrisés ».

Sur les trois événements majeurs qu'elle a évoqués à savoir : son initiation ; sa participation aux réunions sur instigation, voire sous les menaces de son second mari et son voyage aux Pays-Bas, selon elle, la seconde est la plus déterminante dans sa trajectoire.

« (...) Tous ces trois événements à mon avis sont liés. Liés, car c'est parce que j'ai eu une bonne initiation de passage que je suis restée de tout mon cœur dans mon foyer après mon second échange. C'est parce que je suis restée fidèle à cette relation, que mon mari a eu confiance en moi et m'a incitée, parfois même sur fond de menaces et de privations, à aller à ces réunions. Et pour finir, c'est en allant à ces réunions, que le destin m'a mise sur le chemin des Pays-Bas via la SNV. Pourtant, s'il faut considérer, parmi ces trois événements, un seul, je dirai que c'est l'instigation de mon mari à aller aux réunions dans un contexte de marginalisation à outrance de la femme, dans un contexte de récusation des droits des femmes, qui a littéralement changé le cours de ma vie. Cela signifie que mon mari a été celui qui a joué le rôle majeur dans la réalisation de mes rêves éveillés par mon voyage aux Pays-Bas. Je ne m'imagine pas être la seule femme intelligente de Cobly. Il y a des milliers d'autres femmes qui sont plus intelligentes que moi et qui ont plus de vertus, des comportements et caractères meilleurs aux miens. Face à ces femmes, je parie que je serai toute petite et que je n'aurais pas eu la chance de faire ce voyage. Toutefois, elles n'ont pas pu être à ces séances simplement parce que leurs maris s'y sont opposés catégoriquement. Question de destin me dira-t-on ! Ce destin pour moi a un nom et un visage d'homme : mon très cher et tendre mari : « Paix à son âme ! ». D'un autre côté, et complémentirement aux actions et soutiens déterminants de mon mari, il y a une femme qui me donnait la force constamment d'aller de l'avant. Elle s'appelle N'Naki. J'ai fait le voyage des Pays-Bas avec elle. C'est elle qui était mon soutien, quand sous l'instigation de mon mari j'ai assisté pour la première fois aux séances d'échanges à la CLCAM. Elle m'a aidé à vaincre ma timidité ».

Bien sûr, il restait et il reste beaucoup de chemins à parcourir dans ce milieu pour parvenir à l'équité et à l'égalité des sexes dans tous les domaines de la vie socio-économique. Cependant, des rares hommes éclairés comme le mari de RPK se multiplient de plus en plus après son retour des Pays Bas. De nombreuses femmes ont dû faire face aux divorces et aux bastonnades à cause de leur persistance à aller à ces réunions, mais progressivement des habitudes favorables ont été acquises et continuent d'être acquises à cause du travail qu'abattent les intervenants et certains acteurs locaux. Les femmes participent de plus en

plus aux réunions formelles et informelles et de plus en plus de façon très active. Sur plusieurs plans et/ou sous plusieurs facettes, leurs positions sont clairement renforcées. Les échanges et les négociations ont débouché sur des investigations qui ont permis de monter des projets spécifiquement féminins visant à donner, sur les plans économique, social et culturel, les moyens d'agir aux femmes pour transformer progressivement leurs positions relatives. A Nanagadé, certaines femmes avaient créé un groupe qui faisait de l'intermédiation commerciale au profit des commerçantes togolaises moyennant 100 f CFA par femme et par marché de Nanagadé. Selon RPK, cette initiative avait été la concrétisation d'une idée qu'elle a « lancée » chez quelques autres femmes au retour des Pays-Bas. Elles se sont alors entendues pour cotiser 50 f CFA sur la recette de l'intermédiation commerciale par semaine (au lendemain du jour de marché) et par femme. C'est en cotisant ces sous, qu'elles ont réussi, avec l'aide de la SNV, à créer la CECA. Aujourd'hui, aux dires de RPK, même si elle ne connaît plus les responsables de cette caisse et pour cause, cette dernière a grandi et a bénéficié de beaucoup d'appuis de la part des projets tels que LISA 1 et 2. La formalisation de cette caisse est donc une manifestation visible de toutes les démarches entreprises pour rehausser l'image de la femme dans le village. La création de l'Organisation Paysanne « *Trideli* » dont la plupart des membres sont des femmes, le fait que la présidente de l'association des femmes de Cobly soit de Nanagadé, la prolifération des organisations féminines ou mixtes dans le milieu et la responsabilisation de plus en plus de femmes au sein des OPs s'inscrivent dans la même logique et confirment le déplacement progressif des lignes phallogocratiques dans ce milieu.

« (...) C'est moi qui ai initié cette histoire de tontine entre femmes de mon retour des Pays-Bas pour que nous ayons une certaine autonomie financière pour conduire des AGRs. Quand l'épargne augmentait, les gens ont commencé à s'y intéresser et à chercher à savoir quelles étaient nos visions et nos perspectives. Quand ils se rapprochaient, nous leur répondions souvent que nous souhaitions cotiser jusqu'à créer une caisse qui puisse permettre aux femmes d'avoir des prêts pour faire des AGRs de leurs choix et pour acheter les fournitures des enfants, notamment des filles qu'elles vont scolariser. La SNV, encore elle, nous a aidées à avoir la caisse, les outils de gestion et consorts.

Ce qui me fait mal aujourd'hui, me fend le cœur et que je n'oublierai jamais, c'est que cette caisse est gérée en marge d'un certain nombre de personnes du village dont moi. Je ne peux pas vous dire que je sais comment nous avons été mis à l'écart, ni pourquoi nous l'avions été. Cependant, quand je regarde de près, je comprends que c'est la « politique » qui m'a exclue de la gestion de la CECA et ça, je ne suis pas prête de l'oublier.

Dans cette caisse, on avait disposé d'une somme consistante qui devait servir à faire des prêts à toutes les femmes du village. Pourtant, c'est un seul individu qui l'a utilisée. A cause de la politique, personne ne pouvait rien dire et ça je le digère mal. L'argent dont je parle, c'est le DE d'une ONG qui appuyait la caisse qui l'a pris. On nous a conduites en fait à prendre un prêt à PAPME. Le jour où nous sommes allées débloquer le prêt, il est venu et il a pris l'argent. Il a juste placé quelques crédits et il est parti avec le reste (plus de 2000 000 f CFA). On ne l'a plus revu. On s'inquiétait, car les femmes n'avaient toujours pas leurs crédits. Interpelé, il avoua qu'il a utilisé l'argent à autre chose, notamment pour appuyer un groupement de femmes à Tanguiéta mais, qu'il va rembourser, dès qu'ils vont recouvrer, pour que nous puissions rembourser PAPME. A un moment donné, quand l'échéance approchait, il a senti qu'il ne pouvait pas rembourser. Alors, il a réfléchi et il a vu que dans le groupe dirigeant de la caisse, j'étais la seule Gangam. Toutes les autres femmes, les animateurs et les responsables qui entouraient la caisse étaient presque de la même famille. Or, j'étais la présidente. La solution trouvée, toute faite, était de m'enlever du Conseil d'Administration pour que je ne dise pas la vérité à PAPME. Ils ont alors commencé à tenir les réunions sans m'informer, alors que statutairement, c'est moi qui devais convoquer les réunions. Indirectement, ils me demandaient de m'en aller. Un jour, cela m'a gêné et j'ai introduit une lettre de démission qu'ils ont feint de rejeter. Toutefois, ils ont vite fait de l'entériner par la suite, parce que cela concordait avec leur souhait. Ce qui est sadique, criminel et là encore, c'est user d'euphémisme, c'est que le jour du recouvrement par PAPME, ils se sont entendus pour dire que c'est moi qui ai volé l'argent pour m'enfuir

et que c'est pour cela que j'ai démissionné. En ce moment-là, j'étais prête à me suicider n'eut été le soutien constant et permanent d'un frère. Non, je ne m'en suis pas remise encore jusqu'aujourd'hui. Rien qu'à y penser, j'ai la douleur qui m'envahit et me fait monter la moutarde au nez. Je n'ai pas pris l'argent, je connais celui qui a pris, on a tout fait pour m'écarter, je me suis mise en retrait et pour finir, on m'accuse de vol. Depuis, personne n'est arrivé me demander la réelle version. Il n'y a même pas eu de confrontation. Donc, tout le monde continue de croire que je suis la voleuse et celle qui a tué la caisse. Ah! vraiment, même si on recouvrait mon corps de milliers de tonnes de sable après ma mort, mon âme en garderait les séquelles pendant longtemps. Si c'était en Europe, je porterais plainte et je mourrai pour que la vérité surgisse au grand jour. Toute analyse faite, j'ai compris que tout ce qu'on fait aujourd'hui c'est la politique. Si tu n'as personne dans un parti politique puissant, tu n'as pas de vérité, même si tu es dans une certaine rectitude. Tout ce que tu diras comme vérité va se retourner contre toi. Le mensonge est transformé et muté par une incroyable alchimie en vérité. Cette alchimie, c'est le militantisme dans un parti politique puissant au pouvoir. La gestion du pouvoir local est politisée à outrance, la gestion des actions de développement, qui ne devaient avoir pour objectifs que d'améliorer le bien-être individuel et collectif, est politisée. Parfois même, dans certaines sphères de parenté ou de gestion des interventions en développement, on se rend compte que c'est la politique qui guide toutes les décisions. Quand moi j'analyse tout cela, la seule solution qui s'offre aux braves et aux éclairés, c'est la résignation pour céder la place à la valse des opportunistes qui arrosent le peuple de mensonges sur fond d'hypocrisies et de violences tant symboliques que réelles. Comme personne n'est allé vers moi et comme il n'y a pas eu de poursuite, j'attends. S'il n'était pas conscient de leurs manigances et de leur méchant mensonge, il m'aurait traduite devant les juridictions compétentes. Je ne sais pas comment ils ont fait, mais ils ont noyé l'affaire et fait porter la lourde charge financière à la caisse ».

9.1.4. Au-delà de la démission !

Après tant d'années dans les arcanes des projets, une sortie aussi ternie semble inquiétante, au point où on en vient à se demander ce qui reste de tous les acquis et de tous les combats menés aux prix de si grands et lourds sacrifices. La politique politicienne et la bipolarisation du village auraient-elles tout détruire ?

« (...) La SNV a travaillé mieux que tous les autres projets qui sont venus après et ce voyage a été l'élément déclencheur de beaucoup de passions et de détermination en moi. Sinon, il y a eu BUPDOS, LISA I, PAMRAD, PADER, PDRN, etc. Il y a FAFA, LISA II, ATCHEMITON, etc., qui interviennent toujours et il y aura certainement d'autres projets qui interviendront dans la localité et qui travailleront avec les populations. Toutefois, en termes d'impacts, ils ne peuvent pas égaler la SNV. De même, quand on observe bien les thématiques sur lesquelles ils travaillent, on se rend compte que ce sont des thématiques déjà actionnées sérieusement par la SNV dans le passé. Ce sont certainement des reprises en vue d'une meilleure maîtrise ou peut-être pour montrer qu'il ne peut y avoir développement que lorsque la nouvelle corde est tissée à l'ancienne. (...) Ancienne présidente de la Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole, je suis actuellement présidente du Groupement Villageois des Producteurs de Maïs, présidente de l'Association de Développement du Village, secrétaire du Groupement Villageois des Producteurs de Sésame, contrôleur des alphabétiseurs de la commune de Cobly et trésorière de la Coopérative Villageoise des Producteurs de Coton de Nanagadé. Je n'occupe pas ces postes par pur plaisir, mais parce que les gens sentent en moi les capacités de le occuper ».

RPK ne paraît pas émue à l'idée d'évoquer l'après démission. Elle ironise à la limite sur le rôle que peut jouer et que joue la politique dans la gestion des projets de développement, le maintien, la consolidation et la destruction du capital social.

« (...) "Quand on dit qu'il y a des vipères dans la brousse, si tu ne vas pas dans la brousse, est-ce que les vipères vont te mordre"? Il faut se mettre à proximité de la vipère avant qu'elle ne te morde. Si aujourd'hui j'ai des problèmes dans ce village, je ne suis pas sûre de compter franchement sur quelqu'un, ce qui n'était pas le cas auparavant. Aujourd'hui, tous ceux qui peuvent m'aider auront peur de m'aider, parce que je suis opposante. Ils auront peur de s'approcher de moi, peur qu'après on aille raconter qu'ils fomentent des coups avec moi. La conséquence, soit ils sont réduits à néant, soit on force leur transition d'ici-bas vers les cieux. D'autres auront bien envie, mais faute de moyen ne pourront pas. A Cobly oui, mais au-delà de Cobly, j'ai la certitude que si les gens apprennent que j'ai un problème, ils vont tenter de le résoudre, voire

même de le résoudre sans me voir. En réalité, si on enlève la politique, il n'y a personne dans ce village qui ne puisse me venir en aide si je suis dans le barbas. Par contre, avec la politique et la bipolarisation du village, il est compliqué de voir les gens se décider. Il y a des parties politiques qui ont des licences sur la vie des autres. Pourtant, il y a d'autres, si tu en fais partie, tu ne pourras même pas tuer une fourmi qui te pique sans autorisation.

Rien de tout ce qui a pu se passer n'émousse son ardeur et ses idéaux initiaux, notamment par rapport aux dispositions d'esprit et de comportement que lui ont fait adopter les expériences qu'elle a vécues dans son enfance. Son engagement envers les enfants qu'elle a récupérés de leurs situations difficiles reste intact. A *contrario*, sa compréhension de la vie est fortement marquée par sa trajectoire, surtout par les revers du pan relationnel ou interactionnel de cette trajectoire.

« Aujourd'hui, moi j'ai d'autres défis. Disons trois défis majeurs. Au-delà du fait que je désire ardemment que chaque enfant que j'ai gardé parvienne dans son cursus scolaire, je désire également qu'il s'épanouisse réellement. Seulement, il ne suffit pas d'avoir la volonté pour réussir à l'école. Il y a aussi les capacités intrinsèques de l'enfant lui-même qui, si elles ne sont pas à la hauteur, peuvent engendrer douleur, déception et insatisfaction. Ces enfants ne sont pas les miens, mais je leur ai transmis l'éducation que j'ai reçue. Je rêve de les voir dans la vie active pour voir comment cette éducation a porté. Je le verrai à travers la capacité de chacun d'eux à avoir une femme ou un mari, mais sans recourir à l'échange afin de faire une autre expérience que moi. Ensuite, dans tout ce que je fais pour ces enfants, j'entends des gens dire que je perds mon temps, que je n'aurai jamais un gain à éduquer des enfants d'autrui, mais qu'au contraire, ils me tabasseront, me renverront de ma maison, me prendront tout mon héritage, etc. Eu égard à tout cela, je me demande constamment si les paroles parfois méchantes des faibles gens seront réelles ou non et cela m'angoisse un peu. Aurais-je la joie et le bonheur, dans mes vieux jours, de les avoir gardés, de leur avoir donné tout de moi, ou serais-je victime des prédictions qui sont actuellement faites? En termes de perspectives par rapport à ces enfants, je me suis fixée aussi comme défi d'assurer un toit à chacun d'eux en leur construisant des cases sur des espaces sécurisés, quitte à eux de les modifier à leur guise après. Sur les six, j'ai déjà fait deux et il me reste quatre à faire. Mon vœu, c'est que lorsque quelqu'un parmi eux grandira et voudra partir de chez moi, qu'il ne soit pas obligé d'aller louer ou de se faire des soucis par rapport à là où il va dormir. Là, ils auront un bon souvenir de moi. (...)

Quand je jette un regard dans le rétroviseur de ma vie et que j'analyse, comme je viens de le faire, ces événements clés, je me dis que « M'Fomou²³² » est profonde et mystérieuse. Pour moi, « elle est la parole, car même quand les gens sont en train de mal faire quelque part, même si les yeux voient, même si la main constate, et qu'aux constats inscrits et gravés dans les pensées on ne donne pas une forme orale et expressive, beaucoup de gens ne le sauront jamais. Si personne ne dit rien, ça reste un fait et non M'Fomou. L'acte devient M'Fomou lorsque la parole le relaie. C'est cette parole qui fait et défait (...). C'est elle qui engendre et qui tue, qui écrit et qui efface. Toutefois, cette parole n'est rien d'autres que ce qui est dans notre âme, dans notre intérieur ou dans notre moi. C'est quand nous l'exprimons que cela devient M'Fomou. (...) Donc, la M'Fomou est en chacun de nous et est une arme entre nos mains. Elle est comparable à un grain de sorgho mis en terre qui pousse, qui fleurit et qui porte plusieurs grains. A l'origine, elle est la pensée. Quand elle prend la forme de la parole et qu'elle sort, elle rencontre d'autres pensées et d'autres vies exprimées, donc d'autres paroles et fait germer et croître les graines mises en terre, ou les asphyxie et les assèche». Pensée et expression de la Pensée donc. Il y a une pensée qui peut aboutir et une autre qui peut ne pas aboutir. Celle qui peut aboutir c'est celle qui émane de Dieu et qui rencontre notre plan divin. Celle qui vient de nous même, n'aboutit pas toujours. Par contre, lorsque cette pensée de Dieu concorde avec notre pensée d'homme, l'aboutissement est grand. Il eut fallu d'abord pour cela, que notre pensée emprunte le canal de notre parole pour être plantée en vue de la germination. En réalité, ce que je veux dire est simple. Si la pensée de Dieu et ma pensée de femme peuvent avoir au soir de ma vie une convergence, je projette mourir entre les mains d'un de mes enfants, notamment celui qui m'a obéi et qui m'a succédé normalement dans ce que je fais, dans ce que je suis, dans mes rêves et dans mes visions ».

La timidité de départ a cédé la place aujourd'hui à une multiple appartenance organisationnelle sur fond de multiples responsabilisations. Les savoirs et les savoir-faire sont attestés par les habitants rencontrés

²³² «La vie» en Gangam

et dont les perceptions sur la personne de RPK ont permis de contrebalancer les données recueillies auprès d'elle. Stratégie de chercheur certes, mais qui a permis de constater l'attachement au village, à ses habitants et à leur bien-être, l'envergure de l'exploitation agricole, le rôle fondamental joué dans la gestion du patrimoine foncier familial, l'épanouissement et l'aisance économique et sociale, toutes considérations politiques et politiciennes exclues. Un tour au marché de Nanagadé (cabane de *patanti* et autres endroits), offre un champ d'observations et d'expérimentations de la vigueur et de la vitalité dont elle regorge et de la reconnaissance dont elle jouit. Il s'agit selon elle, des résultats d'une trajectoire atypique. Ses attentes d'épanouissement ne semblent pas liées, à ses dires, à cette culpabilisation malsaine et « sadique » et à l'état politique qui limite, dans le village, son capital social. Elles sont très importantes à ses yeux et s'ancrent irrémédiablement dans les constructions positives, les postures et les savoirs et savoir-faire que cette trajectoire atypique lui a permis de formaliser ou d'acquérir.

9.1.5. Synthèse des facteurs caractéristiques de la trajectoire.

Nous classifions, les facteurs qui ressortent de cette étude de cas comme fondamentaux de la trajectoire, en quatre catégories à savoir : les éléments motivationnels et de décision, les compétences, les capitaux social et politique et les rapports aux contextes.

Par rapport aux éléments motivationnels et de décision, on peut retenir que :

- a) les certitudes construites à partir des expériences d'enfance ont forgé en elle de fausses images de la réalité.
- b) la déconstruction des principales certitudes au prise avec les réalités de la vie adolescente et adulte suppose une capacité de relecture des premières constructions faites et de remise en cause.
- c) la décision de quitter (après maint réflexions et moult analyses) la première relation conjugale jugée « avilissante » suppose également une aspiration, malgré les construits enfantins et le contexte de l'époque, à un mieux-être.
- d) l'exposition délibérée aux pratiques de socialisation de l'adolescent et/ou de passage des stades sociaux semble être un important déterminant de reconnaissance sociale par les aînés sociaux et de valorisation des cadets sociaux. Cette valorisation a donné sens à la suite de sa vie.
- e) le respect de l'injonction du second mari quant à la participation aux séances et réunions des organisations qui s'installaient dans le milieu et l'investissement total dans les nouvelles expériences organisationnelles, non seulement découlent de la reconnaissance et de la valorisation sociales conférées par l'initiation de passage, mais également engendre une émergence dans le milieu organisationnel.
- f) les valeurs inculquées via la socialisation primaire : vertus, aptitudes sociables, ouverture d'esprit, acceptation et valorisation des autres, etc. contribue aussi, pour beaucoup, à cette émergence dans le milieu organisationnel.

Par rapport aux compétences, on peut retenir que :

- a) les stocks de savoirs et savoir-faire agricoles acquis auprès des parents et du second mari ont facilité l'installation des premières exploitations agricoles de coton au retour des Pays Bas.
- b) la décision de poursuivre la production en dépit, de la perte d'une bonne partie du coton du fait du feu et des séquelles gardées suite à la brûlure au pied (dans la tentative de sauvegarde du coton), témoignent de l'engagement et de la détermination à poursuivre la route nonobstant les aléas. C'est également là une force de caractère qui est marquée au vu et au su de tout le monde et qui a participé progressivement à lui créer son espace au milieu des hommes producteurs.
- c) les apprentissages pratiques, les visites d'échanges et de découvertes et l'alphabétisation qui ont permis le renforcement des pouvoirs d'action existants et le développement de nouveaux ont conduit à

des prises d'initiatives multiples (ingéniosité développée ou éveillée). Ces prises d'initiatives ont sous-tendu la trajectoire depuis le contact avec les projets.

- d) la valorisation constante de ces pouvoirs d'action à travers des usages constants et diversifiés a entraîné l'augmentation croissante de ses emblavures et/ou des exploitations agricoles et inscrit dans la courbe de la prospérité.

Par rapport aux capitaux social et politique, on peut retenir que :

La « fausse » culpabilisation en lien avec la CECA et les *couacs* des expériences politiques ont contribué à formater une personnalité forte et une vision de la vie. Ces événements l'ont également obligée à délimiter ses espaces d'expressions et d'actions, notamment à limiter le champ d'expression de son capital social et politique dans le village.

Par rapport aux contextes, on peut retenir également que :

Les nombreux Renforcements de Capacités en matière entrepreneuriale et en lien avec la gestion de la CECA sous la SNV, ont contribué à développer des aptitudes à saisir et à valoriser les opportunités, soit après sollicitation, soit par capture anticipative.

Le tableau ci-dessous synthétise les pouvoirs d'action acquis ou développés au cours des projets.

Tableau 11: Résultat de l'évaluation à dire d'acteurs des autres dimensions chez RPK

Les ressources économiques disponibles		
Dimensions	Avant	Après
Facilité d'accès à la terre.	Difficile à cause de mon statut de femme.	Oui par Héritage C'est carrément moi qui gère tout le patrimoine de mon grand-père.
Le temps.	Indifférence par rapport.	Un allié sûr.
Accès aux marchés.	Je ne savais pas ce que c'était en termes de production.	Très aisé.
Le niveau de santé.	Bon.	Très bon car suivi constant.
L'information.	Difficile accès.	J'en ai la primeur dans mes domaines de culture, surtout le coton et le maïs.
Les vivriers en stock.		
L'accès aux crédits.	Nous faisons des tontines entre femmes, mais rien de consistant.	Très aisé et facile.
Le capital foncier/superficie emblavée.	0	17 hectares et 1/8 d'hectare ²³³
Les constructions immobilières.	0	01 habitation personnelle à 2 cases. 02 cases construites pour les enfants dont j'ai la garde (reste 04 en projet).
Les moyens de transport.	0	01 moto
L'allègement de tâche par l'apport de technologies.	Culture à la houe sur champ du mari.	J'utilise l'attelage et les ouvriers agricoles. Je maîtrise plusieurs techniques aujourd'hui que je n'avais pas.
L'accès aux intrants.	Jamais sollicité.	Très aisé, parce que membre des groupements divers de distribution.
Le capital en animal.	0 Inexistant.	02 bœufs ; 06 porcs ; 02 cabris ; 48 volailles
Les ressources humaines/compétences techniques		
Connaissance de gestion.	Aucune maîtrise.	Parfaite maîtrise par rapport aux AGRs et OPs.
Niveau de connaissances et de maîtrise technique	Suivi du mari.	Techniques améliorées de production du coton, maïs, du riz, de soja, sorgho, voandzou. Maîtrise parfaite de l'épandage d'engrais. Maîtrise parfaite des processus de stockage et de vente des produits agricoles.
Niveau de maîtrise de l'information.	Inaccessible.	Très élevé.
Accès à des formations.	Inaccessible.	Très élevé.

²³³ 7 hectares de coton, 7 hectares de maïs; 1/8 hectare de riz; ¼ d'hectare de sorgho; ¼ d'hectare de petit mil; ¼ d'hectare de soja; 1 hectare de voandzou; 1 hectare de haricot, ¼ hectare de sésame.

Accès à des visites d'échange.	Inaccessible.	Oui organisées par SNV, LISA, BUPDOS
Accès à des accompagnements.	Inaccessible.	Très élevé car offert par les projets et le SCDA.
Les ressources sociopolitiques		
Participation aux modes d'organisation collective.	Réduite au cadre conjugal.	Forte implication volontaire, mais surtout forte sollicitation.
Mobilité .	Faible.	Forte.
Degré de participation à la vie locale.	Impossible.	Très fort militantisme politique.

Source: Auteur à partir des données du RCV²³⁴

Comme on peut le constater dans le tableau n°11, les pouvoirs d'action ont littéralement accru après²³⁵ le contact avec les projets.

9.2. La trajectoire de RINS et les évènements décisifs (synthèse).

9.2.1. De Pergou à Parakou pour l'apprentissage en couture et au retour.

RINS est originaire de Cobly, notamment de Pergou. Son père était décédé, quand il était encore enfant. Sa mère a eu deux enfants. Après le décès de son père, il a été récupéré par son petit oncle. Sans forcément le vouloir personnellement et le préparer réellement, il a dû quitter Cobly pour Parakou à 16 ans où il a appris la couture. Avant qu'il n'aille en apprentissage, son oncle avait acquis et déposé pour lui une machine à coudre. Après son diplôme de couture à 21 ans, il a travaillé quelques 3 mois à Parakou. Dès son retour à Pergou, il a acquis, avec l'économie qu'il a faite à Parakou en travaillant, un vélo à 20 000 francs CFA. Il n'a pas demeuré longtemps dans son village avant d'immigrer à nouveau vers Tanguiéta en 1991. Il y a passé trois ans. Avec les gains du travail réalisé à Tanguiéta, il a acquis une seconde machine à coudre en 1994. Sur insistance de ses parents, il a dû retourner définitivement à Pergou. Après son second mariage, sa première épouse était retournée chez ses parents et y est restée malgré les conciliabules. RINS a poursuivi et excellait dans la pratique de l'art dont il a appris la maîtrise dans la cité des « *Kobourou* » au Nord Est du Bénin. Il vivait de cet art jusqu'au moment où il fut informé de l'existence et des activités du projet "Sassa kawa Global 2000" qui avait démarré ses appuis dans la commune de Cobly en 1998. Parce que les habitants de Pergou pensaient qu'il était meilleur en couture qu'en production agricole, personne n'a daigné lui parler du projet. Ils ont alors constitué le groupement qui relève du ressort territorial de son village sans compter sur et avec lui. Il a eu, au départ, quelques difficultés pour les convaincre de ses réelles aptitudes à tenir le pari dans le secteur agricole comme il le faisait dans l'artisanat. Cependant, ses actions, après son entrée dans le groupement suite à un cas de démission, leur prouvèrent le contraire. Il menait les deux activités de front. A la fin de la campagne, il a eu un rendement excellent qui dépassait ceux des autres membres du groupement. Au regard de ses prouesses, les agents de terrain du projet ont évincé les premiers responsables et l'ont fait président du groupement et responsable du recouvrement des crédits octroyés aux membres.

9.2.2. Le contact avec les projets et les temps de la « gloire ».

Les bonnes appréciations tant des agents de terrain que des responsables à divers niveaux ont aiguisé ses appétits en production végétale de sorte que, tel un chat à l'affût, il guettait toutes les moindres

²³⁴ Voir les schémas récapitulatifs des RCV en annexe.

²³⁵ "L'après", nous le limitons ici à la campagne agricole 2012-2013, campagne au cours de laquelle nous avons produit les données.

opportunités, notamment portées par les projets. Avant, il appuyait ses deux premières femmes dans leurs productions du riz local sans s’y intéresser. Le retrait du projet Sassa Kawa Global 2000 coïncidait, plus ou moins, avec le démarrage des activités des projets LISA 1 et PAMRAD en 2003. Malheureusement, ce n’est qu’entre 2005 et 2007 qu’il a été informé de l’existence du projet PAMRAD (vers sa fin). En effet, informé à Tokibi de l’existence des appuis à la production du riz, il est rentré en contact avec les responsables de l’ONG intermédiaire. Avec ces responsables, il négocia son entrée dans le secteur rizicole. Au cours de la première campagne agricole, il a labouré un hectare avec ses bœufs et a semé le riz consommation. Le rendement était bon. Le Projet de Développement du Riz NERICA (PDRN) était déjà en cours en 2007, mais il avait été aussi tardivement informé de ses activités. La seconde campagne (2008), il a fait 1,5 hectare. Venus de Natitingou pour visiter son champ, les contrôleurs ont fait le constat que c’était très bien fait. Ce sont eux qui lui ont proposé de faire la semence. Il a essayé et y a pris goût, malgré les quelques travers de route. Au cours de la dernière campagne sous PAMRAD, il a fait des semences qui n’ont pas été achetées parce que déclassées.

Tableau 12: Point des réalisations par campagne agricole

Campagne agricole	Nombre d’hectare emblavé		Rendement		Gain	
	Riz	Maïs	Riz	Maïs	Riz ²³⁶	Maïs
Campagne 2009	03	03	06 tonnes	Non estimé	800 000 francs CFA	1 200 000 francs CFA.
Campagne 2010	05	05	Non estimé	Non estimé	2 335 000 francs CFA	6000 000 francs CFA
Campagne 2011	10	Non réalisé	21 tonnes	Non estimé	6 300 000 francs CFA	-
Campagne 2012	5 ²³⁷	Non réalisé	13 tonnes	Non estimé	3 900 000 francs CFA	-
Campagne 2013	12	10	26 tonnes	11 tonnes 100 kg	Non estimé	Non estimé
Campagne 2014	7	10 ²³⁸	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Non estimé

RINS a connu un parcours court mais fulgurant au vu de ses performances et de ses réalisations.

« Au cours de la campagne 2009, j’ai bénéficié d’une formation au Mali sous l’instigation du PDRN et du CeRPA. A mon retour, j’ai été élu président des producteurs de la commune. Avant le Mali, je faisais seulement deux hectares. Par contre, quand on est revenu du Mali, j’ai fait jusqu’à quatorze hectares. (...) Je vais chercher les manœuvres à la frontière togolaise (Mandori-Gouandé). Quand ils arrivent, je les loge, je les nourris et quand ils finissent, je les paye²³⁹ et ils partent. (...) Au cours de la campagne agricole 2013, j’ai acheté d’une moissonneuse batteuse vanneuse à trente-trois (33) millions²⁴⁰ (commandé en France). (...) Je Viens d’acquérir aussi un tracteur à onze (11) millions. Quand je fais le point, la conclusion que je tire est que les projets changent beaucoup de choses en l’individu. On peut réussir par son effort personnel, mais on a toujours besoin d’appuis des gens extérieurs ou de projets. Toutefois, le contact avec un projet seul ne suffit pas pour permettre à un producteur de parcourir le chemin que j’ai fait. Moi, par exemple la volonté, la détermination, le suivi constant des conseils donnés et le fait que je me lance des défis permanents m’ont permis d’aller parfois au-delà de mes limites ».

²³⁶ Ce sont des semences certifiées achetées par la SONAPRA. Elle collecte les récoltes et paye, après coup, les producteurs.

²³⁷ Deux hectares n’ont pas été validés à cause de l’inondation.

²³⁸ Premier labour au tracteur à 55 000 par hectare.

²³⁹ Sur un 0,25 hectare (donc quatre casiers) le premier sarclage est à 4000 francs CFA, le deuxième sarclage à 4000 francs CFA et le troisième sarclage à 3000 francs CFA. Pour la récolte 0,25 hectare (quatre casiers) se fait avec 4000 francs CFA. Pour le maïs 0,25 hectare je paye 3000 francs CFA pour le sarclage alors que le sarclo-buttage (avec les bœufs) est à 3000 francs CFA pour la même superficie. Pour la récolte c’est 3500 francs CFA pour 0,25 hectare.

²⁴⁰ Sur un mixage de fonds propre et d’appui (sa contribution financière pour l’achat de la moissonneuse provient de la vente de semence de riz).

Il a été décoré meilleur agriculteur du Bénin en 2003. Son prodigieux parcours, qui force l'admiration, fait de lui une référence dans ses domaines de production, même au-delà des frontières de la commune. Son prochain défi est d'augmenter sa capacité d'emblavure à cent (100) hectares (riz et maïs).

9.2.3. Synthèse des facteurs caractéristiques de la trajectoire.

Comme pour RPK, nous classifions, les facteurs principaux qui ressortent de ce RCV, en quatre catégories à savoir : les éléments motivationnels et de décision, les compétences, les capitaux social et politique et les rapports aux contextes.

Par rapport aux éléments motivationnels et de décision, on peut retenir que :

- a) l'adoption par l'oncle après le décès du père et la compréhension qu'il lui a offerte ont donné la possibilité à RINS de combler un tant soit peu le vide créé par le départ prématuré de son père.
- b) l'assiduité et l'excellence dans la production agricole au service de l'oncle et la peur de ce dernier de le voir tout perdre après son décès, l'ont conduit sur la route de Parakou et dans un métier où tempérance, assiduité, rigueur et esprit méticuleux sont les maîtres mots.
- c) la bénédiction du « patron avant la libération » et les compétences acquises devaient conduire à l'emploi dans la société IBETEX où l'apprentissage a été fait. Cependant, les oppositions des parents l'ont compromis et ont conduit momentanément à Tanguéta avant d'obliger à une installation définitive au village.
- d) la fierté d'avoir appris un métier valorisant et d'être parmi les meilleurs de l'époque a créé en lui une estime de soi et une confiance inébranlables qui lui ont permis d'exercer aisément et de transmettre à des jeunes de Coby sa connaissance et son art en couture.
- e) cette confiance en soi et cette estime de soi vont sous-tendre la détermination à cumuler couture et agriculture dès l'entrée en contact avec Sassa Kawa Global 2000.

Par rapport aux compétences et aux contextes on peut retenir que :

- a) l'assiduité et la docilité au cours de l'apprentissage ont permis d'acquérir le savoir et le savoir-faire en couture et de recevoir toutes les bénédictions de celui qui a eu la patience de les lui transmettre.
- b) en dépit des doutes, des membres du tout premier groupement auquel il a appartenu, sur ses compétences agricoles et l'incertitude injectée en lui, il a démontré que les savoirs et savoir-faire acquis chez son oncle et à Parakou, pouvaient lui donner de la visibilité dans ce secteur qu'il tâta à peine. Sa détermination et le suivi des encadreurs, ont renforcé cette visibilité.
- c) l'exportation de la rigueur et de l'esprit méticuleux de la couture à l'agriculture, va lui donner la chance de toucher aux semences maïs et plus tard aux semences riz et d'exceller dans leurs productions.
- d) l'usage des acquis des Renforcements de Capacités suivis a été aussi fonction non seulement de l'adéquation des outils et méthodes utilisés, mais aussi de sa capacité d'assimilation et de la vision qu'il s'est construite de lui et de son parcours dans l'agriculture.
- e) quoiqu'il ait eu le flair de sauter sur les opportunités qui lui ont été offertes parce qu'il se sentait les capacités d'en jouir, il a fallu suivre les conseils des encadreurs et appliquer à la lettre les acquis des divers Renforcements de Capacités auxquels il a été exposé.
- f) adéquation des outils et méthodes de Renforcement de Capacités et d'encadrement, capacités d'assimilation, usage constant et vision mis ensemble ont dressé le lit à la visibilité, à la reconnaissance dans les deux filières et à la prospérité qui s'est installée en un laps de temps.

Tableau 13: Résultat de l'évaluation à dire d'acteurs des autres dimensions chez RINS

Les ressources économiques disponibles		
Dimensions	Avant	Après
Facilité d'accès à la terre.	Oui mais je sollicitais très peu pour véritablement évaluer la superficie.	Très aisé surtout en accès libre.
Le temps.	Indifférence par rapport.	Un allié sûr.
Accès aux marchés.	Couturier et production pour consommation surtout.	Semencier reconnu par l'Etat (SONAPRA) pour riz et maïs.
Le niveau de santé.	Bon.	Très bon car suivi constant.
L'information.	Préoccupait peu.	J'en ai la primeur pour la production du riz et du maïs
Les vivriers en stock.	Couturier donc production pour consommation	40 sacs de maïs + sacs d'autres vivriers : consommation familiale et réserve. 7 sacs de maïs en stock pour donner aux nécessiteux, 3 sacs semences en don.
L'accès aux crédits.	Très faible et faible demande aussi.	Très aisé et facile surtout à cause de mes facilités à rembourser.
Le capital foncier/superficie emblavée.	½ hectare.	70 hectares en accès libre pour culture.
Les constructions immobilières.	0	01 habitation à 4 pièces tôle en 2003 ; 01 habitation à 4 pièces et 01 habitation à 3 pièces tôlees, cimentées, crépies, peints en 2005. Je possède 2 parcelles à Cobly.
Les moyens de transport.	Bicyclette.	01 moto Bajaj.
L'allègement de tâche par l'apport de technologies.	Culture à la houé.	02 attelages ; utilisation d'ouvriers agricoles sous contrat ; recours au tracteur. Achat d'une moissonneuse batteuse vanneuse à 33 millions en 2013 (commandé en France) sur fonds propre et appui (sa contribution financière pour l'achat de la moissonneuse provient de la vente de semence de riz). En 2014 acquisition d'un tracteur à 11 millions.
L'accès aux intrants.	Quasi inexistant sauf la caution solidaire du coton qui m'a ruiné d'où abandon.	Très aisé parce que membre des groupements divers de distribution (Président UCCPR).
Le capital en animal	0	36 cabris ; 50 moutons ; 04 bœufs
Les ressources humaines/compétences techniques		
Connaissance de gestion.	Aucune maîtrise.	Parfaite maîtrise.
Niveau de connaissances et de maîtrise technique.	Culture à la traditionnelle.	Mon contact avec Sassa kawa global 2000 et ensuite avec PAMRAD et PDRN m'ont permis d'avoir une excellente maîtrise des techniques de production surtout des semences. Je suis désormais formateur en production du riz sur l'espace de l'union communale.
Niveau de maîtrise de l'information.	Inaccessible.	Très élevé.
Accès à des formations.	Inaccessible.	Très élevé.
Accès à des visites d'échanges.	Inaccessible.	Très fréquemment.
Accès à des accompagnements.	Non sollicité.	Très élevé Projet (FAFA actuellement) et SCDA.
Les ressources sociopolitiques		
Participation aux modes d'organisation collective.	Couturier de formation j'ai beaucoup bougé.	Forte implication volontaire, mais surtout forte sollicitation.
Mobilité	Moyenne.	Très forte à cause de mes activités et responsabilités.
Degré de participation à la vie locale	Faible.	Je constitue une référence.
Autres capitaux		
		5 groupes électrogènes (1 fonctionnel). 3 comptes épargnes- CLCAM.

Source: Auteur à partir des données du RCV.

En un temps relativement court, RINS a accumulé beaucoup de pouvoirs d'action. Ses pouvoirs lui ont permis d'accumuler des capitaux qui sont récapitulés dans le tableau ci-dessus et qui renseignent sur les différences significatives entre les pouvoirs détenus par RINS avant et après son entrée en contact avec les projets. Ici également, on note un accroissement quasi exponentiel des pouvoirs d'action après le contact avec les projets. La caractéristique de cette étude de cas, est que cet accroissement s'est opéré en un temps relativement court.

9.3. La trajectoire de R2K et les événements décisifs.

La quarantaine, R2K est natif d'un village de Nanagadé. Son père faisait la production végétale et animale. Il avait trois épouses. La première qui « *accouchait pour envoyer au cimetière* »²⁴¹ a pu garder six enfants dont trois garçons et trois filles. La seconde épouse et mère de R2K a eu huit enfants dont deux décès. Sur les six enfants vivants, il y a quatre filles et deux garçons. Les deux garçons sont ses deux derniers « gestes ». Elle est décédée lorsqu'elle allaitait le tout dernier. La troisième femme a eu quatre enfants dont un décès. Il s'agit d'une fille qui est morte à un âge assez avancé. Sur les enfants vivants, il y a deux garçons et une fille. De ses quatre sœurs et de son frère germains, R2K a eu vingt-et-un (21) nièces dont une décédée (enfant de sa sœur aînée) et vingt-deux neveux dont deux décédés (enfants de sa sœur aînée et de sa troisième sœur). R2K a trois femmes. La première a eu sept (07) enfants dont quatre (04) filles et trois (03) garçons tous vivants. La seconde a eu une (01) fille et quatre (04) garçons tous vivants également. La troisième a fait deux accouchements. Le premier geste était un garçon qui est décédé et le second geste était deux jumeaux de sexe masculin dont un (01) est décédé.

Compte tenu des décès qu'il a connu au rang de ses premiers enfants, son père a eu ce qu'on peut appeler des « enfants tardifs ». Avant que ces premiers enfants vivants ne grandissent et ne soient capables de l'aider dans la production agricole, lui-même n'avait plus la force de cultiver pour subvenir à leurs besoins essentiels. La famille a traversé alors de longues périodes de difficultés. Mais, *cahin-caha*, il a continué la route jusqu'à ce que les premiers enfants grandissent.

« (...) Puisqu'il était laborieux, à chaque saison, il pouvait vendre le reste des récoltes pour s'acheter une bête, en l'occurrence les bœufs. A chaque saison, il en achetait et en amassait de sorte que son troupeau s'accroissait. Quand ses premiers enfants ont grandi, le troupeau était déjà important et comptait soixante-dix (70) têtes de bœufs et il avait à lui tout seul²⁴² un peulh pour s'en occuper. A l'époque, posséder des bœufs était un indicateur fort d'aisance et de prestige. Les bœufs étaient donc là, mais il vivait toujours ses difficultés, parce que la "culture" de ce temps n'était pas favorable à la vente de la bête pour s'acheter de la nourriture. Pendant ses périodes de difficultés, il invitait les enfants de ses grands frères qui étaient déjà majeurs pour l'aider à sarcler son champ²⁴³. En dehors des jours où il les invite, ses seuls soutiens et sa force de travail étaient ses épouses²⁴⁴. C'est comme cela, qu'il a procédé jusqu'à ce que ses premiers enfants grandissent. Ceux-ci et les aides qu'il trouvait et payait parfois, l'ont finalement aidé à inverser la courbe. Dans ses vieux jours, il a connu des moments de prospérité. Ses premiers enfants qui ont grandi, vu qu'il était tout épuisé, l'ont contraint à rester à la maison. Du moment où il n'allait plus au champ, il s'occupait de la supervision des activités, notamment de l'élevage. Ainsi, tous les soirs, quand ses enfants

²⁴¹ C'est-à-dire qu'elle faisait des enfants qui mouraient à bas âge.

²⁴² D'habitude, quand les troupeaux ne sont pas importants, les peulhs bouviers se voient confier des têtes de bœufs par plusieurs personnes. Quand ils s'occupent du troupeau d'une seule personne, cela signifie que la personne a un troupeau avec un nombre consistant de têtes de bêtes.

²⁴³ Solidarité inter familiale.

²⁴⁴ La femme comme facteur de travail-solidarité intra familiale : Première partie « Femme, Grenier et Capitaux » (Claude Meillassoux, 1975).

revenaient du pâturage, il passait dans les étables pour compter les têtes de bêtes ramenées. Ce faisant, il s'assurait qu'aucune bête ne s'est échappée lors de la patrouille ou de la quête fourragère. En ce temps, pendant la saison sèche, on libérait les bœufs car il n'y avait aucune crainte de vol. Quand les gens commencent à mettre en place les productions agricoles, on allait les chercher. On les reconstituait alors en petit troupeau pour commencer le pâturage. En dehors des bœufs, il avait aussi des moutons et des cabris. Quand moi j'étais majeur, je ne pouvais pas compter les têtes de moutons et de cabris que mon père possédait. Il en avait tellement, au point où nous ne pouvions pas tous les immobiliser avec des cordes. Pour les amener paître, on ne pouvait donc pas aller les attacher en brousse et revenir faire autre chose, il fallait nécessairement que l'un d'entre nous les conduise et les ramène à la maison les soirs. Je me souviens bien que dans sa cour, il y avait une case qui était réservée à ces bêtes et elles la remplissaient. Et puis, il faut aussi dire que ces bêtes, contrairement aux bœufs, n'avaient pas de valeur de richesse. Elles étaient juste destinées aux sacrifices, aux holocaustes, à la consommation (parfois) et aux dons. Ceux qui ont joui de ces bêtes, ce sont les premiers enfants de mon père. Avant que nous autres ne grandissions, la peste avait déjà décimé une bonne partie, les temps ayant changé, les voleurs avaient emporté le reste. Donc, nous avons dû, chacun de son côté, reconstituer nos propres troupeaux ».

9.3.1. La rigueur de mon père m'a marqué à vie.

La famille est un cadre d'éducation, d'initiation et/ou de socialisation de l'enfant. Les souvenirs et les ressentis que garde l'enfant des stratégies utilisées à cette fin et les façons dont il les vit sont déterminants dans la constitution de sa personnalité. Etre né involontairement là, dans cette famille Nyendé dirigée par ce père plutôt "rustre", "amer" et "horriblement brutal" a été difficilement et terriblement vécu par le petit R2K. L'évocation de ce pan de sa vie a suscité, encore aujourd'hui, d'énormes émois.

« (...) Deux fois de suite, j'étais revenu de pâturage et, comme à son habitude, mon père a compté les bœufs et il en a manqués. Les deux fois, il m'a renvoyé dans la brousse avec instruction ferme de ne rentrer à la maison que lorsque j'aurais retrouvé les bœufs. Quand cela arrivait, même ta mère ne doit pas te donner à manger sans que tu ne retrouves la bête. Nous avons passé, avec certains de mes frères, des jours et des nuits dans la brousse en train de chercher les bêtes. Nous avons fini par les retrouver et par les ramener à la maison. C'est cela qui nous a permis de réintégrer le cercle familial. (...) Il y a un monsieur qui nous cherchait des noises quand nous allions abreuver les bœufs au marigot. Il venait enquiquiner les femmes d'autrui. Parfois, il abusait de celles qui étaient sans défenses. Un jour, il voulait sincèrement en finir avec nous, afin que nous ne soyons plus une entrave à ses projets machiavéliques. Moi, j'étais monté sur un des bœufs très peu docile qui a gambadé et je suis tombé. Mes autres frères et amis ont fui. Quand je suis tombé, il s'est jeté sur moi et m'a tabassé à mort. Il a délayé l'eau et la boue et m'a contraint à boire. J'étais à la « frontière » entre mon adolescence et ma majorité et donc capable de me défendre en lui assenant aussi des coups. Toutefois, mon éducation ne me permettait pas de donner des coups à une personne âgée d'une autre famille. Malheureusement, en ce moment, on ne peut jamais revenir dire à son père on m'a frappé, parce que dans ton éducation il t'a appris à te défendre. Un véritable contraste. Je me disais que s'il ne me tuait pas, il me faudra à jamais me résoudre au silence. Heureusement, quand il était en train de me rouer de coups, une femme du village en quête d'eau l'a surpris. C'est cette femme qui est allée dire à notre père: « si tes bœufs se perdent, ce n'est pas parce que tes enfants ne s'en occupent pas, mais c'est parce Sambieni les embête. Je l'ai vu frapper R2K pendant que les bœufs se dispersaient ». C'est ça qui nous a sauvé ce jour par rapport aux bœufs perdus. (...) Avoir été bastonné de cette sorte, par un vicieux, sans avoir commis un impair et avoir risqué la correctionnelle de la maison, s'il n'y avait pas eu cette femme témoin, m'a vraiment « tamponné » à vie.

Un jour, nous étions à la maison et un de mes frères (enfant de la première femme de mon père) et moi jouions avec des flèches. Par mégarde, ce frère a lancé la flèche sur un inconnu qui passait dans les environs. La personne que la flèche avait blessée au pied était d'un certain âge. Ce n'était pas des flèches empoisonnées. La première femme à mon père, qui a suivi la scène, est allée rapporter à notre père au champ que nous avions fléché quelqu'un. Moi, ma mère était déjà morte à l'époque. Je n'ai pas eu la chance de vivre longtemps avec elle, car elle est morte quand elle allaitait mon petit frère. En revenant à la maison, mon père a cherché des chicottes qu'il a cachées. Le soir venu, nous étions assis sur les sièges en bois qui longent nos chambres du village, lorsqu'il nous a interpellés. Nous avons répondu à son appel. Quand nous nous sommes présentés, il a attrapé mon frère et l'a bastonné à mort. Face à cette colère dévorante, j'ai pris mes jambes au cou et je me suis enfui. Je courrais tellement vite, que je me suis

retrouvé dans une brousse sans savoir réellement où j'étais. Quand mon frère a pu lui échapper aussi, il s'est enfui et s'est également perdu. Dans ma folle course pour échapper à la bastonnade sans pitié, la nuit m'a surpris. J'avais trouvé une brousse par très touffue qui m'a servi de dortoir. Fatigué que j'étais, je me suis assoupi sans chercher à savoir où je me trouvais. Le lendemain matin, je me suis réveillé pour poursuivre ma route, mais à ma grande surprise, je me suis rendu compte que j'avais passé la nuit dans un cimetière et sur des tombes. Me retrouver comme cela dans un cimetière, avec des tombes m'ayant servi de natte, parce que je fuyais pour échapper à la pénible, douloureuse, non négociable, scabreuse sentence d'une erreur d'enfant, m'a traumatisé à vie. J'en ai gardé les séquelles longtemps, même aujourd'hui encore. Les personnes âgées du village étaient allées le supplier, mais il a mis du temps pour accepter. Nous étions toujours perdus dans la brousse, nous débrouillant pour nous alimenter avec les fruits de la cueillette. Quand il a fléchi sa position, il a envoyé des jeunes du village nous chercher. Ils ont mis du temps pour nous retrouver et nous conduire à la maison ».

Le lien social primaire est l'expression de l'interdépendance entre l'enfant ou le jeune et ses parents et/ou sa société. Contrairement à la socialisation secondaire qui est le plus souvent choisie, la socialisation primaire est plutôt « imposée ». De même, quels que soient ses fondements sociaux et culturels, elle a toujours quelque chose de spécifique, dépendamment des individus qui s'en chargent et de leurs personnalités. Ce processus d'intégration sociale, qui s'opère par l'entremise de multiples trajectoires d'apprentissage au cœur desquelles se retrouve l'enfant, pouvait prendre, dans les sociétés béninoises et donc de Nanagadé aussi, l'allure de « dressage » et paraître ou être parfois stigmatisante. Marqué à vie par le décès de sa mère qu'il a à peine connue, le malaise et les plus grandes souffrances de R2K pendant son enfance et son adolescence provenaient de ses relations avec son père. Au lieu du surplus d'affection et d'attention auquel il devrait s'attendre, c'est au contraire qu'il a eu droit. « *J'ai été tamponné à vie par toute cette rigueur atroce* » s'écriait-il lorsqu'il évoquait tout le traumatisme qu'il a dû subir.

« (...) Après toutes les souffrances que nous avons endurées, notre objectif était quand même de profiter, à la majorité, des biens de notre père pour avoir une certaine assise. Nous avons contribué à cette richesse et nous l'avons vue se fondre également tel le beurre de karité au feu. Par contre moi, personnellement, toutes ces souffrances et événements malheureux m'ont donné le goût de la richesse et m'ont appris à ne compter que sur ce que j'ai. Aujourd'hui, je puis dire que c'est à cause de toutes ces souffrances et douleurs que je suis devenu ce que je suis. Aussi, elles m'ont fait avoir une autre vision de l'éducation, de la manière dont il faut traiter ses enfants, des dispositions à prendre pour éviter, une fois l'ascension sociale amorcée, de retomber au bas de l'échelle. Si ce monsieur ne m'avait pas bastonné autant, je ne serai certainement pas là où j'en suis. Simplement, j'ai compris que finalement, au-delà de tous ses vices, ce monsieur ne m'a autant bastonné que parce qu'il était jaloux de mon père. Je me suis dit et juré alors que toute ma vie, je ferai tout pour ne jamais être comme celui qui m'a frappé : jaloux et aigri. Je me suis juré de tout donner pour être un homme digne qui a les possibilités de manger à temps et à volonté et de satisfaire aux besoins de santé et d'éducation de sa famille. Quand tu as à manger, quand tu peux t'occuper convenablement de ta famille sur tous les plans, tu es forcément connu par beaucoup de personnes. C'est à cause de cela, que j'ai fait des efforts pour supporter tous les autres moments de difficultés. Ce faisant, j'ambitionnais relever le défi de l'avoir ».

Au lieu de l'étouffer, de créer en lui une forte soumission, une grande dépendance et de le rendre incapable d'autonomie, cette « socialisation forte et sèche » lui a conféré une grande maturité. Aussi, lui a-t-elle donné envie de se battre pour « être ». La combativité de son père, en dépit de ce caractère drastique et de toutes les difficultés qu'il vivait, a été également une belle école où, dans ce processus de socialisation primaire, l'enfant et le jeune R2K se sont forgés une personnalité entreprenante et déterminée. Avoir été victime des méfaits de la jalousie et du vice a été aussi pour beaucoup dans la formation de cette personnalité. L'effondrement de la richesse du père a contraint chaque enfant, après son décès, à chercher ses marques.

9.3.2. Le nécessaire désencrage pour un meilleur enracinement.

A l'âge de 20 ans, le jeune R2K est allé au Ghana où il a servi d'ouvrier agricole. Son départ pour le Ghana se justifiait selon lui par le fait qu'à "l'époque, un peu comme le Nigéria aujourd'hui pour les jeunes, le Ghana était le lieu où il fallait aller pour avoir ce qu'on veut. Or, ce qu'on voulait en ce moment, ce n'était que les vélos". Il y a fait les localités *Tchèmkourè* vers Accra (après le fleuve Koumassi) où il a passé quelques mois. Ensuite, il est allé à *Ablè* puis après à *Kpèrèkperè*, où il a vécu le clair de son temps. Celui pour qui il travaillait le logeait et le nourrissait. Il le payait en fonction du travail abattu. Pour un hectare de travaux exécutés, ils étaient, lui et ses pairs, payés au plus 5000 cedis ghanéen. Après un an de séjour, il a acquis un premier vélo qu'il a envoyé au village. L'année suivante, il a acquis un autre vélo avec lequel il est retourné au village. A l'époque, un vélo équivalait à un bœuf. Cependant, ses deux vélos, il ne les avait ni échangés, ni vendus. Le premier, il l'avait offert à leur frère aîné qui n'avait pratiquement pas de situation quand il a atteint sa majorité, parce que leur père s'en était à peine occupé compte tenu de son "indocilité". Il a lui-même utilisé le second vélo pour ses déplacements et son prestige au village. Avant le démarrage de la campagne agricole suivant son retour du Ghana, il est retourné au Nigéria où il a fait trois mois, toujours en tant qu'ouvrier agricole. Au bout des trois mois, il a pu s'acheter un autre vélo qu'il a vendu au village pour démarrer l'installation de son champ. Il recourait à "l'entraide sur invitation (le *Ouhaabou*") pour exécuter ses travaux agricoles. Au bout de chaque campagne agricole, il prenait l'économie issue de ses activités pour s'acheter des bêtes. Quand il a voulu, du retour du Nigéria, démarrer les activités champêtres, il a pris l'option de ne pas s'installer auprès du grand frère consanguin qui s'occupait déjà du benjamin de sa mère. Il a alors suivi son grand frère aîné qui était à Yangou. C'est donc à Yangou, que les propriétaires terriens lui ont donné la terre pour démarrer ses premières activités champêtres. Il avait 23 ans. Il y est resté une campagne agricole. Quand il était revenu du Ghana, il a « cherché et obtenu ma femme ». Quand il l'a eue, il est retourné au village natal pour s'installer à son propre compte, avec pour défi de pouvoir constituer des capitaux consistants, comme son père à ses heures de gloire. Au début de cette exploitation, il travaillait sur une superficie de trois hectares et demi de terre. Chaque année, il l'augmentait petitement jusqu'à l'accroître considérablement. Lorsqu'il a découvert la possibilité d'utiliser les *Moba* de Dapaon (au Togo) comme métayers, il a eu la tâche plus ou moins facile.

« (...) Au village, j'ai démarré mon exploitation agricole avec les terres qui appartenaient à mon feu père. Vu que nous étions nombreux et qu'il fallait servir tout le monde, avec l'expansion de mes activités, ma part s'est avérée insuffisante. Quand je me suis rendu compte de cela, j'ai sollicité la terre auprès d'autres familles propriétaires. Je n'ai jamais pris mon argent pour acheter la terre, car à l'époque, et dans une grande mesure encore aujourd'hui, la terre n'avait pas de valeur marchande et une importance pécuniaire. Son utilisation était beaucoup plus fonction des liens de parenté ou d'amitié entre le demandeur et le donneur. Parfois aussi, lorsque vous aidez quelqu'un à résoudre un problème important, en reconnaissance, il vous montre une partie de sa terre que vous pouvez exploiter. Une fois, j'ai rencontré un ami au marché et je lui ai acheté à boire. Parce qu'il était content de mon geste, à l'approche de la saison de production agricole, il m'a appelé et m'a dit : « puisque toi tu travailles beaucoup et que tu n'as pas suffisamment de terre, moi j'ai ici de la terre que je ne peux pas exploiter et que je sous-utilise donc. Je te donne cette partie, prend et valorise ». Une autre fois, quelqu'un qui avait un problème d'engrais pour faire le maïs était allé me voir et je lui ai donné un sac d'engrais sans rien réclamer en retour. Je lui ai dit qu'il me rembourserait quand ses moyens le lui permettraient. Très content, ce monsieur d'un certain âge, qui avait de la disponibilité en terre, me fit aussi appeler un jour et me dit : « mon âge est assez avancé et mes enfants ne sont plus là alors que j'ai de la terre inexploitée. Puisque toi tu travailles beaucoup, je te

donne une partie de ma terre pour que tu la valorises ». Il m'a alors donné près de 2 hectares et demi de terre. C'est comme cela que j'ai augmenté la superficie que j'ai eue de mon feu père.

Dans mon adolescence, l'évènement qui m'avait le plus marqué positivement c'était la manière dont je me suis marié. Parce qu'on était docile aux parents et que mon papa avait eu des biens en tant que bon paysan, la période où j'ai décidé d'avoir ma femme, je l'ai eue sans difficultés contrairement à d'autres de ma génération qui avaient eu beaucoup de peines à se marier. Ces difficultés étaient liées soit au fait qu'ils n'avaient rien, soit dues à leurs familles qui ne présentaient pas des conditions favorables à l'introduction d'une femme. Pour avoir ma femme, j'ai bénéficié du soutien d'un de mes amis, parce qu'à l'époque on n'allait pas chercher sa femme seule. Il fallait toujours aller, soit avec un ami, soit avec un parent de la famille et tout se faisait dans la plus grande discrétion. C'est quand tout est « mûr », et que tu enlèves/voles²⁴⁵ la femme, que tu envoies tes parents informer la famille de ta femme que leur fille est dans telle maison avec tel monsieur. Ma femme avait été mariée une fois, mais mon beau-père l'avait « arrachée » de cette famille-là. C'était déjà une femme assez grande. Quand je l'ai enlevée, j'ai informé ma marâtre. Lorsque cette dernière était venue la saluer, elle a constaté que c'était une parente à elle. Elle nous a alors donné toute sa bénédiction et fut même un grand soutien dans le reste de la procédure. C'est elle en effet qui, lorsque ma belle-famille a démarré ses enquêtes pour savoir où leur fille avait atterri, a dit à un beau-frère de ne pas retirer leur parente si c'est moi qui l'ait prise. Pour argumenter, elle leur fit savoir que c'est Dieu qui avait envoyé ma femme et que maintenant elle a les bras d'un parent dans lesquels elle peut pousser son dernier soupir. En effet, c'est ma femme qui doit « garder la canne au décès de ma marâtre²⁴⁶ ». Quand je l'ai enlevée disais-je, elle a fait trois jours chez moi. Le quatrième jour, j'ai envoyé ma famille (mes grands frères, mon père et ma mère étant déjà morts) pour informer ses parents. A leur arrivée dans la belle famille, ils présentèrent les courtoisies ordinaires. Lorsqu'ils eurent fini, ils ont informé de l'objectif de leur visite et ont passé le message. En réponse, mon beau-père a dit: « si c'est un jeune de telle famille, il n'y a pas de problème, qu'elle y reste ». C'est ainsi que j'ai gardé ma femme jusqu'aujourd'hui. Je n'ai pas payé de dot, mais après il y a eu l'échange. Pour rembourser la dette de ma femme que j'ai « volée », j'ai pris l'enfant de mon oncle, c'est-à-dire une fille du petit frère de mon papa. Ce n'est pas moi en réalité qui ait choisi d'envoyer cette femme en échange, mais mon petit oncle qui, pour se marier, avait échangé sa femme contre une fille que mon père lui avait « donnée ». Puisqu'il était content de mon mariage, il a dit : « en récompense de ce que ton père m'avait fait, je donne une fille pour faire ton échange ». C'était en quelque sorte un remboursement interne qui m'a facilité la tâche. La façon dont j'ai pris ma femme et tous les soutiens que j'ai eus ont permis de renforcer le lien entre elle et moi. On s'entendait parfaitement et il régnait dans notre maison une harmonie et une complémentarité à nulle autre pareille. Cette atmosphère à dresser devant nous les lits de l'aisance. D'année en année, les revenus de notre famille s'accroissaient. Cette aisance a eu comme conséquence positive les autres femmes qui sont venues après. En réalité, quand les autres femmes ont commencé à venir, je n'ai pas eu, de ma première femme, une réaction négative. Elle a certainement eu à faire des analyses. Elle s'est peut-être dit "dans cette famille où j'ai mis les pieds, je suis tombée sur des orphelins de mère gardés par une autre épouse de leur père qui n'est rien d'autre que ma tante. Malgré ces impairs, ils ont pris le « bon chemin » dans la vie jusqu'à ce que moi j'apparaisse". En fait, puisqu'elle est venue tombée dans une atmosphère comme celle-là, elle était contente. Cette situation et la joie qui l'animait ont fait que ma deuxième épouse a été attirée dans mes bras par ma première femme. C'est en fait sa cousine de deuxième génération. Ma troisième femme est aussi pratiquement de leur famille, puisqu'elle est l'enfant de la tante de ma première femme. Et c'est toujours ma première épouse qui est, dans tous ces mariages, la manager principale. Comme quoi votre vit fleurit, porte d'énormes fruits et germe ailleurs, si la graine que vous êtes est constamment arrosée et protégée des intempéries par votre femme ».

Quand R2K s'est installé et a commencé son exploitation agricole, à un moment donné les projets ont démarré leurs appuis dans la commune. Heureux de ses mariages et de l'harmonie qui régnait chez lui, il accroissait la superficie de son exploitation agricole. En dépit de cela, il s'est impliqué à la mise en œuvre des activités des projets. Cette implication lui a permis de bénéficier d'un certain nombre de formations. C'étaient surtout des formations liées à l'importance de l'éducation et de la scolarisation des enfants. Suite à ces formations, il s'est réellement investi dans la scolarisation des enfants. Jusqu'à ce moment, aucun enfant

²⁴⁵ Cela signifie que tu t'entends avec la femme et elle donne son quitus, vous vous fixez rendez-vous quelque part un jour, ce peut être un jour de fête, un jour de marché ou un autre jour où la femme sait que dans sa famille il n'y aura personne qui soit vigilant. Et donc elle va camoufler ses vêtements importants et quand le moment arrive tu viens et elle te suit. La seule différence avec le kidnapping c'est que la femme est préparée à cela.

²⁴⁶ Chargée de démarrer les cérémonies avant l'arrivée des autres membres de la famille.

du village n'était scolarisé, parce que les populations estimaient que la distance qui sépare l'école du village était trop considérable. En dépit de tout cela, il a scolarisé les siens et a décidé de leur donner les moyens de réussir. De même, il s'est investi dans la sensibilisation des « gens » du village, afin qu'ils fassent pareil. C'est moi, dit-il fièrement, qui ai ouvert les chemins de l'école à tous les enfants de ce village qui ont été instruits. R2K avait un peu de moyens qui lui ont permis d'inscrire un de ses enfants qui travaillait bien dans un collège d'enseignement secondaire privé à Savè (une commune sise au centre du Bénin). Cet enfant a déjà eu le baccalauréat de l'enseignement du premier degré. Cette année, son petit frère a eu le brevet. L'année en cours (2013) verra le troisième passé le brevet. C'est vrai confie-t-il « que j'ai investi suffisamment d'argent. Aujourd'hui, je n'ai plus suffisamment de forces, mais quand je regarde ce pour quoi j'ai investi, je suis entièrement satisfait. J'ai fait l'option de mettre le peu que j'avais à leur disposition, parce que j'étais sûr que s'ils écoutent bien mes conseils, ils réussiront et feront ma fierté. La façon dont je discute avec eux a fait qu'aucun d'eux n'a eu un comportement malveillant dans le village. Ils ne m'amènent pas des problèmes et ils évoluent dans leurs études. Je me rends compte qu'avoir opté pour leur scolarisation et avoir décidé de tout sacrifier pour cela est une preuve de grande sagesse de ma part. C'est la réussite de mes enfants qui constitue, depuis mon installation dans ce village, l'évènement qui me met constamment la joie au cœur ».

9.3.3. Le contact avec les interventions extérieures en développement.

Son contact avec les projets remonte à la période de la formalisation des OPGFs donc à la phase 2 du projet PADES de la SNV. Ce contact, quoique tardif, a été d'une importance capitale dans son parcours, au-delà de l'éveil que cela a suscité en lui quant à la nécessité de scolariser les enfants. Il était bon producteur et s'essayait déjà au stockage et à la vente (re) des produits agricoles avant son entrée en contact avec les projets. Toutefois, leurs appuis ont renforcé ce *back grounds* et lui ont permis d'améliorer ses savoirs, savoir-faire et pratiques agricoles.

« (...) Un autre évènement important que je retiens en lien avec les projets, c'est la naissance de l'OPGF. Au départ, quand le projet est venu, ils nous ont visités sur nos champs respectifs. A la fin de la ronde, un jour ils nous ont appelés pour nous informer de leurs désirs de promouvoir les activités de commercialisation des produits vivriers. Lorsqu'ils sont venus dans le village, les gens leur ont dit, si cette activité que vous voulez conduire, voyez telle personne. En fait, moi j'avais déjà l'habitude d'acheter et de stocker des vivres pour revendre. Cette habitude m'a valu dans l'OPGF le poste du chargé de l'achat des vivres. Les jours du marché, quand on allait, il y a quelqu'un qui tient l'argent, un autre qui tient le cahier pour enregistrer tous les achats et moi je suis chargé de négocier les prix et de faire les mesures. Je n'ai jamais mis pied à l'école. Pourtant, cette responsabilisation et cette confiance placée en moi m'ont galvaudé et m'ont permis de gagner en confiance et de me rendre compte que j'avais beaucoup de capacités insoupçonnées en moi. Au-delà de ça, à un moment donné, il nous a été demandé de mettre en place un bureau communal des OPGFs avec certains postes clés de responsabilité. Tous les magasins de la commune, qui recevaient les mêmes appuis de la SNV, se sont réunis. J'étais un peu timide et donc je n'ai réclamé aucun poste de responsabilité. Cependant, à ma grande surprise, ils m'ont plébiscité président de l'UOPGF. Je ne m'en revenais pas et je ne m'en reviens toujours pas, car je ne sais pas pourquoi on m'a fait cet honneur bien que je ne sache ni lire ni écrire. J'ai fini par comprendre que c'était sur la base de la confiance. Jusqu'aujourd'hui, j'en suis sidéré et fier. On a fait des visites d'échanges à Cotonou pour voir comment les gens font le stockage et la commercialisation des produits vivriers. Pour la visite d'échanges, je n'étais même pas prêt à y aller. J'avais demandé que l'on prenne les membres de l'OPGF qui étaient instruits. Les gens ont rejeté ma proposition sous prétexte que j'étais le plus capable au retour de faire une bonne restitution aux autres. Ils ont soutenu que je dois partir et qu'ils vont m'adjoindre un animateur qui servira d'interprète. Au retour de cette visite d'échanges, j'ai pris réellement au sérieux cette activité que cela soit au profit de l'OPGF ou pour mon compte personnel. Cette visite m'a aidé à changé mes

techniques de stockage et cela a eu un impact positif sur mes activités. C'est à cause de cela qu'après la cessation des activités de l'OPGF et de l'UOPGF, j'ai poursuivi personnellement la même activité. Cela a contribué au renforcement de mon relèvement économique.

En dehors de la SNV, il y a eu beaucoup de projets qui passent et qui cherchent à entrer en contact avec des groupements ou des producteurs qui avaient mené des activités similaires à celles qu'ils veulent promouvoir. En fin de compte, je me retrouve toujours, eu égard à mon expérience avec la SNV, embarquer dans tous ces projets. Je suis l'actuel trésorier du Groupement Villageois des Coopératives des Producteurs de Maïs (GVCPM), de l'Union Communale des Coopératives des Producteurs de Maïs (UCCPM) installée par LISA II à la faveur de son intervention et de la CVP Coton ».

9.3.4. Les contrastes de la vie.

R2K croyait être à l'abri de tous besoins, parce que les convergences qui se sont établies entre ses femmes et entre elles et lui ont permis d'instituer un climat d'apaisement dans lequel se sont ancrées la complémentarité et la compréhension qui d'année en année, de campagne agricole en campagne agricole, leur ont permis de constituer des capitaux stables. Les appuis des projets ont été pour beaucoup dans la constitution de ces capitaux qui leur ont conféré un statut reconnu socialement. Cependant, il a, au moment où il s'y attendait le moins, affronté une série d'infortunes qui ont décimé tous ses capitaux.

« (...) A l'instar des événements de mon « enfance difficile », j'ai connu, quand je me suis installé à mon propre compte, une succession d'événements malheureux très marquants. Tout a commencé par des maladies simultanées de ma femme et de deux enfants. Les soins et leur prise en charge m'ont fait dépenser toute mon économie et mon avoir sur pied, au point où je me suis endetté. J'ai vendu, ce qui n'était pas une habitude de l'époque et pour un paysan comme moi, une paire de bœuf que j'utilisais pour le labour. Quand j'ai fait tout cela, Oh! merci mon Dieu²⁴⁷ ! j'ai pu les « récupérer ». Quand j'ai fini cette épisode, j'étais là à réfléchir à comment affronter la subsistance, la reconstitution de tous mes capitaux, la reprise des travaux champêtres, etc., quand ma maison a pris feu. Je me remettais à peine moralement de cette tragédie quand c'est arrivé. Dans la case en feu, il y avait mon enfant et l'enfant de mon petit frère que j'ai ramené du Nigéria pour le scolariser. Mon enfant a réussi à s'échapper, mais l'autre y est resté un bon bout de temps avant que ma première femme ne brave les flammes pour le sortir²⁴⁸. Malheureusement, il était déjà sérieusement atteint par les flammes. On l'a conduit à l'hôpital. Le petit stock de vivre qu'il nous restait, les quelques bêtes que j'avais repris entre temps, j'y ai tout englouti. L'enfant a gardé de sérieuses séquelles, mais j'ai pu le « récupérer » aussi. "Sinon, qu'aurais-je bien pu trouver à dire à ses parents ? Pourrait-on seulement me comprendre même si je m'expliquais ? Littéralement, le destin s'acharnait contre moi. Quel sort que le mien, qu'ai-je fais pour mériter tout cela ? La vie peut-elle être aussi cruelle et sauvage, au point de ne s'acharner que sur moi ? Oh! Dieu, toi qui semble-t-il est la convergence de toute chose, pourrais-tu m'expliquer ce qui se passe ? Ne peux-tu pas seulement me faire savoir quelle était ma faute et me choisir une autre sentence, me faire porter un autre joug plutôt que de me laisser vivre tout ceci ? Crois-tu que j'ai assez de forces pour tenir le coup ? Tu ne me réponds guère! Une minime réponse de toi pourrait quand même soulager ma peine. Qu'importe! Advienne que pourra si telle est ta volonté". J'étais tiraillé entre mes remerciements à Dieu pour avoir récupéré ce garçon d'autrui et mes états interrogatifs. Je me questionnais sur mon sort. J'apostrophais le principe universel, mais sans aucune réponse. Ces questionnements et ces réflexions me tenaillaient. La vie est parfois cruelle. Tout s'est passé comme si je n'avais pas assez supporté et comme si mes interrogations et mes cris étaient une injure, un manque de respect, une insubordination à l'égard de l'Eternel Dieu. En effet, à peine le garçon était-il sorti de l'hôpital que ma fille, ma première fille était devenue folle. J'ai repris ma « folle » course, en dépit de tout, pour gagner encore une fois sur le sort qui s'acharnait. Kouandé, Pehunco, Cobly, Matéri, Tanguiéta, Boukombé, etc. Il n'y avait, pratiquement pas, cette commune de l'Atacora où je n'ai pas promené ma fille en quête de soulagement et de guérison. J'ai fini par vaincre une fois encore. J'ai pu la « récupérer ». Aujourd'hui elle se porte bien. Elle s'est déjà mariée et est mère de trois enfants. Je suis fier aujourd'hui rien qu'à la revoir. Après cet épisode, ma femme tombe encore malade. Elle avait attrapé une méningite aigue. En plus, à l'époque, elle était enceinte. Or, la grossesse et la méningite ne font pas bon ménage. Cela n'a pas été facile. Nous avons été à Tanguiéta et in extrémis, elle a été sauvée de même que

²⁴⁷ Silence et pleure.

²⁴⁸ Silence et pleure.

l'enfant. Ouff! avais-je dis au retour de cet hôpital, quand je me suis laissé « abattre » sur la natte qu'on m'avait tendue contre le mur de ma chambre. Je criais de douleur, j'étais tenaillé par ma ruine. Quoi faire, où aller, vers qui courir ? Qui pourrait, en dehors des miens affaiblis, écouter mes jérémiades et soulager ma peine ? Qui pourrait bien éteindre ma soif de renaissance et me prendre par la main, tel un inconnu, pour m'indiquer, sur ce chemin tumultueux, la bonne bifurcation à prendre ? Perdu, j'étais perdu, sans soutien derrière et devant, sans personnes à gauche ni à droite pour me jeter un regard attendrissant. J'en étais là, quand j'ai été moi-même frappé de plein fouet par une maladie. J'avais eu un bobo au pied qui a connu des complications de sorte que toute une saison pluvieuse, la petite superficie dont j'avais repris l'emblavure, je n'ai pas pu la cultiver. J'ai eu la présence d'esprit, moment d'éclairci dans une caverne couverte d'ombre, de ne pas tout laisser comme cela, sinon ma famille n'aura même pas les vivres. J'ai emprunté de l'argent et confié le champ aux métayers. J'ai alors repris le chemin des hôpitaux et des guérisseurs traditionnels pour chercher guérison et soulagement. Encore une fois, je m'en suis remis.

Il y a un élément positif quand même en tout cela. Face aux difficultés, parce qu'il n'y avait pas d'ambulance et rarement des motos, je prenais ma bicyclette avec laquelle je faisais toutes les navettes. Puisqu'à l'époque j'étais déjà dans les structures de projets, j'ai eu la chance, à chaque fois que je me retrouve dans de pareilles situations, d'avoir toujours des gens des projets, soit un animateur, soit un responsable qui m'aide un peu. Ce que je dis par rapport à l'appui de ces gens des projets est fondamental. En effet, quand je quitte Nanagadé pour Cobly et que le cas doit être référé, je cours alors vers ces gens, qui étaient eux motorisés, pour solliciter de l'aide pour le transport vers Tanguiéta. Ils ne m'apportaient pas souvent une aide financière. Toutefois, en termes d'orientations, d'évacuation des malades, de soutiens en déplacement et de soutiens moraux, ils étaient d'une grande aide. Je ne leur ai jamais rien donné en retour. Jamais! ».

Personne dans le village n'était allé à son secours. Dans sa famille, il avait un jeune frère consanguin qui, lorsqu'il vient l'absenter à la maison et qu'on lui disait qu'il est allé à l'hôpital, se rendait toujours à son chevet pour l'assister. Après guérison, il confiait la personne malade à ce frère. Il louait un taxi dans lequel il les mettait pour le retour au village et lui-même prenait son vélo pour rentrer. Les appuis reçus des animateurs des projets et autres personnes avec lesquelles il est entré en contact du fait des projets, lui ont été d'une aide capitale. Il s'est rendu compte de l'importance de ces appuis surtout lorsque sa femme avait souffert de méningite sur grossesse. En effet, du fait de son état, elle piquait des crises régulières ce qui était inquiétant. Lorsque l'hôpital de Cobly eut référé le cas vers l'hôpital Saint Jean de Dieu de Tanguiéta, n'eût été le véhicule mis à disposition par ces gens pour conduire la malade à Tanguiéta où elle a été immédiatement admise en soins intensifs, il aurait perdu du temps et, par ricochet, aurait pu perdre sa femme et son enfant.

« (...) Après cette dernière vague, j'avais pris la décision de partir de ce village qui apparemment ne me portait pas chance. Mes sœurs, lorsqu'elles ont appris ma décision, sont intervenues et m'ont dit : « R2K nous avons été témoin de tout ce que tu as vécu. Nous sommes conscientes des peines que cela t'inocule. Toutefois, de tous les enfants de notre défunt père, c'est toi seul qui parmi les garçons a voulu raccorder la nouvelle corde à l'ancienne. C'est à cause de toi que, quand nous revenons au village, nous sommes fières de venir chez nos parents. Si comme tu le souhaites, tu prends tes clics et tes clacs pour te barrer d'ici, que deviendra notre nom dans ce village ? Aussi, qu'allons-nous devenir nous autres ? Nous t'en supplions. « Tu sais, la terre qui une saison a donné de mauvaises graines est la même qui une autre saison donne de très bonnes graines. Reste et tu verras que tu fleuriras à nouveau ». J'ai été pénétré et touché au plus profond de mon âme par ce discours et toutes les émotions qui l'avaient accompagné. Quand elles sont reparties, j'ai mis des jours à y penser. Vu que depuis ma guérison plus aucun autre évènement ne « s'était pointé » et que mon moral commençait à se refaire, j'ai accédé à leur demande. Je suis donc resté ici. Toute analyse faite, je continuais à penser que c'était DIEU. Je ne pouvais pas dire que c'est quelqu'un qui m'a fait cela, puisque je ne l'ai pas vu. J'ai pensé dure comme fer, tout le temps, que c'était l'œuvre de DIEU. Raison pour laquelle je n'avais de cesse de l'invectiver. Par contre, aujourd'hui, je lui rends grâce, car même si j'ai énormément souffert, tout ce pour quoi j'ai souffert, j'ai réussi à les récupérer. Je n'ai donc pas perdu ma fortune pour rien. Le drame aurait été de perdre et la fortune et un parent parmi ceux qui ont été malades. Ma vie, c'est un contraste ! ».

A l'époque, au regard des cas de maladies qu'il a gérés, il était difficile pour les gens du village d'avoir une conception autre qu'imputée de l'étiologie. Les gens lui indiquaient le présumé responsable de tout le drame qu'il traversait et des déboires qu'il vivait. Il avait aussi personnellement une étiologie imputée, mais une imputation transcendante. Cette période d'infortunes a duré deux ans. En dépit de tout ce que disaient les gens, nous confia-t-il, *« je suis resté seul face à mes maladies et aux soins portés aux malades sans chercher à savoir qui était derrière tout ceci. D'ailleurs pour moi, c'était l'œuvre de DIEU. Là, quand je fais ma rétrospection personnelle et le point, je me rends compte honnêtement que, sur ce coup, j'ai fait preuve d'assez de maturité. J'aurais condamné peut être un innocent et déplacer l'objet de mon attention vers des futilités au risque de perdre un parent, ou soit j'aurais fait des histoires inutiles et gagner en discrédit après. Il était clair que ces années-là, ma famille devait connaître la misère et la famine »*. Ce qui a aidé et soulagé un tant soit peu R2K après la perte complète de sa fortune, c'est le maintien d'une des deux paires de bœufs qu'il avait. La seconde paire, même s'il ne l'utilisait plus personnellement, il la louait à ceux qui en avaient besoin et exigeait en retour, à la place du paiement en numéraire, le labour et l'entretien de ses champs. Le fait de troquer ainsi sa dernière paire de bœufs contre des prestations agricoles sur ses champs lui a permis de commencer (re) à se refaire petitement une santé dans les domaines où il excellait. Cela l'a aidé aussi à avoir toujours un peu de vivres de côté pour la subsistance de la famille. A la fin de cette saison, la récolte était importante, de sorte que quand il a vendu, il a pu reconstituer un peu son économie. L'une des leçons qu'il a retenue de tous ces événements est qu'il lui fallait un moyen de déplacement plus adapté. Il a alors demandé à son jeune frère qui est au Nigéria de l'aider à acquérir une moto. Ce qu'il fit. Cette moto lui permet aujourd'hui de gérer plus aisément ces quelques cas de maladies et ces intermédiations commerciales et agricoles. Puisque tous ces événements coïncidaient avec la période où ses premiers enfants ont débuté le cours secondaire, il n'a pas pu aménager convenablement la portion de terre qu'il avait acquise à Cobly centre. Aujourd'hui, *« mon économie reconstituée est destinée entièrement à la satisfaction des besoins de mes enfants qui vont à l'école »*, nous confia-t-il.

« (...) Un jour, j'étais allé voir un de mes oncles qui était atteint de la méningite. Dans son entourage, les gens disaient que ce sont les esprits qui l'ont possédé, d'autres disaient que c'est « un mort, un revenant qui l'a frappé ». Quand j'ai su que c'était de la méningite, parce que ma femme en avait souffert, je l'ai conduit à l'hôpital. Il n'avait pas un franc. Moi, j'avais cinq mille à la maison que je lui ai remis. Arrivé à l'hôpital, les agents de santé ont demandé quinze mille francs. Il fallait alors trouver dix mille francs ailleurs. Je n'avais personne d'autre pour m'aider. J'ai alors recouru aux membres de l'OPGF qui se sont rapidement mobilisés pour me trouver l'argent. J'ai remis l'argent à l'oncle qui a pu être soigné. Quand il est revenu au village, pour tout ce qu'il avait comme confiance, c'est à moi il faisait appel. Avant de mourir, il me fit appeler et me dit : « ne change jamais, reste tel que tu es et continue à garder le village en termes de conseils et d'assistance ». Ce témoignage et cette confiance ont été aussi très déterminants dans ma vie. Ça continue de me suivre jusqu'aujourd'hui, au point où je suis tenu de réussir. Je m'imagine dans le futur à travers la réussite de mes enfants. Mon rêve, c'est qu'ils soient plus intelligents que moi, qu'ils comprennent mieux la vie et ses méandres que moi. Ainsi, ils feront de moi un homme heureux dans ses vieux jours. Je souhaite donc, eu égard aux difficultés que j'ai connues, à commencer par la perte précoce de ma mère, être un homme comblé par la réussite de ses enfants et heureux dans ses vieux jours. Je rêve d'avoir tout ce que je n'ai pas pu m'octroyer grâce à l'investissement dans la scolarisation de mes enfants. Aujourd'hui, même sans la présence des projets, je m'en sors aisément, parce que je dispose d'un capital d'expériences assez important qui me permet de gérer facilement tous les cas. Deuxièmement, je dispose de moyens susceptibles de m'aider à faire face aux impairs de la vie sans attendre l'aide de quelqu'un. Au-delà de cela, grâce aux GSM, j'ai des gens qui, si je les appelle pour leur dire que je suis en difficulté, me rejoindront les instants d'après. Il y a des gens également dans les différents groupements dont je suis

membre sur lesquels je compte. On travaille ensemble et je connais chacun d'eux, je sais de quoi chacun est capable. Si je suis face à une difficulté, je sais qui appeler dans ces groupements-là pour me venir en aide. (...) On dit souvent que les expériences négatives forment nos âmes. Si cela est vrai, on ne peut donc pas les rejeter en bloc. Cependant, vivement qu'on n'ait pas des expériences négatives qui nous fassent courir au-delà de nos compétences et/ou de nos potentialités ».

Finalement, R2K perçoit "la vie comme un piège sans fin, une série d'absurdités sans nom, où les hommes se vouent à des choses futiles et vaines sur lesquelles ils fondent leurs espoirs²⁴⁹". Elle vous enseigne, selon lui, sa relativité, son inconstance, sa fragilité, son caractère chimérique, éphémère et vain, lorsqu'elle choisit de vous faire vivre toutes ses facettes. La meilleure école où l'on apprend les vraies expériences de la vie, c'est la « vie elle-même » dit-il. En effet, les coteries de la vie ont arraché R2K, par surprise, à une « illusion construite et entretenue » et exigé la mise en scène de ses pouvoirs pour remonter la pente. Les difficultés de l'enfance lui ont permis entre autres, disait-il : « *d'avoir les ressources nécessaires pour prendre des dispositions afin d'éviter, une fois l'ascension sociale amorcée, de retomber au bas de l'échelle* ». Bien que douloureusement, il semble être parvenu à tenir cette promesse qu'il s'est faite. En effet, R2K peut « glousser » ayant la satisfaction aujourd'hui d'avoir trouvé en lui-même et autour de lui les "ressources" nécessaires pour déjouer l'un après l'autre les pièges que lui tendait la « vie ». Les projets offrent souvent des opportunités de construction et/ou de renforcement des infrastructures sociocommunautaires de base, des opportunités de construction et/ou de renforcement des bénéficiaires à travers des processus d'apprentissage et de médiations formatives diverses. Tous ces appuis sont directs ou indirects. La vie étant un contraste et donc une relativité absolue, la pauvreté contre laquelle lutte les projets, l'aisance et le bien-être des bénéficiaires qu'ils visent ne sont aussi que relativités absolues. Ils sont des constructions sociales qui varient d'une période à une autre, d'un milieu à un autre et d'une personne à une autre. Si à l'aurore de sa vie d'adulte R2K semblait être une référence dans son village du fait de son statut et de la reconnaissance sociale induite, au printemps de cette vie, bien qu'il ait reconstitué ses capitaux et retrouver même une meilleure reconnaissance sociale, il se rend bien compte de cette relativité. Plusieurs autres personnes dans son village ont connu des mobilités sociales ascendantes. D'autres, par contre, qui comme son père étaient au sommet de leurs gloires, ont connu des mobilités sociales descendantes. Bien qu'ils n'aient pas suivi les mêmes itinéraires, ces différenciations sociales et ces variations de statut lui donnent à réfléchir et participent de sa perception actuelle de la vie. Pour lui, la vie « *serait comme une semence qui bien entretenue ne s'efface jamais. Bien l'entretenir, c'est internaliser toutes les expériences bonnes ou mauvaises et prendre toujours les choses dans le sens positif* ». Selon lui, le seul véritable héritage que les autres gardent de vous ici-bas, ce sont les ressentis qu'ont laissé les comportements et caractères que vous avez eus. Il est important souhaite R2K, pour finir, que les projets et leurs porteurs prennent conscience de la relativité des situations de leurs bénéficiaires et développent aussi des appuis en termes de *coaching* et de prise en charge psycho sociale de ceux qui, parmi les bénéficiaires, seraient en difficultés. Cela aiderait à mieux les renforcer conclura-t-il.

²⁴⁹ Olympe Bhély-Quenum dans « Un piège sans fin » (1960).

9.3.5. Synthèse des facteurs caractéristiques de la trajectoire.

A l'instar des deux autres producteurs, nous classifions, les facteurs principaux qui ressortent du RCV de R2K, en quatre catégories à savoir : les éléments motivationnels et décision, les compétences, les capitaux social et politique et les rapports aux contextes.

Par rapport aux éléments motivationnels et de décision, on peut retenir que :

- a) la quintessence que donne à l'individu sa socialisation primaire ou qu'il se donne à partir de cette socialisation (pouvoir intérieur et ouverture aux autres) détermine en partie sa relation à la vie, notamment ses choix et ses décisions ultérieurs.
- b) « s'il (mais) est nécessaire de maîtriser diverses informations sur la socialisation primaire de l'individu pour comprendre ses actions, il ne faut cependant pas accorder à cette dernière un poids trop grand. Autrement dit, il faut éviter une "vision sur socialisée de l'homme" » (van Haecht, 1990 : 48, cité par Charmillot, 2012 : 10). Car, il est une accumulation d'expériences et une adaptation constante en fonction des usages qu'il fait des pouvoirs qu'il a développés ou vu renforcer au cours de sa trajectoire.
- c) les choix portés sur lui pour être responsable, notamment le présidence de l'UOPGF, lui ont renforcé sa confiance et son estime en soi.
- d) le développement du *coaching* et des appuis psycho sociaux aux producteurs en difficultés pour éviter que les appuis ne s'étouffent dans les impairs de la vie semblent déterminants dans la gestion des appuis. Pourtant, cela manque aux projets.

Par rapport aux compétences on peut retenir que :

- a) l'investissement des projets dans ses pouvoirs de départ en agriculture (en famille et en tant qu'ouvrier agricole) et en intermédiation commerciale (achat, stockage et vente_ re _ de produits agricoles) ont contribué à davantage les renforcer.
- b) dans le but d'atteindre aisément leurs résultats, les projets n'investissent souvent pas sur du néant. En effet, dans le choix des producteurs, en dehors de la récupération des sages, CV et notables, les agents de développement de terrain priorisent les producteurs qui ont de l'expérience dans leurs domaines d'actions et qui peuvent, en un temps record, donner de la visibilité à leurs interventions et contribuer à l'atteinte, en temps réel et voulu, des objectifs.
- c) les mécanismes d'apprentissage mobilisés par la SNV (visites d'échanges et de découvertes méticuleusement organisés) ont permis un rehaussement de ses pouvoirs et facilité leur mobilisation constante.
- d) « la terre qui donne la mauvaise graine une saison, est la même qui donne la bonne graine d'autres saisons » ce qui suppose la nécessité, pour le producteur, de tenir compte de ses potentialités, des spécificités de la terre, des aléas climatiques et/ou environnementaux et des possibilités d'accès aux intrants agricoles (Mise en Perspective de ses Pouvoirs).
- e) en dehors et en dépit de la pertinence de ce qui précède, la participation à plusieurs projets : c'est-à-dire la considération de "l'individu comme un champ d'empilement de projets", semble permettre l'actualisation, la valorisation et l'usage constant des savoirs et savoir-faire acquis ou renforcés au cours des projets.

Par rapport aux capitaux social et politique on peut retenir que :

- a) la lucidité malgré les impairs de la vie, l'option faite pour l'affrontement et non l'évitement des situations-problèmes, le recours aux liens sociaux établis via les projets, la capacité à relativiser les choses (à s'écouter plus qu'on n'écoute les autres) et le développement de stratégies en plein cœur de la crise pour maintenir un minimum de cap, etc. ont permis, après la déroute financière complète, de remonter progressivement la pente jusqu'à la reconstitution complète des capitaux.
- b) le soutien familial (notamment des épouses et enfants) a pesé pour beaucoup dans le relèvement.

Les tableaux ci-dessous indiquent les Pouvoirs d'Agir renforcés au cours des projets.

Tableau 14 : Résultat de l'évaluation à dire d'acteurs des autres dimensions chez R2K

Les ressources économiques disponibles		
Dimensions	Avant	Après
Facilité d'accès à la terre.	Oui : Héritage.	Oui : Héritage ; Don ; Emprunt ; Bail.
Le temps.	Indifférence par rapport.	Un allié sûr.
Accès aux marchés.	Difficile écoulement.	Très aisé (beaucoup me connaissent et je vends en période de cherté).
Le niveau de santé.	Bon.	Des épisodes de maladies et d'infortunes actuellement stabilisés et fortes capacités d'anticipation.
L'information.	Difficile à avoir parce que je ne connaissais vraiment personne en dehors de ma famille.	Aujourd'hui avec mes connaissances du fait des projets et les GSM, c'est très facile d'avoir l'information.
Les vivriers en stock.	Je n'avais pas l'habitude de quantifier et de stocker beaucoup.	109 sacs de 100 kg de maïs ; 1 sac ½ de 100 kg de voandzou ; 2 sacs ½ de 100 kg de soja.
L'accès aux crédits.	Difficile	Très aisé et facile.
Le capital foncier/superficie emblavée.	03 ²⁵⁰ hectares 1/2 de terre.	18 ²⁵¹ hectares de terre.
Les constructions immobilières.	01 maison au village en banco.	Elargissement de la maison au village (03 habitations) ; Achat de parcelle à Cobly centre, Réalisation de 02 pièces en banco dessus.
Les moyens de transport.	03 bicyclettes (01 vendu pour installer le premier champ et 01 offert à un frère aîné).	01 Moto.
L'allègement de tâche par l'apport de technologies.	Culture à la houé.	02 attelages complets. Je maîtrise plusieurs techniques aujourd'hui que je n'avais pas.
L'accès aux intrants	Quasi inexistant	Très aisé parce que membre des groupements divers de distribution
Le capital en animal.	1 paire de bœufs.	08 bœufs ; 09 ovins ; 06 caprins ; 05 volailles ; 01 âne ; 10 porcs.
Les ressources humaines/compétences techniques		
Connaissance de gestion.	Aucune maîtrise.	Parfaite maîtrise.
Niveau de connaissances et de maîtrise technique.	Maîtrise des périodes de l'année, Maîtrise de la nature et de la qualité des sols, Maîtrise des techniques culturales locales par spéculation.	Techniques améliorées de production du maïs, du riz, de l'arachide et du coton. Maîtrise parfaite de l'épandage d'engrais. Maîtrise parfaite des processus de stockages et de revente des produits agricoles.
Niveau de maîtrise de l'information.	Très Faible.	Très élevé.
Accès à des formations.	Très Faible.	Très élevé.
Accès à des visites d'échange.	Très Faible.	Oui organisées par les projets.
Accès à des accompagnements.	Très Faible.	Très élevé via les projets et le SCDA.
Les ressources sociopolitiques		
Participation aux modes d'organisation collective.	Très faible parce que plutôt timide.	Forte implication volontaire, mais surtout forte sollicitation.
Mobilité.	Faible.	Forte.
Degré de participation à la vie locale.	Moyen.	Très fort.

Source: Auteur à partir des données du RCV.

Les pouvoirs détenus après le contact avec les projets sont importants au regard des données qui figurent dans le tableau n°14 ci-dessus.

²⁵⁰ 02 hectares de sorgho, 01 hectare d'arachide et 1/2-hectare de riz

²⁵¹ 8,5 hectares de Coton; 6 hectares de maïs; 1 hectare de sorgho; 1 hectare d'igname; 1 hectare de voandzou; 0,5 hectare d'haricot.

9.4. Analyse transversale des cycles de vie

L'analyse des études de cas, à travers les synthèses faites via les tableaux 11, 13 et 14, démontre qu'on est en présence, naturellement dira-t-on, de deux courbes. Une courbe ascendante et une courbe brisée qui prouvent que divers pouvoirs d'action se sont renforcés et se sont développés à la faveur des projets²⁵². Bien que, par rapport à certaines dimensions, on ait des variations dans les degrés de renforcement observés, dans l'ensemble, on a une congruence par rapport au renforcement de toutes les dimensions considérées dans les tableaux. L'analyse des trois cas pris ici confirme le caractère différentiel des expositions aux intrants des projets, le caractère différentiel des pouvoirs d'action acquis ou renforcés et le caractère différentiel des trajectoires de vie. Si on avait élargi l'échantillonnage aux membres ordinaires des OPs, on aurait eu, certainement, des cas où des pouvoirs d'action ont été affaiblis (nous mettons cela dans nos perspectives après cette thèse). Dans un contexte où les données officielles de l'INSAE démontrent que la commune a connu une certaine amélioration de la pauvreté monétaire, il est aisé de dire que les cas contrefactuels ne confirmeront que cette différenciation sociale. L'un des objectifs majeurs souvent annoncés par les projets participatifs (à travers l'usage de mots différents) est le développement et/ou le renforcement de ces pouvoirs d'agir par l'entremise de processus d'apprentissage et de renforcement socio-technique divers. Or, comme nous l'avons dit, « la transmission même du savoir apparaît quasiment toujours comme l'occasion d'enjeux différentiels et mobilise donc le plus souvent, de la part des acteurs sociaux individuels ou collectifs, des comportements de captation, d'appropriation, de préservation ou, à l'inverse, de revendication et de conquête, etc. (...) Elle n'est, par conséquent, réductible ni à un système exclusif de déterminations structurelles, ni au simple jeu concurrentiel d'acteurs individuels » (Berthelot cité par Charmillot, 2002 : 13). Dans le tableau ci-dessous, nous présentons les classifications²⁵³ des niveaux de prospérité réalisées sur le terrain. Cette classification a été faite à dire d'acteurs.

Tableau 15: Classification à dire d'acteurs des niveaux de prospérité.

Villages			
Echelle de prospérité	<i>Tokibi Milieu Gangam</i>	<i>Nanagadé Milieu Nyendé et Gangam</i>	<i>Oukpétounhoun Milieu Nyendé</i>
Riches	<p>Ils ont un cheptel bovin d'au moins 15 têtes.</p> <p>Ils emblavent une superficie de 4 à 5 ha de vivriers surtout le maïs, ils ne connaissent pas de soudure alimentaire.</p> <p>Ils servent de recours aux autres en période de soudure alimentaire.</p> <p>Ils font au moins 10 ha de coton.</p> <p>Ils ont des cases en briques ou banco crépis tôlees avec des sols cimentés.</p> <p>Ils ont des motos, voire même une voiture. Ils ont aussi des vélos, des plantations, des parcelles en ville, des boutiques, etc.</p> <p>Leurs enfants sont scolarisés ou en</p>	<p>Ils ont des maisons en location en ville.</p> <p>Ils ont un compte bancaire bien fourni.</p> <p>Ils ne connaissent pas de soudure alimentaire et emblavent de grandes superficies en vivriers et en coton (par exemple 15 ha).</p> <p>Ils engagent des manœuvres sur les champs.</p> <p>Les cases sont en banco crépis ou en brique et tôlees.</p> <p>Les enfants sont tous scolarisés et/ou en apprentissage.</p> <p>Ils ont des plantations, des cheptels bovins, ovins, caprins.</p> <p>« <i>Benté li</i> » ou « <i>Diweli non</i> »</p>	<p>Ils ont des cases coiffées de tôles, moto, moulin, une paire de bœufs pour la culture attelée.</p> <p>Ils font assez le champ et dégagent des excédents vivriers avec lesquels ils aident les autres en période de soudure.</p> <p>Ils ont des enfants qui sont scolarisés.</p> <p>« <i>Bè kpa te bè</i> » ce qui signifie « <i>les riches</i> »</p>

²⁵² Les interventions des projets ne sont certainement pas les seuls facteurs justificatifs.

²⁵³ Cette classification interdit de caractériser des populations entières d'idylliques.

Villages			
Echelle de prospérité	<i>Tokibi Milieu Gangam</i>	<i>Nanagadé Milieu Nyendé et Gangam</i>	<i>Oukpétounhoun Milieu Nyendé</i>
	apprentissage. Ils sont des « <i>Oupiaré</i> » ce qui signifie « <i>ceux qui en ont</i> ».	<i>ce qui signifie « ceux qui en ont »</i>	
Nantis /Moyens	Leurs cases sont coiffées de tôles mais les murs ne sont pas crépis. Ils ont des motos et vélos. Ils ont un petit cheptel bovin ou non d'à peine 5 têtes. Ils emblavent autour de 5 ha de coton et des vivriers sur 2 à 3 ha. Leurs enfants sont scolarisés ou en formation. « <i>Ouyémoutou ou Watoun</i> » ce qui signifie « <i>c'est mieux pour eux</i> ».	Ils se suffisent et ils ne connaissent pas de soudure alimentaire. Ils ont le sens du développement. Leurs enfants sont à l'école. Leurs cases sont en banco avec des toits en tôle. Ils ont des motos, des moulins et quelques têtes de bovins. « <i>Benansi</i> » ou « <i>Outedo</i> » ce qui signifie « <i>ceux qui se débrouillent</i> ».	Ils ont des cases avec tôles, moto, moulin, paire de bœufs et des enfants à l'école. Ils ne dégagent pas d'excédents par rapport à leur production vivrière qui leur suffit juste. « <i>Bè té ri bè</i> » ce qui signifie « <i>ceux qui se suffisent</i> ».
Pauvres	Les cases sont en banco coiffées de tôles. Ils ont de vélos. Certains (les jeunes) ont des motos, mais n'ont pas construit leurs propres cases. Tous les enfants ne sont pas scolarisés et ils connaissent une soudure alimentaire sur 4 mois par an. « <i>Wanalé</i> » ce qui signifie des « <i>débrouillards</i> »	Ils souffrent. Les cases sont en paille. Ils manquent de quoi manger pendant près de 4 mois en période de soudure. Ils n'ont pas de moto, mais seulement des vélos. Ils n'ont pas de réalisations à leur actif. La majorité des enfants ne sont pas à l'école. <i>Ils sont des « Bengnan'ti » ou « Unanso » ce qui signifie « ils s'efforcent mais ne parviennent pas ».</i>	A peine une case coiffée de tôle et un vélo. Pas assez de superficies à cultiver. Pas d'enfants à l'école. Ils connaissent une période de soudure alimentaire d'au moins 4 mois. « <i>Bè na si bè</i> » ce qui signifie « <i>les débrouillards</i> ».
Très Pauvres	Les cases sont en banco coiffées de paille pour ceux qui en ont. Certains n'ont pas construit et vivent chez des parents. Certains ont des vélos et d'autres n'ont aucun moyen de déplacement. Très peu d'enfants sont scolarisés. Certains vivent du manœuvre, d'autres ont très peu de champ, d'autres encore vivent de l'assistanat. Ils connaissent chaque année au moins 6 mois de soudure alimentaire. « <i>Outchitchekida</i> » ce signifie « <i>ceux qui n'ont rien</i> ».	Ceux-ci sont des malades, handicapés ou paresseux ou encore des ménages tout jeunes. Ils vivent aux dépens des parents. « <i>Benkpétin'so</i> » ou « <i>Oussousonto</i> » ce qui signifie « <i>ceux qui vivent le pire</i> ». On classe aussi ici les « <i>Unanon</i> » c'est-à-dire des gens qui n'ont rien et qui ne peuvent même pas garder une femme ou rester sous le toit d'un mari pendant longtemps. Ceux-ci ne se donnent pas tellement au travail et ne possèdent rien en dépit du peu d'efforts qu'ils fournissent. Même s'ils produisent, ils vendent la récolte et utilisent les revenus issus de la vente pour boire. Les améliorations qui interviennent dans leurs situations ne durent pas.	Ils ont des cases avec paille. Certains ont des vélos. Ils ont très peu de champ. Ils connaissent la soudure alimentaire presque toute l'année. Pas d'enfants à l'école.

Source : Synthèse de la classification à dire d'acteurs réalisée en Août 2011 et confirmée au cours de l'atelier communal organisé à Coby le 09 Septembre 2013.

Lorsqu'on compare les données des tableaux n°11, 13 et 14 à celles du tableau n°15, on se rend compte de ce que les trois producteurs, alors qu'ils étaient dans la catégorie des « *Bè na si bè* », c'est-à-dire des « débrouillards » avant leurs contacts avec les projets, sont aujourd'hui dans la catégorie des « *Bè kpa te bè* », c'est-à-dire des riches, même si RINS pense, modestement, être un « *Bè té ri bè* », c'est-à-dire « ceux qui se suffisent » ou les riches moyens.

Les trois études de cas illustrés démontrent que les pouvoirs acquis ou renforcés au cours des projets dépendent de quatre facteurs. Ils dépendent d'abord et avant tout des stocks de capitaux possédés par les acteurs, pris individuellement, au départ. Ils dépendent ensuite des outils et méthodes mobilisés au cours des Renforcements de Capacités. Ils dépendent après des capacités d'assimilation et d'usage des *items* développés au cours de ces différents *fora*. Ils dépendent enfin des pouvoirs et dominations médiatisés et la manière dont chacun les a subis. Selon Floquet (2007 : 206), « les trajectoires de vie constituent une source énorme de renseignements susceptible d'aider à savoir ce qui, à actifs équivalents, engendre des trajectoires différentielles ». Eu égard aux cas présentés dans ce chapitre, cette analyse suscite en nous des questions assez simples. Pourquoi les producteurs, notamment les responsables d'OPs qui ont été soumis aux systèmes d'apprentissage sus évoqués sous la SNV, LISA 1 et PAMRAD (par exemple les visites d'échanges et de découvertes à Parakou, Malanville, Sud Bénin, Mali, Dapaon, Pays-Bas, Dakar, Pékin, etc.) n'ont-ils pas les mêmes niveaux de production et de bien-être aujourd'hui ? Pourquoi tous les magasiniers recrutés par les OPGFs et renforcés en termes de capacité par la SNV, n'ont-ils pas émergé sur les plans social, agricole, économique et politique comme cet autre de Tokibi ? Qu'est-ce qui pourrait justifier les différenciations sociales évoquées par Jonckers (1994) et confirmées ici ? Ou encore, qu'est ce qui justifie les « trajectoires différentielles » (Floquet, 2007) observées à Cobly à travers ces trois cas ?

Eu égard aux données présentées ci-dessus, la première hypothèse plausible, est que les projets ont eu d'effets sur les trajectoires de vie des trois producteurs, même si ce ne sont pas les seuls paramètres ou facteurs à considérer. La seconde hypothèse, est qu'ils n'ont pas subi les médiations des « pouvoirs sur » et des dominations et les Renforcements de Capacités de la même manière et n'ont pas acquis les mêmes pouvoirs (« de », « avec », « intérieur »). Cette différenciation peut aussi être liée à leurs capacités à contenir les revers des « pouvoirs sur » et des dominations et à assimiler les *items* des formations reçues. La troisième hypothèse, est qu'au-delà des Renforcements de Capacités formels, ils n'ont pas connu les mêmes valorisations, les mêmes appuis, les mêmes orientations et les mêmes attentions de la part des encadreurs et agents de terrain mobilisés par des projets (intermédiaires et/ou des services étatiques à charge du secteur agricole). De même, ils n'ont pas vécu de la même manière les chocs environnementaux dans la mise en perspective (usage ultérieur) des pouvoirs acquis ou renforcés au cours des processus. La quatrième hypothèse, est qu'au-delà de ce qu'évoque la première hypothèse, les *items* des situations d'apprentissages ne sont pas tombés sur les mêmes « terrains » et les intéressés n'en ont pas fait les mêmes usages. Ce n'est donc pas qu'une question de pouvoirs d'action, furent-ils génétiques ou acquis via des médiations formatives. Il s'agit également de la trajectoire de l'individu, de sa possibilité et de sa capacité à les mettre en perspective pour en tirer le meilleur profit. On comprend donc, que les stocks d'actifs et/ou de capitaux ne sont jamais les mêmes au niveau des membres d'un groupement paysan au démarrage d'un projet. Il nous

semble utopique et illusoire de penser que dans une communauté, tous les individus connaîtront le même niveau de développement, dans la mesure où les stocks de capitaux varient d'un individu à un autre, dépendamment des expériences et liens sociaux vécus antérieurement, des successions d'opportunités côtoyées et saisies ou non, des savoirs incarnés possédés, des savoirs situés²⁵⁴ internalisés, des réseaux relationnels tissés, des « pouvoirs sur et dominations subis, etc. ». L'utopie s'explique aussi dans la mesure où ces stocks de capitaux agissent dépendamment des perceptions des acteurs, des préférences et/ou des options validées, des nécessités senties ou créées, des résiliences cultivées, des contraintes des contextes connues et, en somme, des décisions prises dans les situations de la vie, voire même des crédits génétiques. Cela est d'autant vrai que les OPs que nous avons analysées et que les autres auteurs ont également analysées (avant nous), non seulement n'ont pas été des équipes²⁵⁵ telles que les conçoivent Boucher et Lescure (2010 cité par Codjo, 2014 :78-79), mais restent des agrégats de différenciations énormes. **C'est pourquoi nous écartons l'empowerment collectif.** En effet, dans les projets, ce qui intéresse les porteurs et leurs « bras opérationnels » ce ne sont pas les différences d'entrée entre les individus, différences sur lesquelles ils devaient normalement et péremptoirement agir. Ce qui les intéresse fondamentalement est l'atteinte des résultats dans le temps imparti en vue de la justification de l'action et éventuellement de sa reproduction et de la reproduction de toute l'enclave bureaucratique qui l'accompagne (Cf Chauveau, 1994). Pour ce faire, hormis les récupérations par les autorités locales évoquées dans les chapitres V et VI, les agents de développement des projets, recherchent d'abord et avant tout des bénéficiaires qui ont déjà des compétences techniques dans leurs domaines d'actions. N'est donc pas membre des OPs qui veut, même si le caractère pionnier de la SNV lui fait échapper, *peu ou prou*, à cette constatation. Les projets se « foutent » donc pas mal des différences individuelles et personnelles au démarrage de leurs interventions. Même si parfois l'agent final (relevant d'une ONG ou directement connecté à l'Unité de Gestion) et/ou l'encadreur du CeCPA (actuel SCDA), donne des appuis individuels, ils ne tiennent pas véritablement compte de ces différences dans leurs profondeurs, encore faut-il les connaître au préalable. Ils les anonymisent et les égalisent comme les porteurs des projets. Dans ces conditions, nous le redisons, il est illusoire d'attendre un développement communautaire, organisationnel et/ou individuel équivalent au bout. L'image la plus simple qui nous semble mieux illustrer ce que nous disons est celle d'un champ dans lequel on a semé des grains (quel qu'en soit le type) un même jour, lesquels grains ont reçu le même entretien et la même attention jusqu'à maturité. Ils ne croîtront jamais équitablement et/ou également, ni ne porteront jamais les mêmes quantités, qualités et/ou grappes de fruits. Chacun a tiré du sol en fonction de ses capacités et a affronté les aléas en fonction de sa résilience. Nous l'avons dit citant Lavigne Delville et Mathieu (2000 : 527) que « l'empowerment et/ou les pouvoirs d'action ne se développent et ne se renforcent véritablement que dans les dispositifs institutionnels et/ou organisationnels » tels que les groupements de producteurs, cependant les acquis qui en découlent sont généralement mis en perspective dans des trajectoires individuelles, que le co-engagement se perpétue ou non, et cela du fait de l'individuation de la production. Les informations contenues dans les trois études de cas utilisées ici le confirment. Si les usages des pouvoirs se font dans des

²⁵⁴ Cf Céfai, 2012

²⁵⁵ « Dans une équipe, tous les membres sont engagés, partagent des valeurs identiques et sont animés par une coresponsabilité. Les comportements reposent sur un soutien mutuel, une absence de cloisonnement et une volonté de succès collectif ».

trajectoires individuelles, l'évaluation de leurs effets, pour être visible et objective, ne devrait, toutefois, pas se passer à l'échelle institutionnelle, organisationnelle et/ou collective. Elle devrait se faire également ou exclusivement à l'échelle individuelle. Si l'on se réfère aux indicateurs macro-économiques de la commune de Cobly en termes de pauvreté et d'Insécurité Alimentaire (IA), on tirerait trop vite la conclusion que ces trois décennies de projets, que les populations ont connues, n'ont servi qu'à peu de choses. Or, si on interroge les trajectoires individuelles de vie, comme nous venons de le faire, on constate qu'il y a une congruence des accumulations, même si elles sont différentielles, c'est-à-dire à juste titre « que les capitaux explicités ci-dessus sont (évidemment) inégalement distribués au sein de la population et des individus » (Mundler, 2011 : 63)²⁵⁶ touchés. Inégalement répartis à l'entrée et inégalement distribués à la sortie du co-engagement appuyé par les projets, ces capitaux doivent alors être objectivés au niveau individuel. Somme toute, le développement est avant tout une question de trajectoires individuelles (Cf schémas cycle en annexe) de vie et les enquêtes rapides par questionnaires qui permettent le renseignement des différents indicateurs sus évoqués ne sont que peu adaptés pour l'appréhender véritablement. L'individu sur cette trajectoire aura besoin de certaines facilités, de certains services, etc. qui parfois sont communautarisés, il aura besoin, dépendamment de ses pouvoirs, de saisir des opportunités diverses offertes par l'environnement comme le démontrent Floquet (2007), Mundler (2011) et Charlier (2006_cercles 4 et 5), il aura besoin des facilités offertes par les diverses politiques et actions publiques, etc. Cependant, son développement reste intrinsèquement lié à ses trajectoires, aux pouvoirs qu'elles lui confèrent et à ce qu'il en fait. Il ne s'agit pas ici seulement de ces habiletés ou capacités à utiliser ses pouvoirs, mais bien plus. Ce disant, nous nous basons sur deux notions. D'abord la notion de « personne-acteur ». Cette notion telle que la caractérisent Bronckart et Stroumza (2002), illustre bien la capacité innovante des agents. « Alors que l'agent est une notion située et synchronique (c'est l'agent de cette action-là), la notion de « personne » désigne la structure psychique qui s'élabore diachroniquement en chaque organisme humain. La « personne » est le résultat de l'accumulation des expériences d'agentivité, expériences qui varient en quantité et en qualité (les contextes de médiation formative et de transaction étant plus ou moins différents) et qui s'effectuent selon une temporalité toujours particulière. Si elle constitue ainsi une micro-histoire expérientielle, la personne en un état "*n*" constitue aussi (ou réciproquement) un cadre d'accueil qui exerce une détermination sur toutes les transactions ultérieures. Ces conditions de constitution et de développement font que les contenus et la structure même de la « personne » présentent des aspects radicalement singuliers, et c'est cette singularité qui rend compte de la "liberté" ou de la "créativité" des individus, de la possibilité qu'ils ont de contribuer, de manière originale à la transformation permanente des activités collectives, des formations sociales, des genres de textes et des mondes formels de connaissance » (Bronckart et Stroumza, 2002 : 220). Ensuite, la notion de « système d'activité » proposée par Curie et *al.* (1990) et relayée par Mundler (2011 : 60). « Cette notion considère que l'ensemble des activités (professionnelles ou non) d'une personne (ou d'un ménage, ou d'une collectivité) forme un système. Les auteurs qui l'ont développée proposent de croiser trois grands domaines (la vie professionnelle, la vie personnelle et la vie familiale et domestique) avec les principales fonctions de chaque activité : fonctions économiques, fonctions d'intégration sociale et fonctions hédonistes.

²⁵⁶ Au-delà des différences inéluctables d'entrée que l'on observe chez les acteurs membres d'un groupement et eu égard auxquelles on devrait définir les stratégies d'action (même si cela prendrait du temps).

"Appliqué à l'analyse des activités agricoles, ce concept offre la possibilité d'analyser le rôle de la participation (par exemple) aux projets dans l'ensemble des activités de l'acteur ou du ménage et permet de montrer toute la diversité des formes de pratiques [Laurent et *al.*, 1998]. A l'échelle du ménage, ce concept peut être défini comme l'ensemble des activités du ménage, chacune ayant son rôle propre dans le fonctionnement et le développement de l'ensemble. Ces activités sont liées entre elles, soit par des liens fonctionnels, soit par leur articulation temporelle. L'étude du système d'activité considère d'abord l'ensemble avant d'analyser chaque activité comme un sous-système [Mundler, et *al.*, 2007]" (Mundler, 2011 : 60). Au-delà des pouvoirs inscrits dans les tableaux n°11, 13 et 14 et qui démontrent la congruence des effets des projets, il y a d'autres pouvoirs qui déterminent l'usage qui est fait de ceux documentés ici. Il s'agit du « type de participation au processus de prise de décision que le producteur adopte, de son estime de soi, de sa conscience critique et de comment il affecte ses ressources²⁵⁷ » (Ninacs, 2003). Traiter uniquement des premiers pouvoirs inscrits dans les tableaux (11, 12 et 14) et ne pas évoquer les derniers et leurs interdépendances et complémentarités nous semble bien partiel et réducteur. Pour mesurer de façon plus ou moins exhaustive les effets des projets sur les producteurs bénéficiaires, il faut donc, forcément, évaluer aussi les autres pouvoirs²⁵⁸ ci-dessus évoqués afin d'identifier les facteurs qui permettent une mise en perspective globale et idoine. Ces facteurs doivent être traités et fondus dans ce que nous appelons le Cadre de Mise en Perspective des Pouvoirs d'Agir (CMPPA) qui permet d'aller des projets à la pérennisation des Pouvoirs d'Agir. Nous intégrons cela dans les perspectives de cette thèse.

Conclusion

Il ressort de ces études de cas que même si généralement les institutions d'action collective et les dispositifs d'actions (comités de gestion, organisations de producteurs, etc.) promus par les projets sont plus ou moins appropriés par leurs cibles, plus ou moins recyclés et parfois explicitement désavoués tant par leurs promoteurs que par les bénéficiaires, les pouvoirs sont d'une manière ou d'une autre influencés. Il est vrai que l'exposition de ces personnes aux innovations introduites par les projets n'est pas le seul facteur explicatif des impacts positifs et donc de leurs mobilités sociales. Comme le démontrent ces études de cas, la pertinence et l'efficacité des options prises dépendent, non seulement des pouvoirs d'action actuels (les), de la façon dont les « pouvoirs sur » ont été vécus et ressentis, des conditions externes favorables ou non, des savoirs tirés de cet environnement physique, social, culturel, humain et/ou des interactions vécues, mais aussi de l'histoire de vie de l'individu qui reste et demeure une synthèse de beaucoup de paramètres. Ces différents éléments ajoutés aux perceptions de l'acteur sont et seront intégrés dans des processus décisionnels ultérieurs. L'ensemble de ces facteurs, ajoutés à la réduction des OPs à l'assurance de fonction clés, à l'individuation de la production, aux défections nombreuses des membres des OPs et aux dislocations et/ou reconfigurations de ces dernières du fait des problèmes de gouvernance, rendent impossible un *empowerment collectif* et la possession par les membres d'une OP de pouvoirs égaux lorsque le ou les projets qui les appuie (ent) ferme (ent) ses (leurs) portes. A cela s'ajoute, les multi appartenances organisationnelles, l'exposition

²⁵⁷ Voir détails en annexe n°8.

²⁵⁸ Cette évaluation peut se faire, soit avec la technique de pondération à dire d'acteurs, soit via des tests non paramétriques, tels que le test de Chi 2. Une simulation a été faite et sera publiée après cette thèse.

différentielle aux Renforcements de Capacités et aux pouvoirs différentiels détenus à la sortie des OPs. Les études de cas exposées ici confirment cette hypothèse de différenciation sociale et de remise en cause de la thèse du développement communautaire, collectif, institutionnel ou organisationnel. Toutefois, il est clair que le Développement des Pouvoirs d'Agir (DPA) ne suffit pas pour engendrer des mieux-être et/ou pour réduire la pauvreté. Une chose est d'avoir les pouvoirs nécessaires, mais une autre est de savoir réellement les mettre au profit de son parcours de vie. En plus, le pouvoir est une production sociale, « et les producteurs ne seront efficaces dans l'accomplissement de leurs objectifs que dans la mesure où ils peuvent, non seulement faire usage de leurs propres capacités, mais aussi de celles des autres » (Murphy, 2011 : 290).

C'est pour les y aider que nous avons tiré de l'analyse des études de cas, des autres Récits de Cycle de Vie non exploités ici et des Récits de Fragments de vie, et ce en attendant d'avoir des cas contrefactuels pour le peaufiner, l'approche que nous dénommons « **VIVR**²⁵⁹ ». Cette approche permet de répondre à la question de savoir comment certains réussissent mieux que d'autres à capitaliser les pouvoirs d'action développés ou renforcés au cours des projets ? Elle vise aussi à donner aux bénéficiaires des projets « de nouvelles manières de voir, de sentir, de dire et de faire, et au bout du compte, une nouvelle prise sur leurs vies en les armant de nouvelles capacités d'action » (De Munck & Zimmermann, 2008, cités par Céfaï & Terzi, 2012 : 18). Elle inscrit l'acteur dans une démarche d'analyse *a priori*, en cours de mise en œuvre du ou des projets et *a posteriori* et lui permet de *savoir pour prévoir et pouvoir* en toute *responsabilité*. Comme le disent Courpasson & Golsorkhi (2009), le défi posé par cette approche est aussi de conserver à l'esprit que malgré tout, les contraintes qui pèsent sur les acteurs étant de nature sociale (origines, sexe, éducation, etc.), génétique, expérientielle, etc., elles donnent un arrière fond toujours inégalitaire qu'il faut avoir présent à l'esprit. En synthèse, l'approche conduit le producteur à **Vo**ir à travers un diagnostic approfondi de lui-même (de ce qu'il vit_effet, causes_effets), des autres et des contextes, la pertinence de ce qu'il veut faire ; à **Ini**tier des réflexions profondes afin de chercher des solutions durables ou pérennes de remédiation basées d'abord et avant tout sur la **Valorisation** durable de ses potentialités et de celles des contextes d'actions et l'analyse objective de toutes les contraintes et contingences. L'aboutissement de tout ceci dépend bien sûr de sa **Responsabilisation** intégrale et des principaux acteurs impliqués dans l'initiative à travers un renforcement autonomisant de leurs pouvoirs. Cette approche se base sur un entremêlement de perceptions, la nécessité de concevoir objectivement les choses, de croire en soi et en ce que l'on fait ou ambitionne de faire, d'être réceptifs et regardant et d'agir en toute responsabilité. Cela fait, il est possible aux producteurs *lambda*, dont les pouvoirs d'action ont été développés ou renforcés au cours d'un ou des projet-s, de passer de la survie à la stabilité, de la stabilité au succès ou à la prospérité²⁶⁰, de la prospérité à la visibilité des effets²⁶¹ et de la visibilité des effets à la pérennité²⁶². L'approche « **VIVR** » devra être utilisée sans préjugés et sans rigidités. Car les préjugés et les rigidités sont un masque (sans ouverture) sur le visage, l'esprit et le cœur de celui qui les légitime. Ils rendent impossibles les bouleversements nécessaires et inhérents à toute œuvre humaine, inaptes à l'action et déroutent de l'essentiel.

²⁵⁹ Une esquisse de cette approche existe déjà et sera peaufinée avec des éléments tirés des nouveaux RCV qui seront produits après cette thèse.

²⁶⁰ Cette conception varie selon les contextes.

²⁶¹ Reconnaissance sociale du niveau atteint.

²⁶² Il s'agit en gros d'une stabilité ou une croissance dans la mobilité sociale ascendante et des effets induits.

CONCLUSION GENERALE.

Cette thèse propose une analyse de politique ou d'action publique en prenant pour focale la participation et l'appropriation. Elle les observe telles qu'elles se sont manifestées dans les Organisations Paysannes suscitées par la SNV, Louvain Coopération et la Coopération Technique Belge (CTB) à Cobly. Elle offre une analyse rétrospective des interactions entre les acteurs impliqués dans l'exécution des projets conduits. La recherche met en évidence les logiques qui ont gouverné lesdites interactions et la gestion des ressources mobilisées par les projets. Par ailleurs, elle analyse leurs impacts à moyen et long terme. Il était question de savoir ce qui demeure dans la vie (collective et individuelle) des bénéficiaires des années après la fermeture des projets. Se demander ce que les projets ont induit comme dynamique sociale, économique ou politique au niveau desdits bénéficiaires, conduit à questionner les significations des logiques déployées dans les interfaces actives créées. C'est, aussi, interroger les significations des stratégies déployées par les acteurs hors des projets.

J'ai choisi une démarche inductive qui a été fondée sur « l'itération concrète » (Olivier de Sardan, 2008 b : 82). J'ai utilisé une combinaison de la socio-histoire et de l'approche biographique. Cette combinaison d'approche a permis de décrypter et d'analyser, à titre « *posthume* » les « réels de ces projets », tant en termes de participation, que d'appropriation. Il s'agissait d'analyser les conditions de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de ces divers projets. Par la suite, une analyse comparative a été faite avec les pratiques des acteurs (pendant et/au-delà de l'exécution des projets). J'ai ainsi accordé une place de choix à « la rigueur du qualitatif » (Olivier de Sardan, 2008 b). 30 mois de travaux de terrain ont été effectués entre Septembre 2010 et Avril 2014. 87 Récits de Fragments de Vie, 5 Récits de Cycles de Vie et de multiples observations ont permis de remonter toutes « les filières » des projets de la SNV, de Louvain Coopération et de la CTB. Après décryptage des données produites, j'ai constaté que le degré d'efficacité dans la mise en œuvre et les conditions de mobilisation et d'utilisation des pouvoirs (vécus et ressentis) déterminent les types d'appropriation opérés. Ceux-ci conditionnent à leur tour, les pouvoirs développés ou renforcés chez les bénéficiaires. Les pouvoirs utilisés et mobilisés au cœur des projets étudiés, ont constitué des variables importantes d'analyse pour la recherche. Tel que je l'ai conceptualisé, le pouvoir revêt un double sens. Le premier évoque sa médiatisation et le second sa mobilisation. Dans le premier cas, il revêt « une double dimension qui est d'une part relationnelle et stratégique, et d'autre part instituée (Dockes P., 1999). Il est relationnel parce qu'il prend forme et s'exerce à travers les relations et les dépendances mutuelles qui lient les acteurs » (Leroux, 2004 : 520-521). En cela, il « n'est pas un attribut, mais comme l'écrit François Chazel, il s'inscrit dans une asymétrie des ressources disponibles (« pouvoir sur »-domination) » (Braud, 2014 : 85). « Il est stratégique parce qu'il renvoie aux instrumentalisation orchestrées par les acteurs dans un but d'avantage privé, et fait plus largement écho à différentes modalités d'influence, de coalition, de rétribution ou bien encore de dissuasion (Rullière I.L., 1987 ; Schelling T., 1960 ; Binmore K., 1999). Il est institué parce qu'il n'est pas l'attribut des acteurs en soi, mais l'expression de leur inscription dans des relations juridiques, économiques, dans des « réseaux de pouvoirs » (Foucault M., 1994) multiples

et évolutifs (Leroux, 2004 : *Op. Cit*). Dans le second sens, il se situe dans des cadres spécifiques où il se déploie ou s'acquiert sous la forme d'attributs individuels ou en un mot de pouvoirs d'action. C'est cela, le « Pouvoir d'Agir » ou le « pouvoir productif ». Dans les Organisations Paysannes, cette dernière conception du pouvoir devient parfois source d'asymétries parce qu'influencée par les trajectoires individuelles différentielles. Les données produites révèlent, comme l'a écrit Braud (2014), que la relation du pouvoir s'inscrit dans une alternative (ou bien... et alors...) et non dans une relation « unidirectionnelle fermée » (Braud, 2014 : 85). La présente conclusion s'articule autour de quatre sections. Les trois premières sections sont construites autour des constats majeurs qui découlent des données présentées et analysées dans les chapitres IV à VI du document. Dans la quatrième et dernière section, je fais des propositions issues de réflexions *a posteriori* sur les cadres conceptuel, théorique et méthodologique utilisés.

1. La participation en questions.

A Cobly, la multitude d'acteurs engagés depuis les années 1990s dans les projets participatifs a installé, comme cadre d'action, de nombreuses institutions et organisations locales qui m'ont offert la possibilité d'analyser les pratiques et les multiples interactions d'acteurs. Ces acteurs n'étaient pas forcément dans une logique de consensus. La SNV a mis en œuvre dans cette commune une série de projets. Sa stratégie d'intervention était choisie et conduite suivant l'approche dominante de l'aide au développement dans les années 1990s à savoir le Cadre de Développement Intégré. Elle a tenté de couvrir tous les domaines de la vie sociale et économique des populations. Pour ce faire, elle a investi dans les infrastructures socio communautaires de base, tant au niveau sous-préfectoral, qu'au niveau villageois. Elle a également investi dans les infrastructures économiques, notamment au niveau sous-préfectoral. Aussi, a-t-elle investi dans l'épanouissement et le renforcement des pouvoirs des populations en vue de leur autonomisation. Eu égard à cette diversité des domaines d'interventions, j'ai choisi d'axer prioritairement mes analyses sur les actions liées à l'épanouissement des différentes catégories d'acteurs et aux renforcements de leurs pouvoirs. Pour ce faire, j'ai regardé les actions conduites dans le secteur agricole et dans le cadre de la construction et de la gestion des infrastructures. Ensuite, j'ai axé mes analyses sur la gestion du processus de développement local. Louvain Coopération a mis en œuvre dans cette commune un projet de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition, notamment infantile. Ce projet était dénommé LISA 1. Dans ce cadre, elle a conduit des actions dans le secteur agricole et dans le secteur sanitaire, en l'occurrence la promotion des mutuelles de santé. Seules les actions conduites dans le secteur agricole ont fait objet d'étude et d'analyse dans le cadre de cette recherche. Enfin, la Coopération Technique Belge (CTB) a mis en œuvre dans toutes les communes (treize selon l'ancien découpage) du département de l'Atacora le projet PAMRAD axé sur la promotion de filières agricoles (production végétale hors coton) et animales. Dans la commune de Cobly, la filière riz a été soutenue particulièrement. Les actions construites autour de cette filière ont fait objet d'investigations et d'analyses dans la recherche. J'ai abordé dans cette section les conceptions et les pratiques de la participation dans le cadre de chacune de ces interventions menées au nom du développement rural. Il ne s'agit pas de revenir ici sur l'ensemble des processus. Le but transversal à tous ces projets est l'autonomisation des bénéficiaires à travers le renforcement de leurs pouvoirs d'agir.

1.1. Les différentes conceptions de la participation

La participation proposée aux populations de Coby par les divers projets est celle que Bresson (2014) dénomme « participation mobilisation ». Il s'agit d'une participation suscitée de l'extérieur qui a favorisé, tout de même, la co-implémentation des actions prévues. Elle est conduite par des institutions mises en place par la SNV, Louvain Coopération et PAMRAD (CTB). Depuis les années 1990s, la participation est mobilisée à Coby de manière différente, voire en apparence opposée. Les agents de terrain recrutés par la SNV avaient la pleine responsabilité de tout concevoir avec les bénéficiaires et de mettre ces derniers au cœur des processus. Par contre, la mobilisation et la compréhension de la participation ont été souvent variables au sein des équipes de LISA 1 et de PAMRAD. L'analyse des données produites révèle une inconstance dans les terminologies utilisées par ces deux projets pour concevoir ou annoncer la participation des bénéficiaires. Une pluralité de concepts a servi à désigner cette participation. Cela confirme Bresson (2014 : 2-13), lorsqu'elle écrit que la participation est ambiguë et plurielle quand elle est mobilisée. La conception a été aussi généralement « mouvante » dans le cadre de LISA 1 et de PAMRAD. Cette diversité et ce caractère mouvant, voire inconstant des conceptions, notamment sous le PAMRAD, révèle les controverses et les paradoxes du langage consacré à la participation. Or, comme l'indique un rapport de la CTB, « l'approche d'une intervention doit être bien focalisée sur des thèmes précis permettant d'espérer des résultats » (CTB-Bénin, 2008).

Si la participation voulue par la SNV devait être une participation interactive (Pretty, 2000 : 38-39) ; celle conçue par LISA 1 devait, *a priori*, prendre la forme d'une initiative locale (Pretty, 2000, *Ibid*) et celle pensée par PAMRAD devait osciller entre la participation passive et la participation fonctionnelle (Pretty, 2000, *Ibid*). Ces conceptions, relevées dans les documents des projets, montrent clairement, à la suite de Bresson (2014), que le fil conducteur du concept de participation ne tient qu'à un slogan répandu selon lequel l'individu doit reprendre du pouvoir sur lui-même, ou (re) devenir acteur de sa propre vie (Bresson, 2014 : *Idem*). De même, elles comportent en soi des limites évidentes. L'échelle réduite, l'ampleur limitée et les manipulations à tous les niveaux du fait de l'extériorité des objectifs et des modalités de conduite des actions sont les premières limites qui leurs sont opposables. Ensuite, à l'échelle individuelle, elles comportent des risques de psychologisation et de dépolitisation de l'intervention sociale, puisque la dimension globale du problème est niée ou minorée, pour mieux valoriser l'impact positif qu'il aurait dans la proximité et à l'échelle de l'individu » (Bresson, Op. Cit. : 12). Cette conception mouvante, voire inconstante de la participation devait prendre forme dans des localités où les habitants ont des terminologies et des représentations variées pour la désigner. La convergence entre cette conception mouvante et cette polysémie conceptuelle au niveau local a favorisé des pratiques diversifiées. L'analyse de ces pratiques permet d'infirmer ou de confirmer les limites ci-dessus évoquées.

1.2. Les différentes expérimentations de la participation

Conduits suivant une Approche Processus puis après suivant une approche participative, les projets de la SNV ont été plus autonomisants et étaient basés sur des approches qui valorisent la communication horizontale. LISA 1 et PAMRAD étaient des projets à cadre logique fondés sur une approche hiérarchique en

dépit de la gouvernance naguère prônée et des partenariats annoncés, notamment dans le cas de LISA 1. Tous ces projets ont formalisé des espaces de participation qui, de façon transversale, pourraient être résumés à quatre. Il s'agit d'abord des espaces formalisés autour de la réalisation des infrastructures socio-communautaires et autour des activités agricoles. Ensuite, de l'espace institutionnel qui fait intervenir les ONGs, les services déconcentrés de l'Etat et l'administration communale. Enfin, de l'espace où s'expriment les agents de terrain mis à disposition par les ONGs et les Unités de Gestion des Projets (UGP). Compte tenu de la spécificité des domaines d'intervention de ces différents projets, j'ai catégorisé, trois types de participation. Le premier type est la *participation profane ordinaire*. Le second type est la *participation mise en scène* avec deux variantes à savoir la *participation à la production* et la *participation contrepartie*. Le troisième type est la *participation institutionnelle*. Les deux derniers types de participation sont ceux qui permettent la vivification des espaces de participation précédemment évoqués.

Il ressort des analyses que la participation était pervertie par la nature des rapports interorganisationnels et intra-organisationnels formalisés (hiérarchique, asymétrique ou horizontale ?) et par les cultures organisationnelles et de *management* adoptées. Il m'est également apparu, que les pouvoirs d'actions détenus par les agents de terrain ainsi que la manière dont ils les ont mis au profit des projets n'étaient pas toujours à la hauteur des attentes. En dehors des facteurs précédemment évoqués, d'autres interviennent. Il y a d'abord les contraintes de mise en œuvre, les courses effrénées aux résultats et la torsion des règles en cours de mise en œuvre. Ensuite, les mauvais dimensionnements ou l'inadéquation des dispositifs organisationnels et l'inégal accès aux ressources indispensables à la production agricole. Enfin, l'inégale capacité de mobilisation des cautions diverses et le faible respect des clauses des différents engagements. Ces facteurs ont soumis la participation à des exigences et à des incertitudes souvent déniées, sous-estimées et gérées de façon inadéquate. Au demeurant, les constats faits corroborent les analyses faites par Le Marcis (2003), sur les échecs des projets. En effet, il écrit que les échecs ou les faibles résultats des projets sont souvent dû (...) à une inadéquation entre les enjeux locaux et les logiques plurielles du développeur. Celles-ci sont caractérisées par l'urgence, la soumission aux impératifs financiers et l'obligation de résultats lisibles (constructions, réalisations concrètes...) (Le Marcis, 2003 : 636). Ces conclusions doivent être relativisées en ce qui concerne la SNV compte tenu des spécificités de son approche. En effet, la connexion directe des agents de terrain à l'équipe de coordination et les approches utilisées ont favorisé l'horizontalité des relations et permis de mettre les producteurs au cœur des processus conduits. La caractéristique « coquille vide » des projets a également permis d'atteindre les mêmes objectifs (horizontalité et focalisation sur les producteurs). La flexibilité, la pro-action, la rétro action étaient au cœur de la démarche de la SNV. Il n'en était pas ainsi pour les projets belges au cours desquels la participation a pris corps à la phase d'implémentation et a transité par des organisations intermédiaires locales (ONG de récente facture). Lors de ces projets, les intermédiaires et les bénéficiaires étaient hors des lieux de mobilisation des ressources nécessaires et des mécanismes d'édiction de l'ensemble des règles opérationnelles utilisées. En effet, ils n'ont pas pris part aux instances qui ont déterminé le profil des acteurs qui devaient prendre les décisions. Aussi, la définition des actions permises ou prohibées leur avait-elle échappée. Il en était de même pour la fixation des règles du jeu et des gains qui devaient être attribués à

chaque acteur en fonction de ses actions. Comme le soulignaient Friedberg E. (1997) et Dockès P., (1999), prendre part à ces instances était pour eux un moyen à part entière de s'assurer le « pouvoir de faire la règle, c'est-à-dire de ne pas être exclus des processus locaux de décision et de peser le plus possible sur ces derniers. Cependant, cela leur était inaccessible. Or, « ces règles négociées n'étaient pas seulement une contrainte pour l'action. Elles étaient également le support de l'action » (Leroux, 2004 : 266). Comme l'écrivait North (1990), « plus formellement, les contraintes imaginées pour façonner les interactions sociales (cité par Kübler & de Maillard, 2009) dans les arènes créées sont restées hors de portée des intermédiaires et des bénéficiaires. En effet, bien qu'un partenariat avec les ONGs intermédiaires et les bénéficiaires ait été prévu, c'est « l'asymétrie et la hiérarchie qui ont été socialisées » (Gbénahou, Poncelet et Mongbo, 2015). Il faut toutefois relativiser. Au travers de ses multiples reformulations, le PAMRAD semblait s'inscrire dans la flexibilité. Seulement ces processus étaient mal conduits et coordonnés, de sorte qu'ils ont engendré une perte énorme de temps et inscrit le projet dans une grande précipitation en fin de gestion. De même, bien que le renforcement des pouvoirs des bénéficiaires ait été prévu dans le cadre de tous les projets, les pratiques participatives décryptées et analysées se sont montrées doublement inefficaces. Cela s'explique en amont pas le caractère mouvant des conceptions et, en aval, non seulement par le fait que les pratiques s'en sont écartées, mais aussi parce qu'elles valorisent peu les pouvoirs d'action des différents acteurs. Elles légitimaient enfin de nombreux rapports de pouvoir déniés ou contournés, voire non-assumés et vécus très différemment par les acteurs impliqués. Mes analyses dévoilent aussi des arènes où la participation était inscrite dans un imbroglio complexe. J'ai mis en évidence des « cadres aux milles dilemmes », un labyrinthe de méfiances²⁶³, où le consensus était pratiquement impossible. Ce labyrinthe a accru, comme le soulignait Biggs, Smith (2003), « l'irresponsabilité, puisque chacun pouvait aisément reporter sur l'autre la responsabilité des difficultés et revendiquer à son crédit, les réussites (Biggs, Smith, 2003 : 1747, cité par Lavigne Delville, 1999).

Sur le terrain, l'interprétation des différentes tensions dans lesquelles sont pris les différents acteurs est souvent fondée sur les causes extérieures et non sur les blocages internes et les réelles contraintes de terrain. Cela s'est noté surtout dans le cadre de LISA 1 qui était fermé à tout réajustement et à toute reformulation en cours de mise en œuvre et de PAMRAD. En effet, la gouvernance de l'UGP de PAMRAD, de la CAT de LISA 1, des OPGFs, de la CECA, des banques de céréales communautaires réalisées et des contrats des agents de terrain par les responsables d'ONG le prouvent aisément. Cette interprétation des tensions est aussi généralement défavorable aux populations et aux intermédiaires qui sont souvent tenus pour responsables des imperfections et des échecs. Or, la lecture socio historique montre que les causes sont ailleurs et que, pour une gouvernance idoine ultérieurement, les responsabilités devaient être justement situées à tous les niveaux. Les ONGs intermédiaires sortent bien affaiblies du labyrinthe de ces projets. Elles sont aujourd'hui discréditées par Louvain Coopération et la Coopération Technique Belge et leurs unités départementales de coordination. Suite au discrédit des ONGs et autres intermédiaires à Cobly, l'approche du « faire-faire » plébiscitée par les acteurs de l'aide dans les années 1980s est reléguée au second rang au profit de l'approche

²⁶³ Méfiance des organismes subsidiants à l'égard des organismes subsidiés, méfiance des organismes subsidiés à l'égard des organismes subsidiants et à l'égard des bénéficiaires, méfiance des bénéficiaires à l'égard des organismes subsidiés et, en cas de *direct rule*, à l'égard des organismes subsidiants.

« faire-avec ». Celle-ci consiste en des appuis directs (sans intermédiation institutionnelle ou organisationnelle) aux Organisations Paysannes (OP) et à leurs faïtières. Ces dernières semblent idéalisées et encensées par les nouveaux projets tels que FAFA et LISA 2. C'est là, la preuve que les fonctions et fondements de la participation n'ont pas été collégialement définis et partagés à l'entame des processus de formulation et encore moins avant la mise en œuvre. Comme l'indique Mathieu (1994), « différents ensembles représentationnels, qui peuvent être indifféremment antinomiques ou syllogistiques » marquent donc en permanence les logiques des acteurs impliqués dans la gouvernance des projets. Représentationnelles pour les populations, ces logiques fondent des relations et des règles de vie partagées. Stratégiques du point de vue des projets (Olivier de Sardan, 1995 : 139), elles restent peu opérationnelles parce qu'elles se fondent sur l'invention de l'autre qui conforte la logique populiste et/ou misérabiliste d'intervention (Chauveau, 1992, 1994 ; Olivier de Sardan, 1990). Il est important de relever ceci, d'autant plus qu'en dépit de la succession (dans la durée) des interventions, la participation réelle « *in situ* » apparaît encore aujourd'hui largement problématique. En effet, si les grandes conclusions des études participatives se confirment à travers la présente recherche, l'approche socio-historique utilisée permet de relever que l'empilement des interventions dans les mêmes OPs accentue les problèmes de gouvernance et affaiblit les facteurs cohésifs. De même, cet empilement facilite l'instrumentalisation des OPs autant par des acteurs internes qu'externes et occasionne une confusion quant aux modalités d'intervention et aux règles de gestion. De tout cela, découle une perte de référence en ce qui concerne les règles de gestion des activités et des organisations. Puisque les mêmes membres d'OP ont été bénéficiaires de presque tous les projets, l'empilement au niveau individuel participe au renforcement ou à la perte des acquis et des pouvoirs d'action des bénéficiaires. Cependant, il contribue à l'émergence et à l'ancrage de représentations qui entretiennent une attente de nouveaux projets. En définitive, cette lecture socio-historique, prouve que les modèles participatifs promus étaient en contradiction avec les annonces. Ils produisent des effets de malentendus, occasionnent des pertes de confiance et contribuent à démultiplier les frustrations. La participation semble alors encore en laboratoire. Elle reste un défi et non un acquis des projets ruraux. Elle reste et demeure le cadre d'expression de nombreuses controverses. Elle demeure un horizon à repenser. Ses effets concrets de terrain (voulus ou non) se déploient dans des cadres au sein desquels les pouvoirs médiatisés et mobilisés ont des effets déstructurants. Ces effets sont d'autant plus déstructurants qu'ils ne sont, ni identifiés et étudiés pour ce qu'ils sont (rapports de pouvoirs divers), ni identifiés et valorisés comme pouvoirs d'action productifs. La lecture socio-historique et l'approche biographique me révèlent que dans les creusets participatifs la rencontre entre les différents acteurs impliqués et les actions conduites doivent être refondées, recrées ou réinventées constamment, car ils sont des laboratoires dérangeants qui obligent à se débarrasser des idées préconçues, à se libérer en permanence des logiques culpabilisatrices des personnes supposées miséreuses et à s'inscrire dans une démarche qui restaure l'autre dans ses référents en le maintenant « acteur complet ». En effet, puisque dans le cadre de ces projets multi acteurs et multi niveaux, on ne peut agir sans affecter les conditions dans lesquelles les autres agissent, cette recherche recommande de passer de la simple participation à un partage réel de pouvoirs entre intervenants, intermédiaires, services étatiques et bénéficiaires. La première étape de cette inversion des approches que doivent opérer les intervenants, pour

limiter les effets déstructurants des interactions entre acteurs, passe par l'implication des bénéficiaires à la conception (ne serait-ce que des *items* importants) du projet. Il est démontré de longues dates que les approches participatives et leurs paradigmes connexes ne sont pas des panacées en matière de développement. La conciliation semble alors nécessaire et le consensus obligatoire compte tenu des origines plurielles des acteurs impliqués. Les postures proposées par Beauvais (2007) et Barnaud et *al.* (2015) semblent y conduire. Seulement, elles sont trop portées vers la posture des chercheurs engagés dans diverses démarches. Pour se débarrasser de la rhétorique molle de la participation des acteurs à toutes les étapes du projet et s'astreindre à un travail de construction institutionnelle rigoureusement ancrée et attentive aux rapports de forces et aux enjeux de pouvoir, je propose une démarche inclusive que je dénomme le Cadre Consensuel de Référence (2CR). Ce cadre que je présenterai ultérieurement inclut les postures des porteurs de projets, des chercheurs, des bénéficiaires et des intermédiaires. Les revers relevés par cette lecture socio-historique apparaissent donc et devraient dès lors être perçus comme des atouts pour améliorer les pratiques.

2. Les appropriations opérées : difficile congruence entre les annonces et les résultats obtenus.

Dans cette section j'aborde trois types d'appropriation : les appropriations opérées par les producteurs membres des OPs, les appropriations organisationnelles et les appropriations des artefacts laissés par les projets.

2.1. Les appropriations opérées par les producteurs

Les types d'appropriation observés et catégorisés concernent les techniques et technologies de production et les techniques de gouvernance des OPs. Ils sont « réels et différentiels » lorsqu'ils sont les fruits de « luttes » privatives entre bénéficiaires. Ces luttes sont généralement fondées sur les ressources dont chacun dispose ou parvient à mobiliser. Ils sont « portés collectifs ou individuels non appuyés » quand ils sont opérés par des membres d'OPs ou non. Ceux-ci trouvent dans les actions conduites ou les ressources injectées, des possibilités d'accroissement de leurs pouvoirs d'agir. Ils développent, par eux-mêmes, des stratégies pour atteindre leurs buts. Ils sont « portés collectifs ou individuels appuyés » quand les acteurs qui les opèrent sont titillés, renforcés et accompagnés par les intermédiaires.

Les premiers types d'appropriation sont beaucoup plus liés aux ressources injectées et aux artefacts laissés (j'y reviens). Les deux autres types sont liés aux techniques et technologies de production et aux techniques de gouvernance des OPs introduites. Ces appropriations découlent donc des apprentissages individuels (« *personal learning* ») et des apprentissages institutionnels (« *institution learning* »). Ce sont celles-là qui sont fondamentalement observées à Cobby. Ceci se note surtout dans les statistiques agricoles et via l'observation des pratiques des acteurs sur les espaces de productions agricoles. Elles ont donné variablement lieu à des mobilités sociales. Dans la gouvernance des projets, ces appropriations devaient se mesurer thématiquement et géographiquement, comme c'est le cas dans cette recherche, loin des scènes de jeux. Car, si elles ne permettent pas systématiquement de constater un changement social dans les trois villages retenus, elles constituent néanmoins les substrats des pouvoirs qu'expriment les bénéficiaires au-delà des projets. Au demeurant, il ressort que l'appropriation de fait a chassé, en grande partie, l'appropriation

susceptible de garantir la maîtrise des techniques, technologies et modèle organisationnel introduits, leurs répliques et la pérennisation de leurs usages. Cependant, comme l'a écrit Darbon (2009), « le dépeçage d'une importation de ressources, son dévoiement, son détournement, loin de signifier son rejet peut exprimer au contraire l'aspiration formidable dont elle fait l'objet de la part des acteurs. Inversement, comme le montrent Heilbrunn et Pomel, l'absence de ces pratiques déviantes loin de démontrer l'acceptation du modèle peut souvent se lire comme une manière pour les acteurs locaux de signifier leur rejet d'une innovation "impensable" » (Darbon, 2009 : 12) pour eux. L'une et l'autre tendance était présente à Cobly. En effet, au regard des expériences vécues avec les projets, les bénéficiaires de Nanagadé, de Tokibi et de Oukpétounhoun ont des souvenirs et des ressentis flous, parfois amers, parfois idéalisés.

Dans les contextes des villages sus évoqués, les différents conflits d'appropriation évoqués par Leroux (2004 : 516-518) ont été diversement notés. Il s'agit des conflits d'appropriation des rentes informationnelles, des conflits d'appropriation des connaissances, des conflits d'appropriation des artefacts et des conflits d'appropriation des apports en ressources financières, des revenus et des surplus. Ils n'ont été l'apanage d'aucun type spécifique d'acteur. La lecture socio-historique faite démontre que ces processus d'appropriation sont des « livres ouverts » que les porteurs de projets, anciens comme nouveaux, devaient prendre le temps de décrypter. Pourtant, comme l'écrit Courtin (2011), « les nouveaux modes de conception et de gestion de projet continuent à définir des objectifs et à assigner des rôles sur la base d'études courtes de formulation, puis tentent d'organiser le respect de ces engagements par une "hyper procéduralité" » (Courtin, 2011 ; cité par Lavigne Delville, 2012). Or, cette hyper procéduralité, qui selon Lavigne Delville (2012 : 11) ne sécurise en pratique que partiellement les fonds injectés dans les villages, pose les balises pour que perdure les effets pervers non négligeables qu'elle suscite. Ce maintien de la conception mécaniste des projets²⁶⁴ semble, selon Lavigne Delville (1999), se justifier par la sous-estimation, voire l'ignorance persistante du caractère incertain, expérimental et processuel des actions de projets au profit d'un certain nombre d'illusions entretenues. Hormis cela, l'absence de confiance entre parties prenantes et le caractère fermé des cadres logiques évoqués par Giovalucchi & Olivier de Sardan (2009 : 401), sont d'autres facteurs justificatifs. En amont de ces deux explications, une raison plus fondamentale de ce paradoxe tient aux configurations d'acteurs au sein des projets. Les différents acteurs présents à Cobly²⁶⁵ ont obéi à des logiques plurielles et parfois opposées. Ces logiques, fondées sur les ressources d'action détenues par chacun, ont également complexifié les rapports de collaboration et rendu difficile le pilotage et la coordination des processus d'intervention et des acteurs. Ces divers paramètres se confirment dans le contexte de Cobly. En effet, à l'exception des projets de la SNV (sauf le cas des modèles d'organisations suscitées), le constat du décalage de l'offre d'intervention par rapport aux spécificités des contextes de mise en œuvre et aux *desideratas* des acteurs impliqués est évident. Ce décalage confirme le caractère "fort discutables des hypothèses de LISA 1 et de PAMRAD. Ceci pose également la question des capacités²⁶⁶ des intervenants en

²⁶⁴ Même s'ils ont changé plus ou moins d'approche, FAFA, LISA 2 et aujourd'hui le Programme d'Amélioration du Revenu et de la Sécurité Alimentaire des familles dans les communes de Cobly, Matéri et Boukombé (PARSA.CMB) sont bien dans ce schéma. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, ils risquent d'accoucher des mêmes résultats... soit peu de choses.

²⁶⁵ Coopération au développement, bras opérationnels, ONG, bénéficiaires, services déconcentrés de l'Etat, administration communale et autres partenaires ou prestataires de services.

²⁶⁶ Cas des rapports d'évaluation de PAMR Mono et des rapports d'évaluation à mi-parcours de LISA 1 et de PAMRAD)

particulier, et du système d'aide en général, à évoluer et à formater les nouvelles interventions à partir des expériences passées et des leçons apprises. Cette capitalisation devait intégrer, à la fois, les fruits des travaux gris et des travaux scientifiques. Indépendamment de ce qui précède, les représentations des divers acteurs impliqués dans les projets à Cobly n'étaient pas favorables au respect des processus de redevabilité. L'enjeu des coordinations ne facilitait pas non plus le culte des sanctions et de l'évaluation des actes posés par les différents acteurs. De même, les appuis des différents projets étaient marginaux par rapport aux besoins réels des bénéficiaires. Cependant, la correction de cette marginalité, la qualité et la pertinence des actions conduites sur le terrain et les types d'impacts qu'elles produisent sur les bénéficiaires (individus et collectif) n'étaient pas une préoccupation majeure des instances de gestion et de contrôle. En effet, les taux de consommation des crédits, de réalisation des actions et d'atteinte des objectifs avaient pignon sur rue et ont éclipsé la gestion idoine des difficultés de coordination. Or, celles-ci ont de sérieux effets pervers sur les projets. Ces derniers, *in fine*, n'ont pas d'autres possibilités que de présenter des résultats « polis » ou de s'inscrire, de gré ou de force, dans « un registre du simulacre » (Mathieu, 2002). Les résultats obtenus se situent donc à mille lieues des estimations initiales des projets et des souhaits légitimes des acteurs locaux. La gouvernance des ONGs par les UGP et CAT, des agents de terrain par les ONG et des bénéficiaires finaux par les agents de terrain n'était pas non plus de nature à arranger cette situation. Au contraire, les frustrations qu'elle engendre et la manière dont elles sont gérées renforcent cet état de chose. Il en est de même pour la gouvernance des mécanismes de renforcement des capacités. La présente recherche révèle également l'annonce tardive et le caractère inopérant (hormis dans le cas de la SNV) des mécanismes d'appropriation prévus par les différents projets. Elle prouve aussi que les résultats des projets sont dépendants, aussi bien des cultures, des référentiels des acteurs institutionnels, organisationnels et individuels que des conditions locales. L'enchaînement de l'ensemble des facteurs évoqués précédemment soumet les annonces en matière d'appropriation aux perfusions agonisantes des « réels » qui émergent des contextes d'exécution. En dépit du mirage des projets, du caractère marginal et différentiel de ces résultats, j'ai établi, tout de même, une relation intrinsèque entre les appropriations opérées et les pouvoirs détenus aujourd'hui par les bénéficiaires individuels bien que les pouvoirs médiatisés ont freiné les différents types d'appropriation. Subséquemment, certains pouvoirs qui découlent des différents types d'appropriation et qui ne sont pas pris en compte dans les études antérieures, doivent être intégrés dans les futurs axes de recherche.

2.2. L'appropriation organisationnelle

Les OPs suscitées à Cobly devaient permettre un renforcement du pouvoir d'action collective et un reprofilage des individus en matière d'expertises et de capacités. Au-delà du renforcement des capacités, de la mise à disposition des ressources pour l'exécution des activités, le renforcement de la résilience des producteurs et des organisations était primordial. Cet objectif, assez louable et pertinent en soi, est cependant resté à l'étape de conception. Il est demeuré très éloigné des options prises par les intervenants et des résultats obtenus. Dans la commune de Cobly, durant les années 1990s (SNV) et les années 2000s (LISA 1 et PAMRAD), des regroupements de producteurs ont été valorisés. Au détour des années 2010s, les OPs sont plus spécifiquement promues au détriment des ONG (FAFA et LISA 2). Or, il a été constaté à Cobly, la

disparition de la plupart des OPs suscitées après le départ des projets (cas des GIE, GF, OPGF, UOPGF) ou leur reconfiguration. Seules ont perduré, celles qui ont bénéficié d'un empilement de projets (*Tiwélé de Tokibi et la CECA de Nanagadé*). J'ai observé au niveau de ces dernières OPS une confusion dans les référentiels, notamment au niveau de *Tiwélé* qui n'avait pas eu d'autres appuis, contrairement à la CECA qui avait été redynamisée grâce aux appuis de LISA 2. *Tiwélé* est typique de l'enclave d'organisations qui restent sur les OPs suscitées. L'introduction du principe marchand dans les OPs par la SNV, le projet LISA 1 et le projet PAMRAD n'a pas, non plus, favorisé l'appropriation des modèles organisationnels. Ce principe marchand et les latitudes de défection qu'il concède aux membres des OPs ont redoublé les effets déstabilisateurs des pouvoirs/dominations et des problèmes de gouvernance internes. L'inadéquation entre les modèles organisationnels introduits et les pratiques locales justifie aussi l'inexistence d'appropriation organisationnelle. Il en est de même de l'« autisme » des acteurs opérationnels par rapport aux contextes et de leur manque de flexibilité face aux contraintes/contingences de l'exécution. Indépendamment des OPs suscitées, un certain dynamisme institutionnel et organisationnel local existe (*Cas de Tiribena*). Pourtant, comme le souligne Jacob (1994), ces créations endogènes et l'enclave d'organisations ne cessent de cacher « un déficit considérable de normes et d'institutions, notamment pour ce qui concerne la gestion des interdépendances entre producteurs ou usagers d'une OP et/ou d'un terroir (arbitrage et concertation) et l'intégration au plan collectif local des changements suscités "par le haut" » (Jacob, 1994 : 264). J'ai noté également des changements d'approche d'intervention, notamment la promotion progressive des entrepreneurs individuels au détriment des OPs. Apparemment, les nouvelles contraintes des interventions exigent d'investir dans les acteurs qui sont susceptibles de devenir rapidement des entrepreneurs et d'évoluer dans les chaînons manquants des chaînes de valeur. Le but visé, semble d'accélérer les processus d'accès de ces acteurs aux marchés les plus intéressants plutôt que de soutenir le *management* d'OP. Cet argumentaire nouveau et les démarches d'opérationnalisation qui l'accompagnent se présentent comme le déni des OPs et le fruit de l'échec des modèles d'actions collectives naguère promus. Aujourd'hui un système dual se note sur le terrain. Il s'agit de la cohabitation entre la promotion des entrepreneurs agricoles et l'appui direct aux OPs. La persistance de l'appui aux OPs recommande néanmoins de chercher à cerner les pourquoi (motifs) et les pour quoi (mobiles) de la lassitude grandissante des intervenants vis-à-vis d'elles (après le discrédit des ONG) et les justificatifs de la morosité constatée aujourd'hui à propos de leur gouvernance (dans mes perspectives). Manquer de le faire, reviendrait à légitimer le déni des OPs ou à assister passivement à leur disparition au gré des interventions. Or, comme l'ont écrit Lavigne Delville et Mathieu (2000), ces cadres organisationnels restent et demeurent les seuls lieux possibles de renforcement de l'*empowerment* des bénéficiaires.

2.3. Les appropriations des artefacts laissés

Après les triangulations des données, j'ai identifié trois types d'artefacts laissés par les différents projets. D'abord, les magasins de stockage réalisés par la SNV au profit des OPGFs et réhabilités par LISA 1. Ensuite, les infrastructures et matériels réalisés et acquis au profit des faïtières d'OPs telles que l'UCCPR et l'UCCPC. Enfin, les infrastructures réalisées par la SNV au profit de ses agents et cédés à la mairie de

Cobly suite à la signature d'un contrat de cession. Les magasins de stockage ont donné lieu à des appropriations privées non prévues opérées au détriment des OPGFs. A Nanagadé, le magasin de stockage a été approprié par un neveu du Chef Village sous le couvert de ce dernier. A Tokibi, il a été approprié par l'Union Villageoise des Coopératives des Producteurs de Coton (UVCPC). Les rapports de pouvoirs étaient larges et profonds dans les processus d'appropriation observés. Il s'agit d'un maillage de « pouvoir sur » qui entremêlait pouvoir et contrôle social sur fond de dominations charismatique et traditionnelle et de rapports sociaux inégaux de genre. Face aux pouvoirs médiatisés à Nanagadé et à Tokibi, les membres des OPGFs ont eu des comportements d'obéissance par habitude ou par déférence instinctive à l'égard des usages établis. Ces comportements se justifient aussi par la crainte des pouvoirs symboliques, mystiques, occultes et/ou charismatiques détenus par certains acteurs. "Le pouvoir ne se situait pas seulement dans les transactions ponctuelles ou microsociales, mais il s'inscrivait durablement dans des processus d'échanges déséquilibrés". Ceci conforte Braud (2014 : 111), dans ses analyses de la manifestation des pouvoirs dans les organisations sociales. Au niveau des organisations faïtières, hormis le magasin de l'UCCPC qui est en usage constant depuis sa réalisation par la SNV, les conditions d'abandon des autres infrastructures et des matériels agricoles mis à la disposition de l'UCCPR posent des questions de « légitimité technique et technologique » (Barnaud, 2013). En effet, sur tous les matériels et toutes les infrastructures²⁶⁷ mis à disposition par le PDRN, la FAFA, la CTB et le consortium PEDAC-SONAPRA seuls, la décortiqueuse, le tricycle et la batteuse vanneuse étaient en usage. Par contre, si la mini rizerie et le groupe électrogène ont subi des essais et étaient en instance de bail lorsque j'achevais mon terrain, les autres sont soit délaissés à l'air libre et sous les intempéries, soit sous des hangars de fortune. En ce qui concerne les infrastructures réalisées par la SNV au profit de ses agents, elles ont été cédées à la mairie de Cobly. Cependant, en dépit de la formalisation de cette cession à travers un contrat assorti de plan de valorisation, la mise en usage tardive des locaux par la mairie étonne au regard du besoin réel. On a observé dans ce processus, de la part des élus communaux, des calculs politiques et stratégiques inadéquats. Ces calculs étaient en total déphasage, tant avec l'engagement pris vis-à-vis de la SNV, qu'avec le contexte de la décentralisation qui confère à la mairie tous droits sur les legs des interventions en développement (Loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation et fonctionnement des communes en République du Bénin).

3. L'empowerment des producteurs : des résultats variables en fonction des pouvoirs.

Les projets ont mobilisé différentes sortes de ressources pour implémenter des actions à Cobly en vue de donner des pouvoirs aux populations. Pour atteindre leurs objectifs, les coopérations néerlandaise et belge ont définis le mot d'ordre de participation, mobilisé le financement des programmes et « imposé » les modalités pratiques. En imposant ainsi les règles du jeu, ils ont imposé une conception idéologique hégémonique des actions du développement qui n'ont laissé que peu de place à l'intérêt concret des bénéficiaires, voire même des intermédiaires. Il y a donc dès l'entame de la collaboration une divergence des représentations et une asymétrie des pouvoirs. En effet, la détention des ressources critiques par la SNV,

²⁶⁷ 01 mini rizerie, 01 magasin de stockage, 01 magasin de semence, 01 éventaire de vente, 01 groupe électrogène, 02 aires de séchage, 02 épierreuses, 01 mini moissonneuse, 01 batteuse vanneuse, 01 tricycle, 01 grand magasin de stockage d'une capacité de 100 tonnes, 01 décortiqueuse et 04 motoculteurs de marque Changzhou.

Louvain Coopération et la CTB a établi des relations de pouvoirs qui leur sont favorables même si parfois ils ne le reconnaissent pas. Les asymétries et les hiérarchies socialisées, notamment par les projets belges ont renforcé ces pouvoirs détenus au détriment des bénéficiaires et autres intermédiaires. En pratique, les projets ont tenté de recourir aux pouvoirs d'action des agents de terrain et autres prestataires ou partenaires pour atteindre leurs objectifs. De même, les arènes qu'ils ont créées ont légitimé divers rapports de pouvoirs au niveau local. La façon dont les pouvoirs d'action des agents de terrain et autres acteurs ont été mobilisés et mis au profit des actions participatives ont déterminé les types de participation et d'appropriation constatés et évoqués plus haut. Il en était de même de la façon dont les rapports de pouvoir ont été vécus et ressentis par chacun. A Cobly, la SNV, Louvain Coopération et la CTB ont rêvé et prévu un *empowerment collectif, communautaire ou institutionnel* englobant. Ils n'y ont pas annoncé et/ou œuvré pour « l'apocalypse ». Toutefois, *l'empowerment collectif, communautaire ou institutionnel* voulu s'est enfui dans les mailles de l'esquive, du « simulacre », de la ruse, des dérives, des détournements, des démembrements, des dépeçages, en un mot de l'appropriation réelle. Le souhait de voir les membres des OPs posséder des pouvoirs égaux lorsque les projets ferment leurs portes a subi le même sort. Les détournements, démembrements, dépeçages et dérives étaient opérés, tant par les bénéficiaires, que d'autres acteurs, notamment les intermédiaires. Les rêves et ambitions initiaux ont été donc engloutis par les logiques des acteurs fondées sur les pouvoirs/dominations et les ressentis qu'ils ont induits. L'inexistence de *l'empowerment collectif* et de l'égalité des pouvoirs d'action détenus par les producteurs membres des OPs (en fin de projets), n'est cependant pas liée seulement aux effets déstructurants des pouvoirs et dominations médiatisés. Elle se justifie également par d'autres facteurs. Le premier facteur explicatif est lié aux trajectoires individuelles qui déterminent les stocks de capitaux et/ou les « pouvoirs de et intérieur » possédés par chacun des acteurs. Ces trajectoires sont, comme indiqué plus haut, des sources de différenciation et d'asymétrie dès l'entame de la collaboration au sein des OPs. Cependant, le défi posé par l'analyse des pouvoirs mobilisés par les projets ou des pouvoirs qu'ils donnent est de ne jamais perdre de vue, que les contraintes qui pèsent sur les acteurs réunis au sein de ces projets sont de nature sociale (origines, sexe, éducation, etc.), professionnelle et/ou expérientielle (trajectoires personnelles) et donc inégalitaires. Puisque les acteurs, notamment les bénéficiaires, sont ainsi marqués par des réalités différentes, l'analyse socio-historique commande de questionner les usages qu'ils font des acquis des projets au-delà de ceux-ci (Cf approche VIVR). Le second facteur explicatif est lié aux mécanismes d'apprentissage, aux systèmes d'encadrement et aux effets qu'ils produisent. Le troisième facteur explicatif est lié aux niveaux d'instruction et d'alphabétisation des bénéficiaires et à leurs capacités à faire usage des acquis des projets. Le quatrième facteur explicatif tient à l'inexistence de suivi post projet de ces acquis et des usages que les producteurs en font. Le cinquième facteur explicatif est fondé par la réduction des OPs à l'assurance de fonctions clés ce qui remet fondamentalement en cause les bases de la collectivisation des actions. Le sixième, et dernier facteur explicatif, est lié à l'individuation de la production et aux multi appartenances organisationnelles des bénéficiaires. Comme évoqué plus haut, c'est la justification du financement en vue de la reproduction des projets et une atteinte efficience et maximale des objectifs qui constituent actuellement l'épicentre des préoccupations des intervenants. Cela constitue aussi un facteur explicatif. Or, les acteurs à tous les niveaux

devraient être pris pour les épacentres véritables des préoccupations et des actions des intervenants. C'est là, semble-t-il, la condition sine qua non de la durabilité des effets des projets. Toute amélioration du bien-être passe donc forcément par la focalisation d'actions performantes et réformatrices sur les différents acteurs. Ces actions doivent aider à minimiser les effets dévastateurs et désastreux des déséquilibres de ressources dans le « vécu réel » des projets. Cela est d'autant important que ces déséquilibres de ressources déterminent, aussi bien la balance des « pouvoirs sur » et des dominations, la balance des pouvoirs mobilisés ou acquis, que celle des usages ultérieurs. Ce qui précède impose d'avoir à l'esprit la relation intrinsèque qui s'établit entre la participation des bénéficiaires, les appropriations des acquis et les pouvoirs d'actions détenus.

4. Questionnement des approches conceptuelle, théorique et méthodologique.

Je n'ai pas voulu que cette entreprise doctorale soit uniquement ethnographique et analytique. Je l'ai voulue également prospective parce qu'elle touche la trajectoire de vie des producteurs bénéficiaires au-delà des projets. Dans cette perspective, les conclusions auxquelles j'aboutis me permettent dans cette section de faire un retour réflexif sur le cadre conceptuel, théorique et méthodologique.

4.1. Retour sur le déploiement du cadre conceptuel et théorique

Cette recherche prend les projets étudiés à titre « posthume ». Au cœur des inventions et réinventions souvent circonstancielles qui structurent les arènes créées par les projets, divers rapports de pouvoirs ont été médiatisés et différents types de pouvoirs sollicités et mobilisés. Ces types de pouvoir, leurs usages et leurs vécus ont fragilisé *peu ou prou* les ferments collectifs à Cobly. De même, ils ont contribué à la dislocation des organisations suscitées et rendu impossible l'*empowerment* collectif. Ils ont également déterminé la vitalité des espaces participatifs, les types de participation qui y ont pris forme et les types d'appropriation opérés. Les pouvoirs donnés par les appropriations et leurs usages déterminent les effets produits par les réinvestissements dans les trajectoires individuelles de vie. Je propose de réaliser un retour réflexif sur le cadre conceptuel et théorique.

Le premier axe essentiel de cette étude est le questionnement des dispositifs participatifs. Ce questionnement porte sur des dispositifs qui n'ont plus de matérialité active. L'approche socio-historique a permis d'en faire une étude et une analyse historiques et compréhensives. Ma démarche était explicitement comparative. Trois dispositifs participatifs ont été étudiés à Cobly. L'uniformité contextuelle qui les caractérise ne dénie cependant pas les spécificités opérationnelles, zonales, organisationnelles et individuelles. J'ai procédé à une remontée temporelle progressive de l'itinéraire des projets et à une généralisation à partir de la compréhension de leurs pratiques et de leurs processus. J'ai, par la suite, fait des problématisations contrôlées. Je me suis intéressé aux pratiques participatives pour ce qu'elles ont été et aux sens que les acteurs en ont construits à partir de leurs expériences. L'approche socio-historique permet de révéler des relations et interactions séquencées, discontinues et cadrées du fait, non seulement des va et vient des projets et de leur altérité, mais aussi du caractère hégémonique des ressources et approches d'intervention qu'ils mobilisent. Le manque de consensus entre les acteurs impliqués dans la gouvernance de ces projets, a aussi induit des rapports de pouvoir qui ont structuré et déstructuré les espaces participatifs

formalisés. Ces espaces ont été souvent verrouillés parce que les actions sont décidées et contrôlées de l'extérieur. La participation enchâssée et enchevêtrée s'est montrée instrumentale. Elle s'est faite le fruit d'une pratique bureaucratique plutôt que d'une initiative issue de la volonté de développement des acteurs locaux. « Quelles que soient les combinaisons d'activités et les degrés d'implication recherchés dans les décisions et le contrôle des interventions, l'ingénierie même d'un projet crée des barrières à l'exercice de l'autonomie des "bénéficiaires". Leur participation est donc balisée par les exigences d'utilisation des ressources et l'atteinte des grands objectifs du projet malgré les efforts que font certains dispositifs pour fonder leurs interventions sur une demande ancrée. Il faut aussi souligner les contradictions entre conceptions et pratiques participatives et les changements de stratégies en cours de mise en œuvre. Ces changements ne dépendaient pas seulement des incohérences internes aux unités de coordination des projets, mais aussi des contraintes liées à la succession des interventions et aux variations des paradigmes dominants de l'aide » (Gbénahou H., 2015b : 5). Cette lecture socio-historique confirme, une fois de plus, que l'approche participative a imposé une logique d'en haut. Le fait de vivre plus ou moins trois décennies de projets inscrits résolument dans ces perspectives, a façonné les représentations des acteurs vis-à-vis des projets et engendré la banalisation de ceux-ci et de leur arsenal. Dans certains cas, les ferments cohésifs ont été détruits et « le capital social affaibli » (Fadonougbo, 2013) en dépit du renforcement des pouvoirs d'agir individuels des acteurs. Le maintien encore aujourd'hui de la collaboration avec les projets renvoie à l'instrumentalisation de l'offre participative par les bénéficiaires et à la légitimation des pratiques prédatrices. Celles-ci visent la capture et le réinvestissement, à des fins fondamentalement individualistes, des ressources ou rentes introduites par les projets. On sait que les creusets participatifs mettent en interaction une multitude d'acteurs aux caractéristiques variées. Ces acteurs, qui évoluent à des échelles et temporalités diverses, sont liés dans ces cadres par des conventions et contrats divers. Nonobstant la différenciation de leurs niveaux d'expression et d'action, les acteurs doivent retenir, comme l'écrit Céfai (2013), que c'est en forgeant de nouvelles idées, en testant de nouvelles hypothèses dans la pratique de l'action participative et donc sur le terrain, en tirant leçons des expériences, que les projets pourront non seulement s'articuler aux réalités et besoins des contextes et des acteurs et s'ouvrir aux innovations que portent les publics bénéficiaires. En définitive, je pense qu'on ne peut conduire une étude socio-historique des dispositifs participatifs sans donner une place de choix aux publics bénéficiaires et à leurs perceptions. Celles-ci doivent être produites sans canalisation ou forte orientation de la part du chercheur. C'est pour cela que j'ai tenté l'approche biographique. Cela certifie aussi l'horizontalité nécessaire à la libre expression. Le second axe fondamental a été d'interroger les itinéraires d'appropriation. Ces itinéraires ont été souvent analysés dans les études socio-anthropologiques sous l'angle du dépeçage, du démembrement (Mongbo, 1995), du dévoiement, du détournement, de la prévarication et de la sélection (Olivier de Sardan, 1995). Ensuite, ils ont été abordés comme stratégie de maintien et de reproduction des bénéficiaires publics de l'intervention au-delà de celle-ci. Enfin, ils sont regardés sous le prisme de la maîtrise qu'exerceraient les pays sur leurs politiques et la coordination de l'aide et ce suivant une « acception directive et tutélaire » (Mongbo, 2012 : 5). Toutes ces études ont permis de souligner les écarts entre les annonces et les réalisations des projets, et le caractère négocié de l'appropriation. Mes analyses s'inscrivent *peu ou prou* dans les trois

premiers angles. Je confirme à la suite de Barrau (2005), que « la démarche d'appropriation qui émanerait d'une démarche d'apprentissage pourrait être comprise comme l'intégration d'une connaissance nouvelle dans un schéma de connaissances préexistant et organisé (Barrau, 2005 : 83). Elle serait centrée sur l'acquisition individuelle de pouvoirs d'action.

Sur le plan théorique, les rapports de pouvoir socialement construits (« pouvoir sur », hiérarchies et asymétries) dans les arènes ont permis de bien cerner les rapports interorganisationnels et intra organisationnels, leurs fondements et leurs effets. L'approche socio-historique des actions publiques permet, comme le souligne Braud (2014), d'« aborder les dynamiques de pouvoir dans la durée au lieu de se contenter d'analyser des épisodes ponctuels » (Braud, 2014, Op. Cit). Les rapports de pouvoir vécus dans un projet et les expériences qui en découlent se sont révélés déterminants dans les représentations des acteurs et les relations aux projets suivants. Déterminantes, aussi, ont été les relations au sein des OPs et leurs fondements. De même, le contexte de Cobly révèle qu'il est nécessaire de lier, chaque type de domination mis en évidence au type de légitimité correspondante, afin de cerner les situations dans leur globalité. Les artefacts laissés par les projets n'ont fait, ni à Nanagadé ni à Tokibi, objet de gouvernance concertée ou hybride. Or, je crois qu'il est nécessaire, non seulement de travailler pour la gouvernance concertée des artefacts de projet, mais aussi d'intégrer dans les analyses l'approche inclusive et complémentaire des « pouvoirs sur » et/ou des dominations, plutôt que de se confiner à la seule approche conflictuelle. De nombreuses études de l'APAD (notamment les études conduites avec la méthode ECRIS) et d'autres organismes de recherches scientifiques ont été conduites avec une entrée par les conflits. Or, la perspective que j'ai tantôt évoquée, offre l'opportunité d'enrichir cette approche par les conflits en qualifiant plus profondément les pouvoirs et les légitimités en jeu. Au-delà des aspects conflictuels (larvés ou ouverts), j'ai donc considéré les aspects inclusifs et complémentaires des rapports de pouvoir au cœur des projets. J'ai également considéré les pouvoirs d'action ou « pouvoir productif » (Courpasson & Golsorkhi, 2009), soit les ressources sur lesquelles peut s'appuyer un acteur individuel pour conduire son action. C'est le travail sociographique détaillé qui permet, comme l'écrit Hassenteufel (2011), de retracer les itinéraires de constitution de ces pouvoirs (Hassenteufel, 2011 :119). Un travail sur les cadres d'expression ou de déploiement de ces ressources de pouvoir s'impose ainsi qu'un travail d'analyse de leur pertinence, de leur utilité et de leur temporalité. Les itinéraires de constitution des pouvoirs d'action (les perceptions des acteurs, les processus décisionnels incluant les référents sociaux, moraux, culturels et économiques) et les contextes dans lesquels les acteurs évoluent sont alors apparus déterminants pour comprendre les itinéraires participatifs, les itinéraires d'appropriation et les trajectoires de vie des bénéficiaires. L'approche socio-historique utilisée insiste sur le caractère poreux des frontières entre participation, gouvernance organisationnelle, partenariat, appropriation et pouvoirs d'action. La conséquence qui en découle ne s'exprime pas de la même façon qu'il s'agisse des acteurs opérationnels et des acteurs scientifiques. Cette conséquence se décrypte en l'obligation, pour les porteurs de projets et les acteurs de l'aide au développement, de déployer concomitamment les dispositifs participatifs et les mécanismes d'appropriation. Pour les chercheurs, elle impose l'obligation de décloisonner les productions des données et les lectures qu'elles suggèrent lorsque les projets constituent les préoccupations de recherche.

4.2. Retour sur l'exploration socio-historique par l'approche biographique.

J'ai associé la lecture socio-historique à l'approche biographique partielle et totale. Le recours à l'approche biographique partielle comme outils de collecte a permis une reconstruction *a posteriori* des itinéraires participatifs et des itinéraires d'appropriation. Cette approche a permis d'éviter une trop grande contamination par les ressentis négatifs ou positifs issus des relations asymétriques et hiérarchiques vécus par les bénéficiaires dans les divers projets. Cette approche a permis aussi d'avoir, en même temps, au près des enquêtés des éléments transversaux liés à la vie organisationnelle et aux appuis des projets et des éléments liés à l'expérience organisationnelle personnelle du producteur. Dans toute recherche les données produites par entretien, quel qu'en soit le type, semblent frappées de subjectivité. Cependant, si les données personnelles produites restent teintées d'une certaine subjectivité (qui pourrait être accentuée par le temps qui sépare l'achèvement de ces projets de cette étude et par le recours à la mémoire) il n'en demeure pas moins vrai qu'elles apparaissent comme des « vérités » pour les acteurs concernés. La biographie totale ou du moins ce que j'ai appelé ici Récit de Cycle de Vie (RCV) a permis de préciser certains aspects de la vie des enquêtés. Les rôles joués par les autres, les facteurs extérieurs, l'identité et la personnalité de l'individu lui-même ont beaucoup compté. La socialisation primaire et secondaire ont été aussi prises au sérieux. La place et les types d'interactions qui ont existé sont apparus déterminants dans l'allure des courbes qui découlent des cycles de vie. Les mécanismes que j'ai mis en place au cours de la production des récits (récits libres en fonction des étapes de la vie) ont permis de mettre en confiance les personnes rencontrées. Ils leur ont permis également de relier aisément les événements passés qui ont marqué leurs vies aux événements présents et de dégager leur conception fondamentale de la vie. Ils les ont aussi aidées à identifier les défis qui s'imposent à elles. Cette liaison entre le passé et le présent a rendu possible la présentation uniforme des Récits de Cycles de Vie et d'y retracer la place des projets et de leurs effets. Puisque je me suis convaincu (malgré mon ardent désir de faire autrement) à la suite de Kaufmann (2007), « qu'on ne peut écrire et argumenter qu'en employant des mots et des formes susceptibles d'être compris, ce qui implique des compromis avec le langage disponible dans un contexte donné » (Kaufmann, 2007 : 89), j'ai dû me résoudre à la démarche classique en socio-anthropologie du développement (notamment en matière de restitution des discours « *émics* » produits) en l'élargissant à la socio-histoire. Comme le souligne Buton, « faire de la "socio-histoire"(...), c'est essayer de tenir des exigences méthodologiques relatives à l'échelle d'analyse et à la construction de l'objet, sur la base d'un véritable travail empirique (...) sans pour autant fétichiser le "terrain". Parmi ces exigences, celles de la contextualisation²⁶⁸ ou de l'historisation des objets (pour rompre avec les problèmes politiquement, socialement et médiatiquement constitués) et des catégories savantes, renvoient à un exercice continu de réflexivité appliquée aux sources, qu'il s'agit de ne pas surinterpréter, tout en tirant profit pleinement, et de manière transparente » (Buton, Op. Cit : 35). Cette posture épistémologique que j'avais affirmée m'a inscrit résolument dans la « rigueur du qualitatif » (Olivier de Sardan, 2008 b) et dans une « démarche compréhensive, historique, inductive et empiriquement fondée, faisant appel à la montée en généralité, et donc à des formes de problématisation contrôlée, utilisant en particulier la comparaison de cas et de types idéaux identifiés et constitués (...) à partir des matériaux et sources

empiriques (Payre & Pollet, 2013 : 5). Pour ce faire, j'ai donné une place prépondérante aux discours « *émics* » (données discursives /représentations et données de recension/observation_ Cf Olivier de Sardan, 2008 b : 123). La « "rigueur du qualitatif" reconnaît deux types d'interprétation. Il y a d'abord les *interprétations dans l'« émique »* qui sont des interprétations exploratoires, soumises à certains impératifs de production des données « *émiques* ». (...) Elles n'empêchent pas les discours « *émics* » d'avoir leur autonomie et leur épaisseur. (...). Leur valeur heuristique repose sur leur productivité empirique et leur malléabilité. Il y a ensuite les *interprétations sur l'« émique »* qui relèvent du domaine classique des interprétations analytiques fondées sur des corpus, sur lesquels ne manquent ni commentaires ni gloses. Elles sont caractérisées par la virtuosité et la cohérence. L'essentiel des débats en sciences sociales porte sur ces interprétations *ex post*, insérées dans les dispositifs argumentaires d'une publication » (Olivier de Sardan, 2008 b : 127-128). Mes propos portent ici sur le dernier type d'interprétation. Sur quoi se fonde-t-elle ? Généralement, sur des corpus d'entretiens et des reconstitutions de situations empiriques faites par le chercheur lui-même. Lorsqu'on travaille sur des objets ayant une profondeur rétrospective avec une approche socio-historique inductive, doit-on accorder la même place, en dépit de la rigueur avérée de la méthode évoquée et utilisée dans cette recherche, aux narrations « *émiques* »? Autrement dit, quelles sont les formes de narration qui permettent de rendre compte, au mieux, de la « parole des gens » (Dubar, C., Dumazière, D. 1997) ou des points de vue « *émics* » sans devoir verser soi-même dans une reconstitution de faits qu'on n'a pas vécus ? Lorsque l'objet a une profondeur rétrospective, la scénarisation autour des corpus empiriques en vue de l'interprétation sur l' « *émique* », ne doit-elle pas mettre plus en perspective les discours des acteurs et les acteurs eux-mêmes, au risque parfois de les citer longuement²⁶⁹ ? Ne peut-on pas restituer les expériences vécues dans des actions publiques passées en utilisant des discours d'acteurs qui se suffisent à eux-mêmes ? Comment traiter ces discours si les expériences restituées sont vécues par des acteurs collectifs tels que les OPs ? Quelle méthode faut-il utiliser par exemple pour restituer leur histoire qui ne peut être partielle et parcellaire mais globale et profonde et qui ne peut être imputée à un individu *lambda*, fut-il responsable. Il se pose également la question de savoir comment mettre en exergue les récurrences (même quand on utilise un logiciel d'analyse qualitative) sans devoir faire une mise en perspective interprétative ou analytique savante ? Ces questionnements renvoient aux notions de « *désingularisation* (conceptualisation), de *resingularisation* (lié aux modalités de contextualisation) » (Lenclud, 2011 cité par Buton, Op. Cit : 18) et d'exploitation des « *émics* » ? Si on s'accorde que la démarche globale de toute science reste en construction permanente et garde un défi majeur d'actualisation, on retiendra, à me lire ici, que les questionnements que j'évoque invitent à une réflexion qui s'inscrit dans cette nécessité d'interroger les fondements socio-anthropologiques quant à la compréhension des objets ayant une profondeur rétrospective.

²⁶⁹ Ce disant je suis d'accord avec la démarche de Lavigne Delville (2015)

Références Bibliographiques

- ACF International, (2010), Evaluation de la Sécurité Alimentaire et des Moyens d'Existence. Guide pratique pour le terrain, Uganda, Editing ACF International.
- Adegbola Y., P. & Ofio C., A., (ND), Synthèse des informations sur les filières riz et anacarde dans l'Atacora et la Donga-Bénin, Natitingou, ProCGRN, GTZ.
- Adegbola Y., P. & Sodjinou E., (2003), Analyse de la filière riz au Bénin, Cotonou, MAEP-INRAB-PADSA-PAPA.
- Adegbola Y., P., Sossou C., H. & Oloukoï L., (2005), La Politique Agricole : pourquoi et comment ?, Cotonou, MAEP- Sous programme analyse politique sectorielle.
- Agbessi E., (2005), Appropriation des projets de développement par les acteurs à la base : cas d'une initiative de micro finance développée par l'ONG SINDO dans le Sud-Bénin, Travail de Fin de Formation de Diplôme d'Etudes Approfondies en Développement, Environnement et Sociétés, Liège, Université de Liège (ULg).
- Agonsanou M., Djogbenou E. & Adelabou S., (2002), Mission d'évaluation à mi-parcours du Programme d'Appui au Développement Institutionnel des Communes, Cotonou, SNV-Bénin-CBDD.
- Agri Hub Bénin, (2012), Mini atelier d'echanges sur les approches case filiere et chaine de valeur [<http://www.agrobenin.com/>].
- Aguemon D., (2013), Décentralisation, Action publique et Pouvoir : cas de deux Communes du Bénin, Thèse de doctorat en sciences politiques et sociales, Louvain-La-Neuve, Université Catholique de Louvain (UCL).
- Akines F., (2003), Le lien social en question dans une Afrique en Mutation, dans Boulad-Ayoub J. & Bonneville L., *Souveraineté en crise*, Quebec, l'harmattan et les Presses de l'Université de Laval, pp. 379-403.
- Aktouf O., (1987), Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- Allal A., (2010), Les configurations développementistes internationales au Maroc et en Tunisie : des policy transfers à portée limitée, dans Critique International n° 48, *Les policy transfers en question*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 97-116.
- Alary V., (2006), L'adoption de l'innovation dans les zones agro-pastorales vulnérables du Maghreb, Afrique contemporaine 3 (n° 219), pp. 81-101.
- Allou S. & Clerc V., (1997), Du Nord au Sud et retour. Quelques réflexions sur la réciprocité dans la coopération, Paris, GRET.
- Alofa J., P., Manlan O., Vodonou C. & al., (2011), Politiques de croissance pro-pauvre : Contraintes et défis au Bénin, Cotonou, PNUD.
- Alpe Y., Beitone A., Dollo C., Lambert J.-R. & Parayre S., (2010), Lexique de Sociologie, Paris, Dalloz-3ème édition.
- Alpha & Omega Environnement, (2008), Diagnostic Micro Régional du Département de l'Atacora, Natitingou, MAEP/GTZ-PRoCGRN/MEPN.
- Alter N., (2000), L'innovation ordinaire, Paris, PUF.

- Amartya S., (2013), The Ends and Means of Sustainability, *Journal of Human Development and Capabilities : A Multi-Disciplinary Journal for People-Centered Development*, pp. 6-20.
- Andrews C., W. & de Vries M., S., (2007), Des attentes nombreuses pour des résultats variables : La décentralisation et la participation au Brésil, au Japon, en Russie et en Suède, *Revue Internationale des Sciences Administratives-Vol. 73*, pp. 469-497.
- Anema K., (1998), *Partir de l'expérience. Les femmes du Bénin et des Pays-Bas apprennent à se connaître*, La Haye, Roodbont-NBvP-SNV.
- Angeon V. & Lauro S., (2006), Les pratiques de sociabilité et de solidarité locales : contribution aux enjeux de développement territorial, *Espaces et sociétés*, n° 127 [<http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2006-4-page-13.htm>], pp. 13-31].
- Antheaume N., Barbelivien D., Robic P. & Lemna, (2011), *Pérennité et profit à long terme : les entreprises familiales font-elles du développement durable sans l'afficher ? Proposition d'une méthodologie d'investigation*, XVIe Journées d'histoire de la comptabilité et du management, Nantes, Université Nantes.
- Antoine Ph., Bocquier Ph., Marcoux R. & Piché V., (2006), *L'expérience des enquêtes biographiques en Afrique*, Louvain La Neuve, Chaire Quételet, [https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/demo/documents/Antoine_Bocquier_Marcoux.pdf].
- Arnstein S., R., (1969), A Ladder of Citizen Participation, *JAIP*, Vol. 35, n° 4, pp. 216-224.
- Artis A., Demoustier D. & Puissant E., (2009), Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans les territoires : six études de cas comparées, *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*, n° 314, pp. 18-31.
- Atlani-Duault L. & Vidal L., (2009), *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement: des pratiques aux saviors, des saviors aux pratiques*, Paris, Armand Colin.
- Atlani-Duault L., (2009), *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire*, Paris, Armand Colin.
- Atlani-Duault L., (2009), L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Histoire, enjeux contemporains et perspectives, dans Atlani-Duault L. & Vidal L., (2009), *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Paris, Armand Colin, pp.17-40.
- ATOL (2003), *L'AURA, l'auto-renforcement accompagné, guide d'accompagnement*, Leuven
- Azoulay G., (2002), *Les théories du Développement. Du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (PUR).
- Baco M., N. & Moussa Moumouni I., (2015 a), Mieux caractériser et mieux évaluer l'appropriation des connaissances générées par les projets de développement. Outil de veille Programme Interuniversitaire Ciblé (PIC) Participation, Cotonou, LADYD-UAC-Pôle Sud ULG.
- Baco M., N., & Moussa Moumouni I., (2015 b), De l'adoption d'innovations clef en main à l'appropriation de connaissances et de principes. Note Théorique FORADYN, Abomey-Calavi, Bénin: LADyD, 6p. Available [http://www.foradyn.org/wp-content/uploads/2015/07/FORADYN_note_theorique_innovation_BacoN.pdf]
- Bacque M.-H. & Biewener C., (2013), L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation? *Idées économiques et sociales*, pp. 25-32.
- Bacque M.-H., (2006), Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et à Montréal, *Espaces et sociétés*, n° 123, pp. 69-84 [<http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2006-1-page-69.htm>].

- Bako-Arifari N. & Le Meur P.-Y., (2001), Une anthropologie sociale des dispositifs du développement, dans Baré J.-F., (S. Dir), *L'évaluation des politiques de développement. Approches pluridisciplinaires*, Paris, L'Harmattan, pp. 121-173.
- Barbier R., (2005), Quand le public prend ses distances avec la participation. Topiques de l'ironie ordinaire, *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 13, pp. 258-265, [<http://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2005-3-page-258.htm>].
- Baré J.-F., (2001 a), De nouvelles approches de l'évaluation, dans Baré J.-F., (S. Dir), *Evaluation des politiques de développement. Approches pluridisciplinaires*, Paris, L'Harmattan, pp.9-21.
- Baré J.-F., (2001 b), L'évaluation de l'intervention publique comme exercice d'anthropologie historique, dans Baré J.-F., (S. Dir), *L'évaluation des politiques de développement. Approches pluridisciplinaires*, Paris, L'Harmattan, pp.91-119.
- Baré J.-F., (2007), De l'anthropologie au développement et retour, *Revue Tiers Monde*, n°191, pp. 591-610 [<http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2007-3-page-591.htm>].
- Barnaud C., d'Aquino P., Daré W., Fourage C. et Mathevet R., (2015), Dispositifs participatifs et asymétries de pouvoir, in actes de colloque du GIS Démocratie et Participation Chercheur-es et acteurs-es de la participation, liaisons dangereuses et relations fructueuses, 29-30 janvier 2015, Paris.
- Barnaud C., (2013), La participation, une légitimité en question, *Revue Natures, Sciences, Sociétés*, pp. 24-34.
- Baron C. & al., (2010), Gouvernance hybride et viabilité des grands périmètres irrigués au Niger, *Mondes en développement* (3 n° 151), pp. 51-66. [<http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2010-3-page-51.htm>].
- Baron G., (2000), *Evaluation, Participation, Apprentissage dans l'Action Publique*, Paris, L'Harmattan.
- Barros G., (2010), Herbert A. Simon and the concept of rationality: Boundaries and procedures, *Brazilian Journal of Political Economy*, vol. 30, n° 3 (119), pp. 455-472 [<http://www.scielo.br/pdf/rep/v30n3/a06v30n3.pdf>]
- Baty Sorel F., (2013), *Management, Encadrement d'Equipe et Communication*, Poitiers, Université de Poitiers-Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales (DRED) [Manuel de Formation à la gestion des situations difficiles].
- Baumann P., Brunon M., Cleary D., Dubois O., Flores X. & al., (2004), Les approches de développement centrées sur les gens mises en œuvre à la FAO. Quelques leçons pratiques, LSP Document de Travail 5 fr-FAO, pp. 1-73.
- Baxerres C., (2010), Du médicament informel au médicament libéralisé. Les offres et les usages du médicament pharmaceutique industriel à Cotonou (Bénin), Thèse de doctorat d'anthropologie sociale, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales-Université Abomey-Calavi.
- Beard V., A. & Dasgupta A., (2006), Collective Action and Community-driven Development in Rural and Urban Indonesia, *Urban Studies*, Vol. 43, n° 9, pp. 1451-1468.
- Beaud S. & Weber F., (2003), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte-Collection Grands Repères.
- Beauvais M., (2007), Chercheur-Accompagnateur : une posture plurielle et singulière, *Recherches Qualitatives*, Hors série (3), pp. 44-58

- Bekhouche-Guendouz N., (2011), Evaluation de la Durabilité des Exploitations Bovines Laitières des Bassins de la Mitidja et d'Annaba, Thèse de doctorat, Lorraine, Nancy Université-Institut Nationale Polytechnique de Lorraine.
- Belanger P., R. & Levesque B., (1992), Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat (1963-1992), dans Daigle G. & Rocher G., *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 713 – 747.
- Belgique (Royaume de), (2013), Loi du 19 Mars 2013 relative à la coopération au développement [Texte de Loi], Bruxelles, Service Public Fédéral Affaires Etrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement (SPF_AECE_CD).
- Belgique (Royaume de), (2010), Evaluation des partenariats des ONG orientées vers le renforcement de capacités, Bruxelles, Service Public Fédéral_ Affaires étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement- Service de l'Evaluation spéciale de la Coopération internationale.
- Belleau H., (2011), De la mobilisation des connaissances au partenariat de recherche. Le cas du « Portrait des jeunes du quartier Bordeaux-Cartierville » à Montréal, *Revue Sociologies*, [<http://sociologies.revues.org>].
- Bernoux Ph., (2012), Sociologie des organisations : nouvelles approches, dans Saussois J.-M., (Sous Dir), *Les Organisations. Etats des savoirs*, Auxerre, Editions Sciences Humaines, pp.107-119.
- Bertaux D., (2006), L'enquête et ses méthodes: Le récit de vie, Paris, Armand Colin.
- Berti F., (2004), Rapport de l'évaluation à mi-parcours du projet Lutte Intégrée pour la Sécurité Alimentaire (LISA 1) dans le Nord Ouest du Bénin, Louvain La Neuve, FUSA-Gembloux_Louvain Développement.
- Bessaoud O., (2005), Les organisations rurales au Maghreb : un essai d'évaluation de leur rôle dans le développement agricole et rural, Communication au séminaire SFER, Montpellier.
- Bevort A., (2003), À propos des théories du capital social : du lien social à l'institution politique. Note critique, *Sociologie du travail* n°45, pp. 407-419.
- Bied-Charreton M. & al., (2006), La gouvernance des ressources en eau dans les pays en développement : enjeux nationaux et globaux, *Mondes en développement* (3 n° 135), pp. 39-62.
- Bierschenk T. & Mongbo R., L., (1995), La recherche en sciences sociales au Dahomey et au Bénin depuis les années 1970 : L'hégémonie du paradigme développementiste, *Bulletin de l'APAD* [<http://apad.revues.org/1151>], pp. 1-6].
- Bierschenk T., (2007), Enchevêtrement des logiques sociales. Jean-Pierre Olivier de Sardan, en anthropologue du développement, dans Bierschenk T., Blundo G., Jaffré Y. & Tidjani Alou M., *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essai autour de l'oeuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, APAD-KARTHALA, pp. 25-47.
- Bizoza F., (2012), Esquisse de l'état des lieux des chaînes de valeur et de l'entrepreneuriat agricole au Burundi, Kigali, AGRI-PRO-FOCUS [<http://agriprofocus.com/upload/post/ChanesdeValeuretEntrepreneuriatagricoleauBurundi.pdf>].
- Blaise P., (ND), L'évaluation réaliste : une méthodologie appropriée pour étudier l'introduction du management de la qualité dans les systèmes de santé, Chapitre 2 These de Doctorat.
- Blatrix C., (2002), Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective, *Politix* Vol. 15, n°57, pp. 79-102 [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_2002_num_15_57_1208].

- Blin T., (2005), Ressources, stratégies et régulation d'un espace d'action collective : Le cas des « réfugiés » de saint-ambroise, *L'Année sociologique*, Vol. 55, pp. 171-196 [<http://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2005-1-page-171.htm>].
- Blondiaux L. & Fourniau J.-M., (2011), Un bilan des recherches sur la participation du Public en démocratie : Beaucoup de bruit pour rien ? [<http://www.airn.info/revue-participations-2011-1-page-8.htm>].
- Blundo G., (1994), Le conflit dans l'entente. coopération et compétition dans les associations paysannes du bassin arachidier sénégalais, dans Jacob J.-P. & Lavigne Delville Ph., *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Paris, APAD-Karthala-IUED, pp. 99-120.
- Boiral P., Lanteri J.-F. & Olivier de Sardan J.-P., (1985), *Paysans, Experts et Chercheurs en Afrique noire. Sciences sociales et développement rural*, Paris, CIFACE-Karthala.
- Bonnal J. & Chauveau J.-P., (1997), La Dynamique des sociétés rurales face aux projets participatifs de développement Rural : Réflexions et propositions d'action à partir d'expériences d'Afrique de l'ouest- Archives de la FAO-Département Economie Sociale, [<http://www.fao.org/docrep/V9860F/V9860F00.htm>]
- Bonté P., Izard M. & al. (1991), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF.
- Booth D., (2010), Towards a theory of local governance and public goods provision in sub-Saharan Africa, *Africa Power and Politics Programme (APPP) n°13*, pp. 1-43.
- Booth D., (2011), Working with the grain and swimming against the tide : Barriers to uptake of research findings on governance and public services in low-income Africa, *Africa Power and Politics Programme (APPP) n°18*, pp. 1-17.
- Booth D., (2012), Development as a collective action problem. Addressing the real challenges of African governance, *Africa Power and Politics Programme (APPP)*, pp. 1-132.
- Bouchard M., J. & all., (2005), Les repères territoriaux de l'économie sociale et solidaire, *Cahier de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale-Collection Recherche-n° R-2005-05* [<http://www.chaire.ecosoc.uqam.ca/Portals/ChaireEcoSoc/docs/pdf/cahiers/R-2005-05.pdf>].
- Bouchikhi H., Leroux V. & De Rond M., (1998), *Les relations partenariales comme systèmes sociaux: une perspective constructiviste (Alliances as social facts : a constructivist theory of interorganizational collaboration)*, Cergy-Pontoise, Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales, Centre de recherche Cergy-pontoise.
- Boukhari M.-H., (N.D), *Quelle organisation pour quelle participation?*, Éditions Société Marocaine des Sciences Médicales [<http://www.sante.gov.ma/smsm/santecomun/quelleorganisation.htm>].
- Boutin N., Dalle D., Lachiver G. & Mabillean Ph., *L'apprentissage par problèmes et par projets pour le développement des compétences professionnelles de l'ingénieur : l'exemple des programmes de génie électrique et de génie informatique de l'Université de Sherbrooke*
- Bourque D., (2008), *Concertation et Partenariat. Entre levier et piège du développement des communautés*, Quebec, Presses de l'Université du Quebec.
- Brannen J., (2005), *Mixing Methods : The Entry of Qualitative and Quantitative Approaches into the Research Process*, *International Journal of Social Research Methodology*, pp. 173-184.
- Brechet J.-P. & Schieb-Bienfait N., (2011), Logique d'action et projet dans l'action collective. Réflexions théoriques comparées, *Revue Finance Contrôle Stratégie*, vol. 14, issue 1, pp. 101-129.
- Bresson M., (2014), *La participation : un concept constamment réinventé*, *Socio-logos*, pp: 1-16 [<http://socio-logos.revues.org/2817>]

- Breuil L., (2004), Renouveler le partenariat public-privé pour les services d'eau dans les pays en développement. Comment conjuguer les dimensions contractuelles, institutionnelles et participatives de la gouvernance, Paris, Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts.
- Braud Ph., (2014), Sociologie Politique, LGDJ, Lextenso Edition, 11^e Edition, France
- Bucci M., (2007 a), Qu'est-ce que l'approche des moyens d'existence durables? Echos du COTA n° 117, pp. 3-6.
- Bucci M., (2007 b), Être ou avoirs. essai critique sur l'approche des moyens d'existence durables (MED). Une opportunité manquée? Echos du COTA, pp. 9-10.
- Buch-Hansen M. & Laudidsen L., S., (2012), The Past, Present and Future of Development Studies, Forum for Development Studies, pp. 293-300 [http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/08039410.2012.709985#.VnfhGPnhDIU].
- Bucolo E., (2011), Associations et coopératives hier et aujourd'hui. Un regard sur la Sicile à partir du capital social, Thèse de Doctorat en sociologie, Ecole doctorale Entreprise, Travail, Emploi – ED 416–/ED 415-LISE - Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique.
- Buton Fr. & Mariot N., (2009 a), Pratiques et méthodes de la socio-histoire, Paris, PUF.
- Buton Fr. & Mariot N., (2009 b), Surmonter la distance. Ce que la Socio-histoire doit aux sciences sociales, Introduction dans Buton Fr. & Mariot N., (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF, pp. 9-21
- Caillé A., (1994), Don, intérêt et désintéressement. Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres, Paris, La Découverte/ Mouvement Anti Utilitariste en Sciences Sociales (M.A.U.S.S).
- Cardelli R., Ruyters C. & Verardi V., (2006), Le capital social à la lumière de la cohésion sociale. Dialectique d'un questionnement, dans Houard J. & Jacquemain M., *Capital social et dynamique régionale*, Bruxelles, De Boeck, pp. 65-113.
- Cefaï D., (1996), La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques, Réseaux, volume 14 n°75, pp. 43-66 [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1996_num_14_75_3684].
- Cefaï D., (2012), L'expérience des problèmes publics, dans Cefaï, D. & Terzi, C., *L'expérience des problèmes publics. Perspectives pragmatistes*, Paris, éditions de l'EHESS, Collection Raisons Pratiques, pp. 9-47.
- Cefaï D., (2013), L'expérience des problèmes publics et les méthodes d'analyse, Louvain-La-Neuve, Brabant-Wallon, EHESS.
- Cefaï D., Carel M., Talpin J., Eliasoph N. & Lichterman P., (2012), Etnographies de la Participation, De Boeck Supérieur/Participations, pp. 7-48 [http://www.cairn.info/revue-participations-2012-3-page-7.htm].
- Chambers R., Karlan D., Ravallion M. & Rogers P., (2009), Méthodologie de l'évaluation d'impact : présentation de différentes approches, International Initiative for Impact Evaluation, New Delhi.
- Chardel P.A., Frelat-Kahn B. & Spurk J., (2015), Préface, dans Chardel P.A., Frelat-Kahn B. & Spurk J., (Dir) *Espace public et reconstruction politique*, Paris, Presses des Mines, pp.11-16.
- Charlier S., (2006), L'analyse de l'empowerment des femmes qui participent à une organisation de commerce équitable. Une proposition méthodologique », dans Auroi C. et Yopez I., *Economie Solidaire et commerce équitable. Acteur et actrices d'Europe et d'Amérique latine.*, Presse

- Charmillot M., (2002), Socialisation et lien social en contexte : une étude de cas autour du sida dans la ville de Ouahigouya (Burkina Faso), Thèse de doctorat n° 308, Genève, Université de Genève [<http://www.unige.ch/cyberdocuments/theses2002/CharmillotM/these.html>].
- Chauveau J.-P., (1991), Enquête sur la récurrence du thème de la "Participation Paysanne" (P.P) dans le discours et les pratiques de développement rural depuis la colonisation (Afrique de l'Ouest), dans Bonnefond Ph., (ed.), *Modèles de développement et économies réelles*, Chroniques du Sud, n°6, pp. 129-150 [<http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:35375>].
- Chauveau J.-P., (1992 a), Du populisme bureaucratique dans l'histoire institutionnelle du développement rural en Afrique de l'Ouest, Bulletin de l'APAD n°4 [<https://apad.revues.org/3763>].
- Chauveau J.-P., (1992 b), Le "modèle participatif" du développement rural est-il alternatif ? Éléments pour une anthropologie de la culture des "développeurs", Bulletin de l'APAD n°3 [<http://apad.revues.org/380>].
- Chauveau J.-P., (1994), Participation paysanne et populisme bureaucratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement, dans Jacob J.-P. & Lavigne Delville Ph., *Les Associations Paysannes en Afriques. Organisation et dynamique*, Paris, Karthala, pp. 25-60.
- Chauveau J.-P., (1995), Projets de développement rural, Approche Participative et Exclusion des groupes vulnérables en Afrique de l'Ouest, dans Chauveau J.-P., *Le développement peut-il être social ? : pauvreté, chômage, exclusion dans les pays du Sud*, Paris, ORSTOM-Ministère des Affaires Etrangères [<http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010024441>].
- Chevallier J., (2003), La gouvernance, un nouveau paradigme étatique ? Revue française d'administration publique (1-n°105-106), pp. 203-217.
- Chouquer G., (2011), Introduction, Revue Etudes Rurales (1 n°187), pp. 9-20.
- Civard-Racinais A. & Dortier J.-F., (2012), Les dynamiques de l'action organisée, (Entretien réalisé avec E. Friedberg), dans Saussois J.-M., *Les organisations. Etat des savoirs*, Auxerre, Editions Sciences Humaines, pp. 339-345.
- Coase R., (1937), The nature of the firm, *Economica* Vol/n° NS4, pp. 380-405.
- Codjo B., C., (2008), Démarche participative dans la conduite des actions de développement au Bénin : cas de trois communes -Nikki, Boukombé et Cobly, Mémoire de DESS à l'Institut Africain de Professionnalisation en Management (IAPM), Ouagadougou.
- Codjo B., C., (2014), Les pratiques de solidarité dans les associations féminines au Sud du Bénin : les stratégies endogènes de réduction de la pauvreté et d'empowerment des femmes, Thèse de Doctorat, Louvain La Neuve, Dépôt Institutionnel de l'Académie Louvain (DIAL).
- Comeau Y., (1995), Vie quotidienne et participation aux associations communautaires, *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 8, n°1, pp. 121-136 [<http://id.erudit.org/iderudit/301308ar>].
- Comité Editorial, (2011), Pourquoi une revue sur la Participation ?, De Boeck Supérieur/ Participation, pp. 5-7 [<http://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-5.htm>].
- Commaille J., (2006), Sociologie de l'action publique, dans Boussaguet L., Jacquot S. & Ravinet P., (dir), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presse de Sciences Po.
- Commission des Femmes pour les Réfugiés, (2009), Développer les moyens d'existence, Manuel de terrain pour les praticiens dans les contextes humanitaires, New York-CFR.

- Commission Femmes et Développement, (2007), *L'approche de l'empowerment des femmes: Un guide méthodologique*.
- Commission Française Justice et Paix, (1990), *Les 100 mots du développement et du tiers monde*, Paris, La Découverte.
- Commission-Européenne, (2001), *Manuel de gestion de cycles de projet*, Bruxelles, Commission Union Européenne.
- Coopération Technique Belge (CTB), (2005), *Termes de références (Annexe 1) du Contrat de prestation de service-PAMRAD/COGESTION/CONTRAT/0391/2005*, Natitingou, Atacora, Bénin, PAMRAD-CTB.
- Coopération Technique Belge (CTB), (2008), *Rapport de Formulation (RdF) de la Facilité d'Appuis aux Filières Agricoles (FAFA-A-D)*, Cotonou, CTB-Bénin.
- Coopération Technique Belge (CTB), (2008), *Rapport d'Evaluation Finale du Projet d'Appui au Monde Rural de l'Atacora et de la Donga (PAMRAD)*, Cotonou, CTB Bénin_CODE NAVISION: BEN 01/004.
- Coopération Technique Belge, (2008), *Rapport de Formulation Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans le Mono-Couffo (BEN 04 011 11)-Version CCQ 21/02/08*, Cotonou, Bénin, CTB-Bénin.
- Copans J., (2010), *De l'Afrique noire considérée comme le réflexe pavlovien des sciences sociales françaises et francophones du développement (1920-2010)*, Paris, Université Paris Descartes.
- Cornillot P. & al., (2005), *Guide des bonnes pratiques pour conduire la pérennisation d'une innovation en santé, Handicap International (HI)* [<http://www.handicap-international.fr/fileadmin/documents/publications/PerenniteGuide.pdf>].
- Coulibaly S., (N.D), *Francophonie Durable*, [<http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a5-coulibaly.pdf>].
- Cour J.-M. & Snrech S., (1998), *Études des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest : Pour Préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest. Une vision à l'horizon 2020*, Paris, OCDE-Club du Sahel.
- Courgeau D. & Lelièvre E., (1996), *Changement de paradigme en démographie*, *Revue Population (French Edition-May-June)*, JSTOR, pp. 645-654 [www.researchgate.net/publication/230757825].
- Courpasson D. & Golsorkhi D. (2009), *Introduction : Les productivités du pouvoir. Résistances et pouvoirs dans et autour des organisations de la seconde modernité*, *Revue française de gestion*, Vol. 3, n° 193, pp. 59-71 [<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2009-3-page-59.htm>]
- Daane J., Mongbo R., L. & Schamhart R., (1992), *Méthodologie de la recherche socio-économique en milieu rural africain*, Abomey-Calavi, UNB-LUW-SVR.
- Dallaire N., (2011), *Tout ce qu'il faut savoir sur l'Empowerment pour engager un dialogue sur l'utilité du concept et ses liens avec le DC*, Présentation au CAP.
- Daquino P., (2007), *Empowerment et participation : comment mieux cadrer les effets possibles des démarches participatives? Hyper Article en Ligne* [<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00157747>].
- Darbon D., (2009), *Introduction*, dans Darbon D., *La politique des modèles en Afrique. Simulation, dépolitisation et appropriation*, Paris, Karthala-MSHA, pp. 5-14.
- Dauphin S., (2012 a), *Mesurer l'utilité sociale des associations*, *Informations Sociales n°172*, pp. 54-57 [<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-4-page-54.htm>].

- Dauphin S., (2012 b), Quelles associations dans le champ social?, Informations Sociales n° 172, pp. 6-9 [<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-4-page-6.htm>].
- De Janvry A. & Sadoulet E., (2004), Etude sur les Organisations Paysannes et Développement Rural au Sénégal, Dakar, Banque Mondiale.
- De Mello L., R., (1997), Foreign Direct Investment in Developing Countries and Growth : A Selective Survey, The Journal of Development Studies, Vol. 34, Issue 1, pp. 1-35 [<http://down.cenet.org.cn/upfile/37/2008129133351156.pdf>].
- De Muro P. & al., (2007), Organisations de la société civile, innovation sociale et gouvernance de la lutte contre la pauvreté dans le Tiers-Monde, De Boeck Supérieur-Mondes en développement, pp. 25-42 [<http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2007-3-page-25.htm>].
- Debuyst F., (2001), Acteurs, stratégies et logiques d'action, dans Debuyst F., Defourny P. & Gérard H., *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables*, Louvain-La-Neuve, Académia-Bruylant, pp. 116-148.
- Dechêne J., (2010), La participation : Un Concept... Des réalités..., TFE Master, Liège, ULg- ISHS.
- Defourny J. & Develtere P., (1999), Origines et contours de l'économie sociale au Nord et au Sud, dans Defourny J. & Develtere P., *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Editions De Boeck, Bruxelles, pp. 25-50.
- Defourny J. & Sarambé I., (2006), Les approches de l'économie sociale et solidaire face aux mutuelles de santé en Afrique, dans Defourny J., (2008), « Dossier de lecture du séminaire d'économie sociale », 2.4, Université de Liège.
- Delcourt L., (2008), Aide au développement de l'Union européenne : perspective critique (Editorial), Alternatives Sud, Vol. 15/ 7, pp.7-38 [<http://www.cetri.be/IMG/pdf/1.pdf>].
- Déloye Y., (2006), Introduction : éléments pour une approche socio-historique de la construction européenne. Un premier état des lieux, Politique européenne (1 n° 18), pp. 5-15 [<http://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2006-1-page-5.htm>].
- Déloye Y., (2010), Édito. Vol. 60-n° 1, Revue française de science politique, pp. 7-8 [<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2010-1-page-7.htm>].
- Delpuech Th. & Vassileva M., (2010), Des transferts aux apprentissages : réflexions à partir des nouveaux modes de gestion du développement économique local en Bulgarie, Critique Internationale (3 n° 48), pp. 25-52.
- Delpuech Th., (2008), L'analyse des transferts internationaux de politiques publiques : un état de l'art, Paris, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales-Sciences Po.
- Delpuech Th., (2009), Comprendre la circulation internationale des solutions d'action publique : panorama des policy transfer studies, Critique Internationale (2 n° 43), pp. 153-165.
- Demoustier D. & Colletis G., (2012), L'économie sociale et solidaire face à la crise : simple résistance ou participation au changement? Revue Internationale de l'Economie Sociale (Recma), n° 325, pp. 21-35.
- Demoustier D., (2001), L'économie sociale et solidaire : s'associer pour entreprendre autrement, Paris, La Découverte, SYROS.
- Deslandes R., (2001), A vision of home-school partnership: three complementary conceptual frameworks, dans Smit F., Van Der Wolf K., Slegers P., (eds), *A bridge to the future. Collaboration between*

parents schools and communities, Parent participation, Nijmegen, ITS, Stichting Katholieke Universiteit te Nijmegen, pp. 11-24.

- Development Center, (1999), Mission d'évaluation des impacts environnementaux du programme SNV-Bénin, Cotonou, Development Center-SNV-Bénin.
- Develtere P., (1998), *Economie sociale et développement. Les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, Paris-Bruxelles, De Boeck et Larcier-De Boeck Université.
- DGCI, (2009), Note de coopération bénino-belge (note pays).
- Diagne, D. & Pesche, D., (1995), *Les organisations paysannes et rurales. Des acteurs du développement en Afrique sub-saharienne*, Paris, Réseau GAO.
- Diallo M., S., K., (2012), Problem of Financial Resource Mobilization for Local Development: The Case of Single Land Tax (CFU) in the Governorate of Conakry Guinea, *International Journal of Financial Research*, Vol.3, No.2; pp. 35-47 [www.sciedu.ca/ijfr].
- Direction Générale de l'Eau, (2005), *Stratégie Nationale de l'Approvisionnement en Eau potable en milieu rural du Bénin 2005-2015*, Cotonou, DGEau-Bénin.
- Direction Générale de l'Eau, (2008 a), *Intermédiation Sociale pour les ouvrages simples. Guide à l'usage des communes*, Cotonou, DGEau Bénin-Imprimerie Gutenberg.
- Direction Générale de l'Eau, (2008 b), *Intermédiation Sociale spécifique aux Adductions d'Eau villageoises. Guide à l'usage des communes*, Cotonou, DGEau Bénin-Imprimerie Gutenberg.
- Djihoun M., K., (2007), *Développement local participatif dans un contexte de décentralisation : bilan de l'expérience SNV-Bénin dans le cadre de l'appui au renforcement de capacité des communes de Cobly et de Boukoumbé dans l'Atacora-Ouest*, Mémoire DESS/MASTER Professionnel en Développement et Gestion de projets, Cotonou, Institut Universitaire du Bénin.
- Djossou-Segla A., (1999), *La SNV Bénin et ses expériences en genre et développement (Femme, Genre et développement-Féminisme, Théories Sociales et Politiques)*, Cotonou, SNV-Bénin.
- Do L., (2006), *Etude des facteurs influençant la pérennité des acquis du projet de survie de l'enfant de Plan Mali après son retrait de huit aires de santé à Kita (Mali)*, Thèse de doctorat en Médecine, Bamako, Université de Bamako.
- Doliguez F., B., (2003 a), *La participation : un cadre d'analyse*, Paris, IRAM [<http://portals.wi.wur.nl/files/docs/gouvernance/iramparticipation.pdf>].
- Doliguez F., B., (2003 b), *Les ambitions du partenariat entre OSI et pouvoirs publics : évaluer pour contribuer à refonder les politiques publiques*, Paris, Fonds pour la Promotion des Etudes Préalables, Etudes Transversales, Evaluations (F3E).
- Dormagen J.-Y. & Mouchard D., (2010), *Introduction à la sociologie politique*, Bruxelles, De Boeck.
- Dowding K., Dunleavy P., Desmond K. and H. Margetts (1995), *Rational Choice and Community Power Structures*, *Political Studies* (1995), XLIII, p.265-277.
- Dubois V., (2003), *La sociologie de l'action publique, de la socio-histoire à l'observation des pratiques. Historicité de l'action publique*, PUF, pp. 347-364 [halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00464322].
- Dubouloz S., (2013), *L'innovation organisationnelle: antécédents et complémentarité: une approche intégrative appliquée au Lean Management*, Thèse de doctorat en Gestion et management, Université Grenoble Alpes, [<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00944182>].

- Dubuisson D., (2007), L'approche MED : Une révolution des pratiques de développement? Echos du COTA n° 117, pp. 18-21.
- Dumoulin L. & Saurugger S., (2010), Les policy transfer studies : analyse critique et perspectives, Critique Internationale (3 n° 48), pp. 9-24.
- Dye Th., (2002), Understanding public policy, Upper saddle River (NJ), Prentice Hall (10^è édition)
- Ellis F., (1998), Household strategies and rural livelihood diversification, The Journal of Development Studies, Vol. 51, Issue 9, pp. 1-38 [http://www.tandfonline.com/eprint/qxZu8dqQAwHmRTAPgEtc/full].
- Fadonougbo F., F., (2013), La crise de l'action collective au niveau village. Les effets des projets participatifs (1990-2008) dans la commune de Cobly, Mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Sociologie du Développement, Abomey-Calavi, CUD-UAC-PIC Participation-FLASH/ LADYD/ Pôle Sud.
- Fairhead J., Leach M. & Scoones I., (2012), Green Grabbing : a new appropriation of nature? The Journal of Peasant Studies, Vol. 39, Issue 2, pp. 237-261 [http://www.tandfonline.com/toc/fjps20/39/2].
- FAO, (1997), La dynamique des sociétés rurales face aux projets participatifs de développement rural : Réflexions et propositions d'action à partir d'expériences d'Afrique de l'Ouest, FAO, [http://www.fao.org/docrep/V9860F/V9860F00.htm].
- FAO, (2011), A propos de la participation, [http://www.fao.org/Participation/french_website/content/degree_fr.html].
- Farnarie C., (2009), Les dimensions sociales d'une politique de santé publique, Thèse de doctorat en anthropologie sociale, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Favreau L., (2004), Théories et stratégies de développement au Sud : itinéraire de 1960 à aujourd'hui, Série Recherche n°32.
- Ferreira N., (2008), Entrepreneuriat responsable et territoire. L'expérience des entreprises d'économie sociale en France, Marché et organisations (2 n° 7), pp. 52-60 [http://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2008-2-page-52.htm].
- FIDAFRIQUE, (2006), Amélioration de la sécurité alimentaire et des conditions d'existence des populations rurales par le transfert des techniques de production et de protection intégrées à travers les Champs Ecoles de Producteurs (CEP) de manioc : Cas du Cameroun, PNDRT-RCP, [http://www.mangalani-consult.org/fichiers/ressources/SA02_Manioc.pdf].
- Fillieule O. & Pechu C., (1993), Lutter ensemble. Les théories de l'action collective, Paris, l'Harmattan.
- Fisette J. & Raffinot M., (2010), Entre modèles importées, confiscation sociale et appropriation locale des politiques de développement (Introduction générale), dans Fisette J. & Raffinot M., *Gouvernance et Appropriation locale du développement. Au-delà des modèles importés*, Ottawa, Les Presses de l'Université de Ottawa, pp. 179-205.
- Floquet A. & Mongbo R., L., (2000), Production de connaissances et de consensus pendant les MARP et au-delà, dans Lavigne Delville Ph., Sellamna N.-E. & Mathieu M., *Les enquêtes participatives en débat. Ambitions, pratiques et enjeux*, Paris, GRET-Karthala-ICRA, pp. 269-291.
- Floquet A. & Mongbo R., L., (2005), Rapport d'investigations pour le Traçage des ressources publiques affectées à quinze écoles primaires dans le département de l'Atacora, Document de travail dans le cadre du Suivi d'Impact Local Participatif (SILP) dans le secteur de l'éducation primaire, département de l'Atacora, FIDESPRA/UAC-CARP-International.

- Floquet A., (1994), Dynamique endogène du changement technique et organisation paysanne. Une étude de cas au Sud du Bénin, dans Jacob J.-P. & Lavigne Delville Ph., *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques* Paris, APAD-Karthala-IUED, pp. 273-291.
- Floquet A., (1997), Une production négociée de technologies de gestion de la fertilité des sols, une recherche-action au Bas-Bénin, dans Diemer G., *La négociation sociale des dispositifs techniques pour le développement*, Bulletin de l'APAD n°13, Hamburg, LIT VERLAG-APAD, pp. 43-61.
- Floquet A., (2007), A l'échelle d'une vie : trajectoires et décisions paysannes au Bénin, dans Gafsi M., Dugue P., Jamin J.-Y., Brossier J., (Coordonnateurs), *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre. Enjeux, caractéristiques et éléments de gestion*, Versailles, Quae-CTA, pp. 195-208.
- Floquet A., Mongbo R., L. & Woltermann S., (2007), Contrôle citoyen dans le secteur de l'éducation : la phase pilote du Suivi d'Impact Local Participatif (SILP), Communication, Bamako.
- Floquet A., Mongbo R., L., Aguemon D., Tohinlo P., Y., Nansi J. & Aboki J., C., (2006), Les eaux de ruissellement à Abomey et Bohicon, nuisances ou opportunités. Premiers résultats de concertations entre acteurs locaux, Document de travail n°11, ECOCITE/ CEBEDES – FIDESPRA, Abomey.
- Fodé Saliou T., (2013), La coopération de l'Afrique avec les pays « BRICS », une troisième voie pour le développement de l'Afrique ?, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sciences politiques, Montréal, Université du Québec.
- Fortin G., (1968), La participation et le pouvoir, *Recherches sociographiques*, vol. 9, n° 3, pp. 307-309 [<http://id.erudit.org/iderudit/055410ar>]
- Fouilleux È. & Balie J., (2009), Le double paradoxe de la mise en place de politiques agricoles communes en Afrique. Un cas improbable de transfert de politique publique, *Pôle Sud* (2 n° 31), pp. 129-149.
- Friedberg E., (1993), *Le Pouvoir et la Règle. Dynamiques de l'action organisée*, Paris, Seuil.
- Frigoli G., (2004), Lorsque gérer l'action sociale devient affaire d'action collective. Une contribution à l'analyse des partenariats dans l'action sociale territorialisée. Le cas de la lutte contre l'exclusion, *Revue française des affaires sociales*, n° 4, pp. 85-103.
- Gagnon Y.-C., (2015), *L'étude de cas comme méthode de recherche*, Presse de l'Université de Québec.
- Gaulejac V., (2010 a), L'histoire de vie a-t-elle un sens ? (Introduction) dans Gaulejac V. & Legrand M., *Intervenir par le Récit de Vie. Entre histoire collective et histoire individuelle*, Toulouse, ERES, pp. 13-31.
- Gaulejac V., (2010 b), Pour une clinique de l'historicité (Conclusion), dans Gaulejac V. & Legrand M., *Intervenir par le Récit de Vie. Entre histoire collective et histoire individuelle*, Toulouse, ERES, pp. 313-319.
- Gbénahou D., D., (1994), La morale traditionnelle et la pensée de Jean-Paul Sartre, Mémoire de Maîtrise de Philosophie, Abomey-Calavi, FLASH- Université Nationale du Bénin (UNB).
- Gbénahou H., B., M. & al., (2013), Quand tu trouves une femme au marché que tu épouses, c'est au marché que tu la perds. La capacité de résilience des Organisations Paysannes de Gestion de Filière (OPGF) à l'épreuve des faits, *Communication au IV^{ème} Colloque Scientifique Internationale de l'Université d'Abomey-Calavi, Sciences, Cultures et Technologies*.
- Gbénahou H., B., M., (2012), Programmation et budgétisation sensibles au genre (synthèse), Cotonou, Dimension Sociale Bénin-Programme Société Civile et Culture/Union Européenne.

- Gbénahou H., B., M., (2013), Le Bénin : Des objectifs stratégiques du développement aux progrès réalisés. Secteurs et politiques prioritaires-Situation des OMD dans trois secteurs clés, *Communication au Séminaire de réflexion sur le lien entre politiques publiques et atteinte des OMD au Bénin*, Ouidah, AWEPA-Programme sur le renforcement des capacités des partis politiques et de l'Assemblée nationale.
- Gbénahou H., B., M., (2014), Quand le privé est invité dans le public et sans retour. L'accès à la justice des femmes victimes de violences entre soubresauts et omerta, Travaux et Etudes du GIERSA-*Communication au 82^e colloque de l'ACFAS*, pp. 1-21.
- Gbénahou H., B., M., (2014), Patients-Clients, Clients-Partenaires : les implications supposées et réelles d'une union circonstancielle qui s'éternise, *Communication au Colloque Secteur Non Marchand, milieux associatifs, organismes communautaires: des mondes en recomposition*, ULB-CENTRE METICES.
- Gbénahou H., B., M., (2015 a), Diagnostic et suivi des associations mobilisées par les projets de développement rural, Note méthodologique FORADYN, Abomey-Calavi, LADyD, 7 p. [http://www.foradyn.org/wpcontent/uploads/2015/07/Foradyn_note_methodologique_associations_GbenahounH.pdf].
- Gbénahou H., B., M., (2015 b), La participation dans les projets de développement, Note Théorique FORADYN, Abomey-Calavi, LADyD, 8 p. [http://www.foradyn.org/wpcontent/uploads/2015/07/Foradyn_note_theorique_participation_GbenahouH.pdf].
- Gbénahou H., B., M., (2015 c), Vicissitudes d'un partenariat dans le domaine du développement rural, Etude de cas de la relation entre le PAMRAD et les ONG « partenaires-prestataires » dans l'Atacora, Etude de cas FORADYN, Abomey-Calavi, LADyD., 6 p [http://www.foradyn.org/wpcontent/uploads/2015/07/Foradyn_Etude_de_cas_ONG_PAMRAD_GbenahounH.pdf].
- Gbénahou H., B., M., (2015 d), L'action collective de la contestation au développement: synthèse théorique, Note Théorique FORADYN, Abomey-Calavi, LADyD, 6 p.
- Gbénahou H., B., M., (2015 e), L'eau prise au piège des approches d'intervention et des statistiques, *Communication au deuxième Colloque Scientifique de l'Université de Parakou*, Parakou.
- Gbénahou H., B., M., (2015 f), Itinéraires Thérapeutiques et faible adhésion aux systèmes de Micro Assurance Santé, *Communication au deuxième Colloque Scientifique de l'Université de Parakou*, Parakou.
- Gbénahou H., B., M. & al., (2012), Entre univers d'actions Solidaires et refus de la solidarité": analyse socio anthropologique de la prévoyance en matière de santé en milieu fon au centre du Bénin, *Actes du III^{ème} Colloque Scientifique Internationale de l'Université d'Abomey-Calavi, Sciences, Cultures et Technologies, Volume I, Lettres et Sciences Humaines, Section Sociologie*, pp. 539-565.
- Gbénahou H., B., M. & al., (2014), Emergence des Organisations Paysannes dans le secteur agricole à Coby au Nord-Ouest du Bénin : Contextes, Dynamiques et Utilités, *Communication au Colloque Secteur Non Marchand, milieux associatifs, organismes communautaires : des mondes en recomposition*, ULB-Centre METICES.
- Gbénahou H., B., M., Poncelet M. & Mongbo R. L., (2015), Des annonces aux vécus du partenariat à Coby : horizontalité et égalité limitées, Pouvoirs et asymétries socialisés ? *Journal Of Oriental and African Studies*, Volume 24, 2015, pp. 359-402, [<file:///C:/Users/Herv%C3%A9BonaventureM%C3%A4to/Downloads/359-402.pdf>].
- Gilbert C. & Henry E., (2012), La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion, *Revue française de sociologie* (1 Vol. 53), pp. 35-59. [<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2012-1-page-35.htm>].

- Gilbert M., (2008), La responsabilité collective et ses implications, *Revue française de science politique*, Vol. 58, pp. 899-913 [<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2008-6-page-899.htm>].
- Giovalucchi F. & Olivier de Sardan J.-P., (2009), Planification, Gestion et Politique dans L'Aide au Développement : le Cadre Logique, Outil et Miroir des développeurs, *Revue Tiers Monde* n° 198, pp. 383-406 [<http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-2-page-383.htm>].
- Glaser B., G. & Strauss A., A., (2010), La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative, Paris, Armand Colin.
- Godbout T., J., (1992), *L'esprit du don*, Paris, La découverte.
- Goussault Y., (1961), La participation des collectivités rurales au développement, *Revue Tiers Monde* tome 2 n°5, pp. 27-40.
- Goussault Y., (1968), L'animation et la participation aux institutions rurales en Afrique noire d'expression française, *Revue internationale du Travail*-Vol. 97, n°6, pp. 571-596.
- Goussault Y., (1972), Modes de production et développement des formations agraires, *Revue Tiers-Monde* tome 13 n°52, pp. 727-752 [Le capitalisme périphérique].
- Gretry L., (2012), "*Okomi mususu moto?*" Une analyse socio-anthropologique des ruptures et continuités entre les mondes civil et militaire, à partir des fragments de récits de vie des ex-enfants soldats en République Démocratique du Congo, Thèse de doctorat en Sociologie Anthropologie, Liège, Université de Liège-ISHS, Centre Pôle Sud.
- Guerdan V., Petit Pierre G., Moulin J.-P. & Haelewyck M.-C., (2009), Participation et responsabilité sociale. Un nouveau paradigme pour l'inclusion des personnes avec une déficience intellectuelle, *Actes du Xè congrès de l'Association Internationale de Recherches Scientifiques en faveur des personnes handicapées mentales (AIRHM)*, Berne, Vaud Lausanne, Peter lang SA, Editions Scientifique Internationales.
- Gueye B., (ND), Où va la participation? Expériences de l'Afrique de l'Ouest francophone, IIED [<http://portals.wi.wur.nl/files/docs/ppmefr/5IIEDparticipation.pdf>].
- Harlander B., Peyron G. & Delmas P., (2002), Organisations Paysannes et Etat : ensemble pour une politique sectorielle, Etude de cas Bénin, European Rural Forum, Montpellier, [<http://ec.europa.eu/development/body/theme/rurpol/forum/papers/HarlanderFr.pdf>].
- Hartveld M., Hesterman B., N'Dah E. & Yoni G., (1992), Les caractéristiques, potentialités et contraintes de la Sous Préfecture de Cobly (Bénin) : Résultats d'un Rapid Rural Appraisal, Tanguéta, SNV-Bénin.
- Hassenteufel P., (2011), *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin- 2ème Edition.
- Hellriegel D. & Solum W., J., (2006), *Management des Organisations*, Bruxelles, De Boeck.
- Hirschman O., A., (1994), Exit, Voice and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations and States (Excerpt from Chapter Eight), *Social contract*, pp. 272-275 [<http://www.thesocialcontract.com/pdf/four-four/hirschma.pdf>].
- Hirschman O., A., (2011), *Exit, Voice, Loyalty. Défection et prise de parole*, Bruxelles, Edition ULB.
- Hoenen J., G., (1997), *Rapport de la mission d'appui réorientation stratégique du programme de la SNV-Bénin 1998-2001*, Cotonou, SNV-Bénin.

- Houard N., (2012), Construction et mise à l'agenda du droit au logement opposable (Dalo) : le rôle des associations, *Revue Informations Sociales*, n° 172, pp. 64-73 [<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-4-page-64.htm>].
- Houmenou B., G., (2006), Décentralisation, gouvernance participative et dynamiques locales de développement. Etude de cas en milieu rural au Bénin, Thèse de doctorat, Versailles, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Hounmènou B., G., (ND), Nouvelles politiques de développement local dans les pays en développement. Cas du milieu rural au Bénin, AFM-CIRAD [http://afm.cirad.fr/documents/5_Agro_industries/Syal/FR/HOUNMENOUE.pdf].
- Hountondji P., (1997), Derrière les "paquets" technologiques : questions en amont, dans Diemer G., *Le développement négocié : courtiers, savoirs, technologies* (II), Hamburg, Allemagne, APAD-Lit Verlag, pp. 5-12.
- Howard W., (2009), L'évaluation d'impact basée sur la théorie : principes et pratiques, International Initiative for Impact Evaluation, New Delhi.
- Hublart R., (2012), Les « Soutiers du Développement ». Analyses d'interactions d'acteurs au sein de deux projets de la Coopération belge au Nord Bénin, TFE Master en population, Liège, Université de Liège-ISHS.
- Hugon P., (2003), Le concept d'acteurs du développement chez les pionniers du développement : Albert Otto Hirschman et François Perroux, *De Boeck Université/ Mondes en Développement* n° 124, pp. 9-31 [<http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2003-4-page-9.htm>].
- Hugon P., (2005), Environnement et développement économique : les enjeux posés par le développement durable, *Revue Internationale et Stratégique*, n°60, pp. 113-126 [<http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2005-4-page-113.htm>].
- Isarël L., (1980), La décision médicale. Essai sur l'art de la médecine, Paris, Calmann-Lévy.
- Italiano P., (2006), Les dimensions du capital social: quelle cohérence pour des indicateurs au coeur de la théorie?, dans Houard J. & Jacquemain M., *Capital social et dynamique régionale*, Bruxelles, De Boeck, pp. 41-63.
- Ivanov M., D., (2007), Les différentes formes de partenariat public-privé et leur implantation en Russie, Strasbourg, Université Robert Schuman.
- Jacob J.-P., (1992), Quelques réflexions sur la multiplicité des intervenants externes et la multiplication des Organisations Paysannes (OP) au Burkina Faso, *Bulletin de l'APAD*, n°3, pp. 1-5 [<http://apad.revues.org/378>].
- Jacob J.-P., (1994), Gouvernance, Imputation, Redondance. Réflexions sur la multiplicité des intervenants et la multiplication des organisations paysannes, dans Jacob J.-P. & Lavigne Delville Ph., *Associations Paysannes en Afrique. Organisation et Dynamiques*, Paris, APAD-Karthala-IUED, pp. 254-270.
- Jacquemot P., (2007), Harmonisation et appropriation de l'aide. Commentaires autour de l'expérience du Ghana, *Afrique contemporaine* (3 n° 223-224), pp. 161-191 [<http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2007-3-page-161.htm>].
- Jean B. & Épend Muteba Wa A., (2004), Le capital social et le renforcement des « capacités de développement » des communautés rurales : les enseignements d'une étude canadienne, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, pp. 673-694.
- Jobert B., (1995), Rhétorique politique, controverses scientifiques et construction des normes institutionnelles : esquisse d'un parcours de recherche, dans Faure A., Pollet G., Warin P., (S. Dir),

La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel, Paris, L'Harmattan, pp. 13-24.

- Jonckers D., (1994), Le mythe d'une tradition communautaire villageoise dans la région Mali-Sud, dans Jacob J.-P. & Lavigne Delville Ph., *Les associations Paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Paris, APAD-Karthala-IUED, pp. 121-134.
- Jones A., (2006), L'apparition de la notion de participation dans la pensée et le discours du développement, PIE, Perspectives.
- Kabeer N., (2005), Gender equality and women's empowerment : A critical analysis of the third millennium development goal 1, *Gender & Development*, pp. 13-24 [13:1, 13-24, DOI: 10.1080/13552070512331332273].
- Kaufmann J.-C., (2014), *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin-L'enquête et ses méthodes_2è Edition.
- Kelsall T., (2008), Going with the grain in African development? Africa Power and Politics Programme (APPP) n°1, pp. 1-28.
- Kelsall T., (2009), Théorie des jeux, mécanismes sociaux et biens publics en Afrique : discussion méthodologique, Africa Power and Politics Programme (APPP), Discussion paper, n°7, pp. 1-27.
- Kilani M., (2010), *Anthropologie. Du local au global*, Paris, Armand Colin.
- Kimwanga N., (1999), *De la parole à l'acte. Le paradoxe des ONG belges de cofinancement*, Louvain-La-Neuve, Bruylant Academia.
- Korten D., C., (2006), L'intervention sociale comme processus d'apprentissage, *Coopérer aujourd'hui* no 48, Les documents de travail de la Direction scientifique du GRET, pp. 1-42
- Kübler D. & de Maillard J., (2009), *Analyser les politiques publiques*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble (PUG).
- Labelle Y., (1974), Évolution des recherches sur la participation, *Revue Sociologie et Sociétés*, Vol. 6, n°2, pp. 67-86, [<http://id.erudit.org/iderudit/001393ar>].
- Lachapelle R., (2001), Deux décennies de concertation, le partenariat en développement local à Sorel, ERUDIT, *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 14, n°1, pp. 48-63.
- Lahaye N., (2008), *Évaluation de la participation et graphe d'influence pour une gouvernance participative en écotourisme. Le cas du projet écotouristique Taonaba en Guadeloupe*, XIV^e Colloque de l'ASRDLF: *Territoires et action publique territoriale: nouvelles ressources pour le développement régional*, Québec, Université du Québec. [<http://asrdlf2008.uqar.ca/Papiers%20en%20ligne/LAHAYE-evaluation.pdf>].
- Lal D., (1983), *The poverty of development Economics*, Londres, Institute of economics affairs.
- Lamont M., (2012), *Toward a Comparative Sociology of Valuation and Evaluation*, *The Annual Review of Sociology*, pp. 1-21 [soc.annualreviews.org].
- Landel P.-A., (2011), L'exportation du développement territorial vers le Maghreb: du transfert à la capitalisation des expériences, *Revue l'Information Géographique* (4 Vol. 75), pp. 39-57.
- Lascombes P. & Le Gales P., (2004 a), L'action Publique saisie par ses instruments, dans Lascombes P. & Le Gales P., (S. Dir), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses des Sciences Politiques, pp. 11-44.

- Lascoumes P. & Le Gales P., (2004 b), De l'innovation instrumentale à la recomposition de l'Etat, dans Lascoumes P. & Le Gales P., (S. Dir), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses des Sciences Politiques, pp. 357-371.
- Latouche S., (2003), L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement, De Boeck Université/ Mondes en développement (1 n° 121), pp. 23-30 [<http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2003-1-page-23.htm>].
- Latzko-Toth G., (2009), L'étude de cas en sociologie des sciences et des techniques, Notes de recherches n°3 du CIRST.
- Lavigne Delville Ph. & Abdelkader A., (2010), A cheval donné, on ne regarde pas les dents. Les mécanismes et les impacts de l'aide vus par des praticiens nigériens, Etudes et Travaux du LASDEL n°83, pp. 1-116.
- Lavigne Delville Ph. & Mathieu M., (2000), Donner corps aux ambitions : le diagnostic participatif comme enjeu de pouvoir et comme processus social, dans Lavigne Delville Ph., Sellamna N.-E. & Mathieu M., *Les enquêtes participatives en débats. Ambitions, pratiques et enjeux*, Paris, GRET-Karthala-ICRA, pp. 497-536.
- Lavigne Delville Ph., (1999), Impasses cognitives et expertises en sciences sociales : réflexions à propos du développement rural en Afrique, Document de travail du GRET n°9, pp. 1-26.
- Lavigne Delville Ph., (2000), Des groupes cibles aux groupes stratégiques : participation et exclusion, Les notes méthodologiques n°2, Direction Scientifique GRET.
- Lavigne Delville Ph., (2001), Contre l'autisme des projets, analyser les pratiques préalables à l'intervention, GRET_Professionnel du développement solidaire [<http://www.gret.org/publication/contre-lautisme-des-projets-analyser-les-pratiques-prealables-a-lintervention/>].
- Lavigne Delville Ph., (2011), Vers une socio-anthropologie des interventions de développement comme action publique, Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, CREA/Université Lyon II.
- Lavigne Delville Ph., (2012), Affronter l'incertitude? Les projets de développement à contre courant de la « révolution du management de projets », Armand Colin-Revue Tiers Monde n°211, pp. 153-168.
- Lavigne Delville Ph., Brouillet A., S. & Levy M., (2007), Les projets de développement contribuent-ils à la lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion? Une grille d'analyse, Notes méthodologiques du GRET n° 6 [<http://www.gret.org/wp-content/uploads/08320.pdf>].
- Lavigne Delville Ph., (2015), Aide internationale et sociétés civiles au Niger, Karthala-APAD-IRD.
- Lazega E., (2006), Capital social, processus sociaux et capacité d'action collective, dans Bevort A., & Lallement M., *Le Capital Social. Action collective, équité et réciprocité*, Paris, La découverte, pp. 211-225.
- Le Coq J.-Fr. & Meral Ph., (2011), Transfert de politiques publiques : le cas de la diffusion internationale des mécanismes de Paiements pour Services Environnementaux à travers les exemples Costaricien et Malgache, *Communication au XIème Congrès de l'AFSP*, Strasbourg.
- Le Roy E., (2006), La décentralisation en Afrique noire et le droit. Nouveaux outils et contraintes pérennes, dans Leclerc-Olive M., *Affaires Locales. De l'espace social communautaire à l'espace public politique*, Paris, Karthala-GEMDEV, pp. 19-35.
- Lefèvre C. & Nourry A., (2006), Enquêter en sociologie et en démographie : questions de déontologie, de méthodes et de terrain, *Population*, 1 Vol. 61, pp. 153-178.

- Legendre M.-F., (2008), Un regard socioconstructiviste sur la participation des savoirs à la construction du lien social, *Éducation et francophonie*, Vol. 36, n° 2, pp. 63-79 [<http://id.erudit.org/iderudit/029480ar>].
- Le Marcis F., (2003), Le développement à l'épreuve des systèmes locaux de relation. Conflits et pouvoirs autour de la construction d'une maternité dans le Maasina (Mali), *Cahiers d'études africaines*, Vol 3, n° 171, pp. 629-656.
- Lemke Th., (2002), Foucault, Governmentality and Critique, *Rethinking Marxism-A Journal of Economics, Culture & Society*, Vol 14, n°3, pp. 49-64 [<http://dx.doi.org/10.1080/089356902101242288>].
- Leroux I., (2004), Les ambivalences des coordinations locales entre négociation, conflits et enjeux de pouvoir. Le cas des partenariats constitutifs d'une géopole à Toulouse, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Vol 4, pp. 513-538.
- Leroy M., (2008), *La Participation dans les projets de développement : une analyse critique*, Paris, AgroParisTech.
- Letemendia C., (2002), La transition des femmes hors de la pauvreté. Guide de pratiques efficaces pour promouvoir les Moyens d'Existence Durable par la création d'entreprise, Consortium pour les femmes et le développement économique, Canada.
- Lhopitallier L., (2007), Sustainable livelihoods. De quoi s'agit-il ? *Echos du COTA* n° 117, pp. 6-8.
- Limayem F., (2001). Modèles de pondération par les méthodes de tri croisé pour l'aide à la décision collaborative en projet, Thèse de doctorat en Sciences de l'ingénieur [physics], Ecole Centrale Paris.
- Locoh T., Labourie-Racape A. & Tichit C., (1996), *Genre et développement : des pistes à suivre*, Paris, CePeD.
- Long N. & Long A., (1992), *Battlefields of knowledge: the interlocking of theory and practice in social research and development*, London-New York : Routledge.
- Long N., (1984), Rural development strategies and outcomes : a critical review [Les Organisations d'intervention en milieu rural dans le processus de développement], Dschang, Pays Bas, Wageningen university.
- Long N., (1994), Du paradigme perdu au paradigme... retrouvé? Pour une sociologie du développement orientée vers les acteurs, *Le bulletin de l'APAD*, n 7, *Les sciences sociales et l'expertise en développement* [<http://apad.revues.org/2183>].
- Long N., (1999), *The multiple optic of interface analysis (working title)*, UNESCO Background Paper on Interface Analysis, Pays-Bas, Wageningen University.
- Loubet del Bayle, J-L., (2000), *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris-Montréal, L'Harmattan
- Louvain Coopération, (2014), *capitalisation des modules de formation et des outils techniques utilisés pour le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des groupes cibles dans le cadre du programme SAE 2008-2013 au Bénin et Togo*, Louvain la Neuve, UCL-Louvain Coopération.
- Maccatory B., Oumarou M., B. & Poncelet M., (2010), West African social movements "against the high cost of living": from the economic to the political, from the global to the national, *Review of African political economy*, Vol. 37, n°125, pp.345-359.
- Machado I., L., (2011), Le rôle du récit de vie dans le discours politique de Lula, *Revue Argumentation et Analyse du Discours*, pp. 1-14 [<http://aad.revues.org/1166>].
- MAEP-Bénin & CTB-Bénin, (ND), *Partenariat et PAMRAD*, Atacora, CTB-Bénin.

- Mairie de Coby, (2010), Plan de Développement Communal 2010-2015, Coby, Mairie de Coby-Cabinet RSUD.
- Malet J., (2012), Les associations, acteurs essentiels du secteur sanitaire et social, Informations Sociales, n° 172, pp. 45-52 [<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-4-page-45.htm>].
- Mancur O., (2011), La logique de l'action collective, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles [Edition française].
- Massardier G., (2013), L'action publique dans la retenue (Introduction), dans Le Naour G. & Massardier G., *L'action publique sélective*, Paris, Droit et Société (Recherche et travaux) 26-L.G.D.J Extenso Editions, pp. 9-37.
- Mathieu M.-L., (2002), « Donnant-Donnant ». Les stratégies d'acteurs villageois face aux conditionnalités des projets de développement au Mali, Thèse de doctorat en Sciences Sociales, Marseille, EHESS.
- Matland R., E., (1995), "Synthesizing the Implementation Literature : The Ambiguity-Conflict Model of Policy Implementation", Journal of Public Administration Research and Theory (PART), Vol.5, n°2, pp. 145-174 [<http://www.researchgate.net/publication/235752963>].
- Mazeaud A., (2009), Dix ans à chercher la démocratie locale, et maintenant? Pour un dialogue entre politiques publiques et démocratie participative, *Premières journées doctorales sur la participation du public et la démocratie participative*, LYON, GIS Participation du public, décision, démocratie participative ENS-LSH.
- Médard J.-F., (1991), Etat d'Afrique noire. Formation, mécanismes et crise, Paris, Karthala.
- Meier R. & Raffinot M., (2005), S'approprier les politiques de développement : nouvelle mode ou vieille rengaine ? Une analyse à partir des expériences du Burkina Faso et du Rwanda, Revue Tiers-Monde Tome 46, n°183, pp. 625-649.
- Meister A., (1974), La participation dans les associations, Paris, Les Editions Ouvrières.
- Meister A., (1977), La participation pour le développement, Paris, Les Editions Ouvrières.
- Mercier C., ST-Germain L. & Bourque D., (2009), Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation, Revue Développement social et de l'ARUC-ISDC-Séminaire sur la participation citoyenne et le développement des communautés.
- Merckle P., (2004), Sociologie des réseaux sociaux, Paris, La Découverte- Collection Repères.
- Mercoiret M.-R., (2006), Les organisations paysannes et les politiques agricoles, Afrique contemporaine, n°217, pp. 135-157 [<http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2006-1-page-135.htm>].
- Merini C., (ND), Enjeux et limites d'une formation au partenariat, IUFM Versailles [www.versailles.iufm.fr/colloques/sante/pdf/merini.pdf].
- Mondjanagni A., C., (1984), Structures sociales et développement rural participatif en Afrique, dans Mondjanagni A., C., *La participation populaire au développement en Afrique Noire*, Paris, Karthala, pp. 23-51.
- Mongbo R., L., (1994), La dynamique des organisations paysannes et la négociation quotidienne du "développement rural" à la base : une étude de cas au Bénin, dans Jacob J.-P. & Lavigne Delville Ph., *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamique*, Paris, Karthala, pp. 135-153.
- Mongbo R., L., (1995), The appropriation and dismembering of development intervention, policy, discourse and practice in the field of rural development in Benin, wageningen, Universität wageningen.

- Mongbo R., L., (2007 a), State Building and Local Democracy in Benin : Two Cases of Decentralized Forest Management, Institutions and Governance Program- Representation, Equity and Environment, Working Paper n°23, pp. 1-35.
- Mongbo R., L., (2007 b), "Le pouvoir ça s'achète, le pays aussi". Le marché Houndjro, une fenêtre sur l'économie et la politique locale, dans Bierschenk T., Blundo G., Jaffré Y. & Tidjani Alou M., *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'oeuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, APAD-Karthala, pp. 333-353.
- Mongbo R., L., (2012), Le citoyen, le savant et le souverain : concepts et méthodes d'une socio-anthropologie de la gouvernance des espaces publics en Afrique, *Actes du III^{ème} Colloque de l'Université d'Abomey-Calavi, Volume I: Lettres et sciences humaines, Sections : Education et Lettres, Histoires, Philosophie et Sociologie*, Abomey-Calavi, Conseil Scientifique de l'Université d'Abomey-Calavi.
- Morice A., (1976). Claude Meillassoux, Femmes, greniers et capitaux, in: Tiers-Monde, tome 17, n°67, pp : 783-785 [http://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1976_num_17_67_2666_t1_0783_0000_1].
- Mucchielli A., (2009), Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines, Paris, Armand Colin.
- Muller P., (1995), Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde, dans Faure A., Pollet G. & Warin P., *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, Paris, L'Harmattan, pp. 153-179.
- Muller P., Senac-Slawinski R. & alii., (2009), Genre et Action publique : la frontière public-privé en questions, Paris, L'Harmattan.
- Mundler P., (2011), Viabilité et pérennité des «petites fermes». Enseignements tirés de deux projets de recherche. Repères dans le paysage agricole français-Courrier de l'environnement de l'INRA n°61, pp. 57-68.
- Murphy J. B. (2011), Perspectives on power, *Journal of Political Power*, 4:1, 87-103.
- Naudet J.-D., (1999), Trouver des problèmes aux solutions. Vingt ans d'aide au Sahel, Paris, OCDE-CLUB DU SAHEL.
- Navarro-Flores O., (2006), Les relations de Partenariat Nord-Sud : Du paradoxe au Compromis. Une approche institutionnaliste des relations entre ONG dans le secteur de la Coopération Internationale, Thèse de Doctorat en Administration, Montréal, Université du Québec.
- Ndack K., (2013), Essais sur l'efficacité de l'aide internationale, Thèse présentée comme exigence partielle du doctorat en économie, Montréal, Université du Québec.
- Nguekeng J. & al., (1984), Evaluation critique de l'interventionnisme en milieu rural, *Actes du séminaire sur les organisations d'intervention en milieu rural dans le processus de développement*, Rapport commission, Dschang, Cameroun.
- Niane B., (2011), Experts vs chercheurs dans la fabrication et la circulation des savoirs et sens sociopolitiques au Sénégal, *Cahiers d'études africaines* (2 n° 202-203), pp. 549-562.
- Ninacs A., W., (1995), Empowerment et service social : approches et enjeux, *Revue Service Social*, vol. 44, n° 1, pp. 69-93 [<http://id.erudit.org/iderudit/706681ar>].
- Ninacs A., W., (2003), Empowerment : cadre conceptuel et outil d'évaluation de l'intervention sociale et communautaire, Community services council of newfoundland and labrador, « De la sécurité du revenu À l'emploi : un forum canadien », Québec, La coopérative de consultation en Développement [<http://envision.ca/pdf/w2w/Papers/NinacsPaper.pdf>].

- Nuttall C., (1989), Les associations villageoises de développement dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal : Processus d'émergence, situation actuelle et avenir dans l'après-barrages, *Annales de Géographie*, n°547, pp. 302-321 [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1989_num_98_547_20908].
- OCDE, (2011), Efficacité de l'aide 2005-10 : progrès accomplis : L'appropriation des politiques et stratégies de développement, OCDE.
- OHADA, (2011), Acte uniforme relatif aux droits des sociétés coopératives, *Journal Officiel* 15^{ème} année n°23, 1-96.
- Olivier de Sardan, J. P., (1990), Sociétés et Développement, dans Jaffré Y. & Fassin D., *Sociétés, Développement et Santé*, pp. 28-37, Paris, Ellipses.
- Olivier de Sardan J. P., (1995), *Anthropologie et Développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-Karthala.
- Olivier de Sardan J. P., (1998), Emique, *L'Homme*, tome 38 n°147, pp. 151-166 [[Persee:www.persee.fr/web/revues/home](http://www.persee.fr/web/revues/home)].
- Olivier de Sardan J. P., (2000), Rendre compte des points de vue des acteurs : principes méthodologiques de l'enquête de terrain en sciences sociales, dans Lavigne Delville Ph., Sellamna N.-E. & Mathieu M., *Les enquêtes participatives en débat. Ambitions, pratiques et enjeux*, Paris, GRET-Karthala-ICRA, pp. 419-449.
- Olivier de Sardan J. P., (2001), Les trois approches en anthropologie du développement, *Revue Tiers Monde* Tome 42, n°168 (Anthropologie du développement, fiscalité, géographie industrielle, éducation), pp. 729-754.
- Olivier de Sardan J. P., (2003), L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants, *Etudes et Travaux du LASDEL*, n°13, pp. 1-59.
- Olivier de Sardan J. P., (2008 a), A la recherche des normes pratiques de la gouvernance réelle en Afrique, *Africa Power and Politics Programme (APPP)*, Discussion paper n°5, pp. 1-25.
- Olivier de Sardan J. P., (2008 b), La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique, Louvain La Neuve, Bruylant Académia s.a.
- Olivier de Sardan J. P., (2009), Les huit modes de Gouvernance locale en Afrique de l'Ouest, *Africa Power and Politics Programme (APPP)*, Discussion paper n°4, pp. 1-55.
- Olivier de Sardan J. P., (2014), Addiction à l'aide, sevrage ou impuissance ? Les ONG médicales face aux systèmes de santé, dans Olivier de Sardan J-P. & Ridde V., *Une politique publique et ses contradictions. La gratuité des soins au Burkina Faso, au Mali et au Niger*, Paris, Karthala, pp. 293-302.
- Organisation Néerlandaise de Développement (SNV), (1996), *La dynamique du Développement. Trentième anniversaire de la SNV*, La Haye, SNV.
- Orofiamma R., (2008), Les figures du sujet dans le récit de vie en sociologie et en formation, *Informations Sociales* (1 n° 145), pp. 68-81 [<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-1-page-68.htm>].
- O'shaughnessy W., (2006), *Guide méthodologique d'élaboration et de gestion de projet. La gestion de projet et le concept de gestion intégrée*, Tome 1, Québec, SMG trois Rivières, QC.
- Ostrom E., (2010), *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Bruxelles, Belgique, De Boeck.

- Ouando Lamien A., Scheuermann P. & van der Heide A., (2007), Rapport de l'Évaluation Intermédiaire du projet LISA 1, Bruxelles, Channel Research-Louvain Coopération.
- Ouando Lamien A., Yoni G. & Bijl J., (2001), Rapport d'exécution mission d'appui aux PADIC, Cotonou, Bénin, SNV-Bénin.
- Ouédraogo H., B., (1992), L'appropriation des projets de développement. Le cas des Micro-réalisations au Burkina Faso, Quebec, GRIDEQ.
- Paille P. & Mucchielli A., (2005), L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales, Paris, Armand Colin.
- Paillé P., (2010), La méthode qualitative. Posture de recherche et travail de terrain, Paris, Armand Colin.
- Palier B. & Surel Y., (2005), les « trois i » et l'analyse de l'état en action, Revue française de science politique, vol. 55, n° 1, pp. 7-32.
- Paugam S., (2008), Le lien Social, Paris, Presses Universitaires de France (PUF)-Collection Que Sais-Je ?
- Paul C. & Zinnen V., (2007), Synthèse de la littérature (Version révisée 1), Groupe de recherche sur les instruments de coopération en appui aux politiques Sectorielles (GRAP-SWAP), Liège.
- Pawson R., Greenhalgh T., Harvey G. & Walshe K., (2004), Realist synthesis : an introduction, ESRC Research Methods Programme, Working Paper Series, pp. 1-42.
- Payre R. & Pollet G., (2005), Analyse des politiques publiques et sciences historiques : quel(s) tournant(s) socio-historique(s) ? Revue française de science politique (1 Vol. 55), pp. 133-154 [<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2005-1-page-133.htm>].
- Payre R. & Pollet G., (2013), Socio-Histoire de l'action publique, Paris, La Découverte- Collection Repères.
- Payre R., (2009), Les institutionnalisations improbables. Une sociologie historique prospective des sciences de gouvernement, dans Buton Fr. & Mariot N., (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, Presse Universitaire de France (PUF), pp.69-86.
- Pays Bas, DGIS, & IOB (1998), Rapport d'évaluation de la SNV Bénin : 1985-1995, IOB, SNV-La Haye.
- Peemans J. P., (1997), Les enjeux d'une réflexion sur la décentralisation et le développement local en Afrique au sud du Sahara : quelques remarques introductives, *Communication au colloque IED/APAD: Les dimensions sociales et économiques du développement local et de la décentralisation en Afrique au Sud du Sahara*, Louvain La Neuve, IED/APAD.
- Peemans J.-P., Esteves A. & Laurent P.-J., (1995), Stabilité politique, ethnicité et dimensions socio-économiques de la gouvernamentalité locale, Bruxelles, CICF-Synthèse et résumé 9.
- Pena J., (2007), Assurer les moyens d'existence. L'approche des moyens d'existence durables dans une démarche basée sur le partenariat, Echos du COTA n° 117, pp. 11-13.
- Petiteville F., (2015), The Gloss of Harmony : The Politics of Policy-Making in Multilateral Organisations, Londres, Critique Internationale (1 n°66), pp. 183-186.
- Petrella F. & Richez-Battesti N., (2012), Les logiques d'interaction entre associations et institutions publiques dans la gouvernance locale, Informations sociales, n° 172, pp. 81-90 [<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-4-page-81.htm>].
- Pinson G., (2004), Le projet urbain comme instrument d'action publique, dans Lascoumes P. & Le Gales P., *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses des sciences politiques, pp. 198-233.

- Pirotte G. & Poncelet M., (2002), Eveil des sociétés civiles en milieu urbain et Organisations Non Gouvernementales : les exemples de Cotonou et de Lubumbashi, *Revue Autrepart*, n°23, pp.73-88.
- Pirotte G., (2011), Repenser la sociologie du développement entre dynamiques du dedans et dynamiques du dehors, *Cahiers d'études africaines*, n° 202-203, pp. 473-490.
- Pirotte G., (2005), Société Civile importée et nouvelle gouvernance. Le nouveau secteur ONG au Bénin, dans Quantin P., (S. Dir), *Gouverner les Sociétés Africaines. Acteurs et Institutions*, Paris, Karthala, pp. 27-45.
- Pirotte G., (2007), La notion de Société Civile, Paris, La Découverte.
- Pirotte G., Poncelet M., Sindahiyebura E. & al., (2006), Les ONG africaines en ville. Typologie, fonctionnement et initiatives en matière de développement, Coll. Espace Afrique, Louvain-La-Neuve, Académia Bruylant.
- Piveteau A., (2004), Evaluer les ONG, Paris, Karthala-Coll. Hommes et Sociétés.
- PNDRT/UGP, (2008), Capitalisation des Champs Ecoles de Producteurs (CEP) de manioc au PNDRT-Cameroun : Manuel de référence, [http://www.fidafrique.net/IMG/pdf/Capitalisation_CEP_pndrt.pdf].
- PNUD, (1998), Études prospectives nationales à long terme. Un instrument de gestion publique, PNUD.
- PNUD-Bénin & République du Bénin, (2011), Rapport National sur le Développement Humain 2010-2011. Sécurité Humaine et développement Humain au Bénin, Cotonou, PNUD-MDAEP.
- Pollender H., (2011), Évaluation de la pérennité du programme de l'ONG SUCO au Mali. Etude de cas d'une Association de Développement Villageois, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en santé communautaire (concentration évaluation) pour l'obtention du grade de maître es sciences (M.Sc.), Laval, Université Laval Québec.
- Pollet G., (2009), Nul ne sait de quoi le passé sera fait (Conclusion), dans Buton Fr. & Mariot N., (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, Presse Universitaire de France (PUF), pp. 191-208.
- Pomerol J.-Ch. & Adam Fr., (ND), Practical Decision Making. From the Legacy of Herbert Simon to Decision Support Systems [<http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.93.9796&rep=rep1&type=pdf>].
- Poncelet M. & Pirotte G., (2007), L'invention africaine des sociétés civiles : déni théorique, figures imposées, prolifération empirique, *Mondes en Développement- Les Organisations de la Société Civile*, Tome 35, n° 139, pp. 9-23.
- Poncelet M., (2010), Sociologie des interventions dans les pays en développement (portefeuille de lectures), Les éditions de l'Université de Liège, ULg-ISHS.
- Poncelet M., (2008), L'invention des sciences coloniales belges, Paris, Karthala-Hommes et sociétés.
- Poncelet M., Pirotte G., Stangherlin G. & al., (2006), Les ONG en villes africaines, Coll. Espace Afrique, Louvain-La-Neuve, Académia Bruylant.
- Pretty J., N., (1995 a), Principles of participatory learning and action, dans Pretty J., N., Guilt I., Thompson J., (S. Dir), *Participatory learning and action : a trainer's guide*, Londres, International Institute for Environment and Development (IIED).
- Pretty J., N., (2000), Des systèmes de recherche alternatifs pour une agriculture durable, dans Lavigne Delville Ph., Sellamna N.-E. & Mathieu M., *Les enquêtes participatives en débat. Ambitions, pratiques et enjeux*, Paris, Karthala, pp. 29-54.

- Quinet C., (1994), Herbert Simon et la rationalité, *Revue française d'économie*, volume 9, n°1, pp. 133-181 [http://www.persee.fr/doc/rfec0_0769-0479_1994_num_9_1_948].
- Raffinot M., (2009), Compte rendu de lecture : « Dambisa Moyo, L'Aide fatale. Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique », *Afrique contemporaine* (4 n° 232), pp. 209-216 [<http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2009-4-page-209.htm>].
- Raffinot M., (2010), L'appropriation (Ownership) des politiques de développement, de la théorie à la mise en pratique, *Mondes en développement* (1 n° 149), pp. 87-104 [<http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2010-1-page-87.htm>].
- Rene J.-F. & Gervais L., (2001), Les enjeux du partenariat aujourd'hui, *Nouvelles pratiques sociales*, ERUDIT, Vol. 14, n° 1, pp. 20-30 [<http://id.erudit.org/iderudit/008322ar>].
- Rene J.-F., Goyette M., Bellot C., Dallaire N. & Panet-Raymond J., (2001), L'insertion socioprofessionnelle des jeunes : le prisme du partenariat comme catalyseur de la responsabilité, *Lien social et Politiques*, n° 46, [<http://id.erudit.org/iderudit/000328ar>], pp. 125-139].
- République du Bénin & INSAE, (2004), *Cahier des villages et quartiers de ville du département de l'Atacora*, Cotonou, UNICEF/ FNUAP/ DDC/ INSAE.
- République du Bénin & INSAE, (2013), *Rapport provisoire du RGPH4*, Cotonou, INSAE.
- République du Bénin & MAEP, (2009), *Audit institutionnel et organisationnel- TOME I- Rapport diagnostic (Etat des lieux)*, Cotonou, MAEP-GECA Prospectives.
- République du Bénin & MAEP-DPP, (2009), *Mise en place d'un modèle d'équilibre sectoriel pour l'analyse de la politique agricole*, Cotonou, MAEP-DPP-CED.
- République du Bénin, (1901), *Loi du 1er Juillet 1901 et le decret du 16 Août 1901*, Lois et Textes officiels, Porto Novo, Journal Officiel (JO).
- République du Bénin, (1995), *Evaluation du programme de la coopération Bénino-Néerlandaise par rapport à l'accord du 21 Mars sur le développement durable*, Cotonou, Ministère du Plan et de la Restructuration Economique-MPRE.
- République du Bénin, (2001), *Etude sur les conditions de vie des ménages ruraux (ECVR2) édition 1999-2000 : profil de la pauvreté rurale et caractéristiques socio-économiques des ménages ruraux*, cotonou, Projet BEN/96/001 PROGRAMME - Cadre de renforcement des capacités institutionnelles et de gestion (PRCIG)-MAEP-DANIDA-PNUD.
- République du Bénin, (2006), *Orientations Strategiques de Développement du Bénin 2006-2011*, Le Bénin émergent, Ouagadougou, Médiacom.
- République du Bénin, (2008), *Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN)*, Cotonou, Gouvernement du Bénin, INSAE, UNICEF, PAM, FAO.
- République du Bénin, (2011), *Stratégies de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRP 2011-2015)*, Cotonou.
- République du Bénin, (2013), *Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN)*, Cotonou, Gouvernement du Bénin, MAEP, INSAE, UNICEF, Royaume Pays-Bas, Bill et Mélinda Gatt Foundation, Programme Alimentaire Mondial (PAM)_Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM).
- République du Bénin, MPDEAP & INSAE, (2008), *Tableau de bord social 2007, Profils socio-économiques et indicateurs de développement*, Cotonou, INSAE.

- République du Bénin, MPPD & INSAE, (2003), Répartition spatiale, Structure par sexe, âge et Migration de la population au Bénin, Analyse des résultats Tome 1, Cotonou, UNICEF-FNUAP-DDC-Direction des Etudes Démographiques INSAE.
- République du Bénin, MSP & DDSP-Atacora-Donga, (1998), Carte sanitaire des département de l'Atacora et de la Donga, Natitingou, DDSP-A-D-ABNSSP.
- République du Bénin, MAEP & AIMAEP, (2011), Etude sur la capitalisation des expériences de partenariat public-privé pour la promotion des filières agricoles au Bénin, Cotonou, Golfe Expertises.
- Res L., Vodouhê S., Moineau J. & Houinsa D., (1993), Rapport d'évaluation de la première phase des PADES Coby et Boukombé et du PADEC Kandi, Cotonou, Bénin, SNV-Bénin.
- Rezsözy R., (1973), Action et Changement. Méthode d'analyse des dynamismes sociaux et historiques, Louvain, Institut des Sciences Politiques et Sociales.
- Rheume J., (2010), Quand l'histoire devient agissante : Etude de cas en milieu associatif, dans Gaulejac V. & Legrand M., (sous dir.), *Intervenir par le récit de vie. Entre histoire collective et histoire individuelle*, Toulouse, ERES, pp. 63-88.
- Richez-Battesti N. & Oswald Ph., (2010), Vers un modèle hybride d'organisation et de gouvernance : une alternative à la banalisation en situation concurrentielle ? Une analyse à partir d'un groupe de tourisme social, *Revue Internationale de l'Économie Sociale (RECMA)* n°315, pp. 56-74.
- Robette N., (2009), De l'espace de vie à l'espace d'une vie : décrire les espaces de vie individuels, Thèse de doctorat en Démographie, Université Panthéon-Sorbonne-Paris I [<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00360203>].
- Robeyns I., (2003), Sen's capability approach and gender inequality : selecting relevant capabilities, *Feminist Economics*, pp. 61-92 [9:2-3, 61-92, DOI: 10.1080/1354570022000078024].
- Robeyns I., (2005), The Capability Approach : a theoretical survey, *Journal of Human Development*, pp. 92-114 [6:1, 93-117, DOI: 10.1080/146498805200034266].
- Rogers J. P., (2008), Using Programme Theory to Evaluate Complicated and Complex Aspects of interventions, *Evaluation*, pp. 28-48.
- Rojot J., (2012), Qu'est ce que décider dans une organisation? dans Saussois J.-M., *Les organisations. Etat des savoirs*, Auxerre, Sciences Humaines, pp. 267-287.
- Roussey G., (1991), Regards sur le Bénin, Cotonou, Centre Culturel Français de Cotonou-Mission de la coopération et d'action culturelle.
- Rui S. & Villechaise-Dupont A., (2006), Les associations face à la participation institutionnalisée : les ressorts d'une adhésion distanciée, *Revue Espaces et sociétés*, n° 123, pp. 21-36 [<http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2006-1-page-21.htm>].
- Ryfman P., (2004), Les ONG, Paris, La Découverte (Coll. Repères).
- Sabourin E. & Antona M., (2003), Action Collective et développement, dans Sabourin E., Antona M., Coudel E., (Ss Dir.), *Actes du Séminaire Permanent Action Collective*, Montpellier, CIRAD.
- Sambiéni N., E., (2012), Gouverner la maternité au Bénin. Les difficiles conditions d'application des politiques sanitaires dans le territoire de la pendjari, Thèse de doctorat en sociologie-anthropologie, Liège, Université de Liège.
- Saussois J.-M., (2012), Coordonner, Coopérer, Adhérer. Les enjeux du management, dans Saussois J.-M., (Ss. Dir.), *Les organisations. Etat des savoirs*, Auxerre, Editions Sciences Humaines, pp. 214-228.

- Schümperli Younossian C. & Dommen E., (2010), Les partenariats public-privé, enjeux et défis pour la coopération au développement [<http://aspd.revues.org/335>].
- Scoones I., (2009), Livelihoods perspectives and rural development, *The Journal of Peasant Studies*, pp. 171-196 [36:1, 171-196, DOI: 10.1080/03066150902820503].
- Sellamna N.-E. & Lavigne Delville Ph., (2000), Introduction, dans Lavigne Delville Ph., Sellamna N.-E. & Mathieu M., *Les enquêtes participatives en débats. Ambitions, pratiques et enjeux*, Paris, Karthala, pp. 5-16.
- Seny K., (2008), Evolution des systèmes de gouvernance d'entreprise : Une approche par les relations interorganisationnelles [halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00581072].
- Serra R., (2012), Policy-makers incentives and policy trajectories : Comparing cotton sector reform in four African countries, *Africa Power and Politics Programme (APPP) n°23*, pp. 1-28.
- Sibelet N. & Dugue P., (2007), Processus d'innovation dans les exploitations familiales, dans Gafsi M., Dugue P., Jamin J.-Y. & Brossier J., (Coordonnateurs), *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*, Versailles, Quae-CTA, pp. 349-367.
- Simon H., A., (1990), Invariants of human behavior, *Annua. Rev. Psychol*, Vol. 41, pp. 1-19 [<http://www.annualreviews.org/doi/pdf/10.1146/annurev.ps.41.020190.000245>].
- Sissoko F., Ouédraogo S., Dembélé B. & Coulibaly D., (2011), Expérimenter avec la communauté villageoise : l'expérience des Champs Ecoles Principes généraux du CEP, dans Vall E., Andrieu N., Chia E. & Nacro H. B., (éditeurs scientifiques), *Partenariat, modélisation, expérimentation : quelles leçons pour la conception de l'innovation et l'intensification écologique*, Actes du séminaire ASAP, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, Cédérom., [<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00719732/document>].
- SMDD, République-Francaise & FNH, (2002), Site FNH, [http://www.fnh.org/francais/fnh/uicn/pdf/smdd_gouvernance_mondiale.pdf- Sommet Mondial pour le Développement durable].
- SNV & PNUD, (2009), Passer au niveau local afin de réaliser les objectifs du millénaire pour le développement. Exemples provenant de huit pays, La Haye, KONINKLIJKE DE SWART.
- SNV, (2002), Au service du développement : Trente deux ans d'intervention de la SNV au Bénin, Cotonou, SNV-Bénin.
- SNV, (N.D), L'assistance reste nécessaire, seulement d'une autre manière. SNV: de volontaires aux conseillers, La Haye, SNV.
- SNV-Bénin, (1995), Projet d'Appui au Développement dans la Sous-Préfecture de Cobly, Rapport interne d'évaluation, Cotonou, SNV-Bénin.
- SNV-Bénin, (1996), Plan annuel SNV-Bénin 1997, Cotonou, SNV-Bénin.
- SNV-Bénin, (1997), Cobly, Dakar, Pékin : à petits pas sur la route du développement. Les expériences de la SNV Bénin, Cotonou, SNV-Bénin.
- SNV-Bénin, (1998), Projets d'appui au développement à la Base. Document de programme 1998-1999, Cotonou, SNV-Bénin.
- SNV-Bénin, (1999), Plan Annuel 1999 : Penser Globalement Agir localement, Cotonou, SNV-Bénin.
- SNV-Bénin, (2001), Plan pluriannuel 2002-2004, Cotonou, SNV-Bénin.

- SNV-Bénin, (2002), *Au service du développement: Trente deux ans d'intervention de la SNV au Bénin*, Cotonou, SNV-Bénin.
- SNV-Bénin, (2004), *Rapport Annuel 2003*, Cotonou, Littoral, SNV-Bénin.
- Sodjinou E., (2011), *Poultry-Based Intervention as tool for poverty reduction and gender empowerment : empirical evidence from Benin*. Copenhagen, University of Copenhagen.
- Sossou A.-F., (2013), *Les politiques publiques mis en œuvre ont-elles permis un rapprochement aux OMD ? Etat des lieux et évaluation de l'atteinte des OMD au Bénin : Défis, cadre d'accélération et perspectives post-2015*, *Communication au Séminaire de réflexion sur le lien entre politiques publiques et atteinte des OMD au Bénin*, Ouidah, AWEPA-Programme sur le renforcement des capacités des partis politiques et de l'Assemblée nationale.
- Spurk J., (2015), *L'espace public : un lieu commun ?* dans Chardel P.A., Frelat-Kahn B. & Spurk J., (Dir), *Espace public et reconstruction politique*, Paris, Presses des Mines, pp.19-30.
- Standaert J.-Y., (2007), *L'approche holistique intégrée du Fond Belge de Survie*, Echos du COTA n°117, pp. 14-17.
- Stiglitz J. E., (1998), *Towards a new paradigm for development : strategies, policies and processes*, Communication donnée à la CNUCED, Genève, Banque Mondiale, Washington D.C.
- Talleg F. & Bockel L., (2005), *L'approche filière. Analyse fonctionnelle et identification des flux*, Easypol-présentation thématique générale-Module 043, Rome, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).
- Taylor E., W., (2008), *Transformative Learning Theory*, *New Directions for Adult and Continuing Education*, n°119, pp.5-15. [www.interscience.wiley.com].
- Tchernonog V., (2012), *le secteur associatif et son financement*, *Revue Informations Sociales*, n° 172, pp. 11-18 [http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-4-page-11.htm].
- Temple L., Lancon F., Palpacuer F. & Pache G., (2011), *Actualisation du concept de filière dans l'agriculture et l'agroalimentaire*, *Economies et Sociétés, Série Systèmes Agroalimentaires*, AG n°33, pp.1785-1797 [https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00802690].
- Thieba D., (1992), *Les organisations paysannes : émergence et devenir*, *Bulletin de l'APAD*, [http://apad.revues.org/382- http://www.revues.org].
- Thiebault J.-L., (2003), *Les travaux de Robert D. Putnam sur la confiance, le capital social, l'engagement civique et la politique comparée*, *Revue Internationale de politique comparée*, 3 Vol. 10, p. 341-355. [DOI : 10.3917/ripc.103.0341].
- Tiamiyou I. & Sodjinou E., (2003), *Etude diagnostique des filières maraîchères de la vallée du fleuve Niger*, Cotonou, MAEP-PADSE-CAD/FSA/UAC.
- Tidjani Alou M., (2007), *Jean-Pierre Olivier de Sardan et l'étude des sociétés Nigériennes*, dans Bierschenk T., Blundo G., Jaffré Y. & Tidjani Alou M., *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'oeuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, APAD-Karthala, pp. 9-23.
- Tinouade B., (1996), *Développement à la barre. 10 ans d'appuis. Les villageois témoignent*, *Recherche participative au niveau des groupes cibles au nord du Bénin*, Cotonou, SNV-Bénin.
- Tönnies F., (2010), *Communauté et Société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, PUF-Collection Le Lien Social [Edition française dirigée par Paugam S].

- UCL & K.U. Leuven, (2008), Evaluation de la loi du 25 mai 1999 relative à la coopération internationale belge, Louvain, Service de l'Évaluation Spéciale de la Coopération_Royaume de Belgique, CTB.
- UNRISD, (2004), Recherche pour le changement social, Suisse, Niccoleta Forni.
- Vallerie B. & Yann L., B., (2006), Le Développement du Pouvoir d'Agir (empowerment) des personnes et des collectivités : de son expérimentation à son enseignement, Les Sciences de l'éducation pour l'Ère nouvelle, (Travail social, Intervention sociale : nouveaux défis, nouvelles réponses) (3 Vol. 39), pp. 87-100.
- Vallerie B., (ND), Développement du Pouvoir d'Agir des personnes et des collectivités (empowerment) et pratiques sociales. Une approche susceptible de contribuer à une dynamique de développement durable, Grenoble, IUT2- Département Carrières sociales.
- Van Hoof F. & al., (2011), Les organisations paysannes innovent pour se positionner dans les chaînes de valeur agricoles. Recueil des expériences des producteurs des Grands Lacs d'Afrique Centrale, IFDC, AGRITERRA, Royal Tropical Institute, Wageningen UR, Centre of Development Innovation, AGRI-PRO-FOCUS.
- Vidal L., (2010), Faire de l'anthropologie. Santé, Sciences et Développement, Paris, La Découverte.
- Vrancken D., (2014), L'usager, figure incertaine des transformations du social, *Conférence à l'ouverture du Colloque sur le secteur non marchand, milieux associatifs, organismes communautaires : des mondes en recompositions*, Bruxelles, CRIS-ULg/ Centre METICES-ULB.
- Waddington H., White H., Snilstveit B., Garcia Hombrados J., Vojkova M., Davies P., Tugwell P., (2012), How to do a good systematic review of effects in international development : a tool kit, *Journal of Development Effectiveness*, Vol 4, n°3, pp. 359-387, [DOI: 10.1080/19439342.2012.711765].
- Weber M., (1964), L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Berlin, Librairie PLON
- Weber M., (1995 a), *Economie et Société 1 : Les catégories de la sociologie*, Berlin, Librairie PLON-Pocket Edition.
- Weber M., (1995 b), *Economie et Société 2 : L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Berlin, Librairie PLON-Pocket Edition.
- Weghorst K., R. & Lindberg S., I., (2009), The role of private and collective goods in elections: evidence from Ghana, *Africa Power and Politics Programme (APPP) n°5*, pp. 1-21.
- Weldon S., L. & Htun M., (2013), Feminist mobilisation and progressive policy change : why governments take action to combat violence against women, *Gender & Development*, pp. 231-247.
- Wennink B., Meenink H., Djihoun M. & al., (2013), La filière coton tisse sa toile au Bénin. Les organisations des producteurs étoffent leurs services aux exploitations agricoles familiales, Amsterdam, SNV-Bénin.
- Wiesinger G., (2007), L'importance du capital social dans le développement rural, les réseaux et les prises de décision dans les zones rurales, *Journal of Alpine Research*, pp. 1-13 [<http://rga.revues.org/350>].
- Yohoua Y., (2008), Compte rendu de lecture : « L'aide fatale. Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique, Dambisa Moyo (2009), Paris, JC Lattès, 250 p. », *Économie et Solidarités*, vol. 39, n° 2, pp. 158-159 [<http://id.erudit.org/iderudit/044113ar>].
- Zhang X. & Zhang K., H., (2003), How Does Globalisation Affect Regional Inequality within A Developing Country ? Evidence from China, *The Journal of Development Studies*, Vol 39, n°4, pp. 47-67 [DOI: 10.1080/713869425].

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	i
1. Du top-down au bottom-up.....	1
2. Bref détour sur les études sur la participation, les projets et les organisations paysannes.	3
3. Penser et vivre les interventions en développement et après ?.....	7
4. Des projets reçus par Cobly.....	9
5. ...à mes questionnements.....	10
6. ...et à ma posture méthodologique.....	10
7. Structure du document.....	14
PREMIERE PARTIE :	15
Cadres contextuel, conceptuel, théorique et épistémologique.	15
CHAPITRE I: contextualisation de la recherche et cadre conceptuel	17
Introduction	17
1.1. Cobly 1990-2015 : multiplication des projets ruraux et persistance des indices d’insécurité alimentaire et de pauvreté.....	17
1.1.1. Le secteur agricole.....	18
1.1.2. Les indices de pauvreté et d’insécurité alimentaire.....	21
1.1.3. Les interventions en développement ciblées, les approches d’intervention et les modèles relationnels mobilisés.	23
1.2. Le cadre conceptuel de l’étude	25
1.2.1. La Participation.....	25
1.2.2. L’appropriation.....	32
Conclusion.....	41
CHAPITRE II : Projets participatifs : une approche par la théorie du pouvoir.	43
Introduction	43
2.1. Orientation théorique de l’étude	43
2.1.1. La question des pouvoirs au cœur des projets.	45
2.2. Objectifs de recherche	57
1) restituer et analyser les expérimentations qui ont été faites de la participation.....	58
2) questionner et décrypter les formes d’appropriation (effets induits par les projets) opérées.	58

3) tenter de comprendre ces formes d'appropriation à la lumière des pratiques participatives et des « pouvoirs sur »/domination qui ont été médiatisés dans les espaces participatifs créés.	58
2.3. Hypothèses de recherche issues du terrain	58
2.4. Le cadre d'analyse.....	58
Conclusion.....	60
CHAPITRE III : Fondements des démarches de collecte.....	61
Introduction	61
3.1. De la pluralité des méthodes heuristiques en anthropologie contemporaine à une méthodologie de recherche.....	61
3.1.1. Bref rappel des méthodes usuelles en socio-anthropologie	61
3.1.2. La production des données à cheval sur la matérialité passive et la matérialité active : l'importance de la socio-histoire et de l'approche biographique.....	62
3.1.3. La profondeur du terrain à travers le récit de vie : positionnement épistémologique.....	65
3.2. L'ancrage local de la recherche comme balise méthodologique	69
3.2.1. Contexte et ciblage des zones de recherche.....	69
3.2.2. Questionner des dispositifs d'intervention clôturés : la temporalité comme balise de construction des objets de recherche.	70
3.2.3. La concentration ou non des interventions comme critère de choix de la commune et des villages de recherche.	71
3.2.4. Un terrain éclaté et des recherches séquencées ?.....	74
Conclusion.....	75
DEUXIEME PARTIE :	77
Approche méthodologique et pratiques participatives.	77
CHAPITRE IV : Enquêter sur des projets « clôturés » : une combinaison de la socio-histoire et de l'approche biographique.....	79
Introduction	79
4.1. Temps de la phase empirique	79
4.1.1. L'empirico-inductif	79
4.1.2. Documentation et Recension	82
4.1.3. « Les Récits de Fragments de Vie (RFV) ».....	83
4.1.4. « Les Récits de Cycles de Vie(RCV) »	84
4.1.5. La méthode de collecte des récits de vie	86

4.1.6.	Autres Entretien et Observations	88
4.1.7.	Le triptyque de la validation des données.....	89
4.2.	Le carnet de terrain comme outil méthodologique.....	92
4.3.	Procédés d'analyse des données.....	93
4.3.1.	Fondements de l'exploitation des données.....	93
4.3.2.	Fondements de l'analyse des données et de l'écriture.....	95
4.3.3.	Schéma de présentation des chapitres.....	98
	Conclusion.....	99
CHAPITRE V : L'intervention directe de la SNV à Cobly et l'expérimentation de la participation de 1990 à 2003.		101
	Introduction	101
5.1.	La participation des bénéficiaires directs	101
5.1.1.	La participation autour des infrastructures	102
5.1.2.	La participation dans le secteur agricole.....	106
5.2.	La participation institutionnelle.....	115
5.3.	La participation des agents de terrain.....	116
	Conclusion.....	118
CHAPITRE VI : L'intervention indirecte des Projets belges à Cobly et l'expérimentation de la participation : une itération abstraite entre le « faire » et le « faire-faire ? ».		119
6.1.	La participation des bénéficiaires directs et indirects sous le projet LISA 1.....	119
6.1.1.	La procédure de formalisation et les prérogatives des CIV.....	121
6.1.2.	La gestion de l'élevage.....	128
6.1.3.	Les appuis aux vulnérables.....	128
6.1.4.	La participation des ONG intermédiaires sous LISA 1	130
6.2.	La participation des bénéficiaires directs et indirects sous le PAMRAD.....	130
6.2.1.	Le processus global	131
6.2.2.	La participation institutionnelle.....	136
6.2.3.	La participation des ONG intermédiaires sous le PAMRAD.....	138
6.3.	Analyse transversale de la participation au cœur des projets :	140
6.3.1.	Les différents types de participation catégorisés	140
6.3.2.	Les pouvoirs d'action des agents de terrain et la participation : synthèse analytique	143

6.3.3. De la conception à l'action, la participation toujours à rechercher !	146
Conclusion.....	150
TROISIEME PARTIE	153
Projets, appropriations et pouvoirs.	153
CHAPITRE VII: L'appropriation des artefacts de projets et des Organisations Paysannes.	155
Introduction	155
7.1. La situation actuelle des magasins de stockage.....	155
7.1.1. La situation actuelle du magasin de stockage de Tokibi	155
7.1.2. La situation actuelle du magasin de stockage de Nanagadé.....	157
7.1.3. Analyse transversale de la situation actuelle des magasins de stockage réalisé par les projets.	158
7.2. La situation des autres artefacts de projets réalisés à Cobly.....	165
7.3. La situation actuelle des Organisations Paysannes.....	167
7.3.1. La capacité de survie des Organisations Paysannes à l'épreuve des faits à Cobly.....	167
7.3.2. Les survivances au niveau des Organisations Paysannes de Gestion des Filières.....	175
7.3.3. La situation actuelle des Comités d'Initiative Villageoise	176
7.3.4. Le sort des Organisations Paysannes créées de façon anticipative.....	176
Conclusion.....	177
CHAPITRE VIII: L'appropriation des savoirs et savoir-faire agricoles : des pouvoirs aux appropriations et vice versa.....	179
Introduction	179
8.1. L'appropriation des techniques de production agricole.....	179
8.2. L'appropriation institutionnelle.....	196
8.2.1. Le niveau communal	196
8.2.2. L'ONG APDD ou l'échec du glissement des mécanismes d'appropriation sous la SNV.....	198
8.2.3. L'échec de la tentative de constitution d'une masse critique d'acteurs.....	202
8.2.4. Au niveau des CeCPA et des ONG	206
8.3. Pouvoirs et appropriations : les interrelations en questions.....	210
Conclusion.....	215
CHAPITRE IX : Des trajectoires de vie aux projets et inversement.....	217
Introduction	217

9.1.	La trajectoire de RPK et les évènements décisifs.....	218
9.1.1.	Mes construits d'enfant se sont révélés cauchemardesques	218
9.1.2.	Des illusions d'enfance à un âge adulte d'"ors et de pluies"	219
9.1.3.	Mes contacts avec les structures extérieures ont titillé mes passions et déterminé mes engagements.	221
9.1.4.	Au-delà de la démission !	226
9.1.5.	Synthèse des facteurs caractéristiques de la trajectoire.	228
9.2.	La trajectoire de RINS et les évènements décisifs (synthèse).	230
9.2.1.	De Pergou à Parakou pour l'apprentissage en couture et au retour.	230
9.2.2.	Le contact avec les projets et les temps de la « gloire ».	230
9.2.3.	Synthèse des facteurs caractéristiques de la trajectoire.	232
9.3.	La trajectoire de R2K et les évènements décisifs.	234
9.3.1.	La rigueur de mon père m'a marqué à vie.	235
9.3.2.	Le nécessaire désenclavage pour un meilleur enracinement.	237
9.3.3.	Le contact avec les interventions extérieures en développement.	239
9.3.4.	Les contrastes de la vie.	240
9.3.5.	Synthèse des facteurs caractéristiques de la trajectoire.	244
9.4.	Analyse transversale des cycles de vie	246
Conclusion.....		251
CONCLUSION GENERALE.		253
1.	La participation en questions.	254
1.1.	Les différentes conceptions de la participation	255
1.2.	Les différentes expérimentations de la participation	255
2.	Les appropriations opérées : difficile congruence entre les annonces et les résultats obtenus.....	259
2.1.	Les appropriations opérées par les producteurs.....	259
2.2.	L'appropriation organisationnelle	261
2.3.	Les appropriations des artefacts laissés	262
3.	L'empowerment des producteurs : des résultats variables en fonction des pouvoirs.	263
4.	Questionnement des approches conceptuelle, théorique et méthodologique.....	265
4.1.	Retour sur le déploiement du cadre conceptuel et théorique	265

4.2. Retour sur l'exploration socio-historique par l'approche biographique.....	268
Références Bibliographiques.....	271
Table des tableaux.....	304
Table des figures.....	305
Table des cartes.....	305
Table des Photos.....	305
Table des encadrés.....	305

Table des tableaux

Tableau 1: Répartition des villages de la commune de Cobly par arrondissement.....	18
Tableau 2: Etat des bas-fonds aptes à la production agricole dans la commune de Cobly.....	19
Tableau 3: Paramètres analytiques de l'appropriation.....	41
Tableau 4: Synthèse Pouvoir, contrôle social et domination.....	55
Tableau 5: Récapitulation des communes d'actions par intervention en développement.....	71
Tableau 6: Récapitulation de la situation de fonctionnalité des organisations ayant servi de creuset d'enquête (2011-2012).....	73
Tableau 7: Synthèse des différents types de participation par type d'appuis et d'acteurs.....	150
Tableau 8: Différents types de Renforcement de Capacités et les mécanismes de participation des bénéficiaires.....	192
Tableau 9: Synthèse des différents types d'appropriation par type d'appui donné, de participation formalisée et d'acteurs appuyés.....	208
Tableau 10: Récapitulation des paramètres des pouvoirs d'Agir qualitatifs en fonction des "pouvoirs" et des ressources conférés.....	213
Tableau 11: Résultat de l'évaluation à dire d'acteurs des autres dimensions chez RPK.....	229
Tableau 12: <i>Point des réalisations par campagne agricole</i>	231
Tableau 13: Résultat de l'évaluation à dire d'acteurs des autres dimensions chez RINS.....	233
Tableau 14 : Résultat de l'évaluation à dire d'acteurs des autres dimensions chez R2K.....	245
Tableau 15: Classification à dire d'acteurs des niveaux de prospérité.....	246

Table des figures

Figure 1: Comparaison entre les indices de pauvreté de Cobly, de l'Atacora et du Bénin	21
Figure 2: Objets soumis à appropriation dans les projets OPs	40
Figure 3 : Synthèse schématique du cadre théorique.....	57
Figure 4: Cadre d'analyses _Source : Auteur.....	59
Figure 5: les rapports entre les responsables des organisations locales et le CV	160
Figure 6: Cartographie participative des associations existantes par village de collecte	168
Figure 7: Rendement du riz et du maïs de 1995 à 2013 à Cobly.....	180
Figure 8: Production du riz et du maïs de 1995 à 2013.....	183
Figure 9: Organigramme du pouvoir dans le cadre de la mise en œuvre des projets ciblés.....	214

Table des cartes

Carte 1: Situation de l'Atacora dans le Bénin, de Cobly dans l'Atacora et des sites de recherche dans la commune de Cobly.....	22
--	----

Table des Photos

Photo 1: les différents types de participation en image: la photo 1 = participation profane ordinaire; la photo 2= participation mise en scène; la photo 3= participation aux Renforcements de Capacités et la photo 4= participation contrepartie.....	149
Photo 2: Artefacts laissés pas les projets à Nanagadé (à gauche du trait rouge) et à Kèdèkè (à droite).....	164
Photo 3: Artefacts laissés pas les projets à Tokibi.....	164
Photo 4: Cinquième logement réalisé par la SNV à Cobly, bâtiment CLCAM Cobly et magasin de stockage de l'UCPC construits par la SNV.....	165
Photo 5: Les artefacts laissés à l'UCCPR de Cobly par le PDRN, la CTB et FAFA AD.	167
Photo 6: Quelques mécanismes d'apprentissage utilisés par les différents projets.	191
Photo 7: Séance d'échanges entre les femmes de Cobly avant le voyage sur Dakar	222

Table des encadrés

Encadré 1: Les domaines d'intervention de la SNV et résultats attendus.	24
Encadré 2: La forte valorisation des savoir-faire locaux au début des interventions et les contraintes initiales.	103
Encadré 3: Participation des membres des OPGFs de Nanagadé et de Tokibi à la construction des magasins de stockage.	104

Encadré 4: la SNV et les groupements	107
Encadré 5: L'expérience concrète des CIV	125
Encadré 6: Les Différents Types d'appuis de LISA aux vulnérables.....	129
Encadré 8: La résistance de K'nda	134
Encadré 9: Renforcement de Capacités de la SNV au profit des OPs.....	180
Encadré 10: Procédure de formation en étuvage du riz.....	189
Encadré 11: Cas de succès de <i>learning by doing</i> basé sur la réplique des acquis.	190
Encadré 12: Appropriation indirecte	209